Carl A. Rudisill Library
0 1976 0061237 2

WITHDRAWN
L. R. COLLEGE LIBRARY

CARL A. RUDISILL LIBRARY
LENOIR-RHYNE COLLEGE

THE LIBRARY
OF
WALTER T. NAU

This book is from the Walter Theodore Nau Library
Given to the Carl A. Rudisill Library
Lenoir-Rhyne College, Hickory, NC
In memory of
The Reverend Dr. Henry and
Mrs. Helen Hempfling Nau
missionaries of the Lutheran
Church to India, Africa.
By
The Reverend Dr. Walter T. Nau.
Professor of French & German
B.A. of Theology (Concordia Seminary 1930)
Ph.D. (Duke University 1947)
Secretary of Faculty
Honorary Honors Committee
Chief College Marshall

Hickory, NC
March 5, 1996 (Birthday of the Donor).

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/memoires0000raou

RAOUL SALAN

MÉMOIRES

*

FIN D'UN EMPIRE

« Le sens d'un engagement »
juin 1899 - septembre 1946

PRESSES DE LA CITÉ
PARIS

CARL A. RUDISILL LIBRARY
LENOIR-RHYNE COLLEGE

Dc
373
.526
A3
V1
Jan. 1999

© *Presses de la Cité*, 1970.
Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays, y compris l'U. R. S. S.

A MA FEMME,

qui a partagé mon existence difficile et n'a cessé de me soutenir de son affection constante et de ses conseils avisés.

A MA FILLE,

qui a été mêlée à une vie pleine d'aventure.

EN HOMMAGE
A MON VIEUX CAMARADE,

le général Étienne Valluy, fidèle dans les bons et les mauvais jours et qui avait approuvé l'avant-propos de ces Mémoires.

Paris, le 8 avril 1970.

INTRODUCTION

Ce livre, le premier de mes Mémoires, c'est par ma jeunesse que je l'ouvre. En effet, je la considère comme une vie antérieure qui m'a marqué, décidant de ma carrière, de mon engagement.

C'est pourquoi j'évoquerai en quelques pages l'école primaire, le lycée avant 1914, puis Saint-Cyr en 1917-18, l'armistice sur la ligne de feu, le Levant d'Alexandrette à Déir ez-Zor, ma blessure, le Val-de-Grâce, Paris...

Je parlerai ensuite de mes jeunes années en Indochine, mes séjours à Cao Bang, dans le Haut-Mékong, ou près du Kouang Toung... période heureuse...

La jeunesse est finie, la carrière bien engagée.

Je raconterai mon séjour au ministère des Colonies avec Georges Mandel, à mon retour en France, ma mission secrète aux frontières d'Abyssinie, la guerre 1939-40, la défaite, Vichy et Dakar, au deuxième bureau, et, enfin, les bords du Rhin, à la tête d'une division F.F.I., cadeau de de Lattre.

Je dirai ensuite mon nouveau départ pour l'Indochine, en 1945, aux côtés de Leclerc, tous nos efforts — négociations avec les Chinois, débarquement à Haiphong, accords avec le Viêt-minh, conférences de Dalat, de Fontainebleau — pour éviter la guerre qui s'annonce... et qui, vingt-cinq ans après, dure encore.

AVANT-PROPOS

« J'ai plus de souvenirs que si j'avais mille ans. »

Ce vers de Baudelaire me poursuit dans la cellule où le geôlier vient de m'enfermer. La lourde porte s'est abattue, la grosse clef, avec un bruit qui retentit à mes oreilles, a fermé le verrou : il est onze heures. Les projecteurs des gardes mobiles illuminent la fenêtre clouée et cherchent ma présence.

Je suis seul.

Mes souvenirs m'assaillent, et de jour en jour je mets de l'ordre dans ma mémoire...

J'ai été élevé par des maîtres qui ont senti peser sur leur jeunesse nos désastres de 1870 ; ils mettaient tout leur patriotisme au service du redressement de notre pays et nous montraient, sur les murs, ces cartes où la France apparaît avec ses terres extérieures, immense plaque rose sur le globe terrestre.

La grande épopée coloniale remplit ma jeunesse des exploits d'Archinard, de Borgnis-Desbordes, de Marchand, de Gallieni, de Lyautey, de Gouraud, de Mangin, de Brazza.

Les paroles de Mangin : « La France est un pays de cent millions d'habitants », résonnent haut, et ma décision est prise, je serai un des soldats de l'Empire, de cet Empire indispensable à la grandeur de la France.

Pendant quarante-cinq ans je me battrai pour mon pays sur toutes ses terres lointaines ; je protégerai les populations qui viennent vers nous, je leur apporterai la paix avec tous ses bienfaits, et, en exécution des ordres reçus, je m'efforcerai d'y maintenir le drapeau aux trois couleurs. Aussi chaque fois qu'il faudra l'amener, je m'insurgerai.

Ce fut l'Indochine, puis l'Algérie...

Et pourtant le général de Gaulle m'avait écrit le 24 octobre 1958, après le triomphal succès du référendum :

« On ne doit pas lâcher l'Algérie. »

Cette lettre dont le manuscrit fut lu par mon avocat, maître Tixier-Vignancour, dans sa plaidoirie, suscita dans l'assistance un murmure d'étonnement.

Elle commençait ainsi :

« Mon cher Salan,

Tout va vite en ce moment, au moins en apparence. Mais ce n'est pas dans le mauvais sens. L'ensemble de la nation française fait maintenant bloc sur quelques idées simples :

On ne doit pas lâcher l'Algérie. »

Puis à la suite de considérations sur la rébellion, sur la mise en valeur du pays, on lisait :

« Cela étant, on pourrait voir, un jour ou l'autre, l'organisation Ferhat Abbas demander à envoyer des « délégués » dans la Métropole. En pareil cas, ces « délégués » ne seront pas amenés à Paris. Ils ne verront — dans quelque coin de province — que les représentants du commandement militaire. Ils ne seront admis à parler que du « cessez-le-feu » et ce « cessez-le-feu » comportera nécessairement la remise des armes à l'autorité militaire.

« Je vous dis cela, à vous seul, pour que vous sachiez à quoi vous en tenir. Naturellement, ne le répétez pas! »

Et pour terminer, le général m'assurait de ses sentiments de confiance profonde et de sincère amitié.

« ON NE DOIT PAS LACHER L'ALGÉRIE »... « CE CESSEZ-LE-FEU COMPORTERA NÉCESSAIREMENT LA REMISE DES ARMES DES REBELLES A L'AUTORITÉ MILITAIRE »...

C'est écrit de la main du général de Gaulle, signé par lui. Je me suis donc engagé dans ce sens, c'était du reste ma conviction profonde, j'ai travaillé en conséquence.

C'est pourquoi je n'ai pas accepté l'abandon.

Pendant plusieurs lustres j'ai été l'acteur, puis le responsable d'événements cruciaux pour l'avenir de la France. J'ai donc décidé de relater les faits que j'ai vécus ou provoqués, de dire comment, malgré moi, j'ai vu mourir l'Empire français.

Je m'efforcerai de modeler mon récit sur les faits eux-mêmes, uniquement soucieux d'exactitude et de précision. Je justifierai l'ensemble par des documents irréfutables. Enfin j'éviterai tout plaidoyer *pro domo*.

Je ne me cache pas la difficulté de l'entreprise ; je serai critiqué sans doute, mais j'aurai dit la vérité.

Raoul Salan
15 août 1969.

PREMIÈRE PARTIE

LE GÉNÉRAL LECLERC M'APPELLE EN INDOCHINE

I. Jeunesse et saint-cyr. — II. Le front (1918) — Après l'armistice de 1918 : Le Levant. — Le Val-de-Grâce. — III. Le voyage — l'Indochine. — IV. Le Laos — le Haut-Mékong. — V. Ministère des colonies : le S. R. I. — Mandel (1937-1939). — VI. Campagne de France (1939-1940). — VII. Vichy : aout 1940-février 1942. — VIII. Dakar : février 1942-aout 1943. — IX. Alger : 1er septembre 1943-18 mai 1944. — X. La Corse : 1er juin 1944 — la première armée — XI. Le débarquement en Provence : Toulon — La boucle du Doubs : 20 septembre-22 novembre 1944. — La garde au Rhin. La victoire de Colmar : 23 novembre 1944-10 février 1945. — XII. La 14e D.I. — Donaueschingen-Constance : 19 mars 1945 — le général de Lattre nous quitte — je pars pour l'Indochine.

Aspirant à ma sortie de Saint-Cyr, juillet 1918.

A Saint-Cyr (au dernier rang, deuxième en partant de la gauche) avec le lieutenant Brémond (au centre), actuel directeur du *Progrès de Lyon,* 1917.

Avec les sous-officiers de la 11e compagnie du 5e R.I.C., 1918.

Sous-lieutenant en Allemagne, 1919-1920.

Armée du Levant, au camp de Katma, 28 juin 1920.

Panorama du poste de Nguyen Binh qui domine bien haut le village et la plaine.

Lieutenant, en poste à Nguyen
Binh, août 1924.

A gauche au-dessous du poste le village militaire où logent les tirailleurs mariés.

Le 14 juillet 1924, avec les sous-officiers européens et autochtones.

Le village de Nguyen Binh et la vallée. Au fond la route menant à Cao Bang, en haut à gauche la rivière, août 1924.

A Nguyen Binh, j'entreprends la lecture passionnée de tous les ouvrages écrits sur le Tonkin.

Radeau sur le Mékong à Ban Houei Sai, 1925.

Capitaine, en reconnaissance aux abords de Muong Sing, décembre 1931.

Bonzes de la nouvelle pagode de Houei Sai, 1932.

Commandant le poste de Dinh Lap et délégué administratif, 1935.

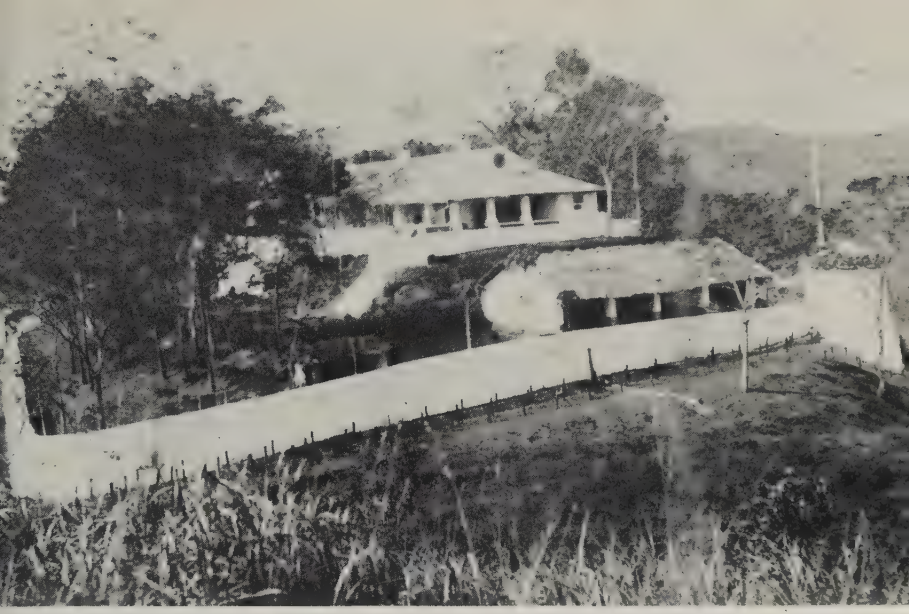

Ma résidence à l'intérieur du poste de Dinh Lap.

Entrée du poste de Dinh Lap.

Entouré des notables de Dinh Lap au moment de mon départ, avril 1937.

« M. Hugues », en mission au Caire, septembre 1939.

RAOUL HUGUES

ENVOYÉ SPÉCIAL DU « TEMPS »

PARIS

Je soussigné Gabremaskal Habtempriam déclare avoir reçu la somme de £ 335.-
Sur cette somme je remettre £. 50.- au Negnazmatch Amdemariam, £. 50.- au Fitaurari Mesfen, le restant sera employé à l'organisation du convoi à la propagande achat de munitions et la transmission du courrier.

Khartoum le 12/10/39

Gabremaskal

50 L.E. = 1.425 Thalers

Reçu la somme de 350 Livres Egyptiennes, sur cette somme je remettrai cent livres à Gerebre hiot le restant sera ainsi employé au mieux: Equipement, convoi guides 100 achat cartouches 50
Déserteurs cent 100 L.E.
Le 12 octobre 1939.
Balambaras Asfaber Gabré-Hiot

100 L.E. = 2.850 Thalers

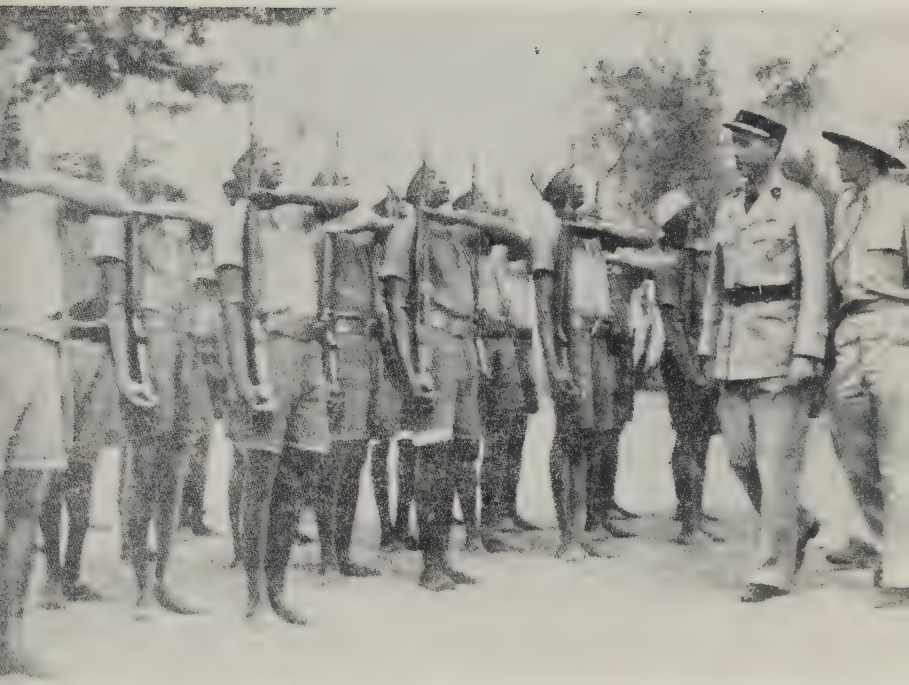

Lieutenant-colonel, en tournée au Sénégal avec le major Keller de l'armée américaine, février 1943 (Collection *Los Angeles Times*).

Colonel, avant l'attaque sur Loechle et l'usine de Kembs, novembre 1944.

Le 10 février 1945, à Mulhouse, le général de Gaulle me fait commandeur de la Légion d'honneur.

En compagnie de M. Billoux, ministre de la Santé, et du général de Lattre, revue des troupes à Constance, juillet 1945.

En Allemagne, avec les officiers du 35e R.I. de Belfort. De profil, le colonel Coué et le colonel de Berchoux.

A Donaueschingen, avec Mme Salan, devant le château de Fürstenberg.

A Constance en août 1945, avec le général Guisan de l'armée suisse et le général de Lattre.

Inauguration du pont provisoire de Germersheim, sur le Rhin, avec le colonel Guisan, fils du général.

L'accueil de Paris, en avril 1945, devant la mairie du XVI[e]

Au cours des adieux de la 14[e] D.I. à l'Insel-Hôtel de Constance, le 1[er] août 1945, entretien avec le général de Lattre de Tassigny. De dos, le colonel de Berchoux.

Au Général Salan, le
vaillant "marsouin", ancien
Commandant de l'ID/9, puis
de ma Chère 14e DI. ressuscitée,
A l'épître de l'Amalgame.
et à l'ami fidèle,
affectueusement
J. de Lattre

HISTOIRE
DE LA
PREMIÈRE ARMÉE
FRANÇAISE
RHIN ET DANUBE

21 Décembre 49

PRÉAMBULE

De passage à Paris au retour d'une permission auprès de ma famille, je suis informé le 15 septembre 1945, que M. Diethelm désire me voir. Je me rends boulevard Saint-Germain en fin de soirée ce même jour.

Le ministre me dit : « Mon général, il faut partir pour l'Indochine. L'amiral d'Argenlieu, sur les instances du général Leclerc, vous demande ; le général Legentilhomme, venu me voir, m'a déclaré que vous étiez le seul à pouvoir faire face au Tonkin à une situation qui s'avère des plus délicates. Je vous demande de partir le plus tôt possible. »

Je reste impassible et réponds : « D'accord. »

Depuis déjà plusieurs semaines il était question de ce départ... mais j'avais demandé à demeurer près de ma femme, grande invalide de guerre et qui attendait un bébé. Je ne voulais pas non plus abandonner ma belle 14e division de F.F.I., magnifique cadeau du général de Lattre... Et puis, après ces guerres, j'aspirais à un peu de repos.

Ainsi il fallait partir. Cela se reproduira chaque fois que l'Indochine sera en péril, et toujours, je partirai, car l'Indochine m'attire. Jeune officier elle m'a formé, j'y ai connu des satisfactions et des joies, et il me semble que j'y ai acquis le meilleur de moi-même sur le plan humain.

Quand je me penche sur mon passé, je ne puis que constater que ce qui m'arrivera par la suite, de bien ou de mal, je le devrai à l'Indochine. Aussi est-ce sur l'Indochine que j'écrirai en premier. N'est-elle pas la source de cet engagement et de ce combat qui m'ont conduit dans les geôles d'un gouvernement d'abandon ?

Qui suis-je ?

« Le général le plus décoré de France », ai-je lu ; un homme décrié souvent, louangé parfois.

Un général, surtout, qui après avoir commandé beaucoup ; et avoir vu, parce que toujours très près de la troupe, tomber tant de braves soldats, s'est maintenu dans une ligne droite, celle de l'honneur et du respect de la parole donnée.

Un général, « soldat perdu », qui opposa, au tribunal formé pour le condamner à mort, un silence absolu, tandis que le procureur en appelait à Dieu pour qu'il n'essuyât pas les larmes de celui contre qui il requerrait la peine irréversible.

Un général qui a passé soixante-seize mois en prison pour en sortir dans sa soixante-dixième année.

CHAPITRE PREMIER

JEUNESSE ET SAINT-CYR

Mes origines sont simples : je suis l'enfant d'une famille modeste, qui avait un peu de bien et était respectée au village. J'ai connu mes grands-parents maternels. Mon grand-père Louis Roucayrols était forgeron ; conseiller municipal, adjoint au maire, il avait fait le tour de France comme compagnon. Ma grand-mère venait d'une famille de fermiers propriétaires d'une jolie ferme à Saint-Germier. C'est dans la maison de mes grands-parents que je suis né, à Roquecourbe, dans le Tarn, le 10 juin 1899.

Érigée en baronnie de 1209 à 1629, la petite cité à demi cachée sous la verdure se trouve à l'une des extrémités de la courbe — d'où son nom de *Roca corba* — d'une rivière capricieuse, l'Agout. Un vieux château la dominait, construit sur la montagne de l'autre côté de l'eau. La cité connut les luttes albigeoises, puis, en plein XVI^e siècle, les guerres de religion et embrassa la Réforme. Le sang coula. Le traité de paix de 1629 mit fin à cette ère de dévastation sauvage et de luttes fratricides où Roquecourbe et les environs avaient joué un rôle et pris une part considérable ; le château a maintenant disparu, le calme est revenu dans les esprits. Il subsiste toutefois deux communautés ayant chacune son église, son temple et son cimetière.

Roquecourbe, chef-lieu de canton, vit aujourd'hui de ses usines de tissage et de bonneterie au bord de sa rivière. Quand nous étions jeunes, au piano, ma mère nous chantait :

« O Roquecourbe, frais vallon
Où l'Agout promène ses ondes,

Douce retraite, qu'il est bon
De savourer ta paix profonde! »

Avec mon frère et ma sœur nous y passions nos vacances, avides de grand air et de nourriture saine que seule la campagne peut dispenser. Nous allions souvent nous baigner à la rivière et la natation n'avait pas de secret pour nous.

J'en viens à mes grands-parents paternels que je n'ai pas connus. Mon père, leur onzième enfant, m'a souvent parlé d'eux.

Mon grand-père Jean-Thomas, né en 1818, était fils de meunier : en épousant Sophie Bertrac, il prit la boulangerie de la grand-rue tout en conservant le moulin que lui avait légué son père, Jean-Baptiste Salan. Ce dernier, mon arrière-grand-père, offrait chaque lundi aux gens du village sans moyens suffisants, le millas, bouillie de maïs préparée en forme de miche que l'on mange en tranches trempées dans du lait sucré. Un des jeunes garçons de l'agglomération ne manquait jamais cette distribution, il s'appelait Émile Combes, Milou en patois. Il était studieux, aimait le latin : des âmes charitables payèrent ses études au petit séminaire de Castres et le poussèrent à l'état ecclésiastique. Sa destinée devait brutalement changer du tout au tout ; il quitta les ordres après une thèse de théologie brillante sur saint Thomas d'Aquin et se lança, vers 1875, dans une politique farouchement anticléricale. Émile Combes devint en mai 1902 président du gouvernement : son action est connue. Ce qui l'est moins, c'est le fait suivant : le 20 novembre 1906 les gendarmes armés de haches se présentèrent devant l'église de Roquecourbe dont le vieux curé, *Moussu lou ritou*, adoré des gens, avait barricadé la porte. A coups violents et répétés une brèche fut ouverte et la maréchaussée pénétra dans l'église en exécution des ordres reçus. Depuis, le trou a été simplement bouché par des planches, mais au-dessus a figuré longtemps cette inscription, en grosses lettres à la peinture blanche : « AU NOM DE LA LIBERTÉ 20 NOVEMBRE 1906!!! » et la carte postale éditée à l'époque mentionnait : Après l'Inventaire! Église de Roquecourbe (Tarn) où fut baptisé Combes.

J'ai assisté au départ des religieuses : tout le monde pleurait et je ne comprenais pas que l'on pût faire à ces femmes admirables pareille misère, les chasser de chez elles pour les envoyer en exil.

J'ai suivi mon père dans ses différents déplacements de fonctionnaire des contributions indirectes. Il a terminé sa carrière administrative comme directeur des octrois et des régies municipales à Nîmes.

De la famille de mon père, qui a compté des prêtres et des religieuses, j'ai connu son frère aîné Albin ; on l'appelait « l'aînat » ; revenu aveugle de la guerre de 1870, il portait la médaille militaire à l'effigie de Napoléon III. Il était très écouté au village et nous faisait réciter *rosa*, la rose. J'ai connu aussi ma tante Héléna, surnommée la perle du village : mariée à un réfugié carliste, elle vivait chez son fils dans un petit village de la province de Tolède, Casarubios del Monte. Ceci m'a permis de passer là-bas d'agréables vacances et de revenir souvent chez mes cousins Arroniz de Madrid.

Ma mère était une sainte femme qui, dans les débuts de la carrière de mon père, avec de modestes émoluments, nous a fort bien élevés et soignés. Nous étions trois : moi, l'aîné, mon frère cadet Georges (plus tard docteur Salan, ancien chef des maquis Gard-Lozère, déporté, commandeur de la Légion d'honneur) et ma sœur, déjà excellente musicienne, élève du conservatoire de musique de Nîmes. Elle devait mourir, au début de 1919, de la grippe espagnole.

Je vécus dans une atmosphère familiale sereine. J'allai à l'école primaire, à Alès ; j'entrai ensuite en septième au lycée de Nîmes, pour poursuivre mes études jusqu'à la classe de préparation à l'École spéciale militaire.

CHAPITRE II

LE FRONT

Reçu au concours de 1917 pour Saint-Cyr, je demande l'infanterie coloniale (cette arme de tous les sacrifices, me dira plus tard le président Herriot devant le monument aux Morts de Montluzin), et, le 2 août 1917, je contracte un engagement pour la durée de la guerre. Le 25 juillet 1918, je quitte l'École ; je fais partie de la promotion La Fayette et suis aspirant au 5e régiment d'infanterie coloniale dont la garnison normale est Lyon, caserne Seurin.

Je rejoins sans tarder le centre d'instruction divisionnaire dont dépend cette unité, et, au début d'août, je prends le commandement d'une section à la 11e compagnie.

Du 22 août au 19 octobre 1918, la 15e division d'infanterie coloniale dont relève mon unité est mise « en attente » dans la région de Sommedieu (Meuse). Elle sera, le 12 septembre, appelée à participer à la réduction du saillant de Saint-Mihiel.

Partie à l'attaque par les Éparges, remarquablement épaulée par la 26e D.I.U.S. qui se battra fort bien, mon unité fait une marche d'approche ; l'ennemi évacue ses positions : nos pertes au régiment sont de vingt-deux blessés. Certes, je n'ai eu à faire qu'une simple progression, ma section en ordre derrière moi, mais je suis fier d'avoir foulé cette terre appelée à témoigner d'un sang héroïque. Tel fut mon premier contact avec le combat. J'avais pu apprécier le comportement de mes hommes et leur connaissance remarquable de ce terrain impossible de Verdun. Avec quelle joie dès la sortie de la tranchée l'élan avait été donné! Elle fut malheureusement assombrie par nos morts des derniers jours.

Le 19 octobre, nous quittons nos cantonnements pour nous porter sur la rive gauche de la Meuse. La longue marche commence. Je rejoins les lignes de combat.

Nous partons au petit jour pour Verdun. La route... La pause classique... Le chef de bataillon à cheval passe et fait rectifier les faisceaux mal alignés, des hommes grognent. Puis c'est la « roulante »... et la marche reprend. Elle ne s'arrête pas, nous contournons Verdun. C'est la nuit. Une pluie fine tombe ; bientôt nous piétinons dans la boue. Où allons-nous, quand nous arrêterons-nous ? Chef de section, j'ai dix-neuf ans ; mes hommes en ont trente en moyenne, mais ils me respectent et m'écoutent. Seulement, quand pourrons-nous fermer un peu les yeux ? Comme des fantômes nous glissons : c'est la longue traînée des pieds moulus, chaque ombre heurte celle qui la précède et les casques se cognent et donnent une vie à cet immense corps sans pensée. Nous marchons, attirés involontairement par ceux qui sont devant nous. Et tout d'un coup, un ancien du Chemin des Dames se met à fredonner :

C'est à Craonne sur le plateau
Que nous irons lutter.
Adieu la vie, adieu l'Amour,
Adieu toutes les femmes.
C'est dégoûtant de voir
Sur les grands boulevards
Un tas de gens qui font la foire.
Si pour eux la vie est rose
Pour nous c'est pas la mêm' chose.
Et là-bas sous la pluie qui tombe
Les petits fantassins viennent chercher leur tombe.
C'est à Craonne sur le plateau
Qu'on va laisser sa peau.

La colonne rompt le silence et reprend le refrain :

C'est à Craonne sur le plateau
Qu'on va laisser sa peau.

Le grand murmure donne une vie à ceux qui vont peut-être la perdre demain. Ces hommes marchent vers le combat ; ils le savent, ils l'acceptent, et leur chant n'a rien de séditieux.

C'est la longue complainte du fantassin, de celui qui sait mourir. Le don de soi, ces hommes s'y sentaient prédestinés! Cette génération est allée de toute son âme vers ceux qui lui enseignaient la valeur du sacrifice! « Sacrifice, ô toi seul peut-être es la vertu », écrivait Vigny.

Regroupés au bois Bourru, à l'ouest de Verdun, vers 15 heures, après vingt-cinq kilomètres péniblement effectués à travers un terrain apocalyptique, il nous faut repartir deux heures plus tard. Ça ronchonne, mais les hommes mettent sac au dos. Nous devons relever dans la nuit même un régiment américain au bois des Forges. C'est dans les conditions que je viens de décrire, sur le sol à peine reconquis de la côte de l'Oie et du Mort-Homme, que, par des chemins affreux entrecoupés de tranchées où par moments les hommes exténués s'effondrent, nous arrivons le 20 au petit jour sur les emplacements désignés.

Nous enfonçons dans la boue... et pourtant il n'y a pas de traînards.

Notre secteur est assez calme, à part quelques bombardements à obus toxiques. Vers la fin du mois, des bruits d'offensive se précisent. Nous en serons, et la pénible nuit est bien vite oubliée. En effet, le 3 novembre, alertés à 20 heures nous partons ; mais les unités chargées de prendre les têtes de pont n'y ont pas réussi ; la résistance allemande cause des pertes jusque dans notre section. Heureusement, les Américains, le 5 novembre, réussissent à passer la Meuse ; toutefois, l'attaque sur notre droite, prononcée par le 2e colonial, régiment de la division, échoue. Je suis envoyé en renfort avec ma compagnie sur la route d'Haraumont en direction de Peuvillers. Le 9 novembre, mon bataillon prend l'avant-garde du mouvement qui se déclenche à la suite d'heureuses attaques des Américains à notre gauche. Accueillis par de solides tirs de mitrailleuses qui partent des abords de la route Montmédy-Verdun, nous gagnons péniblement la crête, puis, par bonds, couverts par notre artillerie, nous parvenons à la route nationale entre Peuvillers et Damvillers. Le talus est élevé. Je donne tout de suite la consigne de creuser des trous de tirailleurs pour pouvoir passer la nuit sans trop de casse ; ça tire beaucoup. Le 10 novembre au matin, l'ordre est transmis de déboucher, mais devant un feu violent de mitrailleuses et un tir de barrage parfaitement réglé, nous sommes cloués sur notre talus. Les Américains du 128e,

établis à notre hauteur et qui ont subi de fortes pertes, sont le nez contre terre. Vers la fin de la journée les tirs se calment ; il m'est prescrit d'envoyer une patrouille dans les bois qui nous font face : un seul homme en reviendra après l'armistice.

Le 10 dans la nuit, ordre nous parvient d'attaquer le 11 le bois des Montruts à deux cents mètres à l'est : les mesures sont prises. Je suis assez inquiet quand même, mais confiant dans l'astuce de mes hommes et dans leur solidité. A 6 h 30, ce 11 novembre, de bouche à oreille, « faites passer », alors que tout allait se déclencher, le bruit se répand de ne plus bouger. La nouvelle de la conclusion de l'armistice nous surprend ; nous n'osons pas y croire, d'autant plus que les tirs d'artillerie ont repris. Les artilleurs vident leurs caissons et nous supportons malheureusement des pertes bien que nous nous terrions dans nos trous.

A 11 heures pourtant, les clairons sonnent le « cessez-le-feu », d'un bond nous sommes sur la route et nous nous étreignons.

La Grande Guerre a pris fin pour nous sur une route nationale. Je fais le bilan de mes pertes, il est lourd. Des quarante-quatre hommes partis le 19 octobre, il n'en reste que vingt-huit.

La musique américaine joue *la Marseillaise* et le *Star spangled banner*, leur hymne ; les soldats américains se mêlent à nous ; ces braves gars sont arrivés à temps pour nous aider ! Jusqu'à midi, c'est la grande joie et le 12, nous quittons l'armée américaine pour aller planter nos drapeaux sur le Rhin.

Nous l'avons bien mérité après ces pénibles journées supportées avec un courage extraordinaire !

J'ai eu l'honneur d'être là, sur la ligne de feu, le 11 novembre 1918, ce sera la plus grande fierté de ma vie, j'en garderai la marque profonde pendant toute mon existence militaire ; cette formation d'honneur et de vertu me guidera et me soutiendra dans les durs moments que je connaîtrai au cours des longues années que je passerai au service de mon pays.

Le soldat de 14-18 était un grand bonhomme, moi, son cadet, je me mets au garde-à-vous devant lui et je le salue.

APRÈS L'ARMISTICE DE 1918 : LE LEVANT, LE VAL-DE-GRACE

Je reste en Allemagne, où la vie est agréable, jusqu'au 7 mai 1919, date à laquelle je suis rappelé à l'école de Saint-Cyr pour parfaire ma formation militaire. En fait, réunis avec les promotions de la Croix du drapeau, de la Grande revanche, de l'Amitié américaine, nous serons peu à l'école mais beaucoup à Paris. Nous participons à toutes les festivités, mais aussi aux grands actes nationaux, et formons la haie à la Galerie des glaces pour la signature du traité de Versailles, le 28 juin 1919. Clemenceau, suivi de Mandel, vient à l'École nous apporter le salut de la patrie et honorer la mémoire de nos morts si nombreux.

Notre séjour, après l'éclatante revue du 14 juillet 1919, se termine par un grand Triomphe dont le commandant de l'École se souviendra longtemps. Le 14 septembre, après notre promotion au grade de sous-lieutenant, nous quittons Saint-Cyr pour nos régiments respectifs et je retrouve à Lyon le vieux et noble 5e colonial. Pas pour longtemps... je quitte en effet ma garnison d'origine pour rejoindre à Landau, en Allemagne, le premier des régiments d'infanterie, le glorieux régiment d'infanterie coloniale du Maroc, à la double fourragère rouge et verte. Mais très vite, je me lasse de cette existence en occupation et je demande à partir pour le Levant où l'on se bat.

Ainsi, le 18 juin 1920, je débarque à Beyrouth pour prendre le train à crémaillère qui par l'Anti-Liban me conduit à Baalbek, véritable émerveillement, quand, au lever du soleil, ces vieilles pierres prennent une patine qui en rehausse la splendeur. Par le rail, nous remontons vers Alep en passant par Homs ; là, vestiges des Croisades, *gesta Dei per Francos*, se dressent en châteaux forts, les kraks, qui marquent toujours l'emplacement du royaume chrétien. Ce voyage enchanteur aboutit au camp de Katma, un camp lépreux au nord d'Alep où, installé sous la tente, j'ai droit à un lit constitué de caisses en bois accouplées. Cela est d'autant plus facilement accepté que, dans les jours qui viennent, je reçois le commandement du poste de Radjou, à la frontière turque ; il est situé sur la voie ferrée du *Bagdad Bahn*, le chemin de fer construit par les Allemands. Je reste neuf mois enfermé avec cent cinquante Sénégalais, attaqué presque

chaque mois. Une colonne vient tous les trois ou quatre mois nous apporter, avec un renfort momentané, du ravitaillement, du courrier. Nous pouvons alors dormir tout à notre aise. Je reconnais qu'il est pénible de passer neuf mois dans ces conditions, mais quelle riche formation! On est tellement près de ses hommes et de leurs misères physiques! Il n'y a pas de médecin ; comme médicament : la quinine. Le travail journalier de mise en défense du poste nous absorbe, les pierres de la caserne turque d'en face y passeront toutes ainsi que les traverses laissées là par les ouvriers qui construisirent la voie. Aucune vie aux alentours, sinon le sifflement des balles ennemies. Nous répondons par nos tirs nourris de mitrailleuses et le calme revient. Mais quelles nuits magnifiques! Le ciel est d'un bleu de mer profonde, éclatant d'étoiles. Pas de lecture... le cerveau se repose ; mais l'œil, l'oreille sont constamment en éveil. C'est là que je vois passer le lamentable exode des Arméniens venant d'Alexandrette.

Si les nuits sont belles, le paysage de Radjou est sinistre ; et lorsque je suis relevé en mai 1921 pour les grands espaces, la Djézireh, je bondis de joie! Je suis désigné comme adjoint au chef de bataillon de marche du 17e régiment de tirailleurs sénégalais qui doit faire partie de la colonne de secours de Déir ez-Zor, sur l'Euphrate. Mon vieux et fidèle ami le sous-lieutenant Robert Darcy se porte volontaire pour nous accompagner.

Nous partons le 23 septembre 1921 pour arriver le 12 octobre suivant devant le « Couvent fortifié » (c'est la traduction de Déir ez-Zor) où la mission militaire française avait vécu des moments difficiles. Déir ez-Zor est une fort belle oasis à l'entrée de la Djézireh. Mais pour y arriver combien avons-nous dû marcher! Quelles scènes pénibles j'ai vécues! Nos braves Sénégalais par une chaleur torride mourant de soif dans le sable! Le mirage faisant apparaître l'eau que l'on n'atteignait qu'en fin de journée, les nuits au carré, où l'Européen dormait peu, veillant sur sa troupe exsangue... Les « flancs-gardes » étaient exténuantes! Nous devions partir bien avant la colonne pour arriver après elle et pitonner sur un sol qui brûlait nos pieds. Quand nous étions désignés pour l'avant-garde nous ne voyions que la piste s'étirant tel un ruban qui paraissait sans fin. Que de souffrances physiques! Mais combien nous fûmes payés par l'accueil de nos camarades

enfermés depuis de si nombreuses semaines, par cette verdeur de l'oasis, par la beauté de ses jardins, par la gentillesse de ses habitants enfin libérés de la peur! Le raki était frais! qu'il était bon de se reposer!

Après une semaine de détente, pour donner de l'air au terrain d'aviation de Déir ez-Zor où les avions avaient flambé avant notre arrivée, le commandement, bien que mal renseigné sur les possibilités de l'adversaire, décida de franchir l'Euphrate. La colonne tomba dans une embuscade remarquablement montée. Ce fut le combat d'Accham du 24 octobre 1921. L'avant-garde de cavalerie fut surprise sur ses arrières et nous sur le flanc droit : mauvaise journée, grosses pertes en officiers et en hommes. Quand je relis l'ordre d'opérations avec son paragraphe « renseignement », je dois reconnaître que je ne puis comprendre pareille légèreté. J'en tirerai du reste une leçon pour la suite, et le souvenir de la colonne de Déir ez-Zor, avec ses conséquences graves, m'inspirera toujours la prudence et je mesurerai nos possibilités, après avoir jaugé l'adversaire que l'on n'a pas le droit de sous-estimer.

Dans l'après-midi, nous réussîmes, à force de prodiges de bravoure, à redresser la situation. Je fus grièvement blessé au cours du combat, en fin de soirée, et fait chevalier de la Légion d'honneur alors que je portais encore mes galons de sous-lieutenant. Le général Gouraud vint à l'hôpital d'Alep m'en remettre les insignes. Opéré, l'artère axillaire sectionnée, le bras droit inerte, je fus évacué sur Toulon.

Après quelques jours passés à l'hôpital maritime Sainte-Anne, je fus envoyé en congé à la fin de janvier 1922, puis dirigé au mois d'octobre de la même année sur l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. Là je reçus les soins que nécessitait la paralysie de mon bras droit, tout en assurant un léger service à la caserne Lourcine, boulevard de Port-Royal, au 23e régiment d'infanterie coloniale.

Les vieux officiers y parlaient beaucoup de l'Indochine, de son peuple mystérieux et attirant, de la culture des lettrés ; je profitais des nombreux moments de liberté dont je disposais pour me mêler à mes anciens camarades de classe, pour la plupart étudiants dans les différentes facultés et tout particulièrement à ceux entrés à l'École coloniale qui avaient choisi l'administration des services civils destinés essentiellement à l'Indochine. Ils me faisaient part de leurs études

et je fus conduit à lire un grand nombre d'ouvrages sur ce pays. Je m'y intéressai si profondément que j'envisageai un moment de me présenter au concours d'administrateur adjoint des services civils, lorsque, le 2 janvier 1924, j'appris par le *Journal officiel*, ma désignation pour l'Indochine.

Le 10 mars, j'embarquai à Marseille sur le *Compiègne*...

CHAPITRE III

LE VOYAGE — L'INDOCHINE (1924-1937)

Le voyage, surtout pour celui qui le fait la première fois, est enchanteur. L'arrivée dans la petite île de Penang, véritable jardin flottant sur la côte Est malaise, m'a donné une impression de beauté rarement ressentie ailleurs. C'est pour moi le premier éclatement tropical, le feu d'artifice en vert des palmiers dans le ciel chaud.

Puis, Ceylan, au paysage luxuriant, Kandy où je prends contact avec le monde bouddhique. Que les lataniers ont fière allure! Ils dominent un lac aux eaux sombres égayées par la symphonie blanc et rose des fleurs des nénuphars. Le pic d'Adam dresse sa silhouette dans le lointain. La tradition veut que Bouddha, avant de partir pour l'éternité, y laissa la trace de son pied.

Voici Saigon. Nous avons remonté la rivière avec ses méandres, et souvent aperçu les clochers de la cathédrale avant d'aboutir au quai. Ici tout est plat, tout est dans l'eau. C'est une grande ville provinciale où les amiraux ont vu large et ont laissé sa place à la verdure.

Dans l'après-midi, après m'être promené en ville le matin, je vais à l'état-major où j'apprends que je suis affecté au Tonkin. J'en suis tout heureux, car l'atmosphère de Saigon ne m'attirait pas.

Je débarque à Haiphong le 15 avril, après cinq semaines d'une traversée agréable. Une enveloppe officielle m'attend. Je suis appelé à servir au poste de Nguyen Binh, deuxième territoire militaire, à la 9e compagnie du 3e régiment de tirailleurs tonkinois. Je passe à Hanoi, d'où je pars pour Bac Ninh, où se trouve la portion centrale de mon régiment.

Je me présente à mon colonel, le colonel Roussel, et je suis pris en charge par son chef de cabinet, le capitaine d'Ornano, qui me reçoit en grand seigneur corse. Il règne dans ce centre une atmosphère sympathique. Le 5e étranger d'infanterie qui tient ses quartiers dans la ville toute proche, Dap Cau, jumelle de Bac Ninh, entretient les meilleures relations avec les coloniaux. J'apprécie tout particulièrement cette chaude camaraderie et je m'en souviendrai souvent plus tard dans mes commandements.

Je quitte Bac Ninh par le train, pour Langson. Arrivé le soir même, je loge à l'*Hôtel des trois maréchaux*, ainsi nommé en souvenir de Joffre, Gallieni et Lyautey. Le lendemain par la route, je traverse Dong Dang, Nacham, That Ké et Dong Ké.

Ces noms ont pris depuis une résonance douloureuse, alors qu'en ce mois d'avril 1924, la joie rayonnait autour des postes. Ceux-ci faisaient un excellent travail et maintenaient l'amitié avec les populations qu'ils protégeaient des pirates chinois.

J'arrive en fin de soirée à Cao Bang. C'est avant tout un centre militaire de tradition qui vit pour beaucoup du trafic de l'étain venant des mines de Tinh Tuc et de Beausite. On y trouve une colonie chinoise de transporteurs et un milieu annamite d'ouvriers et d'artisans.

La contrée est en majorité habitée par des tribus de race « thô » ; ce sont des gens de région d'altitude moyenne, issus du rameau thaï que l'on retrouve sur toute la bordure méridionale de l'ancien Empire chinois.

Je prends contact avec le chef de bataillon Carles, chef du territoire ; je dîne chez lui et couche à l'hôtel chinois. Le lendemain, au petit jour, en voiture conduite par un commerçant chinois, je pars pour Nguyen Binh, à cinquante kilomètres du chef-lieu. A mon arrivée au poste qui domine bien haut le village et la plaine, je suis accueilli par le capitaine Garin, mon nouveau chef. Il assume en plus du commandement de la compagnie les fonctions de délégué administratif, le sous-préfet en somme, de cette région très diverse où se mêlent les montagnards Man Coc, sinisants aux pompons rouges et aux beaux colliers d'argent, les Thôs, race majeure, les Annamites encore assez nombreux, et les Chinois.

Les calcaires rehaussent la beauté de la plaine, la montagne

domine avec des creux où le génie des Thôs a fait naître de petites rizières irriguées avec art.

Mon arrivée à la compagnie est bien accueillie par les sous-officiers et par la troupe. Je me verrai confier quelques fonctions administratives et m'occuperai en particulier du recrutement du personnel pour les mines d'étain, car Tinh Tuc et Beausite font partie de notre territoire. Ce sont mes débuts dans l'administration coloniale. Je ne la quitterai pas avant 1937.

J'entreprends la lecture passionnée de tous les ouvrages que les gouverneurs et les militaires ont écrits sur le Tonkin. La bibliothèque du cercle en contient un grand nombre. Je m'occupe aussi des écoles ; j'entretiendrai les meilleurs rapports avec le directeur annamite qui en a la charge. Je commencerai même avec lui l'étude de la langue et il me parlera beaucoup de sa race. Je suis de très près mes tirailleurs annamites et visite souvent leurs nombreuses familles. Pendant les quelques mois que je passerai là ce sera mon initiation à ce peuple. J'ai noté sur mes carnets :

« ANNAMITE — simple, agile, très adroit, intelligence très alerte, s'adapte très vite, observateur, psychologue, cherche à s'instruire. Culte de la famille. Discret dans son comportement. Dureté de cœur, égoïste, orgueilleux, joueur. A tendance à réclamer facilement. Bien qu'il soit discipliné, il faut le tenir. »

Je quitte très souvent le poste et pars inspecter le pays avec un détachement léger ; sans gros bagages, je trouverai toujours un gîte et de quoi manger, mes hommes sont ingénieux.

Au cours de mes conversations avec les anciens, le nom de Gallieni est souvent prononcé ; ils lui vouent un véritable culte. Je recueille tout ce qui a été écrit sur cet homme surprenant, exceptionnel. Ce colonial aux dimensions immenses, c'est le « Monsieur d'ici » avant tout, et ma moisson me récompense. J'entre dans son enseignement, je vis chaque jour plus intensément ce passé extraordinaire qui m'exalte. J'ai la chance de tomber sur *Trois colonnes au Tonkin* (1894-1895), ouvrage que je considère comme la projection lumineuse de sa doctrine coloniale et où jaillit le sens de son génie humanitaire. Je l'ai toujours conservé.

Lorsque Gallieni prépare et dirige ces colonnes, il est colonel et commande l'ensemble des premier et deuxième territoires

militaires (Monkay et Langson) ; il réside à Langson, centre du deuxième territoire, qui englobe la région de Cao Bang.

Puisées dans cet ouvrage, je veux présenter ici les idées maîtresses de sa doctrine :

« Rien ne doit être plus souple, plus élastique, que l'organisation d'un pays dont l'évolution s'opère sous l'impulsion des agents énergiques que la civilisation et la colonisation européennes mettent en œuvre.

« A toute évolution politique et économique doit correspondre une évolution administrative. Il faut nous rappeler que dans les luttes coloniales nous ne devons détruire qu'à la dernière extrémité et, dans ce cas encore, ne ruiner que pour mieux bâtir. L'officier colonial ne doit pas perdre de vue que son premier soin, la soumission des habitants obtenue, sera de reconstruire le village, d'y créer un marché et d'y établir une école. Il doit donc éviter avec le plus grand soin toute destruction inutile. »

« On ne gagne du terrain en avant qu'après avoir complètement organisé celui qui est en arrière.

« C'est la méthode de la tache d'huile. »

« Les commandants territoriaux devront comprendre leur rôle administratif de la façon la moins formaliste. Les règlements, surtout aux colonies et en matière économique, ne posent jamais que des formules générales. Nos administrateurs et officiers doivent défendre, au nom du bon sens, les intérêts qui leur sont confiés, et non les combattre au nom du règlement. »

« Le soldat se montre d'abord soldat, puis, la paix obtenue, il dépose les armes ; il devient administrateur. En intéressant ainsi le soldat à notre œuvre dans le pays, on finit par l'intéresser au pays lui-même. Il devient un des plus sérieux éléments de la petite colonisation, complément indispensable de la grande. »

Entre le sous-lieutenant Gallieni, défenseur de la maison des dernières cartouches à Bazeilles, et le général Gallieni rappelé à l'activité en 1914, gouverneur militaire et défenseur de Paris (« J'ai reçu mandat de défendre Paris... ce mandat je le remplirai jusqu'au bout »), Gallieni, le « colonial », a pris place dans la cohorte des hommes illustres de notre pays.

Son élève, son disciple, fut Lyautey qui, dans des ouvrages remarquables, a dit tout ce qu'il devait à son maître.

Deux géants s'étaient rencontrés au Tonkin pour le plus grand bien de la France.

Au cours des longues soirées de l'hiver de la haute région, je travaillerai à une étude : *Sur l'histoire de l'Indochine française jusqu'à la fin de la conquête proprement dite.* Elle est tirée des recueils, livres et documents que j'ai exploités. Je pense qu'elle vaut la peine d'être donnée en annexe, c'est pourquoi je l'y fais figurer.

Mais l'homme propose et Dieu dispose. Un soir, au début du mois de décembre, arrive un télégramme. On me prie de faire connaître : suis-je ou non volontaire pour le poste malsain de Muong Sing dans le Haut-Laos ? Je me précipite sur mes cartes, je découvre Muong Sing, au bout de l'Indochine ; tout en haut, au nord-ouest, près de l'entrée du Mékong sur le territoire indochinois. Très loin.

Ma réaction est rapide et nette : oui.

Mon capitaine veut bien appuyer ma réponse affirmative par des considérations élogieuses, et je suis désigné comme délégué administratif à Muong Sing, servant hors cadres à titre civil ; il ne s'y trouve pas de militaire. Je dépendrai directement du résident supérieur à Vientiane et de son chef de la province du Haut-Mékong.

Les préparatifs de départ sont vite réglés, et, le 14 décembre 1924, non sans regrets, mais séduit par l'attrait d'une vie nouvelle, je quitte Nguyen Binh où j'aurai beaucoup appris.

CHAPITRE IV

LE LAOS — LE HAUT-MÉKONG

Je passe quelques jours à Hanoi pour parfaire mon équipement et, par le train, je gagne Vinh où je trouve une voiture de location qui veut bien me conduire à Thakhek sur le Mékong, pour me permettre de rejoindre Vientiane.

Un fait important est à signaler au cours de ce voyage de Vinh à Thakhek. Dans ma voiture voyagent également deux Français, peu loquaces au départ. Je leur rendrai un petit service au bungalow de Napé, car le gérant, un vieux légionnaire, ne voulait pas d'eux ; c'est le 24 décembre, après quelques mots gentils, il accepte de les loger.

Ce n'est que le lendemain, sur la route vers le Mékong, qu'ils m'avouent être inspecteurs de la sûreté et se rendre à Vientiane pour assurer la protection du gouverneur général Merlin. J'apprends qu'en ce début de décembre, M. Merlin, reçu à Canton, a été l'objet d'un attentat à la bombe. Événement inouï, disent-ils, dont l'auteur serait un certain Nguyen Ai Quoc. Ils le dépeignent comme un révolutionnaire relevant de la Troisième Internationale, qui participe activement à la révolution communiste mondiale avec le soutien de l'U.R.S.S. Mes deux inspecteurs sont, entre autres, chargés de trouver, dans les milieux annamites, une petite brochure sur la préparation de la révolution chez le peuple, rédigée par ce même Nguyen Ai Quoc, *Le procès de la colonisation française.*

Étrange coïncidence que ce nom soit prononcé devant moi... plus tard en effet Nguyen Ai Quoc prendra le nom de Hô Chi Minh.

Le Mékong apparaît en fin de journée, sous un coucher

de soleil magnifique auquel le rouge des flamboyants redonne de l'ardeur : des tons violets et rouille recouvrent les eaux du fleuve large et majestueux. Le Mékong, en fait, par la masse de ses eaux et son cours de 4 600 kilomètres est l'un des quatre grands fleuves de l'Asie.

Je monte sur la chaloupe qui fait le service dans ce bief calme. C'est un petit bateau fort encombré : gens et animaux, volailles et cochons dans des nasses en bambous, sont entassés. C'est très pittoresque.

Nous partons le lendemain au lever du soleil ; l'odeur des frangipaniers, dont les arbres emplissent les jardins qui bordent la berge, vient jusqu'à nous. Leurs fleurs roses et leurs fleurs blanches sont un émerveillement sous le soleil qui se lève, leur parfum est pénétrant. Le Mékong est ici plein de poésie.

Le voyage dure trois jours jusqu'à Vientiane où je passerai une longue semaine. Petite ville, capitale administrative avant tout. Le Laotien y cède la place à l'Annamite, au Chinois, à l'Indien ; il vit chez lui dans les villages alentour, près du Tat Luang, stupa qui contient des reliques vénérées du Bouddha.

Je serai admirablement reçu par les fonctionnaires de la résidence et de la province qui constituent la majorité des Européens, et sont éminemment sympathiques. La vie me semble plus facile ici qu'au Tonkin d'où je viens.

Le gouverneur général Merlin dont on attend la visite a provoqué la venue au chef-lieu d'un grand nombre d'administrateurs, ce qui me permet de faire la connaissance d'hommes exceptionnels comme les résidents Thiébault et Vitry. Ils connaissent à fond ce pays et ses habitants.

A Vientiane je rencontrerai le prince Pethsarat, « le Radjah au diamant », inspecteur des Affaires indigènes, et son frère le prince Souvana Phouma, premier ministre actuel, fiancé à une jeune fille jolie et sympathique, Aline Allard, aujourd'hui princesse Souvana Phouma. Le père de cette dernière, M. Allard, connaît remarquablement la région. Par lui j'apprendrai l'existence en forêt d'une grotte qu'entoure une clairière dite « Vang Sang », réunion des éléphants. Avec deux jeunes camarades nous partons à sa découverte sur les données de M Allard qui est notre hôte. Notre curiosité nous récompense : si nous ne trouvons pas des squelettes d'éléphants (« est-ce que les éléphants se cachent pour mourir ? »), la grotte par contre est un véritable sanctuaire : d'im-

menses statues de Bouddhas de grès rose, avec tout un amoncellement de petites statues dans des attitudes diverses. Le royaume d'Angkor est venu jusque-là.

J'assisterai ensuite à la grande procession des éléphants ; le roi de Louang Prabang, venu rendre hommage au gouverneur général, a belle allure, sous son palanquin fixé sur le dos d'une bête énorme qui progresse d'un pas lent et rythmé.

Chez M. Bosc, résident supérieur, la cérémonie du *Basi* est charmante. Les jeunes femmes qui formaient cortège au roi sont belles, elles ont des fleurs de frangipaniers dans le chignon qui descend élégamment sur la nuque. Les écharpes cachent les seins, mais laissent voir le nombril ; le *sinh*, jupe aux fils d'argent et d'or, enserre les hanches. Les pieds sont nus dans des sandales, la démarche est alanguie. Boucles d'oreille, bracelets de poignets, bracelets de pieds complètent cette tenue ; beaucoup de ces bijoux sont en or, d'autres en argent. Elles rient, elles jacassent et se moquent de notre allure guindée sous ce casque colonial genre cloche à citrouille.

Le silence se fait pour le *basi*, cérémonie où l'on offre du bonheur à celui qu'on reçoit, en lui souhaitant toute sorte de félicité. Les jeunes femmes qui portent de jolis paniers, faits de stick-lac, recouvert d'une couche de feuilles d'or léger, les déposent devant nous, puis prennent des fleurs et des fils de coton, vont à genoux vers nous, mettent les fleurs à nos pieds et nous entourent les poignets de ces fils de coton en murmurant des souhaits aimables et souvent pleins d'humour. Elles vont ainsi de l'un à l'autre. C'est charmant.

J'aurai ensuite l'occasion d'être reçu à déjeuner par Sa Majesté Sisavang Vong, éminemment respecté par son peuple, grand ami de la France où il a passé quelques années à l'École coloniale. Nous nous comprendrons remarquablement et deviendrons des amis.

Ce royaume du Million d'éléphants et du parasol blanc m'attire et c'est avec grande joie que je quitterai Vientiane pour Louang Prabang. Car à cette époque, Vientiane et les provinces du Sud sont d'administration directe du type colonial ; le royaume de Louang Prabang, lui, est protectorat.

La remontée du fleuve se fait sur pirogue à perches, en convoi de quatre pirogues. Elles sont creusées dans un seul

tronc d'arbre ; celle qui m'est impartie est relativement confortable ; d'un mètre à 1,20 m de large sur 60 centimètres de creux et une dizaine de mètres de long. Mon habitat est simple : des planches recouvrant le creux, une natte, une moustiquaire, le tout ainsi que les bagages, est protégé par des roufs de bambous qui enserrent des feuilles de lataniers.

Quatre percheurs se trouvent à l'avant qui est plat ; un barreur, chef de pirogue, est à l'arrière ; il domine et dispose d'une haute rame. Les percheurs font effort sur la berge en courant le long de la barque ; courbés, ils se redressent dans un geste élégant, portant la perche à bout de bras au-dessus d'eux pour revenir à l'avant, et recommencer, ceci pendant de longues heures. La pirogue ruisselle de l'eau ainsi soulevée ; très souvent l'effort est scandé par le barreur.

Ce convoi, appelé courrier régulier, part ainsi chaque semaine, il transporte les lettres, les sacs postaux, le ravitaillement des résidences et des comptoirs.

Le fleuve a changé d'aspect ; il me semble maintenant hostile et la navigation est pleine de pièges. Très resserré par moments (soixante à quatre-vingts mètres) ses berges se hérissent de touffes de bambous, de rochers à bords coupants, limés par les eaux ; le Mékong, en amont de Vientiane, promet du sport à ceux qui le remontent aux basses eaux. Et l'on mettra beaucoup de temps car le courant est rapide ; par endroits, les berges ne permettent pas le service de la perche, et il faudra donc ramer contre un courant de cinq à six nœuds. Il y a pourtant de belles échappées, des spectacles de cônes granitiques roses et d'orgues basaltiques ; les rapides relativement nombreux apportent de l'animation.

Nous passons d'abord à Pak Lay sur la rive droite, délégation du royaume de Louang Prabang ; en amont de Pak Lay le rapide Tha Deua, impressionnant avec ses hauts rochers qui encombrent la berge et le lit du fleuve, et sa forte dénivellation, nous arrête deux jours. Il faut délester les pirogues et les haler à la corde. Tout le monde tire. A peine sorti du rapide de Tha Deua, le rapide de Keng Luong, le terrible, se présente à notre vue ; le fleuve gronde littéralement. La même scène recommence.

C'est ici, à dix-neuf cents kilomètres de la mer, que le 17 juillet 1910, le général de Beylié, le médecin-colonel Rouffiandis et des matelots trouvèrent la mort, enfouis sous les eaux terriblement profondes, dans le naufrage de l'ancienne canon-

nière *La Grandière*. On ne retrouva rien. La coque disloquée disparut dans le gouffre où la légende veut que les poissons, appelés *Pa Leum*, mangent les cadavres ; le Laotien refuse en général de goûter à leur chair ; c'est un poisson énorme et laid. En arrivant à cet endroit, on se sent angoissé.

Une plaque scellée tout en haut des rochers rappelle ce drame.

Comment se passe le voyage? C'est bien simple. Les jours s'écoulent lentement, je lis beaucoup et j'apprends le laotien, parlant souvent avec mes piroguiers. Le spectacle est sans changement, mais l'on va du calme à la violence ; cela donne de l'attrait.

L'épaisseur des arbres est impressionnante, tout est silence et augmente la solitude. Souvent dans cette brousse intouchable on voit surgir des gibbons, ces jolis singes au pelage chatoyant. Véritables acrobates aériens, d'une souplesse inimaginable, ils bondissent de touffe en touffe de bambous. Le bambou se plie à peine et ils ressautent, c'est prodigieux pour des mammifères ; leurs cris sont curieux. Ces gentilles bêtes à la forme élancée, sans queue, marchent sur leurs pattes de derrière dans une allure de boxeur. Ce sont des compagnons de voyage charmants qui nous suivent et viennent sur le bord de l'eau manger les cacahuètes que nous déposons. Ils boivent avec un geste élégant de la patte et ne sont pas si loin physiquement des premiers hommes tels qu'on nous les a dépeints et dessinés dans nos manuels de petite classe.

On rencontre très peu d'oiseaux, sinon quelques charognards au vol lourd, à l'aspect horrible, qui dévorent les carcasses d'animaux morts de soif avant d'avoir pu atteindre le bord de l'eau.

Le soir, à l'étape, sur le sable, quelquefois dans un village, les piroguiers à qui j'ai acheté un peu d'alcool et des poulets, se mettent à chanter en s'accompagnant du *Khen*, orgue à bouche formé d'une série de bambous de diamètre et de longueur divers. Leurs chants sont en général sur le mode égrillard qui appelle la répartie des filles descendues à nos côtés.

Tout bien considéré, les heures ne sont pas longues... après tout, pourquoi vouloir se presser, puisque la nature ne le permet pas?

Finalement nous arrivons à Louang Prabang, après avoir

accompli le trajet de quatre cents kilomètres en trente jours ; j'en ai presque perdu la notion du temps...

Louang Prabang, la ville royale, aux nombreuses pagodes enfouies dans les aréquiers, palmiers légers à la tige élancée et au panache d'un joli vert, qui donnent la noix d'arec tant prisée par les femmes, est typiquement laotienne. J'y passerai une dizaine de jours et j'apprendrai beaucoup car les archives abondent. Le peuple lao a deux mille ans d'existence, il est le ciment entre les minorités ethniques si nombreuses qu'on en fait difficilement le compte. Le Laos, ce pays aux dimensions démesurées, serré entre la cordillère annamitique et le Mékong, doit son existence aux rois de Louang Prabang qui l'ont protégé contre les Chinois et les Siamois. Louang Prabang a été souvent brûlée, mais le Bouddha d'or, le palladium gage de salut, le « Phra Bang » debout, les deux mains dressées s'opposant à la violence, a sans cesse protégé le pays lao.

La langue laotienne a été le trait d'union entre les provinces si diverses. Le Laotien est épris de liberté, il est tolérant, fidèle dans ses amitiés ; d'un naturel pacifique il a le goût de la mesure.

Le roi est adoré ; c'est un peu une émanation du Bouddha et on lui doit l'unité de l'ensemble.

Louang Prabang séduit. Chaque maison est entourée d'un petit jardin ; la montagne sacrée, le Phou Sy, est le lieu de pèlerinage en cas de danger.

Les femmes sont rieuses et volontiers moqueuses. Ainsi par un soir de lune splendide nous nous promenions dans la belle grande rue de la cité. Les filles groupées chantaient. La nuit était très claire. Vint à passer le préposé des douanes, il avait le crâne rasé, luisant, et le chœur se prit à fredonner : « Il y a ce soir deux lunes, une dans le ciel et l'autre sur la terre. »

Je prendrai un véritable bain de Laos et j'avoue que cela m'a marqué.

Puis ce sera à nouveau le voyage en pirogues, plus petites cette fois, car le fleuve est plus méchant. A quoi bon revenir sur ce voyage ? Il fut encore plus « sportif ». Après trente jours de remontée j'arrive à Houei Sai le 22 mars.

Houei Sai est le chef-lieu de la province du Haut-Mékong, à laquelle j'ai été affecté. Je prends contact avec l'administrateur Lapeyronie, commissaire du gouvernement ; c'est

ainsi qu'on appelle le chef de cette province que bordent trois pays étrangers. Celui-ci réunit les quelques fonctionnaires, soit l'adjoint, le médecin et l'inspecteur de la garde indigène. Pendant les quelques jours que je passerai à Houei Sai, je serai mis au courant du travail que j'aurai à faire comme délégué de Muong Sing. Je me sens en complète communion d'idées avec mon nouveau chef et je pars d'un bon pied pour ma future résidence que je rejoins par eau, une fois de plus.

Je fais cette fois-ci le voyage par la rivière Nam Tha aux belles eaux vertes (tandis que celles du Mékong étaient jaunâtres) avec trois changements de pirogues de plus en plus petites. On se demande comment les piroguiers parviennent à maintenir leurs embarcations tant la rivière est capricieuse et difficile. Au bout de quinze jours nous arrivons quand même, avec quelques caisses mouillées, mais sans casse et sans perte, à Muong Luong Nam Tha. A cheval, en deux étapes, je gagnerai Muong Sing. Me voici enfin chez moi le 15 avril 1925 ; j'avais quitté mon ancien poste de Nguyen Binh le 12 décembre 1924.

Ces deux étapes seront pénibles ; ces petits chevaux du pays au pied sûr sont des bêtes courageuses, volontaires, qui s'accrochent au terrain ; les dénivellations sont continues et très dures. Devant la fatigue des porteurs qui nous suivent et qui, à deux, transportent trente kilos, je déciderai de revoir cette question du portage et de faire les convois par chevaux de bât. C'est ma première réflexion en arrivant.

Muong Sing est construit en quartiers ; les rues sont larges ; c'est un immense carré divisé en carrés plus petits.

La délégation n'est pas serrée par les autres maisons, on a vu grand, et chaque bâtiment administratif dispose de beaux espaces autour des murs.

Suivant une habitude qui m'est chère, après avoir reçu mes collaborateurs : un seul Français, le garde principal de la garde indigène, les fonctionnaires de la région, je me plonge dans les archives ; je lis avec passion les cahiers de correspondance, écrits à la main, et prends des notes ; cela me servira plus tard car je suis bien décidé à relater les possibilités de cet ensemble que maintenant je dirige, et à les améliorer.

Mon existence va se partager entre la découverte des coutumes, la recherche de moyens propres à aider cette population assez pauvre, et le parcours en tous sens de la contrée.

Très vite, je me débrouillerai en laotien qui est la langue véhiculaire.

Dans tous mes déplacements j'userai des chevaux de bât, car je suis arrivé à constituer des caravanes et à intéresser les gens aisés à ce transport. Les Birmans surtout, nombreux à Muong Sing, m'aideront ; ainsi je ne traînerai plus derrière moi cette longue suite de porteurs harassés et qui, à l'étape, se précipitaient sur la pipe à opium pour alléger leur fatigue. Au cours de ce séjour je bâtirai beaucoup (fours à briques, à tuiles, fours à chaux) et je recouvrirai ma maison en tuiles cuites plates, ainsi que tous les bâtiments administratifs, dont l'immense marché. L'école sera en dur, l'infirmerie également, et aussi la maison du *Chao Muong*, chef indigène d'origine laotienne.

Je fais creuser des puits. Quand j'en aurai terminé avec les améliorations que j'ai décidé de réaliser, je partirai construire la route qui du chef-lieu Houei Sai, doit rejoindre Muong Sing.

Pendant plus de trois ans je ne m'arrêterai pas. En dehors de ces travaux qui prennent beaucoup de mon temps mais qui me mettent en contact permanent avec la population, je me spécialise dans les dialectes de la région apparentés à la langue laotienne. Très souvent je vais voir les bonzes, et je discute avec eux de la religion bouddhique. Leur doctrine est très pure, leur conduite digne : ce sont des ascètes. Ils prient pour leurs congénères, et ceux-ci subviennent à leurs besoins. Chaque matin les petits bonzillons quittent vers 10 heures la pagode et, nantis de paniers, parcourent le village. Ils s'arrêtent de temps à autre et les femmes, en s'agenouillant, viennent leur remettre la nourriture qu'elles ont préparée à leur intention.

Les bonzes, et surtout le chef de pagode, évoquent sans cesse la sagesse du Bouddha, son incarnation dans des personnages merveilleux, le rayonnement de son cœur d'amour dont on cite des exemples, cet amour universel qui partout ferait régner la concorde et la paix, le respect par l'homme de toutes les créatures, qui le rendrait éternellement bon.

Après mes journées de travail, j'aime à aller me reposer chez ceux qui sont devenus mes amis.

Je suis, par mes attributions, président du tribunal, assisté de deux juges ; nous avons le droit de mort, mais, dans ce cas, nos sentences doivent être approuvées par le gouverneur

général. La peine capitale consiste à trancher la tête au coupe-coupe, cela s'est produit une seule fois, et ce n'était pas beau à voir, pourtant le bourreau s'était exercé sur des troncs de bananiers.

De ce code laotien, j'ai gardé quelques articles qui sont typiques des coutumes de cette région et du sentiment de la propriété, surtout en ce qui concerne l'épouse :

— Les bonzes commettant l'adultère subissent la peine de la procession.

— La procession consiste à conduire le condamné dans les rues de la ville pour qu'il informe les habitants des motifs de sa condamnation et les engage à ne pas imiter son exemple.

— Les vagabonds qui volent dans les jardins en plein soleil ne sont pas punis.

— N'encourt aucune peine ou dommages-intérêts tout mari, qui au moment même où il surprend sa femme en flagrant délit d'adultère la tue sur place ainsi que son complice.

— Quiconque prendra une fleur au chignon d'une femme mariée dans le but de la séduire, sera condamné à payer au mari outragé, à titre de réparation, une somme de dix piastres.

— Si une femme a déjà été condamnée trois fois pour adultère, avec trois individus différents, le mari outragé n'aura plus le droit de porter plainte.

— S'il saisit le tribunal à nouveau, il sera considéré comme ayant favorisé l'adultère de sa femme et puni de la peine de procession...

Trois années et plus passèrent de la sorte très vite, puis je quittai Muong Sing pour la France, via Houei Sai. Pendant tout ce temps j'étais demeuré dans ma région, je m'étais confondu avec ses habitants, avec ses coutumes... j'avais essayé de faire du bien. Aussi à mon départ tous me manifestèrent leur peine et, par une pétition générale, demandèrent mon retour. C'était touchant de voir bonzes, femmes, vieillards, hommes, enfants m'embrasser les mains.

A Houei Sai mon chef de province me dit qu'il réclame mon retour ; notre entente a été parfaite, et j'ai pu œuvrer en toute indépendance.

Je fais un voyage facile par le Mékong, en radeau cette fois, petite maison flottante, agréable ; en quatre jours je suis à Louang Prabang où le roi me reçoit et me dit qu'il désire me revoir bien vite. Huit jours après j'arrive à Vientiane, où le résident supérieur m'invite, me couvre de fleurs

et m'apprend qu'il me redemande officiellement ; j'avoue que je voudrais bien revenir ; je suis toujours lieutenant mais qu'importe, ce travail en vaut tellement la peine!

Deux jours après je suis à Savannakhet (la porte du ciel), et par la route bien tracée, en un jour j'atteins Dong Ha, sur la côte annamitique ; par le train je gagne Hué, où je veux prendre quelques jours de détente.

Là, je me loge au confortable hôtel du lieu, puis visite les tombeaux impériaux et particulièrement la majestueuse tombe de l'empereur Minh Mang, me promène sur la rivière des Parfums. Le palais dans la citadelle n'est pas un chef-d'œuvre, mais j'y trouve et achète une relation historique curieuse, celle de Mayréna qui s'intitulera Marie Ier, roi des Sédangs ; il battra monnaie, aura ses décorations, ses oriflammes... ceci se passe en 1888 sur les Hauts Plateaux non loin de Qui-Nhon. Marie Ier commandera des uniformes rutilants pour ses troupes, ne paiera pas, trompera nos bons Pères. En fait on découvrira qu'il est simplement Charles David, un escroc de haut vol ; tout ce royaume tombera dans le ridicule... André Malraux, dans ses *Anti-Mémoires*, lui a réservé de nombreuses pages ; sans doute s'en est-il servi pour camper l'un des personnages de *la Voie royale*, roman que je lirai par la suite avec beaucoup d'intérêt.

Ayant épuisé les délices de Hué, je vais à Hanoi par le train ; j'y reste très peu et embarque à Haiphong pour Marseille.

Après un congé de quelques mois, je suis affecté à Paris sous les ordres du colonel Bührer et mis au tableau pour le grade de capitaine.

Et, très vite, vient ma désignation pour la province du Haut-Mékong. Je quitte la France le 2 août 1929 sur le *Jamaïque* qui me laisse à Tourane le 1er septembre suivant. A peine débarqué je fonce vers le Mékong de Savannakhet, et j'arrive à Vientiane. Là une nouveauté m'attend, elle est intéressante. Grâce aux efforts de Tiao Pethsarat, l'école professionnelle a réussi à monter sur nos pirogues des moteurs à essence et à pétrole d'une force de trente chevaux. C'est une véritable révolution sur le fleuve. En quatre jours je suis à Louang Prabang, deux jours après à Houei Sai, soit six jours au lieu de soixante lors de mon premier voyage.

En arrivant à Houei Sai, M. Lapeyronie m'apprend que, désirant jouir d'un congé en France — il n'a pas vu ses enfants

depuis des années — il me laisse, pendant son absence d'un an, la direction de la province. Je suis donc nommé commissaire du gouvernement de la province du Haut-Mékong, et ne suis encore que lieutenant ; je prends la place d'un administrateur de 1re classe qui, dans la hiérarchie des grades, est assimilé au rang de colonel.

Je m'installe donc à la résidence, bien construite, mais d'un style byzantin, curieux pour ce pays ; elle domine le Mékong, sur la colline où sont édifiés les autres bâtiments en dur, bien espacés. Tout m'est déjà connu.

Comme la pagode située sur une autre colline au-dessus du village a besoin de réfection, je décide, avec les bonzes, de la remettre en état. De nos forêts de tecks, je ramène de splendides colonnes et l'on se met au travail. Tout d'abord prend place une cérémonie propitiatoire où les femmes jettent leurs bijoux d'or dans le béton encore frais qui servira de semelle aux colonnes. La nuit venue, une procession aux flambeaux monte du village... les chants sont doux... en deux mois, avec l'aide des villageois, Houei Sai aura une fort jolie pagode.

Le nouvel an laotien arrive, il se situe en cette année 1930 à la fin de janvier ; les femmes viennent alors demander en s'agenouillant à leur mari de leur pardonner leurs fautes. Tous achètent de petites cages avec des oiseaux ; dans l'après-midi, devant le Mékong, on enlève les barreaux et l'on rend la liberté aux volatiles prisonniers jusque-là. L'un des hommes enfermés dans la prison du chef-lieu m'écrira : « Ouvrez les barreaux de ma prison, que je sois libre, et vous aurez du bonheur! » Je réduirai sa peine.

Je me perfectionne en langue laotienne ainsi que dans les différents dialectes, et passe mes examens de langue avec mention « Bien ». Je n'ai plus besoin d'interprète.

J'active l'artisanat ; les femmes tissent, teignent les fils ; les étoffes sont harmonieuses dans leurs coloris et leurs dessins. Les bijoux d'argent deviennent caractéristiques. Je développe l'art du bambou, du rotin, des paniers laqués.

Je m'applique à l'amélioration constante des voies de communications intérieures et extérieures.

La province vit heureuse, lorsque de mauvaises nouvelles jettent une note d'angoisse sur notre Indochine. Un télégramme chiffré m'est apporté dans la nuit du 9 au 10 février, en voici la teneur :

« Garnison Yen Bay a agressé ses cadres européens. Stop. Des tués. Stop. Prenez urgence précautions. Stop. Cadenassez armes et mettez munitions sous clef que conserverez. Stop et fin. »

Je suis à ce moment le seul Européen présent à Houei Sai mais je ne m'inquiéterai pas outre mesure. En effet, depuis mon voyage en décembre 1924 avec les deux inspecteurs venus à Vientiane pour protéger le gouverneur général Merlin, je me suis tenu informé des événements d'Indochine. La bombe de Canton aurait dû réveiller des souvenirs chez nos gouvernants. Je sais que très souvent on n'a pas voulu écouter nos services de sécurité, dirigés pourtant par un homme compétent, M. Arnoux.

En 1908 déjà, la garnison d'Hanoi avait connu une tentative d'empoisonnement ; en 1913, au *Hanoi-Hôtel* une bombe jetée à la terrasse tue deux officiers. A la fin de la Première Guerre mondiale, en 1918, la garnison de Thai Nguyen se rebelle et des tirailleurs avec des gradés d'origine chinoise prennent le maquis où on les détruira. Le 11 novembre 1927, c'est le tour de la garnison de Bac Ninh.

Un fait important est survenu, le 9 mai 1929 : l'ouverture du congrès de Canton. Son but, abattre l'impérialisme français, établir la dictature du prolétariat, distribuer les rizières, refuser le remboursement des dettes, s'allier avec les pays soviétiques. Le fameux petit livre de Nguyen Ai Quoc *le Procès de la colonisation française* circule parmi les congressistes.

Cependant à Paris, M. Moutet, au cours d'un débat au Palais-Bourbon sur l'Indochine, « exprime le regret que l'élite intellectuelle soit traitée en race subalterne en Indochine et n'ait aucune part à la vie publique ». Il y a malheureusement beaucoup de vérité dans cette assertion.

J'ai toujours pensé que le congrès de Canton est à l'origine de l'affaire grave de Yen Bay. C'est le 2e bataillon annamite qui, grâce à la complicité criminelle de la plupart des tirailleurs prélevés sur la garnison, est responsable des faits. Deux officiers sont tués, deux sous-officiers massacrés, les poignets coupés, quatre tirailleurs blessés. La réaction heureuse du commandement local évite que le drame ne s'étende, et l'ordre est vite rétabli. Il y aura naturellement des arrestations et des exécutions.

En bref, cette région sera proprement en état de guerre

entre le 11 et le 15 février 1930 ; des villages font cause commune et, le 16 février, le bombardement par avion de la localité de Co Han est décidé par le résident supérieur Robin et le gouverneur général Pasquier.

Thai Nguyen, où l'on signale la présence de Nguyen Ai Quoc, bouge en avril, ainsi que Ben Thuy à la limite du Tonkin et de l'Annam. Le 1er et le 4 mai, la garde indigène dans cette dernière région doit ouvrir le feu pour se dégager sur une colonne de plus de quatre cents manifestants, vingt-deux personnes sont tuées.

En Cochinchine, un mouvement, marqué par l'inquiétude sociale à la suite des mauvaises récoltes de riz, se déclenche mais pour une autre raison. En ce début de l'an 1930, on constate un changement de l'état d'esprit chez l'élite d'origine annamite et cela dans tout le pays.

A la réception du télégramme chiffré, je n'ai rien fait paraître de mes inquiétudes. Je ne prends aucune mesure préservatrice. Les armes, chez nous, en pays frontière, ont toujours été enchaînées et cadenassées. Les munitions sont dans la chambre forte et j'en laisse la clef au sous-officier de jour. Nos Annamites sont presque tous mariés à des femmes du pays, et grâce à elles, mon système de renseignements est bien au point.

Pour rassurer mes gardes principaux des postes-frontière je pars pour Muong Sing et pour Muong Luong Nam Tha. Il ne s'y pose du reste pas de problème.

Mais, en haut lieu, l'alerte a été chaude et les télégrammes ne cessent d'arriver. Ici, nous sommes couverts par la distance, l'éparpillement et la fidélité de ce bon peuple lao. Toutefois, je demande à mes gardes laotiens qui surveillent le fleuve, face au Siam, de vérifier complètement les bagages des colporteurs annamites qui viennent quelquefois de la rive droite. Et un beau jour, dans un sac, sera découvert « le petit livre » de Nguyen Ai Quoc *le Procès de la colonisation française* ; il est remarquablement composé, c'est de la véritable dynamite. Je l'ai gardé longtemps, mais il a malheureusement disparu de mes documents. Je l'ai regretté ; c'était une pièce rare.

Mes relations avec les autorités siamoises sont bonnes et un barrage sera facilement établi ; nous aurons ainsi la tranquillité.

Je poursuivrai donc ma tâche (j'ai été promu capitaine le

25 mars 1930) et j'insiste particulièrement sur le déblocage de la province. Celle-ci s'enfonce entre le territoire chinois du Yun-Nan, les États Shans de Birmanie, et le Haut-Siam ; elle constitue le lieu de passage entre les régions riches en thé de I Pang, I Hou, Szeu Mao, et le gros centre siamois de Xieng Mai, relié au réseau ferré thai. Nous devons ramener le trafic chez nous ; l'idée me vient de construire une route de Muong Sing au Mékong et d'ouvrir à la navigation le fleuve jusqu'à ce point. Je fais part de ce projet à Tiao Pethsarat qui, séduit, me promet de venir me trouver à Houei Sai, avec une bonne pirogue à moteur, pour tenter la remontée de ce bief difficile.

En attendant j'ai parcouru les archives et les précurseurs méritent qu'on cite leurs noms et que l'on vante leurs mérites. Autant naviguer sur la mer jolie est pour les marins chose facile, autant se lancer à l'assaut d'un fleuve inconnu est une prouesse qui mérite l'admiration. Leurs noms : le capitaine de frégate Doudart de Lagrée, le lieutenant de vaisseau Francis Garnier, l'enseigne Delaporte, les docteurs Joubert et Thorel. Tels sont les découvreurs. Leur idée : utiliser le Mékong comme voie de pénétration en Chine. Après huit mois de pirogue à perche, semblable à celle que j'ai décrite dans les pages précédentes, on atteint la province chinoise du Yunnan, mais il est impossible d'aller plus haut ; le fleuve n'est pas navigable normalement. Le Mékong, alors, n'était pas encore un fleuve français, d'où les difficultés accrues pour nos explorateurs.

Doudart de Lagrée meurt le 12 mars 1868 à Tong Chuan Fou, près du centre chinois de Muong Oung Xieng Houng, en pays « Lu » (1). Il laisse à Francis Garnier le soin de faire la relation du voyage et de trouver une autre solution. C'est ainsi que Garnier tentera l'utilisation du fleuve Rouge par le Tonkin, qui finalement s'avérera impossible.

L'exploit sur le Mékong sera réalisé sur la canonnière *La Grandière* par l'enseigne de vaisseau Mazeran, qui, en novembre 1895, atteindra le Tang O (2), à deux mille quatre cent cinquante kilomètres de la mer, largement en amont de Houei Sai et qui, profitant des hautes eaux de 1896, remontera jusqu'à Xieng Lap en territoire birman où la canonnière demeu-

(1) Se prononce « leu ».
(2) Tang O peut s'écrire également Thang HO.

rera bloquée. Et ce n'est que dix ans après, en janvier 1905, que l'enseigne de vaisseau Lesterre (que j'ai connu en 1930 tandis qu'il dirigeait à Xieng Rai l'Est asiatique français) pourra ramener la canonnière à Vientiane où elle sera désarmée et passée comme chaloupe au résident supérieur du Laos. Elle aura malheureusement le sort que j'ai dit plus haut.

Les renseignements que j'avais recueillis indiquaient les difficultés auxquelles allait se heurter notre projet; de surcroît, je savais que les piroguiers ne se risquaient pas sur le fleuve au-delà du rapide Tang O.

Tiao Pethsarat arrive le 20 septembre 1930 avec un équipage solide de vieux contrebandiers d'opium ; c'est en effet en Birmanie que l'opium est le moins cher et le plus facile à trouver. Ils ont l'habitude du fleuve et pratiquent la navigation de nuit. C'est un excellent atout pour notre essai. Nous quittons Houei Sai le 21 septembre à 6 h 30, pour nous trouver au bas du rapide de Tang O le soir même à 18 heures. La population de la région, alertée, est sur les rives ; on ne peut nous donner aucun renseignement sur le fleuve en amont. Avant la nuit, puis au petit jour le lendemain, en passant sur les rochers, ce qui n'est pas simple, nous reconnaissons le trajet. Nous sommes en période de moyennes eaux, devant un véritable couloir, une cluse de trente mètres, sur trois kilomètres de long, des eaux furieuses, une profondeur d'abîme. Un naufrage dans ce canyon ne laisse aucune chance à ses victimes. Les légendes locales prétendent que les tourbillons du Mékong continuent à brasser dans le gouffre les cadavres des imprudents qui ont osé se risquer sur ses eaux, en amont de cette limite assignée à l'homme par les génies.

Le 22 septembre au petit matin, une foule se presse sur les rives ; les bonzes sont venus, notre pirogue reçoit les offrandes. Nous n'avons qu'une solution, nous lancer en plein courant. Nous prenons du recul, chauffons le moteur puis nous nous accroupissons, et d'un cri lançons l'embarcation. Elle réagit bien puis marque un temps d'arrêt ; nous nous regardons et faisons alors un mouvement de bas en haut. Miracle! la pirogue décolle, s'agrippe, et ouf! nous respirons... nous avons franchi le fameux Tang O!

Mais ce n'est pas fini... cinquante kilomètres plus loin nous attend le Tang Pang, qui avait arrêté le *La Grandière* et qui forme avant l'aboutissement de la piste qui vient

de Muong Sing le dernier obstacle, dont le passage permettrait la réalisation de mon projet. Après une demi-journée d'efforts, aidant la pirogue à la corde, et grâce aux eaux encore relativement hautes, nous franchissons cet obstacle. Ainsi, une embarcation à moteur aura atteint un point où jamais un esquif de ce genre, venant d'aval, n'était parvenu. Nous sommes à deux mille cinq cents kilomètres de la mer, mais je serai obligé, dans ce que j'ai décidé de réaliser, de prolonger ma route ; sur la rive gauche, je ferai donc sept kilomètres supplémentaires, en aval de Xieng Lap, ce qui s'avérera facile.

La mission était remplie, nous avions voulu et su triompher de toutes les difficultés, nous avions le droit d'en être fiers. En deux jours et sans le moindre incident, à une vitesse de douze nœuds, nous revenions satisfaits à notre point de départ, Houei Sai. La performance avait porté sur les riverains. Et puis Muong Sing ne sera plus qu'à quatre jours de Houei Sai, et j'aurai supprimé complètement le portage toujours impopulaire.

Pour améliorer le passage du Tang O, je me rendrai sur place aux basses eaux en février 1931 et procéderai aux dérochements nécessaires.

Les mois passent... je connais à fond toute la province et lorsque M. Lapeyronie reviendra de congé, en mai suivant, je partirai à nouveau pour Muong Sing.

Le premier de mes soucis sera de rédiger un manuel bilingue pour les écoles des pagodes. Le Haut-Mékong est placé sous l'influence de la race « Lu », l'idiome parlé s'apparente à la langue « lao » mais les caractères sont totalement différents. Chez les « Lu » c'est le caractère « Tham » qui est utilisé, et, de ce fait, tous les documents édités à Vientiane ne sont pas connus chez nous parce qu'ils ne peuvent être déchiffrés ; pourtant il s'y trouve d'excellentes rubriques utiles à nos gens. Je constate, en outre, qu'il n'existe aucun manuel pour instruire les enfants. Je décide donc de les tirer de cette ignorance et de combler cette grave lacune.

Après bien des journées de recherche, de travail, de longues veilles, j'arriverai à mes fins, et, avant de partir pour la France, j'aurai rédigé un *Manuel de lecture pour l'enseignement de la langue « lu » et « youne » avec traduction correspondante en langue laotienne.*

La Province du Haut-Mékong (1)

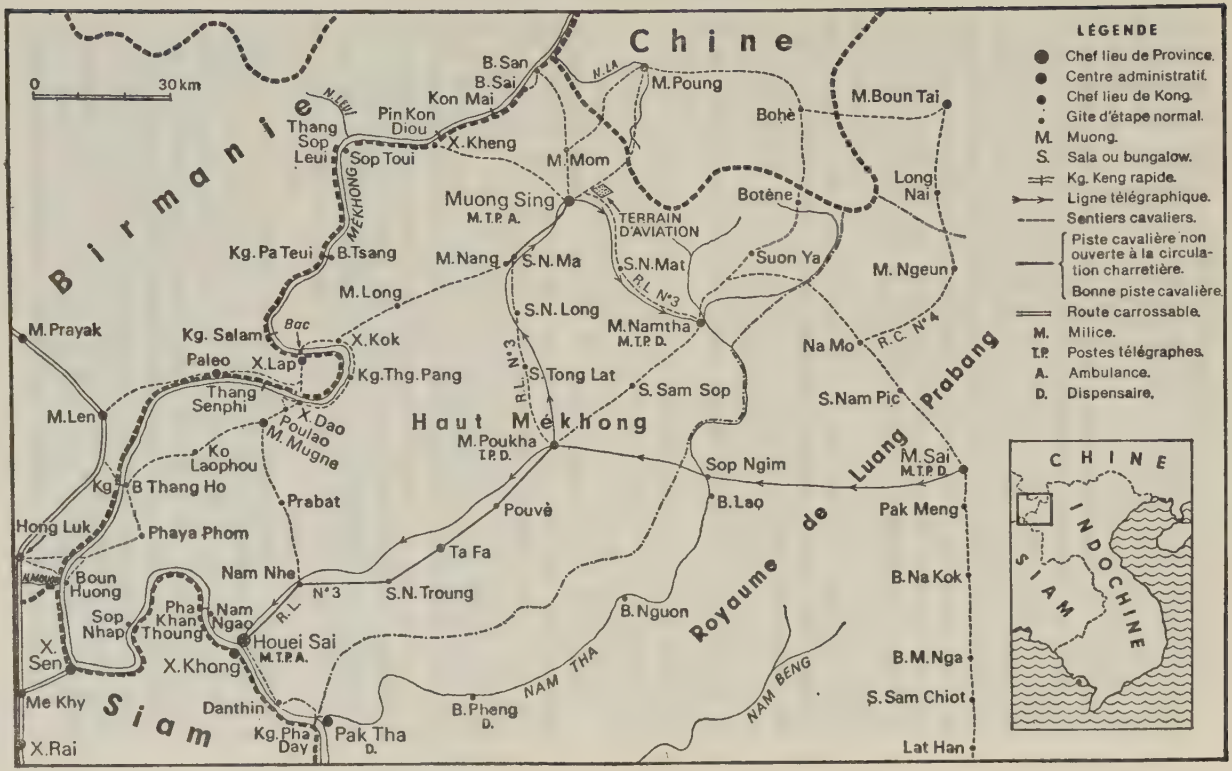

(1) Mékong peut s'orthographier Mékhong.

Je remplis ainsi le vœu général des bonzes. Le but de ce manuel est de ramener intellectuellement vers nous nos protégés en leur fournissant le moyen d'écrire dans leur langue maternelle.

Grâce à la transcription, ligne par ligne, faite en caractères laotiens, les bonzes qui ont la noble tâche d'enseigner pourront se familiariser avec la langue véhiculaire du pays lao ; ils pourront de ce fait lire les livres, les journaux édités à Vientiane et diffuser en « lu », idiome majeur du Haut-Mékong, l'enseignement qu'ils en auront retiré. J'ai la satisfaction de voir ce manuel adopté par la direction de l'Instruction publique en Indochine ; il sera édité par l'imprimerie d'Extrême-Orient. Mon initiative a abouti.

Je profiterai également des connaissances acquises pour dresser une monographie complète avec une carte de tous les itinéraires ainsi qu'une carte économique et des races ; elle sera publiée dans les revues locales.

J'en extrais simplement une légende sur la création et la conclusion.

La Création.

Dans tous les groupements, si divers comme races, se retrouve la tradition de la création et du déluge qui aurait détruit le genre humain en épargnant seulement deux exemplaires de chaque famille, qui auraient donné naissance à l'humanité actuelle, ainsi qu'il ressort de cette légende qui m'a été racontée par un chef de village Kha Mousseu (je précise que les « Mousseu » sont des montagnards craintifs, à la peau blanche, les cheveux tombant sur le visage. Ils sont redoutés car ils auraient le pouvoir de se défaire de leurs adversaires en leur soufflant au visage. Ils ont la réputation de jeteurs de sorts).

« Bouddha mécontent plongea l'humanité sous les eaux, ne laissant émerger que les hautes montagnes du Tibet. Les eaux en se retirant déposèrent sur le sommet du Doi Ngia Tao Ai (la montagne qui fait pleurer les vieux tellement elle est dure à monter) des grains de citrouille qui ayant germé donnèrent naissance à une belle cucurbitacée. Arrivée à maturité, la citrouille éclata et il en sortit un beau garçon et une radieuse jeune fille.

— Qu'allons-nous faire seuls sur ce sommet? dirent-ils.

A ces mots, un bambou émergea de la terre :

— Bouddha vous commande, dit-il, de vous unir pour perpétuer le genre humain.

La jeune fille, rougissante, se cacha la figure dans les mains ; le jeune garçon indigné de cette proposition qu'il jugeait déshonnête, saisit son coupe-coupe et trancha le bambou en mille morceaux. Brusquement ceux-ci se recollèrent et le bambou dressa à nouveau fièrement sa tête vers le ciel. Depuis, le bambou porte des nœuds qui figurent ses cicatrices.

Tandis qu'ils allaient à la recherche de leurs semblables, un tigre leur barra la route. La bête leur parla en ces termes :

— Bouddha vous commande de vous unir pour perpétuer le genre humain.

Écœuré de cette insistance, notre jeune garçon taillada le tigre en tous sens avec son coupe-coupe. Mais, à sa grande surprise, l'animal, qui ne paraissait pas avoir souffert des coups pourtant terribles qui lui avaient été portés, reprit :

— Oh! mon jeune ami, exécute les commandements de Bouddha.

Devant ces manifestations merveilleuses de la puissance divine, le jeune couple s'exécuta et donna naissance à l'humanité.

Depuis ce jour, le tigre a de belles rayures noires sur son pelage fauve. »

***

J'écrivais en 1932 :

« Il serait vain de s'illusionner et de se représenter la province du Haut-Mékong comme riche en promesses d'un avenir économique brillant.

« Elle est surtout, par le sillon « Lu » de Muong Sing, le passage du Yunnan vers le Siam, et soumise de ce fait à la convoitise du peuple chinois ; il y a là un danger pour le peuple siamois. »

J'ajoutais : « O Bouddha! en prière sur vos socles de bronze que la fleur de lotus pare de sa beauté, continuez à protéger ce pays, qui a offert pour vos méditations le couvert splendide et plein de quiétude de ses belles forêts. »

Pendant mon séjour à Muong Sing, le 23 mars 1932, naissait un enfant, Victor Salan. Je quitte la province le 28 avril 1933, laissant le bébé à sa mère. Quand je reviendrai en Indochine, au début de septembre 1934, il me sera amené et je le confierai aux sœurs de Notre-Dame des Missions à Langson.

Me voici maintenant dans une région toute différente, le 1er territoire militaire de Moncay, au poste de Dinh Lap, où j'assume le commandement de la compagnie ainsi que les fonctions de délégué administratif. Ce territoire est intéressant, bordé en partie par la baie d'Along, par les provinces chinoises du Kouang Toung et du Kouang Si. La région est agréable.

Ainsi, en trois longues périodes, j'aurai connu, de la mer de Chine au Mékong, toute la frontière et pénétré le milieu chinois.

Pendant ce séjour, je vois évoluer le milieu annamite ; le tirailleur devient moins malléable. Nos sections se composent de trois groupes chacune, un de race annamite, un de race thô, et un de race nung. C'est ce dernier, formé de sinisants non inféodés aux Chinois et très indépendants, qui constitue la population dominante, donnant de fidèles soldats, notre garde prétorienne en quelque sorte.

Là, je suis plutôt militaire et m'occupe de l'instruction de mes hommes et de mon unité. Je sors beaucoup pour inspecter nos villages et établir la sécurité et verrai souvent mes officiers des postes-frontière, dont un jeune sous-lieutenant qui commande le poste de Chima, le sous-lieutenant Trinquier.

Nos relations avec les représentants de l'armée chinoise sont bonnes, le virus communiste n'a pas encore atteint ces régions paysannes.

Par contre beaucoup de Japonais viennent en visite, on sent le militaire ; ils s'intéressent trop aux communications. Cela sera signalé, mais ne sera pas pris en considération par les échelons supérieurs ; c'est regrettable!

Deux ans et demi se passent. J'entrevois des difficultés prochaines pour ce pays et fais part de mes sérieuses inquiétudes à nos chefs civils et militaires.

Mon séjour officiel est terminé. Je ne « prolonge » pas cette fois-ci. Après avoir établi des plans et des cartes de défense de la région, fait un bout de route carrossable, construit le village des tirailleurs mariés, et très nettement amélioré l'habitat et l'organisation du poste, je quitte Dinh Lap avec mon fils et j'embarque à Haiphong le 8 avril 1937 sur le *Chenonceaux*.

C'est durant cette traversée que je fais la connaissance de ma future épouse dont l'aide et le soutien affectueux me seront si précieux pour la suite de ma carrière.

CHAPITRE V

MINISTÈRE DES COLONIES
LE S.R.I. : MANDEL (1937-1939)

Par une décision du 1er juin 1937, je suis détaché au ministère des Colonies et, sans attendre la fin de mon congé, je prends des fonctions nouvelles pour moi. Voici ce dont il s'agit : M. Marius Moutet, le ministre, inquiet des événements d'Indochine, de la poussée japonaise vers les mers du Sud et des empiétements économiques de l'Allemagne en Afrique noire, a décidé de créer, à sa disposition, un 2e bureau des Colonies, avec un service de renseignements intercolonial. Il en confie la direction au colonel Nyo qui a fait ses armes dans le métier, au S.R.-Guerre. Je deviens son adjoint en raison de mes connaissances de l'Extrême-Orient.

Le but du S.R.I. est de rechercher le renseignement et de le communiquer aux autorités civiles et militaires responsables. Des secteurs d'investigation sont ainsi créés, et l'organisation prend corps assez vite.

— Secteur I à Chang-Hai, zone de recherche : Russie d'Asie, Japon, Chine, Pacifique Nord.

— Secteur II à Hanoi, zone de recherche : Chine sud-ouest, Yunnan, Siam, Birmanie, Malaisie, Philippines, îles de la Sonde.

— Secteur III à Nouméa, zone de recherche : Pacifique austral, Mélanésie, Polynésie, Australie.

— Secteur IV à Djibouti, zone de recherche : Arabie, golfe Persique, Afrique orientale italienne, Afrique orientale anglaise.

— Secteur V à Tananarive, zone de recherche : Afriques orientales anglaise et portugaise, Afrique du Sud orientale, Maurice et autres îles.

— Secteur VI à Dakar, zone de recherche : Libye, Rio de Oro, Canaries, Cap Vert, Guinée portugaise, Bissagos, Libéria, Gold Coast, Nigeria, Gambie, Brésil, Uruguay, Argentine.

— Secteur VII à Brazzaville, zone de recherche : Tripolitaine, Égypte, Soudan, Fernando Po, Guinée espagnole, Rio Mouni, Congo belge, Angola.

— Secteur VIII à Fort-de-France, zone de recherche : Cuba, Porto Rico, Antilles, Venezuela, Guyanes.

Nous couvrons le monde sauf l'Europe. Cela paraît présomptueux ; pourtant, dès le début de 1938, nous recevons déjà un ensemble de renseignements. Nos compatriotes des pays d'outre-mer se mettent à notre disposition. Tous les secteurs d'activité, y compris les missions, nous apportent des informations. Le danger de guerre stimule les bonnes volontés.

A Paris, nous prenons contact avec les différents ministères et naturellement avec les organismes déjà en place et qui ont un passé remarquable, le 2e Bureau-Guerre et son service de renseignements du 2 *bis*, avenue de Tourville. Je ferai ainsi la connaissance de camarades intelligents fort au courant du métier. Au 2e Bureau-Guerre, je vois souvent le commandant Baril (disparu dans un accident d'avion au Levant, après le débarquement américain de 1942, dont il était l'un des supports).

Au S.R.-Guerre, dont le patron est le colonel Rivet, avec pour adjoint le lieutenant-colonel Malraison, je suis journellement en contact avec le commandant Perruche, chef de la section allemande, avec son équipe composée du capitaine Navarre, de mon camarade de promotion Gasser, des lieutenants Lochard et Mercier. Tous connaissent parfaitement l'Allemagne, sa langue et son armée ; ils font un travail que j'admire.

A la section russe, je vois souvent le commandant Josset et M. Delimarski. A la section italienne, le capitaine Le Trotter.

Au contre-espionnage, règne le colonel Schlesser, avec Paillole et Cazin d'Honincthun mon camarade de « promo ». Tous m'aideront, ce qui explique le démarrage rapide de notre S.R.I. Les attachés militaires nous adressent beaucoup de documents.

J'ai d'excellents rapports avec le commander Dunderdale,

de la Royal Navy, qui représente chez nous l'Intelligence Service.

J'ai naturellement des liens avec la Marine et l'Air, ainsi qu'avec les Renseignements généraux. Le directeur des affaires politiques aux Colonies, M. Gaston Joseph, coopère.

L'installation terminée avec des officiers choisis, nous entretenons très vite un réseau dense de renseignements entre les secteurs et Paris. Je rédige un bulletin mensuel qui donne l'essentiel des informations reçues.

Les transmissions sont organisées en conséquence ; nous disposons de crédits suffisants pour nos recherches particulières.

Georges Mandel devient, en avril 1938, ministre des Colonies du gouvernement Daladier et crée l'état-major général des Colonies avec le général Bührer. Ils trouvent une maison bien organisée et en sont satisfaits.

Ces deux hommes vont donner une impulsion encore plus forte à notre organisme en nous apportant leur soutien à l'échelon gouvernemental. Le général Bührer siège au comité de Défense, et Mandel tient à produire au Conseil de gouvernement le maximum d'informations précises en cette période où le péril devient de plus en plus menaçant.

Le colonel Nyo quitte sa charge pour aller à Dakar comme chef d'état-major, il est remplacé par le colonel Le Bris et je suis nommé chef responsable du S.R.I. que nous commençons à dénommer « Service de renseignements impérial. »

Mandel me prescrit de venir à midi, tous les jours de la semaine, même le dimanche, pour lui faire le point de mes recherches. Au début, je suis assez impressionné. Il ne me fait jamais attendre, me reçoit toujours assis, son bureau est encombré de papiers, un buste de Clemenceau domine le tout.

Georges Mandel a un physique très particulier. La tête est celle d'un oiseau de proie, le nez s'avance en pointe, les yeux sont grands et saillants sous de minces sourcils, le front haut est couronné de cheveux peu fournis, châtains, avec une raie bien marquée au milieu. Ce qui étonne c'est le bas du visage, à la lèvre dédaigneuse, au menton court. Le cou déborde d'un col droit, haut, ouvert, entouré par une large cravate au nœud important.

Le buste est épais mais les jambes sont courtes, aussi lorsqu'il se dresse le personnage « fait » petit, on sent qu'il

en est gêné ; cela explique qu'il reçoit presque toujours ses visiteurs sans se lever de son fauteuil.

Dans la pièce à côté se trouve M. Diethelm, toujours discret et effacé ; il arrive d'Indochine où il fut longtemps directeur des Finances. Enfin le général Bührer à qui je rends compte de mes entretiens avec le ministre.

De mes visites journalières avec Georges Mandel j'ai conservé le souvenir d'un grand Français ; la fibre nationale vibrait en lui à l'extrême. Il chérissait la France en profondeur, et j'étais frappé par sa lucidité et sa vivacité d'esprit. Je l'entretenais de questions diverses, d'un ensemble colonial complexe ; il sentait tout et demandait plus encore.

— Des événements vont surgir, me disait-il, poussez vos recherches, le Conseil des ministres a tendance à s'endormir, je veux le réveiller, car la guerre se précise, le nazisme me fait peur. Ah! si Clemenceau était là!

Effectivement la guerre était en Chine, et l'Autriche était passée sous la coupe de Hitler. Nous avions suivi ces événements ; avant l'Anschluss, le S.R.-Guerre avait largement prévenu.

Pour le Japon, l'application du fameux plan « Tanaka », apparaissait une nécessité vitale. Il lui fallait déborder de ses îles. Le prétexte en est fourni par l'incident du pont de Marco Polo à Pékin, où, à la suite d'une bagarre avec des soldats chinois, en juillet 1937, l'Empire nippon se déclare agressé. Le conflit s'ouvre par l'occupation de Chang-Hai, puis des grands centres côtiers. Grâce au commandant Valluy, chef du secteur I en Chine, mon vieux camarade de « promo », un grand ami, nous suivons parfaitement les événements. Les Japonais sont vite gênés par la résistance paysanne. Leur occupation se fait en « doigt de gant », suivant les axes fluviaux et les voies ferrées ; ils s'usent et Valluy peut écrire : « La terre chinoise absorbera le guerrier nippon. »

Notre Indochine sent la poudre des combats qui se rapprochent de ses frontières. Par Haiphong et le chemin de fer du Yun-Nan, nous aidons la Chine dans son ravitaillement. Georges Mandel, toujours à la pointe de l'action, décide d'envoyer une mission en Chine auprès de Tchang Kaï-chek qui s'est replié à Tchoung King, sur le Yang-tseu-kiang (le fleuve Bleu), dans la province du Setchouen. Deux généraux de l'armée de l'air, le lieutenant-colonel Dominique Renucci et le commandant Legrand des troupes colo-

niales font partie de cette ambassade destinée à faire le point des nécessités chinoises en ravitaillement et en armement, cela en prévision d'un soutien que nous demanderions en cas d'agression japonaise sur notre territoire indochinois. Les événements plus graves qui menacent la France ne nous permettront pas de donner à ce projet sa pleine réalisation. A la demande du général Bührer qui estime que la menace japonaise se concrétisera par l'aile gauche, Indochine et Birmanie, j'envoie, pour explorer l'itinéraire qui de Haute-Birmanie aboutit à Yun-Nan-Fou, deux garçons de qualité, Liotard et Guibaut. Ils ont réuni avant leur départ une documentation importante, et me rapporteront un tracé complet de ce qui deviendra « la fameuse route de Birmanie », appelée à débloquer plus tard la Chine de Tchang Kaï-chek.

Dans une deuxième mission, Liotard sera massacré ; quant à Guibaut il restera en Chine. Il est mort ces dernières années, avec rang d'ambassadeur.

Valluy nous adresse toute une correspondance sur le conflit de principes, mais aussi de tendances, entre Tchang et Mao Tsé-toung. Certes, devant la menace japonaise sur la vieille et vénérée terre chinoise, les deux hommes sont prêts à s'unir dans une lutte commune. Mais déjà pointe la formation d'un parti communiste solide ; Tchang a eu tort de forcer Mao à quitter les provinces méridionales pour s'enfoncer vers l'est et le nord, et établir cette République de Yénan dans le haut fleuve Jaune. Mao, tout au long de sa « longue marche » qui a duré douze mois, de la fin 1934 à la fin 1935, laissant beaucoup de ses premiers compagnons sur le bord des pistes, a fait preuve d'un tel courage, d'une telle habileté dans l'endoctrinement, que toute la paysannerie s'est ralliée sous sa bannière. « La force de la paysannerie, écrivait-il, est comme la pluie et les vents déchaînés. Sa violence monte rapidement et rien ne peut l'arrêter. » Les paysans « aux mains rugueuses et noires » deviennent les plus solides partisans du nouveau parti communiste. Mao n'est-il pas lui-même fils de paysan ?

La Chine est violemment secouée par l'invasion et les dissensions internes. L'Extrême-Orient commence sa mutation. Nous suivons la situation.

En Europe, l'Espagne est en pleine guerre civile. Mandel ne cache pas sa sympathie envers l'Espagne des républicains ;

le fait que Franco soit aidé par Hitler et Mussolini le met hors de lui.

J'ai connaissance du rapport du capitaine Luizet, le représentant militaire de la Guerre à Tanger, sur la tactique allemande dans les opérations en Espagne, le fameux binôme char-avion (stuka). Je le communique à mon ministre, qui me fait part de son inquiétude sur notre faiblesse en chars et surtout en avions ; par la suite, il me demandera sans cesse de le renseigner sur nos possibilités dans ce domaine.

Ce rapport Luizet (Luizet sera le préfet de police de la libération de Paris) était prémonitoire ; que ne lui a-t-on prêté davantage attention!

Sur le plan professionnel Mandel donne une vigueur nouvelle à l'essor de nos colonies d'Afrique, et particulièrement de Madagascar dont le riz et le bétail doivent nous fournir un appoint substantiel. Avec des israélites chassés par le nazisme, il a l'idée d'installer, sur les hauts plateaux malgaches, des groupements agricoles qui constitueront localement une sorte de milice ; pour les armer, nous achèterons des fusils à Hambourg. Mais ce plan n'aura pas de suite...

La mise en valeur de notre territoire colonial l'obsède, il aidera nos planteurs d'hévéas en Indochine. Il fait améliorer le potentiel français au maximum.

Le chef d'état-major général des Colonies, le général Bührer, qui a auprès de lui deux officiers de qualité, le commandant Mallet (Mallet périra le 20 avril avec son drapeau et cinq cents de ses hommes dans le torpillage du *Sidi-Bel-Abbès* qui transportait en 1943 de Dakar à Alger le 4e régiment de tirailleurs sénégalais) et le capitaine Gracieux (qui sera si souvent à mes côtés par la suite), donne une impulsion remarquable à notre armée noire. Les écoles de cadres sont créées, dont celle de Saint-Louis qui formera nos officiers indigènes (plus tard, nos vieilles colonies n'étant plus, beaucoup d'entre eux seront les chefs des républiques africaines). Nous poussons les jeunes du contingent à s'expatrier en souscrivant des engagements de trois ans qui leur permettent de s'installer dans le pays où les pouvoirs locaux les aident à se faire une situation. L'armée noire apportera à la France le soutien le plus précieux dès que la guerre de 1939 fera rage. Nous devons au général Bührer, ce grand officier colonial, qui avait fait siennes les idées de Mangin, que nos officiers indigènes soient dotés d'un statut régulier ; ils figurent à l'annuaire et ont un

avancement normal. C'est une amélioration sur le plan moral, et c'est justice. Ils nous seront fidèles jusqu'au sacrifice (le capitaine Ntchoréré du Gabon, que les Allemands voulaient obliger à mettre les mains sur la tête lorsqu'il fut fait prisonnier à Airaines, en juin 1940, refusa d'accomplir « ce geste dégradant, dit-il, pour un officier français » et fut abattu d'une rafale dans le dos).

Le 16 août 1938, le général Vuillemin, chef d'état-major général de l'Armée de l'air, est invité en mission officielle en Allemagne. Il en revient troublé... des bruits filtrent... « Nous ne pouvons nous lancer dans la guerre. » Cette nouvelle fait une grosse impression sur notre ministre des Affaires étrangères, Georges Bonnet.

Je me rends au 2e bureau de l'Armée de l'air, et suis reçu par mon homologue, le capitaine Marette ; il m'introduit chez le colonel de Vitrolles, et je vois également le colonel Carayon. Là, il m'est fait un récit du voyage du chef d'état-major. Les Allemands ont joué le grand jeu ; la présentation faite par le général Udet, l'as de 14-18 aux soixante-deux victoires, avec un luxe de moyens, le fameux stuka attaquant en piqué, a frappé les visiteurs. C'était la confirmation du rapport Luizet.

Je rends compte au ministre. Il bondit de son fauteuil : « La frousse, crie-t-il, la frousse! j'ai toujours dénoncé en Conseil l'insuffisance et la faiblesse de notre aviation, et voilà que maintenant une parade aérienne allemande stupéfie nos aviateurs! Nous avons été les précurseurs, je sais nos pilotes courageux, donnons-leur les moyens. Mais qu'ils se taisent. Les conclusions à tirer de leur visite sont affaire de gouvernement. »

Les jours qui suivent, il ne décolère pas. Le 21 septembre 1938, Londres et Paris obligent Prague à céder à Hitler les districts allemands de Tchécoslovaquie. Les 29 et 30 septembre à Munich, avec Chamberlain, Daladier accepte les revendications allemandes. Le pays sudète est occupé entre le 1er et le 10 octobre. Il n'y a plus de frontières stratégiques ; c'est une mutilation complète ; les Hongrois et les Polonais se servent de leur côté.

Mandel me demande des cartes. Grâce à l'excellent service de géographie du ministère, dirigé par un homme compétent, M. Preitcel, je mets sous ses yeux ce découpage en dentelle qui s'effiloche. Il devient blême, j'ai le sentiment qu'il va

défaillir et j'entends ceci : « D'abandon en abandon, Daladier qui ne se décide jamais à agir, qui est un velléitaire, va conduire la France au désastre. Mais qu'attendent les militaires pour réagir ? S'entendre avec Hitler... ne concevez-vous pas que tout est consommé ? Finissons-en avec les lâchetés. »

Il se reprend et me donne des instructions : « Nous, Colonies, nous allons prévoir et nous porterons dès maintenant la guerre « subversive » partout autour de nos territoires contre le boche et les fascistes. Où ? Quand ? Faites-moi un plan ! »

Je sors de cet entretien assez impressionné, oppressé même. L'après-midi, vers 4 heures, je frappe à la porte du général Bührer. L'homme est lourd, massif, toujours impassible, un véritable roc, souvent rude dans ses paroles mais sans méchanceté. Il a gardé de son ascendance alsacienne une profonde aversion de l'Allemand. C'est un solide républicain. Il s'est consacré aux troupes coloniales ; étant l'ami du président Daladier il a pu, grâce à cette amitié, préserver le corps des coloniaux souvent attaqué par l'état-major général de l'Armée qui veut sans cesse l'absorber. Il est venu chez Mandel car il a compris que c'était l'homme de l'Empire, et que cet Empire, en cas de danger grave, serait en dernier ressort la sauvegarde de la France.

Je lui fais part de mon entretien du matin. Il me répond : « Oui, je suis au courant, exécutez, mais soyez prudent dans votre travail souterrain. » Puis s'animant : « Voyez-vous, Salan, les militaires japonais ont eu tort d'engager leur pays dans une guerre contre la Chine. Ils y usent leur potentiel. Ils n'ont pas tenu compte de ce principe qui était celui de nos amiraux et de nos généraux : ne jamais porter la guerre en Chine... Napoléon a eu tort d'aller à Moscou. Quand les militaires déclenchent une guerre, ils devraient, bien avant, en sonder toutes les incertitudes, imaginer les ruines, les deuils, les drames nationaux qui peuvent en découler. Hitler et Mussolini ont perdu la raison. Mais nous, demeurons calmes.

« Vous pouvez disposer, mon petit vieux. Bonne chance ! »

Quelle journée ! je me retire dans mon bureau ; c'est un samedi après-midi... je suis seul et je réfléchis.

J'ai pour mission du ministre de gêner nos futurs ennemis sur les territoires hors d'Europe, proches de nos colonies. L'Italie est plus vulnérable. Son occupation de l'Éthiopie en 1934, très dure à l'origine, a fini par se réaliser et le négus a dû s'enfuir à Londres ; mais depuis les difficultés commencent

à surgir... La résistance s'est organisée, des grenades éclatent sur un marché au passage du vice-roi, le général Graziani. Je décide d'orienter mon action subversive vers cette région. Nous disposons de Djibouti comme base, malheureusement c'est loin! Plus près, il y a Khartoum, sur le Nil. Je m'entends avec nos camarades anglais ; alors commence pour nous un long travail... Trouver des hommes pose de délicats problèmes. L'argent... Paul Reynaud, ministre des Finances, débloquera deux millions.

Le S.R.-Guerre m'aide au mieux, et, petit à petit, mon affaire se précise. Tandis que je mets en forme mon plan d'action, la situation se dégrade complètement en Europe. Le 14 mars 1939, le président Hacha remet le destin des Tchèques entre les mains de Hitler, et, dans la nuit du 14 au 15 mars, les troupes allemandes occupent ce qui restait de la Tchécoslovaquie. C'en est fait, c'est le viol pur et simple des accords de Munich!

Le ministre ne se contient plus : « La guerre est à notre porte, je veux couvrir nos colonies, où en êtes-vous de vos préparatifs? Tout cela est trop long. »

Je le calme en lui soumettant mon plan. La fin de la guerre d'Espagne, le 6 mars 1939, m'a aidé. J'étais entré en rapport avec le colonel Monnier, officier de réserve, qui avait pris une part intéressante au conflit chez les « rouges ». Il avait ainsi pu découvrir au camp de Gurs (Basses-Pyrénées), où ils venaient d'arriver après leur repli en France, trois Italiens farouchement antifascistes qui connaissaient l'Éthiopie. Ils s'offraient à accompagner Monnier. De mon côté, à Paris, j'avais découvert un ancien officier de réserve qui, avant les événements, avait commandé la milice du négus à Diré-Daoua. Un autre officier, prospecteur en Abyssinie, m'offrait également ses services.

J'avais rencontré M. Michel Cote, ancien directeur des Chemins de fer d'Addis-Abéba, et fait la connaissance de Babitchef, fils du pilote du négus et pilote lui-même ; mon équipe était montée.

Quant aux explosifs, j'avais demandé conseil aux camarades de l'*Intelligence Service* et trouvé chez eux la plus grande compréhension et une aide notable ainsi que le soutien du commander Dunderdale.

Malgré toutes ces obligations, je n'ai pas oublié l'Extrême-Orient. Dès la rentrée de 1937, je m'inscris à l'École des

langues orientales pour le siamois. En raison de mes brevets de « laotien » je suis autorisé à franchir le cycle d'études en deux ans au lieu de trois. Je me présente donc à l'examen de juillet 1939 et je suis reçu avec la mention « Bien ». Me voici donc « breveté de langues orientales ».

Mes maîtres ont été messieurs Martini et Siri Sampatisiri. J'ai beaucoup apprécié les cours magistraux du professeur Granet sur la Chine.

LA GUERRE S'ANNONCE, AOUT-SEPTEMBRE 1939

Devant l'imminence du péril nazi, le gouvernement français décide d'envoyer, conjointement avec le gouvernement britannique, une mission à Moscou pour l'établissement d'un plan de campagne commun.

Elle quitte Paris le 5 août. Du côté français elle est dirigée par le général Doumenc, connu pour sa réalisation de « la Voie sacrée » en 1916 ; c'est un organisateur et un méthodique, mais était-ce bien indiqué pour discuter avec Vorochilov? L'amiral anglais est un vieux lord. A l'arrivée de la délégation, une disparition de documents, dont on s'inquiète chez nous, est signalée. Le passage des troupes russes à travers la Pologne, exigé par Staline, ne peut être accepté. Les Russes en prennent motif pour déclarer le 21 août que nous sommes responsables du rejet des propositions conjointes d'entraide.

Le 23 août, la réponse de Staline sonne comme un glas ; c'en est fini de la Pologne ; avec Hitler ils viennent de la partager entre eux dans un pacte qui permet tout au Führer. Dans nos milieux S.R. il n'y a plus de doute, c'est la guerre!

Aussi Mandel décide de m'envoyer à Londres pour obtenir des Anglais qu'ils me donnent toutes possibilités dans l'exécution de nos projets de guerre subversive. Avec leur accord et accompagné par un camarade de l'*Intelligence Service*, je quitte Paris pour Londres le 31 août. Je suis logé au *Park Lane Hotel*. J'entreprends sans tarder mes discussions ; elles progressent et dès le lendemain, le vendredi 1er septembre, je suis reçu à 8 heures dans les locaux de l'*Intelligence Service* par le major Holland qui me remettra la lettre dont je donne la traduction :

« Pour le lieutenant de l'Armée de l'air Mackensie, à Khartoum. Vous allez recevoir le commandant Salan, lui et vous

travaillez dans le même but, vous devrez l'aider complètement. »

J'allais pouvoir exécuter les ordres que j'avais reçus.

Vers 10 heures je sors de chez le major Holland, accompagné de mon guide, lorsque à notre vue s'offrent les immenses pancartes des journaux anglais :

« *German invades Poland.* »

Nous décidons tout de suite de prendre le premier train pour Douvres, et le ferry-boat pour Boulogne. Je regagne le *Park Lane Hotel*, boucle ma valise... j'en oublie mon pyjama!

Avant que le train ne quitte la gare, je peux voir les Anglais bien décidés ; c'est la mobilisation, les masques à gaz apparaissent!

Finalement nous partons de justesse et serons à Paris, que la défense passive a déjà plongé dans l'obscurité, vers minuit.

Le lendemain, samedi 2 septembre, je vois le ministre, lui fais part du résultat heureux de ma visite à Londres, la voie du Nil nous est ouverte. « Allez-y et faites vite », me dit Mandel.

La mobilisation est décrétée, et, le dimanche 3 au matin, arrivent chez nous le commandant Michel Clemenceau, ancien du 5e colonial et fils du « Tigre », le commandant Robert Poulaine, rédacteur en chef du *Temps colonial*, envoyé spécial du *Temps* en Chine et en Afrique d'où il revient avec des reportages qui intéressent vivement les lecteurs, et le capitaine Coueslant, autrefois avocat à Hanoi.

Tout de suite, entre nous, s'engage une discussion ; en effet, à 9 heures, la Grande-Bretagne a remis un ultimatum à l'Allemagne. Qu'attendons-nous? Puis à 11 heures, à Londres, c'est l'annonce à la radio de l'état de guerre. Toujours rien en France. Michel Clemenceau va voir Mandel, il en revient et nous dit : « Chez nous aussi, ce sera la guerre ce soir, à partir de 17 heures. »

Nous sommes à la fois joyeux, car nous ne pouvions pas ne pas suivre les Britanniques, et angoissés. Mais devant la horde nazie, il n'y a pas d'autre moyen pour défendre nos libertés. Le moment est grave et chacun se dirige vers sa besogne.

Je songe à ce que me réserve ma future mission.

Il ne me reste plus qu'à organiser la suite, car dès juin

j'ai déjà envoyé en avant-garde l'équipe Monnier. Le colonel Monnier est d'abord allé voir le négus à Londres ; ce dernier habite dans un petit hôtel. Il lui a remis vingt souverains-or. L'empereur a confié à Monnier une copie de son sceau avec une lettre l'habilitant auprès de ses sujets. Monnier va donc pouvoir entreprendre la tâche qui nous est impartie : aider la dissidence en Abyssinie. Les documents d'introduction ainsi réunis constituent les meilleurs des laissez-passer.

Le voyage se fera avec discrétion ; l'arrivée et le séjour d'abord au Caire, puis à Khartoum passeront inaperçus. Tous quatre (Monnier et ses trois Italiens antifascistes) franchissent sans tarder la frontière abyssine et me laissent chez des amis sûrs, au Caire, le compte rendu de leur voyage.

Très vite, Robert Poulaine me fait établir une carte de journaliste et je deviens « l'envoyé spécial du *Temps* pour le Moyen-Orient », sous le nom de Raoul Hugues. (J'ai toujours conseillé dans ce cas-là de conserver son véritable prénom.)

RAOUL HUGUES
Envoyé spécial du *Temps*
PARIS

Rapidement muni d'un faux passeport et de papiers indiquant que je suis inapte et non mobilisable, je prépare mes bagages, le peu d'effets que j'emporte est vérifié afin d'enlever toute étiquette nominative, placée en général par les tailleurs dans les poches des vêtements. Mon linge est marqué à mes nouvelles initiales « R. H. »

Les trois personnes qui doivent partir avec moi s'habituent à mon appellation.

Nous nous préoccupons d'acquérir certains moyens de destruction. Grâce au prospecteur qui en aura l'idée, nous faisons fabriquer par l'arsenal maritime de Savigny-sur-Orge des comprimés incendiaires camouflés dans des tubes de quinine de marque italienne. Le premier comprimé est de la vraie quinine ; sous l'action de l'eau les autres s'enflamment dans une espèce de « feu grégeois ».

Lorsque nous sommes parés, je fais partir, séparément, les

deux officiers de réserve et Babitchef, en leur donnant rendez-vous au Caire où je les retrouverai à une adresse convenue. Le prospecteur emporte dans son matériel nos bocaux de quinine « incendiaire ».

Pendant la semaine que je passerai encore à Paris, je reçois de bonnes nouvelles de mon antenne S.R.I. de Dakar. Le colonel Chrétien a pu faire dévaliser le consulat d'Allemagne à Monrovia et m'adresse de fort intéressants documents. Aux Canaries, à Las Palmas exactement, l'enseigne de vaisseau de réserve Péri a réussi à endommager au port deux pétroliers allemands qui ne reprendront plus la mer. Le système employé a été celui de la « clovisse » ; c'est une énorme ventouse métallique de forme semi-elliptique, de trente centimètres de diamètre et de quinze centimètres de haut, le tout bourré de tolite. La mise à feu que j'ai choisie est la montre de la marine française. Elle est constituée par un petit cylindre hermétique et donne des temps d'explosion de la minute aux vingt-quatre heures ; cette montre est placée au centre de l'explosif qui est malléable. La partie plate de l'engin est aimantée fortement et se plaque avec facilité contre la coque du navire. Ce sont les Anglais qui nous avaient procuré ce matériel en plusieurs exemplaires. J'ai simplement changé le système de mise à feu.

Je vais voir le ministre pour lui rendre compte de ces opérations et lui apprendre que je quitte Paris le 10 septembre pour Marseille où je dois embarquer sur le *Méhémet Ali* avec pour destination Alexandrie, puis le Caire. Il se déclare satisfait, et par-dessus son bureau me tend une main froide.

Je prends le train le 10 septembre au soir, laissant ma famille passablement en l'air en plein Paris de guerre. Le 12 à midi j'embarque donc sur le *Méhémet Ali*, confortable bateau de la compagnie égyptienne Misr. A bord je fais la connaissance d'un garçon charmant, Michel de Bouard, qui connaît à fond l'Égypte ; nous nous lions très vite. Il apprend ma véritable identité et me sert de cicerone au Caire (Michel de Bouard sera plus tard résistant, déporté, puis doyen de l'Université de Caen et maintenant directeur du Centre de recherches archéologiques et médiévales).

Nous débarquons à Alexandrie le 18 en début d'après-midi ; après le passage facile de la douane, le train, par Tantah, nous amène au Caire. Le delta du Nil est vraiment d'une richesse inouïe, ce ne sont que jardins tout au long de la voie

ferrée. Je cite Tantah car nous y avons une école professionnelle et c'est un dépôt important de machines. (C'est à Tantah que nous aurions dû sauter en 1956 en même temps qu'à Port-Saïd, car nous aurions tenu toute la région nourricière de la Basse-Égypte.)

Avec Michel de Bouard, je visite la mosquée Al-Azhar et je suis frappé, me promenant à travers les salles, par le regard brillant des jeunes gens qui, accroupis à terre sur de simples nattes, étudient le Coran. Ils sont l'image de l'ardeur fanatique. Je sortirai de là éclairé et note tout de suite dans mon carnet : « *L'Islam, religion de combat.* »

Au Caire, je retrouve la trace de Monnier ; il a vu les milieux abyssins repliés et également le clergé copte d'Éthiopie... le sceau de Haïlé Sélassié a produit son effet, Monnier va être aidé. Avec l'argent que je lui ai remis, il s'est procuré des armes et, sans difficulté, par le fleuve jusqu'à Ouadi Alfa, puis par le rail, les a acheminées sur Khartoum. Il m'en rend compte dans les lettres qu'il me laisse. J'apprends ainsi qu'il a réussi à pénétrer en Abyssinie par Métemma. Une partie de notre mission est donc réalisée. Ma présence au Caire permet de confirmer à nos amis l'aide que nous souhaitons leur apporter.

Je vais à l'ambassade où je vois le capitaine d'Arcimoles, officier de langue ; il me ménage un entretien avec sir Archibald Wavell, général commandant en chef du Middle East, plus tard maréchal et vice-roi des Indes. Fait amusant, au moment où je me présente à son hôtel de commandement, le général arrive. Il a perdu un œil à la guerre ; il est en short ; velu, petit et trapu, le chasse-mouches à la main, sa personne produit un effet de dynamisme et de force peu commun. Il me prend dans l'ascenseur et me conduit à son bureau. Là, il fait entrer le général Maitland Wilson (qui sera en 1944 commandant suprême du théâtre méditerranéen avec P.C. à Alger). Je lui expose le but de ma mission ; sans m'interrompre le général m'écoute, puis il me dit : « Oui, il faut aider les Abyssins... mais je vous en supplie, ne nous mettez pas en guerre avec l'Italie par une action imprudente ; nous ne sommes pas prêts ici et les Italiens sont à peu de distance d'Alexandrie. »

Après avoir pris connaissance de la lettre qui m'a été donnée à Londres, il me remet aux mains du général Wilson, et il lui dit : « Pressez-lui le nez comme on presse un citron »,

j'ai compris et, à mon habitude, je demeure discret sur mes moyens. Sir Maitland me dit que, malheureusement, je ne pourrai pas rencontrer le général Patt qui commande à Khartoum ; il est à Londres en ce moment. Je retiens que les Anglais sur ce théâtre d'opérations ne sont pas prêts et j'en informe M. Mandel.

Au Caire je suis reçu par les officiers qui traitent les questions arabes, et notamment par le colonel Elphinston, chef du bureau arabe ; il a bien connu Lawrence en 1917-1918. Au cours d'un repas où il a invité également ses officiers sur les terrasses du *Shepheard* autour de grillades de mouton, par une de ces belles nuits de la vallée du Nil, il me parle de celui qu'ils appellent « l'homme incompréhensible », le « sensitif » et le « tourmenté » ; « c'était un cas », dit-il, mais il possédait à fond la langue, et surtout avait le sens de l'écrit, sachant rédiger de belles lettres dans ce style ampoulé si apprécié en Arabie. Il connaissait à fond la psychologie de ce monde et s'y intégrait. Il avait joué la carte de Fayçal, mais sans succès ; cela lui avait porté un coup terrible qui l'avait fait se retirer du jeu. Pour Elphinston l'œuvre maîtresse de Lawrence était sa relation de *la Révolte dans le désert*, son récit de la campagne d'Arabie. Personnellement je l'ai lue et relue toujours avec passion.

A deux ou trois reprises, j'assisterai soit au cinéma, soit au casino, à des séances qui se terminent chaque fois par l'hymne égyptien. Les acteurs groupés autour du drapeau national qu'ils tiennent au-dessus de leur tête chantent en chœur ; la salle est debout au garde-à-vous. Le nationalisme secoue de plus en plus les différentes couches de la population.

Mais ma responsabilité, c'est l'aide à la résistance abyssine, et je quitte le Caire par avion le 25 septembre ; après escale à Ouadi-Alfa, j'atterris à Khartoum le 26 à midi. La saison des pluies n'est pas terminée et le terrain est en partie sous une légère nappe d'eau. Khartoum, capitale du Soudan, est à l'intérieur du confluent des deux « Nil » ; le Blanc, venant du sud, des « Bahr » les mers intérieures, et le Bleu venant d'Éthiopie, du grand lac Tana juché à 1 800 mètres d'altitude. En ce mois de septembre le fleuve roule des eaux chargées de limon ; au sommet de la crue il présente un extraordinaire spectacle de puissance, c'est bien le « fleuve Dieu », le Grand Nil qu'il m'est donné de contempler à mon arrivée

au *Grand Hôtel* situé face à la berge bordée d'eucalyptus. On peut dire qu'ici il n'y a de vie que par le Nil.

Je prends une des chambres du fond qui donne sur les jardins et par là même sur l'extérieur. Mes visiteurs n'auront donc pas besoin de traverser le hall de l'hôtel pour me rendre visite, je pourrai quitter ma résidence avec discrétion.

Dans l'après-midi je rends visite au correspondant du *Times* de Londres et de la *Bourse égyptienne*, journal du Caire édité en français. Mes confrères me reçoivent gentiment ; le *Temps* est un excellent mot de passe.

Dès le lendemain matin, jouant le jeu, je prends un guide avec un taxi et me fais conduire à Omdurman sur la rive gauche du Nil blanc ; un pont splendide enjambe le Nil, c'est une fort belle réalisation. Je visite le musée et prends des notes devant la maquette de la fameuse bataille ; on me montre la calèche offerte par l'impératrice Eugénie au Mahdi, le cheik Muhammad Admad Abd Allah, lors de l'inauguration du canal de Suez le 17 novembre 1869. Je me promène dans la cité, devenue capitale après la destruction de Khartoum en 1885, puis rentre à mon hôtel. L'après-midi poursuivant mes investigations sur cette période héroïque, je contemple la belle statue qui domine la grande place : c'est celle de Gordon Pacha, monté sur un chameau grandeur nature. L'ensemble est imposant ; l'homme l'était aussi. Sa mort a laissé un souvenir profond et grande est encore sa popularité.

Le lendemain je m'inquiète de la résidence du « Flight Lieutenant Mackensie », mon homologue ; il me recevra à 11 heures. Il a ses bureaux dans un grand bâtiment sur la place Gordon-Pacha.

C'est un grand garçon sympathique ; il détient, signée par le major Holland, la même lettre que moi, a reçu ordre de m'aider et m'assure qu'il le fera pleinement. Je le mets donc au courant de la mission de l'équipe Monnier et de son axe de pénétration. Il me remercie et ajoute : « C'est bien ainsi de m'éclairer car nous devons éviter de nous gêner. » Il travaille essentiellement sur l'axe nord : Kassala — Keren — Massaoua et la mer Rouge ; notre action se situe plus au sud, sur l'axe Métemma — Gondar — lac Tana. Je peux donc compter sur lui pour que nos gens aient toute liberté sur cette voie, et surtout pour que nos bases arrière se trouvent en sécurité à Khartoum et Omdurman.

En prenant d'extrêmes précautions, je reçois donc deux

Abyssins de qualité : Gabré Maskal et Acheber Gabré-Hiot. Ils me font part des liaisons établies avec l'équipe Monnier et me disent qu'avec des groupements éthiopiens ils ont pu par deux fois tendre une embuscade à des convois de solde qui, partis de Gondar, devaient ravitailler de petits postes italiens sur la route de Métemma. Des thalers, des armes ont pu ainsi être récupérés. Je leur dis que nous devons avant tout nous fournir en armes et en argent sur le train des équipages de l'adversaire ; ils sont bien d'accord, mais signalent que, dès le premier effet de surprise passé, les convois sont mieux gardés. C'est une raison de plus pour renforcer nos groupements et je promets de les soutenir.

Je revois mes interlocuteurs à l'hôpital de la Mission évangélique à Omdurman, où sont soignés de nombreux sujets du négus. Puis, le 12 octobre, je les reçois à nouveau, la nuit tombée, dans ma chambre. Je viens de toucher des fonds et je peux les alimenter. Je joins hors texte les reçus qu'ils m'ont remis et ne ferai donc pas de commentaire sur l'emploi convenu de ces sommes.

« Je soussigné Gabré Maskal Habtemariam déclare avoir reçu la somme de livres égyptiennes 335. Sur cette somme je remettre L.E. 50 au Kegnazmatch Amdemariam, L.E. 50 * au Fitauerari Mesfen, le restant sera employé à l'organisation du convoi, à la propagande, achat de munitions et la transmission du courrier.

Khartoum le 12-10-39.
G. Maskal. »

« Reçu la somme de 350 livres égyptiennes, sur cette somme je remettrai cent livres à Guebrehiot le restant sera ainsi employé au mieux :

— Équipement, convoi, guides..... 100 L.E.**
— Achat cartouches..... 50 L.E.
— Déserteurs (cent)..... 100 L.E.

Le 12 octobre 1939.
Balambaras Acheber Gabré-Hiot. »

* 50 livres égyptiennes = 1 425 thalers.
** 100 livres égyptiennes = 2 850 thalers.

Entre-temps, je me promène, et découvre, mis en vente au musée d'Omdurman, un livre intitulé *The River War*, la guerre du fleuve. L'auteur en est Winston Churchill, alors sous-lieutenant au 21e régiment de lanciers.

Dans ce livre remarquable je trouve sur « l'incident de Fachoda » des pages toutes à la gloire de Marchand et de ses hommes. J'en extrais ces quelques lignes :

« Après la reconquête d'Omdurman, le sirdar, le 8 septembre, fut informé que des bateaux à moteur transportant des derviches venant au secours du Mahdi avaient essuyé des coups de feu partis de Fachoda sur le haut Nil Blanc L'origine en était des hommes noirs commandés par des Blancs. A cette nouvelle, le sirdar décide de remonter le fleuve, et, bien encadré, d'aller se rendre compte lui-même car, depuis la défaite des derviches, ce territoire du Nil relevait de sa conquête. Vers le 19 décembre les canonnières approchant furent rejointes par une petite barque à rames où se trouvaient un sergent et deux tirailleurs noirs. Ils remirent à Kitchener une lettre du commandant Marchand le félicitant pour sa victoire. Poursuivant sa route, Kitchener atteignit Fachoda, et tous y virent Marchand, avec huit officiers et sous-officiers français et cent vingt Noirs originaires du Niger. Le sirdar et ses officiers vibrèrent d'admiration pour cette petite équipe d'hommes héroïques : ils avaient mis deux ans depuis l'Atlantique pour arriver à travers une région africaine impossible, sur les bords du Nil par le Bahr el-Gazal. Mais il n'en restait pas moins que cette région appartenait aux Anglo-Égyptiens : les Français devaient en partir ; le sirdar, du reste courtoisement, ignora le pavillon de la France. Ayant pris contact avec le gouvernement de Londres il trouva dans toutes ses opinions, de même que dans les sentiments du pays, unanimité pour faire céder les Français, au besoin par la force. A la suite de discussions assez acerbes, Marchand consentit à partir pour Paris en demandant que le *statu quo* soit maintenu par les Anglo-Égyptiens comme il le serait par les siens. Pendant son absence le capitaine Germain divergea sur l'observation des ordres reçus ; pour éviter tout incident, les Britanniques ne s'approchèrent pas du camp français. Mais la tension montait. Aussi au retour de Marchand, le 11 décembre, apportant les ordres de repli, le drapeau français s'abaissant, la petite troupe s'embarquant sur le *Faidherbe* et levant le camp mit fin à une situation qui devenait intolérable.

« Le *Faidherbe* passa devant notre cantonnement, la garde d'honneur soudanaise salua le courage de ces hommes. Marchand, Germain, ses officiers, furent reçus par notre colonel Jackson à une collation. A leur départ nous serrâmes avec effusion les mains de ces courageux adversaires et leur souhaitâmes une bonne fin de voyage. »

Il m'avait fallu venir jusqu'à Khartoum pour lire de la main d'un témoin, et quel témoin exceptionnel! le récit surprenant de cette grande épopée coloniale toute à l'honneur de Marchand, de ses subordonnés et de nos tirailleurs. A la lecture des textes je me rendis compte que nous ne pouvions pas résister et surtout nous maintenir sur le Nil après la grande défaite des Mahdistes, due à la valeur des troupes anglo-égyptiennes.

Peu de temps après, je reçois, sur sa demande, le colonel Sandford. C'est le conseiller militaire du négus.

Il me fixe rendez-vous le 16 octobre à 21 heures sur les bords du Nil, non loin de mon hôtel ; j'ai avec moi un de mes Abyssins possédant parfaitement l'anglais, car, si je comprends suffisamment cette langue, comme bien des Méridionaux, je préfère toutefois éviter d'être ridicule en la parlant. Sandford arrive de Londres et me fait part de la satisfaction de Sa Majesté Haïlé Sélassié pour notre action, qui, dit-il, a permis de constituer de nombreux maquis et gêné l'occupation italienne.

J'attends quelques jours encore ; au début de novembre, Acheber Gabré-Hiot revient ; il a pu joindre nos gens et leur remettre armes, munitions et argent.

Après le 11 novembre je décide de rentrer, estimant que ma présence ne se justifie plus. Je quitte Khartoum pour le Caire, le lendemain 12 novembre, cette fois par hydravion. Le voyage est agréable. A bord se trouvent des officiers natifs d'Afrique du Sud, qui rentrent pour participer, disent-ils, à « la bataille pour la liberté ».

Je reste au Caire quarante-huit heures, prends congé de mes gens et de mes amis, et choisis comme chemin de retour la Libye puis l'Italie. Le 15 novembre, je monte à bord d'un avion d'une compagnie italienne ; la première escale est Benghasi où nous arrivons vers 16 heures. J'ai le temps de flâner un peu et d'admirer la belle promenade le long de la mer ; je note mentalement le nom des bateaux de guerre qui s'y trouvent, ainsi que les nu-

méros et les insignes du col des soldats que je rencontre.

Le soir, nous logeons à l'*Albergo Bérénice* ; au restaurant, j'ai pour vis-à-vis un ingénieur de l'usine Fiat à Turin, homme charmant qui parle français et me vante les mérites du gouverneur de la Libye, le maréchal Italo Balbo. Dans la conversation, cet homme érudit, que le nom de notre hôtel a frappé, me dit que Benghasi fut autrefois appelée ainsi, en souvenir de la belle princesse égyptienne et, avec un fin sourire, évoque « la chevelure de Bérénice ».

Le lendemain nous couchons à Tripoli ; le survol m'a montré la puissance de travail de l'Italien, véritable « colon » ; le long de la route ce ne sont que jolies petites fermes, avec jardins arrosés. Cette voie, long ruban noir de bitume, fait contraste avec les flots bleus de la Grande Syrte et le sable jaune du désert tout proche.

Le 17, nous nous arrêtons à Catane, en Sicile, au bord de la mer, pour le repas de midi. Celui-ci est à peine entamé qu'un policier se présente à la porte de la salle où nous sommes, et appelle « Monsieur Hugues » ; entendant mon nom je suis quelque peu surpris, inquiet même ; je n'en laisse cependant rien paraître et suis le préposé au bureau. Là son chef me dit : « Monsieur, votre passeport n'est pas en règle. » Je m'en étonne. Il me montre alors une omission : le nom de ma mère n'y est pas porté ainsi que cela était prévu à l'époque. Avec courtoisie, il me prie de le lui indiquer ; je le lui épelle, et lui-même remplit la ligne réservée à cet effet. Je remercie et reviens à ma table. Jamais le chianti ne m'avait paru aussi coulant... j'avais eu chaud!

Dès l'arrivée à Rome, vers 16 heures, je vais à la gare ; j'avoue, après l'incident de ce matin, avoir grande envie de passer la frontière et de me trouver en sécurité. Je prends donc un train de nuit ; un seul wagon de voyageurs est attelé à un train de marchandises rapide. Peu importe, car il me conduira à Vintimille. En y arrivant il fait encore nuit et toute la Riviera italienne est brillamment illuminée ; chez nous c'est l'obscurité, tout est sombre : nous sommes en guerre... je l'avais presque oublié!

Il va falloir me dépouiller de ma fausse identité qui me pèse un peu tout de même. Dès l'arrivée à Menton où existe une petite antenne du contre-espionnage, je redeviens chef de bataillon d'infanterie coloniale, et je respire mieux. Je prends alors le premier train pour Paris ; il traîne un peu trop à mon

gré... Avec joie je retrouve les miens, le 19 novembre au matin. Ce même jour je vais au ministère, et suis reçu par le ministre à qui je rends compte de mes actes ; il m'en fait compliment. Je passe chez le général Bührer. Il me reçoit aimablement : « Vous avez, Salan, intelligemment travaillé et vous ne nous avez pas créé de difficultés, ce que l'on pouvait craindre. C'est bien. Par ailleurs nous avons appris que devant l'accroissement de la résistance abyssine l'Italie maintenait là-bas son corps expéditionnaire en état d'alerte, et ne pensait nullement à rapatrier quoi que ce soit vers la métropole. »

Je lui exprime alors le besoin d'aller me battre aux côtés de mes camarades. Il sourit, et me dit : « Mon pauvre Salan, tout cela est mou, nous ne sommes plus en 14-18. Vous irez prendre le commandement d'un bataillon en formation au camp de Souges ; avec mes tirailleurs qui arrivent nombreux, vous formerez votre unité et vous monterez ensuite sur la ligne de front. » Le général avait en effet abouti et une armée noire venait assister la France.

Je passe le mois de décembre à Paris — ce qui me permet de mettre au fait l'équipe exceptionnelle d'officiers de réserve qui se trouve là depuis le 3 septembre dernier.

Dans le courant du mois, ayant à mes côtés le capitaine Coueslant, je reçois, de l'entourage même du négus, un envoyé qui vient me remercier.

J'ai rempli ma mission. Je puis donc maintenant, ayant repris mes galons, partir vers le destin normal de tout officier.

CHAPITRE VI

CAMPAGNE DE FRANCE (1939-1940)

Dans les premiers jours de janvier 1940, je quitte le ministère des Colonies pour prendre le commandement d'un bataillon de tirailleurs sénégalais au camp de Souges, près de Bordeaux. C'est une troupe informe, arrivée de Dakar, qu'il faut constituer en bataillon normal d'infanterie. Des cadres me sont affectés ; avec le sous-lieutenant Cissé, originaire des Quatre Communes de l'île de Gorée, qui sera tué sur la Somme, je suis le seul saint-cyrien. L'ensemble des officiers est saint-maixentais ou provenant de la réserve ; tous se révéleront de grande qualité au feu.

Tirs, marches d'approche, organisation du terrain... je ne laisse aucun répit à mes hommes, et j'arrive à constituer une unité cohérente et bien dressée.

Le 1er avril nous quittons le camp pour entrer dans la composition du 44e régiment d'infanterie coloniale. C'est la formule Mandel-Bührer : l'Empire doit prendre sa part de la défense de la France. Quelques cadres et spécialistes de l'ancien bataillon demeurent. Nous devenons le 1er bataillon du 44e régiment d'infanterie coloniale mixte sénégalais (44e R.I.C.M.S.).

Basé à Cerre-lès-Norroy, près de Vesoul, je poursuis l'instruction avec chars ; lorsque le 10 mai nous serons réveillés par les bombes, je n'aurai pas d'appréhension pour l'avenir.

Et pourtant nos déboires commencent. Le 15 mai à 20 heures nous levons le camp pour Arthesan, longue étape de nuit allégrement enlevée. Le 16 mai, toujours de nuit, nous nous portons sur Héricourt près de Belfort, étape harassante. A l'arrivée on nous indique que le front de l'Est nous attend ;

puis contrordre et ce sera l'embarquement par voie ferrée le 18 pour la direction opposée. Sur le quai, je rencontre le capitaine Jacobi, un vieux camarade. Il sera tué dans l'attaque d'Abbeville.

Là commence un voyage pour le moins bizarre. Nous voyons apparaître le 20 les gares de Vierzon, de Bourges, du Mans. Le 21, nous sommes dans le nord de la banlieue parisienne, puis arrêtés en fin de soirée à Gournay-en-Bray, où nous débarquons. Ensuite à pied, c'est Bonnières, Thoix, le 24. Nous faisons le trajet Thoix-Avricourt le 25 par camion. Mais à peine arrivés à Avricourt, nous sommes informés d'une erreur : le train des équipages devait enlever la 5e division d'infanterie (5e D.I.) et non la 5e division d'infanterie coloniale (5e D.I.C.) à laquelle nous appartenons. Nous remontons en camion pour aboutir le 28 à Esquenoy devant Amiens. Là, jusqu'au 1er juin, j'ai la charge d'installer un centre de résistance pour boucher la route de Paris.

Tout le monde s'active ; et nous sommes parés, lorsque, le 3 juin à 20 h 15, nous partons pour Cavillon où nous arrivons fatigués et sous la pluie le 4 juin à 3 h 30. Mes Sénégalais me disent : « Pourquoi toutes ces marches, puisqu'on voit passer des camions vides ? Pour se battre il faut de bonnes jambes. »

A notre arrivée je suis informé que le 4 juin à 20 heures j'opérerai la relève des éléments du 6e régiment de dragons portés qui tient le secteur entre Cavillon et la rive gauche de la Somme. Nous faisons une reconnaissance ; les installations que nous trouvons sont légères.

De retour au P.C., après avoir appris, vers 18 heures, que la relève est reportée, je reçois finalement l'ordre de prendre nos nouveaux emplacements sur la Somme à partir de 20 heures.

Les compagnies s'installent du mieux qu'elles peuvent. Dès 2 heures, le 5 juin, elles sont soumises à un bombardement dense de l'artillerie allemande qui tire à partir des hauteurs de la rive droite. Puis à 2 h 45 — je précise cette heure car elle sera contestée par le haut commandement pour des raisons que j'ignore encore — l'attaque s'étend à toute la ligne avancée. Mon P.C. reçoit des obus. Malgré une action massive des Stukas nous tenons bon. Mais au fur et à mesure que les heures passent, nos munitions commencent à s'épuiser. L'infiltration des Allemands rend tout ravitaillement en cours de combat impossible. A bout de

cartouches, des hommes mettent baïonnette au canon et se font tuer sur les chars allemands mêmes.

Encerclé moi aussi à 18 heures dans un coin de bois touchant la voie romaine qui domine la Somme, j'ai la chance de tenir et de pouvoir regagner Cavillon, vers 20 heures, en passant au travers des lignes ennemies.

Avec les éléments du 6e dragons qui sont demeurés nous ferons le coup de feu jusqu'à 21 heures. Entouré des petits éléments qui me restent, je rejoins Bougainville dans la nuit ; le lendemain, 6 juin, le repli est ordonné à midi.

Toujours à pied, avec l'effectif d'une grosse compagnie, (tout ce qui reste de mon bataillon et du bataillon Filippi, le 11/44 R.I.C.M.S.), nous gagnons Vernon sur la Seine, en passant par Marseille-en-Beauvaisis et Gisors. A peine avons-nous franchi le pont que les Allemands apparaissent sur les hauteurs, poussant devant eux la pauvre colonne des civils avec toutes sortes de chariots : femmes, enfants avec leurs jouets, volailles, petits agneaux — spectacle pénible. Devant l'obligation où nous allons nous trouver de faire sauter le pont de pierre, datant de Napoléon, je fais passer tout ce que je peux de cette colonne sur la rive gauche.

A 14 h 30 les ponts sautent.

Tout l'après-midi, aidés par les zouaves, nous interdirons le passage du fleuve à l'adversaire. A 20 heures, sur ordre, nous quittons Vernon pour Pacy-sur-Eure, réduits par nos pertes de ce jour, 9 juin.

Ce sera une marche incohérente, d'abord vers l'ouest — le réduit breton — puis vers Angoulême ; enfin, le 27 juin, nous aboutissons à Saint-Projet, dans le Tarn-et-Garonne. En voici les étapes ; le 11 : Champigny, le 12 : la Tuilerie près de Verneuil, le 13 : la Chapelle-Fortin, le 14 : Origny-le Butin, le 15 : Neuvilette, le 16 : Loiron près Laval, le 17 : Saint-Laurent-des-Autels par Segré après avoir passé la Loire, les ponts d'Ancenis sautent, le 20 : Bressuire. Le 21 nous prenons la direction de Confolens où nous apprenons le 22, à 18 h 30, la signature de l'armistice franco-allemand ; le 23 nous atteignons Manot, sur la Vienne, le 24 : Mansle sur la Charente, où à 10 heures les Allemands nous rejoignent ; mais trop occupés à filer sur Bordeaux, ils ne s'intéressent pas à nous. Le 25 nous rejoignons Sarlat, puis Cahors et Saint-Projet.

Entre-temps j'ai été chargé de placer des bouchons à Saint-

Laurent-des-Autels, à Confolens, à Mansle ; j'ai même reçu l'ordre de faire sauter à Cahors le pont Valentré ; le contrordre en est presque aussitôt arrivé.

A Saint-Projet, vieux village du Tarn-et-Garonne autour de son château, nous restons du 27 juin au 12 juillet. C'est là que les habitants, dans nos conversations, nous apprennent que de Londres, à partir du 18 juin, le général de Gaulle a lancé des appels aux Français. Sur les routes de France, ce jour-là et les suivants, nous luttions sans cesse pour retarder la marche de l'envahisseur au milieu des colonnes de réfugiés, et ce fait nous était inconnu. A la division, nous n'avions pas pour le général de Gaulle une estime particulière. A peine arrivée sur la Somme, le 25 mai, la 5e D.I.C. s'était vu amputée de son régiment blanc, le 22e colonial, unité de tradition de Marseille. Cette unité mise à la disposition de la 4e division cuirassée, commandée par le colonel de Gaulle, avait été engagée les 28 et 29 mai dans l'opération d'Abbeville. L'affaire s'était mal terminée, les chars et les véhicules avaient pu rejoindre les lignes arrière, mais les fantassins demeurés sur place avaient subi des pertes sensibles. Quelques-uns nous avaient rejoints pour nous dire leur odyssée, d'autres furent faits prisonniers, le restant du régiment, sous un chef colonial réputé, le colonel Le Tacon, mena le combat avec vigueur, et sauva l'honneur.

Restée avec seulement ses deux régiments noirs, la division eut à tenir sur la Somme à partir du 4 juin le front normalement dévolu à trois régiments, on a lu plus haut ce qu'il advint.

Aussi cet épisode douloureux nous avait rendu le général de Gaulle peu sympathique.

Malgré ce, étant mis au fait des termes de son appel du 19 juin, adressé aux forces de l'Empire : « Soldats de France où que vous soyez, debout », nous avions envisagé, avec plusieurs camarades, dont le médecin-commandant Bigot et le médecin-capitaine Ribo, de passer en Angleterre et de continuer la lutte.

Mais nous apprenons l'affaire de Mers el-Kébir le 3 juillet, puis le bombardement du *Richelieu* à Dakar le 8 juillet ; devant ces actions inconcevables et inqualifiables, nous ne partons pas.

J'ai la charge de ce qui reste du 44e R.I.C.M.S. et j'assure le commandement du régiment. Par Caussade, puis Montau-

ban, je ramènerai la valeur de deux cents hommes à Perpignan, d'où était issue cette unité. Peu de ceux qui étaient partis en 1939 ont revu le Castillet...

En effet, mon unité s'est remarquablement comportée, et nos soldats issus de l'Empire jamais ne nous ont lâchés. Les pertes, pour mon seul bataillon, furent lourdes... sur 30, 23 officiers, commandants de compagnie et chefs de sections. Le régiment se retrouvait avec 20 officiers sur 80 ; sur plus de 3 000 hommes, à peine 600 sont revenus. Les cimetières d'Hangest-sur-Somme, de Saint-Pierre à Gouy, du Gard, reçurent les dépouilles de nos braves tirailleurs et de nos marsouins.

J'ai pu rencontrer à Paris, le 1er avril 1960, le général-lieutenant Greiner qui, comme colonel, commandait le régiment qui nous a bousculés.

Nous avons confronté nos ordres d'opération, nos moyens. Il m'a dit : « Vous étiez trop faibles, mais vous m'avez obligé à m'employer à fond, et vous avez retardé mon avance de près de vingt heures. Et pourtant, j'avais l'appui des chars de Rommel. » Il m'a laissé copie du compte rendu d'opérations de son corps d'armée. J'en cite textuellement des extraits :

« Un combat tenace et acharné commence. Quelques unités parvinrent à déborder, mais, derrière elles, l'ennemi se défendait tenacement. Ce n'est que très peu à peu, et au cours de durs combats avec des pertes sanglantes, que le terrain tenu avec ténacité put être arraché à l'ennemi morceau par morceau... Lorsque l'obscurité tomba, l'ennemi tenait encore devant l'aile droite de la 46e division, à la lisière nord du bois de Cavillon où il résistait tenacement. »

Et ceci :

« Les Français combattirent avec acharnement ; les Noirs particulièrement utilisèrent jusqu'au bout chaque possibilité de défense ; chaque maison était défendue. Pour briser cette résistance, il fallut mettre en action les lance-flammes, et pour venir à bout des derniers Sénégalais, il fallut les tuer un à un. »

J'ai rencontré aussi au quartier général de Fontainebleau le général Hans Speidel, nous avons confronté nos moments de guerre en 1940. Lui même se trouvait sur la Somme. Voici ce qu'il m'a dit : « Vos soldats tenaient âprement dans les ruines chaudes des villages détruits par notre artillerie, bien

que souvent largement dépassés. Rommel arrêté toute la journée, bloqué même par vos tirs, dut écraser pour en finir vos derniers Sénégalais. »

Quel plus bel hommage — celui de l'adversaire — pouvait être rendu aux soldats de l'Empire et à nos cadres d'active et aussi de réserve?

La guerre était terminée, avec ses actes de courage innombrables, ses défaillances certes, mais effacées par tant de souffrances. Je l'ai vécue à l'échelon du chef de bataillon. J'avais une bonne troupe. Mais combien n'ayant pas le même outil ont fait face et se sont fait tuer! Nous avons été bousculés, projetés sur des centaines de kilomètres, sans pouvoir offrir à l'adversaire une défense cohérente et dirigée, sans qu'une seule contre-offensive intervienne. Que d'ordres impossibles à exécuter faute de moyens adéquats! Nous n'étions pas prêts, et nous nous étions laissé engluer dans de vieilles doctrines.

Mais ceux qui nous ont critiqués, fustigés même, pour beaucoup n'y étaient pas, ou si peu. Aussi leur jugement ne nous a jamais atteints dans notre honneur de soldat.

L'armistice est venu à point, car il nous a sauvés d'un désastre plus grand encore. Il nous a permis de réfléchir et de nous retrouver entre Français solides pour préparer, avec les éléments sains du pays et en symbiose avec la Résistance française, qui souffrit tant dans l'ombre et dans les camps de déportation, l'armée qui libéra la France de l'occupant.

CHAPITRE VII

VICHY (août 1940-février 1942)

Après ces mois de guerre j'abandonne Perpignan où j'ai ramené ce qui reste de mon régiment, reprends mon ancien service et rejoins le ministère des Colonies à l'*Hôtel Britannique* à Vichy.

Le ministre est M. Lémery ; le général Bührer, mon chef direct, resté à Bordeaux après l'armistice, a installé l'état-major général des Colonies à Vichy, Georges Mandel n'est plus là... il a été incarcéré à Pellevoisin-Chazeron dans l'Indre, puis à Vals et son martyre ne fait que commencer...

Le gouvernement s'est replié dans cette station thermale qui dispose de nombreux hôtels, c'est-à-dire de place pour les ministères et de logements pour le personnel.

La jolie ville est maintenant submergée par toute une foule de fonctionnaires. Les chambres d'hôtel deviennent des bureaux, leurs salles de bains, transformées en secrétariats, sont encombrées par des dossiers poussiéreux. Où est la belle ordonnance d'autrefois ?

Tout ce grouillement m'effraie.

Que d'appétits s'affrontent, que d'intrigues vont se jouer dans cet espace étroit où se trouvent nos responsables du moment...

Ainsi dès mon arrivée, le 2 août 1940, je mesure la gravité de notre position en Indochine. Nous avons reçu localement un ultimatum et la question qui se pose ici est de voir comment nous allons sortir de cette situation.

A Vichy, l'Indochine dépend de trois ministres : M. Baudouin, des Affaires étrangères, M. Lémery et le général Weygand.

Le général Bührer, le 10 août, réunit son état-major. Nous préparons un télégramme pour le gouverneur général de l'Indochine. Il est net : « Vous répondrez par la force à tout ennemi quel qu'il soit qui attaquera le territoire indochinois. »

Ce point de vue prévaudra dans le message gouvernemental, signé Lémery, qui sera envoyé. Mais des dissensions se produisent, et M. Lémery doit réunir à l'*Hôtel Britannique*, le 12 août en fin de soirée, M. Baudouin et le général Weygand, ce dernier accompagné de l'amiral Darlan, du général Colson de l'armée de terre et du général Pujo de l'armée de l'air.

Le général Bührer est présent à la réunion. En sortant, il me dit en termes de soldat : « C'est foutu, mon vieux! Hormis le général Weygand, tout le monde nous a lâchés. M. Lémery a eu beau défendre l'Indochine, la diplomatie, l'amiral et les deux généraux ont déclaré que nous ne pouvions pas nous battre si loin de chez nous, et avec des moyens réduits. »

Suite tragique de notre défaite, l'Indochine va vers son destin, nous l'abandonnons aux Japonais. Tous nos déboires s'inscrivent dans ces malheureuses journées de juin 1940.

L'amiral Platon succède à M. Lémery et vient s'installer à l'*Hôtel Britannique*.

Le général Bührer nous quitte et avant son départ, je lui rends visite à l'*Hôtel International* où il a émigré. Il me dit : « L'Indochine m'inquiète ; nos officiers autochtones, je le crois, nous garderont fidélité, car nous nous sommes occupés d'eux, leur avons donné des situations normales correspondant à leurs diplômes et les avons vraiment intégrés. Par contre nos administrateurs ont « le racisme du parchemin » ; pour eux, seul le diplôme décerné au Blanc a de la valeur, celui décerné au Jaune ou au Noir ne représente rien. Ainsi des normaliens sont tout juste « pions » dans les lycées Albert Sarraut ou autres! L'*intelligentsia* annamite est révoltée contre nous et ceci est grave pour la suite, surtout dans l'époque trouble qui s'ouvre pour notre belle colonie. Du lieutenant-colonel Xuan, polytechnicien, j'ai bien fait, moi, un sous-chef d'état-major. Que ne nous a-t-on imités! »

Le général partit ensuite pour Royat où il s'occupa des besoins des tirailleurs sénégalais, puis se retira avec une grande dignité à La Tour du Pin.

En ce mois de septembre, les soucis vont s'accumuler ;

nous avons d'abord enregistré en juillet-août 1940 le passage à la France libre de notre Afrique équatoriale française, depuis Brazzaville jusqu'au Tchad. L'amiral Platon était allé sur place, mais sans succès.

En fait je comprenais nos camarades. Ils voulaient continuer la guerre et, l'éloignement de ces territoires les mettant à l'abri des attaques allemandes ou italiennes en représailles, la gêne pour nous ne pouvait être grande, d'autant plus qu'il y avait là presque unanimité pour rejoindre la France libre. Il était bon, d'autre part, que nous fussions présents aux côtés des Anglais qui, avec grand courage, supportaient l'acharnement des bombardiers allemands et, seuls, faisaient face.

L'affaire de Dakar fut par contre une faute. De Gaulle avait méconnu l'état d'esprit en Afrique occidentale. Ce territoire était justiciable de raids de la part des Allemands qui pouvaient, de plus, reconsidérer notre position en Afrique du Nord.

A Dakar, le gouverneur général Boisson, venant de Brazzaville, avait pris la direction de la colonie ; il avait à ses côtés le général Barrau comme commandant en chef.

Avant même d'être déclenchée l'opération était connue ; mes honorables correspondants, Rouyer et Tascher, le savaient et nous l'avaient appris.

A Dakar, Rouyer était directeur de la Banque nationale pour le commerce et l'industrie, Tascher était le grand patron des huiles Lesieur dépendant de Lemaigre-Dubreuil. En contact étroit avec les services de renseignement et la Marine, ils avaient appris par les écoutes que des mouvements anormaux de bateaux avaient pour point de ralliement Dakar. A Vichy, la Marine était alertée sur ces concentrations vers nos côtes d'Afrique.

Aussi, lorsque le 23 septembre à 6 h 45, la flotte britannique se présenta devant Dakar, avec à son bord les troupes de débarquement Free French, la riposte était prête, et le 25 septembre, l'escadre anglaise dut se retirer vers 9 heures. Du sang avait coulé des deux côtés inutilement, il y eut en effet 166 tués, 340 blessés parmi les militaires et les civils de Dakar. L'échec était à la mesure de la faute!

Notre colonie de la côte des Somalis connut quelques remous. Mais seul le général Legentilhomme, avec quelques officiers quittèrent Djibouti pour Berbera en Somaliland.

Là non plus il ne fallait pas tenter les Italiens encore puissants en Éthiopie.

En fait la partie la plus délicate et la plus grave allait se jouer en Indochine.

Le 19 juin 1940, le général Catroux avait accepté la venue au Tonkin d'une mission de contrôle japonaise. Il s'était souvent vu reprocher par les Nippons, englués en Chine, l'aide que nous apportions aux Chinois par le port de Haiphong et le chemin de fer du Yunnan. Le 25 juin, le conseil des ministres décida le rappel de Catroux à la suite de son acceptation de la demande de Tokyo.

L'amiral Decoux qui est sur place, à la tête de la marine d'Extrême-Orient, prend les fonctions de gouverneur général le 20 juillet 1940. Une tâche difficile l'attend.

En effet, les 5 et 6 septembre 1940, il doit faire face aux premières intrusions des troupes japonaises en Indochine à la suite du climat de tension survenu dans les conversations locales franco-japonaises.

Le Siam en profite pour réclamer un réajustement de ses frontières malgré le pacte de non-agression qui nous lie depuis le 12 juin dernier. De Vichy nous répondons le 18 septembre par ce télégramme : « Le gouvernement français est formellement décidé à défendre contre toute attaque, quelle qu'en soit l'origine, le territoire indochinois. » C'est en somme une répétition du télégramme rédigé à l'état-major général des colonies le 10 août précédent.

Le 22 septembre à minuit, les Japonais venant de Chine pénètrent en force entre Langson et Dong Dang. Les Français se battent avec courage, mais, dès le 24 septembre, Dong Dang et Loc Binh sont isolés. Quelques éléments ont pu cependant se replier sur Langson où ils résistent. Le 25 septembre, le général Mennerat fait hisser le drapeau blanc sur Langson. Nous avons près d'un millier de pertes, ce qu'on ignore par trop ! C'est alors que, contre toute attente, les Japonais déclarent regretter ce stupide malentendu et repassent en Chine. Nous retrouvons nos postes... et nous comptons nos morts !

Le 27 septembre se constitue l'axe tripartite « Allemagne-Italie-Japon » qui a pour conséquence l'extension de « l'Ordre nouveau » dans le Grand Est Asiatique.

Commencent alors les incidents de frontières voulus par le Siam. La tension croît, et devant la campagne de presse

qui se déchaîne contre nous en Thaïlande l'amiral Decoux qui veut la juguler prépare un plan d'action par air. A différentes reprises, répondant à des attaques à terre, nos avions bombardent le territoire siamois de l'autre côté du Mékong. Après le bombardement du 28 novembre le gouvernement de Bangkok réagit avec énergie et publie le communiqué suivant : « La dernière minute est arrivée. Le gouvernement français ayant rejeté nos requêtes, nous devons nous battre pour la vie et nous y serons forcés par la France. »

Le 17 décembre 1940, l'aviation siamoise, bien équipée, bombarde nos villes du Mékong en territoire laotien et au Cambodge. Nous ripostons en attaquant Aranya Pradesia, mais leurs chasseurs Curtiss, excellent matériel, poursuivent nos bombardiers et abattent plusieurs de nos appareils.

Finalement, le 18 janvier 1941, les hostilités s'engagent ; au cours d'un accrochage malheureux le fanion du 3e bataillon du 5e étranger tombe entre les mains de l'adversaire. Les opérations qui suivent ne nous sont pas favorables. Face à l'armée siamoise, rustique et adaptée à ce conflit, nous ne faisons pas le poids. Les Siamois promènent nos prisonniers dans Bangkok...

Si nos batailles terrestres furent désastreuses, nos succès sur mer sont encourageants. Le 17 janvier, le capitaine de vaisseau Béranger, à bord du *Lamotte-Picquet* qui porte sa marque, réussit à bloquer la flotte siamoise stationnée à l'île de Koh-Chang dans le sud du golfe du Siam, fait ouvrir le feu et met hors de combat un bon tiers de bateaux adverses. Mais, peu après, les Siamois entrent dans la province laotienne de Bassac.

Le 24 janvier, la médiation japonaise est acceptée. Le cessez-le-feu est proclamé le 28 janvier. Nous comptons 110 tués, 150 blessés et 80 disparus.

A la suite de longues discussions, le traité de paix est ratifié à Tokyo, le 9 juillet 1941. Nous abandonnons au Siam la rive droite du Mékong, le territoire laotien de Bassac, la région du Nord-Cambodge jusqu'au-dessus de Stung Treng, les provinces de Battambang et de Sisophon qui touchent au grand lac Tonlé Sap. Nous sauvons heureusement Siem Réap et Angkor ; mais, fait tragique, les tombeaux des rois de Louang Prabang se trouvent sur la rive droite du Mékong en territoire ennemi!

Je réagis par une note contre cet abandon et fais remarquer

Les Provinces d'Indochine cédées au Siam

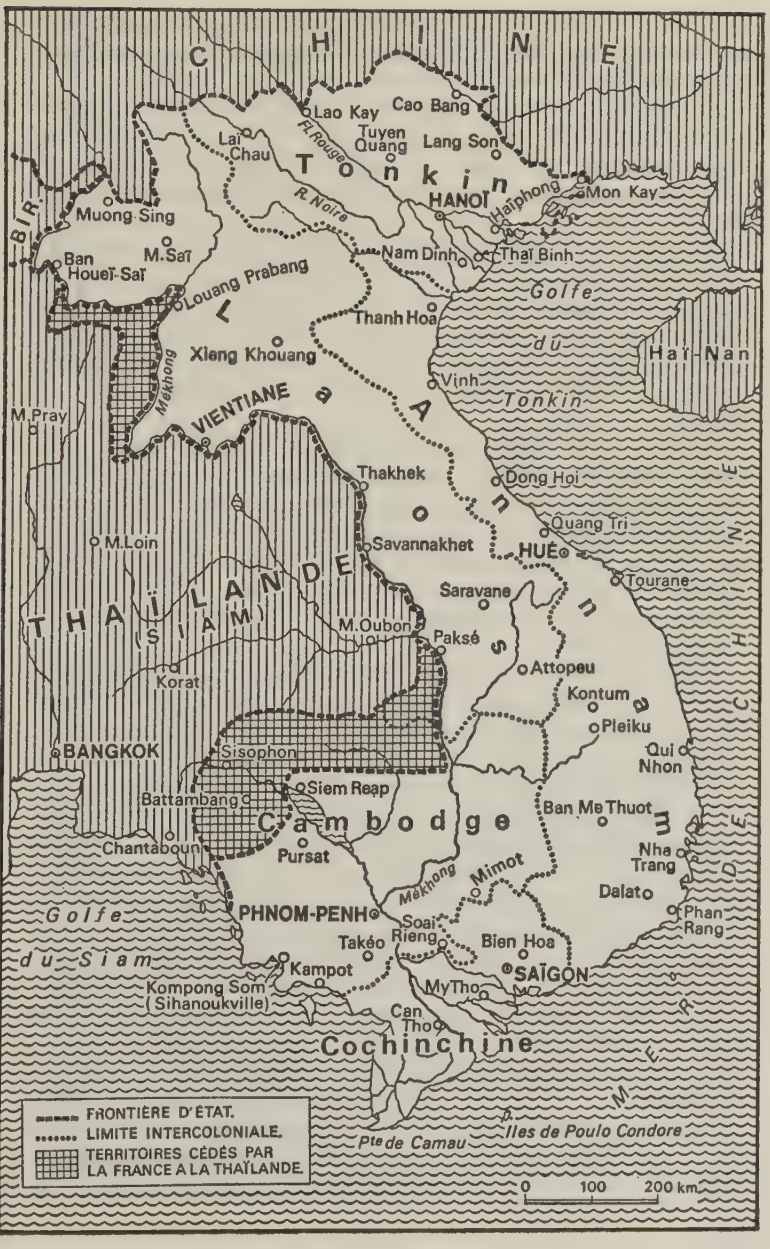

que nous donnons des territoires français alors que tout notre avenir est dans l'Empire. C'est une faute de Vichy qui est exploitée par Londres.

Le 29 juillet suivant, c'est la signature des accords Darlan-Kato ; trente-cinq mille hommes de troupes japonaises stationneront en Indochine et, en échange de vagues textiles, nous fournissons à l'Empire du Soleil Levant du riz et du caoutchouc.

Des Jaunes viennent d'imposer leur loi sur le territoire de notre Indochine, de l'Indochine française. Ce fait revêt une importance d'une gravité exceptionnelle. Après la capitulation de Port-Arthur et le désastre de Tsoushima, au début de 1905, cette année 1941 marque la faillite de l'homme blanc en Extrême-Orient. Le glas de sa présence vient de sonner.

Sur une autre partie du monde, en Méditerranée, nous avions subi, au mois de mai, la pénible affaire du Levant ; des Français avaient tiré sur des Français, d'excellents camarades avaient été tués, dont le lieutenant-colonel Génin à qui j'avais facilité le départ vers le Tchad en 1940. Après l'affaire Dreyfus, après l'affaire des fiches, l'Armée vivait l'époque la plus douloureuse de son histoire ; elle ne s'en est plus relevée!

A l'*Hôtel Britannique* j'ai des ennuis avec mon ministre ; l'amiral Platon a décidé d'opérer une rupture de rail aux frontières de l'Abyssinie, et, malgré les contrats qui nous lient, d'arrêter tout trafic au-delà de notre colonie de Djibouti.

Le représentant de la ligne du chemin de fer franco-éthiopien, M. Michel Pasteau, patriote avant tout, s'est insurgé et n'a pas fait exécuter les ordres ministériels. Je lui ai donné mon appui. Le *Journal de Genève*, dans un de ses articles, relève le fait qui est ainsi porté à la connaissance du ministre. Il me convoque. Il est habituellement « renfermé ». Je le trouve passionné. J'essaie de lui faire comprendre que c'est une faute, que le chemin de fer fonctionnant nous permet d'aider nos amis abyssins... C'est peine perdue! Il se fâche et me menace de la « carabousse », c'est-à-dire de la prison. J'ai alors une idée... cet homme est un marin, et je tente une comparaison : « Amiral, lui dis-je, lorsqu'un bateau est à l'abandon, il appartient à celui qui y prend pied ; vous coupez les amarres de votre voie ferrée qui la relient au port de Djibouti, les Italiens en prendront acte pour se saisir de la

colonie. » Cet argument porte. Il reçoit après moi M. Pasteau, le menace aussi de la prison, mais le laissera partir libre.

Ce n'était pas facile de travailler dans pareil climat!

Heureusement des officiers solides comme le colonel Groussard, le commandant Loustaunau-Lacau, le colonel Borgnis-Desbordes, le colonel Heurtaux, le colonel Ronin nous redonnent confiance. Leur action contre l'Allemand fait tache d'huile et, en parfaite entente avec les officiers du S.R.-Guerre nous continuons la lutte sourde contre l'Allemand. Par tous les moyens, Londres est renseigné sur l'occupant. Des réseaux se créent. Le colonel Groussard part pour Londres ; nous l'admirons et le respectons ; il a formé de belles générations de saint-cyriens. Je vois souvent son fils Serge. Je prends contact avec Frager et Bénouville ; ce dernier, plus tard, me dédicacera son livre *le Sacrifice du matin* par ces mots : « A l'ami fidèle des heures mauvaises. » Le commandant Frager, déporté à Buchenwald en août 1944, eut une attitude qualifiée de remarquable par ses camarades, il fit partie de « l'appel de la mort » du début d'octobre et fut pendu au crochet. Grâce à Robert Poulaine et à Louis de Costier, je fais la connaissance de Pierre Dupuy, consul général du Canada en France. Il me remet des lettres de nos camarades de Londres et m'apporte des illustrés anglais où s'étalent des images de destruction. Il me dit aussi la solidité des Britanniques devant leurs misères.

A la fin de 1940, le commandant de réserve Robert Poulaine resté au cabinet du ministre des Colonies depuis sa nomination par Georges Mandel à la mobilisation de septembre 1939, toujours très au fait, patriote farouche, qui m'a déjà aidé en 1939 en me procurant une carte de correspondant du *Temps* pour ma mission en Abyssinie, me met en contact avec le prince André Poniatowski, venu de Londres. Grâce à ce dernier j'établis pendant quelque temps une liaison par pigeons avec les services secrets de la capitale britannique.

Poulaine, par la suite, sera « vidé » du ministère par l'amiral Platon. Rentré à Paris, il crée le réseau « des Ardents ». Actuellement Robert Poulaine est président du Cercle républicain.

Petit à petit la résistance dans l'armée prend corps.

Par ailleurs, au cours d'un déplacement à Marseille, j'ai retrouvé le capitaine Coueslant ; il m'apprend qu'avant

l'armistice, grâce au concours de notre marine, il a pu envoyer par Djibouti des armes et des munitions à nos amis abyssins.

Mais j'apprends aussi une triste nouvelle : le colonel Monnier est mort d'épuisement sur les bords du lac Tana, l'altitude ayant eu raison de son cœur généreux. Les Éthiopiens ont promis de ne pas oublier sa mémoire.

Coueslant me dit, entre autres, que l'enseigne de vaisseau Péri a réussi, après l'armistice, à faire sortir du port de Marseille le cargo *le Rhin*, qui avait à son bord l'amiral Muselier.

Mais Péri, sous l'uniforme de la Royal Navy, trouvera la mort dans une protection de convoi sur l'Atlantique.

Liotard, Monnier, Péri, Frager... ces disparitions me sont douloureuses. Le renseignement est un service d'honneur qui, sans gloire, coûte cher.

Les nouvelles sur l'armée allemande depuis son entrée en Russie, le 22 juin 1941, sont une cause de satisfaction. Le 2e bureau et le S.R.-Guerre, par l'étude des actes de décès dans les journaux locaux du Reich, arrivent à fournir un chiffre de pertes qui commence à devenir considérable.

Puis les Japonais, par leur attaque surprise sur Pearl Harbor, un certain samedi 7 décembre 1941, viennent de pousser les Américains dans la guerre. Notre ciel, bien qu'obscurci, commence à s'éclairer !

Nous avons d'excellents contacts avec l'ambassade des États-Unis et j'y vois, de temps à autre, M. MacArthur junior, neveu du général.

Certes, le séjour à Vichy est intéressant, mais je suis colonial et, de ce fait, je dois suivre mon tour de départ. Je suis désigné pour aller prendre à Dakar la direction du 2e bureau.

CHAPITRE VIII

DAKAR (février 1942-août 1943)

Le 12 février 1942 j'embarque sur le *Kairouan* de la compagnie des Chargeurs réunis ; le bateau fait d'abord escale à Alger et je puis ainsi faire connaissance avec la ville Blanche. Nous nous arrêtons ensuite à Oran, port moderne ; je vais en pèlerinage à Mers el-Kébir. Le lendemain nous quittons le port sous les longues-vues des navires britanniques et, escortés des torpilleurs français, nous franchissons le détroit de Gibraltar. Tout se passe sans incident, par un beau soleil. Le *Kairouan* séjourne à Casablanca quelques jours ; le convoi est formé, suit la côte longeant la limite de nos eaux territoriales à la vitesse de six à sept nœuds ; c'est un voyage de plaisance par un temps magnifique. Le 8 mars la presqu'île du Cap-Vert apparaît ; nous la contournons, laissant à tribord l'île de Gorée, souvenir de l'ancien marché des esclaves. Le bateau, majestueusement, accoste dans la rade intérieure. Le monde noir, avec ses tas d'arachides, ses bruits, ses odeurs fortes, est tellement différent du monde oriental que j'en suis déconcerté. Où sont les quais de Saigon ? Il règne beaucoup de désordre au débarcadère ; mes braves tirailleurs dans leur discipline m'avaient donné une autre idée de leurs congénères ! Il va falloir me faire à une existence coloniale toute différente.

Je suis attendu par le commandant Bazillon que je vais remplacer, ainsi que par MM. Tascher (représentant de M. Lemaigre-Dubreuil) et Rouyer, directeur de la B.N.C.I. Afrique ; tous deux sont mes amis depuis la formation du S.R.I.

La fonction qui m'est réservée m'est familière ; le capitaine

du Crest de Villeneuve a la charge des informations et dépend directement de mon 2e bureau.

Dakar est assez encombré en officiers et j'en vois beaucoup. Il y a unanimité dans leur réprobation des affaires de juillet à Mers el-Kébir, et de septembre 1940 à Dakar.

Dès le mois d'avril, le général Barrau me demande de l'accompagner dans une longue tournée qu'il a décidé d'effectuer à l'intérieur de la colonie. Quelle aubaine! Nous partons en voiture en direction du fleuve Sénégal par Diourbel et le désert du Ferlo. C'est risqué, mais combien passionnant! Sans encombre nous atteignons Matam, sur le fleuve ; il roule des eaux vertes dans un calme impressionnant. Après la piste du désert, plutôt mauvaise, après la chaleur torride, l'ombre que jettent les grands arbres de la berge nous apporte une fraîcheur bienfaisante. Nous suivons la rive gauche du Sénégal jusqu'à Kayes pour bifurquer sur Nioro.

Nioro mérite une mention particulière : c'est l'ancienne capitale de l'empire des Toucouleurs, de Al-Hadj Omar, adversaire de Faidherbe et d'Archinard, à la fin du XIXe siècle. Il y demeure des confréries musulmanes très puissantes et très actives. Leur fanatisme est à l'origine d'événements sanglants dans le deuxième semestre de 1940 et nous avons dû réagir très durement. Une surveillance constante s'impose si on veut éviter que des incidents ne se reproduisent. Le cheikh est en prison ; sa maison, que nous visitons, est un véritable bric-à-brac... il aimait particulièrement les horloges!

De Nioro nous allons à Timbedra, puis à Néma ; notre voiture est heureusement solide car nous roulons sur une piste genre tôle ondulée. A Néma, le général décide de pousser jusqu'à Oualata, dans le Hodh mauritanien. Il veut ainsi, par sa présence, remercier les méharistes du groupe nomade dont un détachement est venu nous accueillir à Néma. Ces garçons acceptent, avec enthousiasme, de jalonner la route que nous devons parcourir. Dès midi, ils se mettent en mouvement en direction du Nord, et avec de petits drapeaux français tracent la voie que nous devons suivre le lendemain. Par radio ils ont alerté le « carré » situé aux abords de Oualata. Si bien que, partant le lendemain vers 14 heures, nous ferons les cent dix kilomètres en trois heures et arriverons vers 17 heures, au moment où le soleil disparaît à l'horizon et éclaire l'escarpement de grès qui domine la cuvette. Le groupe

nomade du Hodh, presque au complet (il ne manque que les jalonneurs qui ont remarquablement rempli leur besogne) a fière allure juché sur des méharis élégants. La soirée se passe agréablement : nous sommes assis sur des tapis, et dégustons un thé très sucré qui nous réconforte. Notre dîner sera à base d'outarde tuée sur la route, gibier énorme de 1,50 m de hauteur et dont la chair est assez tendre, surtout les filets.

Le lendemain, nous rejoignons Néma, puis le puits de Nara où les chameaux de bât du groupe nomade sont à l'abreuvoir.

L'étape suivante est Bamako ; là ont lieu des contacts et des discussions avec l'état-major local. La voiture, qui s'est fort bien comportée, est tout de même révisée.

Le retour se fera par la Guinée française, Siguiri et ses mines d'or, Labé aux forêts inextricables, puis Tambacounda et Kaolak au Sénégal, pays et ports de l'arachide, et enfin Dakar.

Ce voyage d'un bon mois m'a permis de faire la connaissance d'une grande partie de notre Afrique occidentale. Tout est très différent de l'Indochine, mais j'ai apprécié ce qu'il m'a été donné de voir. Le vert a peu de place ici sauf en Guinée; le pays est voué au jaune.

La faune, par contre, est d'une densité et d'une diversité extraordinaires. La chasse est interdite à cause des événements et, de ce fait, les animaux n'ont pas peur ; au point d'eau, ils ne se dérangent même pas à notre passage. C'est un véritable jardin zoologique! Je ne cite pas toutes les jolies bêtes rencontrées. Combien la gazelle est fine lorsqu'elle fait la course avec notre auto!

Le pays n'est pas riche en cultures ; la bonne terre est rare, aussi les villages sont-ils clairsemés. On n'y trouve pas l'activité des petits bourgs annamites, là tout est calme, très familial et tribal. On fournit avec plaisir des hommes à l'armée, car ils rapportent de l'argent à la communauté.

Nous rencontrons, au cours de ce voyage, nombre d'officiers et de sous-officiers. Seul avec eux, autour d'un pot, je les écoute. L'état d'esprit général est celui-ci : « Pour la plupart nous n'avons pas pu participer à la campagne de 39-40. Notre déroute nous a déçus. Nous avons très bien compris que les autorités responsables nous aient demandé de demeurer fidèles et unis. Mais nous ne voulons pas rester éternellement inactifs. Nous voulons être à côté de ceux qui libéreront

notre pays et surtout repartir avec nos unités que nous avons maintenues dans l'obéissance. »

Lorsque je leur parle de la résistance qui prend naissance en France, je les sens sceptiques.

Ma décision est prise, il faut intéresser les cadres à la guerre nouvelle qui s'annonce, et qui a déjà son histoire dans l'action des partisans chinois en Mandchourie, dans l'action des partisans des siècles derniers. Je m'en ouvre au général Barrau et je lui demande s'il accepterait que je lui présente dans quelque temps un projet d'instruction sur la guerre subversive susceptible de passionner nos cadres. Le général accepte, et, avec mon équipe, je me mets à la besogne.

Le 6 juillet 1942, sous le n° 2/3 1322/A.E., 2e et 3e bureaux d'état-major, sous la signature du général d'armée Barrau, commandant en chef des forces terrestres, aériennes et maritimes de l'A.O.F., paraît :

« INSTRUCTION
SUR LA CONDUITE DE LA GUERRE
CONTRE LES ARRIÈRES DE L'ENNEMI »

avec cette mention :

« Ce document doit être diffusé jusqu'à l'échelon compagnie (batterie, escadron). »

Dans un aperçu historique, je rappelle le passé : les *guerilleros* de 1808-1814 en Espagne (à ce propos j'écris : « Malgré le caractère improvisé de la lutte et son aspect anarchique, les Espagnols obtinrent des résultats non négligeables, qui facilitèrent grandement la libération de leur territoire par les Anglais »), la Russie de 1812 avec l'action de Koutousov, la campagne de 1813-14 avec les partisans de Scharnhorst (les noms de Lützow et de von Colomb sont célèbres chez les Allemands), enfin l'éclosion spontanée en France, dans les années 1870-71, d'une foule de groupes de francs-tireurs, cause de bien des pertes pour les Allemands.

Puis c'est l'Est africain allemand, la Chine, l'Éthiopie, la Russie qui fournissent matière à mes réflexions dans la rédaction de l'*Instruction.*

Je termine l'exorde par ceci : « Il n'y a pas de forme supérieure ou inférieure de la guerre. Il faut user de tous les moyens en notre pouvoir pour causer des pertes à l'ennemi et pour atteindre sa puissance matérielle et son moral. »

L'*Instruction* comprend quatre chapitres : I. Généralités ; II. La préparation en temps de paix ; III. Exécution de la guerre sur les arrières ; IV. Parade possible à la guerre sur les arrières. Je n'entre pas dans les détails, c'est un document simple et facile à assimiler. Nous avions là un instrument pour l'orientation de nos cadres.

En août et septembre, l'océan Atlantique devient le théâtre d'une guerre sans merci que les sous-marins allemands livrent aux convois britanniques. Des bateaux sont coulés : nous recueillons des naufragés et je m'en occupe du mieux que je peux. Fait sans précédent, un sous-marin est coulé par un bombardier britannique, mais le mitrailleur allemand a fait mouche et le bombardier a percuté les flots. L'équipage est sauvé et ramené à terre.

Un beau matin, Port-Étienne nous informe que deux officiers mariniers allemands et un Français ont été trouvés, errant sur la plage, par une patrouille du groupe nomade. Arrêtés et amenés au poste, ils sont conduits par avion à Dakar. J'apprends, au cours de leur interrogatoire, qu'ils ont été déposés en canot pneumatique par un sous-marin allemand ; le Français devait être laissé à terre tandis que les marins, à bord du canot, regagneraient le bateau. Une lame a emporté le canot et les trois hommes se sont trouvés désemparés. Le Français, formé à une école de renseignements, devait, par un petit poste, émettre des informations sur nos troupes et surtout sur notre comportement. Il dessinait remarquablement, était doté de faux papiers de voyageur de commerce, mais parlait peu. Condamné à mort, il fut passé par les armes ; les deux Allemands furent internés.

Le mois d'octobre nous apporte une nouvelle désagréable : le gouverneur Boisson n'a pu s'opposer à la venue à Dakar d'un Allemand du corps consulaire. Je m'en inquiète et obtiens des assurances : il s'occupera seulement à Kaolak de la question des arachides, et sa présence, de courte durée, sera peu remarquée.

Ce mois est mauvais ; nos aviateurs tirent et abattent des appareils britanniques qui ont survolé nos eaux territoriales. Le commandant Dallières, chef de l'aéronavale, prend la place du mitrailleur, et, un dimanche, participe à une reconnaissance sur Freetown en Guinée britannique. La D.C.A. intervient ; l'appareil revient à Dakar, mais Dallières a été tué !

Le gouverneur Boisson décide de renvoyer en France un bon nombre de familles ; le convoi est prévu pour la deuxième quinzaine d'octobre. Lemaigre-Dubreuil, au cours de ses voyages, me tient informé de l'approche d'un débarquement américain en Afrique du Nord et des promesses qui nous ont été faites : armement de nombreuses divisions, restauration de la France dans son unité. Sans donner la vraie raison, arguant de cette guerre sous-marine implacable, je demande que le départ du convoi soit remis à plus tard. Les bateaux partent, mais bloqués à Casablanca, ils se trouveront malheureusement pris sous le feu des Américains. Les pertes matérielles seront sérieuses, mais il n'y aura pas de pertes humaines.

LE GRAND JOUR EST EN EFFET ARRIVÉ

Le samedi 7 novembre, j'invite à dîner, chez moi, le colonel Valluy et le capitaine du Crest. Le repas fini nous discutons. Mon poste radio est branché ; brusquement, après 10 heures, heure locale, nous entendons des appels lancés des navires américains : « Ne tirez pas, nous venons en amis vous délivrer. » C'est donc le débarquement attendu. Je vais tout de suite prévenir le colonel Tristani, chef d'état-major, et lui dis : « Les Américains arrivent sur les côtes marocaines. » Tout d'abord étonné, mais acceptant mes explications, il en informe le général Barrau qui alerte le gouverneur général Boisson. Très vite, nous sommes réunis au palais du gouverneur. Autour de la table, il y a, face à face, le gouverneur général Boisson et le général Barrau, les généraux Falvy et Gama, l'amiral Collinet, le colonel Tristani, Lefèvre, directeur de la Sûreté, et moi.

Lefèvre prend la parole le premier : « En juin 1940, lorsqu'on m'a demandé mon avis, j'ai répondu que l'Afrique noire devait lier son sort à l'Afrique blanche. Je prends la même position ce soir. »

A mon tour, je précise que le débarquement en Afrique du Nord est en cours, qu'il était attendu, espéré avec chaleur, et qu'il a lieu au moment où les alliés marquent des points. En effet, en juin, s'est produit l'insuccès de Rommel devant Bir Hakeim. Le colonel Valluy, au cours d'une conférence sur la campagne de Cyrénaïque, a pu dire, sous les applaudissements vibrants d'une salle comble : « Ces garçons qui

se battaient si courageusement là-bas, à Bir Hakeim, étaient de chez nous... »

Leclerc, au Fezzan, a détruit la majorité des postes italiens et va repartir vers la côte méditerranéenne. Montgomery, dès octobre, après avoir arrêté Rommel à El-Alamein, vient de lancer une offensive prometteuse.

Les Allemands, en Russie, n'ont pu prendre les capitales : Leningrad, Moscou, Stalingrad tiennent toujours et les pertes de la Reichswehr deviennent sérieuses...

Mon avis est donc, devant cette situation éminemment favorable, de saisir l'occasion qui se présente. Les Américains vont nous permettre de reprendre les armes et nous avons le devoir de les suivre. Agir différemment serait compromettre l'unité qui a été jusqu'ici celle de la colonie, et risquer de voir des hommes et des cadres, des unités entières même, passer les frontières et nous abandonner pour aller se battre, sans qu'on puisse le leur reprocher.

L'amiral, les deux généraux demeurent sceptiques. Je dis à l'amiral : « Si j'ouvre la fenêtre vous entendrez vos marins crier : « Vive de Gaulle! » De fait, quelques actes d'indiscipline se sont déjà produits à bord!

Le général Barrau, le gouverneur général m'écoutent avec attention. Le gouverneur général, approuvé par le commandant en chef, m'autorise à faire dire à l'armée et aux civils européens que « la solution qui sera prise sera celle qui les satisfera ».

Ils décident en outre d'envoyer à Alger le général Blaizot avec un marin et un aviateur, le général Rignot.

La séance est levée vers 1 heure. Je réunis mes officiers à mon bureau ; les télégrammes partent vers mes antennes S.R., et des tracts dans le sens indiqué plus haut sont tirés par le sergent-chef Sammarcelli. Nous sommes tous joyeux. Le lendemain, dimanche 8 novembre, de mauvaises nouvelles nous parviennent : on s'est battu au Maroc ; mais ici, Boisson est d'accord pour ne pas engager d'hostilités.

Dans la journée du 8 les affaires s'arrangent ; les Américains débarquent à Alger où le général Juin signe la suspension d'armes, mais on continue à se battre à Oran et Constantine. Le 9 tout est heureusement terminé, et Darlan qui, venu au chevet de son fils gravement malade, est sur place, signe l'armistice avec le général Clark pour tout le territoire, du Maroc à la Tunisie. Giraud, qui avait eu avec Murphy

un échange de lettres dit « accords du 2 novembre », est encore à Gibraltar. Nous assistons alors à ce que l'on a appelé « l'impasse française ». Il est vrai que Dakar est bien loin... mais qu'importe! La guerre nous appelle!

Finalement le 14 novembre une entente plutôt boiteuse s'établit entre Darlan, Giraud et Juin ; c'est l'essentiel.

Ces trois chefs sont peu connus en Afrique noire, et la situation à Alger nous échappe en partie. Mais localement le grand travail commence avec nos alliés retrouvés.

Nous voyons arriver des officiers américains et britanniques, des liaisons fructueuses s'instaurent avec des attachés militaires.

Le 24 novembre, à Alger, le Conseil impérial est créé, il comprend : Darlan, haut-commissaire ; Bergeret, adjoint ; Giraud, commandant en chef ; Chatel, Noguès et Boisson.

Dans cette conjoncture, le général Barrau décide de faire le tour des grands centres de la colonie pour expliquer à l'armée et aussi aux civils l'effort qui va être demandé à tous pour aider à la libération de notre patrie. Je pars avec lui, en avion cette fois. Le 15 décembre, nous sommes à Kankan en Guinée, puis à Bouaké et Abidjan en Côte-d'Ivoire, à Lomé au Togo, à Porto-Novo au Dahomey, et enfin à Niamey et Zinder au Niger, où nous stationnons le 21 décembre. Là, vers midi, un sous-officier vient nous prévenir que des officiers de la France libre viennent d'arriver et demandent à voir leurs camarades. Le commandant Le Puloch, chef d'état-major local, s'insurge et veut les faire reconduire à la frontière. En tant que chef du 2e bureau, je demande au général Barrau l'autorisation d'aller les voir et de parler avec eux. Cela m'est accordé. Je me trouve alors en face du colonel Chandon et du capitaine Langlois, venus de Kano (Nigeria) dans un joli *pick up*. Nous nous serrons chaleureusement les mains et discutons autour d'une table où l'apéritif est servi. Je leur dis que nous sommes farouchement décidés à repartir pour la bataille, mais que nous voulons y participer avec les unités que nous avons instruites. Je les prie d'éviter toute propagande de débauchage ; ils me le promettent et nous nous quittons en bons vieux camarades... l'ancre coloniale est un sacré emblème! J'ai retrouvé Langlois, plus tard, chez le général Leclerc à Saigon.

Je fais mon rapport au général Barrau qui m'approuve.

Nous partons sur Agadès et arrivons à Ouagadougou le 24 vers midi. Un télégramme chiffré parvient vers 17 heures ; la nouvelle est d'importance : l'amiral Darlan a été assassiné au palais de Mustapha. Le général Barrau n'a que ces simples mots : « Restons unis. »

Le soir, veille de Noël, nous assistons à la messe de minuit : un évêque, une chorale de jeunes Noirs, une église pleine! Les chants sont très beaux, et je suis séduit par la simplicité de l'office. Nous nous retirons ensuite dans nos petites chambres, type cellule de moine. Le lendemain, jour de Noël, nous visitons les missions catholiques et protestantes, ainsi que le Moro Naba, chef indigène de ce pays « mossi », race guerrière qui fournit tant de braves tirailleurs. De Ouagadougou, par Bobo-Dioulasso, nous irons à Bamako, capitale du Soudan, marché de la noix de kola tant appréciée de nos hommes ; son goût est amer, mais c'est un tonique précieux pendant les longues marches. Bamako, Kati... les souvenirs de Borgnis-Desbordes, de Gallieni se présentent à nous à chaque pas.

Dans tous ces centres, le général Barrau a réuni les officiers, leur a parlé. Le même thème est chaque fois repris : exaltation des sentiments de discipline qui ont animé les cadres et la troupe, préservation de l'unité, poursuite de l'instruction dans le calme ; apport aux chefs responsables d'un ensemble cohérent et solide. L'A.O.F. tout entière va mettre en bloc son potentiel au service des forces alliées, sous le commandement direct de chefs français. Tous l'écoutent avec gravité ; à l'issue de ces causeries je vois mes camarades unanimes à se réjouir de libérer la France et de venger la défaite de 1940 et la souillure de l'occupation...

Bamako, Kayes, Thiès, Dakar ; le périple se termine le 30 décembre... je peux ainsi fêter la nouvelle année avec mon épouse.

Entre-temps, le 26 décembre, le conseil impérial s'est réuni à Alger pour les obsèques de l'amiral Darlan ; c'est alors une course au pouvoir qu'emporte Giraud, élu haut commandant civil et militaire.

Des accords d'aide mutuelle ont été signés localement avec les Américains ; l'amiral Glasford est à Dakar comme représentant du général Eisenhower, qui apprécie hautement la contribution apportée par l'A.O.F. à la lutte commune, et l'écrit à Boisson. Les conventions sont respectées de part

et d'autre ; des terrains d'aviation se construisent dans un temps record, et la ligne Natal-Dakar, autrefois œuvre de nos pilotes de l'Aéropostale qu'illustra Saint-Exupéry, débite à une cadence extraordinaire. Ces appareils vont participer, sur les aérodromes d'Afrique du Nord, à la grande bataille de Tunisie, puis d'Italie.

Les Américains, afin de nous familiariser avec leur matériel, nous livrent de l'armement et les unités s'affairent autour de ces armes nouvelles et très simples. Une véritable compétition s'établit ; le temps passe vite et l'attente est moins longue.

Au début du mois de janvier 1943, nous sommes informés de la visite du général Giraud à Dakar ; nous ne le connaissons que par son évasion qui a eu ici beaucoup de retentissement. Grand, portant leggins, il n'est pas très attirant. Les troupes lui sont présentées sur la promenade du port ; des « croix de Lorraine » peintes pendant la nuit sont visibles sur les murs et sur la chaussée. Le général Giraud est accompagné du gouverneur général Boisson, encadré par la magnifique garde noire à cheval. La foule réagit peu. A l'issue de sa prise de contact, où il a pu mesurer combien était grand chez les cadres le désir d'aller retrouver leurs camarades de combat, il envoie au gouverneur général le télégramme suivant :

« Ce n'est pas sans émotion que je quitte l'A.O.F. après une visite trop rapide.

» Permettez-moi de vous dire toute mon admiration — le mot n'est pas de trop — pour l'œuvre magnifique que vous avez réalisée et que vous perfectionnez chaque jour davantage.

» J'ai vu, ici, la connaissance pratique des problèmes indigènes, leur solution simple ; la liaison intime entre civils et militaires.

» J'ai vu surtout l'autorité ferme, sans brutalité, la discipline de tous. L'A.O.F. est prête à travailler à plein à la libération de la Patrie, par tous les moyens en son pouvoir. Menée par vous, elle est sûre de réussir. Son appoint sera décisif pour la victoire.

» Dites aux gouverneurs, aux administrateurs, qui m'ont si aimablement hébergé, mes sincères remerciements et, pour vous, mon cher Gouverneur général, ma plus vive et ma plus affectueuse sympathie. »

C'est un beau compliment, mais aussi un engagement envers le chef de la colonie.

En France, le 11 novembre, les Allemands ont franchi la ligne de démarcation et se répandent dans tout le pays. Le sabordage de la flotte à Toulon, le 27 novembre, est mal accepté : pourquoi ne pas avoir essayé de rejoindre les ports d'Algérie? C'est la question irritante qu'on se pose à Dakar.

Beaucoup d'officiers de l'armée de terre s'efforcent, avec des chances diverses, de nous rejoindre en franchissant les Pyrénées ; d'aucuns y parviennent, d'autres sont retenus prisonniers en Espagne, à Miranda de Ebro, ou même à la « carcel modelo » de Madrid. Des drapeaux sont sauvés, tel celui du 4e régiment d'infanterie coloniale et l'étendard du 2e dragons. Quelques noms de camarades prisonniers nous sont donnés. J'écris alors à Pierre Dupuy pour lui demander d'intervenir en Espagne, voici sa réponse :

« Mon cher colonel,

» C'est avec grande joie que j'ai reçu votre lettre, car j'avais des inquiétudes à votre sujet. Et quel bonheur de pouvoir ouvertement exprimer nos vœux pour la victoire. La France a retrouvé sa place auprès de ses alliés, et c'est un bon augure pour l'avenir. Je dois me rendre en courte visite à Alger, d'où je gagnerai l'Amérique par Accra. J'espère alors faire escale à Dakar, et reprendre nos bonnes conversations. J'ai bien souvent pensé à vous, et j'aurai beaucoup à vous raconter.

» J'ai passé la fin de la semaine avec Dunderdale. Il connaissait votre présence à Dakar, et comptait communiquer avec vous. Je lui ai parlé du commandant Huard, et nous essayons ensemble de le faire libérer de Miranda. Je vous tiendrai au courant.

» Aucune nouvelle de Montjauze.

» Veuillez présenter mes hommages à Mme Salan, et agréer pour vous, mon cher colonel, l'expression de mes bien cordiales amitiés. » — Pierre Dupuy — Londres — Légation du Canada — 29 avril 1943.

A quelque temps de là, je reçois une invitation personnelle à dîner du gouverneur général ; c'est la première fois que cela arrive. Je me présente à 20 heures au palais qui domine

CAEN - BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSITAIRE COLLÈGE

l'anse Bernard, et trouve au salon Son Excellence Pierre Dupuy et l'amiral Godfroy. M. Boisson a voulu me causer cette agréable surprise.

L'amiral vient d'Alexandrie où il a pu, après ses accords du 7 juillet 1940 avec l'amiral Cunningham, maintenir intacte la division de croiseurs de Méditerranée orientale qui, sans tarder, participe à l'effort allié. C'est un homme sympathique, très ouvert, et qui a eu raison de garder ses bateaux prêts pour la revanche.

Pierre Dupuy et moi nous embrassons avec émotion ; quelles touchantes retrouvailles après les heures sombres de Vichy 1940-1941 ! Cette soirée me laisse une impression réconfortante.

Le temps passe...

Un jour la radio nous annonce l'arrivée du général de Gaulle à l'aérodrome de Maison-Blanche à Alger, le 30 mai au matin. Elle nous donne la déclaration qu'il a faite à sa descente d'avions :

« Que sommes-nous venus faire à Alger ? Vous savez que nous sommes venus avec le désir, et non seulement avec le désir, mais aussi la volonté de réaliser l'unité de l'Empire français dans la guerre. C'est là notre but.

« Nous savons que chez tous les Français de l'Empire, ici même comme dans toutes les parties de l'Empire antérieurement libérées, le sentiment est unanime à cet égard.

« Le moyen que nous voulons employer pour réaliser cette unité est l'établissement ici, le plus tôt possible, d'un pouvoir central français qui soit en mesure de décider de tout ce qu'il est important de faire dans toutes les parties de l'Empire.

« Ce pouvoir central, nous le voulons avec certains caractères : d'abord nous voulons que ce soit un pouvoir capable de diriger matériellement et moralement l'effort des Français dans la guerre. Je dis moralement car il est important que les hommes qui constitueront ce pouvoir soient dignes de diriger les Français dans le combat. On n'a pas le droit de conduire des Français au combat, à la souffrance, quand on n'est pas soi-même qualifié pour le faire. Vous comprenez tout ce que je veux dire par là. Vous comprenez que c'est bien un point essentiel dans l'intérêt même de nos alliés, aussi bien que dans celui de la France.

« Le deuxième caractère de ce pouvoir central, c'est qu'il doit être établi sur la souveraineté française. Je dis souverai-

neté réelle, et non pas souveraineté fictive de la France, dans toutes les parties de son Empire. Là encore ce sera dans l'intérêt des alliés aussi bien que dans la dignité de la France que l'on ait affaire à des Français droits et fiers et non courbés.

« Le troisième caractère du pouvoir central, c'est qu'il doit être établi en accord avec la masse de l'opinion publique française. Il est absolument indispensable que l'on ne construise pas ici quelque chose de différent de ce que veut le peuple français.

« Nous pensons que, sur ces trois points, le général Giraud est d'accord avec nous, et c'est pourquoi nous avons pleine confiance de réussir.

« Demain matin, moi-même, le général Catroux, MM. Massigli et Philip auront avec le général Giraud une entrevue au cours de laquelle nous avons l'espoir de former le noyau du pouvoir central envisagé. »

Unité de l'Empire français, c'est net, et cela nous comble!

Ce mois de juin est à Alger le mois des discussions entre Giraud et de Gaulle ; à Dakar nous mobilisons toutes nos forces, aidés puissamment par les Américains. Une bonne nouvelle personnelle me parvient : je suis promu colonel le 25 juin... et, le soir même du 30 juin où je reçois mes amis Français et alliés, ma femme donne naissance à un fils qu'elle prénomme Hughes.

Le mois de juillet débute par des nouvelles pénibles ; chargé du déchiffrement, je reçois à l'intention du gouverneur général Boisson le message qui suit, signé Giraud : « J'apprécierais tout particulièrement si vous vouliez bien mettre votre poste à ma disposition. Je connais votre esprit de discipline et je sais que vous voudrez bien accepter ce sacrifice dans l'intérêt de la patrie. »

Je me rends au palais du gouverneur ; je suis reçu tout de suite, lui tends le télégramme. L'homme est grand ; il se redresse malgré sa jambe droite amputée et appareillée, blêmit légèrement et dit : « C'est bien, je vais me mettre à la disposition de la 9e division d'infanterie coloniale, où je demande à servir avec mon grade de capitaine. »

Quelle dignité et quel exemple!

Giraud l'abandonne... cependant en janvier dernier, après sa visite à Dakar, n'avait-il pas télégraphié à Boisson « combien il appréciait » l'appoint décisif pour la victoire « apporté par l'A.O.F. sous son autorité »?

Sortant du Palais du gouvernement je vais trouver le général Barrau, quelques lettres lui sont apportées, l'une avec la mention « PERSONNELLE — OFFICIERS GÉNÉRAUX », il l'ouvre, lit sans broncher, me tend le document :

« AVIS DE MUTATION.

— *Position ancienne :* Barrau, général d'armée, commandant supérieur des forces terrestres, maritimes et aériennes de l'A.O.F.

— *Position nouvelle :* à la retraite. »

Il a ces simples mots : « Voilà comment on traite un vieux serviteur de la patrie. »

Le général de Boisboissel le remplace.

Le gouverneur Cournarie, le 11 juillet, s'installe à la place de M. Boisson.

Ces mutations nous sont pénibles.

Barrau, l'officier colonial aux campagnes innombrables, le chef respecté et aimé... Boisson, l'administrateur colonial épris de son métier et du bien des populations indigènes... tous deux valeureux combattants de la Grande Guerre, et grands mutilés, avaient maintenu l'unité de l'A.O.F. Le général de Gaulle, à son arrivée à Alger le 30 mai, n'avait-il pas prôné « l'unité de l'Empire »? Et, par ordre de de Gaulle, ils connaissaient tous deux un destin cruel!

Valluy est désigné pour prendre à Alger la direction des troupes coloniales. Je le prie de me faire muter le plus tôt possible en Afrique du Nord, le climat de Dakar devenant peu sympathique. J'obtiens satisfaction dans les semaines qui suivent.

Je ne puis clore cette période passionnante mais douloureuse toutefois, sans dire ce qu'était M. Boisson. Il est né dans les Côtes-du-Nord en 1894 ; élève-maître puis instituteur stagiaire, la mobilisation l'appelle comme 2e classe ; caporal, aspirant au 71e régiment d'infanterie, il est blessé au pied droit en février 1915 ; évacué, il rejoint son unité comme sous-lieutenant à titre temporaire en juin 1915. Le 6 juin 1916, grièvement blessé dans la Meuse à Chattancourt, onze éclats d'obus dans la poitrine, main atrophiée avec ankylose de l'index, jambe droite amputée au tiers supérieur, il est ramassé par les Allemands sur le champ de bataille, soigné par eux et dirigé sur la Suisse ; rendu au titre de grand amputé, il entre à l'École coloniale. Sa carrière par la suite est brillante ; elle le conduit à l'inspection des colonies, puis

au sommet de la hiérarchie comme gouverneur général et haut-commissaire de l'A.O.F.

Relevé de son commandement et parti pour Alger le 6 juillet 1943, il demande, ainsi qu'il en avait exprimé le désir, à servir au 2e bureau de la 9e D.I.C. Dans les semaines qui suivent il est incarcéré à la prison militaire dans des conditions telles que ceux qui vont le voir ne peuvent s'empêcher de manifester leur dégoût au commissaire aux Colonies M. Pleven. Ils font part du moral solide du détenu. Dans un grand cahier cartonné il prend des notes sur *l'Imitation de Jésus-Christ* devenue son livre de chevet.

Il sera transféré à Staouéli, puis à Fresnes, et mis en liberté provisoire le 28 novembre 1945. Épuisé par les épreuves inhumaines infligées au grand mutilé qu'il était, il se retire dans son petit pied-à-terre de Chatou pour y vivre modestement car il n'a pas de fortune. C'est alors que le comité d'instruction de la Haute Cour décide de le poursuivre ; surpris, déçu, meurtri d'être encore tenu pour « traître au pays », Pierre Boisson ne résistera pas longtemps à cette nouvelle épreuve. Une crise d'angine de poitrine l'emporte le 20 juillet 1948 en son domicile de Chatou. L'action publique est éteinte de ce fait. L'accusation de trahison demeure cependant, entachant sa mémoire ; aucune condamnation n'a été prononcée et il ne saurait être question de réhabilitation, sinon d'un point de vue strictement administratif.

Quelques années passent. Mme Boisson introduit un pourvoi en conseil d'État aux fins d'annuler la décision révoquant son mari. Elle obtient gain de cause : les griefs généraux motivant la sanction sont sans valeur ; évoqués déjà lors du procès du maréchal, ils ont été abandonnés par le procureur lui-même...

Mme Boisson demande alors que Pierre Boisson soit rétabli dans l'ordre de la Légion d'honneur avec son grade de « commandeur ».

... Refus d'un pouvoir magnanime...

CHAPITRE IX

ALGER (1er septembre 1943-18 mai 1944)

Le 28 août je quitte Dakar par avion, heureux de me rapprocher de la France. Après les sables d'Atar, l'escale d'Agadir, où j'arrive le soir et où je passe la journée du 29 dans un bungalow au bord d'une plage splendide, est agréable. Arrêt à Casablanca, je continue sur Alger où je me pose le 31, le colonel Valluy m'envoie chercher.

Je me présente le 1er septembre à l'état-major général des armées de terre situé au-dessus du Télemly. Affecté au 2e bureau, je suis chargé de l'action psychologique et de la direction du journal *Combattant 43* ; ce sont des fonctions nouvelles pour moi.

Le général Leyer, chef de cet état-major, est assisté du colonel Blanc ; tous deux sont des organisateurs réputés, ce qui est essentiel pour la formation des divisions engagées en Tunisie, et la préparation de l'armée qui participera à la libération de la France, grâce à l'apport massif du matériel américain.

Le général de division Kœnig, adjoint au général Leyer, me reçoit très aimablement et j'aurai l'occasion de le rencontrer souvent. Mon chef direct est le colonel Grüss.

Le chef d'escadron André Sauve qui avait jusque-là assuré la direction de cet organisme reste avec moi ; c'est un officier très fin, intelligent et courageux, le type parfait de l'officier de cavalerie. Nous deviendrons des amis. Il m'aidera beaucoup.

Notre tâche a été fixée par une lettre personnelle du général de Gaulle :

« *Combattant 43*! C'est le journal des soldats de la libération.

« Jamais l'armée française n'eut une tâche plus française. Il s'agit, ni plus ni moins, de chasser l'ennemi de chez nous et de rendre la France à elle-même.

« Nos troupes frémissent à l'idée de retrouver devant elles, une fois de plus, l'ennemi, l'éternel ennemi de la France. Dans tous les cœurs brûle la même flamme. C'est la flamme qui anime aussi les hommes de la résistance décimés et torturés, mais qui se lèvent sur la terre de France en nous appelant à les délivrer.

« *Combattant 43* a pour tâche de relier les chefs et les soldats, les combattants du dehors et ceux du dedans, les jeunes et les vétérans. Tâche immense. Tâche vitale.

« Que *Combattant 43* soit digne de la patrie! »

Charles de Gaulle.

Nous nous donnons de grand cœur à cette noble mission.

Lorsque je prends la responsabilité de ce bureau, deux numéros du journal ont déjà paru, le numéro 3 sortira le 18 septembre. Mes collaborateurs sont peu nombreux, mais ils sont de qualité : le capitaine Pinsard, le peintre Hambourg, le décorateur Richard Chauvin, Henri Pajot, actuellement à France-Inter, le dessinateur Jegou.

Nos articles sont consacrés avant tout à l'amalgame : France libre, armée d'Afrique blanche et noire, cadres venus de France par l'Espagne ; tous doivent se retrouver sous le même drapeau.

Certes, au début, il y a quelques débauchages ; ils ont surtout porté sur les cadres évadés de France ; cependant grâce à une saine compréhension, on peut dire qu'à la fin de 1943 l'équilibre est trouvé.

J'estime indispensable — ce que j'avais déjà fait à Dakar — d'évoquer la France combattante et la Résistance : j'insère dans les colonnes du journal, devenu « l'hebdomadaire de l'armée française », un article que m'a apporté le député communiste Florimond Bonte, intitulé *Francs-Tireurs et partisans français, ils visaient juste, ils tiraient franc.*

André Maurois, de retour des États-Unis, vient nous voir. Il a quelques difficultés avec les journaux gaullistes, et nous propose une série de trois articles intitulée *Comment se comporter avec nos camarades anglo-saxons ?* Nous la prenons avec plaisir car elle donne d'excellents renseignements sur la vie

familiale américaine, sur l'éthique des G.I.'s, sur la façon de les accueillir en France ; ces articles ont beaucoup de succès.

Nous avons pu quitter le Télemly, où nous occupions un tout petit bureau, pour nous installer 23 rue Michelet, avec une très belle vitrine et des bureaux permettant un travail sérieux. Je dois m'occuper de la fourniture du papier qu'il faut aller chercher à Hussein Dey ; les camarades du train me procurent les moyens de transport nécessaires. Le journal est tiré chez M. Fontana, imprimeur de revues de luxe ; il donnera à notre hebdomadaire une fort belle allure, le tirage se fait à plat. Je fais ainsi connaissance des linotypistes qui exercent un métier dur et ont l'orgueil de leur profession ; ils nous aident gentiment, nous qui sommes des béotiens. Heureusement du reste, car la bagarre avec les censeurs est, pour ainsi dire, permanente, et la lenteur apportée à donner l'autorisation de paraître est compensée par la célérité que mettent les typos à composer. Que de fois nous étions anxieux sur le marbre devant tous ces petits caractères! mais ces braves garçons s'arrangeaient toujours pour permettre au journal de sortir à temps.

Sauve, de son côté, recueille les articles que nous recevons en grand nombre, et je dois dire, à la vérité, que certains sont curieux ; il nous faut souvent les « recaler », ce qui nous attire quelques inimitiés. C'est amusant de constater combien les gens aiment à retrouver leur nom dans un journal! Et lorsqu'il n'y figure pas, quel dépit!

Le journal, outre son hall de réception, a la direction des A.F.A.T., les assistantes de l'armée de terre, nouvellement créées ; de nombreuses jeunes femmes viennent se renseigner et s'engager. L'ambiance de la maison en est d'autant plus agréable.

Nous publions des articles sur la campagne du général Kœnig en Cyrénaïque, sur la colonne Leclerc au Fezzan, sur la campagne de Tunisie, sur la libération de la Corse, sur la campagne d'Italie. Nous adressons au corps expéditionnaire des paquets du journal : il y est très apprécié et crée un courant de franche camaraderie. Nous recevons beaucoup de lettres ; la rubrique du courrier est très suivie et chaque lettre appelle de notre part une réponse réfléchie. L'évasion si réussie du général de Lattre fait l'objet d'une première page spéciale avec la photographie du général portant la barbe, la tête coiffée d'une casquette.

A ces événements correspondent des expositions avec cartes, images, reproductions fort réussies qui ont du succès.

De France, grâce à l'obligeance des services secrets, nous recevons des informations et des documents photographiques sur le combat souterrain, et combien efficace, que mènent les hommes de la Résistance. Nous leur donnons chaque fois la première place.

Pajot nous aide beaucoup ; l'armée ayant monté un championnat de boxe interallié, dont le quartier-maître Marcel Cerdan est la vedette, le champion est reçu au journal et une « photographie de famille » marque cet événement.

Deux personnes nous apportent une aide précieuse : le comte Charles de Breteuil et Georges Manue que j'avais tous deux connus à Dakar ; ils nous mettent en contact avec *Stars and Stripes*, le journal de l'armée américaine, qui dispose de moyens presque illimités et nous donnent de solides conseils pour la diffusion. Georges Manue, le vieux légionnaire, fait souvent les éditoriaux qui sont excellents.

Nous nous tenons à l'écart des difficultés qui ne cessent de surgir au sein du Comité français de libération nationale. Nous avons un seul but : soutenir le moral du combattant, aussi évitons-nous d'y faire paraître des articles sur ce sujet épineux. Ce sont les débarquements sur nos plages qui hantent les esprits, le retour au berceau familial.

Ma femme m'a rejoint avec notre fils, le petit Hughes. Se loger est un problème ardu ; après la chambre d'hôtel nous trouvons un tout petit appartement derrière la rue Michelet.

L'atmosphère d'Alger est curieuse ; c'est un peu la foire d'empoigne tant les intérêts s'affrontent. La ville est bondée de militaires de toutes armes et dans tous les uniformes : c'est une véritable imagerie de l'armée française. Les alliés tiennent le haut du pavé et nous dominent avec leurs moyens. La question « restaurant » est délicate ; les mieux informés passent des tuyaux sur Pedro qui a d'excellents poissons à Saint-Eugène, sur les Hollandaises qui officient dans une arrière-cuisine, « mais c'est cher ». La pêcherie sur les quais a nos préférences ; il faut y apporter son pain, les tables, sur des tréteaux, sont recouvertes de zinc ; ni nappe ni serviette. Les sardines fraîches projetées dans des bassines d'huile bouillante font notre régal.

Je rencontre souvent M. Lemaigre-Dubreuil qui habite une villa somptueuse sur les hauts d'Alger, et suis de temps

à autre son hôte à déjeuner. Nous évoquons la période glorieuse du 8 novembre car il vient de créer une amicale des « Anciens du 8 novembre 1942 ».

Il y a beaucoup de « grenouillage », et je suis bien décidé à me tenir à l'écart de tout cela ; je souhaite par-dessus tout obtenir le commandement d'un régiment ; les places sont rares.

Nous avons beaucoup de satisfactions dans notre labeur, mais aussi et sans doute parce que nous avons réussi à nous tenir à l'écart de toute compromission, de sérieux ennuis.

Le 11 décembre, M. Le Troquer, commissaire à la Guerre et à l'Air, tient au *Majestic* une conférence ouverte ; de nombreux cadres, des soldats, des civils, y assistent. C'est une attaque délibérée contre les chefs d'état-major et les cadres de 1939-1940. Le cabinet civil nous envoie un résumé de cette réunion qu'il nous prie d'insérer. Je fais le mort, n'en souffle mot à personne, et je ne publie pas. Sur ce sujet, le général Georges, ancien adjoint du généralissime Gamelin, connu pour ses qualités de courage et pour son habileté manœuvrière, adresse au général de Gaulle la lettre suivante :

« Mon général,

« Je vous adresse, à titre d'information, copie de ma lettre du 13 décembre 1943 au commissaire à la Guerre, au sujet de la conférence qu'il a donnée au *Majestic*, le dimanche 11 décembre.

« Cette conférence a beaucoup ému l'armée ainsi qu'un grand nombre de bons Français.

« En proclamant des contre-vérités aussi flagrantes que celles qui figurent dans les comptes rendus de presse, en rejetant sans preuve et après un examen superficiel toutes les responsabilités de la défaite sur *les chefs, l'état-major et les cadres*, et ceci en présence d'officiers et de soldats, je n'hésite pas à dire que les paroles enflammées de M. le commissaire à la Guerre, inspirées par l'esprit de parti, heurtent violemment le sentiment national et sont désastreuses pour le moral de l'armée appelée à s'engager demain. Elles ne peuvent que nuire à la cause que vous défendez et que j'ai défendue à vos côtés.

« Veuillez agréer, mon général, l'expression de mes meilleurs sentiments. »

Le général Georges est le rescapé de l'attentat contre le roi Alexandre Ier de Serbie, le 9 octobre 1934 à Marseille. Sa position au moment du débarquement allié en Afrique du Nord est claire, il a soutenu le ralliement de l'armée auprès des alliés. Churchill, qui le connaît personnellement, le fait enlever en France et transporter à Alger où il entre auprès de Giraud au C.F.L.N. J'estime que sa lettre du 13 décembre au commissaire à la Guerre et à l'Air mérite d'être connue. Le général reprend chacun des intitulés de la conférence d'André Le Troquer et y répond :

« — Chars : Modèles nouveaux, chars B, chars Somua, chars Renault, chars Hotchkiss, chars F.C.M., en nombre il est vrai insuffisant, comme nous le verrons plus tard.

« — L'insistance de M. Daladier a dû être nécessaire pour obtenir la fortification du plateau de Rohrbach.

« Il n'en fut rien.

« Le Conseil supérieur de la guerre dont vous paraissez ignorer l'activité n'a cessé, à défaut de l'achèvement sur le type « Maginot » de nos organisations défensives, de réclamer la construction d'ouvrages plus légers et partant moins coûteux, destinés à combler les intervalles entre la région fortifiée de la Lauter et celle de Metz.

« C'est ainsi que dès 1935 furent décidées et mises en chantier les organisations de Rohrbach, de la Sarre, achevées celles de Montmédy, entreprises et poussées celles des Ardennes et du Nord.

« Travail considérable auquel participèrent, chaque année, toutes les troupes disponibles parallèlement avec les ouvriers des chantiers civils.

« — Pétain a réduit le nombre des crédits et le nombre des officiers.

« Il s'agit sans doute d'un lapsus, la loi prévoyant une réduction de cinq mille officiers a été présentée au Parlement par M. Daladier, et c'est le maréchal Pétain qui en 1934 en a suspendu l'application.

« — En juillet 1940, nous avions quatre mille avions dont mille seulement étaient employés.

« Comment une pareille assertion peut-elle figurer dans l'exposé d'un homme averti des questions militaires ?

« En fait, le 10 mai 1940, le front du Nord-Est, de Belfort à Calais, disposait de quatre cents avions de chasse environ, Morane et Curtiss, et de trente et un avions de bombarde-

ment moderne, chiffres extraits d'un rapport du général Vuillemin lui-même.

« Les Allemands dans le même temps et sur le même front disposaient de 1 500 avions de chasse et de 3 500 appareils de bombardement, dont 500 Stukas, soit une proportion de bombardement moderne d'un contre cent.

« — Ce n'est pas le général Billotte mais bien le conseil supérieur de la guerre tout entier, qui n'a cessé de demander la création de divisions cuirassées. Mais la division cuirassée est à base de chars puissants, chars B, et jusqu'à la guerre nos sorties en chars B étaient très faibles (quatre par mois en 1937). Il a fallu ATTENDRE avril 1940 pour mettre deux de ces divisions sur pied, la troisième devant être engagée en mai, alors que ses appareils étaient encore sous les plombs de garantie du constructeur.

« Chacune de ces divisions cuirassées était égale au tiers d'une *panzerdivision*, en sorte que les dix *panzers* adverses correspondaient comme puissance à trente de nos divisions cuirassées.

« J'arrête là mes remarques pour ne pas sortir de l'objectivité que je désire m'imposer.

« Je me permets en terminant de penser que de semblables exposés au moment où nos forces commencent à entrer dans la bataille ne peuvent que produire de fâcheux effets sur le moral de la nation et de son armée.

« Votre conférence ayant eu une large publicité, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de faire paraître la présente lettre dans la presse.

« Veuillez agréer, Monsieur le commissaire, l'assurance de ma haute considération.

Général Georges »

Je reçois entre-temps, du cabinet civil, une nouvelle mise en demeure de publier le résumé de la réunion du 11 décembre de M. Le Troquer. Je n'exécute pas. Ma position personnelle, par ce refus, devient difficile.

Après le 1er janvier 1944, le journal inaugure sa nouvelle manchette : l'Arc de Triomphe et en dessous *Combattant 1944*.

Malgré nos recettes qui ne cessent de progresser, car la vente par numéro aux civils est prospère, les attaques sur ma gestion se précisent ; j'en suis prévenu par de fidèles amis qui essaient de me tirer de ce mauvais pas.

C'est ainsi que le général Legentilhomme, qui fut mon capitaine au 23e colonial et mon colonel au 1er territoire du Tonkin, signale ma connaissance de l'Extrême-Orient au général Pechkoff. Ce dernier, désigné comme représentant du général de Gaulle auprès du généralissime Tchang Kaï-chek à Tchoung King, me demande de le suivre comme attaché militaire. L'entrevue, dans une chambre de l'hôtel *Aletti* aux fenêtres ouvertes sur le bleu de la mer, est courtoise ; je vois toujours le général, un bras en moins, très fin, persuasif, me faisant miroiter l'intérêt de ce qui nous attend là-bas. Avec beaucoup de regrets, je lui dis devoir refuser, car je veux aller en France laver mes misères de 1940.

Puis je reçois de M. Pleven, commissaire aux Colonies, un message me prescrivant d'aller le voir à son bureau du lycée Fromentin. Je m'y rends. Les murs du lycée sont recouverts d'un camouflage de rayures « léopard » d'un curieux effet dans cette ville blanche. M. Pleven me fait part de son désir de recréer un service de renseignements à sa disposition. J'accepte, et vais voir les colonels Rivet et Ronin du S.R.-Guerre et Air de Paris ; ils me déçoivent, car, disent-ils, toute possibilité d'entente est vaine à cause de l'attitude du B.C.R.A. (Bureau central de renseignements et d'action) de Londres. Je rédige malgré cela un projet. C'est un sujet que je connais bien, et, en l'apportant au ministre, je lui indique que nous ne pourrons rien faire si le B.C.R.A. n'accepte pas notre autonomie. Il me dit en faire lui-même son affaire.

Je n'entendrai plus parler de ce projet mort-né.

Les semaines ont passé; le 22 mars, parcourant *l'Officiel*, page 15, j'y trouve ceci :

« Je viens de changer la direction du journal *Combattant 44* qui avait laissé paraître un numéro où l'on pouvait lire cette formule blessante : « La France a mérité sa défaite. » J'espère que la nouvelle direction lui donnera désormais une flamme et une ardeur dignes de la France. (*Très bien !*) »

Je tends le document à Sauve, nous sommes l'un et l'autre pâles de dégoût. Le lendemain seulement nous recevons une note datée du 15 mars ainsi conçue :

Alger le 15 mars 1944

« Le commissaire à la Guerre et à l'Air,
à
Monsieur le chef d'état-major « Guerre ».

« Les officiers dont les noms suivent : colonel Salan, commandant Sauve, cesseront leur collaboration à l'hebdomadaire *Combattant 44* dès réception de la présente note.

M. Marcel Picard, journaliste, assurera, à partir de la même date, les fonctions de directeur dudit hebdomadaire. »

Signé : André Le Troquer.

J'estime que le motif est erroné et en, accord avec Sauve, j'adresse la note suivante au commissaire à la Guerre :

« ... La décision et la déclaration du commissaire à la Guerre et à l'Air appellent les remarques suivantes :

1° La phrase citée par le ministre n'est pas exactement celle incriminée dont le texte est le suivant : « Si nous avons mérité notre défaite nous méritons maintenant notre victoire future. » D'autre part cette phrase fait partie d'un tout dont elle ne pouvait être séparée.

2° Elle est extraite d'un article intitulé *Victoires françaises en Italie*, en date du 28 janvier, dû à l'aspirant Plecy qui, ainsi qu'il a été rendu compte en temps opportun, avait reçu les « bons à diffuser » des autorités ci-après : général Juin, état-major de la 5e armée américaine, état-major du général Giraud, services de la censure du commissariat à l'Information.

En raison de ces visas officiels successifs, l'article en cause n'a pas été « épluché » plus à fond.

3° La raison donnée au changement de direction de *Combattant 44* paraît assez peu fondée eu égard aux faits résumés ci-après :

a) M. Marcel Picard, nouveau directeur, a déclaré textuellement le 20 mars que dès octobre ou novembre 1943 il avait été pressenti pour prendre la direction de *Combattant 44*.

b) Dès novembre 1943, le journal était surveillé de très près par la presse et en particulier par M. Bensimon, dit

Jacques Hébey, du Syndicat des journalistes. L'attention du ministre a été officiellement attirée sur le journal à cette époque.

c) Le commissariat à la Guerre et à l'Air avait, bien avant le 28 janvier, date d'insertion de l'article incriminé, manifesté son intention de donner à *Combattant 44* des rédacteurs « politiques ». C'est avant cette date qu'il avait demandé au commissariat à l'Information de lui soumettre des propositions dans ce sens. Ces propositions auraient porté sur plusieurs candidatures, en particulier sur celle de M. Jacques Meyer, capitaine de réserve. Elles n'avaient pas été retenues.

4° Enfin il y a lieu d'ajouter que si la phrase incriminée avait pu réellement motiver un changement de *personnes* dans la direction du journal, elle n'impliquait nullement le remplacement d'une équipe militaire par une équipe civile. »

Heureusement le général de Lattre forme sa future armée « B » ; il a désigné pour son chef d'état-major le colonel Valluy. Cet ami fidèle lui signale mon cas, et voit également à mon sujet le général Magnan qui commande la 9e division d'infanterie coloniale ; ce dernier veut bien m'accepter chez lui. Le 4 mai je suis mis à la disposition de cette grande unité ; je passe au service de l'habillement et me retrouve en tenue américaine, ce qui, au début, me fait un effet assez curieux. Je m'y habitue rapidement car c'est en fait très pratique ; je conserve d'ailleurs mon calot noir avec l'ancre coloniale brodée. Le 18 mai j'embarque pour la Corse et débarque à Ajaccio le 23. Le 30 mai, je prends le commandement du 6e régiment de tirailleurs sénégalais... Sauvé et comblé!

CHAPITRE X

LA CORSE (1er juin 1944)
LA PREMIÈRE ARMÉE - TOULON - LE RHIN

Le 1er juin, je rejoins en jeep le cantonnement du 6e régiment de tirailleurs sénégalais situé non loin de Ponte Leccia, au nord de Corte. Ce régiment, que commande le colonel Thiabault, un vieux « marocain » (son unité a acquis ses titres de noblesse pendant les campagnes du Maroc) a pour insigne un marsouin ; ce joli cétacé qui suit en bande les navires, et se livre à un véritable carrousel marin, a donné son nom au soldat d'infanterie de marine. Le régiment est composé de bataillons de huit cents hommes ; les 1er et 3e bataillons viennent du Maroc, le 2e sous les ordres du commandant Waymel, a été formé au Niger ; les compagnies régimentaires ont été constituées par des éléments arrivés de France par l'Espagne. Ce sont pour la plupart des cadres de carrière, avec un apport d'évadés de France et un recrutement réserviste du Maroc et d'Algérie. En me cédant son régiment c'est un instrument solide que me passe le colonel Thiabault.

Cette formation appartient à la 9e division d'infanterie coloniale commandée par le général Magnan ; l'infanterie divisionnaire est aux ordres du colonel Borgnis-Desbordes que nous apprécions beaucoup.

Je reste quelque temps avec le colonel Thiabault, quand une mauvaise nouvelle me parvient : mon fils est gravement malade. Je suis autorisé à me rendre à Alger ; mais lorsque j'arrive au terrain, un messager m'attend et m'apprend l'affreuse nouvelle : mon fils est mort le 1er juin ; il venait d'avoir onze mois. J'ai l'immense peine de le conduire au cimetière du boulevard Bru où son corps repose toujours.

Ma femme demande alors à partir servir en Corse comme

infirmière pour soigner nos blessés à l'hôpital Bacciochi d'Ajaccio.

A mon retour le colonel Thiabault nous quitte, c'était un homme excellent, le type du vieux colonial ; il retourne au Maroc.

Dès lors, je prends activement le commandement de cette belle unité. Le lieutenant-colonel Dessert devient mon adjoint ; c'est un méhariste, formé à l'école des sables, à ces vastes horizons sous le grand soleil ; ses yeux sont purs et on le sent attiré par le bien de la troupe à laquelle il s'est toujours consacré. La formation de l'officier méhariste est exaltante, elle est à l'origine de cet appel auquel ont répondu Charles de Foucauld et Ernest Psichari, ces grands seigneurs du désert.

Mon chef d'état-major est le commandant Jean Gracieux, nous sommes compatriotes et avons servi ensemble chez le général Bührer. Gracieux est plein de feu, c'est un bourreau de travail, un organisateur, il a été formé lui aussi à l'école des méharistes. Il n'arrête jamais ; de taille moyenne, le visage buriné, charmant et avenant par ailleurs, c'est une force de la nature.

Le chef de bataillon du 11/6e R.T.S., Gauvin, qui a succédé à Waymel promu lieutenant-colonel, est un être unique ; fonceur, élégant, séduisant, il se présente ainsi à son unité : « Je suis brusque, j'ai l'habitude de dire ce que je pense ; ne m'en tenez pas rigueur, cela ne m'empêche ni d'apprécier, ni d'aimer les hommes que je commande. » Je dois dire que je serai souvent obligé d'arrondir les angles, car ce bataillon est bourré de fortes personnalités et cela fait parfois des étincelles.

Face à ces soldats de carrière, purs et vrais coloniaux, il y a les nouveaux arrivés, évadés de France et passés par l'Espagne. J'ai la chance d'avoir avec moi pour commander ma compagnie de canons de 105, à l'intérieur même du régiment, le lieutenant Jean Debay, polytechnicien, toujours souriant, c'est un remarquable tireur de canon ; avec lui tout problème d'appui, même le plus délicat, trouve sa solution heureuse. Et aussi le capitaine Kergaravat, le capitaine Thorel, le capitaine Portal, le médecin-capitaine Lartigau, mes artilleurs Guillaume et Bourgouin (qui a abandonné son siège à l'assemblée consultative), l'officier du génie Duchet-Suchaux... je ne puis les citer tous!.. Qu'ils me par-

donnent car ils le méritent eux aussi. Le Père Mathieu, père blanc, sergent au régiment, sera notre aumônier, il se battra à nos côtés et sera blessé plusieurs fois ; nous l'aimons bien.

Dessert et Thorel seront tués en Indochine ; Debay est directeur du contrôle à la France d'outre-mer ; les autres feront carrière.

Le noyau officier indigène est excellent ; j'ai avec moi le lieutenant Christophe Soglo qui, par la suite, sera un temps président du Dahomey.

Les tirs, les marches de nuit surtout, les exercices avec la compagnie canon dans le désert des Agriates se succèdent sans répit. Nous manœuvrons avec les éléments qui nous sont adaptés pour constituer le *Regimental Combat Team*, formule américaine (R.C.T.) appelé chez nous groupement tactique ; au régiment sont adjoints : un groupe d'artillerie de 105 long, une compagnie du génie, une compagnie de ramassage et de premiers soins aux blessés. C'est un ensemble cohérent et très souple qui permet des actions rapides et prolongées grâce aux moyens de feu consentis. Suivant les missions et les besoins, des chars peuvent être donnés en appui au R.C.T.

Nous changeons de cantonnement et je viens m'installer dans une oliveraie aux abords du coquet village d'Oletta qui domine le golfe splendide de Saint-Florent. Après tous ces exercices, en pleine chaleur de juin, il est délicieux de se rafraîchir dans les eaux lumineuses de la Méditerranée ; j'ai rarement rencontré une mer aussi belle que celle du golfe.

Je couche sur un lit de fougères ; nous prenons nos repas, toujours égayés par les chants de Lartigau le toubib, et de Gracieux, sous les magnifiques oliviers de cette région.

Les braves gens des environs nous gâtent, nous retrouvons quelques sous-officiers de chez nous ; le fromage, la charcuterie et le vin du cap Corse, ainsi que les poissons sont excellents, particulièrement ceux de la baie de Canari où nos amis pêcheurs nous invitent avec tant de simplicité ; la bouillabaisse est sans égale!

Cette vie saine est une excellente préparation pour la guerre. J'apprends, le 16 juin à 15 heures, que le général de Lattre désire voir le régiment à Bastia pour 17 heures ; le délai est court mais nous serons prêts ; la tenue est impeccable, chacun y met du sien.

A 17 heures, je me présente en tête, avec mon drapeau et

ma musique, sur la place des Palmiers de Bastia ; je m'arrête en face du général de Lattre et le défilé suit : il est parfait. Le dernier homme passé, je m'avance à trois pas de notre chef, et salue. Il vient vers moi, me serre les bras, se tourne vers sa suite et dit : « Aucune bavure, une allure soutenue et cadencée, homogénéité dans la tenue, complète harmonie, ces hommes sont jeunes et en pleine forme! Venez me voir avec vos cadres. » Et le soir, dans la petite villa où il a son P.C. au-dessus de Bastia, sur la route du col de Teghime, devant un plan en relief de l'île d'Elbe, il nous explique ce qu'il attend de nous.

Du bout de sa canne caressant le terrain, il nous montre les défenses allemandes qui sont solides ; l'île, en forme de crabe, est organisée avec un poste central de commandement d'artillerie qui permet de porter les coups tout autour sur les plages où le débarquement peut se produire. De vieux forts subsistent et dominent les vues. A l'intérieur des terres, chaque sommet, chaque nœud de routes est organisé en point d'appui. Il estime les Allemands à un millier, d'après nos services de renseignement. Le 13e sénégalais doit s'emparer de la plage de Marina di Campo, tandis que le 4e poussera vers le canal de Piombino qui sépare l'île de l'Italie. Le but de l'opération est de participer à l'effort mené en Italie par les Anglo-Américains et l'armée de Juin, de couper la route maritime et de harceler le littoral par les tirs de nos canons. « Vous demeurez en réserve. Un de vos bataillons participera au premier choc dès que la plage sera à nous », dit-il.

Il nous explique tout, nous met dans le secret ; officiers, sous-officiers nous buvons ses paroles, suivons le moindre de ses gestes. Son interprétation est claire, lumineuse, nous nous sentons tous concernés. Lorsqu'il nous lâche, un grand frisson vient de passer en nous ; il nous a pris aux tripes, l'étincelle a jailli, et, subjugués, nous le suivrons partout.

C'est ma première prise de contact avec le général de Lattre ; sur le chemin du retour, sous les oliviers, vers une heure du matin, par un ciel plein d'étoiles, je revois le personnage. De taille moyenne, il se redresse et son visage domine. Il scrute ses garçons, ses yeux perçants jettent un fluide qui accroche, le nez vibre, le menton se projette en avant. Élégant dans sa tenue, tiré à quatre épingles, toujours en éveil, il donne le sentiment de vouloir tout absorber, d'attirer à lui sans contrainte. La canne lui sert à peine de support, il est

léger dans son attitude. A partir de cette rencontre mon comportement sera empreint d'une fidélité sans bassesse et raisonnée. Je puis dire que, de la Méditerranée au Rhin, mes actions seront toujours marquées par la confiance qu'il vient ouvertement de témoigner à moi-même et à mes hommes.

L'opération de l'île d'Elbe, véritable forteresse flottante, va donc se dérouler sous le commandement d'un chef français. C'est vers 2 heures du matin, le 17 juin, que les troupes de débarquement prennent contact avec les défenses ennemies ; le choc est rude, car les Allemands, plus de trois mille, sont bien plus nombreux que prévu. Au début les pertes en hommes et en matériel sont lourdes. L'allant de nos troupes vient cependant à bout de la résistance adverse, et à partir de 5 h 30, le débarquement peut avoir lieu. Le 17 au soir la moitié ouest de l'île est conquise.

Le premier bataillon de mon régiment que j'ai placé aux ordres du lieutenant-colonel Dessert débarque à son tour. Je rejoins avec la suite du 6e R.T.S. le 18 juin.

Il n'y a pas de casse sensible dans mon secteur, mais pour l'ensemble nos pertes sont sévères : 207 tués dont 14 officiers, 636 blessés et 51 disparus. Les Allemands ont 700 tués, 2 400 prisonniers et des pertes importantes de matériel. Le général de Lattre décide alors de ramener les régiments qui ont souffert pour les reconstituer en Corse ; il me laisse donc sur l'île où je deviens gouverneur militaire. Je m'installe à Portoferraio, chez le directeur des mines de fer, ne voulant pas occuper la villa Napoléon en témoignage de respect au grand général.

Mais je ne resterai pas longtemps. L'île est un petit paradis, dont les caves regorgent d'un vin généreux. Nos Sénégalais commettent malheureusement quelques fautes. Je demande à revenir à Oletta, ce qui m'est accordé.

Là nous retrouvons nos bonnes habitudes ; la troupe est reprise très vite en main ; mais nous avons dû auparavant faire fusiller un sous-officier sénégalais et un tirailleur pour viol.

Les exercices succèdent aux exercices, les manœuvres aux manœuvres ; il est temps que le débarquement désiré se produise! Un ordre qui nous comble de joie nous parvient : le 8 août nous partons pour la région d'Ajaccio en vue de l'embarquement ; c'est le prélude à la voie glorieuse.

CHAPITRE XI

LE DÉBARQUEMENT EN PROVENCE.

Je ne reviens pas sur la préparation de cette vaste opération qui doit donner aux alliés « une seconde grande porte d'accès en France », après celle de Normandie. Les chefs responsables l'ont décrite, et notamment le général de Lattre dans son livre *Histoire de la première armée française* que Plon doit rééditer.

Je me place au rang de l'exécutant, mis au courant d'abord lors de la grande réunion de Naples fin juillet 1944 au P.C. de l'armée « B », armée de Lattre.

Je donne l'essentiel de l'instruction personnelle et secrète sur l'opération « Dragoon », datée du 6 août 1944, sous le numéro 76/3-OPAN et signée : de Lattre de Tassigny.

I. *But de l'opération.*

— établir une tête de pont à l'est de Toulon, conquérir Toulon.

— prendre Marseille et exploiter en direction de Lyon et de Vichy.

Cette opération est confiée à la « Force 163 » aux ordres du général Patch, commandant la VII^{e} armée U.S. et comprend :

— le VI^{e} corps d'armée U.S. à trois divisions d'infanterie renforcé par des troupes spéciales et aéroportées ;

— l'armée française à cinq divisions d'infanterie et deux divisions blindées, renforcées d'éléments non endivisionnés.

Elle bénéficie de l'appui de la flotte et de l'aviation.

La Provence — La Zone de débarquement

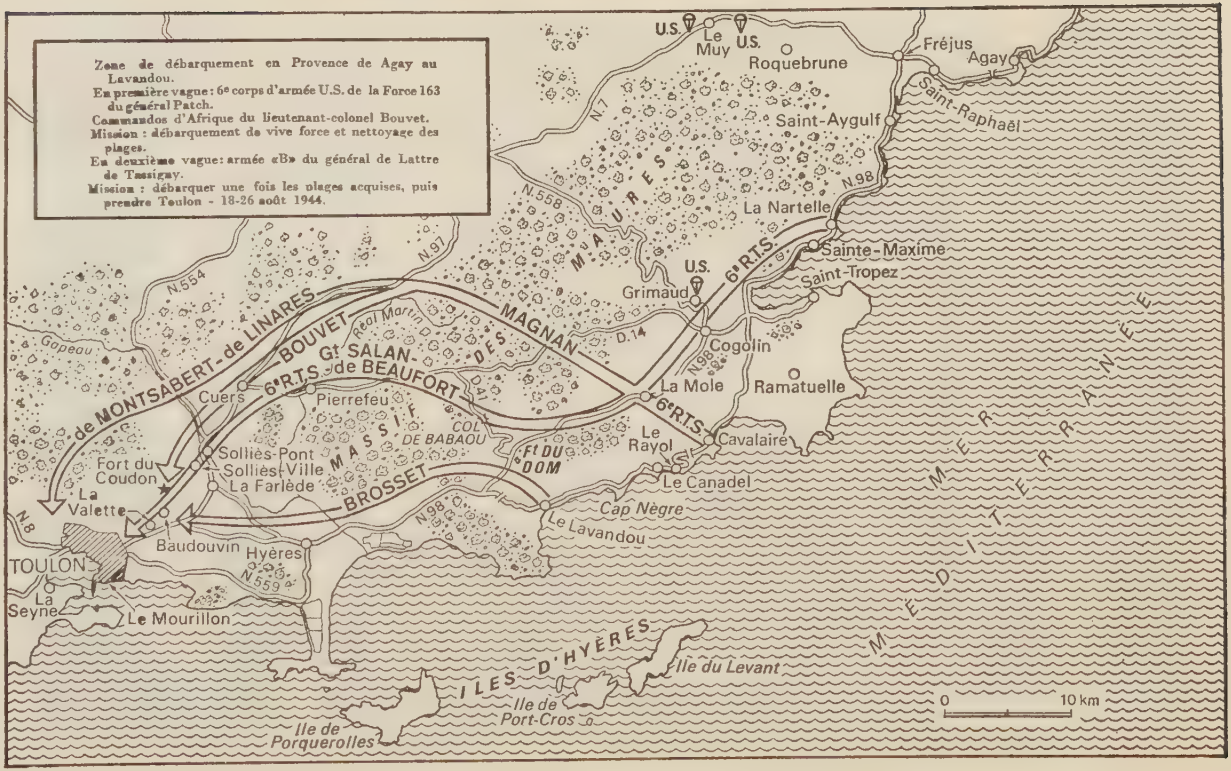

II. Mission générale de la VII^e armée U.S.

1° Débarquer le jour J, à l'heure H sur les plages s'étendant entre le cap Cavalaire et Agay.

2° S'emparer de Toulon et exploiter.

Le débarquement de vive force et l'assaut sont à la charge des éléments du VI^e corps d'armée U.S. ainsi que le nettoyage des plages. Ceci réglé, l'armée française débarque, les plages lui sont « données ».

Initialement, dans la nuit de J—1 à J, c'est-à-dire la veille du débarquement, parachutage d'une division aéroportée sur les hauteurs au nord et à l'est du Muy et sur les hauteurs de Grimaud.

Le général Patch, homme au grand cœur, et dont l'élégance m'a toujours séduit chaque fois que j'ai eu l'honneur de le rencontrer, a le geste de convier nos commandos à l'assaut initial, dont les commandos d'Afrique du lieutenant-colonel Bouvet. Ainsi l'armée française sera présente aux côtés de ceux qui portent les premiers leurs pas sur cette terre de Provence.

III. Mission de l'armée de Lattre.

a) Débarquer sur les plages de la zone de Saint-Tropez-Cavalaire avec la D.F.L. du général Brosset, la 3^e D.I.A. du général de Monsabert avec le colonel de Linarès, la 1^re D.B. du général Touzet du Vigier avec de Beaufort, la 9^e D.I.C. du général Magnan, les tabors du général Guillaume ;

b) Prendre Toulon et continuer l'attaque sur Marseille.

Comme on le verra, l'exécution de cette grande opération comportera quelques variantes.

IV. L'ennemi.

Ses organisations défensives sont solides, il dispose de réserves tactiques immédiates et nombreuses.

Mais grâce à la résistance française, qui, avec une méthode remarquable, n'a cessé d'apporter à Alger des renseignements précis et une documentation extraordinaire, l'ennemi n'a pas de secret pour nous, et ceci se révélera capital tout au long de nos combats.

Passons maintenant au récit de cette bataille décisive :

Dans la nuit du 14 au 15 août, les commandos de Bouvet prennent pied au cap Nègre et sur la plage du Rayol.

Avant que le jour se lève le parachutage prévu a lieu et les

planeurs déposent leur cargaison d'hommes et de matériel sur Le Muy et Roquebrune.

A l'aube, les bombardiers pulvérisent les défenses côtières. Les divisions débarquent. L'élan U.S. irrésistible vient à bout après des péripéties héroïques, de tout ce qui résiste, et les plages nous sont ainsi données, débarrassées des pièges et des mines, ces mines tant redoutées du fantassin qui disloquent le corps et font des blessures atroces.

En Corse sur les Aréas où nous sommes encore, nos postes radio nous permettent d'être tenus au courant de ces succès. Nous piétinons d'impatience, bouillant du désir d'embarquer et de prendre notre part de la grande aventure qui commence.

TOULON

Après avoir traîné quarante-huit heures sur ces « aréas » peu agréables, et vu partir les tabors du général Guillaume, notre tour arrive enfin le 17 août à 16 heures.

C'est à bord de L.S.T. (*Landing Ship Transport*) bateaux de transport de troupe et de matériel, où nous pénétrons par un avant ventru largement ouvert sur la plage, que nous allons franchir la Méditerranée entre la Corse et les côtes de Provence. Quel soulagement lorsque je mets le pied sur ce bateau!

Je partage une toute petite cabine avec Dessert ; nous plaçons le drapeau du régiment de façon à l'avoir sous la main et à pouvoir le sauver en cas de danger. Tout est rustique à bord ; un jet d'eau, au milieu du carré, permet d'étancher sa soif ; on presse et l'eau jaillit, il suffit de mettre sa bouche au-dessus. Les sièges des cabinets sont alignés, aucune cloison ne les sépare. Comme il fait un temps splendide nous restons, chacun à notre tour, de très longs instants sur le pont. La journée du 18 se passe en mer. Vers 15 heures, les côtes de France se profilent à l'horizon ; c'est une explosion de joie, de cris, d'entrechats, les hommes s'étreignent. Tout à coup un grand silence se fait, une émotion intense nous saisit, un chant s'est élevé :

Nous rentrerons tous en France,
Retrouver nos parents, nos amours,
C'est notre chère espérance,
Te revoir, te revoir un beau jour.

Et notre pensée va vers Jean Froment, aspirant de l'infanterie coloniale, son auteur, tué à l'île d'Elbe le 17 juin 1944 sur le chemin du retour. Alors retentissent les paroles guerrières de l'hymne de l'infanterie de marine. Le nuage est passé... La France... La France!

Le soir à 20 heures, ordre est venu de s'enfermer, les L.S.T. vont s'échouer sur la plage de débarquement prévue. On entend un crissement, un choc brutal, ça y est... eh bien, non! Les hélices repartent, nous sentons une secousse et puis le battement de l'eau. Je monte sur le pont, voir à la cabine du commandant, il me dit : « L'aviation ennemie est signalée, ordre nous est donné de reprendre la mer. » Quelle déception! La consternation est générale. Ce n'est que le 19 août au petit jour, à 6 heures, que nous touchons enfin terre à la Nartelle, tout près et au nord-est de Sainte-Maxime.

A peine la coque joufflue du L.S.T. s'est-elle ouverte que je fonce, en suivant les flèches portant « Hirondelle », marque du général de Lattre, vers son poste de commandement installé à Cogolin. Je le trouve sous les oliviers entouré de son petit état-major, dont le colonel Valluy et le colonel André Zeller. Il vient d'obtenir l'accord du général Patch pour prendre les opérations de la région à son compte, dès le lendemain 20 août, avec les moyens dont il dispose. Les Américains nous laisseront cependant l'appui de l'aviation, de leur marine et pourvoiront à nos ravitaillements en munitions.

Le général de Lattre m'interroge : « Qu'avez-vous comme forces? » Je lui réponds : « Mon régiment est derrière moi! » Et le général me dit alors : « Toulon vous attend! » J'ai menti, je n'avais que des éléments du 2e bataillon qui avaient eu la chance de débarquer à Cavalaire, la veille à 17 heures, avec le capitaine Daboval.

Nous passons la nuit à l'école de Pierrefeu qui se trouve au débouché du massif des Maures, sur un petit cours d'eau, le Réal Martin, qui s'en va, un peu plus bas, se jeter dans le Gapeau. Entre le Réal Martin et le Gapeau, le terrain est libre, mais les Allemands tiennent la ligne du Gapeau qui constitue la couverture est du camp retranché de Toulon.

Je vois le général Magnan qui a installé son P.C. à la Mole, tout près de celui du général de Lattre.

Le général Magnan avait joué un rôle de premier plan, à Rabat, en novembre 1942, lors du débarquement améri-

cain. Il avait senti que sans l'aide de nos alliés nous ne pourrions pas reprendre cette lutte dont nous avions perdu la première manche. C'était un chef qui avait su comprendre l'ardeur qui animait ses cadres, qui nous animait tous.

La division doit, en gros, agir sur l'axe : cote 118, Solliès-Pont, La Farlède, La Valette et Toulon. Le général Magnan a décidé de m'engager en premier, et met à ma disposition le groupement de chars Beaufort de la 1re D.B. Ses instructions sont nettes : elles me fixent de réduire les résistances des diverses localités, de m'en emparer, puis d'assurer le débouché du groupement de chars Beaufort en direction de La Valette, enfin de pénétrer dans Toulon. Je donne mes ordres : « A toute allure, foncer sur Toulon. »

Nous débouchons de Pierrefeu, à 7 heures du matin, droit sur Solliès-Pont. La résistance ennemie s'avère immédiatement très forte, appuyée par des tirs d'artillerie très efficaces, provenant en particulier de la région de Solliès-Ville — la Chapelle Notre-Dame — les forts de Toulon qui nous dominent. Malgré la violence des tirs, le commandant Gauvin, qui commande le bataillon de tête, s'empare des Laugiers et atteint la lisière est de Solliès-Pont en fin de matinée.

Je décide alors de monter une nouvelle attaque avec l'appui du III/R.A.C.M. (régiment d'artillerie coloniale du Maroc) dont les batteries s'engagent au fur et à mesure de leur arrivée sur le terrain.

Le combat se poursuit dans les rues de la petite ville. A 21 heures nous sommes maîtres de toute sa partie située à l'est du Gapeau, mais les Allemands ont réussi à faire sauter le pont et le génie doit entreprendre immédiatement l'aménagement d'un passage. Dans la nuit, le III/6e R.T.S. du commandant Communal qui vient de nous rejoindre, a réussi, avec l'appui d'éléments F.F.I. à s'emparer du pont de Solliès-Toucas et à atteindre Les Sénès.

Dès le début de la matinée du 21 août j'engage mes deux bataillons : le II/6 de Gauvin sur l'axe de la route nationale 97, le III/6 de Communal en direction de Solliès-Ville, à l'ouest de la route.

A 8 h 30, Communal atteint Les Aiguiers et déborde Solliès-Ville. La 10e compagnie s'élance à l'assaut, après des combats au corps à corps ; elle subit une contre-attaque qui l'encercle, mais se trouve dégagée par la 9e compagnie, tandis que la 11e compagnie attaque la Chapelle Notre-

Dame qui surplombe. Cinq contre-attaques ennemies sont ainsi repoussées.

A la tombée de la nuit Solliès-Ville est libérée et nous avons pu délivrer les otages que les Allemands voulaient fusiller. Je pars en jeep vers ce charmant petit village où je suis accueilli par le maire et ses habitants qui me serrent les mains. J'ai évité le pire. Depuis, la petite cité a inauguré une rue du 6e R.T.S. et chaque fois que je l'ai pu, je suis allé me recueillir au cimetière militaire toujours entretenu par la municipalité. M. Paul Maurel, le maire de cette époque, est devenu mon ami.

Le II/6 s'est heurté lui aussi à de solides réactions ennemies. Mais il achève la prise de la partie ouest de Solliès-Pont et à 13 h 30 atteint Logis-Neuf. Dans la soirée La Farlède est occupée.

Une jeune femme courageuse, Mlle de Prémorel, vient de Toulon en auto sanitaire annoncer dans la soirée au P.C. de Gauvin qu'un élément du groupement Beaufort a réussi à traverser La Farlède encore occupée, a foncé en direction du sud jusqu'à La Valette où à bout d'essence, isolé et encerclé, il s'est organisé pour tenir ; c'est le peloton du sous-lieutenant Bernard Destremau. Une section de chez nous, la section Aukhentaler, parviendra à passer et, ainsi réunis, peloton et section tiennent dans La Valette jusqu'à notre arrivée.

Ce 21 août 1944, à 18 heures, le groupement « L », auquel nous appartenions, est dissous, et le général de Larminat est relevé de son commandement à la suite d'un désaccord de longue date avec le général de Lattre. La 9e D.I.C. retrouve son indépendance sous les ordres de celui-ci. Le général Magnan est désigné pour exercer le commandement militaire de Toulon dès que l'investissement de la ville sera terminé.

Le lendemain, 22 août, avec l'appui des tanks-destroyers du R.C.C.C. (régiment colonial de chasseurs de chars) de Charles, le bataillon Gauvin pousse sur La Valette. Les combats sont durs et la progression est ralentie par la violence de la réaction ennemie bien organisée et efficace.

Au soir nous n'avons pas réussi à pénétrer dans La Valette.

Les ordres pour la journée du 23 août sont de s'emparer à tout prix dès le matin de La Valette, le II/6 faisant effort sur le village même, le I/6 et le III/6 par le nord.

Le II/6, admirable d'allant et puissamment aidé, entre à La Valette vers midi et le 23 au soir, des éléments avancés du régiment sont à Saint-Jean-du-Var, cote 75,3, cote 240,4 et à l'entrée du Champ-de-Mars de Toulon.

Le groupement tactique doit mener, le 24, deux actions différentes, d'une part avec le bataillon Gauvin, un demi-escadron de tanks-destroyers et un détachement du génie armé de lance-flammes, venir à bout des résistances de Toulon sur l'axe La Valette, Beaulieu, fort Sainte-Catherine, Valbourdin, et prendre au nord de cet axe le fort d'Artigues ; d'autre part, avec les 1er et 3e bataillons et l'appui du III/R.A.C.M., briser les résistances qui entourent la cote 164,4.

A 8 heures du matin, le III/R.A.C.M. exécute une puissante concentration sur les organisations ennemies au nord-nord-est de La Valette. Les Allemands se sentent cernés de toutes parts et commencent à se rendre en masse, tout d'abord à la compagnie Calvet qui se trouve sur la position même. Près de huit cents allemands sont faits prisonniers dans les cavernes de la carrière Sainte-Anne, qui représentent une véritable organisation souterraine. A midi il n'est plus question de résistance dans cette partie du secteur.

Pendant ce temps le II/6 remplit sa mission et atteint avant midi Valbourdin. Le fort Sainte-Catherine s'est rendu sans combat sur l'intervention personnelle du commandant Gauvin. Au fort d'Artigues, après avoir failli réussir, les négociations, conduites par le même officier, échouent.

A la suite d'une préparation d'artillerie menée par le III/R.A.C.M. et le groupe de 155 du R.A.C.A.O.F. (régiment d'artillerie coloniale d'A.O.F.), le 2e bataillon attaque le fort d'Artigues à 17 heures. Malgré la vaillance de tous l'attaque échoue. Car une des unités du bataillon n'a pu arriver au fossé donnant accès à la porte intérieure du fort et la section d'assaut du génie a été d'autre part dissociée par la mort du lieutenant Beaufils, son chef de section. La 6e compagnie a pu, cependant, prendre pied sur les glacis et quelques hommes ont atteint la partie supérieure du fort. Je suis bien informé de ces difficultés par le lieutenant Fusier que m'envoie le capitaine Daboval ; celui-ci a remplacé, à la tête du II/6, Gauvin blessé au bras. Gauvin avant d'entrer à l'hôpital avait d'ailleurs tenu à venir personnellement m'en rendre compte. Quel magnifique officier!

Fusier arrive tout chaud des abords du fort, d'accès si difficile... toujours ce type « Vauban »! L'ensemble est protégé par un glacis, un large fossé sans eau, et des remparts de sept à huit mètres.

Devant l'impossibilité où je suis de lancer une attaque sans avoir pu « anesthésier » les défenseurs, je donne l'ordre de repli. Les unités se retirent de cet enfer, mais laissent des morts sur le glacis que d'aucuns avaient pu atteindre. Il y a parmi ces morts de braves F.F.I. qui avaient guidé l'attaque à l'origine et s'étaient incorporés aux unités.

Le fort d'Artigues domine la voie ferrée à l'entrée est de Toulon, sous la corniche du Faron ; le fort Sainte-Catherine est sous la voie ferrée, au-dessus de la route venant de Saint-Jean-du-Var. A vol d'oiseau 650 mètres les séparent, l'Artigues domine Sainte-Catherine.

Avec Gracieux (Dessert a été légèrement blessé) je réunis mes artilleurs Guillaume, Bourgouin et situe notre affaire : j'ai besoin de leurs canons. Bourgouin a alors l'idée de hisser sur les glacis de Sainte-Catherine ses canons de 105. Toute la nuit les hommes travailleront, aidés par les F.F.I. et, à l'aube, notre machine de feu est prête.

Le capitaine Journoud, un de mes anciens de 1940, venu me voir, propose d'apporter les plans de l'Artigues qu'il sait se trouver à l'arsenal. J'accepte avec joie, et, dans la nuit, mes artilleurs se penchent sur ces documents ; les parties faibles des murailles sont trouvées.

Dès le jour, le bombardement méthodique de l'artillerie commence ; les canons débouchent, pour ainsi dire, presque à zéro. Sous les hourrahs de nos hommes, de véritables feux d'artifice jaillissent du vieux fort qui n'est plus qu'un volcan noyé dans un fracas assourdissant d'explosions. Dans les casemates éventrées les munitions explosent par saccades violentes. Beau travail de nos artilleurs.

Les heures passent... pas de drapeau blanc! Il faut pourtant en finir. A 18 heures, Paté, commandant la compagnie de transmissions de la division, vient me rendre compte qu'il est en mesure de me faire engager une conversation téléphonique avec le commandant du fort, en se branchant sur un câble repéré par les habitants du quartier d'Artigues. Je me rends dans une petite villa, et, au bout du jardin, un habitant nous montre le câble. Paté branche un appareil, tourne la manivelle, et le fort répond. L'adjudant Franck

qui nous accompagne demande le commandant du fort ou un officier responsable. Le commandant vient lui-même. Et en allemand, que Franck possède à fond, le message suivant est passé : « Le colonel Salan au colonel commandant le fort d'Artigues : Je vous fais connaître que je suis décidé à mettre tous les moyens pour vous réduire. Si vous ne vous rendez pas avant 19 heures, mes Sénégalais recevront ordre de vous massacrer jusqu'au dernier. Hissez donc le drapeau blanc avant 19 heures. Je garantis dans ce cas le respect de votre vie et de votre dignité. »

A la suite de quoi, il y a un silence, puis la conversation s'établit : De là haut : « Nous assurez-vous que nos vies seront protégées ? — Réponse : Oui, je vous invite à hisser le drapeau blanc. » Le colonel allemand déclare alors accepter et demande à parler avec l'officier qui a attaqué le fort. C'est Gauvin qui est au poste de secours tout proche ; je l'envoie au fort où il règle la reddition prévue pour le 26 à 8 heures. Mais tout de suite nous faisons évacuer les blessés graves de la garnison allemande.

Le lendemain, à 8 heures, je reçois la reddition, le colonel Schweissgut me tend son revolver et me dit : « Vos artilleurs nous ont fait beaucoup de mal. » Je fais remettre le fanion du fort à Gauvin.

Deux colonels, dix-sept officiers, cinq cents hommes sont faits prisonniers.

Le 26 août à 10 heures, notre tâche est terminée : toute résistance dans Toulon est maintenant vaine. J'adresse au général Magnan mon compte rendu d'opérations.

« Au cours des cinq jours de combats violents qui, du 20 au 25 août, nous ont conduits au cœur de Toulon, malgré la résistance opiniâtre de l'Allemand, les différentes unités se sont montrées splendides d'entraînement, de courage et de science.

» L'ennemi, qui occupait des positions solidement organisées, a été surpris par l'avance rapide du groupement et s'est écroulé.

» Le bilan de nos pertes est lourd, pour le régiment il se chiffre par 587 tués, disparus et blessés, soit le sixième de l'effectif.

» Mais l'Allemand est chassé de Toulon, il a laissé sur le terrain 500 tués, dans nos ambulances 400 blessés et près de 3 500 prisonniers. »

La Libération de Toulon

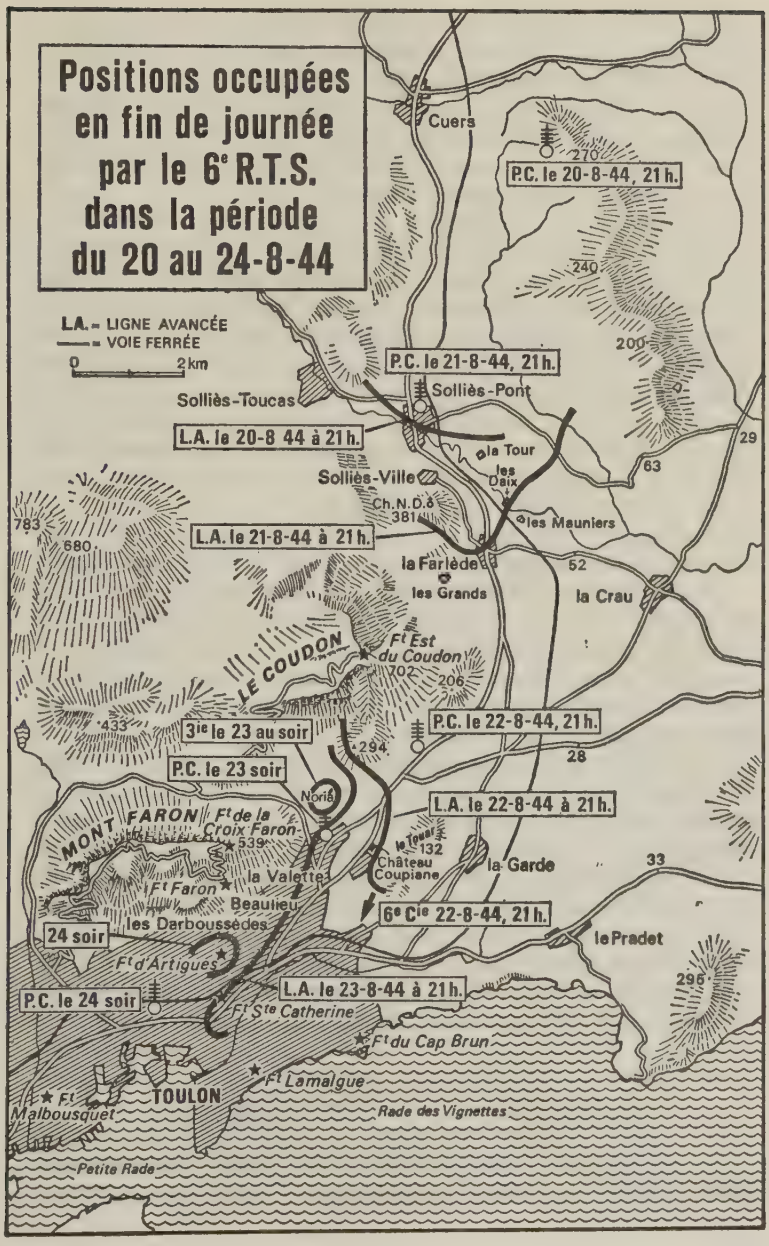

Le général Magnan me reçoit, il me dit :
« Salan, vous pouvez accrocher une palme à votre drapeau ! »
Quelle belle récompense pour nous tous !

Et le 27 août, mon régiment ouvre la marche, c'est le premier défilé sur la terre de France. Devant nous toutefois ont pris place les vaillants F.F.I. de Toulon et de La Valette qui ont bien mérité pareil hommage.

La population, les femmes et les enfants nous font fête...

Je me suis étendu beaucoup sur la libération de Toulon, mais les hommes qui ont mené pareil combat méritent que l'Histoire ne les oublie pas. Je le fais avec d'autant plus de force que le mois d'août 1969 a marqué le vingt-cinquième anniversaire de la libération de la cité chère au cœur des coloniaux. Or, réunis à Toulon sur la place même où, avec de Lattre, Magnan et Brosset, nous avions fièrement défilé devant MM. Diethelm et Jacquinot, de hautes autorités civiles et militaires de notre pays n'ont pas eu un mot pour le sacrifice des garçons du 6e R.T.S.

Je devais, en hommage à leur mémoire, le rappeler, car ils sont morts pour que Toulon vive et que la France demeure...

Nous séjournons à Toulon du 26 août au 9 septembre 1944. Le repos nous fait du bien, nous en avions besoin ; nous reprenons contact avec cette bonne ville. Mais que de destructions ! et ces bateaux de guerre qui gisent dans la vieille « darse » et dans la petite rade... odeur persistante de mazout, spectacle hallucinant la nuit !

Mes préoccupations pendant ces journées me portent vers le remplacement des pertes. Un sixième de l'effectif à combler, c'est gros ! Nous sommes déjà en septembre et il apparaît que nous aurons un hiver de guerre ; il faut songer au froid que nos braves tirailleurs ne peuvent supporter. Les F.F.I., avec qui j'ai des contacts sympathiques, m'aident, et, sur place, je récupère une bonne partie de ce qui me manque. Ce sont des éléments jeunes et ardents que nous mettons tout de suite à l'instruction. Le 9 septembre, lorsque je quitte Toulon, mon régiment est presque reconstitué.

LA BOUCLE DU DOUBS
(20 septembre — 22 novembre 1944)

En séjour dans l'Isère, à Voiron, j'en profite pour installer dans chacune des villes de Grenoble et de Lyon un bureau

de recrutement : nous faisons ainsi beaucoup d'enrôlements.

Nous décrochons le 20 septembre pour la boucle du Doubs ; les villages sont gris, humides, pas très propres avec le fumier devant les maisons ; le gruyère, par contre, que l'on voit faire, y est excellent. J'atterris à Lanthenans, entre l'Isle-sur-le-Doubs et Pont-de-Roide, au milieu et au bas de la boucle qui, en forme de doigt de gant, s'enfonce jusqu'à Audincourt.

Nous devons nous installer en points d'appui car l'Allemand est toujours là, et plusieurs de nos tirailleurs ont les pieds gelés. C'est alors que commence la grande relève ; le II/6 du commandant Gauvin, ce dernier passé lieutenant-colonel mais ayant demandé à conserver son bataillon, reçoit « Guyenne », amalgame des chantiers de jeunesse de la région Bordeaux-Bayonne. Le commandant Noutary qui l'amène a le geste élégant de s'effacer ; c'est un officier colonial au grand cœur.

Petit à petit nos recruteurs nous envoient des garçons ; le général Magnan, son chef d'état-major, le colonel Landouzy, le centre d'instruction divisionnaire se donnent à plein à cette tâche et nous aident considérablement.

Il faut habiller nos hommes ; cela pose des problèmes car nos Sénégalais sont de grands gaillards et l'échange d'effets est souvent comique. Le 1er novembre le 6e régiment de tirailleurs sénégalais devient le 6e régiment d'infanterie coloniale. Certes, je regrette mes tirailleurs ; l'Empire avait payé sa dette de reconnaissance à la France. Les hommes que nous recevons sont jeunes, entre dix-sept et dix-neuf ans, mais quelle lumière dans leurs yeux, sur ces visages amaigris par les restrictions! Ils viennent du maquis, des villes, de toutes les classes de la société, quelle splendide jeunesse! Au fait, tout est possible avec la jeunesse de France lorsqu'on sait lui montrer le droit chemin et lui donner un idéal. Le sien est clair maintenant : « Bouter l'Allemand hors de France. »

La neige tombe, on veille et l'on s'instruit au contact de l'ennemi, tout va très vite et ce n'est pas plus mal. Les ennuyeuses théories, le séjour dans des chambrées sordides sont remplacés par un contact humain et direct, par la responsabilité de chacun à l'égard de son camarade. Toute faute tue.

Le 12 novembre à 20 heures, lorsque je reçois l'ordre

Le Piton d'Écot

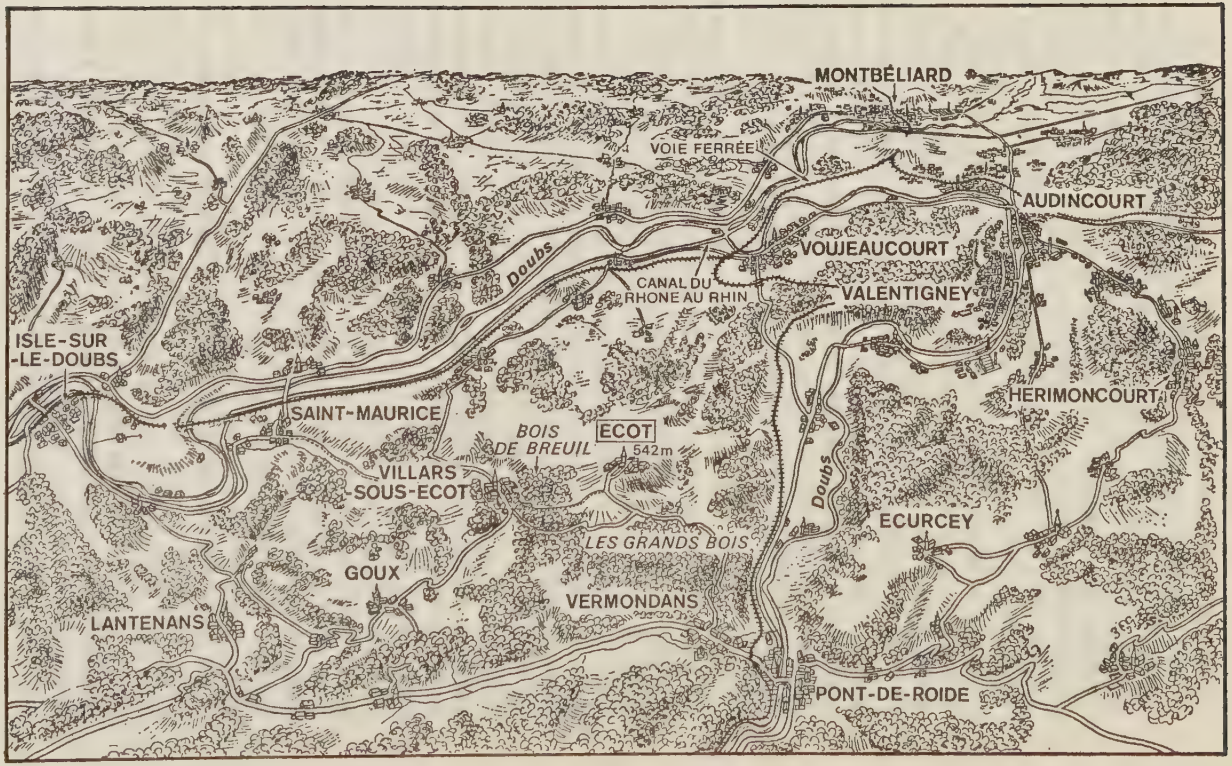

d'attaquer dans la boucle du Doubs, de chasser les Allemands de cette poche, j'acquiesce sans sourciller.

Mon action doit s'opérer en soutien de l'avance sur ma gauche de la 2e D.I.M. (division d'infanterie marocaine). Le groupement Lacheroy, sur l'autre rive du Doubs, fait liaison avec moi. La droite ne s'ébranlera que le 14. Le commandement a mis à ma disposition la brigade légère d'Auvergne, venue de la France combattante, aux ordres du lieutenant-colonel Colliou, excellente formation. A 14 heures, l'attaque a lieu ; des reconnaissances faites par mon état-major, avec le lieutenant-colonel Germani, venant de l'entourage du général de Lattre, et Gracieux, l'avaient préparée minutieusement. Très vite, le village d'Écot, bastion essentiel de la résistance ennemie, est enlevé de haute lutte par le 1/6e R.I.C. du commandant Saint-Germain. L'ensemble est aux ordres directs du lieutenant-colonel Dessert avec une partie de mon état-major. A 17 heures, le lieutenant Fischer, fait prisonnier avec ses hommes, a tout de même eu le temps d'envoyer à l'arrière un message indiquant qu'Écot est pris : « *Edelweis ist genommen* », tel est le message que mon poste d'écoute a pu capter. Nous avions récemment saisi sur un officier prisonnier le code des lieux où Écot était Edelweis. L'artillerie allemande réagit brutalement et toute la nuit appuie ses contre-attaques. Une lutte sauvage s'engage. Un combat de rues acharné et confus se poursuit par un temps glacial. Le 14 au matin, il est 4 heures, le téléphone américain de campagne sonne sur ma table ; je prends l'écouteur, c'est la voix de Dessert : « Mon colonel, c'est devenu très dur, les boches ne cessent de mettre du monde sur nous, je vous demande de tirer sur la maison Fischer, tirez sur moi. » Mon artilleur Bourgouin est à mes côtés, je lui dis : « Tirez au plus près! » et le tir se déclenche dans le quart d'heure qui suit. Les artilleurs qui connaissent à fond le terrain, posent littéralement leurs coups autour de la maison ; il n'y a pas de casse chez nous. Le tir est réglé à Écot par le lieutenant Perretie, officier de liaison d'artillerie que j'ai cité en ces termes après la bagarre : « A fait l'admiration de tous les fantassins. » Nous avons gagné, mais quelle nuit! C'est « la nuit d'Écot », que le régiment n'est pas près d'oublier.

Le général de Lattre écrira : « La nuit d'Écot se termine pour nous par un succès complet, il est tout de suite exploité par la prise de Vermondans et le nettoyage des Grands Bois.

En s'emparant de ces bastions, le 6e R.I.C. a démantelé d'entrée de jeu la résistance allemande du Doubs. La route d'Hérimoncourt est ouverte. »

Malheureusement, cette période est marquée par des accidents graves dus à la circulation rapide et dangereuse par ce très mauvais temps.

Ma femme a quitté son service à l'hôpital Bacciochi d'Ajaccio et a rejoint la Ire armée à Besançon. Je lui ai demandé d'aller dans le Tarn auprès des fabricants de lainage, pour en rapporter des effets chauds pour mes hommes. Au retour de ce voyage, le 14 octobre, elle est gravement accidentée en jeep et l'invalidité qui en résulte restera pour elle un très grave handicap physique.

Le lieutenant-colonel Bernard, sous-chef d'état-major de la 9e D.I.C., se tue en command-car le 12 novembre au soir, en m'apportant les ordres pour l'attaque du lendemain.

Le général Brosset, le talentueux chef de la D.F.L. (Division française libre), gendre de Mangin, trouvera également la mort en jeep.

J'échappe moi-même à un très grave accident. Le 14 au matin, je décide de monter voir mes garçons à Écot ; nous partons dans deux jeeps. Je conduis la première avec Gracieux à mes côtés, le chauffeur Million-Rousseau est derrière. Dans la deuxième jeep, le lieutenant-colonel Germani tient le volant, avec à son côté le lieutenant Santolini ; tous deux sont Corses du même village, le radio assis à l'arrière est du Nord. Je stoppe devant un petit pont de pierre où de larges traces de pneus fraîches indiquent un passage récent de camions. Nous mettons tous pied à terre et examinons les abords, rien de suspect n'apparaît. Je prescris de repartir, en suivant ponctuellement les traces de roues existantes et m'engage le premier sur le pont, la deuxième jeep doit suivre à dix mètres. Je passe, et suis déjà arrivé sur une route qui surplombe la piste que nous avions prise lorsqu'une déflagration intense ébranle l'air ; devant nous, projetés par l'explosion, tombent les trois corps et des morceaux de jeep, il y a pourtant bien quinze mètres du pont à l'emplacement où nous sommes. Nous comprenons mal tant notre émotion est grande, un froid paralysant nous saisit et nous tremblons littéralement : le spectacle est affreux, ces pauvres créatures gisent désarticulées dans leurs capotes qui les maintiennent. Les colts américains, ces revolvers solides, ont éclaté et les

chargeurs eux-mêmes sont ouverts laissant échapper leurs balles. Notre seule réaction est de faire demi-tour et d'aller chercher du secours. Il n'y a plus rien à faire du reste ; le médecin avec sa sanitaire ramène nos malheureux camarades. Germani et Santolini, mon ancien sergent-major de Dinh Lap, viennent de trouver une mort atroce.

Nos démineurs, arrivés très vite, trouvent encore deux obus de 155 piégés avec retard ; les camions, ma jeep, petit à petit, par leurs secousses avaient amené le système de déflagration au point d'éclatement. Quelle tristesse! Que cette guerre de mines est effrayante et horrible!

Les jours qui suivent, jusqu'au 17, sont employés par le régiment à nettoyer la région. Nos sapeurs, pourtant courageux, (et il faut du cran pour chercher les mines et les neutraliser!) viennent me dire : « Les amoureux n'auront pas intérêt à aller ramasser du muguet dans les Grands Bois! Ils sont encore farcis de mines! Nous n'avons pas pu tout enlever, il y en a trop. »

L'adjudant-chef Giganot, qui dirige la section de pionniers chargée du déminage, voit son propre frère sauter sous ses yeux ; ce garçon de dix-sept ans est amputé des deux jambes ; il venait des F.F.I. de Toulon.

Après quelques jours de calme pour panser nos blessures (nous avons eu de grosses pertes, des pieds gelés chez nos jeunes soldats et même chez les cadres) nous partons dans la nuit du 22 novembre. Ce sont des camions américains d'une unité de Noirs commandés par leurs officiers, qui nous transportent avec ponctualité sur les bords du Rhin.

LA GARDE AU RHIN

LA VICTOIRE DE COLMAR

(23 NOVEMBRE 1944-10 FÉVRIER 1945)

Le 23 novembre, avant le lever du jour, on nous dépose à Blotzheim. Avec mes cadres, je prends quelques instants de repos ; vers 8 heures, nous « faisons surface » et nous nous rendons compte que nous sommes à peu près seuls. Je ne dispose que de nos unités régimentaires : la compagnie hors-rang, la compagnie canon, la compagnie antichar. Le commandant Communal du 3e bataillon, arrivé par le même convoi, se pointe pour signaler sa présence ; il occupe Bar-

tenheim, ce n'est pas épais, mais c'est une excellente unité commandée par un brillant officier.

Les braves Alsaciens ont sorti de dessous les lattes des planchers de petits drapeaux tricolores. Le village est très vite pavoisé. Que l'Alsace est sympathique, ses filles sont jolies sous leur coiffe! On nous apporte du kougelhof, gâteau typiquement alsacien, et de ce vin du terroir qui passe si bien.

Je ne suis pas très rassuré car les Allemands tiennent encore de solides têtes de pont sur la rive gauche du Rhin. Pour marquer leur présence, une lettre m'est apportée signée de l'officier qui commande ces défenses ; dans son laconisme, elle dit : « Vous êtes très petits et je ne ferai de vous qu'une bouchée. »

Derrière moi des contingents allemands, prenant appui à la frontière suisse, ont coupé la route à Réchésy. Gauvin s'emploie à faire sauter ce bouchon ; il y parvient, et tout mon régiment me rejoint enfin le 24 au soir. Cela va mieux. Maintenant, j'attends avec confiance l'exécution des menaces de mon adversaire. J'installe Gauvin à Sierentz, Lacheroy, qui a remplacé Saint-Germain à la tête du 1/6, à Blotzheim-la-Chaussée.

Je reçois en renfort la « brigade du Languedoc », unité F.F.I. commandée par Thomas dit David, avec comme adjoint le lieutenant-colonel Silberg, officier de réserve des troupes coloniales et ancien indochinois. Je les place au sud de mon dispositif. Cette brigade est à base de Méridionaux dont beaucoup ont appartenu au maquis du « Gard-Lozère » commandé par mon frère, le docteur Salan, avant sa déportation.

L'ensemble 6e R.I.C. - « Languedoc » est désigné sous l'appellation de groupement Salan.

Je suis informé d'avoir à inclure dans cette garde au Rhin la « brigade de Paris » aux ordres du colonel « Fabien » qui vient d'arriver à Habsheim au sud de Mulhouse. Je me rends aussitôt à Habsheim où cette brigade, dite aussi « brigade de l'Ile-de-France », vient à peine de s'installer. Elle comprend deux bataillons et détient un matériel hétéroclite, on y trouve tous les types de véhicules et de canons et jusqu'à des tubes russes. Son équipement est du modèle français 1939-1940 ; le casque français détonne avec notre équipement et notre matériel américain. Il a fallu beaucoup de stoïcisme à ces hommes pour venir au combat dans de pareilles conditions!

Ils ont quitté Paris pour affronter les neiges, la boue et l'humidité glaciale de cette région des Vosges et du Rhin. Ils se sont déjà battus avec des moyens dérisoires, mais leur énergie, leurs bonnes « gueules » font plaisir à voir. Le colonel « Fabien » me présente son état-major, installé dans la mairie de la petite cité d'Habsheim, mairie qui date du XVI^e siècle, en bordure de la forêt de la Harth, forêt très dense entre la route de Mulhouse, et le canal de Huningue. « Fabien » est jeune, alerte, vif, de taille moyenne ; le visage aux sourcils épais est celui d'un mystique sous le vieux casque français dont il descend la jugulaire. Il a beaucoup d'ascendant sur sa troupe et n'a cessé de combattre l'occupant dans les rangs du parti communiste clandestin.

« Fabien » ne me cache pas que ses cadres ne sont pas tous suffisamment instruits ; pour y remédier, il a créé une compagnie de formation de commandement. Il me laisse les cahiers qu'il a rédigés ; ses idées sont simples et bonnes. Un exemple : les capitaines se retrouvent là sans leurs galons et c'est seulement au bout du stage qu'ils sont jugés capables et aptes à les reporter, sinon ils redeviennent sous-officiers.

J'ai un front de vingt-cinq kilomètres à tenir, avec, en face, des Allemands qui se manifestent ; j'ai besoin de ces hommes et ils m'intéressent. Je mets donc à la disposition de « Fabien » mon propre officier de 3^e bureau qui est aussi logisticien, le capitaine Kergaravat, à qui je demande de m'adresser la liste des besoins de cette unité.

Petit à petit, cet ensemble se rode et tient sa place. « Fabien » vient souvent déjeuner à ma popote à Blotzheim ; sa verve de « titi » parisien nous le rend très sympathique.

Au cours d'une de mes visites à son P.C., j'entre dans son bureau à l'hôtel de ville d'Habsheim ; près de la petite table où il travaille se trouve un grand établi sur lequel sont déposés des mines et des engins antipersonnel et antichars dits R.M.I. 3. Ce sont des mines longues, en forme de parallélépipède, très dangereuses et souvent piégées ; elles ont une charge de sept kilos d'explosif. Je dis à « Fabien » que ce n'est pas prudent de conserver pareils engins dans un bâtiment. Il m'indique alors qu'il est ajusteur de son métier, adroit de ses doigts et qu'il a fait la guerre d'Espagne. Il ajoute : « Les boches passent souvent de l'autre côté du canal ; il se trouve là un carrefour, je veux y placer une machine infernale que je fabriquerai moi-même, et tout sautera. » Je lui fais savoir que, dans ce

but, le génie de mon groupement est idoine et peut lui fournir ce qu'il désire. Il me dit préférer régler cela lui-même. J'insiste mais ne le convaincs pas.

Le commandement a décidé de rejeter l'ennemi de l'autre côté du Rhin. Mon groupement est chargé de cette mission. Le général de Lattre vient me voir à Blotzheim, je lui présente Thomas dit David et Silberg, responsables de la « brigade Languedoc ». Après une brève conférence, le général se déclare satisfait. A ce moment, Silberg tend un joli porte-cigarettes et propose une cigarette au général; ce dernier a cette réponse : « Messieurs, je ne suis pas venu ici pour faire salon avec vous. » Je me lève alors et le raccompagne à sa voiture, il a ce mot : « Pas mal quand même, vos garçons! »

Mon ensemble devient cohérent et je resserre le dispositif pour les attaques futures, et en premier Village-Neuf et Huningue, dans la partie Sud.

L'attaque se déclenche le 29 novembre au petit jour ; dès le débouché l'infanterie colle au barrage et l'abordage de Village-Neuf s'engage, mais c'est maison par maison que se livre un terrible combat de rues. A 13 h 30 l'affaire est réglée.

Les combats pour Village-Neuf se passent en bordure de la frontière suisse ; le secteur de l'autre côté du Rhin en Suisse est commandé par le colonel Guisan, fils du général qui est grand chef de l'armée de la Confédération. Par chance, nos coups de canon, bien dirigés comme à l'habitude, ne touchent pas le territoire helvétique, et le colonel nous en sait gré. Les Suisses, toujours humains, viennent en ambulance, ramasser nos blessés et les faire soigner à l'hôpital de Bâle. Le colonel Guisan m'invite à aller les voir. Je puis ainsi remettre la Légion d'honneur au lieutenant Oller, amputé d'une jambe, et m'incliner au cimetière sur les tombes de nos morts.

Il faut remettre de l'ordre et je prévois l'entrée dans Huningue pour le lendemain.

Huningue représente pour moi un vieux souvenir de classe ; je revois sur mon dictionnaire le tableau d'Édouard Detaille *la Reddition de Huningue*. En 1815, le général Barbanègre sort de la ville après avoir soutenu un siège de trois mois, avec cent trente-cinq hommes, contre les vingt-cinq mille Autrichiens de l'archiduc Jean. Deux tambours éclopés sont devant lui ; lui-même a la tête entourée d'un pansement, tous ses hommes sont blessés. Les Autrichiens, sanglés dans leur bel uniforme blanc, rendent les honneurs...

La prise de Huningue est pour notre régiment un grand moment.

Il reste maintenant, afin de remplir définitivement la mission, à nous emparer de Loechle et de l'usine hydro-électrique du barrage de Kembs.

Je confie cette tâche très dure à Gauvin et mets à sa disposition la valeur d'un gros bataillon avec un appui sérieux d'artillerie ; le lieutenant Benest de la compagnie-canon fera merveille.

Par une manœuvre hardie, le détachement Daboval boucle l'écluse de Loechle ; face au village, la troupe d'attaque réussit à prendre pied dans les maisons ; les hommes ont collé au barrage ; un officier et quatre soldats sont du reste blessés légèrement par nos obus. Un violent combat de rues commence alors ; la garnison allemande, forte de quatre compagnies, renforcée d'une compagnie antichar et d'un détachement de destruction, résiste opiniâtrement. L'école est transformée en réduit ; pour en venir à bout, un tir exécuté par le 3/R.A.C.M. dans des conditions délicates, puisque nous sommes dans le village, permet au lieutenant Perrie de franchir le glacis à toute allure, et de s'emparer de l'objectif.

A 14 heures, le nettoyage est terminé. Le combat pour l'usine est en cours, sous la direction du commandant Daboval et du capitaine Petit. A la suite d'une brillante action du lieutenant Perrie, efficacement appuyée par les tanks-destroyers, et de l'entrée en jeu des roquettes et des lance-flammes, sous un véritable feu d'artifice, nos hommes se précipitent dans l'usine et font soixante-dix prisonniers.

Le lendemain 11, au matin, les écluses sont occupées et l'île nettoyée. La mission est remplie. Un bataillon allemand en entier est anéanti avec son chef de bataillon et ses officiers ; au total, trois cent soixante-dix prisonniers et cinquante cadavres décomptés.

Toutes ces opérations couronnées de succès ont été menées par des cadres au moral splendide, aux sentiments élevés, à l'instruction complète, aux initiatives heureuses. Les sous-officiers ont été brillants, leur attitude mérite toute notre gratitude. Les hommes, volontaires de seize à vingt ans, avaient de dix jours à deux mois et demi de service ; leur vaillance, leur allant et leur entrain sont venus à bout des rudes combats dans la neige et la boue, contre un ennemi solide.

A Toulon, nous avions fait 3 900 prisonniers ; depuis nous

La Bataille du Haut-Rhin

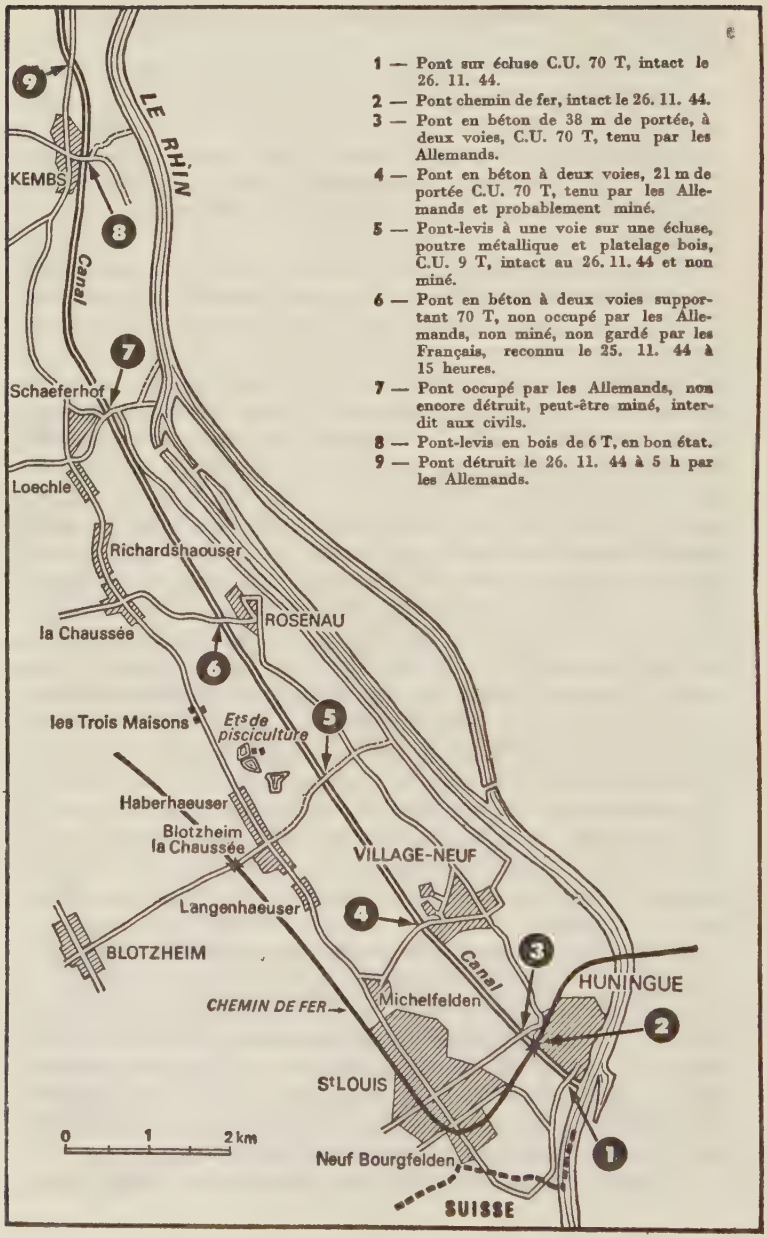

avons capturé, dans la boucle du Doubs, 166 Allemands, à Village-Neuf 153, à Loechle 370, soit au total 4 589 prisonniers.

Nos pertes, celles de Toulon comprises, sont de 16 officiers, 67 sous-officiers, 213 hommes de troupe, soit 296 tués ; 31 officiers, 149 sous-officiers, 711 hommes de troupe blessés ; 5 sous-officiers, 19 hommes de troupe disparus et vraisemblablement tués; 3 officiers, 15 sous-officiers, 238 hommes de troupe évacués pour froidure des troupes en campagne. Le régiment, au cours de cette période de quatre mois, a donc perdu : 50 officiers, 236 sous-officiers, 1 181 hommes de troupe, soit un total de 1 467.

Ces pertes sont douloureuses. Mais le régiment peut inscrire dans ses annales les noms de vingt-cinq localités enlevées de haute lutte : Solliès-Pont, Solliès-Ville, Pont-Neuf, La Farlède, La Valette, Beaulieu, Toulon, Colombier-Chatelot, Saint-Maurice, Écot, Lucelans, Vermondans, Villars-sous-Écot, Colombier-Fontaine, Berche, Dampierre, Étouvans, Voujeaucourt, Audincourt, Valentigney, Kembs, Rosenau, Village-Neuf, Huningue, Loechle.

C'est l'ensemble d'unités : 6e R.I.C., 3/R.A.C.M. du chef d'escadron Bourgouin, 71/3 du génie du capitaine Duchet-Suchaux, 3/25 de ramassage du médecin-capitaine Lartigau, 3/R.C.C.C. du capitaine Maurel, qui constituaient le *Combat Team* no 3 qui est à féliciter.

Au 6e R.I.C. les lieutenants-colonels Dessert et Gauvin, les commandants Gracieux et Communal ont été les auxiliaires précieux du chef de corps. L'ensemble était soudé par une camaraderie solide et ardente, une discipline de combat remarquable, une souplesse et une maîtrise dans l'exécution. Depuis Toulon, dans ce même cadre, tous ces éléments ont participé sans cesse à la bataille.

Une citation à l'ordre de l'Armée vient sanctionner la bravoure des exécutants et honorer le drapeau du 6e régiment d'infanterie coloniale, elle se termine ainsi :

« A fait preuve au cours de toutes les actions où il a été engagé, d'un esprit de sacrifice et d'une tenue au combat qui le placent au rang des plus vaillantes unités de l'armée coloniale. »

Le régiment reçoit aussi le privilège d'inclure dans son insigne les armes de Toulon, « d'azur à la croix d'or ».

Parmi les officiers faits prisonniers à l'usine de Kembs, se

trouve le commandant du secteur qui, à mon arrivée à Blotzheim, m'avait envoyé le petit billet peu sympathique. Mon fidèle Franck lui dit en souriant : « C'est nous qui avons fait de vous une bouchée! »

Il faut à nouveau se « retaper », remplacer les pertes, souffler car nous n'avons pas arrêté. La vie est tranquille maintenant, les hommes profitent agréablement de ce séjour dans une Alsace en partie libérée.

Le 25 décembre, dans l'après-midi, le général Magnan venu me voir m'apprend qu'il quitte la division pour raison de santé. Nous le regrettons tous car il avait su nous comprendre et pourtant nous étions difficiles à manier. Le général Morlière le remplace. Je suis appelé au commandement de l'infanterie divisionnaire. J'ai de la peine à quitter mon vieux 6e R.I.C.... nous nous entendions parfaitement! Je laisse un corps d'officiers de grande classe, des sous-officiers uniques, instructeurs exceptionnels, qui avaient su former ces tout jeunes hommes, et, toujours au premier rang, les entraînaient au combat. Je leur dois énormément! Ils ont tant payé que je ne saurais jamais l'oublier. Nos garçons généreux formaient corps avec nous, une même âme nous liait, une même compréhension, un seul désir : libérer la patrie. Et puis, nous avions perdu sur notre route tant des nôtres venus des rives du Niger, du Sénégal, des rivages de la Méditerranée, tous soldats de l'Empire! Depuis Toulon, nos camarades de la France combattante avaient rempli nos rangs et beaucoup avaient arrosé de leur sang cette terre de France. Nos morts étaient notre ciment. Je quittais une famille d'hommes solides, partageant leurs joies et leurs peines, pour aller vers un commandement anonyme. Une page bien remplie de mon existence était tournée, j'en avais beaucoup de regrets.

J'arrive le 26 décembre au matin à Mulhouse et m'y installe. Mon ancien régiment me suit ; cet officier brillant qu'est Dessert en a pris le commandement.

La ville est couverte d'une épaisse couche de neige, rien ne bouge, toute vie semble arrêtée, personne ne sort, et une impression d'angoisse nous saisit. Nous ne tardons pas à comprendre. Sans que l'on puisse le prévoir dans le temps, sans qu'il soit possible d'en déterminer l'endroit, d'énormes obus tombent sur la cité et éclatent en immenses morceaux. De calibre dépassant le 200, ces obus sont tirés par des pièces situées de l'autre côté du Rhin, hors de la portée de nos bat-

teries. On se sent impuissant. Pris au dépourvu, au début, de pauvres gens ont été affreusement mutilés par ces épais fragments d'acier. Des traînées de sang chaud et rouge ont marqué la place où ils ont été touchés. Puis les gros flocons blancs qui ne cessent de tomber ont recouvert ces débris de corps humains. L'un de nos postes de garde, installé en ville sur les bords du canal, a été touché. Il ne reste rien des six hommes, qu'une bouillie de chairs informes. Ce grand silence nous étreint à notre tour.

Les nouvelles du front des Ardennes belges sont heureusement meilleures, les Américains et les Anglais ont rameuté leurs meilleurs éléments. Von Rundstedt, qui a joué son va-tout et était presque arrivé sur la Meuse de Givet, doit se replier. Le saut de la 101e division aéroportée sur Bastogne et la résistance épique de cette unité rejointe par les chars de l'éminent général Patton permettent de maîtriser le dernier grand sursaut de la Wehrmacht. Ces informations nous mettent du baume au cœur, car nous sommes très étendus face au Rhin, et les Allemands bordent la rive nord de la Doller avec des divisions de choc, dont la fameuse division de montagne.

Je dispose le 6e le long de la rive sud, le 23e R.I.C. de Landouzy le couvrant sur Pfastadt et Bourtzwiller.

A peine installé, une fâcheuse nouvelle me parvient. Ce 27 décembre, il est 11 heures du soir, le téléphone retentit : « Mon colonel, la mairie d'Habsheim vient de sauter, le colonel « Fabien » et ses officiers gisent sous les décombres. » Tout de suite je me rends sur place ; des corps sont dégagés. Avec celui de « Fabien » on retire les cadavres de son adjoint, le lieutenant-colonel Dax, du capitaine Lebon, de la secrétaire, du capitaine Bianco, l'artilleur de chez nous chargé de déclencher les tirs d'arrêt. Que s'est-il passé ? Il n'y a pas de témoin... Je suppose que « Fabien » ayant voulu dévisser une mine R.M.I. 3, cette dernière piégée, a provoqué la déflagration des autres mines que j'avais vues sur le grand établi.

Par la suite leurs cercueils seront exposés dans une chapelle ardente installée sous une grande tente sur la place de l'hôtel de ville, où viendront se recueillir le général de Lattre, le général Béthouart, et de nombreux officiers qui avaient su apprécier ces camarades de combat.

En accord avec le général de Lattre, je désigne Gauvin

pour prendre provisoirement le commandement de la « brigade de Paris » ; très vite le lieutenant-colonel Michelin-Jaeger le remplace. Mais il faut penser à l'ennemi qui s'est manifesté brutalement et avec succès, au début, dans les Ardennes belges. Le chef de la Ire armée garde et sauve Strasbourg et repart à l'offensive, c'est la victoire de Colmar qui s'annonce

J'apprends le 18 janvier ma nomination comme général de brigade, avec rang du 25 décembre 1944. Noël m'a apporté un beau cadeau, j'ai 45 ans!

L'attaque démarre le 20 janvier par un temps effroyable. Face à la Doller de Mulhouse, le groupement Salan, avec l'ensemble de l'infanterie de la 9e D.I.C. et son artillerie, mène l'attaque, renforcé d'un appui sérieux en chars de la 1e D.B., d'éléments du R.C.C.C., du R.I.C.M., du génie et des unités sanitaires. Avant le déclenchement du tir de l'artillerie, le colonel Landouzy a l'idée géniale de s'emparer de la teinturerie de Pfastadt qui domine la Doller. Ce coup audacieux est exécuté de main de maître, à 7 h 05, par le commandant de Loisy avec le 11/23e R.I.C. Il nous aidera considérablement dans le début de l'opération. Petit à petit les cités de potasse sont enlevées. La lutte est âpre, longue, tout se passe dans la neige qui facilite les vues à l'adversaire ; nos hommes se font alors des cagoules avec des draps blancs... ce combat est fantomatique. L'ennemi rameute de nombreuses armes antichars, son artillerie tire sans arrêt. C'est encore à l'infanterie de dégager, et avec quelle bravoure! (là se distingue le capitaine Paul Béchard à la tête de la 7e compagnie) elle atteint ainsi les lisières d'Ensisheim au sud de l'Ill. Le franchissement est délicat, car l'Ill est gonflé par les pluies ; le colonel Bourgund commandant le 21e colonial réussit à opérer le passage acrobatique dans la nuit du 5 au 6 février et Ensisheim est complètement occupée vers 6 h 30. La 9e D.I.C. a pris de l'avance, l'ennemi se replie partout, le Rhin est atteint à Chalampé le 9 février à 10 heures du matin. Les ponts ont sauté.

La bataille d'Alsace est terminée, les cloches de Colmar, de toutes les cités, de tous les villages sonnent à pleine volée.

Le dimanche 10 février, à Mulhouse, le général de Gaulle me fait commandeur de la Légion d'honneur et m'en passe les insignes. C'est mon premier contact direct avec lui ; il me dit simplement : « Alors Salan, ça va! »

A l'issue de toutes ces affaires, je reviens sur le 6e R.I.C. La ville de Blotzheim décide d'appeler « rue du 6e régiment d'infanterie coloniale » la principale voie de l'agglomération. Solliès-Ville, au débarquement, Blotzheim pour l'arrivée sur le Rhin, honoraient ainsi cette vaillante unité régimentaire.

Depuis Toulon, après l'Alsace, sur un effectif de 3 200 hommes, elle compte 635 tués ; 1 659 sont blessés. C'est lourd !

CHAPITRE XII

LA 14e D.I. - DONAUESCHINGEN - CONSTANCE (19 mars 1945)

LE GÉNÉRAL DE LATTRE NOUS QUITTE JE PARS POUR L'INDOCHINE

Au cours d'une réunion à Mulhouse, le 12 février, le général de Lattre me prend à part et me dit : « Mon petit Salan, j'ai besoin de vous pour former ma 14e division, vous prenez ce commandement. » J'en suis tout enflammé ; prendre une division ! Je viens à peine d'avoir mes deux étoiles ! Je remercie le général avec élan.

Ayant assumé entre-temps le commandement de la 9e D.I.C. à Strasbourg, je fais mes adieux, le 13 mars 1945, à mes vieux camarades de combat, mais ne peux regretter, car la tâche qui m'attend est magnifique. Faire des F.F.I., que je connais bien depuis Toulon, une grande unité, que cela est passionnant ! Voici ce qu'en écrit le général de Lattre lorsqu'il traite de l'amalgame, dans son *Histoire de la première armée française* :

« Il parut alors possible de donner vie à ce qui, plusieurs mois plus tôt, aurait été utopique, c'est-à-dire une division F.F.I. Nous étions en Alsace, à Mulhouse et à Colmar ; notre victoire nous donnait le droit de ressusciter la division de Colmar et de Mulhouse, la 14e D.I., ma division de 1940, celle de l'héroïque résistance de Rethel.

« C'est le général Salan, qui reçut cette mission dont il s'acquitta de façon la plus heureuse. »

Et en dédicace de ce livre il écrira : « Au général Salan, le vaillant « marsouin », ancien commandant de l'I.D./9, puis de ma chère 14e D.I. ressuscitée. A l'apôtre de l'amalgame et à l'ami fidèle. Affectueusement. »

Et, le 16 février 1945, la 14e D.I. renaît sur les bords du Rhin. Son insigne joint le Lion de Belfort à la roue de Mul-

house, sur les couleurs vert et rouge de Colmar. Au-dessus de la roue cette noble devise :

« NE PAS SUBIR »

Le P.C., à l'origine, est fixé à Buhl près de Guebwiller, où j'arrive le 19 mars ; l'état-major est dirigé par le lieutenant-colonel de Winter, un Nordique difficile mais bon ; le colonel de Berchoux commande l'infanterie divisionnaire, le colonel Manhès l'artillerie divisionnaire. Le médecin-colonel Lieux dirige le service de santé, le lieutenant-colonel Bosc le génie, le lieutenant-colonel Placidi le train. Ce sont tous des officiers d'active particulièrement choisis pour leurs qualités de cœur et leur grande technique.

Voici maintenant les régiments :

I. Le « Quinze-Deux » (152e), les Diables rouges, régiment de Colmar, célèbre en 14-18. Il est formé à partir de la brigade d'Auvergne, que je connais bien, et aux ordres du lieutenant-colonel Colliou, dit Roussel. Il s'est battu entre la Loire et l'Allier, à Chaudesaigues, au mont Mouchet. Il a participé à la libération de La Truyère, du Puy, de Thiers, de Saint-Flour, à la capitulation de la colonne allemande de quinze mille hommes et cinq généraux au pont de Decize. Le 10 février à Colmar, le général de Gaulle lui a remis son drapeau.

II. Le 35e régiment d'infanterie, de Belfort, aux ordres du colonel Coué, a des origines plus diverses. Il provient de la réunion :

1° du régiment de Bourgogne, recruté parmi les maquis de la Côte-d'Or, qui intervient jour et nuit sur le trajet Beaune-Dijon et prend part à la prise de Dijon ;

2° des maquis du Charolais qui gênent les Allemands sur leur axe vital de repli ;

3° du premier bataillon de Toulouse, né de la brigade Ajax et des F.T.P. du Lot et de la Haute-Garonne, qui montre une inlassable activité de guérilla dans ces régions ;

4° du régiment de l'Yonne, qui multiplie à partir de juin 1943 les coupures sur la voie ferrée entre Saint-Florentin et Sens, les activités de sabotage et les coups de main audacieux, qui, à Joigny, détruit cent wagons de matériel ennemi, et couvre après la libération de l'Yonne le flanc droit de

l'armée Patton fonçant sur Châtillon et Châlons. Il est commandé par Adam.

III. La 3e demi-brigade de chasseurs provient essentiellement de la brigade indépendante « Alsace-Lorraine ». Elle a été formée dans le cadre de la mission interrégionale F.F.I. Corrèze-Dordogne-Lot, aux ordres du colonel Malraux dit Berger, avec comme adjoint le lieutenant-colonel Jacquot. Elle est, pour une grande partie, composée d'Alsaciens-Lorrains repliés dans le centre de la France. Elle a à son actif, en liaison avec des formations A.S. (armée secrète) et F.T.P. de ces départements, la capture des garnisons allemandes de ces régions.

Dans sa composition :

— le 31e bataillon de chasseurs, de Mulhouse, « le dernier venu pas le plus mal foutu », marque cette ascendance alsacienne ;

— il s'y joint le 2e B.C.P. du maquis du Louhannais ;

— le 4e B.C.P., Alsaciens-Lorrains rassemblés à Châtelguyon, venus de Suisse autour du commandant Georges, et qui ont également appartenu aux F.T.P. du Lot et des Hautes-Pyrénées, avec le capitaine Katz. C'est avec ce dernier que je ferai la connaissance du lieutenant-colonel Rol-Tanguy.

Avant de passer la 9e D.I.C. à Valluy et de partir pour la 14e D.I., je suis encore à Strasbourg, le 10 mars, lorsque dans la résidence que j'occupe, on m'annonce la visite d'André Malraux et du lieutenant-colonel Jacquot. Je les reçois sans tarder. André Malraux, sous le pseudonyme de colonel Berger, qui rappelle son œuvre *les Noyers de l'Altenberg*, commande encore « Alsace-Lorraine ». Il vient me dire qu'il remet son unité entre les mains de Jacquot et me demande de conserver ce brillant officier à la tête de la brigade ; j'acquiesce très volontiers. Malraux fait jeune sous l'uniforme de colonel d'infanterie, il porte le baudrier anglais, il a posé son béret à côté de lui. La tête se penche souvent sur le buste. Les cheveux sont fournis, châtains foncés, avec la raie sur le côté droit, la figure est haute et régulière, le nez assez fort, la bouche petite avec deux plis prononcés de chaque côté, le menton est court. Il se dégage de sa personne beaucoup de luminosité. Il me parle de sa formation. « Les Anglais l'ont aidée, ses hommes sont des purs, ils ont maintenu les valeurs françaises sous l'occupant qu'ils n'ont cessé de gêner,

d'attaquer, ce sont de véritables artisans, des orfèvres de la guerre de maquis. Cette guerre est celle qu'aurait dû s'imposer toute la France contre l'Allemand-nazi. Aussi « Alsace-Lorraine » mérite une place à part, ce doit être la formation « pilote » de l'armée. » Il insiste pour que je soigne tout particulièrement ce qu'il appelle son « enfant ». Je le lui promets de bonne grâce.

Je reverrai Malraux le 12 avril à Baden-Baden tout juste délivrée, il va, dans quelques jours, quitter ce qui lui tient tant à cœur ; nous sommes dans une petite chambre d'hôtel minable, mais l'homme par son esprit, par son imagination en a fait un monde irréel, il crée de la vie. A nouveau il parle de ses hommes, ils défilent devant nous. « Ils sont lourds, mal rasés, mais regardez ces mâchoires fortes, ces regards d'acier qui vous transpercent, ce sont eux les vrais soldats, ceux qui font les révolutions. Un véritable bouleversement doit embraser notre pays, la révolution à base de kolkhozes, la vie en pleine nature, la vie en commun, referont notre splendeur. Tout doit être recréé, soyons réalistes ; les règles de la vieille armée n'ont plus de sens après ce que nous avons construit avec nos mains, notre sueur, nos misères et nos douleurs. »

Je regagne Strasbourg qui doit beaucoup à « Alsace-Lorraine », et je reconnais que je suis touché par ce que je viens d'entendre. Aussi lorsque Jacquot me demande d'appuyer la candidature d'André Malraux pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur auprès du général de Lattre, je m'en charge et c'est à la revue de Stuttgart qu'André Malraux est décoré par de Gaulle.

IV. Le 12e régiment de dragons vient ensuite ; le général de Lattre a voulu que le régiment de reconnaissance de la division porte cette appellation ; c'est sous son étendard qu'il avait commencé, comme lieutenant, la Grande Guerre en août 1914. Aux ordres du commandant Dunoyer de Segonzac, né des maquis très actifs du Tarn, il a capturé les garnisons allemandes de Mazamet et de Castres.

V. Le 114e bataillon médical ou groupe sanitaire de Toulouse est dirigé par le médecin-lieutenant-colonel Baudot, père de cette unité riche en médecins et en étudiants de qualité. Je cite entre autres le médecin-aspirant Pierre Amalric,

un de nos meilleurs techniciens de l'ophtalmologie à l'heure actuelle.

Cet ensemble est très riche en personnalités et me procure de grandes satisfactions. Je vois arriver, un matin, un chef de bataillon. C'est Michel Bruguier, le fils du sénateur du Gard ; sous le nom d'Audibert il a remplacé mon frère à la tête des maquis Gard-Lozère, et vient se mettre à ma disposition. Je lui demande son grade dans la réserve : « Lieutenant » me répond-il. Je l'accepte comme lieutenant. Le soir même, le lieutenant Michel Bruguier fait partie de mon cabinet comme chargé de la presse et de l'information. C'est un garçon séduisant et très cultivé ; il appartient au parti communiste et sera plus tard l'avocat de la partie civile dans l'affaire Ben Barka.

Voilà cette unité, multiple et diverse, mais combien captivante !

Le 4e bureau de l'armée, dirigé par le commandant Allard, m'aide pour la dotation en équipement et en matériel, et nous prenons très vite belle allure.

Après avoir tenu le Rhin entre Neuf-Brisach et Strasbourg, le regroupement s'effectue le 10 avril, et, le 15 au matin, nos premiers éléments franchissent le grand fleuve à Kehl, tendant la main aux forces qui, ayant déjà passé le Rhin à Germersheim au nord de Karlsruhe, sont remontées vers l'amont le long de sa rive droite.

La division s'engage alors et traverse la Forêt Noire en nettoyant la région pour aboutir à Donaueschingen, aux sources du Danube. La guerre est maintenant terminée pour nous et nous sommes heureux de nous retrouver au château des princes de Fürstenberg ; il nous faut éviter cependant qu'il ne soit incendié par des hordes de travailleurs et de prisonniers russes.

Le 13 mai 1945, à l'intérieur du magnifique parc, sonne le rassemblement de la victoire. La division regroupée défile. Quel spectacle ! Les A.F.A.T., nos auxiliaires féminines, sont présentes ; elles méritent, elles aussi, d'être fêtées. Puis, en hommage à nos morts, pour célébrer la victoire, un *Te Deum* suit. L'autel est installé sur le grand balcon du château, l'orgue est tenu par la princesse de Fürstenberg, l'office est dit par le Père Pascal Seynhaeve, de l'ordre des franciscains, aumônier principal de la division. Tous les aumôniers, catholiques et protestants, sont là ainsi que le rabbin. Ce sont des

minutes inoubliables. Le Père Pascal, dans son homélie, s'exprime ainsi :

« Vous tous, qui que vous soyez : catholiques, protestants, israélites, non-croyants, vous tous qui venez de nos vallées, de nos montagnes, vous tous qui avez abandonné vos clochers pour chasser l'ennemi hors de France, que Dieu vous bénisse et vous vienne en aide dans vos missions futures.

Que nos morts nous inspirent et nous guident dans la vie que nous mènerons maintenant. »

Nous nous sentons tous concernés et sans doute, intérieurement, la plupart d'entre nous font le serment de rester fidèles à la grande geste que nous venons de vivre.

Les unités se retirent pour fêter la victoire dignement dans leurs cantonnements ; un grand repas de corps dans la salle d'honneur du château réunit les cadres et les hommes de troupe représentant les diverses formations de la division.

Tandis que je suis installé à Donaueschingen dans cette demeure princière datant du début du XVIII^e^ siècle, deux informations me parviennent : la première intéressante, la seconde macabre.

A la suite d'une dénonciation déposée à mon 2^e^ bureau, j'apprends qu'un trésor est caché dans un vieux château. Je m'y rends ; la route suit le Danube, très encaissée par endroits, nous traversons Tuttlingen, Sigmaringen, puis nous montons. A l'intérieur d'épaisses forêts de pins d'une couleur vert sombre étonnante, nous aboutissons à un vieux « burg », haut perché ; un pont de bois au-dessus d'un fossé naturel très profond en permet l'accès. Sur sa falaise abrupte, il domine le Danube, et on se croirait au temps des vieilles légendes. A l'intérieur, dans une oubliette gardée par des « volontaires » du 35^e^ R.I. gît un amoncellement de caisses. L'ouverture de certaines a permis de se rendre compte qu'elles contenaient de la vaisselle d'or, des tableaux, dont un dessin, une gravure d'Albrecht Dürer, un portrait de Hans Holbein. Quelques caisses sont marquées « Ambassade de France à Berlin ». Se trouve là, bien protégée, la première Bible de Gutenberg, la fameuse Bible en deux colonnes, dite « à quarante-deux lignes » ; c'est une merveille !

Rien n'a été touché, et pourtant que c'est tentant ! J'en complimente et j'en remercie mes F.F.I. C'est d'autant plus heureux qu'ils aient veillé sur ce trésor que les Russes sont encore nombreux dans la région. Tous prisonniers ou dépla-

cés ils avaient été mis à la disposition des autorités locales pour servir d'ouvriers dans les usines, de bûcherons dans les forêts, de travailleurs à la terre. Devant l'effondrement allemand ils se trouvent automatiquement libérés, et sont sur le point de se livrer à des destructions et à des actes inconsidérés. Notre arrivée a sauvé heureusement ce pays, mais le regroupement et le départ de ces Soviétiques posent des problèmes dont j'arriverai du reste à bout.

Je décide d'aller prévenir de cette trouvaille le général de Lattre. Sur ma proposition le trésor est enlevé et transporté au musée de Strasbourg où il est gardé.

Par la suite les différents propriétaires retrouvent leurs biens, et la bibliothèque du château de Fürstenberg rentre en possession de la fameuse Bible.

L'autre information est du genre macabre : il s'agit de la découverte d'un charnier. J'emmène, dans une jeep qui suit, le prince de Fürstenberg, Karl-Egon, chef de la famille ; j'ai avec moi Georges Manue, qui s'occupe de l'information au cabinet du général de Lattre, journaliste que j'ai bien connu à Dakar et qui m'a aidé à Alger. Par une petite route nous atteignons Rottweil et les pentes du Lemgebirge, d'où sort le Neckar ; le terrain est pelé, la forêt a été coupée et les troncs d'arbres qui émergent donnent un aspect désolé. Il fait beau, au petit village c'est l'heure des vêpres, jour de la Fête-Dieu. Les cloches sonnent, les gens endimanchés sont dans la rue, les filles sont en robe blanche.

Au bout des maisons, à cent mètres à peine, il reste quelques pins ; dans une clairière, des tranchées ouvertes laissent voir un amoncellement de corps. La peau couvre encore les squelettes, la terre argileuse lui a donné une couleur légèrement jaunâtre et a maintenu sa souplesse, des yeux regardent encore, hagards, ils reflètent l'épouvante, l'horreur de la mort cruelle qui a été infligée à ces pauvres êtres. Des taches sanguinolentes marquent encore la trace des coups. On a dû les précipiter là par tombereaux entiers. Quatre cents cadavres sont ainsi décomptés. La terre les a conservés. Des médecins de chez nous sont là ; il n'y a pas longtemps que les derniers corps ont été ainsi jetés, certains peut-être encore vivants. Des prisonniers allemands, sous la garde de nos soldats, les placent dans des sacs blancs, pour leur donner une sépulture digne de leur martyre.

J'interroge le prince, il me répond tout ignorer ; les gens

du village ne veulent pas y croire et ne disent rien... et pourtant ils voient, c'est à deux pas de leurs maisons!

La vérité est celle-ci : une usine souterraine produisait avant notre arrivée du caoutchouc synthétique ; ces pauvres gens, polonais pour la plupart, travaillaient sous terre, dans des conditions ignobles. Lorsqu'ils étaient à bout, inutilisables, la chiourme les exterminait.

Il y a quelque temps, un soir sur le Danube, c'était l'Allemagne de la Lorelei, du roi des Aulnes et du chevalier au Cygne de *Lohengrin*, la quête du Saint-Graal, l'Allemagne de Heine, de Goethe, de Wagner, des *Nibelungen*, de l'épopée chevaleresque, des poésies lyriques, de la nuit de Walpurgis, qui venait à moi.

Maintenant, en ce jour de Fête-Dieu, c'est la cruauté ; elle ne trouble pas ces villageois, qui ont pourtant vu passer les tombereaux de la mort! Un mouvement de rage me tourmente et je me sens sur le point de frapper ; ma femme est là qui me dit doucement : « Raoul ». J'ai bien cru ne pouvoir me retenir. Je regarde mes braves garçons ; ils ont souffert en France occupée, bien des leurs ont été aussi massacrés, ils m'ont compris et nous nous serrons la main. Je m'en vais.

Étrange Allemagne qui offre de pareils contrastes...

Très peu de temps après, je suis convoqué à Augsbourg par le général américain Patch ; je remonte le Danube jusqu'à Ulm, vieux souvenir napoléonien. En cours de route une auto est arrêtée, et je reconnais le général Leclerc. Je descends, me présente et lui demande s'il a besoin d'aide ; il me dit non et me remercie. C'est ma première rencontre avec le général.

Arrivé à Augsbourg, j'y trouve Linarès, mon ancien de Saint-Cyr ; décidément c'était le jour des rencontres opportunes.

Le général Patch, avec le cérémonial amusant des Américains, nous remet à tous deux la *Distinguished Service Cross* ; j'y tiens beaucoup.

Quelques jours après je reçois l'ordre de m'installer à Constance et toute ma division fait mouvement vers le lac. Remarquablement installés, nous nous ingénions à rendre service ; nos déportés sont reçus, soignés par nos médecins aux îles de la Mainau et de Reichenau.

Des camps de vacances fonctionnent dans toutes les unités et reçoivent de petits enfants de France. Le 12e dragons,

avec Dunoyer de Segonzac, est riche en initiatives et les autres s'efforcent de faire aussi bien sinon mieux.

Au cours de cette période que je passe à Constance, j'ai à ma table le lieutenant Michel Bruguier. C'est un officier discret qui m'intéresse, il s'éclaire dès que l'on parle de la résistance française. « Les communistes ont participé au maximum, femmes et hommes ils ont rempli les camps de déportation, ils ont leurs fusillés, alors que d'autres partis ont peu coopéré ou se sont abstenus. » Bruguier fera une exception, en parlant de Georges Bidault, il dira : « Il a été, après Max (Jean Moulin) un chef incomparable du C.N.R. (Conseil national de la résistance), c'est dommage qu'il ne soit pas des nôtres. »

Le mois de juin passe et juillet débute ; la 9e D.I.C., notre voisine, a reçu l'ordre de se préparer à partir pour le Japon, car la guerre dure encore dans le Pacifique. Pour combler ses vides elle fait appel à des volontaires ; quelques garçons de chez nous se laissent toucher et je ne les en dissuade pas. Le Japon ; les *geishas*, l'aventure... ils ont raison, ils sont jeunes !

Le défilé du 14 juillet prévoit, à Paris, la venue des unités ayant participé à la libération de la France ; nous en serons. Mais avant de partir, je reçois une lettre du général Leclerc :

C.E.F.E.O.
Le Général — Le 28 juin 1945
N° 131/CAB

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

« Mon cher Salan,

Pouvant être appelé à effectuer quelques remaniements dans l'encadrement du Corps expéditionnaire d'Extrême-Orient, je serais désireux de savoir si vous seriez éventuellement volontaire pour prendre le commandement de la 1re D.I.C.E.O.

Je vous demande de vouloir bien me communiquer le plus rapidement possible votre avis. »

LECLERC

Son chef de cabinet, le chef d'escadron Mirambeau, me fait prévenir que le général me recevra après le 14 juillet. Entre-temps, j'ai répondu à la demande du général Leclerc par la lettre que voici :

« Mon général,

Le général Valluy vient de me remettre votre lettre, j'étais absent.

A la question que vous me posez je réponds oui si c'est pour aller me battre contre le Japon.

Toutefois, je dois vous dire que, désigné pour prendre le commandement de la 14e D.I., unité composée uniquement de F.F.I., j'avais pris un engagement moral envers eux : organiser complètement cette grande unité avant de revenir dans les troupes coloniales. J'ai encore besoin de deux à trois mois pour parfaire ma tâche.

Par ailleurs, il sera pénible pour moi de chasser le général Nyo de son commandement ; il a été mon chef au S.R. des Colonies auprès de M. Mandel pendant près de deux ans et j'avais toute sa confiance. Je répugne à lui faire cette peine.

Voilà, mon général, je devais vous écrire cela en toute franchise.

Très respectueusement vôtre. »

Le défilé a lieu, splendide ; cadres et hommes sont à l'honneur, ils l'ont bien mérité !

Le 15 juillet, à 11 heures, je me rends au 12, rue François-Ier ; au moment où je prends l'escalier, sort du bureau occupé par le général Leclerc un très jeune général. Il descend les marches quatre à quatre, s'arrête sur le palier, se met au garde-à-vous, me salue et se présente : « Chaban. » Je salue à mon tour et je réponds : « Salan. » Nous nous serrons la main et je gravis les marches. Je frappe, j'entre, Leclerc souriant me reçoit, me tend la main et, toujours avec le sourire, me dit : « Vous avez rencontré Chaban. Il est jeune et présomptueux, il ira loin. »

« A la vérité, je ne le connais pas », dis-je...

Et il enchaîne tout de suite sur le corps expéditionnaire d'Extrême-Orient, sur le problème qui le concerne, sur ma réponse à sa demande.

« Je vous approuve, je comprends fort bien vos raisons,

elles vous honorent. Mais nous aurons besoin de vous là-bas, il faut vous préparer à l'idée d'un départ. »

A mon retour à Constance, à l'une de ses visites, je fais part au général de Lattre de cette conversation. Il insiste pour que je garde encore la 14e D.I. Je n'y suis pas opposé, bien au contraire. Mais les événements vont vite. Le bruit d'un départ du général de Lattre se répand.

Le général de Gaulle vient nous voir ; grand branle-bas, tout le monde astique... le matin de la revue, je vais chercher de Gaulle à l'*Insel-Hotel* où il a passé la nuit. C'est là que Jean Huss aurait été jugé puis brûlé vif, le 6 juillet 1415. Le général, déjà en bas, regarde sa montre d'un air réprobateur, je regarde la mienne et je dis : « Nous sommes en avance de quatre minutes. » M. Diethelm, qui me connaît bien, me donne une gentille bourrade pour m'inciter au calme. J'explique alors au général de Gaulle, qui a près de lui le général de Lattre, ce que nous allons faire. La revue sera passée à pied — de Gaulle a un mouvement d'agacement — après quoi, les voitures nous prendront pour nous conduire à la tribune. Les unités ont fait un effort exceptionnel, le défilé est impeccable ; de Gaulle le reconnaît, cela va mieux entre nous, et il me félicite.

La journée sera employée à quelques inspections de nos installations des déportés et d'unités.

Puis le général de Gaulle se rend à Stuttgart et revient à Constance. Le soir un grand dîner est servi à l'*Insel-Hotel*. En voici le menu : tout d'abord nous sont présentés ces fameux poissons du lac de Constance, appelés « ombles chevaliers », qui se préparent comme des truites saumonées. Pêchés en eau profonde, ils ont une chair particulièrement fine et délicate. Avec le vin du Neckar qui les accompagne, ce plat est fort apprécié.

Ensuite vient un rôti de bœuf, entouré de légumes, et un vin rouge du Rhin, au délicat arôme, ma foi bien agréable.

Le dessert se compose d'un gâteau assez lourd surmonté d'une montagne de crème chantilly, puis de pommes du pays.

Le repas est goûté de tous, et le général de Monsabert, très friand de poissons, me fait compliment pour les « ombles chevaliers ».

Au dessert, une conversation s'engage entre de Gaulle et de Lattre qui est à sa droite. Les deux visages sont tendus. Je saisis cette phrase de de Gaulle : « Ce gouvernement vous

a tout donné ; tout à l'heure encore, à Stuttgart, la médaille militaire, le summum. Que désirez-vous de plus ? » J'ai compris, c'est la liquidation ; elle ne tarde pas du reste.

A quelques jours de là, le général Kœnig est désigné comme haut-commissaire et commandant en chef en Allemagne.

Nous décidons alors, nous 14e D.I., division du général de Lattre, de faire nos adieux à celui qui nous a conduits sur les bords du Rhin ; nous voulons lui témoigner notre fidélité, lui dire nos remerciements de nous avoir fait ce que nous sommes, mais aussi nos regrets de le voir disparaître ainsi.

Et voici, tels que je les ai notés :

« Les adieux de la 14e D.I. au général de Lattre de Tassigny. »

La 14e D.I. a tenu à faire ses adieux au général d'armée de Lattre de Tassigny avant qu'il ne quitte le poste qu'il a si fortement illustré. Mme de Lattre l'accompagne, car le général a voulu marquer ainsi les liens d'affection, de camaraderie et presque de famille qui l'unissent aux officiers, aux sous-officiers et aux hommes de cette division qu'il commandait en 1940 et qu'il a reconstituée en 1945. A des formations d'origine F.F.I., rodées par des mois de lutte inégale, dévorées du désir de se battre, il a donné les numéros de régiments célèbres. Après les avoir rassemblés, il les a engagés dans la campagne d'Allemagne. Puis il leur a confié la charge d'occuper la partie sud du grand-duché de Bade, de Constance à Bâle. Et c'est à Constance qu'il vient, le 1er août, leur dire au revoir.

Il fait un temps noyé. A l'horizon proche, le lac et le ciel se confondent dans une même grisaille. Le général arrive sur une vedette blanche. Sonnerie aux champs. C'est à Mainau qu'il ira d'abord, dans cette île où, grâce à la Ire armée, des hommes qui ont connu l'enfer des camps nazis reviennent peu à peu à la vie.

A 16 heures, répondant à une invitation cordiale, il est reçu à la frontière suisse et, dans le village frontière, il vient, à l'occasion de la fête nationale qui est le 1er août, apporter un salut d'amitié à la nation voisine.

Puis il se rend au stade, où l'attendent, avec leurs drapeaux et leurs fanions, des détachements de l'ensemble des corps ; ils sont là, rangés tout autour du gradin le plus élevé et présentent les armes ; d'immenses banderoles aux trois couleurs

sont déployées face à la tribune officielle. Une fois terminées les évolutions sportives, le carrousel de motocyclettes, les chœurs : *Montagnes Pyrénées* par la chorale du 4e régiment d'artillerie, il visite, à Radolfzell, la caserne remarquablement aménagée qu'occupe le 89e bataillon du génie. Sur le chemin du retour, il s'arrête au centre de convalescence et de repos qu'a organisé, sur les bords du Gnadensee, le groupe sanitaire de Toulouse, devenu un magnifique bataillon médical, authentiquement F.F.I. Un dîner de deux cents couverts est servi dans les salons de l'*Insel-Hotel* : parmi les convives, à côté du général, de son état-major, d'anciens de la 14e D.I., à côté de professeurs et d'étudiants de la faculté de médecine de Paris, hôtes de la Ire armée, il y a des sous-officiers et des hommes ; un jeune dragon est à la gauche du général. A l'issue du repas, M. Léon Binet, doyen de la faculté de médecine de Paris, déclare : « Un jour de novembre 1942, nous apprenions qu'un général français avait répondu : « Non... »

Après le feu d'artifice qui soudain illumine la baie, ce soir-là, Constance témoigne de l'effort accompli par le commandant en chef de l'armée « Rhin et Danube » pour donner à l'Allemagne conquise l'image éclatante de la grandeur française ; dans la grande salle d'honneur, la chorale du 12e dragons entonne de joyeuses chansons de route, de vieux chants de guerre ou de beaux airs de France, et termine par l'hymne des Partisans français. Aussitôt après, un dragon parmi tant d'autres, un maquisard parmi tant d'autres, s'avance ; il se tourne vers le général :

« Mon général, c'est un partisan qui s'adresse à vous.

« Un partisan de France, semblable aux milliers de partisans qui forment aujourd'hui la 14e division d'infanterie.

Ah! d'avoir mené longtemps une vie de gueux nous a laissé un peu une âme de gueux. Mais nous aurions été blessés au fond de notre cœur si, malgré nos faiblesses, on n'eût pas voulu nous considérer comme des soldats authentiques de la vieille armée française.

« Nous avions peur, terriblement peur d'être traités de haut par cette brillante Ire armée, lourdement armée, superbement équipée.

« Avec vous, mon général, il n'y a pas eu de problème. Il ne pouvait pas y en avoir. Nous nous en doutions un peu à l'avance, parce que vous aviez été un maquisard avant nous, un bagnard, un évadé comme certains d'entre nous. On nous

avait dit qu'un temps vous aviez connu la France des hors-la-loi, avec une barbe et une vieille casquette...

« Mais sans barbe et avec des étoiles, alliez-vous reconnaître comme vôtres les romanichels un peu crasseux que nous étions ?

« Vous nous avez rassurés tout de suite. Dès septembre en Bourgogne vous avez délaissé pour un temps vos belles unités africaines, pour venir inspecter avec une sorte de tendresse des bandes de petits maquisards, mal vêtus, maniant l'arme en trois temps, mais, à votre vue, figés d'émotion reconnaissante. Nous avons senti, ce jour-là, que nous étions acceptés, que nous serions bientôt traités en pairs. Et tout au long de cette dure fin d'année 1944 et de cette lumineuse année 1945, vous nous avez comblés.

« Comblés en nous donnant l'accès des premières lignes, comblés en nous faisant la magnifique confiance d'être à nouveau les tenants de votre division, comblés surtout en nous menant sur le Rhin, sur le Danube, à la victoire enfin.

« Mon général, acceptez, nous vous en prions, l'hommage du regret sincère de partisans français. Et dans l'avenir, nous nous souviendrons avec mélancolie des jours heureux où la seule annonce de votre arrivée provoquait dans nos unités des remous de tremblement de terre. Nous nous souviendrons des tâches que vous nous confiiez, toujours irréalisables, mais toujours réalisées, et même de ces grandes attentes, grandes comme vous, mon général, et fort bien acceptées parce que venant de vous.

« Il nous quitte, le chef qui, rencontré un jour sur la terre de France, nous a pris la main, avec une ferveur de même qualité que la nôtre, et nous a conduits au-delà de nos rêves les plus hardis, au-delà de nous-mêmes, sur le chemin de la vraie grandeur par les chemins de la victoire. »

Le *Chant des Partisans* fait écho à ces derniers mots.

Le général se lève, il va répondre et dire son émotion d'un accueil aussi touchant, sa fierté d'avoir mené de tels hommes à la victoire, sa tristesse de les quitter. Il est minuit passé. Dans le silence et dans la nuit, entre une longue haie de torches qu'élèvent dans leur main des soldats respectueux et graves, il regagne l'embarcadère, s'arrête de temps en temps pour serrer la main d'un homme, lui dire : « Merci, petit! »

Une dernière fois, le drapeau, une compagnie et la musi-

que du 15/2 rendent les honneurs. Arrivé à l'entrée de la passerelle, de Lattre se tourne vers les officiers qui lui faisaient cortège, appelle le dragon qui tout à l'heure lui exprimait les regrets de la division, l'étreint et rapidement s'éloigne.

Il est parti, notre grand patron...

DEUXIÈME PARTIE

I. Vers l'Indochine : Rencontre avec l'amiral Thierry d'Argenlieu à Chandernagor. — II. Saigon : 23 octobre-31 octobre 1945. — III. Hanoi : 1er novembre-6 novembre 1945. — IV. Avant et après le 9 mars 1945 : La résistance indochinoise. — V. L'armée chinoise occupe le nord de l'Indochine : Sa mission – Ses effectifs – Son comportement – Les incidents. — VI. Le nouveau milieu annamite – Les partis : Le Viêt-minh ; son président, Hô Chi Minh.

CHAPITRE PREMIER

VERS L'INDOCHINE

Le mois d'août marque, avec Hiroshima et Nagasaki, la fin de la guerre du Pacifique. C'est vers l'Indochine que va s'orienter notre action. Le général Leclerc parti, la 9e D.I.C. se dégage petit à petit d'Allemagne pour s'embarquer à Marseille. Des démobilisations s'opèrent chez moi. Je règle au mieux tous ces départs. Dans les premiers jours de septembre je vais en permission, ce qui ne m'était pas arrivé depuis longtemps.

C'est au retour de cette détente que M. Diethelm, ministre de la Guerre, me demande de quitter mon commandement pour aller servir en Indochine. J'accepte, mais je suis troublé par des considérations personnelles, comme par ce que j'ai constaté auprès de moi.

En effet, j'ai sous mon commandement le « bataillon du Viêt-nam » recruté en septembre 1944 dans la région de Nîmes par Tran Ngoc-Diep. Ce dernier, capitaine de par sa propre grâce, et sans grande envergure, n'a pas beaucoup de commandement. Ce bataillon vient, soi-disant, du maquis mais il est formé d'éléments d'origine discutable, principalement déserteurs de l'armée coloniale ou travailleurs indochinois. Il possède un encadrement considérable : 25 officiers, 80 sous-officiers, 121 caporaux-chefs et caporaux pour 400 soldats. Sa valeur est nulle, et l'état-major de l'armée en a débarrassé le territoire national en l'affectant à la 14e D.I. C'est un mauvais cadeau. Ainsi, au moment de l'inspection, je vois apparaître aux fenêtres des drapeaux rouges à étoile d'or. Je prie le responsable du bataillon de les faire enlever ; nous sommes en Allemagne sous drapeau français.

Je convoque à mon bureau quelques cadres que je connais, et les vois un par un ; j'apprends que, sous l'influence des intellectuels groupés à Paris, une évolution très nette a lieu : les Indochinois de France se transforment peu à peu en champions de l'indépendance totale de l'Indochine.

Ce thème fait des progrès dans le milieu militaire ; de très nombreuses désertions se produisent. Le mouvement prend corps et des « comités révolutionnaires » s'organisent au bataillon du Viêt-nam. Des tracts circulent, ils réclament :

— la reconnaissance officielle par la France du gouvernement du Viêt-nam ;

— la suspension immédiate du départ du corps expéditionnaire français.

Des difficultés sérieuses m'attendent! Que vais-je trouver là-bas?

Je fais mes adieux ; sur la route qui mène de Constance à Strasbourg, mes fidèles compagnons viennent me saluer. Je suis très ému.

Je passe quelques jours à Paris et, le 10 octobre à 9 h 30, m'envole du Bourget à bord d'un Dakota de l'armée de l'air.

Ma femme embarque sur l'*Orontès* à Marseille le 12 octobre, accompagnée par une équipe de mes « volontaires de la 14e D.I. ».

LE VOYAGE : 10 OCTOBRE, 23 OCTOBRE 1945

Arrivé à Tunis, le général Mast, résident supérieur, m'invite à dîner ; il est inquiet sur notre comportement futur en Indochine et me dit : « Si vous donnez trop de droits aux Annamites, il y aura des répercussions en Tunisie. »

Le 13, nous faisons escale à Damas ; le terrain est bon, et Marmier y a fait installer des ateliers de réparation bien outillés. Mais déjà des doutes sur notre présence en Syrie et au Liban sont décelés.

Nous couchons à Shayba près de Bassora ; le terrain est mal tenu et les militaires anglais ont hâte de rentrer chez eux. Le responsable du camp prie nos compagnes de voyage, jeunes femmes de la Croix-Rouge, de le suivre par ces mots : « *The females with me* » ; pas très courtois!

Heureusement la nuit du 14 passée au *Somerset Mess* à Karachi nous réconforte ; nous pouvons enfin prendre une bonne douche, car à Shayba nous n'avions pas pu nous laver,

l'eau de toilette des passagers précédents étant encore dans les cuvettes!

Le 15, par très mauvais temps, nous nous posons sur le terrain américain de Doum-Doum (1) à Calcutta; nous ne sommes pas attendus et gagnons le centre de la cité grâce à l'obligeance de la Military Police qui nous fait conduire à Ballygunge Street au bureau de liaison de la mission coloniale et des forces françaises d'Extrême-Orient.

Il s'y trouve beaucoup de colonels à cause des grades d'assimilation ; c'est assez désordonné ; nous finissons par être logés à 11 heures du soir.

Le lendemain, je traverse Calcutta, capitale du Bengale ; ce jour correspond à la fête bouddhique des eaux qui marque la fin de la mousson... et pourtant un grain nous arrose! La ville grouille littéralement. Je me rends à Chandernagor où l'amiral Thierry d'Argenlieu, haut-commissaire de France pour l'Indochine, m'attend à 11 h 30. La route franchit, sur des ponts très longs, les ramifications du Gange, et se dirige vers le nord pour aboutir à une petite cité vieillotte sur les bords du fleuve Hooghly, à une quarantaine de kilomètres de Calcutta ; nous sommes dans le delta du Gange, toutes ces eaux s'interpénètrent.

L'amiral réside dans une petite maison sans étage, type bungalow de l'époque Dupleix, entourée de vérandas décorées de flamboyants aux belles fleurs rouges. Une grande pièce aux larges dalles couleur brique sert de salon ; j'y suis introduit et tout de suite l'amiral me prie de le suivre. Nous prenons place sous un petit kiosque au bord du large fleuve. « Nous n'aurons pas d'indiscrets là », me dit-il. Il me fait asseoir à son côté sur un banc de bois. Il est petit, le visage couperosé et imberbe sous la casquette blanche de marin ; le regard est avenant, les manières sont fines.

« Je suis heureux de vous voir enfin arriver, je regrette que vous n'ayez pu le faire avant. Les généraux Kœnig et Leclerc vous avaient recommandé à moi. J'ai insisté longtemps, vous êtes là, c'est l'essentiel. » Il me dresse un tableau de la situation, telle du reste que je l'avais discernée après mon expérience avec le bataillon du Viêt-nam. Pour lui, et il s'exprime avec une grande facilité, « nous sommes sur une corde raide accrochée à deux piliers tremblants : Saigon et Hanoi. Il

(1) S'orthographie également Dum-Dum.

Le delta du Gange — La ville de Calcutta

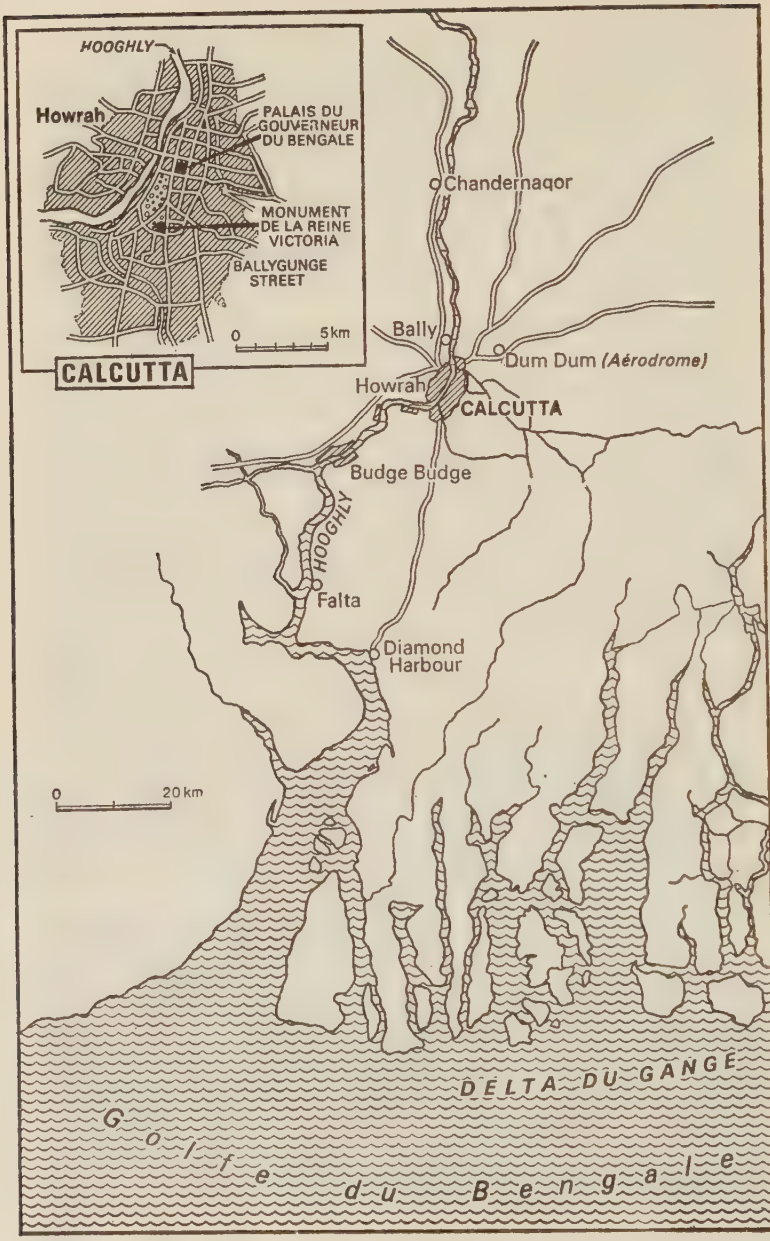

faut solidifier les piliers, après quoi nous aurons gagné. » Il est très confiant.

En ce qui concerne mon affectation, il expose son point de vue : « Je vois pour vous trois possibilités d'emploi :

— je vous charge de ramener au Laos les forces françaises qui, après le coup de force japonais du 9 mars 1945, se sont repliées en Chine, je veux qu'elles reviennent au Laos et non au Tonkin ;

— je vous désigne comme adjoint à Leclerc ;

— ou comme adjoint à Mountbatten.

Étudiez tout de suite le retour des forces françaises de Mongtseu et venez me revoir demain. »

Je regagne Calcutta et je me mets à la recherche d'un logis correct ; je trouve finalement une petite chambre, située sous les toits, au *Great Eastern Hotel* ; je dispose d'un lit de sangle et, ce qui est indispensable car il fait encore très chaud, d'un sanitaire confortable avec douche. Je vais pouvoir travailler. J'ai la chance de voir arriver à 19 heures le général Alessandri qui revient de Chine et d'Hanoi. Il est fatigué, et cela se conçoit après sa longue marche depuis Hanoi jusqu'en Chine. Il est assez déçu par l'attitude des Chinois à son égard ; ils ne lui ont pas donné à Hanoi les moyens voulus pour faire œuvre utile. Il me situe notre position là-bas et la valeur de nos effectifs. Il ajoute : « Vous devriez voir Rosenthal. »

Le lendemain 17, à 10 heures, je vais chez le commandant Rosenthal, chef momentané de la D.G.E.R. (direction générale d'études et de recherches, dernière née des services français de Londres) pendant l'absence du colonel Roos en mission à Paris. C'est un garçon intelligent, sympathique, qui a été résistant en Haute-Savoie; il me montre une lettre émanant du chef de la D.G.E.R., la maison mère. Il y est écrit en substance : « Le général Salan a certes des qualités de guerre, mais c'est un ennemi de notre maison. » Pas très gentil pour moi en guise d'accueil! C'est la bagarre éternelle des services, mais combien malencontreuse! La conversation s'engage ensuite : « L'amiral ne devrait pas aller trop vite à Saigon, il a trop de monde autour de lui, trop de marins assez mous. Nos services ont réussi dans la guérilla au Laos, le commandant Imfeld à Louang-Prabang, le commandant Fabre à Vientiane, se sont maintenus malgré les Japonais et durent avec les Chinois. Sainteny (Jean Roger), le gendre

de Sarraut, est à Hanoi ; chef d'escadrons de réserve on l'appelle le commandant et il est de chez nous. C'est un homme intelligent, entreprenant et énergique La situation est difficile sans doute, mais le plus mauvais est passé. »

Je prends congé car je veux voir le représentant du général Leclerc. C'est le capitaine Châtel, dévoué à son chef, sa maison marche bien, il me dit : « Le patron vous attend au plus tôt. » En le quittant je rencontre le lieutenant-colonel de Crèvecœur que je connais ; je l'invite à dîner avec deux autres camarades au *Great Eastern Hotel*. La salle à manger est vaste, des ventilateurs en nombre considérable brassent un air relativement frais. Calcutta est un des points les plus chauds et les plus secs du monde. Chaque convive a derrière lui un serviteur de belle taille, barbu, au turban enserrant de longs cheveux ; ce sont des Sikhs, ils ont grande allure. De Crèvecœur revient de Tchoung King où il est allé tâter, sans grand succès, l'état-major chinois sur la possibilité de retour en Indochine de nos troupes. Je l'interroge sur ces unités.

« Après une longue marche, où le combat était de chaque jour, soit contre le Japonais, soit contre le partisan du Viêt-nam Quoc Dang Dang (Parti nationaliste de Vu Hong Kanh, responsable des agressions de Yen Bay en février 1930) les différentes colonnes ont abouti en Chine aux ordres des généraux Sabattier et Alessandri, tout à l'honneur de ces deux chefs.

« Regroupés autour de Mongtseu, Ché-ping et Tsao Pa à mi-chemin entre Lao Kay et Yun-Nan-Fou (appelé maintenant Kunming) les hommes ont trouvé des installations correctes et se reforment actuellement : on distingue un bataillon de Légion du 5e étranger d'infanterie, un bataillon de montagnards Rhadés, un bataillon du 9e régiment d'infanterie coloniale, un bataillon du 4e régiment de tirailleurs tonkinois, de l'artillerie et des services. Leur armement est suffisant, par contre les munitions sont réduites. Ils sont en bon état physique. »

De Crèvecœur évalue cet ensemble à 5 602 hommes (239 officiers, 2 140 Européens et 3 223 indigènes) auquel s'ajoute un petit bataillon de 450 hommes dans les Cent mille monts, en Chine du Sud face à nos postes de Dinh Lap et de Moncay.

Alessandri m'avait situé quelque deux mille hommes à Hanoi et un millier à Saigon, en état de prendre part à des

opérations. Si je totalise j'obtiens près de neuf mille militaires aptes ; c'est peu, eu égard aux tâches qui semblent nous attendre! Nos camarades parlent en effet de plus de trente mille Annamites armés au Tonkin.

Il faut à tout prix récupérer ces forces françaises de Chine ; ce n'est pas simple car le ministre de la Guerre chinois, le général Cheng Cheng, est mal disposé à notre égard et nous reproche, dans toute discussion, l'aide que l'Indochine a apportée aux Japonais tandis que nous n'avons rien fait pour la Chine. Mais il ne tient pas à garder nos soldats de Mongtseu qui sont inactifs et l'encombrent. Une fois de plus on sent le marchandage...

Nanti de ces informations, je vais voir l'amiral d'Argenlieu et lui dis que, devant la complexité de cette affaire, il est indispensable que j'aille à Saigon où cette question mérite d'être étudiée plus à fond dans une discussion d'état-major. « C'est bien mon avis, partez le plus tôt possible. » Puis la conversation se prolonge : je lui demande de soutenir Alessandri ; il désire l'affecter auprès des Américains. « Je veux démontrer à ces derniers que s'il y a « impérialisme », c'est un « impérialisme annamite » professé par le Viêt-minh. Alessandri informera les Américains de ce qu'il a vu à Hanoi chez les hommes du gouvernement en place qui sont, eux, les vrais « impérialistes ». Il faut le faire comprendre aux journalistes aussi bien américains que français. »

Je dis à l'amiral, avant de prendre congé, que sa présence à Saigon est peu opportune à l'heure actuelle Il me répond : « J'ai reçu du général de Gaulle l'ordre de m'y rendre, j'exécute, il n'y a plus maintenant d'indécision dans mon esprit. Je partirai à la fin de la semaine prochaine. » Je salue, nous nous serrons la main, et je rentre à Calcutta.

J'assiste à une conférence du gouverneur de Reymond que j'ai connu en 1937 capitaine d'infanterie coloniale au Tonkin : « L'avenir politique de l'Indochine, c'est la « Fédération » des trois États : Tonkin, Annam, Cochinchine ; et comme il faut une résidence au gouverneur représentant la France, ce sera à Dalat, en pays moï, en pays neutre. Les Moïs nous sont complètement acquis ; ils n'aiment pas les communistes. C'est une minorité que nous protégeons contre « l'impérialisme annamite » ; ceci nous ménage donc l'opinion américaine : un « *trusteeship* moï » nous permet de conserver les caoutchoucs et d'isoler le Nord du Sud. Annam

et Tonkin peuvent se rejoindre, nous ne rejetons pas le Viêt-nam ; la Cochinchine n'y tient pas, elle craint de faire les frais de la coopération annamite. En ce qui concerne le Cambodge et le Laos, nous améliorons la vieille formule. »

J'en ai assez entendu et je décide de prendre l'avion le 20 octobre au matin. Nous nous posons à Rangoun et y passons quarante-huit heures pour réviser les génératrices de l'appareil. Là, je fais la connaissance du colonel Trevor Wilson, des services secrets britanniques, et du colonel Roos qui dirige nos différentes missions en Extrême-Orient ; j'entretiendrai avec eux, par la suite, des relations de travail efficaces et sympathiques.

A Rangoun, ville dévastée, j'éprouve le sentiment d'un départ chez les Britanniques, que je n'avais pas senti à Calcutta. Ils sont pressés de « se démobiliser », et je vois même des hommes mettre sac à terre ce samedi après-midi sur le terrain de Maw Bee où j'atterris. Leur guerre a été très dure ; ils ont tenu devant les pires difficultés et la campagne de Birmanie a quelque chose d'exceptionnel. Quel peuple qui sait prévoir l'avenir, et tout en partant, demeure!

Le 22, nous décollons pour Bangkok, et j'ai le plaisir au terrain, où je passe l'après-midi, de recevoir la visite du professeur Mus, qui remplit à Saigon, auprès du général Leclerc, les délicates fonctions de conseiller politique. Il connaît bien l'Indochine, me parle lui aussi d'une grande fédération : « Surtout ne touchons pas au village annamite car c'est la cellule vivante de tout ce peuple ; n'oublions pas ce proverbe : La loi du roi cède à la coutume du village. » On le sent épris de ce pays.

CHAPITRE II

SAIGON (23 octobre 1945)

Le 23 j'atterris sur l'aérodrome de Saigon où le général Leclerc me fait prendre par le capitaine Langlois dont j'avais fait la connaissance le 21 décembre 1942 à Zinder. Celui-ci me dit : « Le général va être heureux de vous voir, partons vite. » Dans la jeep qu'il conduit nous gagnons le palais Norodom où Leclerc s'est installé.

Je ne l'avais pas revu depuis le 15 juillet dernier, jour où il m'avait dit : « Vous nous rejoindrez » ; et j'étais en face de lui! Très gentiment il me prend les deux mains : « Merci, Salan, d'être venu, nous allons pouvoir travailler. » Il se dégage de sa personne beaucoup d'honnêteté ; il fait grand, très mince, léger, élégant dans ses vêtements « kaki-vert » de type anglais, avec la ceinture de même drap. Le front est net sous des cheveux coupés courts, le nez est légèrement recourbé sur des moustaches fournies. Le visage, agréable, respire la courtoisie.

Les manières sont avenantes ; mais sous beaucoup de fermeté, d'autorité, apparaissent dans les gestes, dans les propos, les qualités du chef qui attaque, qui fonce, qui a de la chance dans ses entreprises même les plus osées. Il inspire confiance.

Les yeux sont vifs et vous scrutent ; le général est debout dans ce grand bureau du rez-de-chaussée entouré de vérandas aux portes basses qui battent sous l'air que dégagent les grands ventilateurs de plafond. Il ne reste pas en place, il se projette vers l'avant, sa conversation est rapide, claire, nette ; il questionne :

« L'amiral vient-il? Je n'y tiens pas tout de suite, qu'il me

laisse travailler, c'est pour le moment, avant tout, une affaire de militaires. Certes nous sommes courts, j'ai seulement le détachement Massu de la 2e D.B., j'attends la 9e D.I.C. de Valluy, et la 1re D.I.C.E.O. devenue 3e D.I.C. (division d'infanterie coloniale) de Nyo. Je dispose des « gars » de Saigon que j'ai repris en main et qui sont utilisables. Ici le général Gracey, venu en exécution des accords de Potsdam, est mon ami ; il ne demande qu'à m'aider et à me passer la main très vite.

« Le Cambodge ne pose plus de problème, je l'ai réglé en enlevant ceux qui me gênaient.

« Par contre, au Laos, au Nord, tout est à reprendre à cause des Chinois ; voilà le « boulot » qui vous attend, pas commode, oh non! A vous de le régler, je vous aiderai et je vous soutiendrai. Je vais vous nommer commandant du Nord et des troupes de Chine, je compte sur vous ; vous, comptez sur moi! »

C'est direct, l'homme est séduisant, ne s'embarrasse pas de formules, je comprends sa réussite. Il ajoute : « Parti du Tchad, après le serment de Koufra (1), après Strasbourg, ce sera Hanoi ; nous devons récupérer, réoccuper les territoires qui appartiennent à la France ; le corps expéditionnaire est l'instrument de cette entreprise. »

Quel chef prestigieux! Que cela va être intéressant d'agir avec lui! Il m'accompagne jusqu'au grand escalier, la main sur sa canne dont il tient la poignée à l'envers : « Tâchez de vous loger, ce n'est pas simple, mes officiers vous aideront. Vous prendrez vos repas avec moi, nous pourrons ainsi discuter. A bientôt. »

Je le quitte alors et regagne le centre de la ville où je vais demander une chambre à l'hôtel *Continental* ; tout est plein. Le propriétaire me passe la sienne. J'y reste très peu car les officiers de Leclerc me trouvent une villa, où je peux avoir des contacts, travailler et préparer mon départ pour Hanoi.

(1) Koufra, oasis située au sud de la Tripolitaine, est enlevée aux Italiens, le 1er février 1941, par un raid de Leclerc parti de la base de Faya-Largeau au Tchad.

— *Serment de Koufra*, prononcé après la prise de l'oasis ; Leclerc et ses hommes s'engagent à ne déposer les armes qu'après la libération de Metz et Strasbourg. Le général Leclerc était de la 109e promotion de Saint-Cyr (1922-24), dite promotion « Metz et Strasbourg. »

Sans tarder je compulse les archives qui, à Saigon, ont pu être sauvées ; je retrouve quelques anciens officiers du S.R.I., partis de Paris en 1939, ils avaient été envoyés en Extrême-Orient ; ils sont bien informés des événements historiques dont le Pacifique a été le théâtre et m'aident énormément. Très vite je réunis une documentation qui me donne la trame des événements et m'éclaire sur ce que vais trouver. Je vois également de nombreux civils repliés à Saigon ; j'écoute, mais ne prends pas parti ; beaucoup ont été traumatisés par leur internement dans les camps japonais, certains sont fatigués par un long séjour sans congé en France. Aussi leurs témoignages, bien qu'intéressants, méritent-ils réflexion !

Le 24, après le dîner, le général me prie de l'accompagner le lendemain sur la route de Mytho pour suivre l'opération qui se déroule sous les ordres de Massu, avec le sous-groupement Dronne (Dronne est connu ; il est arrivé le premier à l'Hôtel de Ville de Paris le 24 août 1944, c'est un administrateur colonial du Cameroun, fin et avisé sous une enveloppe de solide terrien). Je prends place, le 25 au matin, dans la jeep à côté du général Leclerc. L'affaire se déroule sans grande difficulté, les Anglais nous ont prêté des véhicules et coopèrent en matériel seulement, ce qui est déjà précieux. Le général s'arrête auprès d'échoppes annamites, achète des bananes qu'il laisse du reste à la petite vendeuse et distribue de nombreuses piécettes d'argent. Nous rentrons vers 15 heures et déjeunons ensemble. Je lui demande l'autorisation d'aller l'après-midi voir où nous en sommes, il me l'accorde et nous partons dans une jeep conduite par le capitaine Peschaud ; je suis à ses côtés ; le commandant Mirambeau et l'adjudant Jean Vautrin sont derrière. Nous roulons bien, lorsque sur une belle ligne longue, nous nous trouvons sous le feu d'une mitrailleuse qui nous prend sur le côté droit. Une rafale touche mortellement l'adjudant qui se vide de son sang. Peschaud appuie à fond sur l'accélérateur et nous sortons de la zone de tir, mais Jean Vautrin, que soutient Mirambeau, est mort. Peschaud a ces mots : « Navrant, il avait fait toute l'aventure depuis le Tchad sans jamais être touché. Il est venu mourir en Indochine. Pauvre garçon ! »

Nous rejoignons Dronne qui va entrer dans Mytho ; il déplore la mort de cet excellent sous-officier. Pour le retour il nous fait escorter par une automitrailleuse.

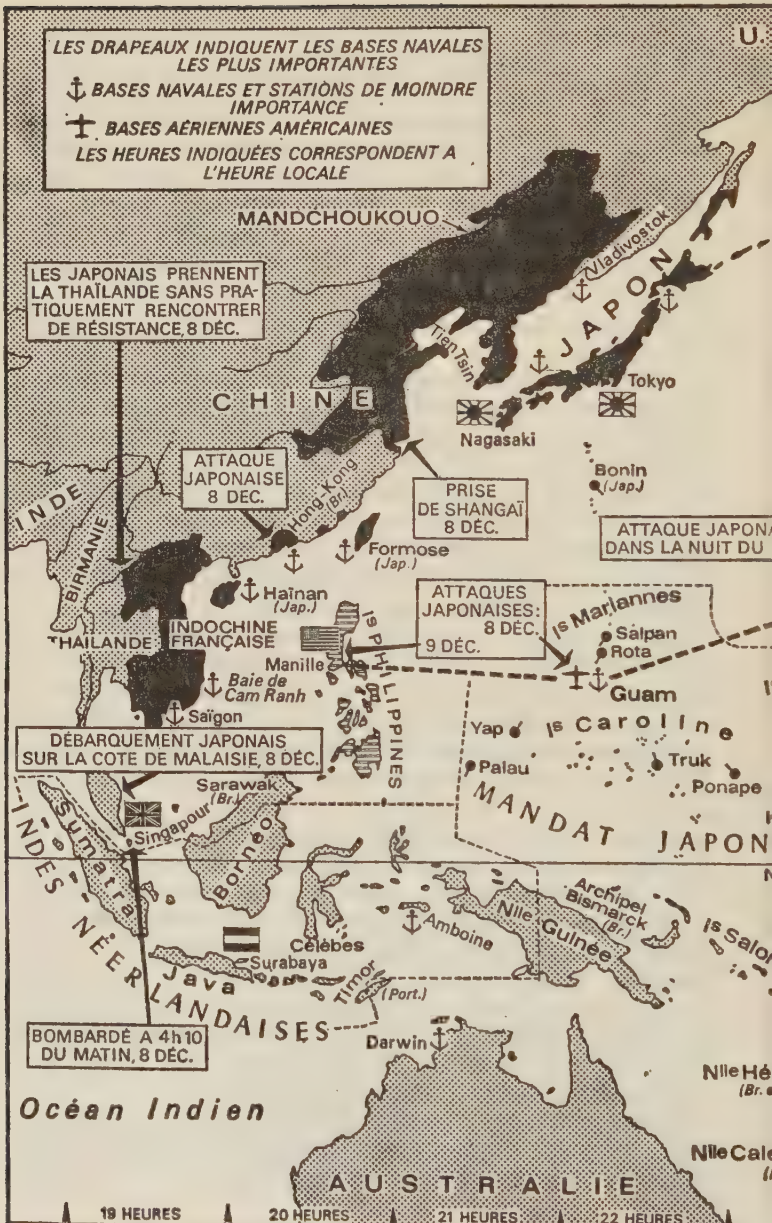
LES DRAPEAUX INDIQUENT LES BASES NAVALES LES PLUS IMPORTANTES
BASES NAVALES ET STATIONS DE MOINDRE IMPORTANCE
BASES AÉRIENNES AMÉRICAINES
LES HEURES INDIQUÉES CORRESPONDENT A L'HEURE LOCALE
MANDCHOUKOUO
LES JAPONAIS PRENNENT LA THAÏLANDE SANS PRATIQUEMENT RENCONTRER DE RÉSISTANCE, 8 DÉC.
ATTAQUE JAPONAISE 8 DEC.
PRISE DE SHANGAÏ 8 DÉC.
ATTAQUE JAPONA DANS LA NUIT DU
ATTAQUES JAPONAISES: 8 DÉC. 9 DÉC.
DÉBARQUEMENT JAPONAIS SUR LA COTE DE MALAISIE, 8 DÉC.
BOMBARDÉ A 4h10 DU MATIN, 8 DÉC.
Vladivostok
JAPON
Tien Tsin
Tokyo
Nagasaki
CHINE
Bonin (Jap.)
Hong Kong (Br.)
Formose (Jap.)
INDE
BIRMANIE
Haïnan (Jap.)
THAÏLANDE
INDOCHINE FRANÇAISE
Manille
Baie de Cam Ranh
Saïgon
Is Marianne
Saipan
Rota
Guam
Is Philippines
Yap
Is Caroline
Palau
Truk
Ponape
MANDAT JAPON
Sarawak (Br.)
Singapour (Br.)
Sumatra
Borneo
INDES NÉERLANDAISES
Archipel Bismarck (Br.)
Nlle Guinée
Amboine
Célèbes
Surabaya
Java
Timor (Port.)
Darwin
Océan Indien
AUSTRALIE
19 HEURES
20 HEURES
21 HEURES
22 HEURES

écembre 1941 sur le Pacifique

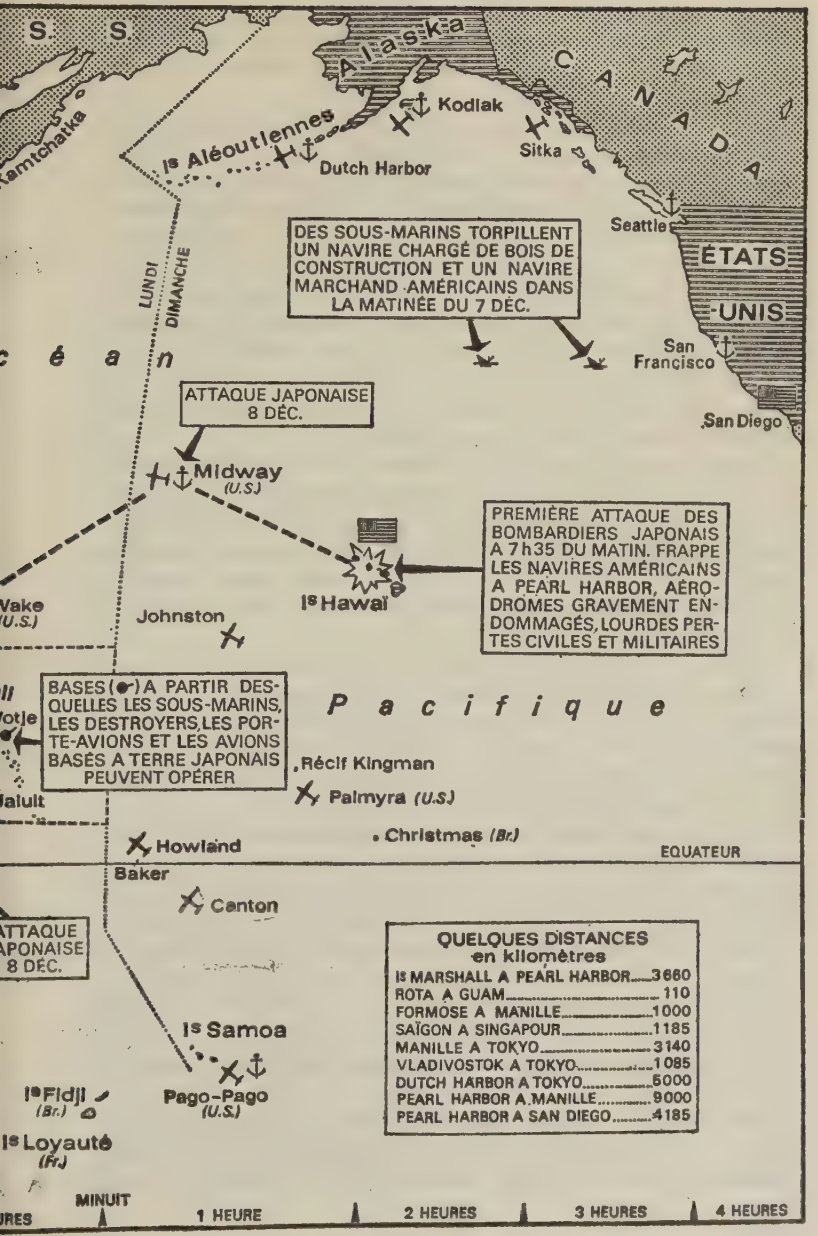

QUELQUES DISTANCES en kilomètres

Is MARSHALL A PEARL HARBOR	3660
ROTA A GUAM	110
FORMOSE A MANILLE	1000
SAÏGON A SINGAPOUR	1185
MANILLE A TOKYO	3140
VLADIVOSTOK A TOKYO	1085
DUTCH HARBOR A TOKYO	5000
PEARL HARBOR A MANILLE	9000
PEARL HARBOR A SAN DIEGO	4185

En arrivant au palais Norodom, nous pouvons dire au général que Mytho est à nous, il s'en réjouit, mais la mort de son compagnon (il appartenait à sa maison militaire) le touche visiblement.

Après Mytho, nous faisons tache d'huile, et parcourons les grands axes de la Cochinchine ; les villes importantes reçoivent une petite garnison en attendant une occupation plus large lors de l'arrivée du corps expéditionnaire attendu avec impatience. Mais Leclerc, pour devenir seul responsable, pour permettre aux Anglais de se retirer, s'ingénie à rétablir la souveraineté française. Il lance une colonne sur Dalat avec les anciens des troupes d'Indochine, et réussit à libérer les Français regroupés là-bas. Il a de la chance, tout se passe bien.

Une première liaison aérienne a pu être effectuée entre Saigon et Hanoi.

De mon côté j'accumule les contacts, je recueille, j'emmagasine, à la suite de toutes les conversations, après la lecture de tous les documents, je rédige une note circonstanciée que je remets au général le 27 octobre ; elle reçoit son approbation. Il me dit alors : « Avant que vous ne partiez pour Hanoi, je vous ferai connaître mon sentiment sur la mission que je vous donne. »

Ci-dessous, je situe l'essentiel de mon étude :

« Nous nous trouvons devant le fait japonais ; l'intrusion des sujets du Mikado dans tout le Pacifique et l'océan Indien, après la Chine et l'Indochine, a ruiné le prestige de l'homme blanc. C'est la consécration à long terme de l'affaire de Tsoushima, qui, en 1905, ébranla l'Empire des tsars.

« Le 7 décembre 1941, les forces japonaises déferlent sur le Sud-Est asiatique et l'inondent complètement. Fin février 1942, tout l'Extrême-Orient, les Indes néerlandaises, le Siam, la Birmanie sont occupés. Des îlots de résistance subsistent. Dieu merci! En Haute-Birmanie, la frontière des Indes n'a pu être franchie, bien que les Nippons occupent Akyab, et menacent Chittagong sur le golfe du Bengale (tête de la voie ferrée de la province du Bengale oriental), ainsi qu'Imphal (Manipur), centre important dans le nord de cette province.

« Les méthodes victorieuses employées par les Japonais en Birmanie méritent d'être relatées. Leurs succès dans les opérations terrestres d'Extrême-Orient peuvent être attribués,

pour une grande part, à leur talent de mettre en œuvre des procédés de guerre simples et que d'aucuns pourraient estimer démodés. »

Ceci est extrait de rapports d'officiers de renseignement qui, sur documents et par des relations de témoins et de journalistes, ont étudié les opérations. Certes l'aviation japonaise a été utilisée avec brio, mais particulièrement sur mer. Sur terre l'état-major impérial envoie ses hommes au loin, avec un équipement léger, sans intendance attachée à ses registres, qui agissent suivant un plan de guerre type *cross country* parfaitement mûri par des officiers en civil ; ceux-ci, en temps de paix, ont parcouru comme commerçants le pays à conquérir. J'avais signalé en 1936-1937 la « visite » de ces Japonais en civil entre Moncay et Lang Son, c'étaient en fait les fourriers, les commis-voyageurs de l'action nippone. Toute initiative personnelle est laissée aux officiers et aux soldats. Par une infiltration insidieuse, utilisant les moyens locaux de transport : petits chevaux, buffles, charrettes à roues en bois massif, grâce à la rusticité de la troupe, à ses besoins rudimentaires, les forces combattantes japonaises obtiennent pleine réussite. Les petites unités instruites à des méthodes d'offensive incessante, à la tactique d'enveloppement, parviennent à des résultats imprévus, non seulement au cœur de la jungle, mais aussi en terrain découvert, aidées il est vrai par ces « agents de la cinquième colonne » opérant sous l'égide de l'organisation politique de la « Birmanie libre ».

Les forces alliées, reprises en main en juin 1942, par le général Alexander, font retraite en bon ordre depuis le centre de la Birmanie jusqu'aux accès de l'Inde, et peuvent ainsi couvrir les frontières de l'Empire des Indes qui avait eu très peur. Malheureusement, les forces japonaises, sur le plan psychologique, ont perturbé le pays et leur action aura des conséquences durables et désagréables pour le colon européen, d'autant plus qu'elles se maintiennent pendant trois ans encore aux frontières de la Chine du Yunnan. Elles n'arrivent pas toutefois à empêcher le trafic de la route dite « de Birmanie ». Celle-ci, de Lashio, par Pao Shan et Tali Fou, assure le ravitaillement des armées de Tchang Kaï-chek. Performance extraordinaire ; par des sommets de près de 3 500 mètres, cette voie, dite *over the hump* (au-dessus des bosses), est la véritable trachée-artère de Kunming (Yun-Nan-Fou) et de Tchoung King, poste de comman-

La route de Birmanie au-dessus des bosses

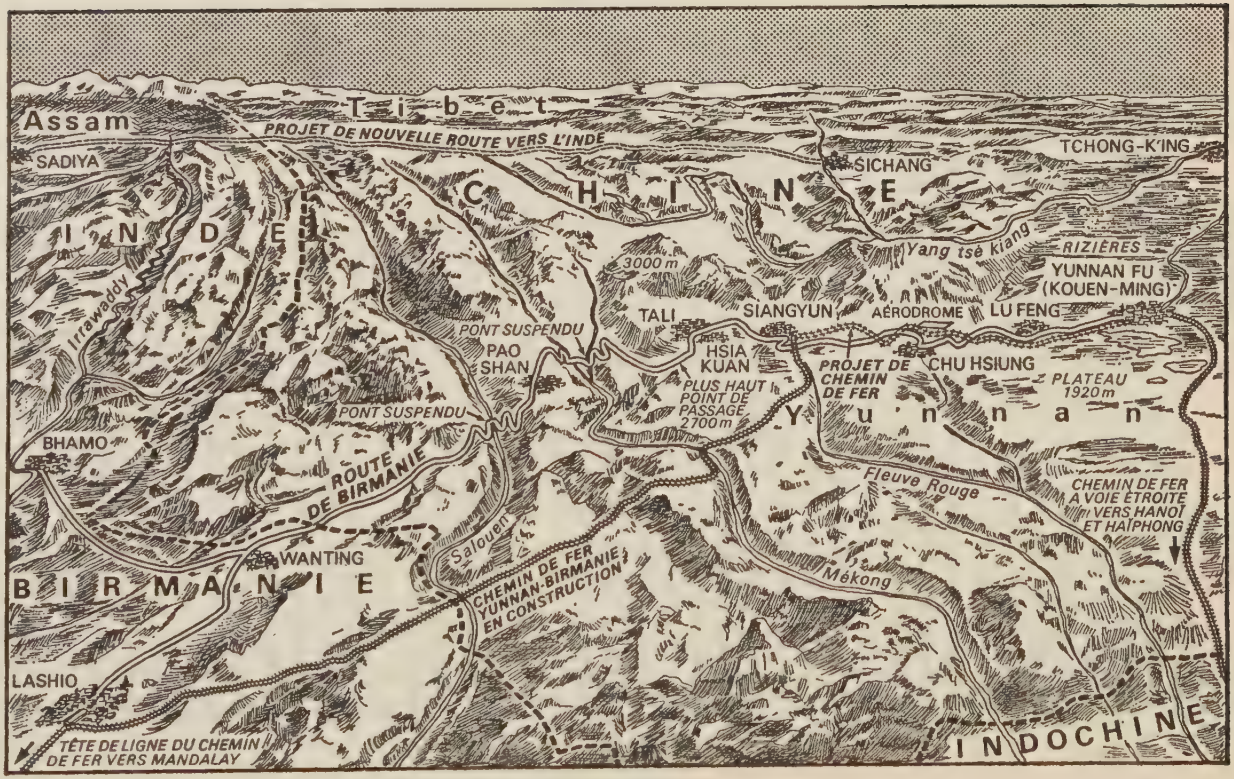

dement du généralissime chinois. Elle avait été reconnue en 1938 par Liotard et Guibaut que j'avais chargés de cette intéressante mission.

C'est aussi à cette époque que l'amiral américain Spruance, par la victoire navale de la mer de Corail, sauve l'Australie.

En Nouvelle-Guinée, puis à Guadalcanal, les succès américains marquent la fin des victoires japonaises. Pendant l'année 1943 la situation des alliés va s'améliorant ; ils récupèrent petit à petit les îles perdues. Leur front se renforce en Birmanie et la fameuse route débite à plein régime, ce qui permet à Tchang Kaï-chek de marquer des points sur ses adversaires.

Dans le deuxième semestre de 1943, on remet de l'ordre dans le commandement, il était temps d'en arriver là! MacArthur est le grand chef reconnu par tous. Sous son autorité, en juillet 1943, les alliés créent le commandement du Sud-Est asiatique (S.A.C.-S.E.A.) confié à l'amiral Mountbatten, avec quartier général à Kandy (Ceylan). Il comprend l'Inde, la Birmanie, la Malaisie, Singapour, Sumatra, Ceylan et l'Indochine au sud du 16e parallèle. C'est là que se situe la cause initiale des difficultés qui nous attendront plus tard : le partage de l'Indochine en deux zones Nous y reviendrons.

Du côté chinois, c'est plus difficile ; mais, petit à petit, devant l'insistance de l'état-major américain, on met de l'ordre. Le général Stilwell, à l'origine adjoint de Tchang et commandant nominal de ses armées écrit : « L'organisation du commandement est un véritable casse-tête chinois. »

Stilwell, descendant d'une vieille famille militaire installée très tôt aux États-Unis, est entré à l'Académie militaire en 1900, à dix-sept ans. Après avoir fait la guerre des Philippines en 1904 et pris part à la Grande Guerre, il sert sans arrêt en Chine et y construit même une route au Chansi, dans le Nord. Tout désigné pour diriger les armées chinoises aux côtés de Tchang Kaï-chek, il y conduit de façon remarquable les campagnes dans la jungle de Birmanie.

Malgré ses qualités et les succès obtenus dans le regroupement des forces chinoises après les défaites de Birmanie, il ne reste pas. Wedemeyer le remplace. Ce général d'état-major sait organiser ; il est plus souple que son prédécesseur.

Stilwell parlant chinois, avait voulu faire donner à plein l'armée chinoise ; il s'était heurté à Ho Hing Chinh qui avait le titre de chef d'état-major, et aussi parfois de ministre de

la Guerre. Ho Hing Chinh tenait à conserver ses divisions pour la confrontation future, car Mao montait à l'horizon. Par ailleurs Stilwell désirait prendre sous ses ordres le vétéran des guerres, Chennault, fantassin devenu aviateur, chef des A.V.G., groupe d'aviateurs volontaires. Chennault, dès le début de l'affaire japonaise, s'était mis au service des Chinois (ses hommes seront plus tard « les Tigres volants »). Là, Stilwell s'est heurté à Tchang, Chennault l'a emporté et Wedemeyer le conserve dans une certaine indépendance.

L'année 1944 voit peu à peu se concrétiser favorablement, sur cet immense théâtre d'opérations, l'action des alliés. Leur victoire s'impose en 1945 par la reconquête des Philippines, de l'Indonésie ; les Anglais rentrent à Rangoun ; il faut citer aussi l'action remarquable dans le Nord du général Slim, le vainqueur d'Imphal, le seigneur de la guerre en Birmanie. A la fin du premier semestre de 1945, dans le Pacifique, le Japon est revenu sur ses îles, et ce sera le coup de grâce par la bombe atomique les 6 et 9 août.

Malheureusement pour nous, au début de 1945 les Japonais ont marqué de sérieux points en Indochine et dans les provinces chinoises du Sud ; ils occupent depuis le 9 mars 1945 toute la péninsule indochinoise.

Le problème indochinois demeure ; il s'est compliqué du fait des dispositions de la conférence tenue à Potsdam du 17 juillet au 2 août 1945. C'est à Potsdam que Staline, Truman et Churchill puis Attlee, confirment le partage de l'Indochine française en deux zones déjà prévu dans l'organisation du commandement du Sud-Est asiatique. Elle sera occupée par les Chinois au nord du 16e parallèle (ce parallèle passe à dix kilomètres au sud de Tourane et de Kemmarat sur le Mékong, Hué la capitale impériale étant incluse dans cette zone nord), et les Anglais au sud.

Pour nous, les anciens, l'Indochine c'est : le Laos ; le Cambodge ; la Cochinchine « territoire français », ce que l'on a par trop oublié ; l'Annam, protectorat ; le Tonkin, protectorat mis en fait sous le régime « colonie » puisque le gouverneur général y réside pour ainsi dire en permanence et que s'y trouve aussi le siège du commandant supérieur des troupes. Cette séparation en deux qui nous est imposée, apporte la plus complète confusion, aussi je vois mal comment pourra se former la fédération indochinoise dont parlait de Reymond, puis Mus. Nous étions habitués à un système

longitudinal, vertical en somme, du point de vue du commandement. Il faut se dépêcher d'interdire, les habitudes se prenant, que deux blocs se créent et, par la force des choses, s'opposent ; le Sud riche, terre des gros propriétaires, rejetant le Nord, plus démocratique, où la rizière est partagée en petites parcelles, dans les mains des *nhaqué* (les paysans).

De très nombreuses dates suivent mon exposé, elles sont indispensables pour la compréhension des événements.

Les Japonais capitulent le 16 août 1945.

Le 17 août, par décret, le gouvernement français nomme l'amiral Thierry d'Argenlieu, haut-commissaire de France pour l'Indochine.

Le général Leclerc quitte le Bourget le 18 août 1945 pour Kandy où il voit l'amiral Mountbatten.

Le 19 août, les Vietnamiens s'emparent des bâtiments publics à Hanoi ; le 20 août à Saigon, Bao Daï déclare l'indépendance du Viêt-nam.

Le 21 août, Hô Chi Minh arrive à Hanoi et somme Bao Daï d'abdiquer.

Le 22 août, le gouverneur Cédile, parachuté, arrive à Saigon avec le capitaine de frégate de Riencourt ; Messmer qui doit se poser à Hanoi, est largué sur Thaï Nguyen, son coéquipier le docteur Brancourt meurt empoisonné, et c'est seulement à la fin d'octobre que Messmer pourra regagner Hanoi où Sainteny, venant de Kunming, a atterri le 22 août avec le major Patti des services spéciaux américains.

Le 24 août, Leclerc arrive à Calcutta.

Le 25 août, le gouvernement pro-japonais d'Hanoi avec Tran Trong Kim démissionne. Bao Daï abdique.

Le 26 août, le général de Gaulle prononce à Paris, à propos de l'Indochine, les mots « souveraineté française ».

Le 29 août, à Hanoi, se constitue le gouvernement de la République du Viêt-nam : président, Hô Chi Minh ; conseiller politique, M. Vinh Thui, c'est-à-dire Bao Daï ; et le 2 septembre proclamation de l'indépendance du Viêt-nam.

Au début de septembre 1945, la 20e division de gourkhas (division d'élite originaire de Katmandou au Népal) du général Gracey, arrive à Saigon.

Le 12 septembre, entrée des Chinois à Hanoi, c'est un spectacle ahurissant, « un véritable nuage de sauterelles » ; le général Gallagher de l'armée américaine est avec eux.

A Saigon, le 12 septembre, au cours d'une cérémonie

d'apparat en présence des représentants alliés, dont le gouverneur Cédile pour la France, l'amiral Mountbatten recueille la capitulation japonaise (sept cent mille hommes) et reçoit du maréchal-comte Terauchi, commandant toutes les forces d'invasion japonaises, deux sabres de cérémonie, dont l'un forgé en 1280 et qu'il tient de ses ancêtres ; Mountbatten l'offre au roi d'Angleterre. A Hanoi, la capitulation est reçue par le général chinois Lou Han, grand maître du Yun-Nan.

Sur les Japonais, Mountbatten écrira : « Les Japonais comme héritage nous laissèrent le chaos. Une véritable lame de fond déferla sur l'Indochine. Ils avaient détruit l'administration coloniale, et suscité des haines. L'engagement que nous avions pris : restituer leurs possessions d'outre-mer à à nos alliés français était difficile à tenir. En Indochine, la situation était complexe, pleine de dangers. Ce qui compliquait la tâche de nos alliés français dans la récupération de leur possession, c'est le partage de l'Indochine décidé à Potsdam, les Chinois ayant la responsabilité au nord du 16e parallèle, et moi au sud. »

Le 22 septembre, les hommes du 11e régiment d'infanterie coloniale, réarmés par le général Gracey (mille hommes) réoccupent les bâtiments publics de la capitale du Sud. M. Pignon, administrateur qui connaît bien l'Indochine, arrive à Saigon avec le général Alessandri.

Le 23 septembre, des ressortissants français sont massacrés à la cité Heyraud, le colonel américain Devey et un Britannique sont assassinés ; à la suite de cette très grosse émotion, une entrevue a lieu entre le général Gracey et M. Cédile ; nos premières troupes arrivent à point nommé et défilent en ville.

Le 1er octobre, l'amiral Decoux, le général Delsuc, M. de Boisanger et le directeur de la Sûreté, M. Arnoux, quittent Loc Ninh pour être rapatriés.

Le commandant Repiton-Preneuf annonce Leclerc qui se pose le 5 octobre sur le terrain de Tan Son Nhut. Le général déclare : « Au travail pour réparer les dégâts de la guerre et construire une Indochine « juste » dans la Communauté française. »

Ce bref historique éclaire le passé ; le présent est maintenant devant nous, difficile. A Saigon nous trouvons heureusement de l'aide.

Le 25 octobre au matin, le général Leclerc me prie de venir dans son bureau où il attend le général Gracey.

L'entretien entre les deux hommes est empreint d'une très grande cordialité, ils la manifestent en se serrant chaleureusement les mains. Leclerc me présente, et j'ai droit à une bourrade sympathique. « Vous arrivez à point, mais vous aurez des ennuis avec les Chinois dans le Nord. » Gracey exprime sa joie de la bonne marche de nos affaires dans le Sud. Lorsqu'il prend congé, Leclerc me dit : « C'est « l'officier de l'armée des Indes »! Un seigneur! Il m'a prodigieusement aidé, je lui dois beaucoup. Son comportement à mon égard lui a parfois attiré des remontrances de Mountbatten ; entre l'amiral britannique et moi, il y a eu des moments durs, je lui reconnais cependant une grande droiture, c'est un vrai marin. »

Au cours des repas, toujours très simples, que je prends chez le général Leclerc, il me parle de ses gens... Dronne dîne avec nous un soir et expose sa conception de la pacification : « Elle ne peut être l'affaire d'une armée régulière, il faut des cadres intelligents, très souples, conscients de leur responsabilité. Très vite le militaire doit faire place à l'administrateur avec un petit « a », à l'homme qui avant tout s'occupe de la réorganisation du village, du marché, du jardin, de la rizière. Le pays a été étouffé par les Japonais, véritables sangsues, il faut lui redonner de l'air pur. » Leclerc approuve.

Puis d'autres invités, Ponchardier, le marin, et Conus, « le coupeur de bois » du Gabon, tous deux responsables d'un commando, commentent leur journée. Partis au petit jour sur une route du delta, vers un marché important, avec quelques hommes, ils ont utilisé la ruse suivante : sous un chargement de petits cochons une cache a été aménagée (ce qui n'empêche pas les odeurs de suint et les urines). Arrivés au centre du village, des Viêt-minh armés, que le chargement intéresse, se précipitent sur les paniers de cochons. Comme un diable giclant d'une boîte, le petit commando bondit, se débarrasse des Viêts. Les cochons sont alors distribués aux villageois, aussi les langues se délient, et tout un armement caché dans les paillotes est remis au commando. Ces armes ont été laissées là par les Japonais, et il s'en découvre comme cela beaucoup... L'affaire est racontée avec tant de drôlerie que Leclerc s'en amuse.

Nous avons à un dîner, le 28 octobre, les deux chefs des congrégations chinoises les plus importantes de Cholon

(ville chinoise contiguë à Saigon). Leclerc tient à les soigner, car nos garçons ont commis quelques erreurs, vite réparées du reste. Il les rassure, les sanctions prononcées servant d'exemple. Comme à l'accoutumée, le repas est juste et, très vite, les Chinois ont pris congé. Leclerc en fait le reproche à de Valence, son aide de camp (de Valence a un bras en moins, il raconte avec ironie s'être malencontreusement heurté à un obus de 88). De Valence réagit mal et Leclerc jette : « Vous êtes un cosaque, Monsieur, disparaissez! » On retrouve l'instructeur de Saint-Cyr. De Valence, très dignement, nous salue et disparaît.

Un autre soir, le 30 octobre, Leclerc me parle du Tchad, de Savelli « le cavalier », ce preux à tête dure, ne cachant jamais sa pensée ; de Dio, le pur, à qui, en quittant la France, il a remis sa 2e D. B. Il me dit aussi tout ce qu'il doit aux officiers coloniaux qui l'ont puissamment aidé dans ses campagnes sur Koufra. « Les coloniaux ne m'ont-ils pas confectionné mon premier képi de général dans une de leurs capotes! » Il ajoute : « Pour prouver ma gratitude, je donne mon fils Henri à la Coloniale... Tenez voilà pour vous le Mémorial de la 2e D. B. » Le général y a porté ceci de sa main : *Au général Salan. Nous réussirons. Amicalement. 30-10-45 Leclerc.*

Je remercie et lui pose alors cette question : « Mon Général, comment se fait-il que le général de Gaulle vous ait nommé seulement commandant supérieur des troupes françaises en Extrême-Orient et ne vous ait pas remis les fonctions civiles, c'est-à-dire le tout, fonctions qu'il a confiées à l'amiral d'Argenlieu, à quatre étoiles comme vous et, il me semble, moins ancien que vous dans le grade? »

Sa réponse fuse : « Salan, je rallie le Cameroun le 27 août en me présentant, tout seul ; le 25 novembre je règle la malheureuse et délicate affaire de Libreville, en limitant la casse, puis je pars pour Fort-Lamy. Là, aidé au maximum par Ingold, je réorganise les troupes du Tchad, qu'en août Éboué avait ralliées. Je m'y crée une place d'une importance primordiale. Eh bien, lorsque Éboué nous quitte, désigné comme gouverneur général de l'Afrique équatoriale française en décembre 1940, de Gaulle me coiffe par P. O. Lapie... Pour lui, le civil doit toujours dominer le militaire! »

Je réponds : « C'est dommage ici, en face du militaire britannique et des généraux chinois. »

Il devient indispensable que je parte enfin pour Hanoi.

Je n'ai pas pu encore compléter ma documentation sur nos troupes de Chine, et je décide d'aller sur place, dès que j'aurai pris contact avec ma future résidence ; le général m'y encourage vivement.

Le 31 octobre, avant mon départ fixé au lendemain, nous avons une longue conversation qui dure toute la matinée. Le général Leclerc me donne tout d'abord la substance d'une lettre qu'il a reçue personnellement du général de Gaulle le 25 septembre : « Votre mission est de rétablir la souveraineté française à Hanoi et je m'étonne que vous ne soyez pas encore là-bas. » Le général Leclerc estime qu'il n'en a pas les moyens et me prie de lui ouvrir la voie ; il m'expose l'essentiel de son projet : « Mon plan vise à la nouveauté, trop de bouleversements se sont produits, il est impossible de maintenir l'ordre ancien. Il faut trouver une formule souple qui permette de sauvegarder ce qui doit l'être. Mais d'abord il faut réoccuper avec l'appui de nos forces. » Il prononce ces derniers mots avec insistance : « Tenez, vous lirez l'acte d'indépendance des Philippines, ainsi que la déclaration gouvernementale tendant à promouvoir la complète indépendance de la Birmanie. » Le général me tend les deux documents.

« Depuis ma présence à bord du *Missouri*, le 2 septembre, où j'ai signé pour la France la capitulation japonaise, après que MacArthur eut paraphé le parchemin de son nom prestigieux, je n'ai eu de cesse, malgré des moyens ridicules, de parvenir aux fins que je me suis fixées. Il faut que je vous parle de MacArthur... C'est un chef d'une rare qualité, véritable machine de guerre, il possède à fond son Extrême-Orient et l'a prouvé par ses victoires dans les îles où ce n'était pas simple. Il avait dit en partant de Corregidor : « Je reviendrai! » Avec l'aide d'amiraux tels que Nimitz et Spruance, petit à petit, il a tout récupéré et s'est imposé par son talent et son opiniâtreté. Grand, il l'est physiquement, immense, il l'est par la valeur! Nous nous sommes parfaitement bien entendus et il a promis de m'aider, comme vous pouvez le voir par cette lettre. »

Le général me passe la lettre, elle est parfaite à son égard et l'assure de tout l'appui personnel du général MacArthur pour la tâche délicate qui incombe aux Français et à leur chef militaire, le libérateur de Paris et de Strasbourg, tant apprécié des Alliés.

Il y est joint l'ordre général nº 1 de MacArthur, auquel Leclerc répond par la correspondance que je donne *in extenso*, et qui marque bien ses préoccupations.

G.P.R.F.

HAUT-COMMISSARIAT
EN EXTREME-ORIENT

Le Général de Corps d'Armée LECLERC
représentant le Gouvernement Français

au Général d'Armée MACARTHUR
Commandant en Chef

Après avoir reçu communication de votre ordre général Nº 1, traitant des modalités de la capitulation des Forces armées japonaises et qui a été approuvé par le Président Truman, sous réserve de modifications soit de la part des Chefs de l'E.M. combiné, soit par le Commandant suprême agissant au nom des Puissances alliées, j'ai l'honneur de vous adresser à ce sujet les observations suivantes.

Le texte de cet ordre général nº 1 sera notifié à mes délégués en Indochine, pour qu'ils s'y conforment. Je crois devoir cependant, en raison de la situation particulière actuelle de l'Indochine française, formuler dès maintenant certaines remarques additionnelles, que je joins en annexe à la présente lettre.

Le Gouvernement français, prenant acte des dispositions contenue dans le document précité, et maintenant formellement les droits de souveraineté de la France en Indochine, communiquera d'autre part aux Puissances intéressées l'ensemble des mesures qu'il jugera nécessaires pendant la période d'occupation alliée, en vue du rétablissement complet de l'exercice de ces droits et la protection des personnes et des biens.

Il se réserve en liaison avec les puissances, de prendre lui-même les dispositions indispensables dans le cas où l'ensemble des mesures ci-dessus prévues n'auraient pu être exécutées.

J'attire enfin votre haute attention sur les conditions

particulières de la reddition aux Alliés du matériel de guerre détenu par les Japonais en Indochine.

J'ai confiance que le Commandement suprême, au nom des Puissances alliées, provoquera la restitution rapide à l'Armée, à la Marine et à l'Aviation françaises de toute la partie du matériel de guerre ainsi que du matériel couvert par la Croix de Genève qui leur appartenait avant l'agression japonaise.

Il devrait en être de même pour le tonnage maritime qui se trouvait en Indochine au 18 Juin 1940 et qui est actuellement sous contrôle japonais. Signé : Leclerc.

« Et pour conclure sur ce sujet, dans vos conversations avec les généraux chinois, vous ferez état de l'appui que MacArthur m'apporte. C'est encore lui le seul patron de l'ensemble... J'en viens maintenant aux Britanniques, tout s'est très bien passé jusqu'à ce jour et leur départ approche. Ils m'ont adressé ce document, dit Mémorandum N° 1, je vous en laisse une ampliation, cela peut également être utile auprès de l'armée chinoise. »

HQ-SACSEA Commission N° 1 — *Mémorandum N° 1*
SAIGON

TRADUCTION

De SACSEA à QG SACSEA COMMISSION N° 1 SAIGON
Non classifié-NGS 242.

Ce qui suit est le texte reçu du War Office du mémorandum n° 1 sur lequel se sont mis d'accord le Gouvernement de sa Majesté et le Gouvernement Français à la date du 8 Octobre 1945.

UN. Le présent accord qui concerne l'Administration et la Juridiction est conclu essentiellement dans un but pratique et pour une durée limitée. L'objet de cet accord est de réglementer les relations entre les Autorités Militaires Britanniques et les Autorités Françaises en Indochine aussi longtemps que des Forces Britanniques seront stationnées dans l'Union Indochinoise.

1. Le stationnement des Forces Britanniques en I.C. au Sud du 16e de latitude Nord a pour but d'assurer, en collaboration avec les Français, le contrôle du Q.G. Japonais des Armées Japonaises du Sud, et ce afin de :

   a) rendre effectifs la capitulation et le désarmement des Forces armées Japonaises.

   b) libérer les prisonniers de guerre et les internés alliés en Indochine.

2. Les Forces Britanniques seront stationnées aux points clés qu'il leur est nécessaire d'occuper pour remplir leur mission. Dans ces secteurs, les Commandants Britanniques exerceront l'autorité nécessaire à l'accomplissement de leur tâche et dans leurs relations avec la population civile, ils passeront par l'intermédiaire de l'Administration civile Française. La présence des troupes britanniques sera temporaire et prendra fin avec l'achèvement de leur mission. Le retrait des Forces Britanniques sera décidé par le Commandant suprême Allié, d'accord avec le Commandant en Chef des Forces Françaises en Extrême-Orient.

3. Sur le territoire de l'Union Indochinoise, les Autorités Françaises auront seules la responsabilité de l'Administration et exerceront tous pouvoirs, y compris ceux qu'implique l'état de siège. L'Administration Civile Française prendra toutes mesures utiles pour satisfaire les besoins des Commandants des Forces Britanniques.

4. 1) Un délégué militaire représentera le Commandement Français auprès du Commandant des Forces Britanniques.

   2) Le Commandant des Forces Britanniques consultera le Délégué Français pour l'exécution des missions qui lui sont prescrites par l'Article 1, mais demeurera seul responsable de leur accomplissement.

   3) Le Commandant des Forces Britanniques donnera instruction à chacune de ses unités stationnées en I.C., d'avoir à tenir le plus grand compte des us et coutumes locaux, de tous les traités conclus entre la France et les souverains protégés et de manifester toute la considération convenable envers les Autorités Françaises et la Souveraineté Française.

5. 1) Le Haut-Commissaire de la République Française, Gouverneur Général de l'Indochine, ou en son absence,

le Commandant en Chef des Forces Françaises en Extrême-Orient, agissant comme son délégué, exercera l'autorité civile dans tout l'ensemble des territoires indochinois.

2) L'Organisation administrative définie à l'Article 5 assurera d'une part la liaison entre les Forces Britanniques et les Autorités Civiles Françaises, et d'autre part, la reprise immédiate de l'Administration des territoires libérés.

DEUX. Un texte du mémorandum sera donné au Q.G. des Forces Françaises d'Extrême-Orient qui est prié d'en faire connaître la teneur à tous les Officiers Français dans le plus bref délai.

TROIS. Vous devrez donner en même temps au Commandant en Chef des Forces Françaises en Extrême-Orient, une carte annotée montrant clairement les limites des points clés dont il est question au paragraphe 2 du même mémorandum.

QUATRE. Le Gouvernement Français a demandé l'approbation du Gouvernement Britannique pour publier le texte intégral du mémorandum, et le Gouvernement Britannique a été informé que ce Commandement (S.A.C.S.E.A.) n'y avait aucune objection. Toute la publicité locale jugée nécessaire, pourra être faite en Indochine Française.

P.C.C. Saïgon, le 25 Octobre 1945.

Le Commandant de BAGLION
Chef de la Section Française.

COPIE :

— G C S
— G C S — 2e B.
— Cdt. PLACE
— Cdt. AIR
— Cdt. MARINE
— C C C E.M.
— A P A
— Sce ÉCONOMIQUE

« Voici vos ordres, étudiez-les et venez me retrouver en fin d'après-midi. »

COMMANDEMENT SUPÉRIEUR
DES TROUPES FRANÇAISES
EN EXTRÊME-ORIENT
CABINET
N°157/CAB.

Ordre de Mission

1. Le général de brigade Salan est désigné comme mon délégué personnel auprès du général Lou Han, commandant les Forces Chinoises en Indochine du Nord.
2. Il prendra, dès son arrivée à Hanoi, le Commandement des Forces stationnées au Tonkin et en Chine, et a tous pouvoirs en ce qui concerne la réorganisation des Troupes.

Saigon, le 29 Octobre 1945

Le Général de Corps d'Armée LECLERC
Commandant Supérieur
des Troupes Françaises
en Extrême-Orient.

Signé : LECLERC

COMMANDEMENT SUPÉRIEUR
DES TROUPES FRANÇAISES
D'EXTRÊME-ORIENT
Le Général
164/C

29-10-45

DIRECTIVES PERSONNELLES
AU GÉNÉRAL SALAN

But essentiel de votre mission : préparer notre rentrée au Tonkin.

1° Cette rentrée nécessite, sinon le consentement, du moins la tolérance de la part des Chinois. D'accord avec

M. Sainteny vous préparerez le terrain au maximum et m'indiquerez la voie à suivre.

Celle-ci étant en fonction directe de la situation intérieure en Chine et de l'attitude américaine.

Le seul but à atteindre est d'éviter une guerre entre la France et la Chine lors de notre rentrée.

2° Au point de vue militaire vous étudierez et préparerez la rentrée au Tonkin :

a) des troupes actuellement en Chine ; étude du moment de cette rentrée, des objectifs, de la profondeur...

b) des troupes venant par mer de Cochinchine : pas d'étude théorique concernant l'armée dotée de moyens abondants de débarquement mais étude adaptée à nos moyens réels ; ceux-ci ne pouvant d'ailleurs être complètement précisés dès maintenant. Vous m'indiquerez en particulier l'effectif minimum raisonnable.

Vous me proposerez des solutions concernant la sauvegarde des vies françaises à Hanoi, lors du débarquement.

3° Vous prendrez le commandement des troupes de Chine et du Tonkin avec tout ce que cela comporte dans la réorganisation du commandement, si possible armement, du moins partiel, des troupes du Tonkin...

Dès que vous aurez une vue suffisante de ces différents problèmes vous reviendrez me voir à Saigon.

Outre ces points principaux vous prendrez en mains toute question d'ordre militaire qui viendrait à être soulevée par le développement des événements, en particulier en liaison étroite avec la marine et l'aviation.

Le Général de Corps d'Armée LECLERC
Commandant Supérieur
des Troupes Françaises
d'Extrême-Orient.

Signé : LECLERC

Je reviens à 17 heures ; ma réponse est simple : « J'ai lu, relu, mon Général, vos ordres sont précis : je m'informe d'abord, je vais à Hanoi, puis en Chine, je fais le bilan et je viens vous revoir. Je suis en complet accord avec vous, il faut ramener notre pavillon au Tonkin. Je prends l'avion

demain matin, tout est réglé. Les Chinois sont prévenus de mon arrivée et l'autorisation d'atterrir est donnée » (car il fallait se soumettre à cette formalité).

Le soir je dîne à sa table, nous avons changé de demeure car l'amiral d'Argenlieu est arrivé, je n'ai pas eu l'occasion d'aller le saluer.

Le 1er novembre, à 8 heures, j'arrive au terrain où Mirambeau m'accueille ; nous avons sympathisé et il me dit : « Le général Leclerc a en vous la plus grande confiance, vous avez pu le constater dans son attitude et dans ses ordres, il a pour vous non seulement de l'estime, mais de l'affection. Bien qu'absolument différents d'origine, vous avez terriblement accroché l'un et l'autre. C'est bon signe pour l'avenir de notre mission commune : réinstaller la France dans ce pays où elle a tellement œuvré. »

Avant que je monte dans l'appareil, le capitaine de vaisseau Le Chuiton me remet, de la part du haut-commissaire le document suivant :

République Française

HAUT-COMMISSARIAT DE FRANCE
POUR L'INDOCHINE
Cabinet Militaire
N° 1/Cab. Mil/D.

DÉCISION

portant nomination du Général de Brigade SALAN

L'AMIRAL D'ARGENLIEU
Chancelier de l'Ordre de la Libération
Grand Officier de la Légion d'Honneur
HAUT-COMMISAIRE DE FRANCE
POUR L'INDOCHINE

Vu le Décret du 17 août 1945 portant création et organisation des pouvoirs du Haut-Commissaire de France pour l'Indochine,

Vu le Décret du 17 août 1945 portant nomination du Haut-Commissaire de France pour l'Indochine,

Vu l'Instruction du 16 août 1945 du Président du Gouvernement Provisoire de la République,

DÉCIDE :

1. Le Général de Brigade Salan est nommé au Commandement des Troupes Françaises de Chine et du Tonkin.
2. Il relève directement du Général de Corps d'Armée Commandant Supérieur des Troupes en Extrême-Orient.

Fait à SAIGON, le 1er novembre 1945.

Signé : G. d'ARGENLIEU

Destinataires

Gl Salan
Gl Leclerc

Copies

Comm. Républ. Saigon
— — Hanoi
— — Pnom-Penh
E.M.G.D.N.
Sec. Gl Comité Indochine
Cab. Civil
Cab. Mil.

Cette décision, datée du 1er novembre 1945, est la première prise par l'amiral à son arrivée à Saigon.

CHAPITRE III

HANOI (1er novembre-6 novembre 1945)

A 8 h 15 le Dakota de l'armée de l'air décolle...

En route vers la grande aventure!

Dans l'avion, au calme, je réfléchis à tout ce que je viens de voir et d'entendre. Ma mission est bien définie sur le plan militaire. *But essentiel* : « préparer notre rentrée au Tonkin. Tout faire pour éviter une guerre entre la France et la Chine lors de notre rentrée. » Tout doit être réorganisé dans le Nord sur le plan militaire sous mon entière responsabilité.

Dans le Sud notre retour s'est bien passé ; les Anglais ont été coopératifs car leur unique souhait est de partir. Par contre, dans le nord du 16e parallèle, la partie s'annonce difficile, les Chinois ne tenant pas à s'en aller ; j'en suis prévenu par les Anglais, eux-mêmes partenaires des Chinois dans cette guerre du Sud-Est asiatique.

Mais combien c'est passionnant, combien c'est magnifique de ramener la France au Tonkin, de réinstaller le drapeau aux trois couleurs là où il est maintenant interdit de le voir flotter!

Je pense également à ce que m'a dit, sur le plan politique, le général Leclerc, « il est impossible de maintenir l'ordre ancien », et je lis les deux documents qu'il m'a remis. Voici la synthèse de l'un et de l'autre :

STATUT DES PHILIPPINES

Déclaration du 4 juillet 1945 : « Les États-Unis d'Amérique retirent et abandonnent tous droits de surveillance, de contrôle, de juridiction et de souveraineté existant actuelle-

ment sur le territoire et la population des Philippines, à l'exception de certaines réserves susceptibles d'être convenues, et au nom des États-Unis je reconnais ici les Philippines comme une nation libre ayant son propre gouvernement, et reconnais l'autorité et le contrôle exercés par le gouvernement issu du peuple, selon les termes de la constitution en vigueur, » Signé : *Truman.*

Dans le corps de la déclaration il y a des réserves d'ordre militaire et économique qui sont tout de même importantes ; les États-Unis considèrent en fait les Philippines comme la clef de leur sécurité dans le Pacifique, et y conserveront leurs bases.

Mais le terme de « nation libre ayant son propre gouvernement » (*self government*) a été proclamé.

STATUT DE LA BIRMANIE

« La politique réfléchie du gouvernement de Sa Majesté tendant à promouvoir la complète indépendance de la Birmanie a été souvent affirmée. Cette politique a été mise en échec par l'invasion japonaise et l'occupation prolongée du pays. Il y a beaucoup de ruines à relever, le gouvernement de Sa Majesté apportera son aide totale afin de permettre à la Birmanie de reprendre sa marche interrompue dans le développement constitutionnel. Tous les concours seront apportés pour que le pays devienne un *self government* total au sein du Commonwealth britannique. »

Les deux thèmes : « Indépendance » et « *self government* », sont nettement énoncés suivant une formule qui fait que Philippines et Birmanie demeurent rattachés aux États-Unis et à la Grande-Bretagne, ce qui permet de « sauvegarder ce qui doit l'être » ainsi que le souhaite le général Leclerc pour notre Indochine.

J'arrête pour le moment mes réflexions et contemple le paysage ; ces journées d'après la mousson sont très claires, la luminosité du ciel est extraordinaire. Au sol, après la saison des pluies, tout est d'un beau vert, le Mékong, que nous survolons à basse altitude avant de nous poser à Pak Sé, roule ses eaux limoneuses et charrie les billes de teck. Le terrain offre quelques bosses et l'avion saute un peu avant de s'immobiliser. Nous sommes attendus et je serre

les mains de mon grand ami le prince Boun Oum que j'ai eu la joie, il y a quelques jours, de voir décorer de la Légion d'honneur par le général Leclerc à Saigon. Tiao Boun Oum a résisté avec astuce et efficacité contre le Siamois d'abord, le Japonais ensuite ; c'est un Laotien de la grande famille des rois du « Champasak », dont Pak Sé est la capitale. Courageux, solide, très fin, ami sûr de la France, il nous apporte à l'heure actuelle une aide précieuse. Quelques jeunes Laotiennes m'offrent gentiment, avec un gracieux sourire et une élégante révérence, les fleurs du bonheur et me souhaitent un bon voyage. J'en remercie dans leur langue nos délicieuses *pousao*. Je n'ai point complètement oublié mon laotien, et tout le monde éclate d'un rire charmant.

Le plein d'essence est fait, il faut repartir ; je salue, remonte dans l'appareil qui vrombit, s'arrache de justesse du sol herbeux, prend de l'altitude et met le cap au nord sur Hanoi. Je viens de passer un bien agréable moment...

Nous faisons route suivant le méridien du 106° degré ; sous nos yeux c'est la forêt plus ou moins épaisse, puis nous débouchons sur le golfe du Tonkin, laissant Than Hoa à gauche, Nam Dinh à notre droite. Nous sommes dans le delta que les eaux recouvrent ; des nuages nous cachent le ciel car la mousson d'été s'est prolongée cette année ; le fleuve Rouge paraît très haut, retenu par ses digues. Le temps grisâtre contraste avec le beau ciel de Pak Sé, nous nous posons sur la piste de Gia Lam, terrain d'Hanoi, de l'autre côté du fleuve.

Je suis bien arrivé à Hanoi le 1er novembre 1945 et non fin décembre comme semble le croire Jean Sainteny. L'information qu'il donne dans son livre *Histoire d'une paix manquée* (page 191, remarque 2) est inexacte ; il y est écrit : « Enfin le général Salan, nommé délégué militaire en Indochine du Nord, était arrivé à Hanoi fin décembre... »

A peine l'avion est-il parvenu à son emplacement face à la gare d'arrivée qu'une section de soldats chinois, l'arme haute tenue à deux mains, baïonnette au canon, l'entoure. Quatre se placent de part et d'autre de l'échelle de descente et me rendent les honneurs. Je ne suis pas fouillé, à l'encontre de ce qui se passe d'habitude pour les arrivants dans le Nord. Des officiers de chez nous m'attendent, et le représentant de l'armée chinoise m'apporte le salut de ses chefs ; M. Cheng Chang, secrétaire général de Lou Han, me sou-

haite la bienvenue. J'aurai l'occasion par la suite de reparler de ces deux personnages.

Je n'ai qu'un bagage très simple et je monte dans la voiture du commandant Jean Sainteny, commissaire de la République au Tonkin qui me fait conduire chez lui.

Le trajet comporte le passage par le pont Doumer, gardé à l'extrême par les Chinois. J'entre dans la ville après avoir traversé le faubourg de Gia Lam ; tout est morne, sinistre même, et sale ; il n'y a plus de vendeuses de fleurs sur les rives du petit Lac, le Chinois est partout... je suis très remué par cette atmosphère de tristesse. Où sont les beaux jours d'antan, Hanoi avec ses filles en *cai ao* et *cai quan* (blouse et pantalon) aux vives couleurs, qui leur donnaient une allure légère de papillons éblouissants ? le bruissement d'une population heureuse, véritable fourmilière sans cesse agissante avec ses cris joyeux ? Maintenant la cité est figée. J'arrive un peu démonté à la Banque de l'Indochine, immeuble solide et bien bâti où loge Jean Sainteny. Il occupe un appartement agréable, m'accueille avec amabilité et me prie de partager son repas, ce que j'accepte bien qu'ayant l'estomac serré après ce que je viens de voir.

Je ne le connais pas, je ne l'ai jamais rencontré ; on me l'a situé lors de mon passage à Calcutta et ce qui m'en a été dit correspond à la réalité. Je devine un homme très personnel, absorbé par son action dans les services spéciaux ; il connaît l'Indochine où il a déjà séjourné.

L'homme est jeune, il porte la tenue de chef d'escadrons de cavalerie avec boutons blancs. Notre conversation est courte ; je ne me livre pas, je veux voir et écouter d'abord car je sais retrouver ici de vieux amis civils et militaires. Il est d'avis que sans le Chinois la situation s'éclairerait, car celui-ci pèse aussi bien sur nous que sur les Annamites. Il est plus de 16 heures quand je quitte Sainteny et suis conduit par un de ses officiers, le lieutenant Fauchier-Magnan, vers une villa du boulevard Carnot où je suis logé en attendant mieux.

Le lieutenant-colonel Le Porz, jusqu'à mon arrivée responsable militaire, est là ; tout de suite, dans une conversation de plus d'une heure, il me brosse le tableau de notre situation à Hanoi : « Nous sommes prisonniers des Chinois et du Viêt-minh, nous avons tout à créer à partir d'éléments militaires qui ont terriblement souffert. C'est le « néant » ; heureusement vous pourrez vous appuyer sur pas mal de

bonnes volontés. Vous êtes connu, on vous attend. La population civile vit dans l'inquiétude constante d'assassinats, de viols, il faut la rassurer, il faut l'aider. »

« Dès ce soir, lui dis-je, afin de prendre contact avec le milieu civil, je me rendrai au *Métropole* », c'est un hôtel situé boulevard Henri-Rivière, où de très nombreuses familles se sont réfugiées.

Lorsque j'arrive, à la nuit tombée, l'hôtel est plus que plein, je retrouve beaucoup de personnes connues lors de mes séjours antérieurs, notamment MM. Jeannin, administrateur colonial, Burgard, Philippon, de vieux camarades, des officiers avec les leurs. J'écoute le véritable martyre de ces familles ; d'abord il y a eu le contrecoup de l'attaque japonaise du 9 mars 1945. La soldatesque nippone s'est ruée dans les maisons pour chercher les officiers, les armes ; des destructions, des vols, des violences ont été commis. Ces pauvres gens ont passé des moments pénibles et ont perdu la plupart de leurs affaires.

Puis après un moment de calme, mais de vie dans des difficultés sans cesse renouvelées, l'Empire du mikado s'effondre, la vengeance nippone a livré les villes au Viêt-minh. L'arrivée de l'armée d'occupation chinoise n'a guère allégé les ennuis de nos compatriotes, si ce n'est que les camps de prisonniers ont été libérés et les militaires rendus soit à leurs foyers, soit à la citadelle. Maintenant ils sont désarmés en face d'un Viêt-minh de plus en plus agissant auquel le Chinois se refuse à imposer une loi humaine, qui respecterait la vie et les biens des nationaux français. L'insécurité est totale.

Il ne se passe pas de nuit sans effraction de domicile, sans empoisonnement. L'empoisonnement est à base de datura, mal utilisé heureusement, c'est-à-dire en trop forte concentration ; il ne tue pas, mais il provoque de violents maux d'intestin à forme dysentérique. Un véritable climat de terreur plane la nuit sur la cité, le couvre-feu est imposé aux nôtres. En cas de malaise grave, on ne peut sortir pour quérir un médecin de crainte des coups de feu de la part des sentinelles chinoises ou viêt-minh.

Dans la journée, l'amusement des voyous consiste à enlever, en se plaçant derrière la personne, le chapeau ou les lunettes, si bien que chacun ne cesse de se retourner en marchant afin de pouvoir parer ces mauvais coups.

Tout ce qui m'est ainsi narré est dur à écouter alors que la France a tant fait dans ce pays. Je peux mesurer l'ampleur de notre chute, la gravité de notre situation dans le Nord.

Les « boys », serviteurs de l'hôtel, me disent également leur inquiétude, ils sont sans cesse menacés parce qu'ils restent à notre service. Le gros de la population nous demeure favorable et veut surtout travailler. Les grèves de ravitaillement, du marché, se succèdent ; les Annamites ne peuvent plus vendre leurs légumes, et les Français en sont réduits à « se serrer la ceinture ». Ce tableau qui m'est ainsi brossé est vrai ; nous ne pouvons rester dans cette situation. Ce qui est très grave c'est que l'année a été mauvaise quant à la récolte du riz, les inondations du fleuve Rouge, dont j'ai pu constater les traces à mon arrivée le matin, ayant provoqué de gros dégâts dans les rizières et les jardins. Les sans-abri sont nombreux et la disette est là avec son cortège de misères physiques ; beaucoup d'enfants meurent. L'armée d'occupation chinoise, « le ventre chinois exigeant », ajoute par ses besoins aux difficultés du ravitaillement en riz de la population autochtone.

Je quitte l'hôtel vers 9 heures du soir, très impressionné par la description de cette situation. Il faut à tout prix ramener la sécurité, ceci est de mon ressort, et améliorer l'approvisionnement, ceci en accord avec le pouvoir civil.

Je retourne boulevard Carnot ; au cours du maigre repas que je prends avec quelques officiers, j'écoute encore et je préviens Le Porz que demain matin, avec mon état-major, nous examinerons ce problème à la citadelle. Pour nous qui sommes des militaires, notre devoir primordial, essentiel, est la protection du civil. Il va falloir trouver et créer des moyens.

Donc, le 2 novembre au matin, à 8 heures, j'arrive en voiture à la citadelle par la grande porte ; la sentinelle chinoise croise les armes, je ne descends pas, elle se lasse et me laisse passer. Je parviens de la sorte au bureau qui m'est réservé ; installé dans l'ancienne pagode, il est vaste. De l'autre côté de l'allée c'est le domaine que s'est réservé le Chinois, avec en particulier notre ancien arsenal qu'il s'est approprié et qu'il a pillé. Nous occupons les bâtiments à droite, en tournant le dos à la voie ferrée qui passe en superstructure en avant de la grande porte.

Le Porz, que je dois présenter, est chef de bataillon d'in-

fanterie coloniale, le général Leclerc lui a enjoint, pour la circonstance, de porter les galons de lieutenant-colonel. C'est un officier solide, dur, parfois brutal, mais pas méchant. Arrivé à Hanoi courant septembre, venant de Calcutta, le général Leclerc lui a donné le commandement. C'est une tâche difficile, car il se trouve là des généraux, des colonels ; avec plus ou moins de doigté, il s'est acquitté de cette mission délicate et il y a peu de dégâts ; il est courageux ; ce courage l'a servi dans ces circonstances exceptionnelles et l'a fait respecter.

L'état-major est restreint mais bien choisi ; j'en viens sans tarder à la question préoccupante, nous avons comme nationaux et ressortissants français :

— à Hanoi, 3 500 hommes, 4 600 femmes, 5 000 enfants, soit 13 100 personnes ;

— à Haiphong, 330 hommes, 380 femmes, 450 enfants, soit 1 160 personnes ;

— à Nam Dinh, 52 hommes, 48 femmes, 60 enfants, soit 160 personnes ;

— à Campha-Hongay, 78 hommes, 48 femmes, 60 enfants, soit 186 personnes ;

— à Thanh Hoa, 33 hommes, 26 femmes, 17 enfants, soit 76 personnes ;

— à Vinh, 358 hommes, 281 femmes, 398 enfants, soit 1 037 personnes ;

— à Hué, 538 hommes, 643 femmes, 711 enfants, soit 1 892 personnes.

En tout, 17 611 « rationnaires ». Ce sont les 13 000 de Hanoi qui posent le problème immédiat le plus grave ; dans les autres centres, les Français sont parvenus, à force d'intelligence, à s'arranger pour vivre sans trop de mal. Mais je ne les oublie pas. Nous devons fournir chaque mois aux Chinois une quantité importante de riz, ce prélèvement est considérable en période de disette ; nous-mêmes avons besoin de près de cent tonnes, le Sud doit à tout prix nous aider. Le commissariat de la République ici s'en occupe déjà, je câble tout de suite au général Leclerc, et lui demande la coopération de Saigon pour la fourniture, et des bateaux pour le transport de ce riz. A la vacation de radio suivante, j'ai satisfaction ; avec le général Leclerc les problèmes sont vite réglés.

Je convoque l'intendant Horrn, homme rapide et ne s'en-

combrant pas, il fera le nécessaire pour fournir le pain aux civils. De la sorte, l'intendance remettra chaque jour le pain aux nôtres, ce qui aura pour résultat bénéfique de les obliger à prendre le chemin de la citadelle, où ils recevront l'ordre de venir se mettre à l'abri en cas de violences généralisées.

Je demande que l'on me prépare un plan de protection par îlots, avec responsables pour les agressions de quartier. Nous avons besoin, nous militaires, de nous procurer des armes, malgré l'interdiction d'en détenir qui nous est faite par les Chinois. La ruse, l'astuce, l'argent seront nos méthodes. En attendant, Horrn ouvre ses magasins, il s'y trouve des coupe-coupe, nous les utiliserons.

Le temps passe... après une légère collation, désirant être très complètement informé sur ce problème, je décide de me faire conduire chez un vieil ami, M. Marius Chavanieux, boulevard Jauréguiberry. Je le connais depuis 1924 ; à chacun de mes séjours à Hanoi j'ai logé chez lui, le colonel Daguerches, l'auteur de *Consolata, fille du soleil*, du *Kilomètre 83*, y résidait. Il est dans le pays depuis 1900, venant de la marine ; après avoir dirigé comme patron les chaloupes du fleuve Rouge, il est passé dans l'administration ; devenu directeur de l'identité judiciaire, il a pris sa retraite et est entré à l'École française d'Extrême-Orient. Il parle annamite, est marié à une Annamite de bonne famille du Thanh Hoa. Il avait, à la bonne époque, une table remarquable, et chez lui sont passés gouverneurs et résidents supérieurs, ainsi que les hauts personnages de la colonie. Il est « grand inspecteur » de la Loge maçonnique du rite écossais, s'est mis à l'opium et fume passablement depuis sa retraite. Aussi, de là à dire que je suis franc-maçon et fumeur d'opium, il n'y a qu'un pas que les mauvaises langues franchiront aisément. Or je dis que pour philosopher, ou pour fumer l'opium, il faut beaucoup de loisirs, ce qui n'a jamais été mon cas au long de ma carrière dynamique... Mais ceci est une autre histoire!

Chavanieux, que ses amis appellent « le Chinois », m'intéresse car il est très près de l'âme annamite et la connaît à fond ; il y a chez lui une espèce de mimétisme qui le fait croire de ce pays.

J'arrive dans sa maison. « Je t'attendais, me dit-il. Tu te trouves dans une situation inextricable, je vais t'éclairer, car il faut savoir tout le mal qui a été fait par l'occupation japonaise.

» Le peuple annamite a de l'initiative, de l'intelligence, de la

patience, un courage extraordinaire. Ici, dans le nord, la nature est inclémente, le ciel est meurtrier, tout est hors de proportion : les crues, les typhons... Avec des moyens imparfaits, ce peuple se heurte à des périls constants, mais par son opiniâtreté, par ses efforts mis au service de la volonté, il triomphe toujours. Ils ont fait de leurs petites mains si fragiles des travaux de géants, des digues, des canaux, ce sont des remueurs de terre. Le delta est un damier immense, le lit du fleuve à Hanoi est à plus de six mètres au-dessus de la rizière. Tous les ans, le bélier des eaux fonce sur les digues, les ébranle, mais les fourmis humaines avec leurs petits paniers réparent et évitent presque toujours la catastrophe. Vois-tu, le dragon soutient la terre d'Annam, de là son respect pour lui et les fêtes qu'elle lui consacre. Ce peuple est jaloux de sa liberté ; nous l'avons trop bridé, bien que beaucoup l'aient reconnu et aient donné l'alerte.

« Tout d'un coup, alors que la pensée annamite évoluait, a surgi l'envahisseur nippon. Sans élégance, presque simiesques, ces hommes ont mis le Blanc à genoux. L'Annamite a vu, et s'est dit : pourquoi pas moi, pourquoi n'en ferais-je pas autant ? Aussi dans la tâche que tu as à assumer, n'oublie pas ce que je te dis, c'est le fait capital de ce pays.

» Nous, Français, nous venons de vivre, et nous continuons à vivre dans l'insécurité ; nous devons devenir sages, nous montrer moins arrogants, car il faut durer tant que tu n'as pas les moyens militaires pour nous protéger. Tout d'abord, fais comprendre aux gens qu'ils doivent évacuer les quartiers excentriques, regroupe-les autour de la citadelle, désigne des responsables. Quant au Chinois, que l'Annamite n'aime pas, « joue le double jeu », c'est un paon, flatte-le, fais-lui ressortir qu'une grande nation, puisqu'il fait partie des « quatre Grands », se doit de nous protéger, sinon son prestige en sera détruit. Comme toujours ma maison t'est ouverte, je suis à ton entière disposition. Je te ferai connaître Louis Caput, ajoute-t-il, il pourra t'être utile. »

Naturellement je reviendrai, car ses renseignements sont toujours précieux. Et puis sa maison est si tranquille, au milieu d'un grand jardin, séparée des lieux avoisinants par de hauts murs qui la tiennent en dehors des glapissements des soldats chinois !

Je rejoins ma résidence et, très tard dans la nuit, je discute avec mes officiers de nos moyens militaires. Nos soldats sont

suffisamment nombreux mais, comme nous allons le voir, il faut redonner à ces hommes, non le courage qu'ils ont, mais la foi qu'ils ont perdue après les événements qui ont bouleversé leur existence.

Il faut bien se dire que l'Indochine vivait heureuse malgré l'occupation japonaise ; c'est ce que m'explique un de mes camarades de promotion, le colonel Poggi, méhariste réputé de la grande époque des Dessert, des Le Coq, qui seront tués en Indochine : « Nous n'avons pas connu les misères de la France occupée par l'Allemand. La colonie travaillait à plein, rien d'essentiel ne manquait, la vie coloniale continuait. Nous nous étions habitués aux Japonais et l'armée française n'en était pas offusquée, ni trop gênée. Le séjour prolongé avait affaibli nos résistances physiques. Au bout de trente mois, antérieurement, la relève s'opérait, or nous étions la plupart dans notre cinquième année de séjour lorsque le coup de semonce du 9 mars a éclaté. Nous ne voulions pas y croire, ce fut terrible, mais nous avons réagi, tous ceux qui l'ont pu ont rejoint la citadelle et beaucoup s'y sont fait tuer. Nous avons été les victimes d'une situation sans pareille, on n'a pas le droit de nous le reprocher. »

Je le rassure et lui dis que je ne suis pas venu en justicier, mais bien pour préparer notre retour, et que pour cela j'ai besoin d'eux. Il m'en remercie avec effusion.

Le lendemain, très tôt, j'arrive à mon bureau où mes officiers m'attendent. Ils me présentent la situation d'effectifs, elle se concrétise ainsi :

— à Hanoi, un bataillon, formant corps, du 9e R.I.C. (régiment d'infanterie coloniale) ; un bataillon, formant corps, du 19e R.I.C. ; un bataillon du 5e R.E.I. (régiment étranger d'infanterie) ; le 4e régiment d'artillerie coloniale ; une compagnie de transmissions ; des détachements de prévôté, de l'air, de la marine ; des services ; le tout représentant 502 officiers, 1 468 sous-officiers, 2 441 hommes de troupe, soit un total de 4 411 militaires ;

— à Haiphong, se trouvent 30 officiers, 96 sous-officiers et 106 hommes de troupe, soit 232 au total ;

— à Hué, 7 officiers, 28 sous-officiers, 33 hommes de troupe, au total 68.

Nous avons ainsi à Hanoi près de 4 500 hommes. Ils disposent de quelques armes subtilisées aux Japonais, trois cents, me dit-on, mais les cartouches sont rares... Il faut rendre ce

personnel apte à remplir sa mission. Je prescris donc, chaque matin, des séances d'éducation physique du type *close-combat*, et le soir une instruction sur le combat de rues par groupement. Chaque groupement constitué est affecté à un quartier d'Hanoi. Les officiers prendront contact avec les civils capables et les désigneront comme responsables d'un groupe d'Européens. Une garde sera assurée dans chaque quartier pour prévenir la citadelle par tous les moyens en cas d'agression nocturne. Chaque maison s'ingéniera à fabriquer des cocktails « Molotov », préparera des pots de fleurs sur les fenêtres, des bouteilles pleines d'eau pour les balancer sur les assaillants.

Les médecins sont inclus dans le système ; les docteurs Montagné, Rivoalen, Flottes, ont déjà fait d'excellent travail. L'un d'eux a malheureusement été assassiné en allant soigner des civils empoisonnés.

Le Porz s'occupe avec virtuosité de la mise en place de cet ensemble de mesures, et le climat moral s'améliore. Je puis voir le général Ma Ing, chef d'état-major chinois, et l'alerte sur la sécurité des Européens ; il me promet son appui.

Dans cette journée du 3 novembre je viens de toucher le fond de la détresse militaire, c'en est poignant. Libérer Toulon, la boucle du Doubs, les potasses d'Alsace, arriver sur les bords du Rhin était une affaire simple, en raison des moyens dont je disposais et grâce à l'appui d'une troupe exceptionnelle ; mais se trouver ainsi isolé dans Hanoi est pénible, car je dois m'attendre à tout.

Je passe ces deux journées à la citadelle et vois la plupart de ceux qui sont maintenant mes hommes. Je leur parle, les réconforte, je les mets en confiance. La nuit du 9 mars les a marqués. Bien que le commandement ait été prévenu, il a, comme toujours, douté du renseignement ; certes, des informations diverses situaient le coup de force en principe au 8 mars, mais la date du 9 était cependant indiquée par des sources sérieuses. On n'y avait pas prêté davantage attention à Paris que le colonel Dominique Renucci, notre attaché militaire à Canberra, avait alerté dès le 5 mars. Renucci, que j'ai rencontré à Saigon lors de mon arrivée en octobre dernier au cours d'une de ses liaisons, en était tout affligé ; il me confirma que le quartier général de MacArthur, auprès de qui il était officier de liaison, avait capté des messages japo-

nais faisant allusion à un coup de force prévu pour le 9 mars sur l'Indochine française.

Le 8 mars il ne se passa rien et la matinée du 9 mars fut normale ; Hanoi cessa de s'inquiéter.

Si bien que le même soir, vers 20 heures, lorsque l'attaque japonaise fut décelée, beaucoup d'officiers ne purent rejoindre leur unité dans la citadelle. Malgré ce, sous le commandement du général Massimi et du colonel Lefebvre d'Argencé, tous deux de l'artillerie coloniale, nos hommes se battirent avec acharnement. Ils repoussèrent les assauts japonais ; le combat fut épique. Ce n'est que le 10 mars à 15 heures que le feu cessa par manque de munitions. Les pertes furent de deux cents tués et trois cents blessés sur près d'un millier d'hommes.

Et puis, ce fut la marche vers les camps de concentration ; vers Hoa Binh l'insalubre entre autres ; beaucoup restèrent enfermés dans la citadelle, prisonniers des Japonais.

La concession française, où se trouvait le général Aymé, commandant supérieur des troupes, fut enlevée presque tout de suite malgré le courage du corps de garde qui se fit tuer. M. Paul Mus, parachuté quelque temps auparavant, réussit à rejoindre les colonnes Sabattier et Alessandri qui, mieux inspirées, avaient pris du champ et marchaient vers la Chine...

Cette affaire du 9 mars est sans cesse évoquée lors de mes conversations de chaque soir à l'hôtel *Métropole* ; elle revient toujours dans les discussions. Voici ce que j'en ai noté :

Un fonctionnaire de police, M. Fleutot, apporte le renseignement ; l'administrateur Bonfils (plus tard gouverneur) en informe personnellement divers responsables civils et militaires d'Hanoi ; la date de l'agression se situe, suivant leurs sources, dans la nuit du 8 au 9, ou du 9 au 10 mars.

A Cao Bang, le commandant du territoire en est informé dans la nuit du 5 au 6 mars par Liong Sui Lan, employé de la ferme des jeux de Luc Ky dit Sin Fat et agent double à notre service. Lan donne bien la date du 9 mars. Il me l'a encore répété ces jours-ci. Je l'avais connu à Nguyen Binh, lors de mes premières années au Tonkin. Le général Sabattier, ancien officier du 2e bureau et attaché militaire en Chine, tient le renseignement pour sérieux ; il commande les troupes du Tonkin et a comme chef de son 2e bureau le lieutenant Jacquin du 5e étranger, officier éminent et toujours bien informé ; dès le 8 mars Sabattier donne à ses troupes le signal « d'alerte

générale » et quitte Hanoi le 8 à la tombée de la nuit, transportant son P.C. à Phu Doan. Le général Alessandri, qui réside à Tong avec le 5e étranger, suit les consignes d'alerte générale qui indiquent une dispersion sur le terrain en prévision d'une agression.

Malheureusement le signal d'alerte générale n'est pas reçu par la plupart des autorités subordonnées ; quelques-unes sont toutefois prévenues par les habitants qui ont remarqué des préparatifs insolites chez l'occupant.

L'amiral Decoux est à Saigon ; il est regrettable que le responsable de l'Indochine ne se soit pas trouvé à Hanoi, point délicat de la colonie. A 19 heures, il reçoit dans le Palais des amiraux l'aide-mémoire, véritable ultimatum, que lui remet M. Matsuoto ; sans respecter le délai de deux heures prévu pour la réponse à l'aide-mémoire, avant 20 heures, l'agression japonaise se produit dans tout le pays.

Au sud, l'amiral et les autorités sont faits prisonniers, ainsi que le général Delsuc, commandant la division Cochinchine-Cambodge, et sont conduits en résidence gardée dans les plantations ; il n'y a, pour ainsi dire, aucune résistance.

En fait, personne ne voulait y croire. Il était désagréable de rompre avec une existence paisible ; aussi, trop de garnisons furent-elles prises au dépourvu.

Malgré ces surprises, malgré la mauvaise foi japonaise, bien connue cependant et dont on aurait dû se méfier, les troupes se sont battues. Que d'actes de courage seraient à citer ! Des noms, des noms... je n'en ai pas ici la place... je rapporte seulement la défense de Dong Dang, qui m'a été relatée par des civils européens et autochtones de ce centre, sentinelle de Langson à la porte de Chine.

Le poste est attaqué le 9 mars à 9 h 15 du soir, les Japonais ne peuvent y pénétrer, leurs pertes sont très lourdes. Le 10 mars, l'ennemi fait une nouvelle tentative avec des échelles, le tir est intense... aucun succès, la place tient toujours... Le commandant Soulié, tué lors de l'engagement, est enterré dans le fort défendu par les hommes du 3e régiment de tirailleurs tonkinois, chez lequel j'ai fait mes débuts dans le deuxième territoire militaire en 1924. Le 11 mars, nouvelle tentative, essai de pourparlers, le capitaine Anosse répond : « Nous nous battrons. » Le 12 mars, à partir de 3 heures du matin, l'ennemi attaque en masse ; la garnison ayant épuisé toutes ses munitions, se bat à l'arme blanche, mais ne tarde

pas à être submergée par plus de trois mille hommes commandés par un général.

Les officiers s'assoient sur des chaises, font venir devant eux le capitaine Anosse de l'infanterie coloniale ; un des officiers japonais se dresse, frappe sauvagement du fourreau de son sabre la nuque de l'officier français qui s'écroule à terre, puis ces officiers indignes déchargent alors leurs pistolets sur ce corps qui ne bouge pas. C'est le signal de la tuerie ; les hommes, liés par des cordes, sont mis à genoux, deux concubines sont avec eux, ainsi que le douanier civil du poste... à coups de sabres les têtes tombent...

Spectacle horrible! Les officiers nippons pataugent dans le sang encore chaud des héros, des martyrs français et tonkinois des troupes d'Indochine.

La punition sur le Japon viendra du ciel, quelques mois plus tard...

Dans la région de Moncay un homme se distingue, le colonel Le Coq. Que de fois j'entendrai dire : « Seul le colonel Le Coq était animé du désir de combattre. » Il meurt le 11 mars, en pleine action tandis qu'il s'était porté, avec son état-major, au secours du poste de Ha Coi.

Le Coq était venu tardivement en Indochine ; ce fut son premier et dernier séjour. Dans les annales d'avant-guerre, son nom était lié à la geste des grands méharistes, de ces seigneurs des sables, fidèles descendants de ceux qu'évoque Psichari dans *le Voyage du centurion.*

Je pourrais rappeler d'autres faits. Afin que l'histoire puisse conserver écrit le martyrologe de nos camarades, je charge le capitaine Besset, du 5e régiment étranger d'infanterie, d'en rédiger la relation. Chaque officier responsable est invité à faire le rapport des actions qui se sont produites sous son commandement (1).

Alertées à temps, les forces de la division du Tonkin se replient avec le général Sabattier par Yen Bay, Nghia Lo, Tulé, puis la rive gauche de la rivière Noire, et atteignent Laichau le 23 mars.

Le général Alessandri, parti de Tong, fait route entre le fleuve Rouge et la rivière Noire pour passer par Son La et

(1) Le travail de Besset m'est remis plus tard, il comporte trois documents avec cartes « renseignées. » Je le conserve pieusement.

aboutir, le 24 mars, à Diên Biên Phu. Le regroupement s'opère autour de Phong Saly le 31 mars.

Des combats se produisent avec les forces japonaises qui essaient d'intercepter ; nous subissons des pertes.

Langlade et Dewavrin, alias Passy, venus de la part de la Force 136 de Calcutta, ont le contact personnel avec la colonne le 29 mars. Les ordres sont de rester en territoire français, de prolonger la résistance, quelles que soient les difficultés, pour asseoir notre autorité et rendre possible notre retour, la Chine étant la base arrière. Mais Paris s'illusionne. On ne parvient pas, avec des troupes déjà usées par un trop long séjour colonial, fatiguées par leurs pérégrinations à travers la brousse en période de pré-mousson, à résister de front aux Japonais ; sans appui il nous fallait rompre. En mai, les troupes doivent passer en Chine et se retrouver à Szeu Mao. Au début de juillet, le regroupement général s'opère dans la province du Yun-Nan, à Mongtseu, Tsao Pa, Chih ping, terminus d'un raccordement de la voie ferrée avec Mongtseu.

C'est auprès de ces « troupes de Chine » que je me rends le 7 novembre.

Très vite, en effet, j'ai eu l'autorisation du général Lou Han de me poser à Kunming ; mes affaires avec les Chinois connaissent une passe heureuse et je peux laisser Hanoi sans avoir d'inquiétude pour le présent.

A 10 heures du matin je quitte l'aérodrome de Gia Lam pour le nord ; l'avion prend peu à peu de l'altitude et nous nous trouvons au-dessus d'épais nuages. Pendant une heure nous n'avons aucune visibilité, car il n'y a pas de trous permettant de voir le sol. Cela est fréquent au Tonkin pendant cette période qui précède la saison sèche. Puis, d'un seul coup, c'est le ciel bleu... nous volons à quatre mille mètres et il fait assez froid. C'est alors qu'apparaît le Yun-Nan, balcon du monde ; des bosses, des vallées encaissées, de pittoresques lacs en marquent le relief ; de hauts plateaux s'étendent à perte de vue ; la moyenne de l'altitude est de deux mille mètres. Je connais déjà le pays. Le Yun-Nan, ensoleillé, au ne atmosphère limpide, un climat sec, et un air excellent mais froid l'hiver. A l'époque heureuse, grâce à la voie ferrée qui avait raccourci le trajet de Hanoi, les belles dames venaient s'y reposer l'été et se refaire des couleurs « naturelles ».

Le Yun-Nan est un immense jardin ; on y apprécie ses pêches

savoureuses, ses jambons uniques, car les cochons y vivent presque en liberté sous les chênes. C'est le lieu de prédilection pour la culture du pavot, et l'opium constitue pour les gouverneurs une source de recettes exceptionnelle. C'est une province grande comme les quatre cinquièmes de la France, peuplée de vingt millions d'habitants ; creuset des races, le musulman y est en nombre. Toutes les populations montagnardes y trouvent un refuge heureux à cause de l'altitude et du manque de routes. Elles y conservent aussi leurs coutumes ; c'est du Yun-Nan qu'à travers les âges certaines familles sont descendues vers le Tonkin, le Laos, la Birmanie et le Siam, où elles ont fait souche.

Le Yun-Nan est un gigantesque château d'eau ; fleuve Bleu, rivière Claire, fleuve Rouge, rivière Noire, Mékong, Salouen le traversent par des cañons profonds et impressionnants. On trouve partout des lacs, dont le plus beau est celui de Tali Fou, véritable mer intérieure.

Mais nous approchons de Mongtseu où je dois d'abord atterrir. Autrefois florissante, la ville a connu une révolte musulmane, puis le 21 juin 1899, le sac de la douane et du consulat français par les pirates. Elle ne s'en est pas relevée. Le terrain est au bord d'une belle cuvette, un grand lac apparaît au nord et on voit le raccordement de la voie de 0 m 60 qui dessert les mines d'étain de Ko Kiéou ; j'aperçois des troupes massées sur un grand terre-plein ; nous nous posons.

Le lieutenant-colonel Quilichini m'attend avec quelques officiers, et, tout de suite, je suis face à la réalité de ma mission : le retour au Tonkin des troupes de Chine. Les premières difficultés surgissent ; avant mon arrivée, une cinquantaine de tirailleurs, entraînés par le capitaine Vien, ont déserté avec armes, chevaux de bât et bagages.

J'ai amené pour ce voyage l'adjudant-chef Toan qui appartient à la famille du Tong Doc Vi Van Din, « colonne » de l'empire d'Annam, et grand chef reconnu des Thos de toute la frontière de Chine. Toan parle naturellement annamite, tho et chinois. Il va me servir d'interprète ; tout d'abord, avec Quilichini, je vais trouver le sous-préfet pour lui demander d'intercepter la colonne des transfuges. Après des discussions, des marchandages, des cadeaux, il me promet de me rendre armes, munitions et chevaux ; par contre les tirailleurs et leurs bagages, avec les équipages nécessaires, continueront leur route vers le Tonkin... J'accepte!

Libéré de ce souci, je me rends au rassemblement ; les honneurs me sont rendus, je prie alors les éléments du 5e étranger de regagner leur cantonnement. Seules restent présentes les unités indigènes et leurs cadres. Je m'adresse aux tirailleurs, Toan traduisant mes paroles :

« Tout au long d'une marche difficile vous êtes restés auprès de vos cadres français, vous vous êtes battus à leur côté, vous vous êtes conduits en bons tirailleurs. Je conçois que certains veuillent rejoindre leurs familles, mais ils doivent le faire dans le respect des camarades. J'autorise donc ceux qui veulent partir à nous quitter, ils laisseront leurs armes, seront payés régulièrement et recevront un certificat de démobilisation. Ceux qui ne voudront pas respecter mes ordres seront arrêtés par les autorités chinoises. »

Un officier indigène commande de lui-même : « Présentez armes », s'avance vers moi, me dit : « Merci, mon général, nous avons compris vos paroles. »

Je venais de franchir un mauvais pas, j'ajoute que peu de tirailleurs nous abandonneront. Je visite ensuite leur cantonnement, vieille caserne chinoise, aucun confort... le grand bat-flanc avec la natte... la nourriture, heureusement, est substantielle et il y a de l'eau pour les soins d'hygiène.

Je rejoins ensuite Tsao Pa avec la jeep de Quilichini, ce qui nous demande une bonne demi-heure. Quilichini tempête parce qu'on n'a pas suffisamment raboté le parcours. Je le calme. C'est du reste un officier sympathique ; choisi par Leclerc pour assurer ce commandemant, il a trouvé sur place des colonels très anciens et il a dû assumer avec tact une tâche difficile. C'est un solide garçon, assez fort, buvant sec mais tenant le coup. Il a bien travaillé et je m'en rends compte au contact des unités que j'inspecte. Du reste Quilichini fera une belle carrière dans les troupes coloniales, il porte en 1970 les quatre étoiles de général de corps d'armée.

Les éléments de Tsao Pa sont logés dans d'anciennes magnaneries, il y a plusieurs années l'élevage du ver à soie constituait une richesse pour la région. C'était l'époque où les femmes chinoises tissaient de fort belles broderies. La guerre a mis fin à cet artisanat qui avait produit de si précieuses robes et écharpes.

Dès mon arrivée je vois mon monde de très près et, le soir, je partage le repas des officiers. Ils sont tristes de n'avoir pu rester au Tonkin et regrettent de n'avoir pas été appuyés par

l'aviation alliée. En raison des désertions qui se sont produites tout au long de la piste, des difficultés dues à la forêt, à la saison des pluies, aux sangsues qui provoquent des blessures douloureuses, des attaques répétées des Japonais solidement aidés, je leur dis que je les comprends et qu'ils n'ont pas démérité. Leur volonté d'âme a compensé l'usure des corps. Mais maintenant, sous ce climat clément et régénérateur, je leur demande de se reformer en unités de combat afin de poursuivre la lutte aux côtés de leurs camarades qui arrivent de France. Je suis là pour les aider ; le général Leclerc nous apporte son appui.

J'ai le sentiment qu'au matin suivant un rayon de soleil illumine cette rencontre et que je vais pouvoir ramener au Tonkin un ensemble éprouvé, connaissant remarquablement le pays et dont l'arrivée nous sera précieuse.

Vers 10 heures, je me rends à Chih ping où cantonne un groupement de tirailleurs ; les nouvelles sont allées vite et je trouve des mines réjouies.

De retour vers Mongtseu, je longe la ligne ferrée à voie étroite qui dessert les mines d'étain, autre ressource florissante de la région.

Un train d'extraordinaire allure est sur les rails ; du minerai d'étain, de la cassitérite, remplit les petits wagons et le tout est surmonté d'une population tenant entre ses jambes des paniers en bambou, remplis de petits cochons, de poulets, de canards. Tout ce monde, grand et petit, piaille... c'est une image à la Dubout!... On m'explique comment la cassitérite est extraite des multiples trous qui parsèment le sol ; c'est une véritable termitière! Ces trous laissent tout juste passer de petits corps, aussi sont-ce de tout jeunes garçons qui descendent sous terre avec un panier et une raclette. Lorsque le panier est rempli, ils tirent sur la corde qui les relie à l'extérieur et la récolte est remontée. Ces enfants demeurent ainsi toute la journée sous terre et ne reviennent à l'air libre que le soir ; j'en ai vu qui sont de véritables squelettes, de petits aveugles... Certes le Chinois a voué cette région au « Dieu de la Terre », à qui il a élevé une pagode à Mongtseu, mais il ne se rend pas compte combien ce procédé de ramassage est inhumain! Cela ne le frappe, ni ne le touche!

Je quitte Mongtseu pour Kunming, antérieurement Yun-Nan-Fou. J'y atterris à 16 heures, et je trouve là une voiture avec fanion tricolore ; commandant des troupes de Chine,

j'ai droit, ici, aux marques qui me sont interdites à Hanoi.

Le terrain se trouve à une altitude de deux mille mètres ; je traverse la ville, véritable tour de Babel où toutes les races se croisent. Les rues sont encombrées de tables et de bancs de bois où l'on mange ; quand on le peut et quand on a réuni quelques sous, on mange beaucoup dans ce pays! La ville est un immense marché aux puces... des peaux, des vestes de coton à damiers bleus qui tiennent chaud, des vêtements les plus disparates! Il s'y ajoute les effets, les objets, revendus par les Américains, les allumettes offertes par six, la demi-cigarette, car on n'est pas riche. Les portes succèdent aux portes ; avec leurs planches épaisses bouclées par de lourds madriers ronds, elles cloisonnent les quartiers en cas d'attaque de pirates. Elles sont remarquables avec leurs toits couverts de tuiles vernissées et toujours semblables à des arcs dressés en pointe vers le ciel. Après un chemin intéressant au possible j'arrive à l'hôtel, si l'on peut appeler de ce nom la résidence où s'est installé le P.C. des troupes de Chine.

La ville est tellement exceptionnelle avec ses rues, ses pagodes, ce monde grouillant intensément coloré, que l'on accepte d'être logé très sobrement.

Ici nous ne sommes pas dans la Chine de Confucius, le Tibet miraculeux marque ce pays ; il dresse, au loin, ses cimes qui montent vers le ciel ; « Sud nuageux », telle est la signification de « Yun-Nan »...

Après avoir fait un brin de toilette, je descends à la salle à manger et je trouve là bon nombre d'officiers de grade élevé qui attendent un commandement. Certains sont fatigués et je prends la décision de les rapatrier sur la France, ce qui n'est pas péjoratif, car ils ont largement rempli leurs obligations coloniales ; on me reprochera plus tard de les avoir ainsi renvoyés et d'avoir manqué à l'esprit de camaraderie.

Il est incontestable qu'il faut remettre de l'ordre et dès le lendemain, étudiant la situation d'effectifs, je prescris la formation du « groupement » suivant :

— un P.C. très mobile ;

— quatre bataillons d'infanterie d'environ neuf cents hommes.

Le stationnement sur le terrain sera ainsi réalisé :

à Tsao Pa :

— le P.C. et la compagnie de quartier général, un dépôt;

— le 9e R.I.C. moins une compagnie ;
— une compagnie du 5e R.E.I. ;
— les éléments de transport et de base ;
— ultérieurement le bataillon Rhadé-Annamites;

à Mongtseu :
— le 5e R.E.I. moins une compagnie ;
— une compagnie du 9e R.I.C;

à Chih ping :
— le bataillon du 4e R.T.T. ;
— le détachement de garde indochinoise.

Sur près de six mille hommes qui, de mars à mai, entre Moncay et Muong Sing, avaient franchi la frontière indochinoise, cinq mille environ seront ainsi récupérés.

Des achats d'armes, de chevaux, de matériel de toute nature seront effectués sur place, sous la responsabilité de l'intendant Wittersheim, et permettront de reconstituer de bons bataillons homogènes.

L'excédent de cadres sera résorbé en structurant très fortement les unités, et en dirigeant sur le corps expéditionnaire de Saigon ceux capables de continuer le combat. Près de deux cents officiers et de cent cinquante sous-officiers inaptes sont rapatriés sur la métropole.

J'exige que cette réorganisation soit achevée pour le premier janvier prochain, date à laquelle les troupes françaises de Chine, aptes à se battre, doivent être à même de faire mouvement vers le Tonkin.

La journée passe ainsi et je prévois pour le lendemain matin une visite au général Lou Han, gouverneur du Yun-Nan, où il a succédé à son cousin Long Yun. Ce dernier a été rappelé auprès du généralissime qui a estimé qu'il avait assez profité de sa charge.

Lou Han est le commandant de la zone d'opérations nº 1 ; il a de la sorte l'Indochine au nord du seizième parallèle sous sa responsabilité.

Le 10 novembre, à 11 heures, je me rends au palais qu'il occupe ; le jardin est beau, avec des orangers nains bordant un petit lac... tout est miniaturisé. De part et d'autre de la porte de la salle de réception qui coulisse, se trouvent deux grands gaillards haut bottés, pistolet mitrailleur à hauteur de la ceinture. Je m'approche et salue. Lou Han incline la

tête et me tend la main, il est en complet gris noir, boutonné jusqu'au cou, il paraît cinquante ans, est alerte, s'exprime facilement et vite. Il me donne le sentiment d'avoir confié ses pouvoirs au général Ma Ing, dont il me dit qu'il lui a prescrit de m'aider à Hanoi. Il insiste sur ce point.

En ce qui concerne les troupes de Chine, qui vivent sur sa province, il n'a aucun reproche à leur adresser, et donnera des instructions, conformément à celles qu'il recevra de Tchoung King, le moment venu, pour leur retour au Tonkin.

L'entretien est agréable, mais en conclusion il n'en sort rien de très positif ; Lou Han m'a reçu, cela se saura et ne pourra que m'aider.

L'après-midi je rends visite à l'évêque, Mgr Drouineau ; il est solidement implanté à Kunming et la mission est prospère. Je vais pouvoir, en cas de besoin, compter sur le concours de deux Pères, interprètes de chinois et officiers de réserve.

Je vais également à l'hôpital français, puis au consulat, organismes qui rendent des services appréciés.

Puis je me promène en ville, il y a de tout à acheter et je me rends compte qu'avec de l'argent nous arriverons à compléter ce qui manque encore à nos unités.

Le lendemain 11 novembre, à 9 heures, je me rends à Tsao Pa où l'on m'attend pour passer la revue de la fête de la victoire de 14-18.

Un bel effort a été réalisé ; j'en fais compliment aux cadres, et leur dis que nous allons avec confiance aborder l'avenir ; en décollant nous saluons les couleurs en rase-mottes.

L'après-midi passée dans le calme, à Kunming, me permet de me reposer de ces journées agitées, et je visite la curieuse pagode qui domine le lac au nord de la ville. C'est un vrai paysage d'estampes chinoises, très délassant.

Revenu à mon bureau, je trouve M. William Labussière qui a demandé à me voir ; pilote d'avion, il connaît bien le Tonkin ; il est allé en prison parce qu'il faisait partie de la résistance indochinoise dont il me parle amplement et m'offre ses services. Je l'utiliserai volontiers.

Je trouve sur ma table mes nouvelles cartes de visite, rédigées en caractères chinois.

Le 12 à 8 heures, je rejoins le terrain ; la destination prévue est Saigon. Je dis au revoir à Quilichini et lui annonce ma prochaine visite en janvier pour inspecter les troupes de Chine prêtes au retour ainsi que je l'ai fixé.

L'avion prend son envol ; les heures passent et, comme il s'avère impossible de rallier Saigon à cause des nuages très épais, le pilote se résout à mettre le cap vers l'est où il trouve le bleu de la mer. Il reconnaît l'embouchure du fleuve Rouge et en remonte le cours à basse altitude. Nous nous retrouvons ainsi à Hanoi après 7 h 30 de vol! Ce sont les surprises du temps dans ces régions...

Le lendemain, 13 novembre, je pars à nouveau pour Saigon et rejoins Than Son Nhut à 14 heures. Je vais à ma villa où ma femme, arrivée le 1er novembre dans l'après-midi, a pu s'installer très simplement. Je la laisse pour aller rendre compte au général Leclerc de la situation de mon commandement.

Il m'accueille très amicalement et nous bavardons. Ce que je lui expose des effectifs dans le Nord le satisfait.

« Cela fait du monde, me dit-il.

— Certes, oui, mais il manque armement, habillement et argent.

— Bien, je vous en donnerai. »

Avec de l'argent, je trouve ce qu'il faut à Kunming où l'armée américaine, dans sa richesse, a apporté un matériel de qualité à des prix acceptables. Par contre, à Hanoi, c'est le marchandage, mais je sais pouvoir compter sur l'entregent de deux jeunes métisses bien introduites dans les milieux chinois et qui m'ont dépanné dès les premiers jours de mon arrivée. En somme, aucune inquiétude! Pour le cas de difficultés et de péril grave, le général Leclerc accepte que je lui propose un plan de parachutage sur la citadelle, et, dans ce but, je vais voir Ponchardier et Conus que cela enchante et qui me promettent tout l'appui de leurs commandos.

Je suis donc rassuré sur ce point qui, traité avec des hommes intelligents, n'a souffert aucune argutie. Nous sommes loin de la sacro-sainte administration militaire!

Je revois le général Leclerc le 14 et il annonce ma visite à l'amiral qui me reçoit à 11 heures ; entre-temps, le général m'a prié à déjeuner avec mon épouse.

Le haut-commissaire réside dans un cadre qui lui est cher, les bustes des amiraux qui ont fait la Cochinchine sont présents dans les niches de l'escalier d'honneur de cet ensemble que l'on appelle palais Norodom du nom d'un roi du Cambodge que l'amiral La Grandière avait amené à se mettre sous le protectorat de la France en 1863, le palais conçu par cet

amiral qui en posa la première pierre en porte donc le nom. Le hallebardier de service est là. C'est le « grand decorum » qui contraste avec la simplicité du libérateur de Paris lorsqu'il occupait cette demeure à son arrivée.

L'amiral me dit qu'il importe par-dessus tout d'éviter des incidents dans le Nord car nous ne sommes pas encore aptes à revenir au Tonkin. Je dois me maintenir avec mes faibles éléments ; il se déclare prêt à m'aider, mais je le sens loin de la réalité; je n'insiste d'ailleurs pas.

A midi trente, avec ma femme, nous nous rendons dans la maison très agréable qu'occupe le général Leclerc. Un parc la protège des rues environnantes ; elle occupe tout le quadrilatère et bénéficie d'une indépendance complète. Nous trouvons là le général Valluy qui vient d'arriver et dont la division (la 9e D.I.C.) est en cours de débarquement depuis le 1er novembre. Nous sommes, ainsi que je l'ai déjà mentionné, de très vieux et fidèles camarades. La troupe qu'il commande est d'une rare qualité et grâce à elle la Cochinchine va revivre et connaître des jours heureux.

Le général Leclerc commence à se sentir soulagé, d'autant plus que la division Nyo va suivre. Quelle différence avec nos moments de la mi-octobre où nous étions bien seuls et tout petits! Le déjeuner, toujours frugal, est agréable.

Je passe l'après-midi à l'état-major où je rencontre le colonel Lecomte, chef du 3e bureau, et Repiton-Preneuf, chef du 2e bureau. Je règle avec eux les détails : avions en plus grand nombre, rapatriement des familles et des cadres fatigués, équipement radio pour nos liaisons, service de santé, croix-rouge, renseignement. Je trouve chez eux, hommes d'origines pourtant différentes puisque l'un est saint-cyrien, l'autre pétrolier, la plus large compréhension. C'est le miracle de la division Leclerc.

J'ai d'amples conversations avec le commandant en chef ; il veut s'instruire de tout, des événements du 9 mars 1945 et de la période qui les a précédés, de la résistance indochinoise, et surtout des forces côtières sur lesquelles des controverses sont venues jusqu'à lui.

Leur origine provient de marins échappés aux Japonais ; le capitaine de vaisseau Commentry les a regroupés en baie d'Along, à eux se sont joints des éléments de l'armée de terre de la région de Moncay non passés en Chine après les événements du 9 mars. Petit à petit la mission française de Chine

dite « mission 5 » qui dépend de Calcutta, avec P.C. à Kunming, peut les soutenir et les orienter. Il se forme alors la « mission Maroc », aux ordres du lieutenant de vaisseau Flichy, et la « mission Sénégal », sous le commandement du chef de bataillon Carbonel des troupes coloniales. Malgré des fortunes diverses, nos alliés américains et chinois les soutenant ou entravant leur action, ces hommes courageux font tache d'huile, et j'ai pu recenser la valeur de six compagnies et d'un détachement marine représentant : 35 officiers, 80 sous-officiers, 70 hommes de troupe européens, 55 sous-officiers indigènes, 680 tirailleurs, au total 920 hommes. Leur situation certes est délicate car la subordination au commandement est mal définie, et l'état-major de Saigon veut les prendre sous sa coupe directe. Je fais remarquer au général que cette troupe est sur le territoire tonkinois et qu'elle constituera lors du débarquement une force non négligeable. Je suis chargé de « préparer notre rentrée au Tonkin », il importe que toutes les troupes françaises disséminées au nord du seizième parallèle et en Chine restent placées sous mon commandement direct. J'obtiens gain de cause, et, avec l'accord du général Leclerc, je désigne un colonel de grande valeur pour assurer sur place le commandement des forces côtières. Voilà une question réglée.

CHAPITRE IV

AVANT ET APRÈS LE 9 MARS 1945 LA RÉSISTANCE INDOCHINOISE

Le travail efficace du S.R.I.

Par les questions que le général Leclerc me pose sur cette période, on sent qu'il recherche la vérité car il a mal compris la surprise suivie de l'effondrement ; sans sectarisme il demande à être éclairé. Je le fais aussi objectivement que possible en fondant mon argumentation sur les informations que j'ai recueillies pendant mon séjour à Hanoi, auprès de personnes dont je connais l'honnêteté intellectuelle.

Jusqu'en mars 1945, les antennes S.R.I. ont fait un excellent travail, les officiers me sont connus, ce sont ceux-là mêmes que j'avais désignés tandis que j'étais chef de ce service auprès de Georges Mandel : colonel Maupin, lieutenant-colonel Demule, capitaines Mingant, Guiol Vernières, Maillard.

Les Alliés, les connaissant en raison des contacts pris avant la déclaration de guerre de 1939, leur demandent de maintenir les liaisons et de renseigner sur l'ennemi commun, « le Japonais ». Ainsi se crée une chaîne qui rendra d'appréciables services. Grâce à la réalisation de carnets d'objectifs sur l'implantation japonaise, de sérieux bombardements américains détruisent des stocks d'essence et de munitions. Des points permettant l'accueil d'officiers, de civils français envoyés de Chine ou des Indes, sont reconnus, et en 1944-1945, des camarades en provenance de Calcutta peuvent se poser en parachute et regagner leur base après mission accomplie. Des recueils de pilotes descendus sont organisés. On ne dira jamais assez ce qui a été fait à ce sujet, dans des conditions impossibles,

avec l'aide de civils français dont je cite, parmi les responsables : MM. Lanata d'Air-France, Labussière, Jeannin, Burgard, Philippon, Vrinat...

Ce système fonctionne donc au profit des alliés en guerre ; le commandement, en partie au courant, laisse faire... Deux officiers sont toutefois mutés : Demule et Mingant, qui voient, par la suite, leur efficacité très largement réduite.

Et puis le 9 mars détruit tout... ces hommes actifs se retrouvent dans les camps, sans possibilité de remplir leur tâche!

La résistance indochinoise.

On ne peut concevoir la résistance indochinoise en imaginant ce qui s'est réalisé en France contre l'occupant allemand. La colonie était dans l'ensemble sous l'obédience de Vichy, et les quelques gaullistes du début avaient été arrêtés, tels l'inspecteur général des colonies Cazaux, emprisonné, jugé et acquitté par un tribunal militaire, puis renvoyé en France, et le docteur Bechamp incarcéré. Ce bon docteur Bechamp toujours prêt à rendre service, bien connu des Français du Tonkin à qui il facilitait le séjour à Yun-Nan-Fou, malade en prison, fut transporté à l'hôpital Grall de Saigon où il mourut quelques mois après.

D'autres : Lanata, Boulle — l'auteur du *Pont de la rivière Kwai* — Labussière, réussissent à s'évader et rejoignent la Chine. Les services du gouverneur général sont d'un comportement inconsidéré car ces hommes veulent avant tout maintenir une présence française aux côtés des alliés qui se battent contre le Japon.

L'amiral Decoux malheureusement n'a pas le geste qui calmerait ses subordonnés et il s'ensuit des haines qui subsistent encore.

L'opinion générale des Français est qu'il faut durer et vivre ; la grande majorité n'accepte pas l'occupation japonaise. La résistance qui se crée autour de quelques hommes solides sera gênée par le bavardage de certains de nos compatriotes.

L'Annamite, lui, se rapproche du Nippon, aussi ce dernier est-il renseigné, bien que des contacts lui échappent. Mais dans cette Indochine, le Blanc « tout neuf » est vite repéré ; il ne saurait y avoir d'allées et venues fréquentes, d'avions

venant déposer puis enlever les agents, de liaisons continues, sûres et rapides. Cela, Alger d'abord, Paris ensuite ne s'en rendent pas compte. Aussi lorsque le général de Gaulle rédige sa lettre d'Alger, le 29 février 1944, il n'a aucune lumière sur la réalité indochinoise.

Il écrit en effet au général Mordant, commandant supérieur des troupes d'Indochine : « C'est en fait à vous-même qu'il appartient d'étudier et de proposer tout ce qui concerne l'organisation et la conduite de la résistance... à soumettre vos propositions au gouvernement provisoire, et, en maintenant la liaison avec lui, à provoquer ses directives pour chaque cas particulier... » De Gaulle s'imagine être dans les mêmes conditions de liaison qu'entre Londres et Paris, ou Alger et Paris, avec leurs courtes distances, et, localement, l'appui de gens qui presque tous coopèrent.

Il ajoute : « Je tiens à préciser que c'est surtout de l'efficacité de cette résistance intérieure de l'Indochine que dépendront non seulement, pour une grande partie, la libération militaire du territoire, mais encore son retour incontesté à l'Empire français. »

Le général Mordant ne recevra ce courrier que fin avril. De lui-même, dans ses contacts avec ses généraux, il avait préconisé sans grande chaleur du reste, une résistance statique de l'armée avec destruction des ouvrages stratégiques et leur demandait de gagner du temps, car il se rendait compte de l'impasse dans laquelle il était placé.

Grâce à la mission de Calcutta, une première liaison s'opère, M. de Langlade, planteur d'hévéas en Malaisie, qui sera plus tard secrétaire général du comité pour l'Indochine avec le titre de gouverneur, est parachuté auprès de Langson, et recueilli par le colonel Robert qui lui permet de gagner Hanoi le 6 juillet. De Langlade repart inquiet ; en effet le général Mordant lui a appris qu'à la fin de juillet, il quitte normalement l'armée active pour passer au cadre de réserve. Cela n'aurait pas dû échapper à Alger... il fallait désigner un officier général ayant devant lui du temps pour agir. Mordant se trouve donc au début d'août sans moyens, il s'installe dans une petite villa proche de la citadelle, il n'est plus rien sur le plan militaire. Le 10 septembre 1944, il est nommé délégué général du gouvernement provisoire de la République française. Cette nomination n'a pas grand sens, elle l'honore mais ne lui apporte aucune possibilité d'action.

Il informe de cette désignation l'amiral Decoux qui ne bronche pas, mais n'accepte pas la subordination, et l'appareil militaire, pourtant appréciable, va se trouver écartelé, certains épousant les idées des généraux qui veulent préparer l'avenir, d'autres se plaçant tout bonnement dans le cadre de la hiérarchie fidèle à Vichy.

Les mois passent... partout les alliés refoulent petit à petit et complètement les Japonais de leurs conquêtes. Les forces françaises se sont retrouvées en Afrique du Nord et participent à la campagne d'Italie après celle de Tunisie. La colonie ne bouge pas. Je ne comprends pas l'attitude de l'amiral Decoux ; même après le débarquement allié du 8 novembre 1942, il ne varie pas, maintient son attitude amicale, rend hommage à la collaboration japonaise. Certes je le concevrais si c'était pour tromper, endormir l'adversaire... mais il fallait alors agir sous le manteau, avec souplesse... Il n'y avait pas que des bavards en Indochine... beaucoup d'officiers sentaient dès ce moment le besoin d'une revanche qu'il fallait préparer en prévoyant pour nos troupes les possibilités de dégagement vers la haute région. C'est de cette façon qu'il était logique d'orienter ce que l'on est convenu d'appeler « la résistance indochinoise ».

Or que se passe-t-il le 9 mars ?... Je l'ai raconté. L'amiral Decoux est prisonnier dans son palais à Saigon. Le général Mordant n'a pas cru au renseignement ; le 9 mars, après 20 heures, entendant les coups de feu, il franchit le mur de la citadelle, se reçoit mal, se foule la cheville, et quelques instants plus tard ressort pour aller s'abriter dans la villa du médecin-général Botreau-Roussel où il est pris le 10 mars au soir.

La relation de ces événements que j'avais entreprise à la demande du général Leclerc touchant maintenant à sa fin, je lui dis : « J'en ai terminé avec les réponses aux questions qui vous intéressent... voici donc l'exposé de ces faits antérieurs qui me sont devenus compréhensibles après les avoir entendu raconter de la bouche d'un bon nombre d'acteurs. »

— Merci, Salan, me répond le général, en réalité cela m'était peu connu ; lors du 9 mars 1945, je me trouvais devant Royan et le compte à régler avec l'Allemand n'était pas liquidé, aussi ces événements pourtant cruciaux ne m'avaient pas frappé.

— Moi-même, ajoutai-je, dans les rangs de la Première

armée, j'étais surtout préoccupé par la formation de ma nouvelle division et par le passage du Rhin, et j'y ai porté fort peu d'attention.

— Voyez-vous, en guise de conclusion, nous devrons tenir le plus grand compte du climat ainsi créé sur le plan intérieur en Indochine, ce ne sera plus comme avant, lors de la belle époque... Repartez demain, emmenez avec vous M^me^ Salan, sa présence à Hanoi rassurera les familles.

Je le remercie et prends congé.

Le lendemain 19 novembre, à 9 heures, je m'arrête à Paksane où il m'est remis une fiche sur le Laos. Bien que cette région ne soit pas sous mon commandement, le territoire placé au nord du seizième parallèle, c'est-à-dire au nord de Savannakhet, est sous obédience chinoise, c'est pourquoi je suis à même d'aider nos gens en intervenant à l'état-major à Hanoi.

Voici l'essentiel de cette fiche :

Tout d'abord un raccourci sur la résistance au Japonais ; au Laos la population est totalement sympathisante, et beaucoup de Français parlant la langue, il a été possible de créer des maquis. Le 10 mars, à Thakhek, de nombreux Français sont rassemblés et sauvagement massacrés. Toutefois un grand nombre de nos compatriotes prennent la brousse et gênent l'occupant par des destructions de ponts et des embuscades. Des Pères missionnaires sont avec eux, les montagnards méos apportent leur appui. A partir du 16 août, ces groupements reprennent en main l'administration du pays.

Le prince Pethsarat, qui a aidé les Japonais, proclame de l'extérieur l'indépendance laotienne. Il est fort peu suivi, et le « comité Lao » de Hanoi, avec son demi-frère Souphanouvong, n'a pas meilleure fortune. A Louang Prabang, Sa Majesté Sisavang Vong et son fils Tiao Savang demeurent fidèlement à nos côtés ; la mission française est accueillie dans la joie et le protectorat français rétabli.

Dans ce pays, sur ce plan, nos problèmes sont simples, ce bon Laos est avec nous! Mais la 93^e^ division yunnannaise, dite « indépendante », est descendue de ses montagnes ; c'est une division de pirates qui ne recherche que le profit et l'opium. Nos missions la gênent et elle s'efforce de contrecarrer notre réinstallation dans le pays, arrêtant nos officiers et les désarmant ; c'est là une question délicate que je vais

Octobre 1945, en instance de départ pour l'Indochine.

COMMANDEMENT SUPERIEUR
DES TROUPES FRANCAISES
EN EXTREME-ORIENT

C A B I N E T

N°157/CAB.

O R D R E D E M I S S I O N

I - Le Général de Brigade SALAN est désigné comme mon délégué personnel auprès du Général LOU HAN, Commandant les Forces Chinoises en INDOCHINE du NORD.

2 - Il prendra, dès son arrivée à HANOI, le Commande des Forces stationnées au TONKIN et en CHINE, et a tous pouvoi en ce qui concerne la réorganisation des Troupes.

SAIGON, le 29 Octobre 1945

Le Général de Corps d'Armée LECLER
Commandant Supérieur des Troupes
Françaises en Extrême-Orient.

Republique Francaise

HAUT-COMMISSARIAT DE FRANCE
POUR L'INDOCHINE

Cabinet Militaire

N° 1 /Cab. Mil/D

D E C I S I O N

portant nomination du General de Brigade SALAN

L'AMIRAL D' A R G E N L I E U
Chancelier de l'Ordre de la Liberation
Grand Officier de la Legion d'Honneur
HAUT-COMMISSAIRE DE FRANCE POUR L'INDOCHINE

Vu le Decret du 17 aout 1945 portant creation et organisation des pouvoirs du Haut-Commissaire de France pour l'Indochine,

Vu le Decret du 17 aout 1945 portant nomination du Haut-Commissaire de France pour l'Indochine,

Vu l'Instructon du 16 aout 1945 du President du Gouvernement Provisoire de la Republique,

D E C I D E :

1- Le General de Brigade SALAN est nomme au Commandement des Troupes Fancaises de CHINE et du TONKIN.

2- Il releve directement du General de Corps d'Armee Commandant Superieur des Troupes en EXTREME ORIENT.

Fait a SAIGON, le 1er Novembre 1945

G. d'

Destinataires
Gl Salan
Gl Leclerc
Copies
Comm.Republ SAIGON
" " HANOI
" " PNOM PENH
E.M.G.D.N.
Sec.Gl Comite Indochine
Cab.Civil
Cab.Mil.
Archives

A l'aérodrome de Tchoung King avec le colonel Crépin, 7 janvier 1946.

A Tchoung King, le 17 janvier, présentation des lettres de créance de S.E. l'ambassadeur Meyrier au généralissime Tchang Kaï-chek. Au premier rang à gauche, le général Shang Chen. Au deuxième rang à gauche, portant des lunettes, le conseiller Jean Daridan, en képi derrière l'ambassadeur, le commandant Guillermaz, à ma gauche, le colonel Tapie.

第一方面軍司令官陸軍上將衛盧漢

民國三十五年三月二十六日

1、中法參謀協議原文與貴司令完全同意之原文正密查盡出中現中法正接交防務事實上已根據中法參謀協議之原文實施應選定日期地點雙方派出代表負責附中法參謀協議（即交防大綱）原文作有效之簽字以完成中法交接任務

2、本部派出負責中法連絡處之人員正選擇中另案函達

3、近數日來雙方接交防務之現象現極為良好充分証明中法友誼之增進此由

貴代表指導法軍有方之所致特致謝意此致

法代表羅朗少將

Lettre du général Lou Han, en date du 7 avril 1946 (traduction dans le texte).

B. — APPRECIATIONS DES CHEFS HIERARCHIQUES

Nom

Après une campagne très brillante comme l'atteste le ravancement que le Général Salan a laissé à la 9e D.I.C. celui-ci commandait la 7e D.I. quand il fut mis à ma disposition. Dès son arrivée en Indochine, je le chargeai à Hanoï, de commander les troupes d'Indochine du Nord et de Chine. Cette mission demandait des qualités de commandement très énergiques car le moral du personnel était particulièrement bas, et des qualités de diplomate, ayant à compter avec le gouvernement chinois et les annamites.

Le Général Salan s'y est montré vraiment un chef de grande classe et c'est à lui qu'est dû le redressement de la situation dans l'Indochine du Nord.

Par ailleurs il est particulièrement ... 1/3

Corps d'Armée
Corps Français
Extrême Orient

Saigon, le 16 février 1946

Le Général LECLERC

Notes données par le général Leclerc, le 16 février 1946.

Le général Vo Nguyen Giap, mars 1946. (Photo *Associated Press*)

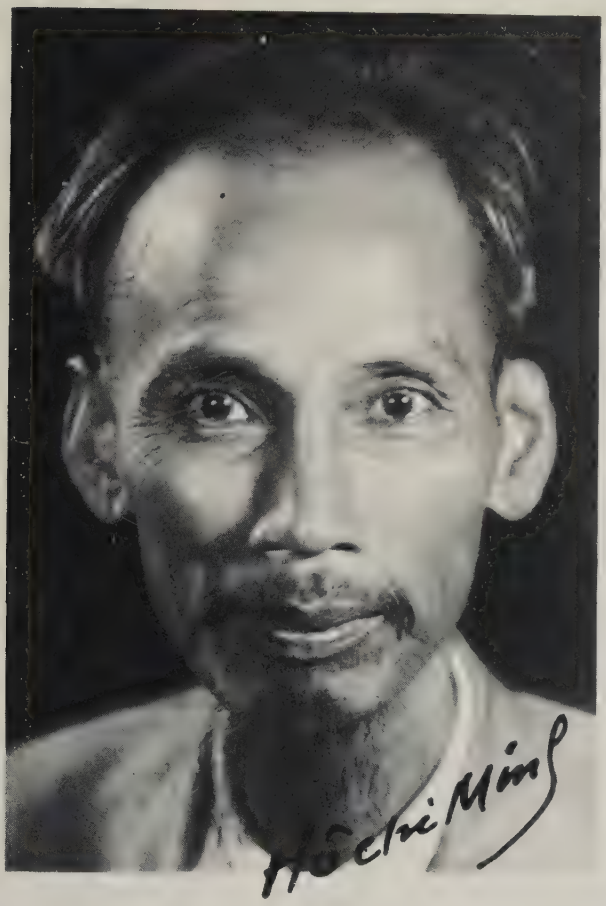

Dédicace du président Hô Chi Minh, avril 1946.

TORPILLEUR SÉNÉGALAIS

Haïphong 7 3 16

Mon cher Salin

Je m'installe tant bien que mal à Haïphong où l'atmosphère Annamite est lourde, mais l'ambiance Chinoise encore très tendue. Venez me voir en avion dès que possible (j'ai deux ou trois jours).

Je me serai vraiment utile qu'en paix à Hanoï entre nerveux des Chinois et du Viet Minh. Faites tout ce qui est possible pour hâter mon retour. En attendant constituez dès maintenant un bureau de liaison aux ordres de Répiton, chargé de toutes les missions de liaison avec Chinois Annamites, et plus tard Japonais. Je fais en même temps Répiton et de lui demander de officiers nécessaires. Tous mes remerciements encadrant en particulier pour dire qu'il

faut maintenir avec Annamites des têtes nouvelles. Distinguons donc bien les deux choses, d'une part vos troupes d'Haïnan avec le Pays comme chef d'Etat-Major, d'autre part la tâche de liaison qui est le but immédiat de notre O.G., avec Ripitan.

Quelles que soient les imperfections de l'accord France-Annamite, l'essentiel a été obtenu par Saintoy et vous, à savoir d'empêcher rupture et maquis. Indispensable maintenant de multiplier contacts et liaisons.

Remerciements avec Ripitan.

A bientôt, cordialement vôtre.

Amitiés à Saintoy.

Leclerc

Le 18 mars 1946, à 10 heures, sur la route Haiphong-Hanoi, j'accueille le général Leclerc. De dos à gauche, le général Valluy, au milieu, le colonel Le Porz s'entretient avec le commandant Dronne (casqué). (Photo *E.C.A.*)

Le 18 mars 1946, à 18 heures, le général Leclerc est reçu à la Résidence supérieure par Hô Chi Minh. Au premier plan à gauche, Vo Nguyen Giap, et m'entourant Pham Van Dong et M. Pignon. (Photo *E.C.A.*)

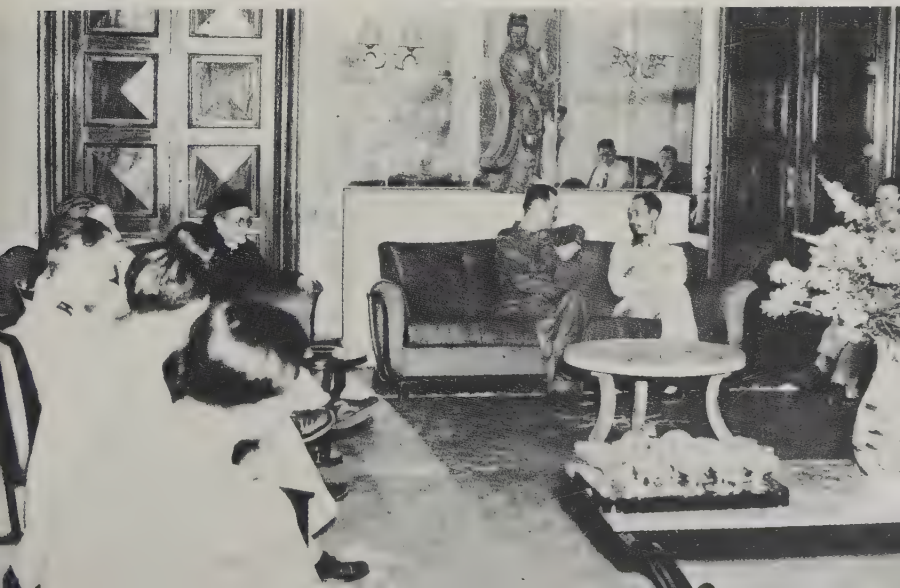

A la conférence de Dalat, en mai 1946. A ma droite, le général Giap et M. Messmer, à ma gauche, en partie caché, M. Gonon, puis MM. Nguyen Haï Than, Max André, Léon Pignon, Guillanton, en retrait, Bourgoin, et à l'extrême droite, Duong Bach Maï. (Photo *l'Illustration*)

Au cours du voyage Hanoi-Paris, en juin 1946, promenade à Calcutta avec Hô Chi Minh et le chef de la cellule communiste locale.

Le 3 juillet 1946, avant l'ouverture de la conférence de Fontainebleau, Hô Chi Minh visite le château de Versailles. A l'arrière-plan, le député Lamine Gueye. (Photo *l'Illustration*)

Au Général Salan

Nous réussirons !

Amicalement

30/10/45

LA DEUXIÈME DIVISION BLINDÉE

avoir à régler après mon arrivée à Hanoi où je me pose à 15 heures.

Le 20 novembre au matin j'assiste à une réunion au Commissariat de la République. J'y trouve les collaborateurs de Jean Sainteny, l'administrateur Léon Pignon que j'ai connu comme lieutenant en 1940 au 53e mixte sénégalais, qui, fait prisonnier, a été libéré au titre de la relève coloniale et se trouve directeur des affaires politiques et administratives, puis M. Pierre Ledoux, inspecteur des finances qui s'occupe de la question « argent » embrouillée à cause de l'aide aux Chinois. Trois jeunes lieutenants font partie de la maison, ce sont Fauchier-Magnan, actuellement agent de change; Roland Sauvagnac, de son vrai nom Sadoun, aujourd'hui directeur de l'I.F.O.P. ; François Missoffe, qui sera ministre de la Jeunesse et des Sports.

Je brosse le tableau des moyens militaires, de l'amélioration que j'envisage, et prie Pierre Ledoux de m'assister sur le plan financier.

L'après-midi, Le Porz m'apporte le travail que je lui avais demandé sur l'armée d'occupation chinoise, en voici les grandes lignes.

CHAPITRE V

L'ARMÉE CHINOISE OCCUPE LE NORD DE L'INDOCHINE SA MISSION — SES EFFECTIFS — SON COMPORTEMENT — LES INCIDENTS

Au début de septembre, en conformité avec les accords des « Quatre Grands », U.S.A., Angleterre, U.R.S.S., Chine, les troupes chinoises, chargées de désarmer et d'interner les forces japonaises au nord du seizième parallèle, ainsi que du maintien de l'ordre et de la loi jusqu'à l'arrivée des forces françaises, passent la frontière à Muong Sing dans le Haut-Mékong, à Lao Kay et à Langson.

Retardées par les inondations que j'ai déjà signalées, par les destructions de routes, voies ferrées, ponts, et surtout par la précarité de leurs moyens de transport, elles se présentent à Hanoi le 12 septembre ; l'occupation de la zone nord sera effective vers la fin du mois d'octobre. Voici leur implantation :

— à Hanoi, quartier général de la 1re zone d'action, avec deux armées, la LIIIe et la XCIIIe, dont les P.C. sont dans la capitale du Tonkin. La LIIIe armée, avec la 116e D.I., la 130e, la 2e division d'honneur, couvrent en étoile les régions de Yen Bay, Haiphong, Hongay, Langson, Nam Dinh, Hué, Tourane et le Moyen-Mékong. La XCIIIe armée est sur la route Hanoi — Haiphong et de Hanoi — Langson — Nanning, avec les 20e, 22e et 18e D.I.

— à Haiphong, la LXe armée, comprenant les 182e et 184e D.I., s'étire de Nam Dinh jusqu'à Hongay, par Ninh Giang — Doson — Haiphong — Nui Deo et Vat Chay.

Nous avons dans cette composition huit divisions d'infanterie d'à peu près 10 000 hommes. Parmi ces unités, seule la 2e D.I., dite « division d'honneur », est du type et de l'armement américains ; elle se tient bien. J'estime les effectifs

à 80 000 hommes endivisionnés, auxquels s'ajoutent les « valets d'armes », les « mafous » conducteurs de chevaux de bât et les boys ; j'évalue le tout à près de 130 000 hommes.

A cet ensemble hétéroclite s'ajoute la 93e D.I. indépendante, originaire du Yun-Nan dont nous avons parlé plus haut, elle a envahi le Nord-Laos avec près de 15 000 individus de sac et de corde, et nous causera beaucoup d'ennuis.

Que vaut le soldat chinois ? Il est très individualiste, intelligent mais passif, résistant, sobre ; il a été recruté souvent par force dans son village, au milieu de ses champs, il est courageux parce que simple, et peut être capable de bravoure lorsqu'il est bien encadré. Il s'est battu dans des conditions effroyables, sans appui, sans même le paquet classique de pansement, sans intendance. C'est de la bonne infanterie, très fruste. Son matériel est inimaginable, il comprend des armes allemandes, belges, françaises, anglaises, américaines, russes... le tout est souvent usagé. Mais il sait qu'il a derrière lui la Chine immense, façonnée par les millénaires, dont le dynamisme est tentaculaire et les ambitions asiatiques effrénées. A ses yeux le Tonkin, où le Blanc a réalisé de belles maisons, de beaux jardins, est un petit paradis, sur lequel il jette son dévolu et dont il veut profiter. N'a-t-il pas fait la guerre contre les Japonais ? Il est là pour jouir du repos du guerrier. On verra souvent des scènes cocasses ; dans nos salles de bain, à l'étage qu'ils graviront allégrement, les petits chevaux trouveront une écurie et boiront dans nos baignoires.

Leur état-major, en général, est hors de proportion avec les effectifs ; je dénombre vingt « majors généraux » et plus de soixante-dix officiers d'un grade au moins égal à celui de colonel.

Le commandant en chef est le général Lou Han, dont j'ai déjà parlé ; on le verra peu à Hanoi, préoccupé qu'il est par son gouvernement au Yun-Nan. Toutefois il est là pour la reddition des forces japonaises le 28 septembre au palais Puginier, et fait placarder sur les murs de la capitale du Tonkin la proclamation suivante :

PROCLAMATION SUR L'ORDRE
DU COMMANDANT SUPRÊME
DES FORCES ALLIÉES

« Nous, commandant en chef de l'armée chinoise de la première zone d'opération, sommes venus en Indo-

chine pour recevoir la reddition des envahisseurs japonais qui se trouvent dans la partie nord de l'Indochine et pour effectuer le désarmement et l'évacuation de ces troupes japonaises.

Les soldats chinois ne se présentent pas chez vous en conquérants non plus qu'en oppresseurs, mais en amis, en libérateurs, en vue du maintien de la paix et de l'ordre sur la partie nord de l'Indochine, au-dessus du seizième degré de latitude nord.

Nous assumons pour le moment le contrôle de tous les services civils et militaires. Tout le personnel des cadres administratifs actuels doit rester à son poste et continuer à travailler comme par le passé pour l'accomplissement de notre but mutuel.

Tout trouble à l'ordre public, pour n'importe quel motif, soulevé par qui que ce soit, est dangereux pour la sécurité publique, provoquant des pertes inutiles de vies et biens en gênant l'accomplissement de notre mission.

Ne vous laissez pas détourner par les agitateurs insinués dans vos milieux par vos ennemis, afin de ne pas entraver le but fixé de tous les services, ou provoquer une perte de sang. Tout acte de force de ce genre sera puni sévèrement par la loi quelle que soit la race ou la religion des meneurs.

Toutes les personnes honnêtes, ayant une profession régulière sont protégées sans distinction de nationalité et de religion.

Nous vous invitons pour le moment à observer rigoureusement les lois en cours en collaborant sincèrement avec nos troupes, afin que les oppresseurs japonais soient complètement évacués et la paix garantie. Nous détenons le pouvoir suprême pour la partie nord de l'Indochine ; en cas de force majeure nous serons obligés d'utiliser ce pouvoir pour parfaire l'accomplissement du but des alliés et la mission qui nous est confiée. »

Le général commandant en chef
des forces d'occupation chinoises
Signé : Lou Han

Hanoi, le 28 septembre 1945

En ce qui concerne les Japonais, la préoccupation primordiale du Chinois va être de récupérer leur armement, soit les

armes de trente-cinq mille hommes, ceci se termine début novembre. Mais le dénombrement des prisonniers nippons n'est soumis à aucun contrôle sérieux. Deux mille Japonais prennent ainsi la brousse, une garnison entière comme celle de Tong fait de même, tous vont rejoindre les bandes annamites armées. Ils ont ainsi tout le temps de céder au Viêt-minh d'importantes quantités d'armes et de munitions, généralement de provenance française.

Les zones de concentration ne sont pas surveillées et les Japonais « permissionnaires » se promènent à Hanoi fin novembre sans être inquiétés. L'armée chinoise s'est complètement désintéressée des civils japonais, de nombreux militaires camouflés et beaucoup de gendarmes de l'horrible « kampetai », la tortionnaire, sont toujours en activité.

Comme elle a besoin de spécialistes, les chauffeurs, les mécaniciens, les personnels des transmissions, du génie pour la réparation des ponts, servent dans ses rangs.

En résumé l'essentiel est réglé, mais tant de tolérances font que les Japonais hostiles demeurent libres et accroissent le désordre au grand dam des Français.

J'ai indiqué l'aspect premier de ce problème : le désarmement ; voici l'autre face : le maintien de la loi et de l'ordre.

En province, l'armée chinoise n'intervient que pour assurer sa propre sécurité et protéger un petit nombre d'Européens... il y a peu d'incidents. Elle laisse faire le Viêt-minh qu'elle soutient dans sa propagande.

A Hanoi, la coexistence des autorités françaises et des autorités de fait annamites pose d'une façon cruciale la question du maintien de l'ordre. Comme la sécurité de la population européenne dépend à peu près entièrement de la bonne volonté du Chinois, nous connaissons les alternatives de calme et de tension que j'ai mentionnées ; je fais en sorte d'éviter le pire.

Ce qui est grave, c'est l'intrusion du Chinois dans le cadre politique ; sans aller jusqu'à contester officiellement la souveraineté de la France, les organismes civils font tout pour empêcher son retour. Dans ce sens je cite l'action du fameux colonel Siao Wen qui appartient à la délégation du Wai Kiao Pou, dirigé par M. Lin Chi Han. Siao Wen est partout, il ne cesse d'appuyer les éléments nationalistes annamites, crée des dissensions entre les divers groupements, d'où des assassinats qui troublent gravement l'ordre. Après avoir

misé sur le vieux V.N.Q.D.D., ou le jeune mouvement Dong Minh Hoi (1), venu dans les bagages de l'armée, le colonel s'efforce d'instaurer un gouvernement annamite prochinois et ne réussit pas. C'est alors qu'il mise sur un gouvernement à majorité viêt-minh et sur le raidissement de ce dernier dans les négociations d'un accord avec la France.

Le tableau que je brosse après la lecture de tous les documents qui me sont remis se présente sous des couleurs assez sombres ; il laisse entrevoir nos difficultés actuelles et nos embarras futurs.

Tout en poursuivant mon information je garde le contact avec la population civile au *Métropole*. J'amène ma femme et je rends visite à mon vieil ami Marius Chavanieux. Les journées de novembre ne se passent pas trop mal ; la troupe fait des progrès et des armes nous sont vendues. Un homme m'aide considérablement, c'est le colonel Trevor Wilson, consul de Grande-Bretagne ; comme il a la liberté de ses mouvements, il peut aller à Haiphong et ramène du lait et des couvertures pour les familles. Personnellement il arme ma résidence ; j'occupe en effet l'ancienne demeure du général commandant la division du Tonkin, à l'entrée de la citadelle. Je ne le remercierai jamais assez.

Par contre la mission américaine, très étoffée, est quelquefois décevante ; arrivée avec les premiers Chinois elle compte quarante officiers et vingt sous-officiers, qui s'activent dans différentes formations :

— L'O.S.S. (*Official Strategic Sercice*) du commandant Patti accumule les erreurs et se comporte d'une façon défavorable à nos intérêts.

— La Section G 5, chargée des prisonniers de guerre, du colonel Nordlinger, intervient heureusement en faveur des familles et nous procure trois cents lits à l'hôpital « Lanessan » ; le colonel et ses officiers méritent notre reconnaissance.

— L'Air Ground Service se tient à l'écart de toute politique, il enquête sur les crimes de guerre et ses médecins fournissent à leurs collègues français des médicaments, et contribuent aux soins.

— Le détachement chargé de retrouver les corps des aviateurs disparus entretient d'excellentes relations avec le

(1) Viêt-nam Quoc Dang Dang, Dong Minh Hoi } partis nationalistes révolutionnaires.

Viêt-minh et le manifeste souvent bruyamment et malencontreusement ; son chef, la capitaine Farris, est un habitué de la résidence d'Hô Chi Minh.

Parmi ces groupements, sans qu'il y ait de consigne officielle, beaucoup d'officiers séduits par les idées d'indépendance, de droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, de démocratie, que les Annamites ont mises en avant, ne sont pas favorables à notre retour. Trop souvent, parlant des « colonialistes » français, ils se sont acquis à peu de frais, et à notre détriment, une large popularité.

Toutefois les principes humanitaires jouent en notre faveur lors de l'affaire des billets de cinq cents piastres ; le général Gallagher venu comme conseiller du gouvernement chinois et chef de la mission qui porte son nom, m'accorde son aide pour le maintien de l'ordre sérieusement menacé.

Le haut-commissaire, de son palais de Saigon, décide de suspendre, sur tout le territoire de l'Indochine, la circulation des billets de cinq cents piastres émis entre le 9 mars et le 25 septembre 1945 et dont de nombreuses contrefaçons avaient été réalisées. Les Chinois surtout en détiennent beaucoup, et le quartier général de la 1re zone d'action fait connaître à la Banque de l'Indochine qu'il n'accepte pas cette décision pour la région sise au nord du seizième parallèle. Les gens se précipitent alors à la Banque de l'Indochine pour obtenir l'échange de ces billets. Pour des raisons mal définies, le 26 novembre vers 16 h 30, tandis que la foule stationne devant la Banque, des coups de feu éclatent ; la panique est à son comble. J'en suis prévenu sans délai et me précipite chez le général Gallagher ; je lui fais percevoir cette situation explosive d'autant mieux que j'ai appris que le Viêt-minh veut saisir cette occasion pour manifester contre les Français, et lui rappelle la promesse de nous soutenir faite au général Leclerc par le général MacArthur. Je le prie d'intervenir auprès de Lou Han pour que l'ordre soit maintenu ; il le fait aussitôt, les troupes chinoises s'interposent. Toutefois, Lou Han publie le communiqué officiel suivant :

« La Banque de l'Indochine a interrompu l'échange, elle a trompé la confiance du public. De ce fait la population s'indigne ; actuellement la Banque est bloquée. Les sommes en piastres indochinoises sont mises sous scellés et l'échange est provisoirement suspendu ! »

Une campagne de « non-collaboration », sous la forme du

boycottage systématique des Français, commence alors ; j'en avais été prévenu. Des manifestations pour l'enterrement des morts du 26 novembre ont lieu. Nous sommes inquiets et je revois le général Gallagher ; nettement il prie le quartier général chinois de faire baisser le ton au Viêt-minh, et Radio Bach Mai se taît enfin. Nous avons eu très peur, surtout pour nos compatriotes des quartiers excentriques, et j'en profite pour exiger leur regroupement auprès de la citadelle... Je gagne au moins cela. Les premiers jours de décembre se passent sans dommage et le 5 la grève du ravitaillement prend fin.

Le 7 décembre, à la suite d'une réunion franco-chinoise, en présence du général Gallagher, la réouverture de la Banque de l'Indochine est décidée. Les opérations d'échange des billets de cinq cents piastres sont acceptées suivant des modalités qui permettent la vérification des avoirs et des détenteurs, et qui donnent satisfaction.

J'en remercie le général Gallagher ; j'ai trouvé en face de moi un soldat, un camarade de combat dont l'action immédiate s'est révélée bénéfique.

Localement les troupes de la citadelle sont en progrès constant et je trouve des armes. J'ai réglé la question des forces côtières en leur donnant un chef et en les regroupant.

Je relate cette situation dans la lettre que j'adresse le 28 novembre au général Leclerc :

Hanoi, le 28-11-45

Mon Général.

Je remets cette lettre au colonel Vicaire qui va prendre le commandement des détachements Carbonel et Flichy, je vous adresse copie de son ordre de mission et des directives personnelles. Il y a intérêt à regrouper les éléments de la baie d'Along, ils seront commandés, ils seront solides aux Gow Tow et le jour du débarquement ils aideront. Le *Sénégalais* va permettre le déplacement de Carbonel. Par la suite pour l'opération Delta du Tonkin il y a intérêt à faire soutenir ce groupement par les deux bateaux *Sénégalais* et *Somali* ; en nous donnant Hongay nous récupérons de gros moyens de chalandage. Vous disposez là, mon Général, de gens entraînés qui ont le goût de l'action ; l'opération de Hongay réussira.

J'étudie le débarquement au Tonkin et du point de vue

tactique je vous donnerai au plus tard le 10 décembre une étude sur cette opération. Je pourrai mettre des guides à la disposition des éléments d'attaque, des officiers intelligents auront parcouru les itinéraires principaux. Vous aurez Fourcade qui connaît bien la région Haiphong — Haiduong. Dans cette affaire la Marine vous objectera sans doute le temps, les chenaux non dragués, la barre ; je pense, mon Général, qu'il faudra passer outre.

Je n'ai pu encore prendre contact avec Lou Han, il est toujours à Tchoung King et la question chinoise reste entière. Il est certain que notre opération ne sera pas possible tant que les embarquements continueront à Doson vers la Mandchourie. Il y a actuellement de très gros passages de troupes chinoises ici vers Haiphong.

Les troupes de Chine (Yun-Nan) sont en forme. Je viens de voir Quilichini que j'avais convoqué à Hanoi. Les Chinois aident nos déserteurs, je vous en fournirai la preuve.

Notre situation à Hanoi est assez difficile depuis dimanche. Vous avez été mis au courant des incidents de la Banque de l'Indochine de lundi dernier. Aujourd'hui boycottage des Européens, beaucoup de familles n'ont pu se ravitailler. Je dois prélever sur mes réserves pour nourrir demain la citadelle. J'ai fait protester auprès du commandement chinois car il nous doit la sécurité . Ce soir à 16 heures, gros cortège en ville, répétition de la manifestation de demain. Demain à 9 heures enterrement des victimes de lundi dernier. Il est certain que cette semaine sera difficile. Je tiens tout mon monde en alerte.

La masse annamite est persuadée que ce sont les Français qui ont tiré, notre contre-propagande porte peu en raison du climat présent.

J'ai reçu un télégramme m'annonçant que l'autorisation pour Tchoung King allait m'être donnée, je pense que ce voyage peut apporter quelques résultats. Mais je ne partirai que lorsque le calme sera revenu ici.

J'ai fait une visite au général Ing, le chef militaire actuel, ton cordial, j'ai obtenu certaines petites choses : bâtiments dans la citadelle, sécurité de quelques maisons où sont des enfants, plus de fouilles des visiteurs entrant dans la citadelle. Je sais bien qu'avec le Chinois tout cela est passager, mais pour le moment c'est acquis.

La sécurité des familles est ma grosse préoccupation, j'ai

vu M. Baffeleuf, il faut obtenir des Chinois des locaux, et des familles qu'elles veuillent bien quitter leurs logements.

Un point délicat : le courrier. Nous ne recevons pas de lettres. Je connais un officier qui n'a pas reçu de courrier régulier depuis septembre alors qu'on lui écrit chaque semaine, et qui a reçu une lettre par un camarade venu par avion. Où sont les autres ? Ce n'est pas un cas unique. Je sais que des camarades m'ont écrit de France, je n'ai pas reçu les lettres.

Il y aurait intérêt à préciser que les troupes d'Indochine du Nord sont en opérations, ce serait utile du point de vue moral et permettrait de toucher les trois mois d'indemnités indispensables pour des gens qui ont tout perdu. Presque tous les officiers sont endettés en raison des prix des effets et du coût de la vie. Ils méritent cette compensation pécuniaire.

Veuillez croire, mon Général, à l'expression de mon respectueux dévouement.

Signé : Salan.

CHAPITRE VI

LE NOUVEAU MILIEU ANNAMITE LES PARTIS : LE VIÊT-MINH SON PRÉSIDENT HỒ CHI MINH

Tous ces incidents provoqués par les divers partis annamites, qui s'opposent, corroborent le changement complet de l'état d'esprit de nos anciens sujets ou protégés. Toutefois, on peut noter des actes de sympathie et même de courage en notre faveur, particulièrement par des femmes vivant en concubinage avec nos cadres, et qui, lors de la captivité des hommes, viennent journellement à la citadelle leur apporter de quoi manger. Les sentinelles japonaises ont beau les rabrouer, les frapper brutalement, elles reviennent. Beaucoup de *boys*, de *beps* (cuisiniers), demeurés à leur place, préviennent, protègent même des mauvais coups de leurs congénères.

Mais la gangrène est profonde... La « montée » des intellectuels croît sans cesse ; nous avions soigné l'Indochine et l'avions dotée d'un personnel enseignant de haute valeur. Les idées généreuses avaient séduit les étudiants et les grands principes de 89 devenaient leur logique. L'*intelligentsia* se tournait vers la révolution des idées, vers la démocratie ; de plus en plus, elle voulait sa place aux leviers de commande de direction du pays, de son pays où il y avait de moins en moins d'analphabètes, grâce aux maîtres français que l'agilité de l'esprit annamite séduisait. Que de fois m'adressant à des jeunes ayant livres et cahiers sous le bras, pour leur demander où ils allaient, j'ai reçu la réponse : *Toi di Hoc!* Je vais apprendre, et non pas : je vais à l'école. Pour eux l'école n'était pas le lieu où l'on retrouve des camarades de jeu, non, c'était la « maison du savoir »... Le maître était respecté plus que le père de famille.

Une occasion m'est fournie d'avoir un entretien avec un intellectuel de la nouvelle génération. Une famille amie m'offre de me faire rencontrer M. Nguyen Manh Ha. J'accepte tout de suite, et, le 8 décembre, je suis introduit dans un salon où je me trouve en présence d'un homme, grand pour un Tonkinois, aux traits rudes, portant veston. Son épouse l'accompagne, revêtue de la tenue traditionnelle des femmes annamites, tunique et pantalon d'étoffe noire, les cheveux enroulés sur le haut de la tête dans un bandeau également en tissu noir. C'est une Française, svelte, elle se présente ainsi : « Je suis la fille de M. Maranne, sénateur communiste de la Seine. » Tout de suite elle engage la conversation ; ils se sont connus à Paris ; mais à quoi ont servi les études de son mari? Il n'a obtenu aucun poste à son retour dans ce qui est sa patrie! Pour vivre il a dû créer une librairie d'ouvrages catholiques, à côté de la cathédrale. Le milieu français ne les a pas acceptés, ne les a pas reçus ; c'est le lot de tous ceux qui, après des sacrifices familiaux, sont revenus de Paris avec des diplômes. Les femmes françaises se moquent d'elle parce qu'elle a accepté auprès de son mari l'existence de la femme annamite, « alors que ces pécores bourrent leurs lettres de fautes d'orthographe! » C'est une diatribe violente, sans indulgence, sans pitié. J'écoute impavide, je suis venu pour savoir.

Heureusement le thé nous est apporté, et M^me^ Ha, avec une certaine élégance, en fait le service. Elle s'est calmée ; son mari parle et fait l'histoire des événements depuis le 16 août, jour où l'agence japonaise Domei, sans commentaire, publia le rescrit impérial annonçant qu'il fallait mettre bas les armes sur tous les fronts. Une phase décisive des événements indochinois s'ouvre avec l'annonce officielle de cette défaite, car en même temps que s'effondre la puissance de l'Empire du Soleil Levant, disparaît le gouvernement collaborationniste Tran Trong Kim. Par son attitude ondoyante et cauteleuse il avait réussi à se rendre odieux et suspect aussi bien aux yeux de ses protecteurs qu'à ceux de ses propres compatriotes. De son côté la monarchie annamite, incapable de réagir, comme les autres régimes fantoches associés à son système politique définitivement compromis, doit céder la place. C'est avec un simple simulacre de coup de force (ainsi s'exprime Nguyen Manh Ha) que, le 19 août, entre en scène le parti viêt-minh grâce à la vigueur de ses sentiments xéno-

phobes, antifrançais, à la compétence de ses cadres et au nombre de ses troupes. Le lendemain 20 août, à midi, la révolution est faite et le front viêt-minh est maître du gouvernement. Hanoi est sans discussion entre les mains des comités révolutionnaires, les Japonais ne s'y opposent d'ailleurs pas ; le mouvement doit s'étendre à l'Annam, il faut constituer un gouvernement, qui se réalise le 29 août avec le triumvirat suivant :

— Hô Chi Minh, président, chargé des Affaires étrangères ;
— Vo Nguyen Giap, ministre de l'Intérieur ;
— Tran Kuy Lien, ministre de la Propagande.

A l'annonce du nom d'Hô Chi Minh, je demande :

— Est-ce bien Nguyen Ai Quoc?

La réponse est affirmative :

— C'est notre grand révolutionnaire, de pure orthodoxie communiste.

Je pose également la question suivante :

— Giap n'était-il pas l'adjoint de Chu Van Tan, en 1941, dans le triangle Thai Nguyen — Cao Bang — Langson, à la tête d'insurgés contre l'autorité française? Et à cette occasion le commissaire de police Ferrié n'a-t-il pas recommandé aux troupes du 5e étranger de le laisser filer vers la Chine pour en débarrasser notre territoire?

— Vous êtes bien informé. C'est exact, Giap, après sa licence d'histoire, s'était lancé dans notre révolution, sa femme étudiante avait été arrêtée et était morte en prison. Il ne vous l'a jamais pardonné... Je sais que vous nous connaissez bien, mais parmi nos gens nous avons de vos anciens cadres militaires et civils de Nguyen Binh, Houei Sai et Dinh Lap, ils vous connaissent bien aussi!

C'est sur cette phrase que notre entretien prend fin et je me retire le premier pour rejoindre la citadelle où je trouve sur mon bureau, mises à jour, les notes que j'avais prises ces derniers temps sur l'évolution des mouvements indochinois.

Tout d'abord la situation est moins nette que me l'a décrite M. Ha. Dans les fourgons de l'armée chinoise, et avec son appui, se sont introduits les tenants du « Viet Nam Quoc Dang Dang », parti nationaliste annamite dit V.N.Q.D.D., c'est le responsable des massacres de Yen Bay en 1927 ; société secrète à l'origine, il prône « la violence et l'action directe pour la fin des Blancs envahisseurs ». Il a de nombreux adeptes dans la vallée du fleuve Rouge. Son

chef nominal est Nguyen Tuong Tam, mais l'homme implacable est Vu Hong Khanh, son adjoint.

Dans la région de Langson, venu de Long Tchéou, de la 4e zone de guerre du général Tchang Fa Kwei, il y a le mouvement « Viêt-nam Cach Manh Dong Minh Hoi » ou Dong Minh Hoi », D.M.H., Ligue des organisations révolutionnaires Viêt-nam, né en Chine en 1942 avec des éléments annamites repliés et un peu bourgeois. Il est dirigé par un universitaire : Nguyen Hai Than.

Ces mouvements, soutenus par le colonel Siao Wen, prennent d'assaut en province les circonscriptions : mandarins assassinés, riches villageois pillés, règlements de comptes, vengeances politiques, crimes de droit commun ne se comptent plus. L'ordre se rétablit peu à peu grâce au Viêt-minh qui s'implante partout avec sa troupe. Ce mouvement se nomme « Viêt-nam Doc Lap Dong Minh Hoi » ou Ligue pour la Défense de l'Annam, en abrégé Viêt-minh. Bien tenue en main par Hô Chi Minh depuis 1941, c'est une organisation solide et structurée. Le vieux révolutionnaire mène remarquablement son affaire, il est le maître dans Hanoi, et, le 2 septembre, il proclame, au cours d'une manifestation spectaculaire destinée à affirmer la légitimité du Viêt-minh, la République démocratique du Viêt-nam.

Giap, devant une foule immense, expose le programme du nouveau régime. Le voici :

« Dans l'ordre extérieur, consolider l'indépendance acquise et s'opposer en conséquence aux tentatives de la France, redevenue l'ennemie héréditaire. Utiliser à cette fin toutes les voies diplomatiques et faire appel aux grandes puissances : Chine, États-Unis, Russie. Au cas où les moyens pacifiques viendraient à échouer, défendre la nation par les armes...

Sur le plan intérieur, asseoir la République nouvelle sur des bases largement démocratiques et sociales. Proclamer toutes les libertés publiques : de parole, de presse, de conscience ; donner le droit de vote à tout homme et à toute femme âgés de plus de dix-huit ans ; organiser une représentation populaire élue à tous les échelons de l'État ; convoquer une assemblée constituante pour donner à la nation ses fondements définitifs.

Sur le plan social, élever le niveau de vie ; redistribuer les terres ; fixer un salaire minimum, journée de huit heures.

Sur le plan culturel, instruction primaire obligatoire pour tous ; réforme de l'Université dans un esprit démocratique ; suppression du mandarinat de l'enseignement.

Dans le domaine économique et financier, supprimer tous les impôts « absurdes » des Français, nationaliser les banques et créer un institut national d'émission ; industrialiser le pays. »

C'est net : le Viêt-minh demande que la France évacue cette colonie où elle a tant fait. Nguyen Ai Quoc, Nguyen le Patriote, maintenant Hô Chi Minh, « le sage », est devenu le personnage numéro un de son pays, le chef du Viêt-nam nouveau.

C'est le fils d'un petit lettré nommé Nguyen Sinh Huy qui occupait des fonctions officielles et fut congédié parce que s'adonnant trop à l'alcool de riz ; né en 1892 il ne semble pas avoir été inscrit sur le registre de la commune du Ngê An, dont le chef-lieu est Vinh, province révolutionnaire par essence et par tradition. Il est vraisemblable que le nom qu'il porte dans sa jeunesse est Nguyen Sinh Tchin où l'on retrouve « Sinh », celui de son père. Il va à l'école de Kim Lien, son village, petit hameau entouré de bambous, puis part pour Hué, mais ne continue pas ses études et disparaît. Les chroniques le repèrent alors à bord de bateaux où il sert comme boy, puis en Angleterre. Et à partir de là commence une existence de révolutionnaire que l'on suit et qui a été souvent décrite. Il est certain qu'il assista au congrès de Tours en 1920. Pour gagner sa vie il se fait photographe ambulant, puis en 1923 part pour Moscou où il représente l'Internationale des jeunes... c'est déjà Nguyen Ai Quoc. Nous le trouvons à Canton où il dirige, au début de décembre 1924, l'attentat contre le gouverneur général de l'Indochine M. Merlin. A la suite de quoi il fait connaissance avec les prisons chinoises qui affaiblissent sa santé car il y reste de longs mois. Il en sort et repart pour Moscou ; il n'est pas mêlé à l'affaire de Yen Bay, mais le Komintern, sentant l'importance pour la révolution des événements de 1927 en Indochine, le propulse à Chang-hai au bureau d'Orient, puis à Hongkong. De là il prend contact avec le parti communiste indochinois, le « Viêt-nam Cong Sang Dang » et, petit à petit, en assure la direction. Mais pour ne pas effaroucher ses compatriotes encore loin du communisme, il crée le « Parti du travail ». Incarcéré à nouveau par les Chinois qui le trouvent encom-

brant, il refait surface en 1941 et c'est à ce moment que naît dans son esprit l'idée de la « Ligue Viêt-minh ».

Dès son jeune âge, il apparaît comme un révolté ; pour lui « l'Indépendance » c'est la survie... et le terme

DOC LAP

(« terme magique dont il est regrettable que l'Église n'ait pas trouvé le pareil pour accroître le nombre de ses catéchumènes », me dit le R.P. Wilgers, curé de Na Cham) est crié par toutes les bouches à Hanoi avec le geste du poing levé.

L'homme a réussi et sur les murs de la capitale, en immenses lettres sur des banderoles et en travers des rues, je peux lire :

L'INDÉPENDANCE OU LA MORT
DOC LAP, DOC LAP, DOC LAP,
LE VIÊT-NAM AUX VIETNAMIENS
HÔ CHI MINH MUON NAM
HÔ CHI MINH POUR DIX MILLE ANS.

Ce que j'ai pu apprendre sur Hô Chi Minh, je le tiens de Louis Caput, de la direction de l'Enseignement. C'est un membre de la S.F.I.O. qui connaît bien les partis politiques ; j'ai eu avec lui de longues discussions ; il a fait partie de la « Résistance indochinoise » ; je le rencontre souvent car il est de bon conseil et veut « maintenir ce qui peut l'être ».

Je continue mes investigations sur le potentiel viêt-minh et j'aborde le problème de son armée. Après l'aventure de 1941 qui s'est mal terminée, pressés par Hô Chi Minh revenu à Canton, trois hommes repliés sur Long Tcheou reconstituent une troupe d'intervention avec de nombreux tirailleurs annamites déserteurs de nos forces après le 9 mars 1945.

C'est ainsi que Ha Ba Quan, alias Trong Chinh, Chu Van Tan et Giap repassent la frontière et pénètrent à nouveau dans le triangle Thai Nguyen — Cao Bang — Langson qu'ils connaissent bien et où ils savent trouver des amitiés et un soutien pour leur approvisionnement. Nous devons retenir les noms de ces trois personnages car ils reviendront souvent dans la relation de nos affaires avec l'armée viêt-minh. Dans ce vieux repaire du Bac Son, cher autrefois au chef

pirate Ba Ky, contre qui Gallieni dirigea ses « trois colonnes », ceux à qui Hô Chi Minh confie la direction militaire de son Front vont faire preuve d'une remarquable intelligence du combat d'embuscade. Excellents organisateurs, ils reforment des unités, les engagent contre les colonnes japonaises qui utilisent la route Langson — Nin Ming — Nanning, qu'elles tiennent à maintenir pour leur voie de ravitaillement vers Canton. Ils donnent à leurs hommes un entraînement très complet de la guerre à petits frais mais qui rapporte. C'est la guerre des destructions de ponts, celle où l'on attend le petit convoi pour l'attaquer à dix contre un et s'emparer de ses armes et de ses munitions. C'est en fait l'illustration de cette phrase de Mao Tsé-toung : « Nous prendrons nos armes dans le train des équipages de l'adversaire. » Devant des résultats probants, les conseillers militaires américains auprès de Tchang Fa Kwei, armée du Kouang Toung — Kouang Si, décident de leur faire parachuter des armes. Ils rentrent ainsi dans la lutte aux côtés des alliés, d'où l'appui qu'ils trouvent ensuite auprès de certains chefs à Hanoi.

Cette équipe de génie apporte à son président, le 2 septembre 1945, une armée dite « populaire », accrue dès le lendemain de la capitulation japonaise, et qui connaît une évolution extrêmement rapide. Elle permet à Hô Chi Minh de s'imposer aux autres partis. A la fin de la deuxième quinzaine de ce mois de décembre trente-cinq mille hommes disciplinés et encadrés occupent le delta du Tonkin et sa bordure, entourant Hanoi de cinq zones.

Leurs tendances sont celles-ci :

— large répartition des effectifs et des moyens ;

— organisation des groupes d'autodéfense dans les villages ;

— dispositions qui laissent prévoir l'abandon des centres après leur destruction ;

— rupture des voies de communication ;

— repli vers les massifs montagneux du Dong Trieu et de Chiné — Hoa Binh, où sont réunis des effectifs de recueil et des approvisionnements importants.

Dans le centre de Hanoi particulièrement, les formes paramilitaires « Tu Ve » poussent activement leur préparation à la résistance : répartition des armes et des grenades en dépôts, aménagement de positions défensives et de boyaux

de communication, stockage de paille et d'essence, réserves de vivres, exercices d'alerte. Tout est prévu d'une façon minutieuse pour mener en cas de nécessité une guerre subversive. C'est un travail de talent.

Dans des documents que m'apportent des transfuges, je trouve quelques notes éclatantes :

« Il importe peu à une armée révolutionaire qu'une guerre dure dix ans, et il lui importe encore moins de battre en retraite. Quand l'adversaire attaque on résiste tout d'abord, puis on rompt avec souplesse. La seule chose qu'elle ne doive jamais faire est une guerre de position.

Quand l'ennemi avance, recule ; quand il recule, suis-le ; quand il est fatigué, attaque-le ; quand il fuit, poursuis-le.

Quand il existe un maquis, il existe toujours un espoir et un recours.

Utilise la guérilla, applique cette plaie purulente sur le flanc des armées colonialistes... »

Connaissant ainsi, pour l'avoir écrite à Dakar en 1942, cette forme de lutte, je ne manque pas de m'en inquiéter et alerte nos cadres de la citadelle sur ce problème, en attendant d'en mettre au courant le général Leclerc lors de ma prochaine liaison avec Saigon.

Mes journées sont bien remplies et le temps passe trop vite. Parfois un spectacle curieux mais suggestif m'est offert. En face de mon bureau se trouve un casernement important de militaires chinois. Chaque lundi à 11 heures les cornes jettent leur son rauque et prolongé. Tous se figent au garde-à-vous et j'entends cette litanie que me traduit le Père interprète :

« Nous sommes un peuple fier et indépendant, la première race du monde, nous avons chassé les diables étrangers.

Notre gouvernement est celui du peuple.

Tout doit être subordonné à la subsistance du peuple en toute égalité. »

Ceci est exprimé en formules brèves et gutturales, et frappe énormément par la violence de l'expression.

Le Père me dit que c'est la récitation tirée des *Trois principes du peuple* ou *San Min Tchou Yi* du président Sun Yat-Sen.

Réellement notre position à nous, Français, n'est pas confortable... L'Asie des Jaunes aux Jaunes, telle est la ligne de conduite qui est proclamée avec force.

Le 12 décembre, le général Ma Ing demande à me faire visite ; j'accepte très volontiers et, à 16 heures, il arrive à l'hôtel de la Division. M. Lin Chi Han l'accompagne, M. Cheng Chang sert d'interprète. Ils viennent m'inviter à déjeuner le 14 décembre de la part du général Lou Han et me prient de me faire accompagner par mon épouse.

Je profite de leur présence pour leur dire mon inquiétude devant la propagande toujours excessive de la radio viêt-minh et l'accroissement de l'armée populaire. Je demande à Lin Chi Han de calmer les ardeurs de son collaborateur le colonel Siao Wen, ce qu'il accepte très volontiers. Lin Chi-Han haut fonctionnaire des Affaires étrangères, est né à Chang-hai en 1906, licencié en sciences politiques et diplomatiques de Louvain, docteur en droit de l'université de Bruxelles, il a été, depuis 1940, chef du protocole ; le gouvernement de Tchoung King l'a envoyé à Hanoi pour seconder Lou Han ; il parle remarquablement français et son action ici sera souvent heureuse.

Cheng Chang, le secrétaire de Lou Han, a été formé par l'université jésuite « Aurore » de Chang-hai ; c'est un homme très fin qui nous rendra d'appréciables services.

Le général Ma Ing, de belle prestance, net dans son uniforme, originaire de la région de Tali-Fou, vient des grandes familles de conquérants qui ont fait baigner leurs chevaux dans les eaux de la Méditerranée orientale. Après de brillantes études à l'École militaire des cadets de Potsdam, il a fait carrière au Yun-Nan. C'est de surcroît un lettré et, au cours de la conversation, il me parle des poètes chinois. Je lui dis avoir lu quelques poèmes de Li Tai Po, le bohème, aimant l'alcool, chantant l'amitié, le vin libérateur, la fuite du temps. La légende raconte qu'une nuit, en barque sur le lac, il voulut saisir ce qu'il croyait être la lune mais n'était que son image sur les eaux, et se noya. Ma Ing me dit : « Oui, c'est ce que nous pensons, il avait tellement de fantaisie! » La rencontre est sympathique et peut, sans doute, aider à l'amélioration de nos délicates affaires.

Le déjeuner du 14 décembre se passe dans l'ancienne résidence du Tong Doc de Ha Dong, Son Excellence Hoang Trong Phu ; le général Lou Han nous accueille avec les trois personnes déjà citées. Il s'y est joint le major-général In Ki Oun, sous-chef d'état-major, personnage lourd que nous

avons surnommé du reste « l'hippopotame » et qui ne nous veut pas grand bien.

Lou Han m'offre un très beau sabre d'officier japonais, avec une garde « grains de riz » haute, à lame impressionnante, l'ensemble est très lourd. Je ne puis m'empêcher de penser aux têtes coupées de nos camarades à Dong Dang. Je détiens toujours cette arme.

Le repas, à la chinoise, est agréable ; au début les serviettes trempées dans une eau bouillante légèrement parfumée sont présentées aux hôtes. J'énumère quelques plats seulement.

— Les œufs centenaires qui sont en réalité conservés dans un bain de plâtre ; le jaune est vert sombre, le blanc est devenu une gelée très ferme, le goût amer, un peu fermenté, ressemble à celui d'un fromage de camembert bien fait.

— Le canard laqué, jeune animal gavé de farine et de sorgho, aux chairs tendres, aux os amollis, à la peau un peu épaisse. Cuit au bois de poivrier, après avoir été laqué d'un enduit dont, seuls, les cuisiniers chinois connaissent la composition, il a une chair croustillante à l'extérieur et fondante à l'intérieur. C'est un mets succulent.

— Puis succèdent les potages, dont celui aux nids d'hirondelles est d'un moelleux apprécié du palais.

Le général Ma Ing se laisse aller à son péché mignon et, en vers, nous vante ces produits : le canard laqué vient de Tchoung King, c'est le plat exquis le plus recherché de toute la Chine. Les nids d'hirondelles sont le produit, sur des algues très fines, du dépôt de la sécrétion des becs de gracieuses hirondelles de mer qui ne nichent que dans certaines îles rocheuses de la mer de Chine.

Quant au vin, il vient de la distillation des belles grenades des plateaux du Yun-Nan.

Je profite, bien que ce ne soit ni le lieu ni le moment, de cette atmosphère détendue, pour parler de la situation des Français et j'annonce mon voyage pour Saigon où je vais informer le général Leclerc. Je fais part de l'amélioration constante de la Cochinchine et des possibilités qui s'ouvrent pour aider le Nord; nous sommes à même de diminuer les délais prévus pour notre rentrée au Tonkin et d'y prendre nos responsabilités à l'égard des alliés. Aussi je pense que le commandement chinois peut dès maintenant songer à nous voir arriver et à nous passer la main.

Lou Han m'écoute avec attention, je ne vois pas sur son visage de mouvement d'humeur, il me répond : « Je puis vous assurer que lorsque Tchoung King m'en donnera l'ordre, j'exécuterai au mieux et je vous accueillerai en amis. »

Après ce déjeuner et cet entretien empreint de cordialité, ma femme et moi nous nous retirons.

TROISIÈME PARTIE

I. Liaison a Saigon du 17 au 21 décembre 1945 : Je retrouve mon ancien régiment, le 6e régiment d'infanterie coloniale – Je reçois les directives pour les négociations de Tchoung King. — II. Hanoi du 21 décembre 1945 au 5 janvier 1946 : La Noël – Les événements de ces journées. — III. Mission a Tchoung King : 5 janvier-2 février 1946. — IV. En séjour a Kunming du 2 au 5 février 1946 : Retour des troupes de Chine. — V. Rencontre avec Hô Chi Minh. — VI. Les journées qui précèdent le 6 mars.

CHAPITRE PREMIER

LIAISON A SAIGON DU 17 AU 21 DÉCEMBRE 1945. JE RETROUVE MON ANCIEN RÉGIMENT, LE 6e R.I.C JE REÇOIS LES DIRECTIVES POUR LES NÉGOCIATIONS A TCHOUNG KING.

Dans l'avion qui doit me conduire à Saigon ont pris place MM. Clarac, conseiller diplomatique, et Bloch-Lainé, inspecteur des Finances, conseiller financier du haut-commissaire. Venus pour régler l'affaire des billets de cinq cents piastres, ils repartent assez choqués et impressionnés par l'atmosphère de trouble d'Hanoi au moment des événements consécutifs à cet échange de billets. M. Bloch-Lainé me dit combien il mesure la difficulté de notre tâche.

Dès mon arrivée à Saigon, le 17 au début de l'après-midi, accueilli par le fidèle Langlois, je me rends auprès du général Leclerc qui me loge chez lui. Je le mets immédiatement au courant des événements de la période écoulée. Ma conclusion est celle-ci :

« Au début notre affaire se présentait sous la forme d'un triptyque :

Le Japonais — Le Chinois — Le Viêt-minh

Le Japonais, à part quelques séquelles désagréables, a disparu du tableau.

Le Chinois est toujours là, gênant ; en butte à des difficultés internes, il commence à décongestionner le delta car il a besoin de troupes pour réoccuper la Mandchourie. Je connais son esprit retors, ses manières d'une habileté tortueuse, son goût du lucre, sa sensibilité à la flatterie. Ce deuxième volet du tableau peut se traiter dans des discussions habiles avec des promesses concernant le maintien d'une situation privilégiée en Indochine, une aide monétaire sub-

stantielle le déchargeant des frais pendant l'occupation du pays. Conformément aux accords, nous avons les moyens de le remplacer ; il faut donc aller à Tchoung King pour exposer cela et le faire admettre au gouvernement central. J'ai pris mes dispositions en conséquence. Il faut se presser car le Viêt-minh progresse à pas de géant ; il est devenu un adversaire avec qui la discussion sera dure, ardue, serrée, semée de difficultés.

C'est le seul volet du triptyque qui, en fait, demeure. La propagande constante est de plus en plus insinueuse, elle pénètre dans toutes les couches de la population ; elle séduit.

Le général m'écoute, se lève et me dit : « Oui, il faut aller au plus vite à Tchoung King ; je demande à l'amiral de nous recevoir, vous lui exposerez ce que vous venez de m'indiquer, et nous lui demanderons ses ordres. »

L'amiral nous fait connaître qu'il nous recevra le 19 à 20 heures.

« Il n'est pas pressé, dit Leclerc, et pourtant cela urge. »

Désirant prendre contact avec mon ancien régiment, le 6e R.I.C., je demande alors au général Leclerc l'autorisation d'aller passer le lendemain une partie de la journée avec mes anciens soldats.

Le 18 au matin, avec un petit avion, je gagne Cantho où se trouve le colonel Dessert.

A bord de ce « coucou » nous volons bas et pas bien vite... tout le delta du sud défile sous nos yeux... les deux Mékong, véritables bras de mer, tout un lacis de canaux, « ces chemins qui marchent » encombrés de barques, les gros centres de Mytho, de Vinh Long sur le Mékong antérieur! Quelle richesse! Le riz commence à pousser et les tiges ondoient sur l'eau des champs bordés de diguettes. Il y a des villages partout, bien ordonnés, avec leur place, leurs jardins, leurs mares. Tout est cultivé, y compris les rives des arroyos. Des clochers d'églises marquent les villages catholiques. Cantho se trouve sur la rive droite du Bassac ou Mékong postérieur ; c'est un centre rizicole important. Nous nous posons sur le terrain de sport, et tout de suite Dessert, que je retrouve avec une joie non dissimulée, m'emmène dans sa jeep à son P.C. J'y rencontre le commandant Daboval du 2e bataillon qui a en charge la région du Mékong antérieur, et Langlais, du 3e bataillon, qui pacifie la zone du Bassac et va même jusqu'à Hatien, à la frontière du Cam-

bodge. Une longue conversation s'engage alors entre nous ; nous nous connaissons bien ; Daboval, parti de Niamey sur le Niger, vient, après avoir franchi le Rhin, de se retrouver sur le grand fleuve de l'Asie. C'est un solide saint-maixentais, plein de bon sens. Langlais, plus éclectique, est surtout un impétueux qu'il faut parfois refréner. Dessert est le calme souverain, connaissant bien sa troupe qui l'estime et qui l'aime. Sous ses ordres, servir prend la signification la plus belle et la plus noble, car il a le sens de la grandeur et sait s'adresser au cœur et à l'esprit. C'est une équipe de grande envergure, de haute volée.

Je reste ensuite seul avec Dessert et ce qu'il me dit mérite une attention toute particulière : « Nous avons des hommes qui nous suivent depuis la Provence ; en dehors de nos cadres de carrière et de quelques engagés, les F.F.I. sont restés avec nous. Garçons avisés, ayant pour la plupart déjà exercé un métier, ils nous apportent une collaboration technique précieuse. L'œuvre de pacification les captive, car ils estiment cette population travailleuse et fine, dont les femmes sont si séduisantes ; ils se rendent compte que nous ne pouvons plus traiter l'Annamite en mineur, et qu'il doit prendre sa place dans la restauration du pays après les destructions de la guerre. Nous sommes revenus, ramenant la France ; elle était là chez elle, auparavant, et sa place ne peut être discutée. Il ne peut être question de se faire mettre à la porte ; une espèce de sentiment de propriété s'installe chez nos hommes. Mais aussi se fait jour ce besoin d'élever nos anciens colonisés, d'en faire des partenaires. Une armée nouvelle est en train de se forger dont il faudra tenir compte dans l'avenir ; cette armée, sur ce terrain de la pacification, prend conscience de ses responsabilités futures et il sera difficile de l'en décharger ; n'a-t-elle pas ses morts qui malheureusement, de temps à autre, parsèment la rizière ? »

Je remercie Dessert de cette franchise, et lui dis qu'il sera nécessaire, lorsqu'ils arriveront au Tonkin, de ne point heurter nos anciens camarades qui ont souffert et n'ont pu participer à la bataille que nous avons menée pour la libération de la France. Beaucoup sont amers, et risquent de ne pas nous comprendre... il faudra faire preuve de doigté.

Je prends mon repas, avec les cadres présents, à la popote du régiment qui maintient bien sa renommée.

De retour à Saigon, vers 16 heures, je revois quelques

vieux amis, dont le colonel Trocard, ancien officier du S.R.I., qui me confirme ce que je sais déjà du Viêt-minh. Au dîner chez le général Leclerc, je lui dis combien a été agréable pour moi le moment vécu avec mes anciens compagnons de guerre.

Le lendemain 19, à 20 heures, nous sommes reçus au palais Norodom ; l'amiral semble surpris de mon insistance sur le danger viêt-minh ; il préférerait voir d'abord la Cochinchine complètement pacifiée. Leclerc lui expose que cela est en cours et va vite grâce à la 9e D.I.C. qui fait d'excellent travail. La 3e D.I.C. est attendue vers la fin de janvier prochain ; il lui suffira de quelques courtes semaines pour assurer la relève et libérer ainsi les hommes de Valluy. Je sens le haut-commissaire moins inquiet que nous du « fait viêt-minh », il craint que nous n'exagérions ses possibilités. Toutefois il est parfaitement d'accord pour me donner le feu vert à destination de Tchoung King et il précise : « Vous repartez après-demain, je crois, vous aurez mes ordres demain matin, venez me voir à 8 h 30. »

Le 20 à 8 h 30 je me rends auprès de l'amiral qui me remet l'ordre de mission pour Tchoung King ainsi que ses instructions. Il me demande d'en prendre connaissance, ce que je fais.

— Avez-vous des observations à formuler?

Je réponds non, et prends congé.

République Française

HAUT-COMMISSARIAT DE FRANCE
POUR L'INDOCHINE
Le Commandant en Chef
N° 96 EMP/1

ORDRE

OBJET : Mission a TCHOUNG KING du Général SALAN

1° Le Général de Brigade SALAN,
— Délégué Militaire de l'Amiral D'ARGENLIEU, Haut-Commissaire de France, Commandant en Chef des Forces Françaises en Indochine ;
— Commandant les Troupes Françaises d'Indochine

du Nord et les Troupes Françaises repliées en Chine ;

se rendra en mission auprès du Gouvernement Chinois a TCHOUNG KING, pour y conduire les conversations d'État-Major relatives au retrait des Forces Chinoises d'Indochine et a leur relève par les Forces françaises.

Ces conversations se feront naturellement avec l'assistance de l'Attaché Militaire et sous la haute autorité de l'Ambassadeur de France.

2° Le Général SALAN sera accompagné dans sa mission par le Colonel CRÉPIN, de l'État-Major du Général LECLERC, Commandant Supérieur des Troupes Françaises en Extrême-Orient, et par ses aides de camp, les Capitaines CARTIER-BRESSON et KOHLER.

3° Si les circonstances conduisent le Général SALAN a rallier son poste à HANOI avant la fin des conversations, le Colonel CRÉPIN est désigné pour les poursuivre.

4° Il usera pour ses transmissions du réseau de l'Ambassade, sous le couvert de l'Ambassadeur de France.

Saigon, le 19 Décembre 1945

L'Amiral d'ARGENLIEU,
HAUT COMMISSAIRE DE FRANCE
POUR L'INDOCHINE
Commandant en Chef :

Signé : G. d'ARGENLIEU
P. A. Le Capitaine de Vaisseau LE CHUITON
Chef de l'État-Major Particulier,

Destinataires

Gal, Cdt Supérieur,
Général SALAN

Copies :
Amb. France TCHOUNG KING,
Défense Nationale
Archives
Col. CRÉPIN

Les instructions comportent cinq pages, elles sont très complètes ; j'en donne ci-après le principal :

Devant toutes les initiatives chinoises qui se présentent, mon principe est de ramener les questions à la responsabilité du gouvernement central et ma politique est de poursuivre avec ce gouvernement des relations d'amitié réciproque, selon les formes et la pratique de raison entre grandes nations alliées.

Il est indispensable que nous restions maîtres de nos mouvements. Notre argument est que nous ne pouvons nous priver de l'assurance du maintien de l'ordre dans les centres essentiels, et que la responsabilité chinoise y est engagée.

Le problème du Laos se présentera sans doute le premier. Vous en connaissez les données, nous pouvons craindre le prolongement d'une action des bandes chinoises, en dissidence ou non.

Nanti de cet ordre et des instructions, je vais voir le général Leclerc ; pour lui, il importe avant tout d'aller à Tchoung King, d'obtenir là-bas un blanc-seing pour notre retour au Tonkin, vers la fin de février ou le début de mars, époque à laquelle il disposera de la 9e D.I.C. et du détachement Massu au complet. A moi de me débrouiller en face de l'état-major, du haut commandement et si possible de Tchang Kaï-chek! Au sujet du généralissime, le général me remet un mot d'introduction pour le général Carton de Wiart, représentant du Premier ministre Churchill et du S.A.C.S.E.A., dont les sentiments d'amitié pour la France, et la confiance que lui témoigne le généralissime, donneront un grand poids à l'assistance, aux renseignements et aux conseils qu'il pourra me donner.

En me souhaitant bonne chance, le général Leclerc me remet sa photographie ainsi dédicacée :

« *Au général Salan, qui après avoir battu le boche, nous aide remarquablement à rétablir la souveraineté française en Indochine.* »

20.12.45
LECLERC

Je me retrouve à Hanoi le 21 vers 14 heures après m'être arrêté à Paksé où je mets le commandement local au courant de ma mission, dans le but de le préparer à l'évacuation des Chinois et au retour de nos troupes.

CHAPITRE II

HANOI (21 décembre 1945-5 janvier 1946)
LA NOËL - LES ÉVÉNEMENTS DE CES JOURNÉES.

Dès mon arrivée à Hanoi je réunis les cadres à la citadelle et les informe des décisions prises ; tous se réjouissent d'acquérir bientôt leur pleine liberté et sont heureux de contribuer au retour de notre drapeau au Tonkin.

Nous aurons encore des moments incommodes et il faut donc se préparer avec minutie aux tâches qui nous seront demandées lors du débarquement à Haiphong. Chacun avec entrain, à tous les échelons, depuis le deuxième classe et le sous-officier, s'affaire, et j'augure favorablement de l'avenir, bien que nous soyons dans une situation inconfortable.

Nous sommes à la veille de Noël, et je décide de faire recevoir, le 24 décembre, les civils par les militaires.

C'est à celle des chambrées qui sera la mieux décorée, et les légionnaires du 5e R.E.I. font des prodiges... Le 5e, c'est la vieille Légion, c'est le régiment étranger de l'Indochine du Nord. De tradition constante, les légionnaires déjà anciens du Maroc, fatigués par les longues colonnes, étaient récompensés par un séjour au Tonkin, si bien que nous trouvons des hommes pleins d'ingéniosité.

Le 24 dans l'après-midi, un véritable cirque s'est installé dans un de nos grands hangars, le spectacle est brillant et les enfants ne cessent de battre des mains tellement leur joie est profonde. La visite des chambrées met leur plaisir à son comble.

Tout le monde se réjouit ; c'est une excellente journée ; le moral est remonté et chacun retourne chez soi ayant fait son plein d'allégresse.

J'avais fait prévenir la population de ne pas traîner dans les

rues la nuit tombée, et, en cas de réunions tardives, de garder les amis à la maison. Malheureusement, six sous-officiers pris par cette ambiance agréable ne s'y résoudront pas et, le 25 au matin, je suis informé de leur disparition. Tout de suite je demande à nos agents de renseignements de rechercher leurs traces et j'apprends qu'ils ont été enlevés près du Grand Lac, sans autre précision, par des hommes du V.N.Q.D.D... c'est encore un coup de Vu Hong Khanh. Le 26, à 10 heures, je vais voir le général Ma Ing, pour qui j'ai une invitation de la part de l'amiral d'Argenlieu qui le prie d'aller visiter le *Richelieu*. Le général me dit ne pouvoir quitter Hanoi où il exerce la responsabilité, son chef direct n'étant pas là. J'en profite pour lui parler de l'enlèvement de mes hommes et j'insiste sur le climat pénible qui en résulte, ainsi du reste que sur les exagérations de la radio viêt-minh, qui pousse à l'excitation. Je le trouve préoccupé et gêné, et lui dis qu'au moment où je dois me rendre à Tchoung King pour régler notre retour, pareils faits sont préjudiciables à notre bonne entente. Il promet son intervention... elle ne servira à rien, ces six hommes ont été sauvagement massacrés!

La tension monte entre les partis et les élections générales, établies par décret du 17 octobre et fixées au 23 décembre, sont annulées. A la suite des violentes attaques de l'opposition, l'élection de l'Assemblée constituante chargée de donner au pays son statut politique est reportée par décret du 18 décembre au 6 janvier 1946. Finalement un accord conclu octroie d'office cinquante sièges au V.N.Q.D.D. et vingt au D.M.H. Comme suite à cet arrangement, le gouvernement provisoire de la République démocratique du Viêt-nam fait place à une nouvelle combinaison, le gouvernement provisoire d'union nationale, dont la consécration a lieu le même jour au théâtre municipal d'Hanoi. Les personnalités marquantes en sont :

— Hô Chi Minh, président et ministre des Affaires étrangères ;

— Nguyen Hai Than, vice-président ;

— Vo Nguyen Giap, ministre de l'Intérieur et sous-secrétaire d'État à la Défense nationale ;

— Chu Van Tan, ministre de la Défense nationale.

En fait le gouvernement reste de composition essentiellement viêt-minh, mais l'union, loin d'être parfaite, se désagrège rapidement.

Des actes inconsidérés se sont du reste produits en décembre. Pham Quynh, lettré fin et distingué, tombe sous les balles du Viêt-minh à Hué.

Radio Bach Mai se déchaîne et, le 27 décembre, s'adresse ainsi à la population : « Des avions franco-britanniques ont tué près de Saigon six civils et en ont blessé quatre autres. Les impérialistes français n'observent plus les lois de la guerre, ils massacrent les femmes et les enfants, exécutent les prisonniers.

« Si les impérialistes français continuent ces actes barbares, nous nous verrons obligés de leur rendre la pareille. Nous considérerons les prisonniers français comme de simples criminels et attaquerons tout groupe français, militaire ou non! » Et chaque jour ce sont les mêmes menaces.

Je suis très inquiet ; je retourne le 28 décembre chez Ma Ing, et prie Cheng Chang de bien faire comprendre au général qu'il est indispensable d'exprimer de sévères remontrances, de prouver l'autorité du commandement chinois qui a mission de nous protéger. Je repars sur des promesses, mais je demeure anxieux.

Il faut tout de même que j'aille remplir ma mission. Après bien des tergiversations le général Ma Ing lui-même vient m'annoncer, le 29 décembre, que l'autorisation est arrivée et que je puis partir pour Tchoung King.

Je lui demande avec solennité de protéger mes compatriotes pendant mon absence, je fais appel à son honneur de soldat, je le sens étreint par le ton de ma voix, et nous nous quittons sur une franche poignée de main.

CHAPITRE III

MISSION A TCHOUNG KING
(5 janvier-2 février 1946)

Salué au départ d'Hanoi le 5 janvier à 11 heures par les généraux Ma Ing et In Ki Oun, par MM. Lin Chi Han et Cheng Chang et d'autres personnalités, j'arrive tout d'abord à Kunming, à 14 heures. Nous sommes à 2 000 mètres d'altitude, l'air est très frais mais sec, ce qui me change de l'humidité du delta tonkinois.

Sur le terrain vient d'atterrir M. Meyrier, nommé ambassadeur de France en Chine, nous faisons connaissance. Il me dit qu'il sera heureux de me retrouver au plus tôt à Tchoung King. Je ne le connais pas, il vient d'Alger ; resté en poste en Chine, à Chang-hai, à Tien Tsin, puis de nouveau à Chang-hai de 1923 à 1932, il est satisfait de s'y retrouver pour nous aider. Il pense que sa connaissance des hommes nous sera utile, ce dont je me réjouis.

Le colonel Crépin, de l'artillerie coloniale et polytechnicien, désigné par le général Leclerc pour m'assister et me remplacer, a accompli également un séjour à Tien Tsin.

Le colonel Legrand m'accompagne, il a fait partie de la mission envoyée auprès de Tchang Kaï-chek par Georges Mandel en 1939. Je suis bien épaulé.

Devant m'entretenir avec Quilichini et avoir le contact avec les troupes françaises de Chine, je fixe mon départ pour Tchoung King au lundi matin ; j'en ai du reste prévenu les autorités avant de quitter Hanoi et elles ont approuvé.

Dans l'après-midi, je suis mis au fait de nos progrès, que je constaterai du reste le lendemain dimanche, en allant passer la matinée à Mongtseu et Tsao Pa ; mes ordres ont été ponc-

tuellement exécutés et je dispose d'un groupe solide et apte au combat ; dans les quelques paroles que j'adresse aux cadres et à la troupe, j'en fais compliment et annonce le départ pour le Tonkin dans des délais proches. Beaucoup y ont laissé leur famille... leur exil en Chine va prendre fin! Ils manifestent leur joie par un éclatant hourrah!

Rentré à Kunming, je précise à Quilichini les dispositions que j'ai prises pour aider nos détachements dès le passage de la frontière tonkinoise qu'ils vont franchir en pays thai. J'ai confié la direction de la mission dite « Béarn » à M. Boulet, à mes côtés au Tonkin en 1934-1937, qui connaît parfaitement le pays thai et qui a des liens d'amitié avec la plupart des chefs locaux, ainsi qu'à M. Bordier, des services d'agronomie, gendre de Deo Van Long, chef reconnu de Lai Chau.

Les instructions que je leur donne sont :

— Faciliter l'entrée des troupes en évitant toute réaction désagréable des populations et leur apporter l'appui des chefs autochtones.

— Assurer la liaison entre l'autorité militaire et les chefs des familles influentes et permettre le ravitaillement des colonnes.

Ceci en plein accord avec le commissaire de la République au Tonkin.

Je réunis les membres de la mission avec l'état-major des troupes de Chine et je fais part des renseignements que nous possédons.

Au début les chefs héréditaires de Phong To, Lai Chau et Diên Biên Phu mènent une politique V.N.Q.D.D., puis, en décembre, une tentative du parti viêt-minh en vue d'amener leur adhésion à ce mouvement est repoussée. A la fin du mois de décembre, les chefs traditionnels sont toujours en place, ils conduisent la lutte contre l'envahissement des troupes viêt-minh et ont le pays en main. Nous sommes chez les Thais blancs de Deo Van Long et de son frère Deo Van Moun, descendants en ligne directe du vieux chef pirate Deo Van Tri, un des auteurs du sac de Louang Prabang en 1887, rallié ensuite par M. Pavie.

Dans le Sud, à Sonla, malgré une imprégnation viêt-minh, les chefs locaux des Thais noirs, dont Bac Cam Quy, se tiennent à l'écart, ils nous sont connus et doivent nous aider si nous savons opérer avec tact et ne pas les gêner dans leur autorité auprès de leurs gens.

Il devient possible, dans un premier temps, de diriger nos troupes sur l'itinéraire Tsao Pa — Phong To — Lai Chau ; je prescris à Quilichini de préparer le mouvement dans ce sens.

Le lendemain 7 janvier, à 8 heures, je me présente à l'aérodrome et suis informé que l'approbation du commandant de l'Air n'est pas parvenue dans les règles et que je ne puis partir. Sans perdre mon calme, je fais valoir que les démarches nécessaires ont abouti, que le numéro et le type de l'avion, ainsi que le rôle de l'équipage, ont été communiqués officiellement par nos services responsables de l'Air, dont l'attaché militaire français à Tchoung King, et que tout est en ordre. Je me heurte à une attitude négative et même hostile du commandant du terrain qui ne cesse de répéter : « Votre appareil ne peut s'envoler vers Tchoung King. » Je m'écarte alors et j'attends ; les officiers vont aux nouvelles auprès du responsable américain qui se trouve là. Nous apprenons que c'est parce que nous avons fait réaliser le plein d'essence par ce dernier et l'avons réglé personnellement, alors que le Chinois comptait dessus pour avoir une bonne rémunération que, vexé et touché dans ses intérêts, il adopte cette attitude. L'officier américain me dit : « Mon général, un avion de la C.N.A.C. avec pilote américain doit se poser vers 14 heures et gagner Tchoung King, je puis vous embarquer si vous le voulez. » Et c'est ainsi qu'à bord d'un appareil de ligne volant sous cocarde chinoise, je fais mon entrée dans cette ville, sous-préfecture de la province du Seu Tchouen, où réside l'appareil gouvernemental chinois. Il est 16 h 30.

L'atterrissage sur l'aérodrome de Tchoung King est sportif, délicat même ; le terrain se trouve en effet au confluent du Yang-tseu-kiang et de la Kialing ; pendant la période des hautes eaux, il est souvent recouvert. Le sol est dallé de grosses plaques de pierre, on bondit littéralement en touchant ce revêtement. Ce rendez-vous du Yang-tseu-kiang et de la Kialing sur sa rive gauche est quelque chose de merveilleux. Le terrain d'aviation est dans le fond, et il faut grimper près de trois cents marches pour atteindre la voie qui pénètre en ville ; mais quel spectacle! De là, on domine ces deux fossés où les eaux roulent en faisant danser une nuée de jonques. La vue sur la cité est curieuse, la moindre parcelle de terrain est bâtie et des agglomérations s'accrochent aux flancs des collines. Et quel bruit! C'est un fourmillement continuel

propre à la multitude ; on n'aperçoit aucun espace libre tant les rues sont étroites.

Le commandant Guillermaz, venu m'attendre, sert de guide ; je l'ai connu dans les rangs de la 9e D.I.C. où il s'est battu ; c'est notre meilleur sinisant, avenant et toujours prêt à rendre service ; aussi suis-je heureux de le retrouver. Pendant le parcours qui nous mène à l'ambassade j'ai le temps de découvrir cette agglomération ; je n'en connais nulle autre pareille, avec son relief, son activité fébrile, son perpétuel mouvement. Quand trouvent-ils le temps de dormir ? Tout s'interpénètre, il n'y a pas de vie privée possible, et il faut avoir des nerfs de Chinois pour supporter cette promiscuité, ces odeurs, ce tintamarre.

L'ambassade est sur une hauteur ; la ville, d'ailleurs, est faite de bosses ! Guillermaz me prend chez lui avec les officiers qui m'accompagnent. Dès notre entrée dans son bureau il me met au courant d'un mémorandum qu'il a reçu le 4 janvier, après qu'il eut informé de mon arrivée et de mes attributions le général Tseng Kai Min, chef du 2e bureau du ministère des Opérations ; il me demande de le voir au plus tôt ; je prends donc rendez-vous pour le lendemain 8 janvier.

Je compulse les documents antérieurs établis par le général Alessandri au début d'août et de septembre, et par l'amiral d'Argenlieu dans les premiers jours d'octobre, ainsi que les réponses faites ; après que l'accord pour notre retour en Indochine eut été donné, notamment dans une note du Wai Kiao Pou du 17 août 1945, tout a été remis en cause par le mémorandum du 3 octobre du général Ho Yin Chin, commandant en chef : « Considérant les conditions troublées dans lesquelles se trouve actuellement l'Indochine, il apparaît que la rentrée des troupes françaises dans ce pays augmenterait la gravité de la confusion des rapports franco-chinois.

« Dans les circonstances actuelles, afin de sauvegarder la sécurité de la population française de l'Indochine et d'assurer l'ordre dans la zone indochinoise située au nord du seizième parallèle, il est nécessaire de maintenir provisoirement en Chine les troupes françaises qui y sont présentement.

« Lorsque les circonstances le permettront nous vous le ferons savoir. »

Par contre, le mémorandum du 4 janvier 1946 ouvre la porte du Laos ; il semble donc y avoir une amélioration, car on nous demande d'envoyer des troupes pour succéder à la

fameuse 93e division qui a reçu l'ordre de se retirer à la fin de janvier... Ordre tout « platonique » lorsqu'on connaît cette unité.

Le 8 janvier à 10 heures, je vois d'abord l'ambassadeur, M. Meyrier qui a auprès de lui son conseiller d'ambassade Jean Daridan ; je lui donne communication de l'ordre et des instructions que j'ai reçues ; il me dit : « Nous aurons des moments pénibles et désagréables, mais nous devons aboutir. »

Ce même jour, de 15 heures à 16 h 15, je discute au siège de la commission militaire chinoise avec le général Tseng Kai Min. J'expose d'abord le but de ma mission : elle fait suite à l'entrevue qu'a eue le général Pechkoff avec le maréchal Tchang Kaï-chek et au mémorandum du 14 août 1945. Par ce dernier document, le lieutenant-général Wedemeyer, Américain, chef d'état-major du généralissime, nous faisait connaître que le retour en Indochine des troupes françaises, actuellement stationnées en Chine, était autorisé.

Entrant tout de suite dans le vif du sujet, j'exprime le désir d'avoir une idée du rythme du départ des troupes chinoises, ainsi que des grandes lignes de leur repli, afin qu'il y ait harmonie entre les deux mouvements de départ et de relève, dans le but de maintenir l'ordre.

Je donne les cinq points qu'il importe de voir régler au plus tôt :

1° Au Laos, la 93e D.I. peut dès maintenant entreprendre ses mouvements pour rentrer au Yun-Nan. Cette unité doit faire cesser ses mesures discourtoises, rendre les armes enlevées au colonel Imfeld, notre représentant à Louang Prabang, à ses officiers, à ses soldats et lui donner toute liberté de mouvement.

2° Notre retour en Indochine, déjà admis et autorisé, doit être confirmé sur l'itinéraire Muong La — Phong To — Lai Chau, et les autorités yunnanaises doivent recevoir des ordres en conséquence pour nous permettre le libre passage jusqu'à la frontière du Tonkin.

3° A Hanoi, nos cinq mille soldats n'ont rien en présence de troupes communistes armées et de plus en plus agissantes. Je demande notre réarmement et promets la plus grande discrétion.

4° La carte du regroupement des prisonniers japonais est sollicitée, leur surveillance sera assurée par les forces chi-

noises jusqu'à ce que nous soyons en mesure de nous substituer à elles.

5e Tant dans un but humanitaire que pour faciliter la bonne exécution de la relève, il est demandé au commandement chinois l'autorisation permanente d'utiliser les terrains de l'Indochine du Nord ; nous tiendrons au courant les autorités locales de nos mouvements et communiquerons les manifestes de bord.

Le général Tseng Kai Min, demeuré imperturbable pendant mon exposé, prend ensuite la parole et me prie de lui confirmer par une note écrite ce que je viens d'énoncer. Le Chinois aime la paperasse.

Le général répond cependant :

« Concernant le Laos, la 93e D. I. reconnaît avoir désarmé les Français mais non les avoir emprisonnés. La petite question de détail du colonel Imfeld sera réglée localement. » En souriant je dis : « Ne remettons pas en cause le passé. » Il ajoute : « Dès que j'aurai reçu votre document, des ordres seront donnés pour le départ de la 93e D.I., mais ne risque-t-on pas des incidents à ce moment-là? » Je réponds qu'il n'y a pas de Viêt-minh dans le Nord, que je connais bien le pays et ses habitudes et que tout ira bien.

Sur le réarmement de la citadelle, Tseng Kai Min ne veut pas s'engager affirmativement ce soir et attend ma note.

« Je suis persuadé, dis-je, qu'il n'y aura aucune difficulté parce que mes rapports avec le général Lou Han sont bons, j'insiste toutefois sur la nécessité de donner des ordres fermes et rapidement diffusés. »

« Je ne discute pas, dit Tseng, le principe de l'armement de la citadelle, mais je veux éviter avant tout, au moment du départ de nos troupes, des incidents préjudiciables à nos ressortissants très nombreux à Hanoi. Je crains aussi que les Annamites puissent nous reprocher ce réarmement. »

Je réponds : « J'ai l'habitude de la clandestinité, j'agirai en connaissance de cause et personne n'en saura rien. »

La conversation prend fin sur cette phrase : « Je ferai part de votre point de vue au commandement supérieur et j'appuierai votre demande. »

Nous sortons... Guillermaz me dit : « C'est meilleur que je ne pensais, mais ce n'est qu'un début ; nous aurons bien d'autres conversations, et sans doute pas toujours avec les mêmes ; les généraux vont se succéder, cela pourra durer... »

Je rédige le mémorandum demandé, il porte le n° 2C, daté du 9 janvier, je prépare également les télégrammes pour Saigon.

Le soir, Guillermaz invite à dîner les attachés militaires anglais qui, très détendus, me font part de l'heureuse atmosphère qui règne à Saigon ; mais ils ont des soucis pour la Birmanie et l'Inde... Plus vite nous les débarrasserons du problème « sud du seizième parallèle » mieux cela vaudra. C'est du reste en bonne voie et très proche, disent-ils.

Au matin du 9 janvier, afin de pouvoir acheminer mes télégrammes, je tâche d'installer ma radio clandestine.

Dans ce but, je vais à la caserne Odent, ancien port d'attache de nos canonnières, construit sur la rive droite du Yang-tseu, un héritage des traités dits « inégaux », nous sommes là chez nous ; j'emmène avec moi deux sous-officiers des transmissions, issus du corps réputé des télégraphistes coloniaux. Le capitaine Maillard, polytechnicien, apporte une splendide valise contenant le matériel adéquat. Les heures de vacation ont été fixées pour Saigon et Hanoi et il n'y a plus qu'à mettre le contact ; aux heures prévues, mes télégrammes partent et l'accusé de réception nous est donné.

Le 10 janvier, je reçois le colonel Tapie, notre attaché de l'Air, et insiste pour qu'il fasse des démarches pressantes auprès du général Chin You Chow de la commission aéronautique. Le soir j'invite à dîner dans un restaurant le colonel Li Tsi Ngéou que je connais bien pour l'avoir vu à Vichy en 1940-1941, à l'ambassade de Chine, auprès de mon vieil ami, le conseiller Scié Tong Fa. Comme il parle remarquablement français, il peut m'être utile. Il ne me cache pas que mes demandes ont paru exagérées et un peu brutales, mais que, toutefois, j'obtiendrai des réponses positives sur certains points, notre rentrée entre autres. Par contre sur le réarmement de Hanoi, il sourit et secoue négativement la tête. Je lui demande de nous aider et il dit alors : « Vous obtiendrez plus facilement d'amener une colonne blindée rapide sur Hanoi. » Je note... c'est intéressant.

Li a des sympathies pour la France, mais il revient sans cesse sur les « traités inégaux ».

Le 11 janvier à 10 h 30, le colonel Chapman Walker vient me chercher et me conduit auprès du général Carton de Wiart ; beau type de soldat, grand mutilé, d'une extrême finesse, il représente ici, en dehors de toute règle diploma-

tique, M. Churchill. Je lui expose très complètement mes demandes auprès des Chinois, il m'écoute, et très chic, me dit : « Si ça accroche, ce que je crains, venez m'en informer, j'en parlerai au généralissime. »

A 17 heures, à un cocktail chez le colonel Tapie, je fais connaissance avec les attachés militaires étrangers, ce qui me change de ma vie sévère de Hanoi. Tapie me présente au général Chin You Chow, chef de la commission aéronautique, et à son adjoint le colonel Cheng. Tous deux déplorent les délais de transmissions qui ont retardé mon voyage, s'en excusent, et me promettent une amélioration. « Nous vous connaissons maintenant. »

Tapie se réjouit et remarque que c'est la première fois que le général Chin You Chow fait des gentillesses.

Le 12, je vois notre ambassadeur ; de mauvaises nouvelles ont paru dans la presse chinoise : M. Baylin de la Banque de l'Indochine a été assassiné à Hanoi le 9 janvier ; selon cette presse les raisons en seraient « le refus de la Banque de l'Indochine d'échanger les billets de cinq cents piastres et le refus de donner onze millions de piastres au Viêt-minh comme antérieurement. L'armée chinoise prend des mesures ».

Je demande à l'ambassadeur de m'appuyer : nous devons être réarmés à Hanoi car l'insécurité grandit.

M. Meyrier me le promet, puis il me fait part d'un incident dans notre consulat à Chang-hai où des Chinois auraient été molestés. La France donne des assurances contre la réédition de faits semblables et ferme ses anciennes « cours consulaires », reliquat des « traités inégaux » ; la Chine obtient des satisfactions et le climat chauvin se calme. Je n'ai du reste aucun souci en ce qui concerne les anciennes troupes françaises de Chine provenant de nos concessions de Tien-Tsin, Pékin, Hankéou, Canton et Chang-hai ; elle sont toutes pour l'instant à Chang-hai où les Japonais les ont regroupées ; dès que la Marine me fournira un bateau, je compte les ramener à Saigon où elles pourront s'intégrer dans le corps expéditionnaire.

Je donne ici un bref aperçu des « traités inégaux » ; imposés à Pékin en 1860, « ils accordent dans certains ports la liberté au commerce extérieur ; aux étrangers qui s'y installent l'exemption de la juridiction locale et toute possibilité de voyager », ils font suite à la victoire du général Cousin-Montauban, à Pa Li Kiao, qui livre Pékin aux Franco-

Anglais en représailles de tortures sur des Anglais faits prisonniers à la suite des expéditions contre Tien Tsin en 1858. C'est l'ouverture des « concessions étrangères jouissant de l'exterritorialité ».

La Chine a gommé tout cela ; elle garde de cette période une certaine rancœur qu'elle manifeste à l'égard de la France et de l'Angleterre.

En cours d'après-midi, à 15 heures, je suis reçu par le général Chou Chih Jou, « air lieutenant-général » ; comme j'insiste pour obtenir la pleine liberté de nos lignes aériennes, il déclare attendre l'avis de la commission des affaires militaires. Cette dernière, que j'alerte, indique avoir adressé depuis quarante-huit heures sa réponse à l'Air. Réellement les généraux chinois se couvrent toujours derrière le voisin! Je presse le colonel Tapie d'aboutir sans délai à une conclusion positive.

Nous avons grand besoin de ces liaisons directes, non soumises au bon ou au mauvais vouloir des autorités chinoises. Je suis inquiet sur ce qui se passe à Hanoi ; bien que je sois relié par radio je veux pouvoir gagner la capitale du Tonkin directement, c'est-à-dire en cinq heures en cas de crise. Je manifeste mon inquiétude dans une note que je remets moi-même à notre ambassadeur. En voici la teneur :

Tchoung King le 14 janvier 1946

NOTE VERBALE

à l'intention de S. E. Monsieur Meyrier
Ambassadeur de France en Chine

Les informations officielles reçues du haut-commissaire à Saigon et du commandement français à Hanoi indiquent que des incidents provoqués par des Chinois mettent en péril la sécurité des Français à Hanoi, et risquent de compromettre le jeu normal de la relève dont le principe a été admis.

En conséquence, il est suggéré à S. E. Monsieur Meyrier d'en saisir personnellement le généralissime. Il est d'ailleurs signalé que les questions soumises au généralissime sont toujours soigneusement notées par des secrétaires et qu'elles reçoivent une réponse précise.

Les questions qu'il y a à aborder au plus tôt avec le généralissime sont :

1° INSÉCURITÉ A HANOI.

Courant décembre on relève six enlèvements de militaires français en tenue, quatre assassinats, de très nombreuses agressions de nuit avec effraction.

Le 5 janvier un Européen est grièvement blessé, le 9 M. Baylin est assassiné.

Faits très graves : à la suite de lettres reçues de Cholon mentionnant des sévices commis par nos troupes sur des Chinois, la presse chinoise d'Hanoi menace les Français de représailles. A noter que les faits incriminés remontaient à octobre et novembre et qu'ils ont fait l'objet d'échanges de notes entre le Wai Kiao Pou et l'ambassade de France. Évoqués sur le plan gouvernemental, ces incidents ne devaient pas rebondir sur le plan local, surtout à Hanoi dont les habitants ne peuvent être mis en cause dans ce cas d'espèce.

Comme suite à cette campagne de presse mal intentionnée et injuste, les 10 et 11 décembre, des tracts et affiches libellés en chinois, annamite et français aggravent la tension. On peut lire : « La Chine ne tolérera pas les outrages à ses sujets. Français, gare aux représailles si vous ne cessez pas vos atrocités contre les Chinois du Sud! Œil pour œil, poing pour poing. Le sang chinois qui a coulé en Cochinchine sera vengé. »

Dans les journées des 10 et 11, il y a eu 70 agressions contre des Français avec de nombreux blessés légers. Le 11 au matin, les rues Paul-Bert et Jean-Soler ont connu une atmosphère d'émeute.

Le 11 au soir, sur l'intervention personnelle du général Ma Ing, chef d'état-major, les affiches ont été enlevées, de nombreuses patrouilles ont parcouru la ville, et, le 12 au matin, l'atmosphère est meilleure à Hanoi où l'on signale cependant quelques incidents.

A la suite de ces événements il est opportun de demander au généralissime qu'il autorise l'armement des troupes de la citadelle de Hanoi et qu'il soit permis aux civils français de détenir chez eux pour leur défense et celle des femmes et enfants qui sont au nombre de dix mille désarmés, des armes qui ne seraient pas portées à l'extérieur de la citadelle

ou des locaux d'habitation. Il est indiqué que 4 100 militaires et 13 000 civils français vivent à Hanoi, désarmés en face des bandes communisantes du Viêt-minh bien pourvues en armes de toutes sortes.

Cette situation est contraire à la saine justice.

Armer le Français ne signifie pas qu'il en fera usage pour se venger, ou pour attaquer. Aucun incident n'a été jusqu'à présent le fait du Français d'Hanoi. Mais il pourra au moins repousser le bandit qui, la nuit, agresse sa maison.

Les armes seront fournies par Saigon, et distribuées avec une extrême prudence et la plus grande discrétion.

2° LA RELÈVE

Le généralissime, en décembre, au cours d'un entretien avec le général Pechkoff, lui a fait connaître que les troupes chinoises allaient évacuer l'Indochine du Nord. Des conversations sont en cours. Nous serions désireux de les voir aboutir rapidement et confirmer sur le plan pratique par des ordres d'évacuation rédigés et signés par les deux parties travaillant en commun.

Signé : Salan.

Dans le texte qui suit je porte ces événements d'une gravité exceptionnelle à la connaissance du général Koung qui remplace le général Tseng Kai Min, et j'ajoute :

« Comme la France, je sais que la Chine a le plus vif désir de voir l'ordre maintenu au Tonkin et plus particulièrement à Hanoi, où vivent dix-sept mille Français désarmés, tandis que les bandes viêt-minh communisantes disposent de très nombreuses armes. Aussi vous serai-je reconnaissant, dans le cadre de la mission reçue au nom des Nations unies, de vouloir bien prescrire les mesures qui s'imposent pour le maintien de l'ordre public dans Hanoi. »

Le général Leclerc s'émeut de la situation et intervient auprès du général Juin car il estime que cette question devient du ressort du gouvernement ; il me communique, le 15 janvier, le texte de son télégramme du même jour ; le début m'est personnellement destiné :

« Je vous adresse copie du message adressé par moi au général Juin : « En ce qui vous concerne je vous demande

de me rendre compte des négociations engagées par vous en accord avec notre ambassadeur. »

« Je vous signale l'aggravation de la situation en Indochine du Nord résultant de l'attitude chinoise.

Premièrement : Un général chinois a présidé une réunion des trois partis annamites en vue de les fusionner. A Hanoi la police chinoise a relâché son action, d'où les attentats contre de nombreux Français : M. Strube, le commandant Fillet et M. Ceccoto. Des sous-officiers français et des hommes de troupe sont enlevés presque journellement.

A Haiphong des soldats chinois en transit sont entrés de force dans la caserne Henri Rivière et en ont vidé nos soldats et nos marins.

La campagne chinoise par affiches et par tracts à la suite de soi-disant brutalités françaises à Cholon s'intensifie. Elle est entièrement artificielle ; nos relations avec les Chinois sont bonnes ainsi que vient de me le confirmer leur consul général.

Deuxièmement : l'attitude chinoise ainsi définie dépasse le domaine militaire local et semble correspondre à des consignes générales, les Chinois voyant approcher le moment où les Français seront en mesure d'intervenir dans le Nord. Elle cherche auparavant, soit à nous obliger à négocier, soit à créer des incidents graves justifiant la mainmise chinoise sur l'Indochine du Nord.

Je prépare le minimum de moyens disponibles pour une intervention partielle rapide, mais j'estime que la question est du ressort du gouvernement et justifie une attitude très énergique vis-à-vis de la Chine ainsi qu'une conduite active des négociations politiques sur toutes ces questions. Je vous demande de régler les deux pour le mieux. Valluy, que je vous envoie en liaison, sera à Paris le 20 janvier. »

Signé : LECLERC.

De mon côté je touche tous ceux qui ont une responsabilité ; considérant que le général Tseng Kai Min demeure toujours le chef du 2e bureau du ministère des Opérations, je lui adresse un placet lui rappelant mes différentes demandes et le prie instamment, mais dans un style courtois, de me fournir des réponses favorables, me plaçant toujours sous le signe de l'amitié franco-chinoise.

Puis je fais appel au général Carton de Wiart, chez qui j'ai dîné la veille au soir ; à l'issue de ce dîner il m'a dit : « Je pars pour Singapour lundi 21, mais si vous avez besoin de moi n'hésitez pas à le faire avant mon départ. » Le colonel Chapman Walker, son chef de cabinet, me retient à déjeuner ; je lui confie une lettre pour son grand patron dans laquelle j'informe celui-ci de la situation délicate de l'Indochine en ce début de janvier et de mes différentes demandes à l'état-major par documents et de vive voix au cours de réunions communes, et lui demande d'intervenir auprès du généralissime.

De notre côté M. Meyrier, que je revois, me fait part de la note verbale qu'il a remise à Son Excellence T. V. Soong beau-frère de Tchang Kaï-chek.

En fin de soirée une bonne nouvelle arrive enfin ; le colonel Tapie vient me rendre compte que le général Chow désigne un délégué pour s'occuper de nos liaisons aériennes, qu'il agrée notre trafic pour un mois avec les numéros des appareils et le rôle des équipages. En cas de besoin je pourrai donc rejoindre Hanoi dans un délai d'une journée au maximum.

Le 16, le général Koung accepte de me recevoir à 9 heures ; notre entretien se prolonge jusqu'à 10 h 45 et porte tout d'abord sur les incidents de la caserne Rivière à Haiphong. « Le général Ma Ing regrette avec moi cet incident, il vient de me télégraphier que le responsable sera sanctionné et que les Français seront relogés », me dit-il, et il ajoute : « Nous regrettons que des désordres aient eu lieu à Hanoi, nous avons demandé au haut commandement local qu'il y ait en permanence un général chinois pour le maintien de l'ordre. »

Je demande si le retour de nos troupes est autorisé. La réponse est tout d'abord dilatoire : « Nous désirerions que vous ne passiez pas par le Tonkin, car s'il n'y a pas de troupes il y a sûrement une organisation viêt-minh à Laichau. » Je l'assure que non : « D'après les grands principes établis au cours des entrevues entre le généralissime et le général Pechkoff, il a été admis que nous devions rentrer en Indochine de toute façon. Je demeure persuadé qu'il n'y aura pas forcément de réaction viêt-minh, d'ailleurs vous devez bien admettre qu'il nous faudra débarquer à Haiphong un jour prochain ? »

— Bien, nous sommes d'accord pour que vous passiez par Laichau mais pas pour que vous y restiez.

— Nous serons bien obligés d'y rester au moins un jour pour assurer le passage des colonnes...

La conversation languit, nous nous répétons, finalement le général Koung lâche :

— Pour conclure, vous avez la libre disposition de vos forces. Envoyez ce que vous voulez au Laos, mais pas au Tonkin pour le moment.

— Dès maintenant, puis-je prévenir le général Leclerc que nous sommes autorisés à envoyer nos forces au Laos?

— Oui! répond le général Koung.

Certes cela a duré, mais j'ai satisfaction, d'autant plus que j'ai la promesse que des instructions vont partir pour les Yunnanais sur ce point important.

Et le même jour, 16 janvier, en fin de soirée, je reçois les réponses écrites à mes diverses et nombreuses notes traitant toutes des mêmes préoccupations.

Nous pouvons gagner le Laos par Muong La — Phong To — Laichau, « mais, dit la réponse, afin de maintenir la sécurité au Tonkin, nous ne pouvons consentir, pour le moment, au retour de ces troupes au Tonkin et à leur stationnement dans la région de Phong To — Laichau, où leur présence pourrait troubler la sécurité du Tonkin ».

Un paragraphe, le cinquième, est déplaisant : « Si les troupes françaises de la citadelle de Hanoi s'en tiennent strictement aux termes de l'accord sino-français, respectent les directives du commandement chinois, et évitent tout contact avec les Indochinois, elles ne seront certainement pas attaquées par ces derniers et la nécessité de leur réarmement ne s'impose pas. »

J'aboutis donc à cette conclusion que, sans crainte d'incidents majeurs, je peux ramener mes troupes de Chine vers le Laos en pénétrant au Tonkin... après je verrai bien! L'essentiel est pour moi de quitter le territoire chinois.

En fait, des conversations et des renseignements recueillis, il ressort que les Chinois ne veulent pas que notre retour en Indochine les entraîne à nous aider ou à prendre position contre les Annamites. A aucun prix ils ne souhaitent compromettre leurs intérêts et la sécurité de leurs nationaux.

Je rends fidèlement compte de tout cela par télégramme au général Leclerc et ajoute que je continue mon travail de sape auprès des généraux chinois.

Ce même soir, je reçois le général Roschine, attaché mili-

taire à l'ambassade de Russie, qui compatit à mes soucis, car la presse chinoise a fait état des négociations que je mène.

« Tchang Kaï-chek n'en a pas pour longtemps, mais de toute façon cela n'arrangera pas les affaires des Européens ; la Chine veut revenir dans ses frontières ancestrales, d'où ce regain de xénophobie qu'elle manifeste en ce moment », affirme-t-il.

Le 17 janvier, à 10 heures, a lieu la présentation des « lettres de créance » de notre ambassadeur. M. Meyrier, fort gentiment, me prie d'être à ses côtés ; c'est pour moi une offre intéressante, car je vais être présenté au généralissime, ce qui ne pourra que m'être utile dans la tâche délicate que je mène.

J'arrive derrière le chef de mission, accompagné du conseiller Jean Daridan, des attachés militaires de l'Air et de la Marine, du commandant Guillermaz, et du personnel économique et culturel de l'ambassade. Nous avons appris notre leçon. Tchang Kaï-chek nous reçoit dans son « Yamen » au haut d'un escalier. Une grande porte à coulisse ferme l'édifice décoré d'orangers, de cerisiers, de citronniers nains. L'ambassadeur tout seul est devant nous ; je suis derrière lui avec M. Daridan à ma droite, et Guillermaz à ma gauche ; les autres forment le dernier rang. Ainsi nous montons les escaliers, la porte s'ouvre toute grande ; le généralissime est au fond debout sur une petite estrade, à droite et à gauche sont les officiers généraux, amiraux et les grands mandarins de sa maison personnelle.

Tchang Kaï-chek est en grand uniforme avec ses décorations, les militaires arborent leur grande tenue, les mandarins portent la robe, tout cet ensemble a très grande allure.

Nous nous présentons, en trois rangs, sur le perron d'entrée. L'ambassadeur s'avance et fait trois pas, nous faisons en même temps que lui le mouvement identique et nous nous arrêtons... trois autres pas encore... nouvel arrêt... et trois autres pas! L'ambassadeur se trouve alors à deux mètres du généralissime... grand salut. M. Meyrier déplie un long parchemin et lit ses « lettres de créance » qui parlent de l'amitié séculaire de nos deux grands pays, des vœux du chef du gouvernement provisoire de la France à la noble Chine qui s'est battue pour l'indépendance du monde libre. Le document est remis au chef du Wai Kiaou Pou, S. E. Wang Chih Tchieh qui en fait la traduction. Tchang Kaï-chek émet

trois sons : « Ro! Ro! Ro! » Nous inclinons la tête. Il remercie alors en usant à peu près des mêmes termes utilisés par notre représentant. Nous saluons de nouveau avant de prendre congé et entamons le « processus » de départ : refaire, par trois pas à reculons, le chemin de l'entrée, en prêtant bien attention à ne pas marcher sur ceux qui sont derrière... Cela donne un petit ballet assez réussi et nous nous retrouvons sans anicroche sur le perron. Le généralissime nous y rejoint avec sa maison personnelle et l'on prend la photo « de famille » que j'ai conservée précieusement.

Une réception a lieu ensuite. M^me^ Tchang Kaï-chek, née Soong May Ling, sœur de T. V. Soong le grand banquier, et de M^me^ Sun Yat Sen, nous fait les honneurs. Toujours souriante, intelligente, jeune encore, elle est fort belle dans sa tunique chinoise. Nous avons droit à des tas de pâtisseries auxquelles nous touchons à peine, à du vin doux, à de l'alcool de riz. Nous prenons ensuite congé.

A peine sommes-nous arrivés dans les locaux de l'ambassade que, du bâtiment de l'attaché militaire qui domine, nous voyons sortir, de la cheminée du logement de l'ambassadeur, une fumée dense. Nous nous précipitons... S. E. M. Meyrier, qui a jeté épée et ceinture sur un divan, tunique, décorations et casquette sur un fauteuil, est en manches de chemise... Aidé de sa fille, il s'emploie activement à asperger le foyer où brûlaient des bûches de bois. Nous faisons la chaîne, et, très vite, éteignons le feu. Si bien que, lorsque le directeur du protocole chinois se présente avec sa suite pour rendre la visite reçue il y a quelques instants, nous sommes redevenus présentables. Le foyer inondé, témoignage du « sinistre », intrigue cependant nos visiteurs... explications et rires de part et d'autre.

Mais il faut penser aux choses sérieuses. Je suis attendu à 17 heures par le général Shang Chen, commandant du quartier général et directeur du bureau des Affaires extérieures ; ce matin, lors de la réception, il m'a dit qu'il serait heureux de me recevoir. Il connaît mes préoccupations qui ont été exposées en haut lieu, et ne demande qu'à m'aider. J'insiste sur le réarmement des hommes de la citadelle, ou tout au moins sur l'obtention du stock de sécurité afin de parer aux violences, et lui demande d'en parler au généralissime, ce qu'il me promet... « Votre relève ne tardera pas, nos troupes doivent aller en Mandchourie, et le général Wedemeyer vient

de nous faire connaître que les LX^e et XCIII^e armées, destinées à cette grande province du Nord, allaient être vaccinées », me dit-il. Je le remercie et m'empresse d'aller rédiger un télégramme pour informer le colonel Le Porz, mon remplaçant à Hanoi, de cette décision qui nous donne bon espoir de voir les forces chinoises évacuer le delta tonkinois.

Le 18 janvier, j'ai l'occasion de rencontrer l'ambassadeur de Hollande qui se montre très préoccupé par la situation à Java : « Plus de 50 000 indigènes sont sérieusement armés et il nous faudrait au moins cinq divisions, mais où les prendre? Les Pays-Bas ont tellement souffert de l'occupation nazie! Les villes de la belle et grande île ne sont pas sûres... Je reviens de Nankin où j'ai vu les Japonais, au volant de superbes voitures, faire des difficultés pour quitter le bâtiment de la Marine que les Chinois voulaient récupérer pour leurs officiels. A Chang-hai des manifestations d'étudiants ont eu lieu aux cris de : « *G.I.'s go home* ». La Chine, en ce moment est nerveuse et les incidents antieuropéens sont à craindre même pour de petits « froissements ». Le drapeau français a été lacéré, puis rendu... C'était une manifestation ordonnée par les autorités. La Chine est en pleine crise de xénophobie et il y a des mouvements antiaméricains. Après une guerre de huit ans qui lui a donné d'immenses avantages sur le plan international, elle se trouve dans l'incapacité de tirer parti de la victoire que lui apporte le triomphe des Nations unies.

« Le problème des communistes atteint une acuité sans précédent. Leurs dirigeants, hommes de valeur, sont très Chinois dans leurs mœurs et dans leurs buts derniers. Ce sont: Mao, le fils de paysan, né près de Tchangcha, dans cette province du Hou Nan, dure et communiste depuis longtemps ; Chou En-lai, le lettré, le révolutionnaire, l'instructeur politique de l'école militaire de Wampoa à Canton, et Chou Teh, le militaire de l'académie de Yun-Nan-Fou. Tous trois ont porté sur leurs solides épaules le terrible fardeau de la « longue marche » et sont les purs représentants de la Chine profonde. Le gros des troupes comprend des étudiants, des fonctionnaires, des officiers, écœurés de la corruption générale du Kouo-min-tang. Dans le nord, l'énorme masse des paysans qui ont profité de la distribution des terres des grands propriétaires renforce les rangs des communistes qui ne cessent de faire des adeptes.

« Les effectifs militaires que peut utiliser le parti sont éva-

lués à 1 200 000 hommes. La fin de la guerre leur a fortement profité en matière d'équipement.

« La dispersion des communistes est une force devant un pouvoir central en voie de disparition, d'où les rencontres présidées par le général Marshall qui, en réalité, ne donnèrent rien... En fait, Mao et Chou En-lai cèdent sur quelques points, mais maintiennent en pratique leurs positions. Ils ont participé, grâce à leur résistance, à la défaite japonaise... à eux le pouvoir!

« Le gouvernement central, de par la fin de la guerre, se trouve devant des difficultés démesurées ; une véritable insurrection se déchaîne contre lui, quelle solution va-t-il pouvoir apporter? Je n'en vois pas! » termine l'ambassadeur de Hollande.

Je le remercie de cet exposé complet, net et franc ; en ce qui me concerne, j'en déduis des possibilités qui me permettront de jouer dans les négociations qui vont suivre.

Le 19, j'ai une longue conversation avec MM. Meyrier et Daridan : « A l'heure actuelle il faut gagner du temps et adopter dans nos lettres un style équivoque pour ne pas montrer aux Chinois notre ferme résolution de revenir au Tonkin », leur dis-je. L'ambassadeur approuve ; je poursuis : « Ils ont des faiblesses énormes, la réoccupation des provinces, autrefois sous la botte japonaise, crée des besoins que leur manque de moyens ne permet pas de régler ; le communisme prend leur place. Nous devons utiliser cette gêne pour nous réinstaller dans le nord de l'Indochine, même avec nos courtes possibilités ; leurs réactions, si tant est qu'il y en ait, ne pourront nous en empêcher. Incidents, sans doute, déclaration de guerre, non! »

Toutes ces journées ont été bien remplies, aussi j'accepte volontiers la proposition que me fait Guillermaz d'aller passer le dimanche 20 janvier dans une villa de l'ambassade sur le haut de Tchoung King, dans ces pins qui sont l'ornement du Seu Tchouen. Avec Tcheng Tou comme chef-lieu, cette région forme la province des « quatre rivières », grenier de la Chine. Sa population dépasse celle de la France, ses habitants sont laborieux et bons commerçants. Sans difficulté, ils ont pu faire face au nombre de réfugiés de plus en plus grand, et à l'assujettissement que représente l'installation du gouvernement central, véritable monstre. Tchoung King est encombrée, mais le commerce marche tellement bien!

Toujours montant et gravissant des marches, nous arrivons sur un ensemble de petites collines recouvertes de pins aux formes élégantes et à la belle couleur sombre. Un léger brouillard les baigne, et je pense à ces vers de Mao :

« Sur le vaste Yang-tseu où flottent brume et bruine,
Veillent le mont Serpent avec le mont Tortue. »

Nous arrivons à la villa de bois, toute simple dans cette douceur verte. Les jeunes femmes s'affairent et, avec beaucoup de rires et de franche gaieté, nous participons à une collation improvisée mais charmante. Je suis loin de mes interlocuteurs de ces jours derniers et ce dimanche me rafraîchit. Nous quittons cet aimable endroit vers 4 heures et, tout joyeux, nous redescendons nos marches deux à deux. A mi-chemin nous voyons arrêtée une chaise à porteurs que des musiciens entourent en grattant des violons circulaires d'où ils tirent des sons aigus qui font une plainte lancinante. Nous nous approchons et découvrons dans le véhicule une jeune femme chinoise toute parée de guirlandes. Sa tête est coiffée d'une espèce de tiare, et son visage est une véritable enluminure. La robe est immense et de très riches broderies l'ornent, ainsi que de nombreux bijoux... mais sont-ils vrais? On ne peut pas savoir si la fille est jolie, car elle disparaît sous ses accoutrements.

Guillermaz me dit : « C'est une jeune mariée qui rejoint la maison de son époux ; le connaît-elle seulement? Elle est parée comme une impératrice, mais demain, au pouvoir de sa belle-mère, elle ne sera plus qu'une esclave. »

Nous l'abandonnons au milieu des chants, de la musique brutale et des rires.

Mais la réalité de ma mission se rappelle à moi ; arrivé à la résidence, je trouve un mot du général Carton de Wiart qui me prie de passer le voir. Je vais donc au rendez-vous. Le général me dit : « Je pars demain pour Singapour, convoqué par l'amiral Mountbatten, je resterai là-bas dix jours, je ferai part au commandant du S.A.C.S.E.A de vos soucis. J'ai vu hier le généralissime. A ma demande : « Quand vos troupes auront-elles évacué l'Indochine? » il m'a répondu : « Dans quatre ou cinq semaines. » A ma demande : « Avez-vous une idée politique sur l'Indochine? » il m'a répondu : « Non »... Je pense que Tchang est de bonne foi mais que les échelons subordonnés ne tiennent pas toujours compte des ordres reçus. Ils ont besoin des LX^e^ et XCIII^e^ armées pour la Mand-

chourie où les communistes dominent en ce moment, la LIII^e est destinée au Yun-Nan. » A la fin de cet entretien l'ambassadeur d'Angleterre demande à faire ma connaissance. De la courte conversation que j'ai eue avec lui il ressort une appréhension certaine des sentiments xénophobes chinois.

Tout se confirme, et je pense que je n'ai pas intérêt à perdre du temps à Tchoung King ; je dois voir demain d'autres généraux chinois... il y en a près de trois cents ici!

Le 21, je suis invité par le « gratin » de l'état-major, les chefs et sous-chefs du bureau des opérations et du 2^e bureau, auxquels s'est joint le général Shang Chen, de l'état-major particulier du généralissime. Le colonel Li sert d'interprète.

Tout de suite, mes hôtes me demandent si je suis au courant de la retraite du général de Gaulle ; ils le connaissent peu et c'est surtout le nom de Leclerc qui revenait lorsqu'ils parlaient entre eux des militaires français. « Qui est ce M. Félix Gouin? Nous n'en avons jamais entendu parler. » Je leur indique que c'est le président de notre Assemblée nationale constituante actuelle. Cela ne leur dit pas grand-chose. Sur les murs de la salle où nous sommes réunis figurent côte à côte quatre grandes images en couleurs, les effigies de Tchang Kaï-chek, Roosevelt, Churchill et Staline.

La soirée se prolonge fort tard ; je donne un court aperçu des entretiens et suis « attaqué » par chacun des convives, les mêmes motifs ne cessant de revenir...

« Vous vous trouverez au Tonkin devant les communistes annamites et nous savons les difficultés que ces gens peuvent soulever. Notre affaire dans le Nord est loin d'être réglée, quoi qu'en pensent les membres du conseil consultatif. Le Chantoung est aux trois quarts rouge. »

Ma réponse est toujours identique : « Nous luttons contre l'adversaire de même idéologie, vous devez donc nous permettre d'avoir les moyens nécessaires à Hanoi pour mener le combat, autorisez-nous à nous réarmer. La France désire, autant que la Chine, que l'ordre règne au Tonkin. Vous partez, il faut donc que l'évacuation soit bien réglée en fonction de toutes ces contingences. »

J'ai surtout ébranlé le général Tsin Te Cheng, maire de Pékin en juillet 1937 lors de l'attaque japonaise ; c'est un homme influent et respecté à l'état-major. Mon argumentation au sujet du réarmement de la citadelle lui donne à réfléchir et il le montre par ses approbations. Le sentant, les autres

prennent argument de l'heure avancée, se lèvent et me raccompagnent à ma voiture. Il y a une conjuration contre ce réarmement auquel je tiens pourtant beaucoup.

Le 21 janvier, à minuit, après en avoir informé le 19 le commandement chinois, je fais donner par Quilichini ordre au groupement du 16e R.I.C. stationné à Tsao Pa, et déjà en état d'alerte, de se mettre en marche dès le 22 au matin. C'est le bataillon rhadé, bien encadré et superbement équipé, commandé par Lepage ; l'ensemble comprend 178 Européens et 969 Indochinois, avec un train de 25 chevaux de selle et 228 chevaux de bât. Notre mouvement vers l'Indochine commence enfin...

J'informe ensuite le général Leclerc des dispositions que j'ai prises, et je précise : « Le colonel Crépin peut maintenant prendre la direction des prochaines conversations avec l'assistance de notre attaché militaire car tous les points concernant la relève ont fait l'objet de notes précises aux Chinois ; les réponses sont attendues. J'estime ma présence utile d'abord à Kunming, puis à Tsao Pa, pour voir Lou Han et éclairer Quilichini, enfin à Hanoi pour suivre l'évolution des réactions chinoises locales devant les ordres émanant de Tchoung King. Aussi je vous demande de m'autoriser à quitter Tchoung King au plus tôt. Signé : Salan. »

Le lendemain l'amiral me fait connaître que je dois attendre sur place l'arrivée de M. Clarac. Je passe donc la journée du 24 janvier dans l'attente et suis aimablement reçu par les Américains qui se rapprochent de nous et me disent qu'ils fourniront, dans les meilleurs délais, les bateaux pour l'enlèvement des forces chinoises. C'est intéressant et ne peut que nous être profitable.

Je reçois enfin une note écrite, précise, qui donne l'accord à mes différentes formules pour la relève avec l'assistance des autorités locales. J'ai donc bien fait de ne pas perdre de temps et de passer à l'exécution. Je télégraphie à nouveau au général Leclerc et à l'amiral, et leur dis que j'ai donné tous ordres utiles pour le mouvement de la totalité des groupements, avec l'aval écrit du commandement d'ici et de Lou Han. J'attends Clarac qui arrive le 27 janvier et me remet la lettre du général Leclerc :

Saigon, le 24 janvier 1945

Mon cher Salan,

Monsieur Clarac part pour Tchoung King, j'en profite pour vous envoyer ce mot.

Je vous ai demandé d'attendre son arrivée pour quitter Tchoung King, d'abord parce qu'avec les Chinois, vous le savez mieux que moi, les problèmes ne se règlent pas en huit jours, (j'espère que ce délai supplémentaire vous aura permis de marquer de nouveaux points) ; ensuite parce que vous pourrez échanger avec Monsieur Clarac vos derniers points de vue sur la situation vue d'ici et vue de Chine.

En attendant que vous puissiez revenir à Saigon, je vous précise mon point de vue :

1° Rentrée de nos troupes au Laos. Comme je vous l'ai télégraphié, donnez l'ordre à Quilichini dès que les Chinois seront d'accord :

Un bataillon sur Louang Prabang, chargé de rétablir nos affaires au Laos, les autres bataillons par Diên Biên Phu vers Xieng Kouang (1).

Ceux-là sont évidemment destinés à opérer vers l'est, nous les aiguillerons le moment venu, en fonction du point qu'ils auront atteint.

Donnez les ordres d'exécution sans m'en référer dès que les Chinois acquiescent.

S'ils tergiversent nous finirons par donner l'ordre sans leur accord. Préparez Quilichini à ce point de vue.

2° Plan général d'opérations — Rien de changé en Cochinchine, la pacification se poursuit bien, assez lente en raison de l'étendue des territoires et d'un nombre relativement important de Japonais. Mais ceci est une question de semaines.

Dans le Sud-Annam : demain commencent les opérations qui seront certainement très importantes. Depuis un mois les rebelles concentrent dans la région de Nha Trang de gros effectifs venus du nord. Notre attaque se produira donc à un moment favorable et tout en dégageant définitivement la Cochinchine, elle aura certainement des répercussions au Tonkin.

(1) Toutes ces troupes restant à vos ordres jusqu'à nouvel ordre.

Pour la suite, le général Valluy est à Paris, la 3e D.I.C. arrive à partir du 5 février, la brigade de Madagascar a déjà les deux tiers de ses effectifs sur pied. Il importe donc de pousser les conversations avec les Chinois, c'est ce que va faire Monsieur Clarac ainsi que Crépin.

J'espère que le personnel de l'Ambassade a bien compris maintenant, par vous, notre point de vue et nous aide.

Il importe aussi de pousser nos conversations avec Hô Chi Minh. Plusieurs facteurs devraient être favorables, d'abord nos succès militaires dans le Sud, ensuite le torchon qui commence à brûler entre Viêt-minh et Dong Minh Hoi, enfin peut-être l'orientation plus à gauche de la politique française.

J'insiste sur tous ces points, car il semble que Sainteny et ses adjoints qui fréquentent Hô Chi Minh depuis six mois en soient un peu arrivés au point mort. Voyez s'il ne serait pas possible de donner une nouvelle impulsion?

Enfin Monsieur Clarac vous parlera encore d'autres problèmes.

Dès que vous aurez fait le nécessaire à Kumning et Hanoi revenez me voir en me rapportant le maximum de renseignements sur les points qui nous intéressent.

Je ne sais si vous avez appris la mort du colonel Dessert tombé dans une embuscade. Nous avons été très émus car c'était un officier de premier ordre.

Crépin doit rester à Tchoung King, au minimum jusqu'au lancer des gens de Quilichini.

Croyez, mon cher Salan à toute mon amitié, bien des choses à Crépin.

Signé : LECLERC

J'ai donc agi en pleine conformité avec l'esprit du commandant en chef et puis maintenant préparer mon départ.

Je profite de ces derniers jours de janvier pour me promener et mettre de l'ordre dans mes idées après la cavalcade des semaines écoulées. Puis je revois l'ensemble avec Crépin.

Nous apprenons que, le 29 janvier, le général Gracey a remis ses pouvoirs, pour le sud du seizième parallèle, aux Français, c'est une excellente nouvelle!

Après ce séjour d'un mois passé au contact des généraux

chinois mon sentiment sur eux n'est pas empreint de beaucoup d'aménité... mis à part ceux qui sont aux côtés de Tchang, les autres ont l'esprit tellement tordu qu'on peut craindre toutes les sottises... Les papiers et les lettres que j'ai pu rédiger à leur demande rempliraient plusieurs rayons de bibliothèque. Les mêmes arguments étaient répétés sans fin. J'ai appris à mettre mon orgueil dans ma poche et à persister. J'ai connu leurs fraudes : les médicaments, l'essence qu'ils vendaient... Tout cela est triste, car le Chinois est sympathique ; la chance de ce pays est dans son petit peuple, rustique, dur à la souffrance et industrieux, qui ne ménage pas sa peine!

J'ai compris aussi, en raison de mes nombreuses conversations, combien les Américains demeuraient fidèles à ceux qui, à leurs côtés, après la défaite de Pearl Harbor étaient devenus des alliés contre les Japonais.

C'est pourquoi ils ont aidé le Viêt-minh par des parachutages d'armes et ont soutenu le Chinois responsable de la liquidation de l'occupation japonaise dans le nord du seizième parallèle.

Le colonel Li de l'état-major de Tchoung King m'a dit : « Vous rendre l'Indochine sera pour nous désagréable. Après tout, comme la Mongolie et le Tibet, votre Indochine fut chinoise pendant des siècles, c'est un de nos satellites... »

Je retiendrai tout cela...

Mon séjour se termine et je vais remercier l'ambassadeur qui a été particulièrement coopératif... pourtant combien j'ai dû lui paraître excessif!

Le 2 février, à 11 heures, je prends congé de Crépin et de Guillermaz et je remercie chaleureusement ce dernier de l'aide exceptionnelle qu'il m'a apportée.

A 13 h 30, je retrouve le terrain de Kunming avec l'officier chinois devenu aimable... à l'avenir c'est à lui que je m'adresserai pour l'essence!

Quilichini est là. Sans tarder nous allons au P.C. où il me communique la lettre à nous adressée, le 26 janvier, par le général Ho Kouei Tchang, commandant supérieur des troupes du Yun-Nan ; elle mérite d'être connue car c'est un succès après tous ces longs pourparlers. Elle est courte et précise :

« J'ai l'honneur de vous transmettre l'ordre télégraphique du 24 janvier 1946 du maréchal Tchang Kaï-chek :

« Les troupes françaises au Yun-Nan sont autorisées à quitter la Chine dans le plus bref délai pour rentrer au Laos passant par Muong La. On doit montrer une attitude amicale et donner toute aide possible aux troupes françaises qui font mouvement en Chine.

« Ayant déjà donné les ordres nécessaires à mes troupes subordonnées (V^e^ armée) de vous apporter toute aide pour faciliter les mouvements de vos troupes le long du chemin à parcourir, je vous prie de bien vouloir me faire connaître la date du départ et l'effectif de vos troupes. »

CHAPITRE IV

EN SÉJOUR A KUNMING DU 2 AU 5 FÉVRIER 1946. RETOUR DES TROUPES DE CHINE.

Après avoir pris connaissance de cette lettre et des nouvelles du groupement Lepage, je télégraphie immédiatement au général Leclerc pour lui demander de m'envoyer d'urgence un avion afin de rentrer à Hanoi. Je lui signale en outre que le 16e R.I.C. est arrivé au Tonkin, à Phong Tho, où il a reçu un accueil cordial du Quan Phu (chef local) Deo Van Moun et de la population. La mission « Béarn » a bien préparé le terrain, car les petits groupes V.N.Q.D.D. qui occupaient ce centre l'ont abandonné... en demeurant toutefois dans les environs.

Le groupement Droniou du 9e R.I.C., soit 448 Européens et 398 indigènes, accompagnés de 27 chevaux de selle et 206 chevaux de bât, doit partir à son tour de Tsao Pa le 4 février ; et le détachement Gaucher, avec le 5e étranger : 655 Européens et 328 Indochinois avec 28 chevaux de selle et 245 chevaux de bât, doit quitter ses cantonnements le 7 février.

Le P.C. Quilichini va se joindre à lui ; il comporte 227 Européens et 358 Indochinois avec 37 chevaux de selle et 295 chevaux de bât. Un détachement de transit sera provisoirement maintenu au Yun-Nan à Kai Yuen. Voilà 3 600 hommes dont 1 500 Européens qui vont revenir dans cette Indochine qu'ils avaient dû abandonner après les événements du 9 mars 1945. Belle revanche pour nous tous!

J'informe le général Lou Han, gouverneur de la province du Yun-Nan, des décisions que je viens de prendre.

Les choses sont ainsi régulières et j'emploie ma journée

du dimanche 3 février à bien mettre tous les détails au point avec Quilichini ; je lui brosse le climat des entretiens de Tchoung King, les résultats positifs obtenus, et aussi les déboires toujours à craindre du fait de l'attitude de la 93e D.I. chinoise ou des éléments V.N.Q.D.D. qui rôdent encore dans la vallée du fleuve Rouge et de la rivière Noire ; je le fais bénéficier de ma connaissance de la Haute-Région, de ses habitants, de ses coutumes, lui démontrant que nous avons intérêt à recruter de nos anciens tirailleurs et à nous montrer très doux pour ce nouveau départ « à la conquête des cœurs ». Nous devons à tout prix, avant que nos forces soient bien réinstallées, et quoi qu'il puisse en coûter à notre amour-propre, en cas de rencontre avec la 93e D.I., éviter tout incident et, au besoin, arroser ses responsables par des distributions de « taels » d'argent qui constituent notre trésor de guerre et de boîtes d'opium provenant de notre régie. Nous reprendrons après notre liberté d'action.

Nous devons nous montrer très humains, surtout à l'égard des rebelles ; tous ceux pris au combat seront traités honorablement en prisonniers de guerre. Il faut rapprocher les Annamites de nous par tous les moyens. Je précise toutefois que dans la région où nous pénétrons, nous devons nous appuyer sur les chefs thais...

Le 4 février, à 10 heures, je réunis tous les Européens de Kunming, civils et militaires, et les mets au courant des événements favorables dans le Sud, de la situation délicate à Hanoi. Nous jouons une partie périlleuse, aussi je leur demande de respecter ici l'autorité chinoise.

A 11 heures, je rends visite au général Ho Kouei Tchang, tête énergique et intelligente, son quartier général est bien tenu, c'est un chef, il a commandé en Birmanie. Nous nous entendons parfaitement, et il m'assure de son appui ; il a déjà donné les ordres nécessaires aux troupes de la Ve armée qu'il commande. Je le remercie de son action amicale et compréhensive. Sans que je le lui ai demandé, il m'informe avoir prévenu le général Lu, commandant la 93e D.I. que nous arrivons pour le relever et qu'il souhaite que cela se passe sans histoires.

A 14 heures, je vais à l'hôpital Calmette, pour y constater une grosse amélioration par rapport à ma visite de novembre ; les locaux ont été complètement refaits et la clientèle chinoise est nombreuse. Je vois ensuite notre transmissionnaire, le

lieutenant Cassou qui connaît son affaire, ce qui est essentiel pour nos liaisons.

Le point capital est mon rendez-vous à 16 heures avec le général Lou Han. J'ai avec moi les lieutenants-colonels de Kermel et Corréard ; le colonel Wang sert d'interprète avec M. Ma, du Wai Kiao Pou.

Je lui communique les originaux en caractères, munis des cachets officiels, des accords réalisés à Tchoung King, le général me dit les avoir reçus et m'assure qu'il fera le nécessaire en ce qui concerne l'exécution.

Je rappelle les liens d'amitié qui unissent la Chine et la France, le Yun-Nan et l'Indochine, et je demande si je puis entrer directement en contact avec le général Ma Ing, à Hanoi, pour le mettre au courant des conversations de Tchoung King. Il me répond que, naturellement, je pourrai toujours aller voir son représentant à Hanoi. J'ai alors conscience que, pour le Tonkin, Lou Han passe la responsabilité à Ma Ing.

Avant de prendre congé, je sollicite l'autorisation de faire entrer au Tonkin, via Nanning — Langson, un convoi de dix véhicules de matériel, ne contenant pas d'armes, reliquat de Kunming. Il sourit et me dit : « Je compte sur votre discrétion. »

Je lui signale l'état de santé précaire d'une cinquantaine de femmes et d'enfants d'Hanoi, et lui rappelle qu'avant-guerre des familles françaises, diplomatiquement en règle, venaient se reposer ici... il acquiesce et accepte de les recevoir.

J'ai toujours gardé pour le général Lou Han beaucoup d'estime ; son avenir sera triste, car, plus tard, les communistes l'obligeront à rapatrier toute sa fortune et il mourra dans le dénuement le plus complet.

Me parlant de Lou Han, M. Jean Laurent, un des grands patrons de la Banque de l'Indochine qui m'accompagne dans ce voyage, me dit : « C'est un des hommes les plus riches de la terre. »

Jean Laurent est un conseiller précieux pour les relations avec les personnalités chinoises qu'il « pratique » merveilleusement et ses avis sont toujours opportuns.

Avec lui et Quilichini, je pars pour Tsao Pa le 5 février. A 11 heures, je passe en revue le bataillon de Légion commandé par Gaucher, type parfait de l'officier. Le lieutenant Maï, dont la troupe complète le bataillon, m'assure du loyalisme des indigènes.

Je dis à Gaucher que j'ai proposé le 5e étranger pour une

citation à l'ordre de l'Armée, en récompense de sa brillante tenue lors du repli de nos unités en Chine. Il me répond : « Hélas! où accrocher la palme? Nous n'avons plus de drapeau. » (Le colonel commandant le 5e étranger, avait été massacré à Viet Tri le 10 mars 1945 par les Japonais qui avaient enlevé le drapeau.) « Je sais, mais vous n'avez pas démérité. » Gaucher sera tué à Diên Biên Phu comme colonel commandant « Béatrice » le 13 mars 1954 à 21 heures. C'était une belle figure de légionnaire!

Je demeure toute la journée et passe la soirée avec eux ; inutile de les instruire, ils connaissent la région! Mais nous évoquons le vieux Tonkin avec nostalgie.

Mes ordres d'opérations sont donnés, « toute résistance sera surmontée » ; le groupement du 5e R.E.I. va pénétrer le dernier car il constitue la suprême ressource en cas de coup dur.

Le 6 février, je rejoins Mongtseu en jeep, et à 11 heures, je décolle ; après avoir reconnu Haiphong, constaté que, sur la route, le pont de Lai Khe est rétabli et que celui de Hai Duong va l'être, ce qui permettra à nos troupes de regagner rapidement Hanoi après le débarquement, j'atterris à Gia Lam à 13 heures avec grande satisfaction. M. Jean Laurent me remercie et me dit sa confiance après ce qu'il vient de voir.

Je passe l'après-midi à la citadelle et prends rendez-vous avec le général Ma Ing pour le 7 février à 10 heures. Entretemps Le Porz me fait le récit des mauvaises journées des 9, 10 et 11 janvier qui ont frisé la catastrophe. La foule excitée réclamait de l'argent et du riz... la récolte a en effet été désastreuse, du fait des inondations de juillet 1945 où le fleuve a atteint la cote de 12,60 m, une des plus grosses crues enregistrées. C'est la période de la grande disette du Tonkin qui durera tout janvier et février ; des enfants meurent de faim et les familles les déposent sur les trottoirs... En raison du désordre créé par l'affrontement des différents partis politiques, la vie économique ne peut prendre un rythme normal. M. Sainteny fait des efforts pour amener du riz de Cochinchine et y réussit en partie. Mais ce mois de février débute mal!

L'entretien que j'ai avec le général Ma Ing, d'habitude si coopératif, est décevant.

Je lui montre les différentes notes rédigées à Tchoung King qui fixaient comme date d'évacuation le début de mars, ainsi

que les directives données à la 93e D.I. Il objecte qu'il n'a pas encore reçu de précisions et qu'il n'a pas le pouvoir de traiter la question. Je lui souligne le caractère officiel de ce que j'avance et il ne cesse de me répéter : « Les troupes chinoises ne se retireront qu'après avoir reçu l'engagement formel que la sécurité des ressortissants chinois sera assurée. » Je lui donne cet engagement. Il dit alors : « J'attends les ordres nécessaires pour passer à l'exécution. »

J'ai maintenant l'habitude de pareilles démonstrations et, pour rompre la glace, lui exprime ma satisfaction sur son action au cours des tristes journées de janvier ; il me répond qu'il n'a fait que remplir son devoir à l'égard des alliés. Je n'insiste pas outre mesure... je n'en tirerai rien aujourd'hui!

CHAPITRE V

RENCONTRE AVEC HÔ CHI MINH.

Je suis en train de travailler le matin du 8 février avec mon état-major quand on m'informe que le président Hô Chi Minh souhaite me voir... j'en avais formulé le désir et c'est Louis Caput qui a arrangé cet entretien. Il viendra me prendre chez moi à 16 h 30. Je me mets en civil, entreprise compliquée car je n'ai pas de complet veston ; on m'en prête un, dans lequel je suis au large, et, à 17 heures, nous passons la grille des anciens bureaux de la Résidence supérieure, en face du *Métropole*. Le président me reçoit dans une petite pièce toute sobre, avec une table et deux chaises. Nous restons seuls.

J'ai en face de moi un homme de taille plutôt moyenne, la tête est haute avec un front élevé très dégagé, des yeux perçants, la moustache et la barbe rappellent celles des vieux Annamites. Il a tout d'un ascète, avec sa tunique à col droit non agrafé, ses sandales à empeigne faite de solide tissu bleu, aux épaisses semelles de corde.

Il m'accueille debout et me fait asseoir après un serrement de main. Cette prise de contact avec l'homme qui préside aux destinées du Viêt-minh et que la majeure partie de la population suit parce qu'elle le considère comme son « pilote », est émouvante. J'engage tout de suite une conversation que je reproduis ici sans rien y changer :

Général Salan. — Étant ici le responsable militaire, je suis venu vous rendre visite pour vous remercier du geste de courtoisie que vous avez témoigné à l'égard de mes soldats blessés lors de votre visite à l'hôpital Lanessan le 2 février, et des vœux que vous avez exprimés.

Président Hô Chi Minh. — Je suis un fidèle ami de la France ; c'était la fête du Têt, et j'étais heureux à cette occasion de manifester ma sympathie à l'égard de votre pays.

Général Salan. — J'ai appris à mon retour à Hanoi qu'au cours des incidents des 10 et 11 janvier, des Annamites avaient protégé des Français contre la populace ; c'est un signe heureux.

Président Hô Chi Minh. — Oui, du reste croyez-moi, la majorité des Indochinois n'est pas antifrançaise, mais il est regrettable que les affaires du Sud et votre attitude à notre égard creusent de jour en jour un fossé profond entre vous et nous.

Général Salan. — Ce fossé pourrait très vite se combler. Ne pensez-vous pas qu'il serait préférable de nous laisser ramener ici l'ordre et le calme puisque nous disposons de moyens très largement suffisants ? Je suis persuadé que ce pays vous en serait reconnaissant et vous feriez là œuvre de chef de gouvernement si vous nous laissiez débarquer sans incidents. Vous montreriez au monde que vous avez pu et su tenir vos troupes et cela serait une manifestation très nette de votre autorité.

Président Hô Chi Minh. — Je ne puis faire cela sans être traître à mon pays.

Général Salan. — Ce n'est pas être traître à son pays que de l'aider à reprendre sa prospérité dans la liberté qui vous sera sûrement donnée.

Président Hô Chi Minh. — La France est une grande nation ; nous aimons la France, mais nous ne voulons pas vivre en esclaves. Vous disposez de troupes nombreuses et bien armées, nous avons peu de gens en armes. Un Français tuera dix Annamites, dix Annamites tueront un Français, nous sommes nombreux... Si le Viêt-nam est battu par la France, ce sera une bien faible victoire, mais si le Viêt-nam par l'union de ses forces bat la France, cela sera une très grande victoire.

On nous parle d'une France nouvelle, que cette France nous montre son renouveau.

Général Salan. — Mais, elle est toute prête à le montrer. Que désirez-vous en fait ?

Président Hô Chi Minh. — Peu m'importe le terme « indépendance », je n'y tiens pas. Nous ne voulons pas vivre en esclaves. Peu m'importe le terme « indépendance », ce qui m'importe c'est le contenu. Nous voulons vivre libres. Certes

nous voulons des échanges économiques très nombreux, des relations culturelles plus étendues, des cadres, des techniciens français dans tous les domaines, mais nous voulons être maîtres chez nous.

Général Salan. — La déclaration du 24 mars vous donne tout cela.

Président Hô Chi Minh. — Non, elle est largement dépassée depuis longtemps.

Général Salan. — Au cours de conversations avec des officiels français on vous a indiqué notre point de vue.

Président Hô Chi Minh. — Non, jamais nettement. La France, à Tchoung King, à Londres, à Kunming, traite avec la Chine du sort de mon pays, mais avec moi, ni votre gouvernement ni Saigon ne me proposent rien de substantiel.

Général Salan. — Je continue à penser que si vous ne faites aucune opposition à notre retour ici, il sera facile de s'entendre. Notre débarquement est proche, nous sommes très forts, pourquoi ne pas le reconnaître? (Au mot de débarquement, Hô Chi Minh est impressionné et son émotion apparaît sur son visage.)

Président Hô Chi Minh. — Je ne veux pas être traître à mon pays. J'ai vécu dans la brousse, je me suis battu contre le Japonais, le Français, lui, restant dans sa maison tranquille. Si vous débarquez je ne puis vous en empêcher. Mais du sang coulera et ce sera malheureux, car je ne le désire pas ; mais des femmes et des enfants français seront tués. Je ne pourrai pas retenir la foule et ce sera regrettable.

Général Salan. — Oui, car cela on ne le pardonne pas.

Président Hô Chi Minh. — Je le sais, mais je n'y pourrai rien ; ce sera la réaction de gens qui ne veulent pas être enchaînés.

Général Salan. — Vous avez contre vous des partis d'opposition.

Président Hô Chi Minh. — Oui, et ils me reprochent d'aimer la France. On me montre dans les journaux annamites avec une femme française sous le bras.

Général Salan. — La Chine a des obligations envers nous, envers le monde, de par le traité de Potsdam, elle y sera fidèle.

Président Hô Chi Minh. — Je le pense, mais je maintiens que même avec le monde contre nous, nous ne pouvons accepter de devenir des esclaves. La France est le pays de la

liberté ; que la France nouvelle nous laisse donc cette liberté.

L'entretien se termine ; le président Hô Chi Minh a offert le thé à diverses reprises. En descendant les escaliers, il me dit : « Mon général, je sais que vous êtes humain. Nous sommes ce soir des amis, peut-être des ennemis demain ; je souhaite que nous restions amis. »

En le quittant à 18 h 30, je suis assez troublé ; j'ai eu en face de moi un homme énergique, sûr de lui, ferme dans ses propos et nous aurons à compter avec lui ; arriverons-nous à nous entendre ? Il le faudrait bien pourtant dans l'intérêt de la France et de l'Indochine...

Le 9 février, à 17 h 30, nous nous réunissons avec MM. Sainteny, Pignon et les colonels Le Porz et Repiton-Preneuf. Je les mets au courant des négociations de Tchoung King, et leur demande de presser les discussions avec le président Hô Chi Minh ainsi que le général Leclerc en a formulé le vif désir. Le débarquement approche.

Le dimanche 10, à 11 heures, Louis Caput vient me voir sachant que je suis sur le point de partir pour Saigon ; il a été reçu la veille par Hô Chi Minh très préoccupé de l'annonce que je lui ai faite de notre débarquement, et qui veut éviter tout affrontement avec les troupes françaises « issues de la libération de la France, de la France nouvelle... » ; il nous demande de « le comprendre ». Son désir est de « permettre à son pays, aux hommes et aux femmes du Viêt-nam tout entier de vivre en citoyens libres ». Caput, très émouvant, me demande de « soutenir cette aspiration bien naturelle après les événements de ces dernières années en Extrême-Orient... Il ne faut pas que le sang coule et tout s'arrangera par la suite... La France demeurera dans cette contrée ». Je lui promets de faire part de tout cela ainsi que de ma conversation avec le président Hô, à l'amiral d'Argenlieu et au général Leclerc. Je regagne Saigon.

Dès le lendemain, en présence du général Leclerc, je mets l'amiral au courant de toutes mes discussions de Tchoung King, de mon entretien avec Hô Chi Minh et de ce que m'a rapporté Caput. L'amiral pense qu'avec le gouvernement central chinois nous devons user de diplomatie, mais qu'avec Hô Chi Minh nous avons à lui faire admettre que la France se doit de revenir au Tonkin.

J'insiste à nouveau auprès de l'amiral sur l'état d'esprit du président Hô, sur l'appui presque total de la population à sa

politique, sur le fait que Hô accepte notre retour à condition que « la France laisse la liberté à son peuple... »

J'ai, par la suite, de nombreux contacts avec l'état-major et notamment avec le colonel Lecomte, pour la préparation de notre débarquement. Le lendemain, je revois l'amiral ainsi que le général Leclerc et m'efforce de leur montrer combien notre situation est incommode ; il faut se résoudre à prendre des risques, aussi bien diplomatiques que politiques, car les temps ont changé. Je sais que le général m'approuve, mais que l'amiral, plus réticent, estime que le gouvernement français peut agir par le canal des affaires étrangères ; il m'annonce d'ailleurs son voyage à Paris, aujourd'hui même, pour obtenir satisfaction auprès du pouvoir.

Je suis déçu de trouver l'amiral dans de pareilles dispositions d'esprit, il ne veut pas comprendre « le danger viêt-minh, » et ceci malgré nos conversations précédentes.

Cela est dû en partie à son entourage, fait de marins ne connaissant de l'Indochine que le port de Saigon, la ville coloniale par excellence, mais aussi à quelques administrateurs des services civils, hantés par un passé colonial agréable. Les uns et les autres s'imaginent que dans le Nord nous sommes traumatisés par une existence peu commode et que nous n'avons pas confiance en nos moyens militaires. Or ces moyens nous les connaissons bien, et nous faisons pleine confiance à nos garçons, mais ce qu'on oublie trop ce sont les conséquences graves de notre défaite devant les Siamois et les Japonais. Les hommes du passé gardent les yeux fermés en présence de ce mouvement qui a suscité dans les masses un besoin d'indépendance, de laquelle cependant on ne nous rejette pas. La France est indéniablement aimée.

Mais essayer d'expliquer tout cela à l'amiral, personnel à l'extrême, ancré dans ses conceptions, est inutile.

C'est pourquoi je pars chercher calme et repos auprès de mon vieux camarade de combat, qui a tant aimé ce pays dès qu'il l'a abordé, et qui lui a donné sa vie.

Et le 13 février au matin je vais en pèlerinage sur la tombe du colonel Dessert à Cantho... j'ai perdu là un compagnon fidèle et j'en ai une peine immense.

Je prends ensuite contact avec le général Nyo de la 3e D.I.C., dont les troupes commencent à arriver remplaçant déjà celles de la 9e D.I.C. qui se préparent pour le débarquement.

En fin de soirée, en tête à tête avec le général Leclerc, nous brossons le tableau de nos possibilités et de ce qui peut nous arriver de pire, dans l'hypothèse d'un débarquement dans les premiers jours de mars. Nous estimons que le risque doit être couru. En cas de danger grave sur Hanoi, du fait des Chinois ou du Viêt-minh, je serai soutenu par des commandos largués...

A son habitude, le général Leclerc me garde auprès de lui et, après le dîner, me fait part d'une nouvelle qu'il vient de recevoir : « Par un accord signé le 23 décembre dernier les Franco-Anglais ont décidé l'évacuation du Levant par leurs forces. » Puis il me communique le texte d'un message qu'il expédie à Paris pour être remis au général Juin et à l'amiral d'Argenlieu. En voici l'essentiel :

« Les derniers renseignements de Hanoi confirment que les Annamites sont de plus en plus prêts soit à céder s'ils reçoivent satisfaction sur le mot « indépendance », soit à se rejeter dans une guerre type « résistance française » qui peut durer plusieurs années, et empêcher de la sorte toute réalisation politique et administrative de valeur, diminuant, de ce fait, le prestige de la force française réaffirmé aujourd'hui. J'estime que la conjoncture actuelle est la plus favorable pour fournir une déclaration dans ce sens. En effet, céder sur ce mot il y a quatre mois constituait une capitulation et un aveu d'impuissance... actuellement, nous avons réaffirmé la souveraineté de la puissance française, rétabli l'ordre au Cambodge, en Cochinchine, dans une partie du Laos et de l'Annam, et nous allons arriver en force aux portes du Tonkin... Nous pouvons donc en toute souveraineté parler avec les Annamites et concéder.

Sous le mot « indépendance », les Annamites acceptent ce que nous proposons sous le mot d' « autonomie ». Cette « indépendance » serait à concéder à terme au sein de l'Union Française et concernerait non seulement l'Annam et le Tonkin, mais la Cochinchine, le Laos et le Cambodge. Si le mot est prononcé, j'estime que la plus grande partie du problème est résolue. Les Annamites auront sauvé la face sans que notre prestige et notre influence en soient diminués. Sur le plan international, nous offrirons, avec la réalisation rapide de la pacification, la preuve de notre désir d'évolution dans le domaine de la politique coloniale et nous éviterons toute présentation du problème indochinois devant l'assemblée des

Nations unies. Par contre si les Annamites refusent, notre position internationale est inattaquable. En conclusion, j'estime que c'est exactement maintenant, avant le débarquement au Tonkin, et je pèse mes mots, le moment opportun pour une déclaration gouvernementale précise et qui renferme le mot « indépendance ».

Avant de nous séparer, car je dois quitter Saigon le lendemain de bonne heure, le général Leclerc me demande mon avis. Je réponds : « Mon général, je ne vois pas d'autre solution, je m'emploierai à exécuter vos instructions au mieux.

— Bien, Salan, faites partager votre sentiment à Sainteny et à vos officiers. Bonne chance maintenant et à bientôt, je l'espère, à Hanoi. »

A mon retour, je mets au fait Jean Sainteny, et lui demande de m'accompagner le 16 chez le général Lou Han, revenu ici pour quelque temps ; Le Porz est avec moi. A son habitude Lou Han me dit qu'il agira en conformité avec les instructions de Tchoung King, qu'il nous donnera toutes facilités, mais que nous devons attendre les ordres du généralissime pour débarquer. La discussion est sur le mode aimable, mais je dis très nettement que nous ne pouvons pas attendre, et que, pour nous, la date de début mars est impérative, car les raisons en sont : les bateaux, les préparatifs, la marée.

Cheng Chang, le secrétaire, me dit en aparté : « Insistez pour que Lou Han reste à Hanoi, lui seul a l'autorité nécessaire pour se faire obéir au cours de la relève. » Avant de prendre congé, je demande donc à notre hôte de nous faire le plaisir de demeurer à Hanoi, car sa présence est garante de l'ordre.

Puis Sainteny va chez Hô Chi Minh, et, à 21 heures, nous nous retrouvons. Il me fait alors savoir que le terme adopté par Hô est *self-government*, et que nous pourrons rentrer l'arme à la bretelle, puis il part pour Saigon rendre compte de tout cela. Il revient à Hanoi le 19 après avoir obtenu l'accord complet sur ce nouveau terme de *self-government* déjà utilisé pour les Philippines et la Birmanie.

Depuis mon départ de Mongtseu — Tsao Pa, les troupes de Chine ont continué leur marche, et le détachement Droniou aborde Phong Tho le 13 février lorsqu'il reçoit un renseignement lui indiquant qu'un groupe de soixante rebelles, puissamment armé, occupe le village avec l'intention de lui barrer le chemin. En exécution de mes ordres Droniou attaque

le 14, encercle la bande et l'anéantit après six heures de combat. Les pertes ennemies se chiffrent à 36 tués, dont 3 Japonais et 13 prisonniers ; 2 mitrailleuses, 1 fusil-mitrailleur, 1 mortier de 81, 30 armes individuelles, du matériel divers ; des documents importants ont été récupérés.

Nous perdons 4 Européens, dont le lieutenant Duchet-Suchaux, frère d'un de mes officiers de la campagne de France ; 6 hommes sont blessés mais leur état n'est pas grave.

Au cours de l'engagement, la population et les partisans ont apporté une aide précieuse en donnant des renseignements et en participant à la poursuite de l'ennemi.

Nos actions s'améliorent et la confiance grandit.

Le groupe Gaucher suit, passant le fleuve Rouge à Man Pa le 20 février ; tout le groupement Quilichini est maintenant rentré au Tonkin.

Nos écoutes, qui fonctionnent fort bien, captent l'information suivante venant du commandement viêt-minh : « L'attaque de Phong Tho par les troupes françaises nous inquiète. Le besoin d'établir un front continu pour faciliter la direction du commandement s'impose. Le commandement central doit organiser un comité spécial sur toute la frontière. »

En possession de cette information, je donne l'ordre à Gaucher de pousser sur Tuan Giao et de reconnaître Sonla, en pointe sur la route carrossable de Hanoi, dès qu'il sera en mesure de le faire. Quant à Lepage, il doit envoyer si possible une compagnie à Diên Biên Phu, en s'arrangeant avec le bataillon chinois qui s'y trouve, ce qui m'intéresse, c'est le terrain accessible aux Dakota. Droniou gardera Phong Tho et Laichau où nos affaires vont bien.

A son retour de Saigon, M. Sainteny me remet une lettre du général Leclerc :

Saigon, le 18 février 1946

Le GÉNÉRAL LECLERC
358/c

Mon cher Salan,

Sainteny m'a mis au courant des nouvelles et vous montrera le télégramme que j'ai envoyé à Paris immédiatement, par deux voies différentes.

Raisonnablement, nous devrions avoir une réponse dans les trois derniers jours de la semaine.

En cas de réponse favorable, quelles peuvent être les incidences sur nos préparatifs ?

1° *Date de l'affaire.* — J'estime qu'il ne faut pas reculer et pas plus qu'avant, lier cette date à un accord chinois complet en bonne et due forme, sinon nous pouvons attendre jusqu'au mois de juin et laisser échapper l'occasion.

Il faut donc tout préparer pour la date convenue et mettre tout en œuvre pour que les négociations de Crépin progressent. Veuillez le lui écrire, lui envoyer si possible un officier de liaison. Je vais lui télégraphier.

2° *Schéma de l'opération.* — Nous préparons tout comme auparavant. Si tout le monde est d'accord, Ponchardier et les armes, au lieu d'être parachutés seront déposés.

En outre je prévois une poussée rapide de colonnes sur Vinh sous prétexte de population française. Nous modifierons légèrement la composition, de façon à mettre un peu plus de musique et de chiqué.

3° Je prépare un tract pour le cas d'entente réalisée.

4° *Laos.* — Continuez la pression pour l'évacuation, en particulier, de Thakhek et de Savannakhet.

Vu Crèvecœur aujourd'hui, qui déclare naturellement fumisterie les trois quarts des assertions chinoises. Je vous rédige une réponse aussi complète que possible à ces plaisanteries, mais manifestez un peu votre indignation.

Croyez à mon amitié très sincère.

Signé : LECLERC

A cette lettre est jointe la proposition que le général vient de rédiger en vue de ma nomination au grade de général de division. Cette proposition dont je donne la copie situe bien son estime à mon égard. Ce qui compte, en effet pour moi, dans les heures impossibles que je vis, c'est l'affection que me porte le général Leclerc :

« Après une campagne très brillante comme l'atteste le souvenir que le général Salan a laissé à la 9e D.I.C., celui-ci commandait la 14e D.I. quand il fut mis à ma disposition. Dès son arrivée en Indochine, je le chargeai à Hanoi de commander les troupes d'Indochine du Nord et de Chine. Cette

mission demandait des qualités de commandement très énergique car le moral du personnel était particulièrement bas, et des qualités de diplomate, ayant à compter avec le gouvernement chinois et les Annamites.

Le général Salan s'y est montré réellement un chef de grande classe et c'est à lui qu'est dû le redressement de la situation dans l'Indochine du Nord. »

Dans sa lettre, le général confirme sa décision de débarquer sans lier la date à un accord chinois ; comme je le lui ai indiqué récemment, il prévoit les mesures nécessaires pour le réarmement de la citadelle.

Du télégramme réservé à destination de l'amiral d'Argenlieu, j'extrais l'essentiel :

« Hô Chi Minh se déclare d'accord pour traiter suivant les principales conventions suivantes :

Le gouvernement français reconnaît au Viêt-nam le principe d'un *self-government*, mais pose à cette reconnaissance les conditions que j'énumère :

1° Le Viêt-nam restera dans l'Union française.

2° Le Viêt-nam acceptera des conseillers et des techniciens français.

3° Le Viêt-nam garantira à la France le maintien et même le développement de ses avantages économiques, et adoptera la même position sur le plan culturel.

4° Le Viêt-nam invitera l'armée française à relever sans délai les troupes chinoises au Tonkin. »

Le général Leclerc, dans ce message, insiste sur le fait capital « qu'une proposition concrète sur ces principales bases d'accord soit envoyée immédiatement par le gouvernement français, sinon l'occasion présente peut disparaître. »

Sur ces bases, des discussions nombreuses vont avoir lieu à la charge des responsables civils français de Hanoi. De mon côté, je m'efforce d'améliorer mes relations avec l'état-major chinois, et j'ai à ce sujet une longue conversation avec le major Buckley, chargé d'établir la liaison entre l'état-major américain et Lou Han. Je lui signale mes difficultés, et il m'apprend en retour que l'embarquement des troupes chinoises pour la Mandchourie a bien dégagé le delta tonkinois, que toute célérité sera apportée pour nous en débarrasser lorsque la relève sera décidée, qu'il m'épaulera dans ma tâche difficile, et que, pour réussir, nous devrons nous soutenir mutuellement. Avant de me quitter, il ajoute : « Comptez

sur moi, je serai heureux de revenir vous voir. » Il me fait compliment pour la *Distinguished Cross* que je porte parmi mes décorations. Cet entretien me fait du bien et me confirme dans mon point de vue : tout mettre en œuvre pour débarquer, mais éviter de faire perdre la face aux Chinois.

Le colonel Crépin, à Tchoung King, me tient journellement au courant ; en fait, si les grands principes de la relève sont admis avec une date à fixer entre le 1er et le 31 mars pour le démarrage, les mêmes obstacles demeurent. Aussi j'estime qu'il ne faut plus nous en encombrer, d'autant moins que nos relations avec les Annamites s'améliorent sérieusement. Accompagné de Jean Sainteny, je revois Lou Han le 22 février, j'en informe le même jour le général Leclerc par une lettre dont je donne ici un extrait :

« J'ai exposé à Lou Han qu'en raison de nos demandes acceptées par le Wai Kiao Pou, nous devions relever au Tonkin entre le 1er mars et le 31 mars, qu'en conséquence vous aviez préparé vos troupes, que les bateaux étaient chargés, qu'en raison des marées, des pluies proches, il était indispensable de débarquer à Haiphong dans les premier jours de mars, que nous ne pouvions garder nos bateaux ainsi immobilisés, que de ce fait votre décision était prise.

« Lou Han m'a répondu nettement qu'il n'avait pas reçu d'ordre de Tchoung King. J'ai insisté sur un ton aimable. Il m'a alors assuré qu'il maintiendrait l'ordre, lors du débarquement autorisé, que pour lui peu importait la date qui lui serait communiquée par son gouvermenent, il l'acceptera. »

Et j'ajoute : « De mon côté, tout ici sera prêt suivant les ordres que vous me donnerez. »

Puis je télégraphie à Crépin : « Je vous envoie le capitaine Cartier, il vous exposera les raisons qui rendent impératif le commencement de la relève dans les premiers jours de mars. Il est indispensable que vous obteniez la date du 4 mars. »

Tout se précipite. Les notes et les télégrammes vont se succéder maintenant à une cadence accélérée et les chiffreurs auront à peine le temps de prendre un peu de repos.

L'amiral, toujours à Paris, câble le 22 février que « mandaté par le gouvernement de la République, le haut-commissaire de France pour l'Indochine est prêt à conclure un accord sur les bases antérieurement communiquées ». Ces bases sont celles résultant de l'entretien Hô Chi Minh - Sainteny du 16 février, dont j'ai déjà donné l'essentiel.

D'autre part, le général Leclerc qui nous a retransmis ce message ajoute qu'il a reçu « l'approbation de Paris pour exécuter comme prévu les transports de troupes au Tonkin. Il estime qu'il est essentiel que cet accord soit réglé entre Sainteny et Hô Chi Minh sans délai, avant que d'autres éléments aient pu entrer en jeu. Il demande à être tenu exactement et rapidement au courant. »

C'est Crépin qui, le 22 février, nous informe « qu'aucune convention d'état-major sur tous les points en suspens, y compris les dates de relève, ne sera discutée avant les accords généraux. Ces accords, en raison des éternels délais chinois, mettront plusieurs jours à se réaliser. »

Je prie alors le général Leclerc d'insister personnellement auprès de notre ambassadeur à Tchoung King pour qu'il obtienne des militaires chinois l'ordre de nous laisser arriver en raison de la date impérative de débarquement, et qu'il signe sans délai et sans attendre la réponse de Paris. Paris, en effet, traite diplomatiquement suivant la noble tradition des relations entre grandes nations, ne se rendant pas compte que la Chine est déjà en train de se décomposer et que les intérêts personnels dépassent ceux des États en cause. Pourquoi ergoter par exemple sur la somme à réclamer concernant la valeur du chemin de fer du Yun-Nan, que la Chine, sur son territoire, estime être sa propriété? S'il fut construit par nous, n'en avons-nous pas déjà récupéré le prix coûtant aux bonnes années du trafic?

Je demande au général Leclerc d'insister auprès de Paris pour qu'il autorise d'extrême urgence l'ambassadeur à utiliser « sa discrétion » pour signer aussi rapidement que possible. Tout retard, fût-il de quelques heures, risque de compromettre gravement notre retour au Tonkin.

C'est dans ce climat que je reçois, le 24 février, le télégramme du général Leclerc :

« Je réponds à votre lettre du 22 février. Vous avez eu tort d'indiquer avec autant de précision la date au général Lou Han. Je vous répète que les marins sont intransigeants sur la question des marées. Par conséquent je ne retarderai pas ma date d'arrivée, quitte si c'est nécessaire, à ralentir le rythme du débarquement. Un retard de quinze jours permettrait toutes manœuvres aussi bien à Tchoung King, qu'à Hanoi, qu'à Paris. Je vous prescris donc d'agir en conséquence en particulier auprès de Crépin. »

Je suis choqué par le ton du télégramme, le général est nerveux et je lui réponds avec calme :

« Je reçois votre télégramme N° 533/CAB.

Je vous demande de relire ma lettre du 22 février.

Je n'ai pas fixé de date avec précision. J'ai dit : dans les premiers jours de mars. Je vous dis également : ici tout sera prêt suivant les ordres que vous donnerez.

Cette lettre, écrite de ma main et dont seuls Repiton-Preneuf et Mirambeau ont eu connaissance, avait pour but de vous éclairer sur la position de Lou Han. Il n'a jamais été dans mon esprit d'aller contre vos ordres. J'ai toujours agi ici pour que tout soit fait pour la date que vous avez fixée vous-même, et mes télégrammes ainsi que les instructions à Crépin sont très nets sur ce sujet.

Mais j'estime que je n'avais pas le droit de vous celer mon sentiment à la suite de la conversation de Lou Han.

Veuillez agréer, mon général, l'expression de mon respectueux dévouement. »

La marée, éternelle préoccupation des marins... mais ne peut-on passer outre? Nos bateaux de débarquement ont eu l'habitude de se poser sur toutes les plages ; remonter la rivière de Haiphong, malgré quelques difficultés, ne présente pas un problème insoluble à nos marins aguerris.

Mais je comprends le général ; il n'a pas l'habitude de ces réticences asiatiques ; les ruées impétueuses à travers les sables, à travers l'Ile-de-France, la percée sur Strasbourg avaient une allure chevaleresque. Ici tout est sordide, écœurant, lassant, il voudrait en finir.

Pourtant, pendant ce temps, nous continuons. Chaque jour nous apporte une attitude intéressante de nos partenaires, puis quelques heures après, une attitude contraire. Personnellement j'en arrive à me dire : terminons-en au plus tôt, cela vaudra mieux... débarquons, car le temps joue contre nous... Si nous ne réussissons pas, je m'expose à des périls graves, mais je sais que mon chef ira à mon secours. Le risque mérite d'être couru.

M. Clarac, conseiller diplomatique de l'amiral, arrive de Tchoung King, et nous avons ensemble un échange de vues que je retransmets au général Leclerc :

M. Clarac affirme que si nous débarquons avant que Tchoung King ait signé, nous risquons un gros incident international. En conséquence tout le problème repose sur

la signature de Tchoung King, conditionnée par l'accord auquel Paris doit souscrire sans délai. L'opération militaire lancée ne peut, par ailleurs, être retardée. Paris encourt donc une grave responsabilité si pour des raisons d'intérêt secondaire, il retarde la signature des accords. »

J'ajoute personnellement :

« Je vous demande d'obtenir de Paris qu'il renonce à toute modification du texte établi actuellement par les négociateurs français et chinois. Tout retard, fût-il de quelques heures, risque de compromettre gravement notre retour au Tonkin. »

Tout va très vite, et, le jour même, le général insiste vivement auprès de l'ambassadeur pour que l'accord soit signé sans délai et sans attendre la réponse à la note adressée à Paris qui demandait l'autorisation d'apporter quelques modifications sans importance étant donné l'enjeu du débarquement.

Il envoie ensuite un message très personnel au général Juin : « Les bateaux sont chargés, le début du mouvement a commencé, la conjoncture politique est momentanément favorable. Je vous demande donc de mettre tout en œuvre pour que la date du 5 mars soit approuvée par Tchoung King, et de considérer que l'action est immédiatement engagée. De ma part j'ai donné des ordres draconiens pour éviter tout accident et toute provocation. La flotte de débarquement ira mouiller dans les eaux tonkinoises. Les troupes débarqueront suivant un plan prévu, c'est-à-dire rapidement : soit en cas de complications locales, par infiltrations ; mais dans tous les cas après conversations avec les autorités chinoises. »

Le général Leclerc s'appuyant sur mon précédent message, demande que le gouvernement français renonce à toute modification du texte établi par les négociateurs français et chinois.

Le général Juin, chef d'état-major de la Défense nationale, nous apporte en l'occurrence l'appui le plus complet et le plus efficace.

J'ai vu M. Sainteny, il n'a pas eu le contact prévu avec Hô Chi Minh qui n'était pas exact au rendez-vous. Je lui dis qu'il faut voir Hô sans retard. Le temps presse et peu importe les humiliations encaissées ! Le lendemain, 25 février, accompagné par Louis Caput, le commissaire de la République a un très long entretien avec le président ; Hô paraît convaincu qu'il faut traiter et s'entendre, mais fait traîner, discute point

par point les différents paragraphes et insiste sur la représentation diplomatique du Viêt-minh à l'étranger. Je confirme à Sainteny qu'il faut aller vite car les heures nous sont comptées ; la date du débarquement est fixée et nous devons arriver à l'accord militaire avec le Viêt-minh sur cette base : « Cessez le feu et regroupez-vous dans vos casernes actuelles. »

Le 26 février à midi, le lieutenant Missoffe se présente à mon bureau ; je le reçois, avant de s'asseoir il me demande la permission de se déchausser. Surpris, je le regarde, il quitte sa chaussure, enlève sa chaussette, s'excuse et me tend une enveloppe un peu froissée. Il m'explique alors que le général Leclerc, par crainte de fouille, l'a prié de placer devant lui la lettre qui m'est destinée entre son pied et sa chaussette. L'intermède est amusant. Voici donc cette lettre :

Saigon le 25 février 1946

LE GÉNÉRAL LECLERC
N° 372/C

Mon cher Salan,

Cédant à vos avis et à ceux de Crépin, je suis donc prêt à retarder notre arrivée, et à manquer la marée du 5 si je ne reçois pas à temps l'accord de Tchoung King. La dernière limite pour recevoir cet accord est le *27 soir* ou le *28 matin.* J'ai pris cette décision en supposant que vous-même et Crépin, en contact immédiat avec les Chinois, êtes plus à même que moi d'apprécier la situation.

Ce retard possible est grave, car il donne à nos adversaires, quels qu'ils soient, et Dieu sait s'il y en a à Paris, à Tchoung King et à Hanoi, tous les délais nécessaires pour manœuvrer. En outre, il prouve que la position de Lou Han n'est pas aussi brillante qu'elle peut le sembler. Le général commandant la 93e D.I. refuse d'exécuter les ordres de Tchoung King : Tchoung King dit avec des larmes dans la voix : « Que voulez-vous, je n'y peux rien », et Lou Han ne s'estime pas capable de laisser débarquer une force française à Haiphong ?

Entre le 27 et le 10, si je reçois l'accord, je l'exploiterai immédiatement. Au lieu d'une arrivée massive, nous

arriverons par fractions et débarquerons lentement par chalands.

Le 10 ou le 11 est la dernière date permettant de profiter de la marée suivante. Cette fois, je suis décidé, sauf interdiction formelle de Paris, à risquer le tout pour le tout.

Un des côtés dramatiques de l'histoire, c'est que je crains que l'amiral d'Argenlieu rentrant de Paris et se sentant peu soutenu par le gouvernement, hésite à me laisser partir. Le gros avantage du départ pendant que j'étais seul, c'est que j'endossais seul la responsabilité.

IMPORTANT. — Ce n'est pas une relève que nous voulons mais un *retour* des troupes françaises au Tonkin, ce qui n'est nullement la même chose. Je vous demande d'envoyer Repiton par l'avion de Lou Han pour insister sur ce point. Je vous certifie que les détails de liaison, de commandement, etc... seront réglés une fois nos troupes à pied d'œuvre.

Ne parlez pas aux Chinois de notre arrivée par avion à Hanoi. Je vous enverrai par l'avion suivant l'ordre complet à ce sujet.

Je n'ai pas de nouvelles des négociations Sainteny-Hô Chi Minh, je pense en avoir ce soir, par Mirambeau, notre retard peut peut-être faciliter les choses?

Une question importante est à régler dès maintenant : il paraît que le pont Doumer est insuffisamment gardé par les Chinois et que des fourneaux de mines y existent déjà. Voulez-vous demander aux Chinois une garde efficace de ce pont? Les arguments me semblent faciles, ce pont étant vital pour eux comme pour nous.

Croyez, mon cher Salan, à mon amitié très sincère.

Signé : LECLERC.

Cette lettre me trouble profondément ; je n'ai jamais celé au général les informations qu'envoie Crépin ni celles que je recueille sur place au sujet de l'attitude des Chinois... Et pourtant je suis en complet accord avec Leclerc, car pour des

« chinoiseries » venant et de Tchoung King et de Paris, notre rentrée au Tonkin risque d'être compromise. Autant que lui, je souhaite ce retour, et tout de suite, car le Viêt-minh s'organise et raidit son attitude, comme Sainteny vient de me l'indiquer.

Enfin, le 27 février à 20 heures, Crépin nous avise que « les ministères de la Défense nationale et des Affaires étrangères à Paris n'insistent plus sur les modifications aux textes proposés et que pouvoir est donné à notre ambassadeur pour traiter au mieux ».

De son côté le général Juin nous donne le « feu vert » et précise que « l'amiral d'Argenlieu, toujours à Paris, confirme son acceptation pour le départ des opérations. » Le général Leclerc en me transmettant ce précédent message, ajoute à mon intention : « Encouragez Sainteny à pousser négociations avec oncle Hô. Nous nous présenterons devant Haiphong le 6 mars. Conduisez les négociations en conséquence. Je me conformerai à toutes vos propositions pour éviter conflit ou difficultés avec Chinois ou Annamites. »

Ce télégramme est suivi d'une très longue note précisant le cadre de mon action. J'en donne ici les points essentiels :

« Il est bien entendu que, pour réaliser notre rentrée au Tonkin dans les meilleures conditions possibles, nous devons prendre toutes les mesures nécessaires pour :

— éviter les incidents avec les Chinois et les Viêt-minh.

— éviter de les vexer mais au contraire flatter leur vanité.

Le général Salan doit donc faire au général Leclerc toutes suggestions utiles sur les mesures à prendre.

Quels seront nos rapports avec l'armée viêt-minh ? Une zone spéciale de stationnement devrait lui être réservée. Toutefois cette armée étant celle qui doit vivre avec nos troupes dans le cadre de l'armée fédérale, il n'y aurait sans doute pas d'inconvénients à ce que le général Leclerc passe, par exemple, en revue des unités en compagnie d'Hô Chi Minh.

L'armement de la citadelle pourrait sans doute, en tout état de cause, être posé par avion plutôt que parachuté. »

De nombreuses considérations sur nos rapports avec les Chinois s'y ajoutent, et la note se termine par cette phrase :

« On ne saurait trop insister sur les mesures à prendre pour flatter les Asiatiques, qu'ils soient Chinois ou Viêt-minh. »

Signé : LECLERC.

La préparation de notre rentrée sur le plan militaire, ne souffre pas d'embarras. A Tchoung King nos négociateurs, bousculant les vieux mythes, sont sur le point d'aboutir dans quelques heures quand des tracas me sont annoncés de la part de Hô Chi Minh.

Effectivement, ce même 27 février, je vois M. Sainteny qui rend compte de son entretien avec Hô Chi Minh :

« Hô s'est montré encore plus intransigeant qu'au cours des conversations précédentes. Tous les prétextes lui sont bons pour gagner du temps, et il n'hésite pas à revenir sur sa parole. Il sent cependant notre arrivée imminente. Il maintient que la Cochinchine doit être, sans discussion ni référendum, partie intégrante du Viêt-nam. S'il accepte la relève des troupes chinoises par les Français, il demande à fixer lui-même les effectifs et leurs cantonnements. Ce soir il refuse nettement notre retour à Hanoi. Malgré ce marchandage systématique, basé sur une mauvaise foi éclatante, je persiste à espérer la conclusion d'un accord préliminaire avant le 6 mars. »

La mauvaise volonté du gouvernement révolutionnaire annamite se manifeste au cours de cette journée. Mes services m'apprennent que des incendies sont préparés, que des instructions sont données aux formations paramilitaires pour la lutte contre les Français à Hanoi, que les postes de police viêt-minh aux entrées d'Hanoi sont renforcés et que des troupes s'y concentrent. Le pont Doumer serait miné... cela est moins sûr car les sentinelles chinoises ont reçu des consignes très strictes sur la garde du pont, vital pour leurs communications. Ce qui est certain, c'est que des arbres sont minés en ville.

Je donne ordre à la garnison de la citadelle de se tenir prête à toute éventualité, et aux civils de demeurer chez eux. J'alerte le général Ma Ing par une lettre très personnelle. Malheureusement, je connais le sort que reçoivent pareilles correspondances... tout dépendra de l'ambiance du moment!

Le soir l'énervement viêt-minh est à son comble, et des coups de feu partent de tous les côtés. Les Chinois ripostent sans trop savoir où diriger leurs tirs. Les façades des maisons reçoivent des balles... Tant que l'on ne nous attaque pas nous restons calfeutrés chez nous, à l'hôtel de la division. Le feu d'artifice prend fin vers 22 heures et le reste de la nuit est calme.

Le lendemain, au petit jour, je vais aux nouvelles. Nous n'avons pas de victimes mais le climat se durcit. Les instructions données à l'origine par Giap à l'armée viêt-minh : mise en garde dans le cas d'un débarquement des forces françaises, préparation d'obstacles, de destructions, se confirment dans les faits. Par contre, nous savons que la route Hanoi — Haiphong est dégagée de forces annamites, mais que des groupements importants stationnés aux abords au nord et au sud sont susceptibles d'intervenir rapidement en particulier pour opérer certaines destructions.

En sortant de la citadelle je vais voir Cheng Chang, car je désire avoir un entretien avec Ma Ing. Il m'apprend que le général est en conversation avec les dirigeants annamites et qu'il les prévient « d'avoir à se tenir tranquilles et à négocier au plus tôt avec les Français ».

Je le quitte et rejoins mon bureau. Les rues sont désertes et les murs des maisons de la place Neyret, entre autres, portent les traces de la fusillade d'hier au soir.

Sur ma table de travail, l'officier du chiffre m'apporte un message laconique annonçant la signature des accords franco-chinois à Tchoung King pour le 28 février.

En fin de journée des nouvelles précises arrivent ; elles spécifient que l'accord d'ensemble sera signé le 28 février à 16 heures. Ce même jour, M. Jacques Meyrier confirme au docteur Wang Chih Tchieh, ministre des Affaires étrangères de la République de Chine, que le commandement français est prêt à prendre l'entière responsabilité du maintien de l'ordre et de la sécurité ainsi que la charge de la protection des nationaux chinois dans les territoires de l'Union indochinoise au nord du seizième parallèle, et qu'en conséquence la relève des troupes chinoises commencera entre le 1er et le 15 mars, pour être terminée au plus tard le 31 mars.

Il est en outre entendu que les autorités militaires chinoises donnent leur accord pour le réarmement des troupes françaises de la citadelle au moment de la relève.

J'obtiens donc pleine et entière satisfaction et m'en réjouis, car la réponse est nette : « Les dispositions qui précèdent rencontrent l'assentiment du gouvernement chinois. »

Je cours voir Cheng Chang, qui, prévenu des accords, me félicite. Je le prie de confirmer au général Ma Ing qu'en conséquence nous débarquerons dans les premiers jours de mars.

Cheng Chang me dit : « Très bien, mais nous n'avons pas encore reçu d'ordres précis pour la relève, nous les attendons. »

Je lui présente mes télégrammes et j'ajoute : « Les états-majors ont décidé, vous allez être informés sans délai. » Il insiste cependant toujours sur le fait que, sans ordres directs de Tchoung King au quartier général de la première zone de guerre, nous ne pourrons pas débarquer...

Je maintiens à mon tour que nous ne remettrons pas notre débarquement.

Cheng Chang pense alors que le Q.G. recevra les ordres en temps opportun. Je précise à nouveau : « En ce qui nous concerne tout est paré pour la date convenue. » Et je romps là-dessus... localement le marchandage va continuer, mais j'en ai l'habitude.

Le soir même, j'ai à ma table Louis Caput, qui a rencontré Hô Chi Minh, il doit le revoir demain et espère trouver chez le président une atmosphère plus favorable.

Le matin du 1er mars les télégrammes se succèdent. Nous recevons de Tchoung King le texte suivant : « Le 28 février, à 17 h 45, à la suite de la signature des accords généraux entre les diplomates, les conversations d'état-major prennent un tour précis. Le 1er mars, à 10 h 30, au cours d'une nouvelle réunion, les solutions logiques sont entérinées, elles vont dans le sens de ce que nous ne cessions de réclamer depuis le 8 janvier dernier. Deux officiers chinois partiront le samedi 2 mars pour les communiquer au Q.G. de Lou Han à Hanoi. »

A la suite de tout cela j'envoie un de mes officiers, le capitaine Loubaton, auprès de Cheng Chang pour tâter le terrain. La réponse demeure la même : « Je suis acquis à votre retour et je ferai tout mon possible pour que nos relations locales se maintiennent cordiales. Mais j'attends les ordres de Tchoung King... »

En fin de soirée, Sainteny, qui a vu Hô moins désagréable, me prie de remettre pour le président nos propositions militaires. Elles sont simples :

« Les forces françaises qui sont destinées à revenir en Indochine du Nord sont constituées de jeunes garçons issus des couches les plus profondes du peuple français. Encadrés par des officiers et des sous-officiers au moral élevé, au plus pur idéal démocratique, ces hommes ont participé à la libération du sol français et à l'écrasement du nazisme.

Elles reviennent ici avec le sentiment de trouver un ami dans le peuple indochinois.

Ces forces sont du type américain comme organisation et comme armement. Elles sont à l'effectif de près de vingt-cinq mille.

Leur mission est de montrer en Indochine du Nord le visage de la nouvelle France.

En outre par les traités internationaux, elles ont comme attributions :

— La garde des Japonais.

— Le maintien de la liberté de la circulation et des communications.

— La garde des bases navales.

De plus elles participeront à la formation de l'armée vietnamienne.

Leur plan de stationnement ne peut encore être fixé avec précision, il est fonction dans le temps de l'évacuation des troupes chinoises.

Toutefois, des garnisons sont prévues aux points ci-dessous : Hanoi, Haiphong, Hongay, Nam Dinh, Thanh Hoa, Vinh, Hué, Tourane, Moncay, Langson, Cao Bang, Hagiang, Laokay, Laichau.

En ce qui concerne Hanoi certains immeubles ont été retenus.

Les troupes actuellement stationnées dans la citadelle de Hanoi seront utilisées en fonction des besoins du moment. Arrivées en fin de contrat, ayant dépassé très largement le séjour réglementaire, elles seront en première urgence rapatriées sur la France au fur et à mesure de nos possibilités de transport.

Un organisme mixte de liaison et de contrôle sera institué. »

Signé : Salan.

Il me paraît que nous touchons au but, mais qu'il faut éviter tout impair ; j'adresse donc, le 1er mars, une note au général Leclerc sur notre comportement futur :

« *ATTITUDE A TENIR.*

Il est indispensable d'éviter tout incident avec les Chinois et avec les Annamites.

Le Chinois accepte cette relève en faisant cependant la grimace. Il ne faut pas lui faire perdre la face par une attitude méprisante de nos gens.

Chez les Annamites une bonne partie de la population restera calme. Si l'entente est réalisée avec Hô Chi Minh, nous aurons le Viêt-minh pour nous, donc les troupes viêt-minh également. Nous pouvons avoir contre nous les éléments Viêt-nam Quoc Dang Dang de Vu Hong Kanh et Dong Minh Hoi de Nguyen Hai Tan, éléments d'opposition qui mettent tout en œuvre pour gêner les négociations actuelles avec Hô Chi Minh. Ces éléments, qui disposent de garçons malfaisants, paraissent décidés à mettre à exécution leurs mauvais desseins : meurtres et incendies.

Les troupes débarquées se trouveront donc devant une situation peu nette. Il faut qu'elles fassent preuve de beaucoup de calme et qu'elles s'efforcent de comprendre le complexe hanoïen.

Des causeries devront être faites aux hommes sur le comportement à tenir à l'égard du Chinois et de l'Annamite.

Un point est capital : le respect des emblèmes chinois, des emblèmes et oriflammes du Viêt-minh. Beaucoup d'oriflammes même rouges et jaunes, sont des ex-votos des génies du quartier. Une règle : ne pas toucher aux emblèmes ou oriflammes quels qu'ils soient.

Que le drapeau du Viêt-minh, étoile jaune sur fond rouge, les insignes, les banderoles viêt-minh soient respectés. Ce ne sera sans doute plus l'ennemi.

La population annamite d'Hanoi est très nerveuse, on ne saurait trop exiger de nos hommes un comportement sain à son égard.

Les commandants de détachements des troupes débarquées devront tenir compte des conseils que leur donneront les officiers de la liaison d'Haiphong et d'Hanoi. Ces derniers, sans s'immiscer dans leur commandement tactique, les orienteront nettement, de par leur complète connaissance du milieu, sur la conduite à tenir...

RAPPORTS AVEC LE VIÊT-MINH.

Si l'accord est conclu et en fonction des exigences du Viêt-minh, leurs troupes régulières seront habilitées à rester dans leur cantonnement actuel. Une équipe de liaison mixte

réglera les détails. Dans les discussions présentes ils sont intransigeants sur le maintien de leurs troupes dans Hanoi, la capitale.

Je n'y vois personnellement aucun inconvénient, au contraire ; je préfère les maintenir dans leurs cantonnements.

Nous n'avons pas intérêt à traiter la question de l'armée Viêt-minh avec les Chinois...

LIAISONS ET OPÉRATIONS.

A Haiphong, les troupes débarquées trouveront le commandant Aubinière mis en place par le lieutenant-colonel Le Porz le 27 février et également un bureau de liaison dirigé par le lieutenant de vaisseau Legendre qui dispose d'équipes d'officiers et d'interprètes.

Je demanderai qu'un officier chinois, conduit par avion, transporte les ordres à Haiphong.

Le commandant français du port, M. Cassou, a été requis et sera à l'arrivée... »

Le 2 mars j'ai la réponse à ma note par une lettre du général Leclerc qui me donne toute satisfaction.

Saigon, le 2 mars 1946

LE GÉNÉRAL LECLERC
390/C

Mon Cher Salan,

Je vous envoie Lecomte comme officier de liaison particulièrement au courant de toutes mes intentions et je veux qu'il soit à Haiphong à notre arrivée.

Je tiens à vous rassurer sur les points suivants : du point de vue commandement et cadres, les officiers qui viennent de Cochinchine avec Valluy ont parfaitement compris la délicatesse du jeu qui va se jouer et se conformeront à vos directives. Tout le possible sera fait pour obtenir des hommes le maximum de calme désirable en vue d'éviter les incidents avec Chinois et Annamites.

Pendant la période de crise l'amiral est entièrement d'accord avec moi, il est nécessaire que l'autorité militaire, c'est-à-dire vous, Valluy et moi-même disposions de l'autorité voulue.

Vous profiterez de vos relations personnelles avec Sainteny pour le lui faire comprendre.

Lecomte vous expliquera comment je vois l'ensemble du problème. A bientôt, mon cher Salan, et félicitations déjà pour l'accord avec les Chinois dont vous êtes en partie responsable.

Amitiés

Signé : LECLERC

CHAPITRE VI

LES JOURNÉES QUI PRÉCÈDENT LE 6 MARS

A l'encontre de ce que l'on aurait pu imaginer, mais qui ne me surprend pas outre mesure, les deux journées des 2 et 3 mars sont pleines d'embûches. J'envoie le capitaine Gribelin, de mon état-major particulier, demander un rendez-vous à Ma Ing. Celui-ci fait répondre : « Je veux bien, mais il vaut mieux attendre l'arrivée des officiers portant les ordres de Tchoung King. » Cheng Chang, qui sert d'intermédiaire, est très réticent et précise qu'il n'a toujours pas été informé. Gribelin me signale, à son retour, une tension en ville ; les Annamites s'agitent, les visages sont durs, des incendies se préparent... Je consigne tout mon monde, d'autant plus qu'un sabotage a eu lieu à l'usine électrique.

Le 3 au matin, Gribelin part à nouveau voir Cheng Chang de ma part. Je proteste contre les lenteurs apportées et adresse de nouvelles lettres à Lou Han confirmant les accords et notre position invariable. Cheng Chang répond qu'il n'y a toujours rien de Tchoung King. Cela devient désagréable et inquiétant, le 6 mars est proche.

En fin de soirée je reçois du colonel Crépin une lettre datée du 1er mars, dont l'essentiel est : « Nous sommes enfin arrivés au but mais ça aura vraiment été *in extremis*. Toutes les difficultés sont maintenant pour vous et pour les unités de débarquement, je suis certain que vous mènerez tout cela à bien. »

Ce même jour, le commandant Guillermaz m'écrit : « L'essentiel a été obtenu, c'est-à-dire la date du débarquement et, en théorie du moins, une certaine coopération chinoise. Je ne me dissimule pas que c'est à Hanoi même que se jouera la partie essentielle et sans doute la plus délicate. »

Ces lettres, malgré les difficultés qu'elles me promettent, corroborent un fait : la date du débarquement est acceptée. Je n'en demande pas plus, surtout que, par message reçu le 2 mars à 1 heure, Crépin câble : « A la suite d'entretiens entre états-majors, vous pouvez débarquer à la date prévue sous réserve de le notifier à l'état-major chinois à Hanoi. Des détails suivent. »

Et je reçois tout un ensemble de notes qui confirment ce télégramme.

Mais dans la nuit du 3 au 4, je suis submergé de dépêches : tout est remis à plus tard, l'état-major chinois demandant l'approbation de MacArthur. Comme ce dernier se trouve à Washington, ils réclament en même temps le blanc-seing des *Combined Cheefs of Staff*. Crépin refuse de s'y soumettre, la situation toucherait au ridicule, n'en était la gravité. Je câble à Crépin : « Il importe avant tout de rentrer au Tonkin ; vous devez signer cette nouvelle clause ; j'en informe Saigon. Il est impossible à l'heure actuelle de retarder les mesures prises. »

Je demande au lieutenant de vaisseau Legendre, commandant d'armes à Haiphong, très qualifié par sa connaissance profonde des Asiatiques et son sens de la discipline, de « prévenir officiellement l'état-major chinois à Haiphong que les troupes françaises, en conclusion des accords signés entre les deux gouvernements, se présenteront incessamment à Haiphong ». Le tenant au fait des entretiens de Tchoung King, je le prie de me tenir informé des réactions chinoises. Legendre est également habilité à mettre la mission américaine au courant, et à lui faire connaître que nous arriverons à Haiphong le 6 mars. Du reste le 3 mars, à 23 heures, le général Leclerc approuve la décision que j'ai prise, et ajoute : « Le calendrier de la relève admis par l'état-major chinois, ne peut être aujourd'hui différé. »

Crépin, le 4 mars, fait finalement savoir « qu'il estime avec l'ambassadeur que nous pouvons débarquer avec une tranquillité d'esprit pratiquement totale ». Mais il ajoute « pour avoir les plus fortes chances que les ordres voulus arrivent en temps utile, je vous suggère de reporter la date de débarquement au 7 mars ».

Toutes ces dépêches me sont remises le 4 mars au petit jour. Aussi, dès 10 heures, j'obtiens enfin de voir Cheng Chang qui m'assure n'avoir toujours rien reçu. J'insiste donc

pour rencontrer Ma Ing qui accepte. Je lui dis : « Nous devons débarquer le 6 mars, Tchoung King et Paris sont d'accord. » Je suis tenace... il demeure inébranlable : « Je n'ai pas d'ordre de mon gouvernement. » Je rétorque : « J'ai reçu les miens. »

Alors volte-face... il va vers son bureau et découvre des télégrammes chiffrés qui, dit-il, « viennent d'arriver ». A 11 heures, les textes en clair sont enfin apportés et le général Ma Ing constate que mes dires sont exacts, « avec certaines variantes », fait-il remarquer, puis il ajoute « le délai est correct ». Je le presse d'envoyer tout de suite un officier à Haiphong pour communiquer les instructions. Il accepte. Comme je lui demande une réunion au plus tôt, il répond qu'à 16 h 30 il recevra les généraux responsables et que le lendemain, à 9 heures, nous pourrons nous réunir. Mais à 17 heures, j'apprends que l'officier n'est pas parti pour Haiphong, et que par contre nous nous réunirons Français et Chinois, au palais Puginier, à 20 heures.

Avant de m'y rendre, j'assiste avec Sainteny, Pignon et Caput, à une discussion, de 18 h 30 à 20 h 15, chez Hô Chi Minh. Celui-ci demeure intraitable sur ce principe : le Viêt-nam, c'est le Tonkin plus l'Annam plus la Cochinchine, c'est-à-dire les trois ky. « Vous me demandez de laisser entrer les troupes ; si j'accepte je serai traître à mon pays. Je ne puis admettre que vos soldats demeurent indéfiniment ici, vous devez m'indiquer un délai. » Hoang Minh Giam est très accrocheur, et je n'ai pas l'impression que l'on puisse arriver à une entente ce soir. Je les quitte pour regagner le palais Puginier. C'est la résidence des gouverneurs de l'Indochine, et le nom de Mgr Puginier, évêque d'Hanoi à l'époque de la conquête, a été donné à cet ensemble qui abritait auparavant le logement et les bureaux du gouverneur général.

Je m'excuse de mon léger retard et suis reçu dans une immense salle avec grande table et tapis vert. Le général Ma Ing ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres de la conférence, puis il présente ses collaborateurs. J'ai en face de moi neuf généraux chinois. Je suis assisté des lieutenants-colonels Lecomte et Repiton-Préneuf, de chez le général Leclerc ; Le Porz, Rullier et Loubaton, mes officiers, et d'un père missionnaire interprète qui, pour la circonstance, a revêtu sa vieille tenue de capitaine de la coloniale. Alors va se dérouler un vaste tournoi, car je ne trouve pas d'autre

expression pour situer cet assaut de propos, toujours les mêmes, que me lancent les généraux chinois chacun à leur tour. Je suis seul pour leur répondre. Ma Ing prend le premier la parole et donne le résumé exact des accords signés entre la France et la Chine au sujet de la relève, car l'ordre télégraphique du gouvernement central est enfin arrivé. C'est à nous qu'il incombe, ici, de régler le rythme du mouvement et les conditions dans lesquelles sera assurée la sécurité des ressortissants chinois.

Je réponds que notre débarquement aura lieu le 6 mars à Haiphong, et que nous assurerons la sécurité des vies et des biens des nationaux chinois.

Jusqu'à 2 heures du matin, ce 5 mars, les mêmes questions, invariablement, me seront posées par chaque général chinois : « Nous avons en Indochine du Nord cinq cent mille Chinois, la population chinoise, en dehors des gros centres, est très dispersée. Pouvez-vous nous assurer que vous êtes à même de protéger la vie et les biens de nos nationaux ? »

Non moins invariablement je répliquerai : « Les troupes françaises assureront la protection de la vie et des biens des nationaux chinois. »

A 2 heures, le général Ma Ing propose de lever la séance et de reporter la suite de la conférence à 10 heures. Je demande qu'elle soit poursuivie sans arrêt et ajoute : « Puisque vous y tenez, j'accepte le texte d'un engagement sur notre responsabilité au moment du débarquement. »

Après bien des discussions entre eux, la lettre que je viens de rédiger est lue par le général Ma Ing, et finalement acceptée par tous :

Hanoi, le 5 mars 1946

Le général Salan au général Lou Han.

Excellence,

Tout incident regrettable qui se produirait à la suite du débarquement à Haiphong des troupes françaises, le 6 mars 1946, engagera l'entière responsabilité des autorités françaises. Mais nous espérons obtenir, au moment du débarquement, des facilités de la part des troupes chinoises qui y sont stationnées.

En foi de quoi nous prenons le présent engagement formel.

Signé : Salan.

Il est ensuite décidé qu'une commission franco-chinoise comprenant le lieutenant-colonel Lecomte et le chef d'état-major de la LIII[e] armée, se rendra à Haiphong ce même jour au matin pour régler sur place les modalités de débarquement.

Et, à 5 h 30, la séance est levée. Pour le moment j'ai satisfaction.

Dès 9 h 30, accompagné de Lecomte, nous allons chez M. Sainteny le mettre au courant des conversations de la nuit. Malheureusement, de son côté, il n'est guère plus avancé que la veille. Je lui dis qu'il faut en finir et le laisse pour aller renseigner par un message le général Leclerc sur tout cet ensemble. De son côté, Lecomte, agissant personnellement sur ordre de Leclerc, rédige pour Sainteny une lettre dont il me communique la teneur et que j'approuve. L'essentiel tient dans cette phrase : « Prenez toutes les responsabilités, même si vous devez être désavoué. »

Lecomte me quitte vers 11 heures pour gagner le terrain de Gia Lam d'où il doit partir pour Haiphong avec le général chef d'état-major de la LIII[e] armée. Je viens à peine de prendre une légère collation, lorsque à 13 heures, je le vois revenir chez moi, livide : « Au moment où l'avion était prêt à s'envoler, ayant à mes côtés le général porteur des ordres pour le débarquement, des sentinelles ont entouré l'appareil, et nous avons dû descendre pour apprendre qu'un télégramme émanant de Tchoung King donnait l'ordre aux Chinois de ne pas passer à l'exécution », me dit-il.

Tout de suite j'en informe le général Leclerc à bord de l'*Émile Bertin*. La petite guerre d'usure des nerfs continue. J'envoie Le Porz chez Cheng Chang et demande à voir Ma Ing qui assume la responsabilité, puisque pendant toute cette période brûlante Lou Han demeure à Kunming.

Le Porz revient avec Cheng Chang qui déclare qu'il faut attendre de nouveaux ordres de Tchoung King avant de débarquer. Je lui fais remarquer que c'est contraire aux assurances données en fin de réunion cette nuit. Il m'apprend que ce sont les généraux mandchous qui, le regard déjà tourné vers Mao Tsé-toung, sont hostiles à notre retour en

Indochine et l'ont manifesté. Sans eux tout se serait déroulé normalement... « Peu m'importe, lui dis-je, j'ai pris ce matin la responsabilité de placer les nationaux sous la sauvegarde de la France, nous débarquerons ! » Et j'obtiens de voir Ma Ing à 16 h 15.

Une discussion s'engage dont j'extrais seulement quelques phrases. Tout d'abord je proteste violemment auprès de Ma Ing qui est seul encore. Il me répond : « Je comprends la nécessité pour les Français de prendre des mesures tout de suite. Dès ce matin, avec mes collaborateurs, l'accord pour vous aider était réalisé, mais tout a été remis en cause par le télégramme de Tchoung King du général Tcheou, commandant la LIII[e] armée, aussi je vous demande de retarder l'arrivée du convoi. »

Je réponds brutalement : « Non, j'ai informé le général Leclerc en mer des décisions prises en commun ce matin, tout est consommé maintenant, il n'est plus possible de revenir là-dessus. Les ordres de mon chef sont formels, j'obéis, j'ai l'habitude des complications et Dieu sait si vous vous entendez à en semer sans cesse sous nos pas. Nous avons le bon droit pour nous, nous gagnerons. »

A ce moment, à 16 h 30, le général Chow pénètre dans le bureau, et la conversation prend une allure si dramatique qu'il me faut tout mon calme pour ne pas éclater devant les assertions qu'il débite.

Il commence par dire : « Nous sommes des alliés, j'avais pris en conséquence ce matin les dispositions nécessaires pour réaliser en commun la liaison avec Haiphong. Mais j'ai reçu l'ordre de mon chef et j'ai été obligé d'arrêter le départ de mon délégué. Je vous signale aussi ce fait : Hô Chi Minh sort de chez moi, il nous accuse, nous Chinois, de les avoir vendus à l'étranger. Il demande à faire une manifestation en ville, les hommes armés mais sans cartouches. Je vous prie de consigner vos gens, que personne ne sorte de chez soi. J'ai pu empêcher hier au soir trois tentatives de massacre en ville. »

Je le place alors devant ses responsabilités de chef militaire et lui dis : « Je vois bien l'ensemble de la question, je pense à tout le monde. On nous jugera. Ce que je veux c'est pouvoir dire au général Leclerc : vous pouvez vous présenter devant Haiphong. »

Il me répond : « Considérez aussi nos difficultés et la

sécurité des Chinois. Je préfère être puni par le gouvernement central pour avoir obéi au télégramme de mon chef direct. »

A ce moment intervient Lecomte que j'ai amené : « Voyons, mais c'est la guerre. Si un de vos hommes tire, nous allons répondre, et alors c'est la guerre entre les Chinois et les Français. Les ordres de votre chef ne sont tout de même pas de tirer sur nous? J'ai quitté le général Leclerc avant-hier, j'ai fait tous les plans de débarquement. Le général Leclerc n'a pas voulu assumer les risques d'un conflit avec la Chine. Par deux fois il a demandé que lui soit confirmé l'ordre de partir ; il agit donc en conformité des instructions du gouvernement français. Il a reçu des ordres, il ne reculera pas. »

Le général Ma Ing intervient, s'efforçant de détourner le débat dur qui s'est instauré. S'adressant à moi, il dit : « Jusqu'à présent, quand je rencontrais le général Salan, je ne l'entretenais jamais beaucoup d'Hô Chi Minh. Mais maintenant je pense qu'il y a intérêt à en parler, car il convient d'intervenir auprès de lui. »

C'est alors que le bouillant général Chow pose cette question : « Pourquoi Hô Chi Minh ne veut-il pas signer? »

Je réponds : « Allez le trouver et priez-le de signer.

— Bien, je vais le convoquer tout de suite et le lui dirai. »

Puis après un moment de calme, et sur ma demande, la discussion reprend au sujet du débarquement et j'obtiens :

— que les bateaux remontent la rivière de Haiphong le 6 au matin et mouillent à proximité du port, sans toutefois que les troupes soient autorisées à débarquer ;

— que les troupes chinoises ne tirent pas sur les troupes françaises ;

— que des ordres très stricts soient aussitôt donnés aux autorités chinoises de Haiphong à ce sujet.

Ce texte est lu en chinois par le général Ma Ing et énoncé par moi-même en français.

Avant de nous séparer, le général Chow passe dans la pièce à côté ; un court moment après il nous rejoint et me confirme qu'il vient de donner des ordres pour que tout se passe bien à Haiphong. J'enregistre et nous nous séparons ; il est déjà tard dans la journée.

Je regagne mon domicile où je reste seul dans mon bureau, assis dans un fauteuil... j'essaie de trouver un peu de repos.

Que se passera-t-il demain? C'est soumis à tant d'aléas.

Le général Leclerc, à bord de l'*Émile Bertin*, est tenu informé, pour ainsi dire heure par heure. Il dispose d'une troupe que les pires obstacles, les plus dures résistances n'ont jamais fait reculer.

Je suis tiré de cette espèce de demi-sommeil et de réflexion intérieure par des portes qui s'ouvrent. Il est 21 heures. J'ai devant moi le capitaine Loubaton qui accompagne Cheng Chang. Ce dernier m'informe que le général Chow sort de chez Hô Chi Minh, qu' « il l'a durement admonesté », que le président Hô a écrit en caractères chinois ses propositions. Cheng Chang me tend le document d'origine. C'est une pièce historique, qui, malheureusement, me sera subtilisée dans son texte chinois. Je n'en détiens que la traduction faite par Cheng Chang et vérifiée par nos interprètes, elle mérite d'être connue :

« — *HÔ CHI MINH :*

« Je crains d'être trompé par les autorités françaises qui sont intransigeantes. Si je conclus, il faudra la présence des autorités alliées. J'estime qu'il y a menace de la part des Chinois. J'accepte de reprendre les négociations à la résidence supérieure avec les autorités françaises demain à midi.

Voici mes propositions :

L'entente doit porter sur les points principaux suivants, je n'ignore pas que je cours à un échec certain devant l'arrivée des troupes françaises. Mais, néanmoins, je continuerai la lutte. Même pendant les négociations je poursuivrai mes préparatifs.

1° Je demande que le gouvernement français reconnaisse le gouvernement du Viêt-nam comme le gouvernement d'un pays libre, pays qui aura son gouvernement, son assemblée, ses finances, son armée. Le tout dans l'Union fédérale indochinoise.

2° Le gouvernement français demandera au gouvernement annamite d'admettre une armée française (composée de 15 000 Français et 10 000 Annamites, ceux-ci choisis par le gouvernement annamite). Total de l'armée : 25 000 hommes.

3° Le statut de la Cochinchine devra être décidé par un vote des nationaux du Viêt-nam.

4° Les autorités françaises, de leur propre chef, deman-

deront que soit signé un armistice temporaire entre la France et le Viêt-nam.

5° Toutes les autres questions (secondaires) seront discutées et résolues au cours de conversations officielles. »

Je dis à Cheng Chang que j'en accepte tous les termes, et je vais voir M. Sainteny. Il est d'accord et nous rédigeons les lettres pour Lou Han, ainsi que les messages à adresser au général Leclerc à bord de l'*Émile Bertin*, au lieutenant de vaisseau Legendre à Haiphong, au colonel Crépin à Tchoung King, et au haut-commissariat à Saigon, (l'amiral est du reste encore à Paris).

Dans la lettre adressée à Lou Han et portée sans perdre de temps par Loubaton qui la remet à Ma Ing, puisqu'il remplace Lou Han demeuré à Kunming, je joins la traduction de la conversation entre Hô Chi Minh et le général Chow :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître l'accord complet que M. Sainteny et moi-même donnons dans leur substance aux propositions remises par M. Hô Chi Minh au général Chow, le 5 mars à 21 h 30.

Un texte contenant les termes de ces propositions sera remis à M. Hô Chi Minh, le 6 mars à 7 heures.

Après discussion avec ses conseillers, M. Hô Chi Minh, doit faire connaître son acceptation officielle à M. Sainteny le même jour à 11 heures.

Dès ce moment, les troupes françaises pourront donc commencer leur débarquement à Haiphong, étant entendu qu'elles ne sortiront pas de cette tête de pont avant que les accords de détail avec les Annamites aient fixé les modalités de leur mouvement.

Toutefois, pour permettre au commandement chinois de disposer du temps nécessaire à la transmission de ses ordres, le débarquement des troupes françaises ne commencera que le 7 au matin.

Je prie votre Excellence de bien vouloir agréer l'expression de ma considération distinguée. »

Signé : SALAN.

Je donne, par un télégramme bref mais concis, au général Leclerc connaissance de l'essentiel de nos décisions locales, et j'ajoute : « Lecomte vous rejoint. »

A ce dernier, je confie tous les documents se référant aux

discussions des journées précédentes, et le prie de ne pas perdre de temps pour toucher le commandant en chef, actuellement dans le golfe du Tonkin, aux approches de la rivière de Haiphong.

Au moment où je pensais pouvoir aller me reposer un peu, on m'apporte une dépêche de Crépin qui n'est pas du tout encourageante. Je rédige sans tarder ce télégramme qui part à la première heure le 6 mars :

« Pour Leclerc à bord *Émile Bertin*. Je vous retransmets de toute urgence ce télégramme de Crépin parti le 5 mars à 22 h 15 : « De Crépin pour haut-commissaire et Leclerc et Salan — La situation à Tchoung King devient extrêmement confuse. La direction des affaires d'Europe a dit ce matin à notre conseiller d'ambassade que les conversations d'état-major ne pouvaient reprendre qu'à la condition que nos dates d'arrivée au Tonkin soient à nouveau débattues. Sans doute nous obligera-t-on à débarquer d'abord en Annam et non au Tonkin. En même temps, le vice-ministre des affaires étrangères déclarait vouloir faire dépendre notre retour de l'approbation de MacArthur et être assez réservé sur la question des dates. »

Lecomte est parti comme prévu dans mon précédent télégramme. A Hanoi tout est calme.

Signé : SALAN.

Que va-t-il se passer ? Cela demeure pour moi une énigme, bien que je ne croie pas au pire... l'armée chinoise est peu solide et plus tellement nombreuse... Un seul but me hante : débarquer et en terminer avec ces verbiages qui durent depuis deux mois... Il devient de plus en plus urgent de ramener à Hanoi nos bonnes troupes de la campagne de France et d'éliminer le Chinois...

Je vais tâcher de dormir un peu, bien que je sois très préoccupé, mais la fatigue aidant, j'arrive enfin à trouver le sommeil.

QUATRIÈME PARTIE

I. La matinée du 6 mars 1946 : Le guet-apens d'Haiphong. — II. Signature des accords franco-vietnamiens du 6 mars 1946. — III. Premier entretien avec Vo Nguyen Giap. — IV. Le Chinois crée a nouveau des difficultés : Ultimes discussions avec les Chinois. — V. Je pars rencontrer le général leclerc a Haiphong pour lui ouvrir les portes d'hanoi. —VI. Diner chez Hô Chi Minh le 7 avril 1946. — VII. Rencontre a Calcutta avec le général Juin.— VIII. La conférence de Dalat : 17 avril au 11 mai 1946. — IX. Retour a Hanoi. — X. En route pour la France : 31 mai au 12 juin 1946. — XI. Arrivée a Biarritz le 12 juin ; Séjour jusqu'au 22 juin 1946. — XII. La conférence de Fontainebleau : 6 au 31 juillet 1946. – Réflexions.

CHAPITRE PREMIER

LA MATINÉE DU 6 MARS 1946 LE GUET-APENS D'HAIPHONG

Le 6 mars, à 7 h 30, je me rends chez Sainteny qui m'apprend que Hô Chi Minh dit vouloir signer et qu'une entrevue est décidée pour midi. C'est un poids de moins, car nos bateaux sont en train de remonter lentement, à cause des bas-fonds, la rivière de Haiphong. Je le quitte pour rejoindre la citadelle.

Là, j'attends les nouvelles. Brusquement à 9 h 30, un officier au visage décomposé me tend un papier, je lis : « De lieutenant de vaisseau Legendre : Au moment où nos bateaux remontaient vers le port, sans qu'aucun ait touché terre, un violent tir des troupes chinoises installées sur les quais, de part et d'autre du Cua Cam, s'est abattu sur eux à 8 h 30. Stop et fin. »

J'envoie tout de suite une lettre à Lou Han, en protestant vivement et en lui rappelant que, le 5 mars à 18 h 30, le commandement chinois de Hanoi a télégraphié ceci au général Wang responsable du port de Haiphong :

« Évitez tout incident avec les troupes françaises qui sont autorisées à remonter la rivière et à venir devant Haiphong. Si les troupes françaises ne débarquent pas vous ne devez pas tirer sur elles. »

J'ajoute : « Contrairement à ces affirmations, des troupes chinoises ont tiré sur nos bateaux en plein lit du fleuve, tandis que nous ne touchions pas terre, elles portent l'entière responsabilité de ce geste et de ses conséquences.

« J'envoie immédiatement à Haiphong les colonels Le Porz et Repiton-Préneuf, je vous prie de les faire accompagner par des officiers de chez vous et de la LIII^e armée porteurs d'ordres

très nets sur l'attitude des troupes chinoises à l'égard des troupes françaises. »

Je prescris à Crépin, à Tchoung King, de s'élever avec indignation contre cet acte inqualifiable.

A 10 h 45, je vois arriver les généraux In Ki Oun et Chow, avec Cheng Chang, escortés par une section baïonnette au canon ; les hommes pointent leurs armes sur moi. Je reste impassible. In Ki Oun me remet une lettre de Ma Ing au nom de Lou Han qui nous attribue la responsabilité de l'ouverture du feu. Je réponds : « C'est inexact, ce sont vos gens qui ont tiré sur nous. » Tandis que nous discutons, des soldats chinois placent du barbelé pour interdire la sortie de la pagode qui me sert de bureau. Je prie Chow de calmer ses gens et lui dis : « Ce que vous êtes en train de faire n'arrange rien. Des hommes perdent la vie en ce moment, donnez donc des instructions énergiques pour que le tir cesse. »

La discussion se prolonge lorsqu'on m'apporte un *flash* de Legendre :

« Feu ouvert sur première vague embarcations à 8 h 30, armes automatiques et canons — Riposte après vingt minutes, ayant déjà subi pertes sévères hommes et avaries — Échange de feu jusqu'à 10 heures lorsque les deux commandements réussissent passer ordre cesser feu — Incendie dépôt munitions stocks chinois quais provoque explosions échelonnées — Efforçons ramener le calme. »

Je me sens mieux et j'informe les généraux chinois ; une détente se produit car leur visage était marqué par la peur. Là-dessus, ils me laissent, mais les barbelés restent là.

A 14 heures, Le Porz rentre d'Haiphong ; il me signale que la LIII^{e} armée prend des mesures défensives dans les rues d'Hanoi, pose des barbelés, confectionne des blockhaus avec des sacs de terre, fouille les voitures. Les Annamites sont calmes.

Le Porz me décrit alors le combat de ce matin, j'en donne la synthèse :

« Le 5 mars avant la nuit, fidèle au rendez-vous, la flotte de débarquement se regroupe dans le golfe du Tonkin : croiseurs, contre-torpilleurs, bateaux de commerce transportant les hommes. Le tout dans le plus grand ordre. Le matin, au petit jour, la troupe prend place dans les bateaux de débarquement à fond plat : L.C.I. (*Landing Craft Infantery*),

L.C.A. (*Landing Craft Assaut*), bien connus depuis l'île d'Elbe et Toulon.

En effet, pour atteindre Haiphong, bâtie sur des alluvions gagnées sur la mer au cours des siècles par les dépôts des grands fleuves, les Français ont pratiqué ce que l'on appelle « la coupure de Vu Yen ». Cette coupure relie la rivière de Haiphong, le Cua Cam, qui s'ensable progressivement à son embouchure, au puissant Cua Nam Trieu, qui, à l'est, vient des montagnes et roule beaucoup d'eau. Mais cette coupure nécessite un dragage constant, ce qui n'a pu être réalisé ces derniers mois. Aussi pour éviter l'échouage, les marins utilisent ces bateaux à fond plat. Les précautions sont donc prises pour ne pas s'immobiliser et surtout être poussé à terre. Tout est réglé pour respecter les accords du 5 mars au soir avec les Chinois. Et pourtant après avoir franchi la coupure tandis qu'au beau milieu du fleuve le convoi remonte prudemment, à vitesse réduite, et se présente en file à l'entrée du port, des balles sifflent de toutes parts. Sur chaque bateau, c'est une concentration de feux d'une violence inouïe. Et ces petits bateaux ne sont pas équipés! Très vite, nous enregistrons des pertes, les cloisons éclatent, les coques s'ouvrent. Le chef de bataillon Daboval qui commande le vaillant 2e bataillon du 6e R.I.C. dira : « L'enseigne de vaisseau Guyomar s'écroule, touché d'une balle en pleine tête. Un premier-maître canonnier le remplace, une balle lui traverse le cou, il n'en continuera pas moins à diriger le bateau. Braves marins! Partout des claquements ininterrompus. Mais pas un cri, aucun tumulte, les hommes attendent... et pourtant le sang coule.

« Cela devient grave... l'ordre de riposter est donné, et le *Triomphant* arrive, ouvre ses sabords, tire de toutes ses pièces... les coups sont d'une précision et d'une efficacité remarquables, ceux de l'ennemi diminuent d'intensité. C'est le grand silence, lorsque les dépôts de munitions, touchés par nos obus et gagnés par l'incendie, explosent. Tout se tait enfin. Nous faisons l'appel de nos morts et des blessés, puis la vie reprend et chacun s'affaire pour effacer les traces du combat. Les hommes ont poussé l'héroïsme jusqu'à un degré inconnu en recevant des coups sans qu'il soit permis de répondre.

« Nos morts, enserrés dans de blancs linceuls, iront reposer sur la plage d'une petite île, dans le cimetière marin au pied

d'un énorme rocher de la baie d'Along, la mer berce leur repos éternel... »

Le guet-apens chinois nous coûte trente-deux morts et quarante blessés! C'est cher! Ces garçons étaient d'une valeur inestimable, et leur perte en est d'autant plus ressentie.

Au sujet de cette pénible affaire, Legendre me fait savoir que le général Wang, Mandchou d'origine, commandant la 130e division issue des régions de Moukden et Tien Tsin, n'a pas voulu respecter les ordres des généraux yunnanais, qu'il a, ensuite, devant l'ampleur du combat, complètement perdu la tête et supplié que l'on arrête les tirs. Lorsque le général Valluy, descendu à terre bien que légèrement blessé, le voit, il le trouve complètement désemparé.

Les tirs ont cessé, c'est l'essentiel. Il va maintenant falloir raccrocher, car il nous faut débarquer. Après cette dure bagarre les hommes ne pourront pas demeurer à bord dans une situation inconfortable... Par-dessus tout, ils sont venus pour ramener la France au Tonkin.

CHAPITRE II

SIGNATURE DES ACCORDS FRANCO-VIETNAMIENS DU 6 MARS 1946

J'en suis là des informations qui me sont fournies sur les événements de cette douloureuse matinée, lorsque, à 15 heures, M. Pignon vient me voir pour me communiquer le texte des accords franco-vietnamiens qui seront signés tout à l'heure. Je les lis. La convention politique a, en plus complet, la teneur de la lettre que le président Hô Chi Minh avait remise le 5 au soir, au général Chow, déclaration que j'avais approuvée. Par contre, l'accord militaire annexe n'a rien de commun avec ma note sur les propositions militaires remises à Sainteny. Je dis à Léon Pignon : « Je vais me faire engueuler par Paris, mais il faut signer. »

M. Pignon, administrateur des services civils, est à cette époque conseiller politique du commissariat de la République. à Hanoi.

Plus tard, promu gouverneur des colonies, il sera le responsable de l'Indochine pendant les années 1949-50, comme haut-commissaire.

A 16 h 30, c'est l'heure que j'ai notée sur mon carnet, nous nous retrouvons dans les locaux de l'ancien « Cercle d'Hanoi ». Les accords sont placés sur une petite table, puis, dans le plus grand silence, commence leur lecture en français et en vietnamien.

Hô Chi Minh, suivi de Vu Hong Khanh, apposent leur nom au bas de la convention et de l'accord annexe. Jean Sainteny signe ensuite seul à droite. C'est bref, il est 17 heures. Nous nous réunissons sur le perron pour la photographie qui marque les moments historiques. Je suis à droite de Hô Chi Minh, Sainteny à gauche, j'ai à mes côtés MM. Pignon,

Nguyen Tuong Tam et Giam. A gauche de Sainteny, le colonel Trevor Wilson, le représentant chinois, un officier américain, le lieutenant Sauvagnac (Roland Sadoun), le capitaine américain Farris et Louis Caput.

Ce règlement, nous le devons à l'opiniâtreté du général Leclerc, en partie aussi au général Chow, aux membres du commissariat de la République et à son chef, également à la finesse d'un homme qui a compris que c'était l'intérêt de son pays. Hô Chi Minh sent bien qu'il est urgent de voir le Chinois disparaître, car il est en train d'appauvrir le Tonkin par ses réquisitions et ses prélèvements exagérés. Tant que les troupes chinoises demeureront il n'y aura pas, pour le Viêt-nam, de vie nationale propre. Les sauterelles vont maintenant partir, elles auront tout dévoré, il faudra reconstruire, il est grand temps.

La convention préliminaire et l'accord annexe méritent d'être connus. Les voici :

CONVENTION PRÉLIMINAIRE

Entre les Hautes Parties ci-après désignées :

— le Gouvernement de la République Française, représenté par M. SAINTENY, Délégué du Haut-Commissaire de France, régulièrement mandaté par le Vice-Amiral d'Escadre Georges THIERRY d'ARGENLIEU, Haut-Commissaire de France, Dépositaire des Pouvoirs de la République Française d'une part,

— et le Gouvernement de la République du VIÊT-NAM représenté par son Président, M. HÔ CHI MINH, et le Délégué Spécial du Conseil des Ministres, M. VU HONG KHANH, d'autre part,

il est convenu ce qui suit :

1.— Le Gouvernement Français reconnaît la République du VIÊT-NAM comme un État libre ayant son Gouvernement, son Parlement, son Armée et ses Finances, faisant partie de la Fédération Indochinoise et de l'Union Française. En ce qui concerne la réunion des trois « KY » le Gouvernement Français s'engage à entériner les décisions prises par les populations consultées par référendum.

2.— Le gouvernement du VIÊT-NAM se déclare prêt à

accueillir amicalement l'armée française lorsque, conformément aux accords internationaux, elle relèvera les troupes chinoises. Un accord annexe joint à la présente Convention préliminaire fixera les modalités selon lesquelles s'effectueront les opérations de relève.

3.— Les stipulations ci-dessus formulées entreront immédiatement en vigueur. Aussitôt après l'échange des signatures chacune des Hautes Parties contractantes prendra toutes mesures nécessaires, pour faire cesser sur-le-champ les hostilités, maintenir les troupes sur leurs positions respectives et créer le climat favorable nécessaire à l'ouverture immédiate de négociations amicales et franches. Ces négociations porteront notamment sur :

a) les relations diplomatiques du VIÊT-NAM avec les États Étrangers,

b) le statut futur de l'Indochine,

c) les intérêts économiques et culturels français au VIÊT-NAM. HANOI, SAIGON ou PARIS pourront être choisis comme siège de la Conférence.

ACCORD ANNEXE

à la Convention Préliminaire intervenue entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement du VIÊT-NAM.

Entre les Hautes Parties contractantes désignées à la Convention Préliminaire, il est convenu ce qui suit :

1.— Les Forces de relève se composeront :

a) de dix mille Vietnamiens, avec leurs cadres Vietnamiens, relevant des Autorités Militaires du VIÊT-NAM.

b) de quinze mille Français, y compris les Forces Françaises résidant actuellement dans le territoire du VIÊT-NAM au Nord du 16e Parallèle. Les dits éléments devront être composés uniquement de Français d'origine métropolitaine, à l'exception des Troupes chargées de la garde des prisonniers Japonais.

L'ensemble de ces forces sera placé sous le Commandement Supérieur Français, assisté de délégués Vietnamiens. La progression, l'implantation et l'utilisation de ces forces seront

définis au cours d'une Conférence d'État-Major entre les Représentants des Commandements Français et Vietnamiens laquelle se tiendra dès le débarquement des Unités Françaises.

Des Commissions Mixtes seront créées à tous les échelons, pour assurer dans un esprit d'amicale collaboration, la liaison entre les Troupes Françaises et les Troupes Vietnamiennes.

2.— Les éléments français des forces de relève seront répartis en trois catégories :

a) Les Unités chargées d'assurer la garde des prisonniers de guerre japonais. Ces unités seront rapatriées dès que leur mission sera devenue sans objet par suite de l'évacuation des prisonniers japonais, en tout cas, dans le délai maximum de dix mois.

b) Les Unités chargées d'assurer, en collaboration avec l'armée Vietnamienne, le maintien de l'ordre public et de la sécurité du territoire vietnamien. Ces Unités seront relevées, par cinquième, chaque année, par l'Armée Vietnamienne, cette relève étant donc effectivement réalisée dans un délai de cinq ans.

c) Les Unités chargées de la Défense des bases navales et aériennes. La durée de la mission confiée à ces Unités sera définie dans les Conférences ultérieures.

3.— Dans les places où les Troupes Françaises et Vietnamiennes tiendront garnison, des zones de cantonnement, nettement délimitées, leur seront assignées.

4.— Le Gouvernement Français s'engage à ne pas utiliser les prisonniers Japonais à des fins militaires.

Fait à HANOI, le 6 Mars 1946.

Signé : SAINTENY

Signé : HÔ CHI MINH
et VU HONG KHANH

Très vite le texte des accords est affiché en ville, la majorité de la population annamite exprime sa satisfaction et son soulagement. Les commentaires de la radio à 19 heures sont favorables. Par contre il y a beaucoup d'effervescence chez les éléments prochinois V.N.Q.D.D.... et cependant le président Hô a eu la bonne idée de faire signer Vu Hong

Khanh, élément actif de ce parti franchement antifrançais, et, ce faisant, de le compromettre.

Chez nos compatriotes, ces documents acceptés par beaucoup, suscitent des critiques et même de violentes attaques chez certains. En raison de la situation où se trouvait l'Indochine à l'automne 1945, à cause des difficultés que rencontrait la France à la Libération, après une guerre d'où elle sortait exsangue et même déchirée, nous devions agir au mieux pour ramener la drapeau français à Hanoi. Dès le soir de la signature, on peut du reste constater que de nombreuses fenêtres se garnissent de drapeaux tricolores.

J'informe sans tarder Quilichini, qui a ramené au Nord les troupes de Chine, de la signature des accords franco-vietnamiens, lui prescris d'arrêter les opérations offensives, et, tout en restant sur ses gardes, de fournir à la famille traditionnelle des Deo l'aide nécessaire pour se réinstaller en pays thai blanc, avec capitale Laichau, d'avoir un œil sur Diên Biên Phu, à cause du terrain d'aviation, et de soutenir les chefs thais noirs de la région de Sonla.

Le général Leclerc est mis au courant. Il faut débarquer. J'envoie le capitaine Loubaton au Q.G. de la LIII[e] armée et je fais remettre une lettre pour Ma Ing. Il est 21 heures, Loubaton revient, sa conversation avec le général Chow a été bonne. La fouille des voitures va cesser, le barbelé sera enlevé, l'incident de Haiphong est jugé « sans lendemain ». Il est vrai que Loubaton, qui connaît remarquablement le milieu chinois, a su apprivoiser Chow. Il me rapporte qu'à la suite d'une conversation téléphonique entre ce dernier et Ma Ing, nous sommes autorisés à débarquer le 7 mars à 17 heures, restant entendu « qu'après avoir mis les troupes à terre, elles devront demeurer temporairement dans les lieux qui auront été déterminés après discussion avec la LIII[e] armée ».

Malgré toutes ces affirmations je passe ma journée du 7 mars à me pendre aux basques de Ma Ing qui accepte enfin d'envoyer à Haiphong le général In Ki Oun qu'accompagne Le Porz, porteur d'ordres nets. Sur le vu de ces instructions, Wang obtempère et le débarquement commencera à 17 heures. La fin de soirée est normale.

Le Porz accompagné de Lecomte, revient à Hanoi. Cela semble aller mieux et j'ai même l'accord écrit pour l'armement de la citadelle. Pourtant, le 8 mars au matin, Cheng Chang

vient me demander d'arrêter le débarquement. Devant ce changement d'attitude je me trouve dans l'obligation de lui répondre brutalement, bien que je connaisse son amitié à notre égard. Il m'apprend en outre que les armes ne pourront pas entrer à la citadelle, mais devront être stockées au terrain de Gia Lam. Là j'explose, puis me retiens et lui dis : « D'accord. » Il s'en va.

J'ai appris, entre-temps, que des troupes chinoises, en nombre, entourent le terrain de l'aéroport... Les Chinois veulent donc mettre la main sur notre armement à son arrivée! Je décide tout de suite de donner l'ordre aux avions en vol de ne pas venir se poser à Hanoi. Grâce à la technique de nos radios, tous les avions sont touchés, et se posent à Paksane... Sauvé!

Mais Cheng Chang revient à la charge : « Vos avions ne se sont pas montrés. » Je lui dis que j'ai agi par courtoisie envers le général Ma Ing, « désirant ne pas le gêner à l'égard des Annamites, j'ai donné instruction à Saigon de garder là-bas les avions et les armes ».

Je sais qu'au terrain la déception a été grande, car les Chinois comptaient bien s'approprier nos fusils et nos munitions. Malgré ces péripéties, je reçois une lettre de Ma Ing autorisant tout de même la fin du débarquement.

A 22 heures, Sainteny, Lecomte et Repiton, qui sont allés à Haiphong, me signalent que tout est calme là-bas.

CHAPITRE III

PREMIER ENTRETIEN AVEC VO NGUYEN GIAP

On m'apprend alors que Vo Nguyen Giap, qui a demandé à me voir, arrive à l'hôtel de la division où je réside. Je ne l'ai pas encore rencontré. Le capitaine Cartier-Bresson l'introduit. Il est coiffé d'un vieux chapeau mou qui s'arrête sur les oreilles. Il se découvre. Une tête énorme se dégage, le front est très haut, les yeux d'une mobilité extraordinaire très noirs mais petits. Il sourit très finement, me tend la main et me dit sa joie de faire ma connaissance. Le corps est frêle dans des vêtements où il flotte, aucune recherche vestimentaire... Et malgré ce, l'aspect est séduisant. Je connais ses antécédents, et sais qu'il ne nous pardonne pas la mort de sa femme dans nos prisons. Il est intelligent et patriote implacable. A trente-quatre ans il fait très jeune, une volonté d'acier l'anime, ses propos sont rigoureux. La conversation s'engage sans « préliminaires de cour ».

« J'ai suivi, mon général, l'instruction que vous avez fait donner à vos hommes, à la citadelle et aux troupes de Chine actuellement sur notre territoire. Pour nous elle est révolutionnaire et rompt avec les éternels principes de vos manuels. Vous avez peu de moyens, vous vous êtes donc axé sur la petite guerre et sur le combat de rues, sur cette guerre sans noblesse.

« Pour nous elle a payé, car nous avons gêné considérablement le Japonais ; ce type de guerre nous est propre et convient parfaitement à notre physique, à nos mœurs, à l'aspect du pays. Nous sommes chez nous, la nature et les habitants sont notre domaine. Luttant contre une armée de type européen, avec ses moyens, ses véhicules, nous avons su attendre

ses situations de faiblesse pour lancer nos gens à la curée. Puis nous sommes repartis. Nous ne pouvons pas accepter d'insuccès ; notre troupe est encore jeune, mais elle a beaucoup appris tandis que l'adversaire nippon occupait notre pays.

« Je suis décidé à former l'armée nationale vietnamienne selon ces principes. C'est avec vous que je vais discuter de l'application de l'accord militaire annexe, je souhaite que nous parvenions à nous comprendre. »

C'est un esprit lucide que j'ai écouté avec intérêt.

Je lui fais part de mon désir de bonne entente dans nos discussions futures, et l'interroge sur la situation intérieure actuelle du Viêt-nam.

Il me répond :

« Les accords ont été diffusés, de ce fait l'inquiétude a disparu des esprits. Vous pouvez compter sur moi pour éviter tout désordre. J'ai donné mes instructions à Haiphong, vous ne serez pas gênés au cours de votre installation dans la ville.

« Sur le plan gouvernemental le président Hô s'est heurté, à la fin de janvier, à l'opposition du V.N.Q.D.D. et du D.M.H. qui demandaient avec une violence accrue l'unification des forces armées et la constitution sans délai d'un véritable front d'union nationale. L'élimination de Hô Chi Minh et de moi-même était exigée. Du reste le président vous l'a laissé entendre dans votre entretien du 8 février. Au début de mars. Hô Chi Minh, idole de la population, a complètement retourné la situation et obtenu la composition d'un gouvernement d'union et de défense nationale intronisé le 2 mars, avec dix sièges au Viêt-minh (V.M.), quatre au Viêt-nam Quoc Dang Dang (V.N.Q.D.D.) et au Dong Minh Hoi (D.M.H.), deux sièges à des personnalités indépendantes, *deux sièges pour les Cochinchinois*.

« Les personnages influents en sont :

— Hô Chi Minh, président.

— Nguyen Hai Than, vice-président.

— Phan Anh, ministre de la Défense nationale.

— Nguyen Tuong Tam, ministre des Affaires étrangères.

« En outre, neuf membres composent le Comité de résistance, dont je suis commissaire, Vu Hong Khanh, vice-commissaire, Nguyen Manh Ha, membre...

« Il est formé également un Conseil national consultatif.

« Je puis vous dire que, lors de la réunion du 7 mars après-midi, au Théâtre, si l'on excepte quelques protestations d'éléments extrémistes, la grosse majorité de l'assistance a applaudi les discours ayant trait aux accords, et qui furent prononcés dans cet ordre : moi-même, Vu Hong Khanh, Hô Chi Minh.

« Le président Hô n'a rien à craindre, ce sont les dissidents qui petit à petit seront éliminés, le Viêt-minh balaiera tout et demeurera seul parti national. »

Je le remercie de ces précisions et le prie de se rendre à Haiphong pour voir le général Leclerc. Il me promet d'y aller le lendemain et de se faire accompagner par Vu Hong Khanh. Puis il prend congé.

Sur le plan annamite il apparaît bien que l'ensemble de la population ne nous causera pas d'inquiétudes dans cette période encore délicate du fait du comportement chinois.

CHAPITRE IV

LE CHINOIS SUSCITE A NOUVEAU DES DIFFICULTÉS

Car les péripéties vont recommencer tandis que le général Leclerc à Haiphong marque de l'impatience. Les conférences qui ont pour but de poursuivre la mise au point des modalités de la relève se succèdent. Je réclame le libre usage des aérodromes, la liberté pour nos troupes de s'installer à Haiphong, puis la venue des forces prévues pour Hanoi avec le général Leclerc. Je ne reçois que des réponses dilatoires. Crépin, à Tchoung King, ne trouve plus de responsables et ne peut rencontrer le chef de la délégation chinoise. Je vois Ma Ing réticent. J'avise alors le général Leclerc de hâter l'installation à Haiphong et de se méfier.

Les 9 et 10 mars n'apportent aucun progrès, mais Hanoi et Haiphong demeurent calmes malgré un certain malaise. Toutes ces réticences chinoises sont pénibles et nous retardent, or le temps est cher pour nous ; peu nombreux pour réoccuper le pays, nous avons intérêt à faire vite devant les embûches semées sous nos pas. La France s'intéresse peu à l'Indochine... elle vient d'être libérée, panse ses blessures, bouleversée, sur le plan intérieur, par des haines politiques. Elle doit reconstruire ses ponts et la plupart de ses cités que les bombardements ont démolis. Nous ne pouvons pas compter sur une aide substantielle... nous l'avons bien vu du reste sur le plan de nos transports maritimes, car nos troupes, en majorité, sont venues à bord de bateaux anglais. Ne pouvant pas nous permettre une reconquête par les armes, nous devons user de souplesse dans nos tractations si nous voulons rester en Indochine.

Or le Chinois est maître dans la controverse et dans la

politique du « croc-en-jambe ». Des informations sérieuses et alarmantes me sont apportées ; elles relatent ce qui suit : « Les incidents diplomatiques et militaires entre la France et la Chine vont se multipliant. Des officiers supérieurs et de nombreux généraux déclarent ouvertement, dans des conversations privées, la détermination de l'armée chinoise de s'opposer par tous les moyens au retour de la souveraineté française au Tonkin. Le commandement chinois a l'intention de se servir des mesures les plus extrêmes pour éliminer la France de ce pays, et semble bénéficier de puissants appuis pour tenter de réaliser ses projets. Les généraux chinois se savent soutenus par Mao Tsé-toung et une bonne partie de leur opinion publique... » Le Japonais a bien dominé l'Indochine, nous avons battu le Japonais, nous devons donc prendre sa place... »

Il est possible que les appuis dont ils se réclament viennent de certains milieux américains, du fameux « *lobby* chinois » implanté aux États-Unis. J'avais recueilli à Tchoung King, en janvier, cette confidence faite en novembre 1943 par le général Stilwell ; alors qu'il était le chef d'état-major de Tchang Kaï-chek, Roosevelt lui aurait dit : « L'Indochine ne reviendra pas à la France, il sera désigné trois hauts-commissaires : un Anglais, un Américain, un Chinois. » Le président avait du reste sur la Chine des idées personnelles qui tenaient au fait que sa famille avait un passé chinois par les missionnaires. C'est pourquoi, depuis de nombreuses années, il était un grand ami de ce pays.

Comme suite à l'attitude narrée ci-dessus, les Chinois semblent décidés à soutenir sans limite le V.N.Q.D.D. ou tout autre parti susceptible de servir ou de couvrir leur politique.

Heureusement pour nous, Hô Chi Minh est le patron, le Viêt-minh a des assises solides, il veut se débarrasser du V.N.Q.D.D. ce qui ne peut que servir notre cause. D'ailleurs Vu Hong Khanh, qui a signé les accords, est désavoué par son parti... or sans lui ce mouvement n'est rien.

Je puis donc m'attendre à de graves mécomptes suscités par le Chinois, mais qui ne pourront aller très loin.

J'informe Crépin de ce contexte et lui dis de tout mettre en branle pour aboutir à des accords nets et à des ordres formels du généralissime. J'écris à tous mes amis chinois et alliés de Tchoung King ainsi qu'au général Leclerc.

Le 11 mars débute mal car les Chinois excitent les Anna-

mites contre nous... de faux bruits de colonne motorisée française fonçant sur Hanoi sont lancés par des généraux chinois, dont le général Gaston Wang. Des incidents sanglants se seraient produits au Laos et les ressortissants chinois en seraient les victimes... Tout ceci, naturellement, est faux! Je verrai à ce sujet Ma Ing à 16 heures.

Ce matin du 11 mars, vers 11 heures, j'apprends que deux délégués de l'amiral d'Argenlieu demandent à me rencontrer. Ce sont M. de Reymond, conseiller politique, et le lieutenant-colonel Tuttenges du cabinet du haut-commissaire. L'amiral vient d'arriver à Saigon, il les envoie m'informer « que le gouvernement de Paris a demandé mon rappel pour que je rende compte du rôle que j'ai joué dans la rédaction des accords du 6 mars car mon attitude est critiquée. L'amiral a obtenu que je demeure à Hanoi où il a besoin de moi pour régler la situation chinoise ».

Je trouve ce coup bas fort désagréable, mais je ne bronche pas et je les prie d'informer l'amiral « que je n'ai aucune part dans la rédaction des accords, n'en ayant connu le texte qu'une heure avant qu'ils soient signés. Je les ai approuvés, faisant ressortir à M. Pignon que, sur le plan militaire, ma note du 2 mars n'avait pas été complètement respectée.

J'ajoute que l'amiral, le général Leclerc, ont eu connaissance de mes activités par mes nombreuses correspondances, que je n'ai jamais été désavoué par eux, que je suis resté dans la ligne de mon chef direct, le général Leclerc, dont je partageais totalement les idées. Que les accords ont mis fin à une situation qui, si elle se prolongeait, allait interdire à la France de revenir au Tonkin. Que devant les faits nouveaux dus au conflit général et singulièrement à celui d'Extrême-Orient, au comportement chinois, les accords constituaient une solution éminemment acceptable. Qu'en conséquence j'estime que mon action, dont je prends toute la responsabilité, a servi les intérêts de mon pays, et que les critiques dont je puis être l'objet me laissent indifférent. »

Mes deux interlocuteurs se retirent, un peu interloqués, pour faire part de ma réponse à l'amiral.

Mais intérieurement, je trouve que Paris exagère... Où se situe maintenant la hiérarchie?

Une lettre du général Leclerc, écrite de sa main, m'est remise sur ces entrefaites, elle me met du baume dans le cœur.

Haiphong, 10/3/46.

TORPILLEUR SÉNÉGALAIS

Mon cher Salan,

Je m'installe tant bien que mal à Haiphong ou l'atmosphère annamite est bonne, mais l'ambiance chinoise encore très tendue. Venez m'y voir en avion *dès que possible* (d'ici deux ou trois jours).

Je ne serai vraiment utile qu'une fois à Hanoi, centre nerveux des Chinois et du Viêt-minh. Faites tout ce qui est possible pour hâter ma venue. En attendant constituez *dès maintenant* un bureau de liaison aux ordres de Repiton, chargé de toutes les missions de liaison avec Chinois, Annamites, et plus tard Japonais. Je fais exprès de préciser Repiton et de lui donner des officiers nouveaux. Tous mes renseignements concordent en particulier pour dire qu'il faut montrer aux Annamites des têtes nouvelles. Distinguez donc bien les deux choses, d'une part, vos troupes d'Hanoi avec Le Porz comme chef d'état-major, d'autre part, ce bureau de liaison qui est en même temps le détachement précurseur de mon Q.G., avec Repiton.

Quelles que soient les imperfections de l'accord franco-annamite, l'essentiel a été obtenu par Sainteny et vous, à savoir d'empêcher rupture et maquis. Indispensable maintenant de multiplier contacts et liaisons.

Renseignez sans cesse Crépin.

A bientôt, cordialement vôtre.

Amitiés à Sainteny.

Signé : Leclerc.

Il y est joint un message pour le général Ma Ing dont voici l'essentiel :

« J'espère que les regrettables incidents d'Haiphong n'influeront en rien sur les amicales relations des deux grands pays, la France et la Chine, qui ont combattu l'ennemi commun dans les rangs des Nations unies.

« Dès mon arrivée à Hanoi, je serai particulièrement heureux de rencontrer le général Ma Ing dont je connais les sentiments coopératifs. Que le général Ma Ing rassure ses subordonnés.

L'armée française vient relever l'armée chinoise conformément aux accords internationaux. Cette relève doit avoir lieu dans l'ambiance la plus pacifique en assurant la sécurité des nationaux chinois, français et des populations annamites. »

Nanti de ce message, je vais chez Ma Ing qui devait du reste me recevoir à 16 heures. Il me demande de remercier le général Leclerc, mais je le trouve soucieux. Je lui donne tous apaisements nécessaires au sujet de la venue à Hanoi d'un détachement mécanique... ce sont de faux bruits. Je l'assure de notre parfaite harmonie avec les Annamites. Il faut donc en terminer au sujet du problème de la relève. Je lui mentionne qu'à Haiphong la plus entière mauvaise volonté nous est opposée, et qu'il faut conclure, sinon les affaires vont se gâter et risquent de prendre une allure dangereuse. Je le sens débordé par la cabale des généraux qui regardent vers Mao. Je le lui dis. Il le reconnaît et me demande de ne rien brusquer, car il a fait appel à Lou Han demeuré à Kunming.

Je le quitte sur ces paroles et télégraphie à Crépin pour qu'avec l'ambassadeur, il obtienne enfin des instructions précises concernant la relève ainsi que le retour à Hanoi du général Lou Han. Quel cirque!

Revenant à mon bureau, j'y trouve Giap. Il m'assure de son côté, qu'il fait échec au V.N.Q.D.D. et m'informe que, si je l'accepte, nous nous réunirons demain matin 12 mars pour discuter de l' « annexe. » Il sera accompagné de Vu Hong Khanh, qu'il me demande d'agréer, car il pense le neutraliser petit à petit. Je réponds volontiers par l'affirmative.

Nous avons donc, le lendemain, une réunion de travail et commençons à mettre au net quelques paragraphes de ce qui sera en définitive « la convention d'état-major ». Vu Hong Khanh, qui, en fait, comprend plus ou moins, approuve...Giap est d'une agilité d'esprit et d'élocution extraordinaires!

Après la réunion, j'ai un aparté avec Giap qui m'assure que tout sera mis en œuvre pour recevoir le général Leclerc en grand chef.

Je passe mon après-midi à insister auprès de l'état-major chinois afin d'obtenir de nouveaux quais dans le but d'accélérer le débarquement. J'obtiens des promesses mais peu de résultats pratiques.

Cependant, le 13 mars au matin, je reçois de Crépin un

message rédigé le 12 au soir, à Tchoung King : « Les autorités chinoises semblent maintenant vouloir aboutir vite. Le généralissime a donné à ce sujet des ordres formels. Il a prescrit à Lou Han de se rendre à Hanoi et de tout superviser en son nom. » Cette dépêche est suivie du texte d'accord franco-chinois signé le 13 mars.

Le 14 mars à 10 heures, Lou Han, enfin revenu à Hanoi, me prie de me rendre au palais Puginier. Là, il donne son acceptation entière au texte du 13 mars, me dit avoir adressé des directives pour l'utilisation immédiate des quais par nos bateaux. Il ajoute qu'il a chargé le général commandant la LX^{e} armée yunnanaise de prendre à son compte tout ce qui a trait à notre débarquement et à notre installation. Il me demande d'informer le général Leclerc qu'il pourra venir à Hanoi le 17 ou le 18 mars ; il a besoin de ce délai car il veut préparer ses troupes à recevoir dignement les Français. Il m'assure que tout ira bien.

Il y a encore en ville quelques soubresauts dus au V.N.Q.D.D. et aux exaltés. A 13 heures, en effet, Louis Caput est là pour me dire que ces excités déclarent que nous n'exécutons pas les accords, et s'en prennent à Hô Chi Minh. Les textes signés à Hanoi, rapportent-ils, n'ont pas grande valeur. Je fais dire à Hô Chi Minh que le général Leclerc, ainsi qu'il m'en a avisé, obtiendra de l'amiral que les négociations définitives aient lieu à Paris. A 15 heures, une manifestation groupe plus de dix mille personnes, mais elle sera relativement calme et ne débordera pas la place du Théâtre, devenue le lieu sacré.

Caput revient et me prie, de la part du président, de remercier le général Leclerc pour sa compréhension.

Le vendredi 15 mars, à 10 heures, Giap se présente, me confirmant que, de son côté, les choses évoluent favorablement, que la perspective de discuter à Paris a calmé les esprits, que nos troupes peuvent se présenter en toute quiétude, comme il l'a, du reste, affirmé au général Leclerc lorsqu'il l'a rencontré à Haiphong.

Avant qu'il ne me quitte, un légionnaire de mon service, essoufflé par sa course, entre dans mon bureau et crie : « C'est une fille! » Dominique est née à 11 heures à l'hôtel de la division, enregistrée par l'intendant militaire de la citadelle faisant fonction d'officier d'état civil.

Giap me complimente... Je vais voir ma femme, tout s'est bien passé malgré les difficultés de l'heure présente.

ULTIMES DISCUSSIONS AVEC LES CHINOIS

A 15 heures, nous nous réunissons une fois de plus sous la présidence de Lou Han qui a, près de lui, Ma Ing. Après bien des palabres, j'obtiens des quais pour l'accostage de nos bateaux et surtout la venue à Hanoi, le 18 mars, du général Leclerc suivi d'un détachement mécanique de mille deux cents hommes, deux cents véhicules de la 9e D.I.C. et du groupement de la 2e D.B., ils seront installés au lycée du protectorat. Lou Han me dit qu'il recevra le général Leclerc à l'heure qui lui conviendra après son arrivée et m'assure que les accords signés le 13 mars à Tchoung King sont maintenant exécutoires, des conférences d'état-major n'ayant plus qu'à en fixer les modalités.

Je vais sans doute toucher à la fin de mes peines...

CHAPITRE V

JE PARS RENCONTRER LE GÉNÉRAL LECLERC A HAIPHONG POUR LUI OUVRIR LES PORTES D'HANOI

Le samedi 16 mars, grâce au colonel Trevor Wilson qui m'accompagne, et qui a mis à ma disposition deux jeeps et leurs chauffeurs en uniforme britannique, je prends la route. J'ai le sentiment d'une évasion. A l'entrée d'Haiphong, le général Valluy est là. A bord d'un L.C.A. il me conduit au *Sénégalais* où m'attend le général Leclerc.

Je monte l'échelle de coupée, Leclerc me donne l'accolade. Je le mets tout de suite au courant des dernières conventions ; il m'en remercie, et ajoute : « Je vais enfin pouvoir venir à Hanoi, c'est la fin de ma croisade... Nous sommes là avec nos forces, la 9e D. I. C., le détachement de la 2e D.B. Valluy va prendre le commandement du Nord ; vous demeurez mon délégué pour les affaires chinoises et les discussions avec Giap. Pour la suite, l'amiral vous offre le commandement du Sud. »

Je réponds que tant qu'il jugera ma présence nécessaire dans le Nord, je demeurerai à ses ordres, mais qu'ensuite, je serai heureux de rentrer en France. Valluy amène les forces avec lesquelles il est venu de France et je conçois qu'il doive maintenant prendre la responsabilité de l'Indochine du Nord à son compte.

J'ajoute : « J'ai rempli la mission que l'amiral et vous m'aviez confiée, vous allez pouvoir conduire nos troupes à Hanoi. J'ai évité la guerre avec la Chine, mais je n'ai pu empêcher que des soldats chinois tirent sur nos gens. Parmi ceux qui ont été tués, beaucoup étaient de mes anciens soldats et j'en éprouve une peine immense. J'ai bon espoir maintenant de voir la liste de nos pertes enfin close, je pourrai partir en toute quiétude ayant contribué à faire flotter de nouveau le

drapeau français au Tonkin. En ce qui concerne l'affaire chinoise qui m'est pénible, je puis vous dire que le colonel Lawler, responsable américain du port d'Haiphong m'a certifié personnellement :

— que les troupes françaises lorsqu'elles se sont présentées dans la rivière d'Haiphong n'ont pas cherché à débarquer.

— que les Chinois ont ouvert le feu les premiers. »

Le général Leclerc insiste pour que je prenne le commandement du Sud, mais je tiens à rentrer en France.

« C'est bien, dit-il, vous serez du reste précieux dans les conversations qui vont s'engager maintenant pour l'application des accords annamites et chinois. »

Là-dessus nous passons à table avec Valluy et le colonel Fay qui sera plus tard chef d'état-major de l'armée de l'Air. Valluy, Fay et moi-même sommes trois camarades de la promotion 1917-1918, « La Fayette ».

Après le repas, j'ai un entretien personnel avec le général qui m'amène dans sa cabine. Là il me dit : « Salan, je mesure toutes nos difficultés. Paris, vous le savez, et je vous ai soutenu, nous a critiqués, peu importe! Mais ce qui est grave, c'est la position prise à Saigon par l'amiral au sujet du référendum sur la Cochinchine qui est remis en cause. Vous m'avez du reste parfaitement renseigné par tous vos messages et je vous remercie de m'avoir donné communication de vos écoutes de Radio-Saigon et de Radio-Bach Mai (Viêt-minh) qui éclairent ce différend dont la forme ne cesse de s'aggraver. Certes vous m'avez aussi fait connaître les entorses commises aux accords par nos partenaires. Je sais combien votre situation à Hanoi est inconfortable. Il faut en terminer avec ce jeu pervers. Les accords sont les accords, et, comme tous ces textes, ils sont donc sujets à discussion. Il est urgent que s'instaure un large débat au plus haut sommet et à Paris.

Je vous donne pour votre information personnelle l'ampliation du télégramme que j'ai envoyé hier 15 mars à 13 heures au haut-commissaire :

Primo — Des déclarations et des émissions de Radio-Saigon ont renversé la situation au Tonkin et en Annam.

Les Chinois les ont habilement exploitées et maintenant le Viêt-minh cherche l'appui des Chinois contre nous.

Notre progression sur Hanoi risque de provoquer maintenant la fuite du gouvernement Viêt-minh et le déclenchement des hostilités. Les Chinois paraissent d'ailleurs le

souhaiter afin de démontrer l'incapacité dans laquelle nous sommes d'assurer l'ordre et la protection des minorités et de retarder ainsi l'exécution des accords franco-chinois.

Pour déjouer la manœuvre, nous devons rompre la collusion sino-annamite et soustraire au plus tôt le gouvernement viêt-minh à l'influence des Chinois et des partis extrémistes annamites.

En conséquence, il y a intérêt :

1° à convoquer immédiatement le gouvernement annamite à des conversations hors du territoire indochinois, à Paris par exemple.

2° à éviter toute manifestation publique, tout article de presse ou de radio discutant de l'avenir de la Cochinchine.

3° à éviter toute manifestation pouvant amener les Annamites à douter de notre bonne foi et de notre volonté d'exécuter les accords préliminaires.

Secundo — Le moment est grave.

Notre progression sur Hanoi envisagée par conférence d'état-major franco-chinois pour le 17 ou le 18 mars risque de créer l'irréparable si nous ne prenons les mesures politiques convenables.

Notre position devant l'opinion métropolitaine et internationale qui est actuellement bonne, deviendrait difficile.

Le gouvernement annamite a pris position contre l'arrivée de nos troupes avant que l'ouverture des négociations à Paris ne soit fixée.

Je vous demande de la façon la plus instante de prendre les décisions qui s'imposent. (Signé) Leclerc. »

J'exprime au général toute ma reconnaissance, et lui dis qu'il devient indispensable, pour notre avenir dans ce pays, de nous efforcer à une entente raisonnable avec le président Hô Chi Minh dans l'exécution de la convention préliminaire du 6 mars. En ce qui regarde l'accord annexe, j'espère aboutir à la rédaction d'un document applicable par les deux parties.

A la suite de cette conversation primordiale, je lui demande congé pour rentrer à Hanoi afin de préparer son arrivée et celle du premier détachement français destiné à la capitale tonkinoise.

Le retour se passe bien ; la population des villages est dans l'allégresse, le tam-tam résonne, les oriflammes des pagodes se dressent au-dessus des haies de bambous qui enserrent les

villages. Le drapeau rouge à étoile jaune domine le tout, il s'en trouve une véritable floraison.

Dès mon arrivée à la citadelle, je prends toutes dispositions ; je revois Ma Ing, le dimanche 16 mars à 9 heures, et nous discutons à nouveau ; le plan de la relève prend forme malgré un accrochage sur les aérodromes à mettre à notre disposition. Lecomte s'énerve quelque peu, il y a de quoi du reste, et prononce quelques paroles excessives, je lève alors la séance sur la promesse d'un accueil amical à l'arrivée des forces françaises. Il est 14 heures.

A 15 heures, Giap et Vu Hong Khanh sont chez moi, et nous nous mettons facilement d'accord sur l'entrée de Leclerc avec ses hommes. La fin de la journée se passe dans l'attente précédant les grands moments. Le *Métropole* est bondé, les Français se munissent de petits drapeaux tricolores, l'arrivée de Leclerc les met en joie. Sous l'égide et la protection des trois couleurs, la vie va pouvoir reprendre en dehors de toute contrainte, en pleine liberté.

Rentré chez moi, vers 22 heures, après m'être entretenu au *Métropole* avec mes compatriotes, je trouve Giap. Son visage est soucieux. « Je suis venu, me dit-il, pour vous alerter, j'ai appris que des soldats chinois sont décidés à provoquer des incidents, particulièrement sur la route, au passage des ponts de Lai Ké et de Hai Duong. Prenez vos précautions. De notre côté, je viens vous donner l'assurance que tout se déroulera bien. » Je le remercie et alerte mes équipes de sécurité ainsi que le général Leclerc.

Le lundi 18 mars, je rejoins le général à dix kilomètres d'Hanoi, nous faisons ensuite route ensemble. Il m'apprend que mes informations de la veille au soir étaient bonnes. Des sentinelles chinoises, à l'entrée des ponts, ont tiré des coups de feu en l'air. Notre détachement, prévenu, avait interdiction de riposter, et tout s'est ensuite normalement déroulé. A 12 heures, nous sommes à l'entrée de Gia Lam, où les généraux Ma Ing et In Ki Oun, accompagnés de Cheng Chang, souhaitent la bienvenue de la part de Lou Han. Le général les prie de remercier le commandant de la première zone de guerre à qui il rendra visite à 16 h 30.

La colonne se regroupe pour rentrer à Hanoi à 14 heures, au milieu d'un enthousiasme délirant des Français. Leclerc me dit : « Je retrouve l'ambiance de l'entrée de la 2e D.B. à Paris. » Avec Jean Sainteny et Valluy qui accompagnent

Leclerc nous montons au premier étage du commissariat de la République et apparaissons au balcon. La foule crie sa joie. Leclerc lève mon bras, ainsi que celui de Sainteny, forme un grand « V » et lance ; « Hanoi, dernière étape de la Libération ! » Se tournant vers moi, il ajoute : « Je viens de compléter le serment de Koufra. » Puis il se dirige vers la petite villa mise à sa disposition par le commissaire de la République, où il va loger. Une garde viêt-minh rend les honneurs. Giap a bien fait les choses, la tenue de ses hommes est impeccable, leur manœuvre, dérivée quelque peu du système bolchevique, est sèche et bruyante.

Après un court repos, c'est la visite au général Lou Han ; maniement d'armes du service de garde et cris gutturaux contrastent avec l'immobilité du gouverneur du Yun-Nan, tout onction, le visage impavide. Le général le remercie de son esprit coopératif. Lou Han, entouré de ses généraux, acquiesce de la tête, Cheng Chang a traduit : « J'ai exécuté les ordres du généralissime. » Ce sera tout, et nous nous retirons. Leclerc me dit : « Il est peu bavard... — Oui, car il se sait écouté par les autres. »

A 17 h 30, nous montons les degrés de la Résidence supérieure, entre une haie de soldats viêt-minh qui tendent les fusils, baïonnette au canon, droit devant eux, les pistolets mitrailleurs sont en position basse, à hauteur des cuisses.

Le président Hô, qui est assis sur le canapé au fond de la salle de réception, se lève et vient vers Leclerc. Après un long serrement de main, les deux hommes prennent place sur le divan, nous nous asseyons sur les fauteuils à droite et à gauche. Hô Chi Minh, tout souriant, fait servir le champagne et les conversations privées s'engagent dans une atmosphère très détendue. L'instant est à l'entente.

Vers 18 h 15, nous quittons la résidence et je vais encore m'entretenir avec les généraux commandant la XCIII^e^ armée et la LIII^e^, pour la récupération des cantonnements destinés à loger les nouveaux arrivants, tout se passe bien au demeurant, et je puis enfin partir auprès de ma femme et de ma fille, gros bébé de trois jours qui, pour venir au monde, a attendu le retour des forces françaises. La journée du 19 est occupée à installer les nouveaux venus, chacun obtient satisfaction et les esprits sont à l'euphorie. Je fais la connaissance de Henri Leclerc, du sous-groupement Dronne, ce fils que le général a donné à la Coloniale.

Dans les deux journées qui suivent je vois le général et nous évoquons le contenu de la convention militaire que je vais bientôt conclure avec Giap. Je rencontre souvent ce dernier, et je puis mettre ainsi directement le général Leclerc au fait de nos conversations. Je l'alerte sur l'état d'esprit de mes interlocuteurs, très pointilleux sur le respect des textes et singulièrement sur le référendum prévu en ce qui concerne l'union des trois *ky*, Tonkin, plus Annam, plus Cochinchine. Ils reviennent souvent sur ce fait que la Cochinchine ne peut être séparée du reste. Le général estime, ainsi qu'il l'a câblé le 15 mars à l'amiral, que les accords signés doivent être strictement respectés de part et d'autre, que du reste tout se concrétisera à Paris lors des négociations dont l'ouverture devrait se placer le plus tôt possible. Il me confirme son appui et son agrément pour le document que je suis en train d'établir avec Giap et dont la mise au point avance.

Vo Nguyen Giap, de son côté, me dit combien le président et lui-même ont été séduits par la figure de Leclerc et par son comportement de grand et honnête soldat. Il me fait part de l'espoir qu'ils mettent dans l'influence que le général pourra apporter sur la conclusion heureuse des futures négociations et sur la désignation de Paris comme siège de la conférence. Puis il me donne toute garantie pour la revue de demain à laquelle participera, en sa présence, un bataillon de chez lui. Les représentants des nations alliées, dont la Chine, m'ont confirmé leur venue à cette cérémonie souhaitée par Leclerc.

Le vendredi 22 mars, à 9 heures, les troupes sont massées face au monument aux morts dont on a un peu relevé l'apparence. La population française est présente, beaucoup d'Annamites aussi dont plusieurs perchés sur les arbres. Le général Leclerc est salué par un magnifique mouvement d'armes, l'ordonnance de l'ensemble français et viêt-minh est parfaite. On sent le général satisfait. Accompagné de Giap, il se dirige vers le drapeau du 9e régiment d'infanterie coloniale qu'il décore de la croix de guerre avec palme pour l'héroïque conduite de cette unité lors des événements du 9 mars 1945.

Giap, coiffé de son éternel chapeau mou, est à ses côtés, il salue le bras droit plié et le poing fermé. Ensuite le défilé commence sans cafouillage. Une innovation : le bataillon viêt-minh par instants arrête sa marche, marque fortement

le pas, et scande une strophe du chant de la liberté, c'est assez impressionnant. A l'issue ce ne sont que serrements de main et félicitations...

Le bataillon viêt-minh s'est dirigé vers la Résidence supérieure, la foule est compacte, une immense clameur salue le passage de la troupe lorsqu'elle arrive à hauteur du président Hô, debout sur le perron. Le général Leclerc me prend chez lui, et me remet l'ordre du jour qu'il a rédigé avant qu'il ne quitte provisoirement Hanoi.

COMMANDEMENT SUPÉRIEUR
DES TROUPES FRANÇAISES
EN EXTRÊME-ORIENT
P.C. AVANCÉ

ORDRE GÉNÉRAL

Au moment où le général commandant supérieur quitte Hanoi il tient à féliciter tous ceux qui dans la période qui vient de s'écouler ont contribué au rétablissement du prestige français en Indochine du Nord.

Il remercie particulièrement M. Sainteny et le général Salan de leur action déterminante dans des circonstances difficiles.

Il compte sur tous les officiers, sous-officiers et soldats pour montrer que les Français peuvent s'adapter hardiment à des formules nouvelles.

Une page est tournée ; l'avenir est à une loyale coopération des forces franco-vietnamiennes...

Hanoi, le 22 mars 1946

Le général de corps d'armée Leclerc, commandant
supérieur des troupes françaises
en Extrême-Orient

Signé : LECLERC.

Le samedi 23 mars, je pars avec le général par avion pour Haiphong, et par le dragueur 334 nous gagnons en baie

d'Along l'*Émile Bertin*, pour l'occasion « bateau-amiral », où nous arrivons à 15 heures. L'amiral d'Argenlieu me prie de le suivre dans sa cabine. Il m'expose tout d'abord qu'il a dû me défendre contre Paris. Il sait nos difficultés et nous remercie des résultats obtenus. Les Chinois m'ont rendu responsable des incidents du débarquement et ont utilisé ma lettre par laquelle je m'engageais à leur égard. Je fournis mes explications, on les connaît déjà, je n'y reviens pas. Mais je dis vivement à l'amiral que je n'accepte pas pareilles attaques et du reste j'ai exprimé au général Leclerc le désir de rentrer en France. La relève s'annonce bien maintenant, l'accord avec Giap sera signé dans les jours qui viennent. J'estime avoir fait tout mon devoir et je pourrai partir la tête haute, emportant le respect de mes adversaires.

L'amiral devient onctueux, essaie de me faire revenir sur ma décision que je maintiens. Il m'apprend alors qu'il me désigne pour présider la commission militaire de la conférence préparatoire qui doit s'ouvrir à Dalat dans la première quinzaine d'avril. Sur ce je prends congé et rejoins le *Duquesne*, belle unité de notre marine nationale, où je suis accueilli avec une extrême gentillesse. J'y passerai une agréable soirée et une nuit reposante.

Le dimanche 24, Hô Chi Minh, qu'accompagnent Jean Sainteny et Léon Pignon à bord d'un Catalina, amerrit à 10 heures ; nous l'attendons aux côtés du haut-commissaire à bord de l'*Émile Bertin*. Salutations, présentations, compliments... Le bateau-amiral appareille ; vers midi nous passons à table pour le déjeuner. Le repas terminé, l'amiral prend Hô Chi Minh avec lui et se dirige vers l'avant, il a mis la jugulaire de sa casquette sous le menton, Hô a assujetti son casque ; à assez vive allure nous passons devant la flotte rassemblée, c'est la première fois que j'assiste à une revue navale, cela a beaucoup « de gueule ».

Ensuite nous allons nous immobiliser dans cette baie d'Along si merveilleuse, et la flotte défile devant nous. Les marins sont à la bande et poussent leurs hourras. Beau spectacle, les bateaux, le lieu unique... Puis le grand calme revient, et les conversations commencent entre l'amiral, Hô Chi Minh, Sainteny et Pignon. Avec le général Leclerc qu'accompagnent Mirambeau et Langlois, nous prenons l'air du large sur le pont arrière. Les heures passent, le général, nous le sentons, s'impatiente, la conversation languit entre nous. Brusque-

ment le général nous laisse, nous ne comprenons pas trop bien mais nous sommes inquiets car il rongeait son frein.

Quelques instants après, vient vers moi le lieutenant de vaisseau, aide de camp de l'amiral, il me salue et me prie de le suivre auprès de son chef. J'arrive ainsi, sur ses pas, dans la cabine, l'amiral est blême, il tremble de colère. Et j'entends ceci : « Mon général, vous êtes ici mon délégué militaire, le général Leclerc vient d'avoir à mon égard un geste discourtois, je vous prie de le rappeler à la raison. Pendant plus d'une semaine, il a eu toute latitude de s'entretenir avec Hô Chi Minh, c'est bien mon tour maintenant. Je ne veux pas courir à un « Munich indochinois », il ne faut plus aller de concessions en concessions. Si j'accorde Paris, je crains que Hô ne demande encore plus. Je suis favorable au départ d'une délégation pour Paris, mais Hô doit rester à Hanoi. » Demeuré au garde-à-vous devant cette diatribe, je salue, fais demi-tour puis sors.

Là-dessus je vais retrouver le général et lui dis : « Nous n'avons plus rien à faire sur ce bateau, allons-nous-en. » Le général me répond : « C'est certain », puis va vers la coupée, me serre la main et part : « A bientôt, je reviendrai vous voir à Hanoi, activez la signature de l'accord avec Giap, personnellement je serai à Saigon ce soir. »

Je rejoins Hô Chi Minh et Pignon et nous prenons congé de l'amiral ; Sainteny reste à bord de l'*Émile Bertin* ; puis en Catalina nous volons vers Hanoi. Dans le voyage, Hô me dit : « Si l'amiral a cru m'impressionner avec ses bateaux, il se trompe, ils ne peuvent pas remonter nos fleuves. » Nous arrivons à Gia Lam vers 20 heures et chacun rentre chez soi. Mais quelle pénible fin de journée!

Pourquoi avoir imposé à ces deux hommes cette situation, Leclerc étant subordonné à l'amiral au lieu que le militaire soit seul responsable de la première phase? Ce fut le dessein illogique, incompréhensible, le mauvais calcul du général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire à l'époque. Et combien cette décision pèsera sur l'avenir de l'Indochine française!

En ce qui me concerne je suis sur le plan militaire aux ordres du général Leclerc, mais l'amiral d'Argenlieu m'a nommé son délégué militaire et il vient de me le rappeler. Situation paradoxale!

Le 25 et le 26 mars, je suis repris par les réalités du moment.

J'ai de longues discussions avec Giap. Il est inquiet et j'en conclus que les entretiens entre Hô Chi Minh et l'amiral l'ont surpris et désappointé. Personnellement j'insiste pour que nos accords soient appliqués au plus tôt, la relève chinoise commençant à se réaliser dans des conditions prometteuses.

Le mardi 26 mars au soir, c'est l'intermède heureux du baptême de Dominique. M^me^ Marcel Boulet est la marraine, Jean Sainteny, commissaire de la République, le parrain. En l'église des Martyrs, portée par ses parrain et marraine, l'enfant est présentée aux autels après avoir reçu le sel et l'eau au-dessus des fonts baptismaux. Un dîner intime nous réunit à l'hôtel de la division et des vœux sont faits pour la nouvelle chrétienne.

Les deux jours qui suivent sont pris par les entretiens d'état-major avec les généraux chinois. On note une légère excitation en ville à la suite d'une opposition, toujours la même, au gouvernement du président Hô. Je vais voir Giap chez lui pour l'alerter et le prier de calmer les mauvais esprits.

Le 28 mars au soir, Nguyen Tuong Tam, ministre des Affaires étrangères, m'invite à dîner, il n'est pas à la hauteur et je le sens dépassé par son groupe. Aussi, le lendemain, lorsqu'une grève générale est décrétée avec boycott des Français, je n'en suis pas surpris. Je prie Giap et Khanh de venir me voir et proteste devant leur mauvaise foi. Je les amène d'ailleurs chez le général Valluy qui commande les troupes auxquelles ils reprochent une attitude discourtoise. Valluy leur démontre l'inanité de leurs attaques et insiste sur la bonne conduite de ses hommes, si bien qu'ils acceptent notre point de vue et que la grève cesse. Du reste, Valluy leur a dit : « Je ne suis pas d'accord pour faire occuper le palais Puginier par mes garçons, pour le moment nous allons le « neutraliser », et j'en informe l'amiral. » Tel était bien, en effet, le sujet de la querelle : Saigon avait décidé de faire occuper le palais du gouvernement par nos troupes pour y installer le haut-commissaire.

Les entretiens avec l'état-major chinois se sont poursuivis au cours de ces journées, et, finalement, l'évacuation du Tonkin et du Nord-Laos devient effective, cependant que la liberté des communications portuaires, routières et ferrées, la libre disposition des terrains d'aviation, y compris celui de Diên

Biên Phu, nous sont accordées. Mais que d'arguties! Des cadeaux de « taels d'or » largement distribués ont payé.

En somme l'affaire chinoise se liquide, malgré beaucoup d'ennuis.

Le pacte est signé par Lou Han et moi-même le 28 mars à 11 h 50, nous sommes d'accord sur les traductions après vérification des textes français et chinois. Ils sont très complets, tout est prévu jusqu'au moindre détail, ceci pour éviter les discussions toujours possibles avec les subordonnés chinois.

Le 1er avril la relève est terminée dans les villes de Hanoi, Haiphong, Hué, Tourane, Savannakhet, Thakhek, et dans la région comprise entre Hué et Vinh. Elle est en cours dans la région située entre Vinh et Nam Dinh. Elle est en voie de règlement dans la région laotienne au nord de Thakhek. Elle est prévue ultérieurement dans la zone de la haute et moyenne région, lorsque les troupes chinoises auront terminé leur évacuation. Le terrain de Diên Biên Phu nous est remis, c'est un point délicat que j'arrache.

Nos vaillantes troupes de Chine ont dû demeurer dans le Nord et réoccuper la région entre la rivière Noire de Sonla et le Mékong de Louang Prabang. Elles ont accepté de ne pas revenir à Hanoi, ce qu'elles avaient pourtant tellement mérité, s'inclinant devant les ordres de Leclerc qui a tenu essentiellement à ce qu'elles restent en haute région à cause de la connaissance parfaite qu'elles en ont, pendant qu'Hanoi et le delta passeraient sous la garde des jeunes troupes venues de France. Toutefois, comme la plupart des hommes et des cadres sont rapatriables à la suite de leur séjour prolongé de six ans et plus à la colonie, je les ferai transiter, au moment de leur départ, par Hanoi où ils récupéreront leur famille et pourront être reçus avec tous les honneurs.

Si l'affaire chinoise se termine à notre avantage, par contre, chez nos partenaires viêt-minh, l'épineuse question de la Cochinchine revient sans cesse sur le tapis. Je tiens par-dessus tout à obtenir la signature de la convention militaire, application de l'accord annexe du 6 mars dernier.

Le 3 avril, en fin de soirée, je touche au but, mais Giap et Vu Hong Khanh, après avoir apposé leur nom, moi-même le mien, demandent à emporter le document afin de le présenter au président Hô. Je n'y fais pas d'opposition et le 4 avril à 10 heures du matin, ils reviennent pour m'en confirmer la validité.

Cette « conférence d'état-major » qui porte donc la date du 3 avril 1946 offre l'avantage d'avoir été discutée entre les représentants militaires des deux bords.

Giap et Khanh ont les titres de président et de vice-président du conseil supérieur de la Défence nationale de la République du Viêt-nam.

En tête il est mentionné que « l'accord intervient pour préciser les conditions d'application, au point de vue militaire, de la convention préliminaire du 6 mars 1946 et de l'accord annexe à ladite convention. De caractère provisoire il est valable jusqu'à la conclusion des négociations générales prévues à l'article 3 de la convention préliminaire. »

J'estime que nous avons fait du bon travail et que les résultats de la conférence d'état-major sont réalistes et applicables. J'ai cherché avant tout à sauvegarder notre liberté de mouvement et à obtenir une cohabitation pacifique. Ce document constitue un progrès et un avantage en ce qui concerne notre réinstallation au Tonkin ; comme il est insuffisamment connu, je le publie en annexe.

Le général Leclerc, de retour le 5 avril, en a communication. Il l'approuve et me dit : « C'est mieux que l'accord annexe du 6 mars qui nous a valu des demandes d'explication et des critiques amères mais imméritées de la part du gouvernement. A ce sujet, j'ai estimé utile d'écrire au général de Gaulle qui m'avait confié le commandement du corps expéditionnaire ; voici ma lettre du 27 mars. »

Cette lettre a déjà été publiée ; certains passages sont significatifs :

« Je me suis aperçu, et mes collaborateurs comme moi, combien le gouvernement avait été imparfaitement et faussement informé de la situation...

... En effet, malgré les accords de Tchoung King, nous avions la certitude qu'en cas de combat sérieux avec les Annamites, les Chinois auraient immédiatement exploité ces difficultés pour nous empêcher de récupérer le Tonkin...

... Dès lors, si nous avions trouvé, outre les Chinois, un pays soulevé contre nous ou simplement en désordre, nous pouvions évidemment débarquer à Haiphong, mais — je l'affirme catégoriquement — la reconquête du Tonkin, même en partie, était impossible...

... C'est pourquoi on ne soulignera jamais assez l'importance des accords qui ont été conclus.

Je l'affirme d'autant plus volontiers que c'est moi qui ai exposé à M. Sainteny et au général Salan la nécessité impérative de me présenter un gouvernement annamite le jour où nous débarquerions.

... Grâce à ces accords, malgré la violente opposition chinoise, nous avons pu rentrer à Hanoi sans un coup de fusil... Si les accords n'avaient pas été signés, nous avions toutes chances d'entrer en conflit avec la Chine, d'où des difficultés internationales, et nous avions en face de nous un pays révolté encore plus dur que la Cochinchine...

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle j'avais, le 14 février, télégraphié à Paris qu'il fallait aller jusqu'au mot même « d'indépendance » pour éviter le risque d'aller à un échec trop grave...

... Il est permis d'affirmer que nous avons gagné la première manche, reste la deuxième, avant tout à base de politique et de négociation... »

Ce message est une justification de la tâche ardue que j'ai menée sans cesse. Je remercie le général Leclerc, mais je ne lui cache pas que la négociation s'avère parsemée d'embûches ; je ferai cependant tout le possible pour la conduire au mieux dans le cadre militaire qui m'est confié.

J'en profite pour lui présenter une requête de Vo Nguyen Giap qui désire une jeep pour ses déplacements. Leclerc me répond : « Entendu, il aura sa jeep. »

Le dimanche 7 avril au matin, Giap me fait une visite de courtoisie, me priant de remettre à ma femme une splendide laque constituée par un petit paravent représentant le village annamite du delta avec ses maisons de paillote qu'illumine le rouge des flamboyants au soleil couchant. Puis, à brûle-pourpoint, il me dit : « Puisque vous allez à Dalat, j'irai moi aussi... » je vais donc retrouver mon interlocuteur, une espèce d'arrangement s'est installé entre nous. Avant de me quitter il exprime sa défiance à l'égard de la section chinoise d'outremer, du colonel Siao Wen, qui attise la discorde entre Viêtminh et V.N.Q.D.D.... Je lui dis que le général a donné des instructions pour qu'on lui remette une jeep, il en est tout heureux.

Les visites de départ commencent ensuite, tout d'abord Lou Han. J'arrive sur le perron du palais Puginier, à 11 heures, comme convenu, j'y rencontre Cheng Chang au moment où il prend congé d'une personne à laquelle il me présente.

C'est « Sa Majesté Bao Daï » que je n'avais jamais eu l'occasion de rencontrer jusque-là ; nous nous serrons la main. Comme il m'accompagne à l'intérieur, Cheng Chang me dit : « Bao Daï nous a demandé un passeport pour Hongkong, via Kunming, nous venons de le lui établir... » Ce n'est que plus tard que je retrouverai « Sa Majesté ».

Lou Han est seul avec Cheng Chang, aussi la conversation est très agréable. « Nous avons fait du bon travail dans des heures difficiles, je vous souhaite de réussir, car pour ma province du Yun-Nan c'est capital. » Je l'assure de notre solide coopération, il me remet alors la lettre dont je donne plus loin la photocopie et dont voici le sens :

« Les opérations de relève sino-française en voie d'exécution le sont conformément au texte des accords que nous avons signés. Elles se déroulent depuis plusieurs jours d'une façon parfaite, preuve du renforcement de l'amitié sino-française.

Ceci est le résultat de la direction éclairée avec laquelle vous avez guidé les troupes françaises.

Je tiens à vous en exprimer mes vifs remerciements. »

En quittant Lou Han je rentre à l'hôtel de la division où le général Leclerc a demandé à rendre visite à ma femme. Il est 17 heures lorsque le général arrive. Je lui fais part de mon entretien avec Lou Han et de l'espoir que j'ai dans la poursuite d'une relève régulière et sans incidents immédiats. Il me répond que l'affaire chinoise lui paraît maintenant en bonne voie de conclusion, mais que le problème annamite reste posé.

Nous entrons dans le petit salon où nous attend mon épouse, Leclerc demande alors à voir l'enfant née dans Hanoi libérée, et gentiment il l'embrasse. Ce geste de sa part nous a beaucoup touchés.

Vers 18 heures, le général Valluy, mon vieux camarade, arrive pour me dire au revoir. Le 1er avril je lui ai passé le commandement militaire du Nord. Il fait un bel héritage car les troupes ramenées de Chine, dont j'ai parlé plus haut, constituent une force intéressante. Il s'y ajoute les effectifs de la citadelle d'Hanoi : trois bataillons d'infanterie, 9e R.I.C., 19e R.I.C., 5e R.E.I. formant corps ; un régiment d'artillerie à deux groupes dont un motorisé, le 4e R.A.C. ; des éléments

organisés de transmissions disposant d'un bon matériel et très instruits, de prévôté, de service de santé ; d'intendance et d'état-major. Le tout a été réarmé grâce aux envois parvenus du Sud. Malgré un séjour prolongé en Indochine et les mauvais moments passés depuis le 9 mars 1945, tous se présentent impeccablement.

Le général Valluy se trouve donc à la tête d'un corps important et de belle qualité. Je le lui dis, mais ne lui cache pas les difficultés de sa tâche, en lui promettant de tout faire pour le soutenir. A moi maintenant de consolider avec Giap, chef de l'armée viêt-minh qui prend peu à peu la forme d'une troupe homogène avec qui nous aurons à compter, une collaboration heureuse qui permette d'éviter tout conflit. C'est une nouvelle et délicate forme de cohabitation qui va s'instaurer au Tonkin et il va falloir jouer avec intelligence.

CHAPITRE VI

DINER CHEZ HÔ CHI MINH, le 7 avril 1946

J'aurai du reste l'occasion, le soir même, de mesurer l'ampleur et les complications de ma future besogne au cours des entretiens qui ont lieu pendant le dîner avec le président Hô Chi Minh. Ce dernier m'a invité avec ma femme.

Il a à ses côtés Vo Nguyen Giap, Pham Van Dong et Hoang Minh Giam. Je connais Giam. Pour un Annamite, il est très expansif. C'est un *debater* dangereux, très vif, qui ne reste jamais en place et attaque sans cesse. Il parle un français impeccable et revient souvent sur le bagne de Poulo Condore où il a passé de nombreuses années.

Poulo Condore est une petite île très isolée à cent kilomètres au sud des côtes de Cochinchine, au sol volcanique brillant qui vous brûle les yeux, où rien ne pousse.

Par contre je rencontre là Pham Van Dong pour la première fois. L'homme est très réservé, c'est l'aîné des trois, il est assez grand, sec, le visage osseux. Le président Hô me dit : « Il m'a rejoint en Chine en 1925, puis j'en ai fait mon envoyé pour prêcher notre révolution au Tonkin, il a été arrêté, a connu les prisons pendant près de sept ans. Le régime du bagne auquel il a été soumis a ébranlé sa santé, mais l'âme qui l'anime demeure implacable, il suit la voie droite qui mène à l'indépendance du peuple. C'est mon fils spirituel. »

A bien regarder Dong, avec la tête qui souvent se penche, les yeux embués, le visage souffreteux, il se dégage de sa personne lorsqu'il prend la parole, une énergie farouche, il s'exprime lentement, sans emphase, il croit...

J'ai devant moi l'équipe qui suit et épaule le maître. L'ensemble est prêt à tous les sacrifices pour réussir cette révolu-

tion qu'ils ont pensée dans le maquis, qu'ils ont mûrie en prison.

Après un court silence qui a suivi les présentations, Hô Chi Minh dit : « Permettez-moi, puisque vous allez quitter le Viêt-nam, de vous offrir ma photographie. J'espère que nous nous retrouverons à Paris, vous nous connaissez bien et vous aimez ce pays. »

Allant vers une petite table de bureau, le président tire d'un sous-main sa photographie, s'assied, prend un porte-plume, le trempe dans l'encre et écrit sous mes yeux :

A MONSIEUR LE GÉNÉRAL SALAN, MEILLEURS AMITIÉS.
HÔ CHI MINH.
7-4-46

Puis nous passons à table. Le repas annamite est léger, typiquement tonkinois ; il débute par le boudin gris, appelé « zo » et qui a beaucoup de goût trempé dans le « nuoc mam », saumure de petits poissons. Ensuite il nous est servi quelques grosses crevettes grillées, et de petites « nêmes », genre de crêpes roulées très craquantes, enveloppant du poulet haché menu et des herbes. Après quoi c'est une bonne soupe dite « feû », à base de morceaux de cochon, de champignons gélatineux et de vermicelle au soja, le tout très cuit. Pour terminer une énorme vieille de la baie d'Along, excellent poisson, enrobée dans une espèce de chemise sucrée et pimentée à la fois, est déposée devant nous avec les classiques bols de riz blanc auxquels on touche à peine suivant la coutume, ce qui prouve à notre hôte que son repas nous a comblés et qu'il n'est pas séant de manger du riz.

Comme dessert des « letchis », ce fruit si savoureux du Tonkin. La boisson se compose de thé sauvage assez fort, et de « ziéou », alcool de riz parfumé, servi dans de toutes petites tasses sans anse.

Le repas terminé, ma femme demande à se retirer pour aller auprès de son tout petit enfant. Je reste seul avec mes hôtes.

C'est alors que commence l'attaque contre ce qu'ils appellent les entorses aux accords du 6 mars. Hô prend le premier la parole :

« Saigon n'en tient aucun compte, il n'en respecte ni la lettre, ni l'esprit. Vérité à Hanoi ; duplicité, ambiguïté,

équivoque à Saigon. A l'heure actuelle, pour éviter tout malentendu, deux problèmes demandent à être résolus d'urgence : le problème de la Cochinchine et l'ouverture de négociations immédiates à Paris. Celles-ci doivent avoir lieu à Paris, parce que seules des négociations officielles dans la capitale de la France montreront que les relations sont entrées dans une phase nouvelle, celle où la France a reconnu un Viêt-nam libre qui consentirait, de son plein gré, à entrer au sein de l'Union française.

Nous ne sommes, nous, ni trop pessimistes, ni trop optimistes; sur la voie qui nous mène à l'indépendance totale nous rencontrerons des difficultés, mais elles ne sont pas insurmontables. Le peuple obéira et nous aidera à sortir de nos embarras.

Nous avons signé et il est écrit ceci : « En ce qui concerne la réunion des « trois ky », le gouvernement français s'engage à entériner les décisions prises par les populations consultées par référendum. » Or nous apprenons que le colonel Nguyen Van Xuan et quelques notables cochinchinois vont partir pour Paris présenter un gouvernement avec l'appui de l'amiral d'Argenlieu et que l'on parle de République autonome de Cochinchine, ce qui est contraire à la convention préliminaire. Malgré ce, nous irons à Dalat, mais moi, je n'irai pas. Nguyen Tuong Tam, mon ministre des Affaires étrangères, présidera notre délégation. Giap partira pour discuter avec vous. A Dalat, je ne vois pas très bien ce que nous pourrons y régler. Pourquoi l'amiral s'y rend-il puisque c'est M. Max André, venu de Paris, qui préside? »

Je riposte alors : « Ce n'est pas votre intérêt de contrer sans cesse. Ne commençons pas à nous faire grise mine! Vous-mêmes, sur le plan politique, ne respectez pas la convention préliminaire. Je vous en donne un exemple : le 11 mars dernier, par l'intermédiaire de la Mission américaine de recherche des disparus, vous avez adressé le télégramme suivant :

« Hô Chi Minh, président de la République démocratique du Viêt-nam, Hanoi, au président des U.S.A. Washington, DC.

« Cher M. le Président, j'ai l'honneur de vous informer qu'un accord préliminaire a été signé entre les représentants de la France et du Viêt-nam le 6 mars 1946. Par cet accord, la France reconnaît la République du Viêt-nam comme un État libre.

« Immédiatement après la signature de l'accord, des négociations sincères et amicales ont commencé.

« Au nom respectivement du gouvernement et du peuple du Viêt-nam, je prie le gouvernement des U.S.A. de reconnaître comme État libre la République démocratique du Viêt-nam. Nous sommes fermement convaincus que des relations politiques et économiques amicales s'établiront entre nos deux pays dans l'esprit de la Charte des Nations Unies. »

Or dans ce message vous omettez de mentionner que vous faites partie de la Fédération indochinoise et de l'Union française, vous manœuvrez ainsi pour amener les États-Unis à vous reconnaître en dehors de toute appartenance à l'Union française. De surcroît, vous vous appelez République *démocratique*.

Votre radio ne cesse de nous attaquer, de critiquer l'attitude de nos troupes. Croyez-moi, ce n'est pas ainsi que nous aboutirons à une solution harmonieuse et pour vous et pour la France! »

La conversation prend par moments un ton assez acerbe, et puis nous la ramenons sur un plan plus serein, et je dis : « Nous allons nous séparer pour quelque temps car je pars demain matin, je vous demande de ne pas vous montrer excessifs, car vous n'avez, pas plus que nous, intérêt à la rupture. »

Hô Chi Minh fait alors appel à mon affection pour ce pays et me dit que s'il ne va pas à Dalat, il se rendra par contre à Paris lorsque les négociations définitives et officielles s'ouvriront, ainsi qu'il en a été convenu avec l'amiral, à bord de l'*Émile-Bertin*, le 24 mars dernier. Le communiqué publié à l'issue des conversations a en effet prévu dans son paragraphe *tertio* que Dalat préparerait les voies pour qu'une délégation de la République du Viêt-nam puisse être mise en route dans les plus brefs délais.

Hô Chi Minh ajoute : « En attendant mon départ pour Paris, Dong ira. Il prend la tête d'une délégation d'amitié de parlementaires viêt-minh qui apporte aux membres de l'Assemblée Constituante française, le salut du peuple vietnamien... Je serai heureux de vous retrouver à Paris pour discuter à nouveau et aboutir à un statut dans le respect de nos conventions. »

Il se fait tard, je me lève pour prendre congé et nous nous

disons au revoir avec le sentiment que nous nous reverrons.

Le 8 avril à 8 heures, je monte au côté du général Leclerc dans l'avion pour Saigon. Au moment où nous survolons la ville nous apercevons une colonne de fumée coupée de flammes. « La poudrière explose! » dit Mirambeau. Effectivement, à l'atterrissage, nous trouvons le colonel Guislain, commandant d'armes, qui a à ses côtés le colonel Georges Priou, chef d'état-major du général Nyo. Très pâle, il s'avance vers le général et lui annonce que la poudrière est en train de sauter. Leclerc imperturbable lui dit : « Il faut tout faire pour limiter les dégâts, partez et dépêchez-vous. » Nous regagnons la résidence aux vitres cassées ; les bureaux du commandant en chef, situés près de la poudrière, ne sont plus logeables.

Les nouvelles arrivent, on pense que c'est un prisonnier employé sur les lieux qui est à l'origine de l'explosion, son corps déchiqueté a été découvert. Les dégâts, heureusement, sont moins importants qu'on pouvait le craindre. Les munitions anglaises, entre autres, ont pu être protégées. Une grande partie de notre armement est encore anglais à la 3e D.I.C.

Le soir, je dîne chez le général avec M. Max André, conseiller de la République, qui présidera la délégation française à Dalat. Il est accompagné du capitaine d'Arcy, du cabinet de M. Michelet, ministre des Armées. Je les rencontre pour la première fois.

Après le dîner nous passons dans le petit salon au joli tapis rouge de « Hang Kenh », cadeau de la ville de Haiphong où ils se tissent. La conversation languit. M. Max André, s'adressant au général, lui dit : « Je pense que les responsables de l'explosion de ce matin seront sanctionnés pour leur manque de surveillance. » Leclerc, sans irritation, répond : « Le seul responsable ici, c'est moi », ce qui clôt la discussion. Nous nous séparons.

Le lendemain je prends contact avec les membres civils qui se rendent à Dalat. Il y a, le soir, un grand dîner au palais La Grandière. Le mercredi est une journée de travail avec mes collaborateurs ; nous compulsons nos dossiers militaires. Pour nous, l'essentiel a été réglé, rédigé et signé à Hanoi par les deux parties.

En fin de matinée j'ai été reçu par l'amiral ; il tenait à me voir pour me dire encore combien il m'avait défendu contre le gouvernement qui exigeait mon rappel. Je trouve excessif

qu'il revienne sans cesse sur cette affaire, car j'ai demandé à rentrer.

Le jeudi 11 avril, je travaille avec le général Leclerc et lui signale ce propos de l'amiral concernant les futurs travaux : « Il ne s'agit à Dalat que d'une conférence préparatoire et aucune décision importante n'est envisagée au cours des négociations. » Leclerc hausse les épaules et dit : « C'est du temps perdu. »

CHAPITRE VII

RENCONTRE A CALCUTTA AVEC LE GÉNÉRAL JUIN

En fin de soirée, je reçois une note du haut-commissaire me priant de me rendre à Calcutta pour accueillir et saluer de sa part le général Juin qui se rend en Chine en « mission d'amitié ». Je prends tout de suite contact avec le cabinet du général Leclerc ; il est convenu que nous partirons ensemble à 7 h 15. Après une escale à Bangkok de 10 à 11 heures, nous arrivons à Calcutta à 17 heures et logeons au *Great Eastern Hotel*, bien connu et fort plaisant.

Le samedi 13 avril, à 10 heures, nous sommes au terrain et prenons avec nous le général Juin pour le conduire à notre hôtel. A midi nous déjeunons chez le consul général de France, M. Christian Fouchet.

A 16 h 30 a lieu une réunion de travail. Le général Juin nous donne délégation pour régler les accords militaires « en tenant compte du présent mais en réservant l'avenir » .

Le soir, liberté de manœuvre... je retrouve cette ville si diverse et où tout semble prêt à exploser.

Le dimanche 14 avril, le général Juin nous invite à un déjeuner amical à l'hôtel ; l'ambiance est très détendue. Alphonse Juin narre sa campagne d'Italie avec beaucoup de verve, il en est séduisant. Je dois dire que c'est un véritable chef-d'œuvre de lucidité stratégique et de connaissance du terrain et des hommes.

Nous l'écoutons, lorsqu'on lui passe une enveloppe. Il l'ouvre, et nous dit, étonné : « Auboyneau (l'amiral qui commande la Marine en Indochine) est là et demande à me voir de la part du haut-commissaire... » Surpris nous-mêmes, nous quittons la salle.

Une heure passe... puis nous sommes informés que le général Juin demande à nous voir. Il est assis au milieu du canapé, au fond du salon où il s'est entretenu avec le messager de Saigon. Nous le sentons gêné, il nous fait prendre place à sa droite et à sa gauche.

« L'amiral Auboyneau est chargé par le haut-commissaire, l'amiral d'Argenlieu, de remettre une lettre au gouvernement français. Je vous la résume :

Le général Leclerc et le général Salan sont deux généraux qui ne veulent pas se soumettre à mon autorité, je demande au gouvernement de les retirer de mon commandement et de les rappeler en France.

Je me suis efforcé de représenter à Auboyneau combien sa mission, dans les circonstances délicates du moment, était inopportune, je l'ai mis en garde et, avant de faire quoi que ce soit, je l'ai prié d'aller voir le général de Gaulle », nous dit-il.

Leclerc se contient mais je le sens ulcéré, brusquement il éclate :

« Salan a été attaqué malgré son excellent travail. Son retour à Paris a été demandé pour être entendu par le gouvernement ; l'amiral lui a envoyé à Hanoi, alors qu'il se trouvait en pleine difficulté encore, deux de ses *missi dominici* pour l'interroger. Cela nous a ulcérés. Du reste Salan, comme je l'ai télégraphié, a demandé à rentrer en France. J'ai accepté, une fois sa tâche terminée, c'est fini aujourd'hui ou presque avec Lou Han, reste Giap. Il partira après Dalat.

Je le comprends mieux aujourd'hui.

Personnellement je ne veux plus rester sous les ordres de cet homme, il manque de probité intellectuelle, d'honnêteté tout court, c'est un « vilain monsieur » sans courage, il n'ose pas vous dire les choses en face, et il se sert d'un amiral pour porter sa « lettre de cachet ».

J'ai rempli mon devoir à l'égard de mon pays, je m'en vais moi aussi. »

Je me tais, naturellement. Le général Juin dit alors :

« Leclerc, vous citerez Salan à l'ordre de l'Armée ; après les épreuves qu'il a vécues pendant cinq mois, il le mérite.

En ce qui vous concerne, je vous prendrai à mes côtés comme inspecteur de l'Afrique du Nord, pour le moment demeurez en Indochine en attendant mon retour en France.

Quant à Salan, pour la suite, je le désigne comme président

de la commission militaire qui se tiendra à Paris au cours de la conférence qui suivra Dalat. »

Avant de nous séparer, le général Juin nous demande de garder pour nous cette conversation et de ne pas en faire état.

Nous dînons ensemble, puis nous nous quittons. Le général Juin vole vers Tchoung King et nous-mêmes regagnons Saigon, le 15 avril à 16 heures, où je passe la journée du lendemain pour repartir sur Dalat le 17 avril.

CHAPITRE VIII

LA CONFÉRENCE DE DALAT,
17 avril au 11 mai 1946

L'amiral s'y trouve déjà et me prie d'aller le voir à 21 heures, car il réunit M. Max André et le commandant Fassy qui représente la Défense nationale. Nous recevons ses directives ; elles ne sont pas claires, hormis sur le plan militaire où il accepte le travail concrétisé par l'acte du 3 avril dernier. Sur le plan politique, il estime que le référendum concernant les trois ky ne doit pas avoir lieu malgré les accords.

La matinée du jeudi 18 avril est marquée tout d'abord par le refus des membres de la délégation viet-minh d'accepter un protocole qu'ils n'ont pas discuté, et surtout de faire une visite d'ensemble à l'amiral d'Argenlieu qui, disent-ils, n'est pas le chef de la délégation française. Je vois Tam et Giap et leur fais remarquer que le haut-commissaire représente la France, que Dalat a toujours été reconnu comme une résidence fédérale, qu'ils lui doivent une visite protocolaire pour le moins. Ils acceptent enfin, et le déjeuner officiel prévu peut avoir lieu à 13 h 30 dans ce fort beau palais aux larges ouvertures où réside l'amiral. Après le repas, le haut-commissaire prononce un discours très académique, et Nguyen Tuong Tam, qui préside la délégation du Nord, répond fort bien. On se quitte sur une ambiance cordiale.

Le soir je reçois la visite d'un haut fonctionnaire des Indes néerlandaises qui arrive de Djakarta où viennent d'avoir lieu de pénibles discussions avec les chefs de l'indépendance indonésienne, c'est le Junker de Broode. Il me dit que la position des Hollandais est devenue intenable, que la colonie est perdue pour les Pays-Bas. Il estime que nous avons bien manœuvré et ajoute, considérant le choix du lieu de la confé-

rence, qu'il est parfait... « Dalat, à l'écart du bruit des combats et de l'excitation des hommes, se trouve dans un site séduisant, c'est une belle réalisation française... » me dit-il.

Eh oui... Dalat est un véritable bijou dans cette Indochine. Dalat est, pour ainsi dire, inconnu des militaires, et pour cause... à l'époque ils passaient tout leur séjour dans leurs postes ou dans leurs garnisons, le commandement ne leur offrait aucune possibilité d'évasion, donc de connaître d'autres lieux de cette Indochine où ils servaient pourtant avec amour.

Les opérations menées aujourd'hui par nos camarades leur permettent d'aller du Cambodge au Tonkin, en touchant ainsi les Plateaux montagnards de cette région située au nord de la Cochinchine. Dalat est reliée à la côte par un téléphérique aboutissant à Phanrang sur la voie ferrée de Nhatrang que baigne la mer de Chine.

L'endroit a été bien choisi, à l'altitude de 1 500 mètres. Il y fait bon toute l'année et l'humidité est faible. Le paysage est constitué de collines très arrondies que parsèment de petits lacs ; des pins, une herbe bien verte recouvrent le sol, on se croirait dans la « petite Suisse ». Les « pasteuriens », et singulièrement le docteur Yersin, qui ont fait tant de bien et qui ont lutté contre la peste, ont contribué à l'évolution de cette station de repos qu'ils utilisent pour l'élevage des moutons dont ils ont besoin pour la préparation de leurs vaccins. Installés à Nhatrang, où ils disposent de laboratoires complets, Dalat est pour eux un lieu de prédilection, et ils ont contribué à son lancement, à son agrandissement et à son aménagement.

De tout temps les gouverneurs y possédaient leur résidence dite d'été, ainsi que bon nombre de Français, d'où cette floraison de jolies villas autour du petit centre commerçant de la cité.

C'est dans cet endroit charmant que vont se placer nos délibérations. Le 19 avril, ce sont les premières joutes pour la fixation des horaires, des commissions, du plan de travail... Je sens tout de suite que nous allons lanterner... un boulet est accroché à nos pieds : la Cochinchine.

Les représentants du Sud sont là, et l'un des moindres n'est pas Duong Bach Maï, de souche française cependant, mais exalté en diable, ses camarades le surnomment « le tigre de Cochinchine ». Avec lui, tout débat peut tourner à l'aigre.

Je m'en ouvre à Giap qui me demande alors de le recevoir avec Maï, ce que j'accepte bien volontiers. Nous nous retrouvons le lendemain 20 avril autour d'un petit repas annamite dans un restaurant proche du marché. Je leur dis : « Puisque Paris est acquis, pourquoi vouloir torpiller ici ce qu'en partie vous aviez accepté à Hanoi et qui constitue une excellente base de discussion ? »

Maï revient sans cesse et lance son couplet sur l'indépendance qui n'est pas effective : « Si vous acceptiez nos suggestions ce serait si beau, la France donnant sa liberté entière au Viêt-nam, ce serait « le grand amour », un Viêt-nam reconstitué de la Porte de Chine à la pointe de Camau ! Or vous continuez à faire la guerre à nos compatriotes en Cochinchine, vous tuez nos femmes, nos enfants... »

Je le laisse parler, puis m'adressant surtout à Giap, je fais remarquer l'inanité de telles assertions. Les combats, dans le Sud, ont fortement diminué, leur origine n'en demeure que dans les embuscades, lâchement tendues à nos troupes, qui nous causent des pertes, car nous respectons les accords et nous relâchons nos sécurités en faisant confiance au Viêt-minh. Je lui fais toucher du doigt la politique stérile qu'ils jouent actuellement. Giap m'objecte qu'il n'est pas seul et m'assure qu'il use de toute son autorité pour maintenir ses camarades... Phan Anh, ministre de la Défense nationale, et Nguyen Tuong Tam sont inexistants. Je le crois volontiers et comme Maï est maintenant calme, je le prie de me remettre au plus tôt ses propositions pour un « armistice en Cochinchine ». Il me le promet dans deux ou trois jours.

Les deux journées qui suivent sont languissantes, si ce n'est que le soir je retrouve mes interlocuteurs réunis dans la chambre de Giap au *Langbiang Palace*. Nous discutons en toute cordialité, et je pense faire ainsi, dans ces relations personnelles et directes, de la bonne besogne.

Les fêtes de Pâques se passent en réunions de travail, y compris ce dimanche 28 avril dont la radio, à 17 heures, nous apprend avoir été marqué, à Hanoi, par un incident sanglant provoqué par un officier chinois. Le mardi, un lieutenant de mon ancien régiment, le 6e R.I.C., vient me voir pour m'en rendre compte. Voici la narration qu'il m'en a faite : « Le dimanche de Pâques, de nombreux hommes sont sortis en ville pour se promener autour du Petit Lac ; vers 15 heures,

ils se trouvent face à un rassemblement, un camion chinois est entré en collision avec un camion français. Les constatations d'usage sont en cours... c'est calme.

A ce moment, une jeep de chez nous arrive au carrefour à hauteur des camions accidentés ; elle ne marche pas vite. Alors, et c'est incompréhensible, l'officier chinois qui était sur le camion, se met à hurler, dégaine son revolver, tire et tue notre chauffeur au volant de sa jeep. Presque en même temps, arrivent trois camions remplis de Chinois, ils font feu de toutes parts, quelques-uns de nos hommes, promeneurs bien inoffensifs, sont touchés et s'écroulent. Cela a duré le temps d'un éclair.

Heureusement une automitrailleuse de chez nous, en patrouille, survient, ouvre le feu, suivie des halftracks qui tirent avec leurs mitrailleuses de 12,7 et recueillent nos morts et nos blessés. Les Chinois se terrent. Le calme revient, mais nos pertes se chiffrent par des morts et de nombreux blessés.

La ville était calme ce matin lorsque je l'ai quittée mais nous sommes en alerte. L'armée viêt-minh n'est pas en cause, par contre nous constatons chez les Chinois beaucoup de nervosité et d'inquiétude. Ils rechignent à partir car ils ne savent pas ce qu'ils vont trouver chez eux au retour, et tout prétexte leur est bon pour retarder leur départ. »

Je lui remets alors une lettre pour Lou Han, à qui je fais remarquer que l'armée viêt-minh est maintenant près de nous, que pareil guet-apens va à l'encontre de ses manifestations personnelles d'amitié à notre égard, que nous sommes décidés, si l'on nous y contraint, à user de notre force appuyée sur nos chars qui ont fait la preuve de leur efficacité contre l'armée allemande, que, dans pareille circonstance, nous avons notre bon droit pour nous, et que les alliés nous soutiendront.

J'apprendrai plus tard que cette argumentation a porté.

Mais revenons à la conférence. Giap déclare que nous faisons une politique de gages et que nous ne réaliserons à Dalat aucun travail constructif. La semaine se passe sans que nos travaux avancent. « Le document que vous produisez sur la définition des armées, et qui émane pour l'essentiel de l'état-major de la Défense nationale, rappelle trop l'ancienne armée de l'Indochine, me dit-il. Vous nous limitez sans cesse, vous ne créez pas le climat de confiance. »

Le général Juin, de retour de Chine, arrive à Dalat dans l'après-midi du mardi 30 avril.

On l'a promené de Tchoung King à Nankin, dans le désordre du déménagement du généralissime qui rejoint ce dernier centre. Pour lui donner une idée plus agréable de l'Empire du Milieu, on l'a conduit à Pékin qui l'a séduit. Mais c'est tout... Pour lui, ce continent n'est pas sympathique, et le guet-apens d'Hanoi, qu'il a appris à son passage, l'a révolté. Il me dit : « J'admets maintenant votre thèse du guet-apens d'Haiphong qui nous avait surpris à Paris. Vous avez dû mener une existence pleine de tracas... Paris va vous changer. »

Je lui fais part de nos soucis, du peu de progrès de nos travaux. Il me répond : « Maintenez les positions du 6 mars, le restant se résoudra à Paris. »

Dans les jours qui viennent, les différentes commissions délibèrent, les projets appellent les contre-projets. Il est curieux de constater que, dès que des hommes sont installés autour d'un tapis vert, ils se bombardent de notes et semblent y prendre goût. Et puis, la montagne accouche d'une souris...

Ainsi, dans les débats sur la Fédération indochinoise, le cadre est trouvé trop rigide ; on copie l'organisation d'autres fédérations jusqu'à celle de l'U.R.S.S. et des États-Unis tellement différents de l'Indochine. Tout cela manque d'imagination et d'esprit libéral.

Maï me présente son projet sur l'armistice en Cochinchine... ce n'est qu'un document qui réclame le départ de nos troupes, je le repousse.

Giap exprime son désaccord sur notre nouvelle note militaire. Il me demande de ne pas déterminer le contour de leur armée, et surtout de ne pas entrer dans le détail de son organisation.

« Laissez-nous officiellement toute latitude, automatiquement nous viendrons vers vous, nous vous demanderons des instructeurs. Il vaut mieux indiquer une coopération et non une unité de commandement.

Ainsi pour vos bataillons que vous prévoyez mixtes, vous allez reformer vos anciennes unités coloniales, leur composition rompra l'unité du pays, il y aura en fait trois armées : l'armée française de relève, l'armée viêt-minh, des unités mixtes à base d'Annamites avec cadres français.

Voyez-vous, ajoute-t-il, je commence à être fatigué, je suis

écœuré des réactions de mes compatriotes d'Hanoi qui ne sont pas tendres à mon égard et me traitent de profrançais. J'ai l'intention de quitter Dalat le 5 mai prochain. »

Je lui réponds qu'en raison des déclarations personnelles qu'il m'a exprimées à Hanoi, il doit demeurer ici jusqu'au bout, et qu'en fait la conférence va se terminer.

Il acquiesce et, à brûle-pourpoint, me dit : « Mon général, acceptez de former notre armée et ne partez plus en France. »

Je suis touché, et ma réponse tarde : « Je suis maintenant aux ordres du gouvernement, et m'efforcerai à Paris de trouver les points d'accord, car c'est dans l'intérêt de nos deux pays. Ne créons pas l'irréversible. »

Finalement, à la suite des réunions des 10 et 11 mai, quelques résultats sont obtenus. Un déjeuner amical, suivi d'une séance plénière à 17 h 30 clôturent « la conférence de Dalat », et il est grand temps.

C'est à Paris qu'il faut se rendre. On a évité, de justesse, une rupture à Dalat. Deux mois ont passé depuis les accords du 6 mars. Il faut faire vite et pourtant aucune date n'est encore fixée.

Je sais bien que la France a tout à reconstruire, sa constitution, le pays lui-même... mais l'Indochine, ancien fleuron de l'Empire français, mérite bien une attention particulière!

Les délégués se séparent. Avec le colonel Lecomte nous décidons de rejoindre Saigon par la route. C'est le dimanche 12 mai. Nous faisons du tourisme ; la route mérite d'être parcourue, coupée par des cascades à l'eau limpide dans un décor sauvage... on débouche sur les plantations de thé de Djiring, richesse du pays, petits arbustes résistants dont les feuilles sont très parfumées.

Puis c'est la belle forêt, exploitée pour ses essences rares et ses fûts d'une circonférence imposante, très droits et très hauts, dominant la sylve.

Nous abordons ensuite la rivière la Lagna dont le territoire est réputé pour ses énormes tigres au pelage recherché. Et nous débouchons sur les plantations d'hévéas au majestueux alignement.

Voilà ensuite l'immense région de Biên Hóa, aux bras de fleuves impressionnants... il y a de l'eau partout.

C'est à la nuit que nous arrivons à Saigon, mais quelle belle journée!

CHAPITRE IX

RETOUR A HANOI

Je passe le lundi 13 mai à Saigon auprès du général Leclerc. Il me dit : « Vous avez sauvé en partie l'essentiel, c'est à Paris que tout doit se conclure, mais que de retards! »

Aucune date n'étant fixée pour le départ vers la France, je regagne donc Hanoi le 14 au matin et, avec grand plaisir, retrouve ma famille. Dominique, élevée au sein, est toute ronde et amusante. Ma femme a pu se promener dans cette ville qu'elle connaît bien et retrouver quelques commerçants d'autrefois. Les Chinois disparaissent et nous sommes à nouveau « entre nous », ce qui permet d'échanger des propos sur l'avenir du pays. On ne souhaite nullement notre départ, mais le goût pour l'indépendance est général.

Le 16 mai, un jeudi, Giap me convie à dîner. Il y a là Maï, Khanh, Kuung, Buu et quelques jeunes hommes. Le dîner est simple et gai, et je m'autorise de cette ambiance pour leur faire la leçon : « Vous vous devez de détendre l'opinion... ne reprochez pas sans cesse à nos hommes de se comporter comme en pays occupé ; à l'encontre de vos assertions, ils ne se considèrent pas ici comme en Allemagne où ils estimaient à juste titre qu'on leur devait beaucoup. Nos soldats ont un comportement discret ». Ils le reconnaissent sans difficulté. « Alors soyez gentils... je sais vos embarras, mais il faut que de bonnes relations s'établissent entre Français et Annamites. Faites taire la polémique dans vos journaux et par votre radio. Il ne doit pas y avoir d'incidents entre nous, nos consignes sont respectées par nos subordonnés, prenez exemple sur notre esprit de discipline. »

Ils m'écoutent, ne me contredisent pas. A ce moment Buu

parle de la Cochinchine, je remarque que Maï s'est tu pour laisser parler son jeune camarade : « Mon général, il faut que cessent les engagements dans le Sud puisque vous-même demandez d'éviter tout incident.

« Vous vous exagérez ce qui se passe là-bas, les incidents que vous suscitez sur les routes autour de Saigon sont vite réglés. La population, qui veut vivre en paix, nous renseigne et nous aide. Attendez donc le référendum qui sera fait honnêtement sous notre contrôle. » Maï dit : « Vous faites des cahiers de signatures, vous forcez les gens. » A cela je réponds : « Si la Cochinchine veut vraiment son rattachement aux deux autres *Ky* et veut entrer dans votre ensemble, ce n'est pas une politique de force de notre part qui l'en empêchera, bien au contraire. Vous ne pouvez constituer un gouvernement solide sans la France, soyez logiques et venez vers nous amicalement. »

Ce soir, je leur dis beaucoup de vérités, ils les acceptent et je les quitte en toute cordialité.

Le lendemain, je reçois la visite du colonel Crépin qui est rentré de Tchoung King après avoir conduit les dures négociations que l'on sait. Il est très net : « Si nous n'avions pas débarqué le 6 mars, étant donné l'opposition de Tchoung King, nous ne débarquions que plus tard et ce après de longues tractations. Le moment a été bien choisi et exactement coordonné avec l'accord du 6 mars. Il ne peut y avoir sur ce point aucune équivoque. C'est le général Ho Hing Chinh qui a fait toutes les obstructions ; à l'heure actuelle, il se trouve en difficulté et son opposition au généralissime le condamne ; ce dernier, fidèle à la ligne de conduite qu'il avait indiquée au général Pechkoff et au général Carton de Wiart, a toujours tout fait pour nous aider. »

C'est une mise au point nécessaire.

Le soir même, je dîne chez Hô Chi Minh, nous bavardons longuement et il me demande de ne pas l'abandonner : « Revenez chez nous, insiste-t-il. Les entretiens de Dalat risquent d'avoir creusé un fossé qu'il faudra combler à Paris, pourquoi tant retarder cette conférence prévue dans la convention préliminaire? »

A l'écouter, je constate de plus en plus combien il eût été préférable d'aller régler en France les questions militaires, les relations diplomatiques du nouvel État « la République du Viêt-nam » avec les États étrangers, le statut futur

de l'Indochine, les intérêts français au Viêt-nam, le référendum...

Ce soir, le président est inquiet, mais cette inquiétude est due aussi pour beaucoup à la nouvelle de l'arrivée de l'amiral d'Argenlieu à Hanoi.

Je calme ses appréhensions. L'amiral n'est pas encore venu à Hanoi, il se rend sur place s'informer et voir son monde.

Je suis seul avec Hô Chi Minh, c'est plutôt rare, il a tenu à me parler en tête à tête de ses soucis. Comment sera-t-il accueilli en France? il s'en inquiète... Quel gouvernement trouvera-t-il pour discuter? Je suis moi-même bien embarrassé pour le définir.

Tout ce que je peux lui dire c'est que je vais aussi à Paris et que sans doute, nous voyagerons ensemble, ce qui sera pour moi très agréable. Il m'en remercie et je le quitte.

Hanoi, le samedi 18 mai, est dans l'attente de l'arrivée du haut-commissaire. Jean Sainteny est rentré en France, le général Valluy, commandant les troupes, le remplace comme commissaire de la République et a organisé une réception très simple à laquelle j'assiste. L'amiral me prend à part et me fixe rendez-vous dans l'après-midi à 17 heures. Je m'y rends. Il a pris le logement réservé par le commissariat de la République et qui appartient à la Banque de l'Indochine.

Il me reçoit avec une grande cordialité, suivant son habitude, et me prie de prendre connaissance des notes qu'il m'a données avant que je ne quitte l'Indochine :

« Le général de brigade Salan a rempli de novembre 1945 à mars 1946 les fonctions de commandant des troupes du Tonkin et de Chine et de délégué du haut-commissaire, commandant en chef, auprès du général Lou Han, commandant en chef des troupes chinoises établies temporairement au nord du seizième parallèle.

a) Sur le plan militaire : cet officier général a assuré de *manière féconde* la reprise en main à Hanoi de nos troupes désarmées et gravement déprimées. Il les a préparées ainsi à reprendre dignement leur place à côté des troupes fraîches venues de Cochinchine pour procéder, au lendemain des accords du 6 mars, à la relève des armées chinoises.

b) Sur le plan diplomatique : le général Salan a négocié à Tchoung King et à Hanoi des accords d'état-major, faisant suite au protocole franco-chinois du 28 février 1946, puis, à

Hanoi, leur application cependant qu'il collaborait avec le commissaire de la République Sainteny aux discussions qui devaient aboutir à la signature des accords annexes (militaires) entre le gouvernement de Hanoi et le gouvernement de la République.

Délégué militaire, il a participé à la passation des accords militaires du 3 avril 1946 de Hanoi puis, en avril-mai, aux travaux de la première conférence de Dalat.

En bref, :

Sur le plan militaire, le général Salan a fait preuve de hautes qualités pour rétablir la discipline et redresser les vertèbres de troupes démoralisées.

Sur le plan diplomatique, il a fait preuve de calme sang-froid, de ténacité et de méthode. Sans doute s'est-il montré enclin à trop de condescendance à l'égard des délégués vietnamiens. Mais il n'était pas entièrement libre de la conduite de ces laborieuses tractations.

Officier général dont le passé militaire a souligné les excellentes aptitudes au commandement dans l'action de guerre.

Proposé pour le grade supérieur. »

Certes, il y a le petit coup de patte, « enclin à trop de condescendance à l'égard des délégués vietnamiens... » mais est-ce le même homme qui demande mon rappel, tandis qu'il me propose pour le grade supérieur?...

Je n'en reviens pas, et me tais puisque j'ai promis au général Juin de le faire. Je lui rends le document en le remerciant. Pour moi, seule une obligation subsiste : servir dans l'honneur.

Après cet aparté, la conversation s'engage, l'amiral me dit sa joie de se trouver enfin à Hanoi, de pouvoir présider demain matin la prise d'armes où il remettra des décorations. « Vos soldats se sont brillamment battus, ils méritent les plus hautes récompenses... Naturellement, j'aurai un long entretien avec le président Hô Chi Minh mais je désire aussi rencontrer certaines personnalités, c'est pourquoi je vous demande de me prêter votre bureau pour l'après-midi. » J'acquiesce et prends congé.

Le dimanche 19 mai, à 9 heures, sur le stade de la citadelle, les troupes sont rangées, à leurs côtés figure un bataillon viêt-minh. Phan Anh, ministre de la Défense nationale, et Giap sont là ainsi que des officiers chinois.

Les honneurs sont rendus à l'arrivée du haut-commissaire

qui procède ensuite à la remise de décorations. Le tout se termine par le défilé traditionnel.

L'amiral exprime à Valluy et à moi-même sa grande satisfaction.

A 16 heures, j'ai donc abandonné mon bureau. L'amiral y vient et plus tard le soir, j'apprends qu'il y a reçu Ngô Dinh Diem, arrivé de la Trappe de Phat Diem, vêtu d'un habit de séminariste. Diem, catholique, s'était ainsi caché car il était hostile au Viêt-minh qui le recherchait. Il était très connu de nos fonctionnaires coloniaux pour avoir été ministre de l'Intérieur de Bao Daï.

Le lendemain, sur le désir exprimé par le haut-commissaire, les Français sont réunis au stade à 17 heures. De mes notes, je tire la synthèse suivante :

Après avoir dit sa joie de se retrouver enfin avec ses chers amis français, l'amiral brosse un tableau des événements qui ont marqué les terres bordant le Pacifique depuis l'invasion japonaise, et des inquiétudes des Français :

« Vous ne saviez vers quel avenir vous alliez. Tout cela a été supporté mais la France et le général de Gaulle pensaient à l'Indochine depuis toujours.

Si j'insiste sur cette période douloureuse c'est pour que vous sentiez bien que vous n'avez pas été abandonnés. Notre pensée était près de vous... De votre côté, vous avez maintenu. Votre endurance et votre foi ont porté un magnifique témoignage de la continuité française...

... Bien sûr tout n'est pas fini aujourd'hui, il y a bien des problèmes à résoudre, nous les résoudrons entre Français et Indochinois. Nous sommes ici pour rétablir et maintenir...

Il s'agit de défendre nos positions et elles sont excellentes. Sur les bases des négociations définitives, nous verrons bientôt plus clair sur le devenir politique de l'Indochine du Nord.

Je ferai tout par ailleurs pour que tous ceux fatigués par tant de misères, les familles surtout, puissent revenir se refaire en France, la Marine vous y aidera, je la mets à votre disposition. »

Pour conclure l'amiral entonne *la Marseillaise.*

A l'issue de cette réunion une gerbe est déposée au monument aux morts français puis au monument vietnamien. Phan Anh représente Hô Chi Minh.

En bref ces trois journées ont été de bon ton, le discours cependant n'a pas eu tous les suffrages, cette phrase revenait

souvent dans la bouche de ceux qui l'avaient écouté : « Nous avons été proprement abandonnés et de Gaulle pensait fort peu à nous. »

L'amiral quitte Hanoi le 21 au matin. Jusqu'au mardi 28 mai je ne note rien d'important, hormis le télégramme de Saigon fixant notre départ pour Paris le 31 mai, en deux Dakota.

Le 29, Hô Chi Minh m'envoie Giam pour me demander si je veux bien l'accompagner le 30 au matin dans la visite qu'il doit faire à la garnison d'Hanoi et aux étudiants de la Cité universitaire. Je réponds par l'affirmative.

Le lendemain, comme convenu, nous allons d'abord au lycée Albert Sarraut où est cantonné le détachement de la 2e D.B. Là, Hô Chi Minh prend la parole devant les cadres et les hommes rassemblés dans le gymnase : « Je vais en France, dit-il, dans ce beau pays qui est le vôtre ; et je dirai à vos mères, à vos sœurs, à vos fiancées, que vous êtes de bons petits soldats, que vous vous comportez bien et que vous êtes l'honneur de votre pays. »

Sur ces paroles, le colonel Massu, faisant face à sa troupe, lance : « Pour le président Hô Chi Minh : un triple hourrah », et les hommes répondent : « Hip, Hip, Hip, hourrah! » par trois fois.

Nous visitons différents cantonnements et le président fait à peu près le même laïus. A 11 heures nous arrivons sous une pluie battante à la Cité universitaire noire de monde. De jeunes étudiantes montent sur le petit podium où nous avons pris place et nous remettent à chacun une gerbe de fleurs, la mienne aux couleurs bleu, blanc, rouge, celle du président de couleur rouge avec une étoile jaune. Nous échangeons nos fleurs sous les applaudissements de l'assemblée. Sur l'insistance de tous ces jeunes, je prends la parole :

« Monsieur le Président,

Je vous remercie de m'avoir fait l'honneur de me convier à cette réunion.

Je vais dire quelques mots à toute cette foule sympathique qui nous entoure et je désire lui parler avec mon cœur et mon bon sens comme vous avez accoutumé de le faire...

J'escorte votre vénéré président à Paris. Les vœux des deux nations nous accompagnent, car le peuple français a pour le président Hô Chi Minh la plus grande estime et la plus grande admiration.

Nous partons la main dans la main et nous reviendrons la main dans la main. Certes nous entendrons des discours et nous en ferons mais nous avons surtout la ferme intention de faire un travail constructif et de normaliser sur des bases positives, équitables, les rapports des deux pays.

Nous savons ce que vous valez et l'élan qui vous pousse. Mais vous savez, de votre côté, que vous avez besoin de nous et que nous seuls pouvons vous aider. Nous vivons les uns à côté des autres depuis si longtemps que nous connaissons aussi bien nos défauts que nos qualités.

Pendant l'absence de votre président, soyez calmes, pleins de sérénité et de confiance. Si tout va bien à Hanoi, tout ira bien à Paris.

La France nouvelle n'est pas un vain mot. Elle veut la vraie justice, l'ordre et le travail en commun. Elle veut vous accueillir avec toute sa bonne volonté et toute son affection.

Vive le président Hô Chi Minh, vive le peuple vietnamien! »

Une ovation monte vers nous, le président m'étreint sous les vivats joyeux de tous ces jeunes, et lui-même crie : « Vive la France! » qui est repris en chœur et répété par tout le monde.

C'est la première fois depuis mon arrivée en octobre 1945, que j'entends une foule annamite acclamer mon pays.

Complètement transpercés, malgré nos imperméables, par cette pluie drue et serrée de mousson, nous regagnons nos domiciles respectifs, nous donnant rendez-vous pour le lendemain à 10 heures, au terrain de Gia Lam.

Je passe cette dernière soirée auprès de ma femme et du petit enfant. Je vais encore les laisser seules, mais j'ai confiance que pendant mon absence le calme ne sera pas troublé dans Hanoi.

CHAPITRE X

EN ROUTE POUR LA FRANCE, (31 mai-12 juin 1946)

Le vendredi 31 mai, comme convenu, nous nous retrouvons au terrain, toujours sous la pluie. Un bataillon du 6e R.I.C., avec colonel, musique et drapeau, hommes toujours impeccables, rend les honneurs. Hô Chi Minh salue longuement. Nous montons l'échelle de coupée et nous nous installons dans les fauteuils qui nous sont réservés au président et à moi-même. Les hélices vrombissent, l'avion roule sur toute la piste pour décoller... nous sommes partis. Le président me regarde d'un air satisfait tandis que l'appareil prend de la hauteur et pénètre dans les nuages. Mauvais temps, tout de même...

Le capitaine d'Arcy, mon aide de camp le capitaine Cartier-Bresson, Hoang Minh Giam et huit délégués voyagent avec nous. Dans un deuxième avion ont pris place le colonel Tuttenges et les autres délégués. Au total trente personnes dans les deux appareils, chiffre fixé par le haut-commissaire.

Le temps se gâte et l'avion a beau voler au maximum de ses possibilités en altitude, nous sommes très secoués. C'est pourquoi le pilote prend la décision de ne pas poursuivre jusqu'à Calcutta et de se poser à Rangoun vers 17 heures. Le terrain n'a pas été prévenu, on ne nous attend pas et nous y trouvons un grand désordre car l'armée britannique est en train de terminer son déménagement. Nous avons tout de même droit, le soir, à une légère collation et, pour nous reposer, on nous offre un immense bat-flanc sous un hangar, une natte et une moustiquaire pour deux. Avec le président nous prenons place sous la même moustiquaire, enlevons nos vestes et les roulons pour en faire une sorte d'oreiller, puis

nous nous étendons sur le dos. Le lit est plutôt dur, enfin... Nous parlons et je lui dis :

« Vous avez signé « Hô Chi Minh » les accords du 6 mars, or votre véritable nom n'est-il pas Nguyen Ai Quoc ? »

Sa réponse est pleine d'humour : « Sainteny qui a paraphé de ce vocable ces mêmes accords ne s'appelle-t-il pas en réalité Jean Roger ? » Un long silence suit, je le sens hermétique. Sur cette question personnelle il ne m'en dira pas plus.

Nous ne dormons toujours pas et la pluie qui tombe à grosses gouttes résonne sur le toit de tôle. Je demande au président s'il n'est pas inquiet d'avoir abandonné Hanoi à la responsabilité de Giap, tandis que Dong, son fils spirituel, va demeurer à Paris pendant toute la durée de la conférence.

Il me répond : « Giap m'est totalement dévoué, du reste il n'existe que parce que je le soutiens, il a été suffisamment attaqué ; lui comme les autres ne peuvent rien sans moi, et tous unis nous représentons une force inébranlable. Le père de la révolution c'est moi. La population ne s'y est pas trompée, comme vous avez pu le constater. »

Puis nous nous assoupissons quelques courts moments pour sortir à 5 heures de notre moustiquaire pas très blanche. Nous nous passons un peu d'eau sur le visage et remontons dans notre appareil où l'on nous a préparé un bon café bien chaud.

A 9 heures nous sommes enfin à Calcutta, au *Great Eastern Hotel*, où une bonne douche me délasse des courbatures de la nuit. Nous sommes logés dans des chambres avoisinantes. Vers 11 heures, le consul général de France vient faire sa visite protocolaire. C'est plutôt amusant de voir ce petit bonhomme qu'est le président, sobrement vêtu, toujours chaussé de ses inimitables sandales, répondre sans gêne à notre diplomate qui use d'un style fleuri pour souhaiter la bienvenue et le succès pour la conférence. M. Christian Fouchet, en conclusion de sa péroraison, se met à notre entière disposition pour nous aider pendant notre séjour. Le président le remercie.

Je profite de l'après-midi pour faire visiter à Hô Chi Minh le quartier de l'immense marché.

Dans ce quartier, nous sommes dans le monde de la misère. Les hommes vivent dans d'abominables nids où courent les rats, au milieu des détritus... Ce sont des trous pour squelettes... La foule, la crasse, l'ordure, la vache sacrée qui urine, les odeurs et les cris, le bruit incessant empêchent tout repos.

Le grouillement est perpétuel, le vide n'existe pas, le silence jamais. L'entassement d'êtres humains, puis l'odeur, l'odeur, l'odeur, fleurs ou cadavres. Cela sent. Les fruits, les épices, l'encens, la fadeur du bétel rouge chiqué... La surpopulation s'explique parce qu'il y a misère. Lorsque l'homme ne fait rien, il tourne autour de la femme, les corps se rejoignent, seule joie qui leur est donnée, et ils font des enfants. Ce que nos sociologues feraient bien de méditer dans leurs théories sur le malthusianisme ou le contrôle des naissances.

Devant ce spectacle, Hô Chi Minh troublé me dit : « Mais cette foule, ces mendiants qui croupissent dans ce quartier aux ruelles infectes, tandis qu'à la sortie ce sont de larges avenues, de beaux espaces verts... mais cette contradiction appelle le communisme! »

« C'est bien ce qui est à craindre, lui dis-je. Le gouvernement indien doit sans tarder remédier à cet état de chose, sinon la violence s'y installera. Des réformes sociales sont à entreprendre, et vite... »

Le lendemain, à 11 heures, nous nous rendons au palais du gouvernement pour une visite officielle. C'est un édifice imposant situé de l'autre côté du parc où se dresse le fameux « Victoria Memorial », la reine Victoria, énorme statue de pierre, est représentée assise, le sceptre sur le monde. Son excellence Richard Casey, originaire d'Australie, occupe les fonctions délicates de gouverneur du Bengale. Il nous reçoit d'une façon cordiale dans cet immense palais, aux longs couloirs sombres qui apportent de la fraîcheur. La conversation s'engage en anglais et je constate que le président parle assez facilement cette langue. Nous nous quittons sur des vœux de réussite et de bon voyage.

Le soir nous sommes invités au *Club français*. L'atmosphère y est très sympathique.

Le 3, vers midi, nous sommes reçus à la cellule communiste. Ce sont des jeunes qui demeurent adeptes de Gandhi, parlent de non-violence et refusent toute obédience aux règles de Mao. La Chine leur fait peur.

Dans l'après-midi nous allons à Chandernagor, où le maire, originaire de cette commune encore française, a demandé à nous recevoir. Les usines de jute ont progressé à côté d'un paysage de canaux bordés de cocotiers. La mairie est du type et de l'époque Dupleix aux bons moments de la compagnie des Indes. De très grosses dalles rouges revêtent le sol d'une

belle et grande salle fraîche... il fait dehors une chaleur horriblement sèche. L'accueil est charmant. Il y a là de nombreux « Thos » du Nord-Tonkin, repliés lors du mouvement des troupes de Chine. Une vieille femme se précipite, se jette à terre et embrasse les pieds d'Hô Chi Minh. Vite, il la relève, et lui dit : « Sœur, serrons-nous la main. » Cette scène est émouvante et je peux mesurer tout le prestige du président.

Notre séjour à Calcutta prend fin le 4 juin. Avant l'heure du déjeuner nous nous posons à Agra.

Agra, au XVI^e siècle, devenue la capitale des Grands Moghols, fut parée de palais, de mosquées, de tombeaux, joyaux des élégances de l'art indo-persan. Quelques beaux vestiges subsistent encore dans la ville que nous parcourons avant de nous rendre à l'hôtel. Le général anglais, commandant la division qui y est stationnée, nous attend et nous prie à déjeuner à sa popote.

Avant de commencer le repas, on offre à chacun des convives un grain de sel limpide comme un petit cristal, le général nous explique que c'est obligatoire ici à cause de l'extrême sécheresse de la région. Hô Chi Minh avale le grain de sel et s'en amuse beaucoup : « Mon général, voyez-vous, j'obéis et pourtant je n'ingurgite jamais de médicaments... » L'ambiance du repas est plaisante. Puis nous décidons d'aller visiter le Tadj Mahall et la citadelle mongole.

Vers 16 heures, accompagnés d'un guide qui parle un anglais que je comprends, car il s'exprime lentement sans avaler les syllabes, nous arrivons devant la belle mosquée appelée « Tadj Mahall ». Dans le fond se dresse un édifice très régulier, dominé par une vaste coupole, entouré de minarets. La porte est immense. Pour y accéder on parcourt une longue et vaste chaussée de larges dalles de marbre blanc, entourée de bassins rectangulaires. La mosquée est précédée par une vaste pièce d'eau dans laquelle elle se reflète. Le tout a grande et belle allure.

Avant d'entrer, nous nous déchaussons pour mettre des babouches, le guide explique que « nous sommes ici dans la plus jolie mosquée du monde musulman, elle est toute de marbre blanc, les fenêtres sont ajourées, à l'intérieur l'enceinte qui entoure les deux tombeaux est une fine dentelle de marbre. Les deux mausolées sont incrustés des plus belles perles de l'Orient, de pierres dures de Chine. Là sont enterrés Muntaz-I-Mahall, l'épouse la plus jolie, joyau des joyaux,

merveille des merveilles qui fit battre le cœur du sultan Chah Djahan son seigneur et maître, mais aussi son esclave. Il décida à sa mort de reposer aux côtés de celle qui enchanta toute sa vie. »

De là nous nous rendons à la citadelle, toute en grès rouge, qui avec le Tadj Mahall, domine un coude de la rivière Djamma. Celle-ci, qui a arrosé aussi Delhi, capitale de l'Inde, va se jeter dans le Gange à Allahabad.

Dans la citadelle on nous montre une ouverture pratiquée sur l'ordre du Chah Djahan qui y venait chaque soir, au coucher du soleil, pour contempler le lieu où reposait celle qu'il avait tant aimée. Le coup d'œil est splendide.

Mais, contraste de ce pays, des « charognards » piquent sans cesse sur les eaux qui sont très basses, et remuent de leur bec les cadavres que des mains pieuses ont confiés aux eaux purificatrices qui coulent vers le fleuve sacré, le Gange.

Nous entendons le guide dire : « De ces murs vous contemplez ce fleuve, boulevard d'un passé qui fut magnifique. C'est dans cette vaste plaine qui s'étale sous vos yeux que se sont livrées de tout temps les batailles historiques de l'Inde qui ont abouti à la destruction de la puissance musulmane et à la disparition du règne des Grands Moghols. »

Au moment où nous quittons ces lieux, le soleil va se coucher. Le Tadj de marbre blanc se teinte alors d'une couleur orangée et son reflet dans le bassin donne à l'ensemble un cachet merveilleux. Quelle splendide lumière sur ces deux tombeaux!

Hô Chi Minh admire, puis il se tourne vers moi et laisse tomber cette phrase : « Je suis séduit, mais je préfère que chez nous de tels sujets de contemplation ne nous soient pas donnés. Nous devons repartir à zéro, repartir de la terre nue qui protège les âmes de nos ancêtres et notre pays, c'est d'elle que nous tirons la pureté de notre révolution après avoir fait table rase du passé. »

Le soir, le repas terminé, le président remercie chaleureusement nos hôtes pour leur accueil et, après une nuit de repos, nous arrivons à Karachi, capitale de la province du Sind. Il est 10 heures. Le gouverneur nous fait prendre à l'aérodrome et nous loge.

Avant le déjeuner, j'ai un court entretien avec lui : « Vous avez de la chance, me dit-il, car vous n'avez pas rompu. Nous, au 1er janvier prochain, nous aurons quitté cette Inde où nous nous trouvions si bien et qui était le joyau de l'Em-

pire britannique, les mânes de Kipling vont nous maudire. Ce sont ceux-là mêmes que nous avons formés dans nos universités en Grande-Bretagne qui prendront notre place. »

L'après-midi nous nous promenons le long des quais et de la mer et visitons le centre de la ville. Hô Chi Minh est amusé par les chameaux qui trottinent maladroitement entre les brancards de véhicules à deux roues. Le soir, un dîner officiel est offert par le gouverneur dans sa résidence.

Nous partons de bonne heure car l'étape est longue. Il faut dix heures de vol pour atteindre Habbaniya, base aérienne anglaise toujours occupée. Nous sommes ici à 80 kilomètres à l'ouest de Bagdad, au bord du grand lac d'Habbaniya, déversoir de l'Euphrate à l'époque des crues. L'irrigation très poussée donne des résultats. Les palmiers sont très fournis en palmes vertes et les roses sont magnifiques. C'est un fort joli coin, doté d'une piscine à l'eau très pure dont nous profitons avec nos jeunes camarades de voyage. Le président nous regarde nous ébattre dans l'eau.

Le soir, au mess, le commandant de la base nous reçoit à sa table fort gentiment, très amusé par « l'anglais » d'Hô Chi Minh.

L'étape suivante, plus courte, nous conduit au Caire en cinq heures. Entre-temps nous avons survolé Jérusalem à basse altitude, ce qui fait la joie du président : « Je fais un beau voyage! » me dit-il.

Au Caire, l'appareil se pose avant midi sur le terrain d'Héliopolis où nous sommes attendus par le représentant de l'ambassadeur de France, en congé pour le moment. Il se trouve là également un envoyé du premier ministre égyptien.

Notre logement est prévu dans les locaux de l'ambassade, proche du Nil et d'un grand jardin. La réception est parfaite. Le conseiller d'ambassade qui nous reçoit est charmant ainsi que son épouse.

Le lendemain, 8 juin, m'est remis un télégramme de l'amiral par lequel je suis invité à notifier au président Hô Chi Minh la décision prise par Saigon le 1er juin — nous avions à peine quitté Hanoi — de constitution d'un « gouvernement provisoire de la Cochinchine. »

Voici ce message :

« N° 492 — De haut-commissaire Saigon.

Date de départ — 1er juin 1946.

Date d'arrivée — 3 juin 1946.

La constitution d'un gouvernement provisoire de la Cochinchine a été rendue officielle aujourd'hui comme suite à la requête pressante présentée au haut-commissaire par le conseil consultatif de la Cochinchine et les conseillers provinciaux dont les membres représentent la totalité des provinces.

Cette requête appuyée sur des requêtes approfondies, a été motivée par un mouvement populaire de vaste ampleur réagissant profondément contre les méthodes d'arbitraire, d'intimidation et de violence instituées en Cochinchine par un parti visant à supprimer par des moyens terroristes toute opposition.

Le haut-commissaire s'était jusqu'ici gardé de prendre position. Il a cependant favorablement accueilli la requête susvisée, ses promoteurs ayant sans cesse fait prévaloir que la collaboration confiante avec la France pouvait seule assurer le retour de la paix et de la prospérité dans ce pays. Le haut-commissaire a en outre marqué nettement, dans son acceptation, qu'aucun des droits souverains de la France n'était aliéné et que ce gouvernement aurait un caractère essentiellement provisoire jusqu'à la décision du parlement français et la constitution d'un gouvernement cochinchinois issu d'élections au suffrage universel.

La déclaration du 24 mars 1945 (1) du général de Gaulle reçoit une consécration éclatante aux yeux de la population de Cochinchine qui, sans préjuger de l'avenir, sera mise à même de faire l'apprentissage de la responsabilité politique.

La création de ce gouvernement provisoire donne à la Cochinchine un statut autonome analogue à celui déjà accordé au Viêt-nam, au Cambodge et au Laos, et lui donne possibilité de s'administrer comme membre de la Fédération indochinoise dans le cadre de l'Union Française. Il n'est nullement dirigé contre le gouvernement du Viêt-nam. En effet il n'est en rien préjugé de la décision populaire qui, s'exprimant par référendum conformément à la convention du 6 mars 1946, décidera librement, le moment venu, de la fusion ou de la coexistence de Tonkin, Annam, Cochinchine. D'ailleurs, même si le référendum sanctionne la constitution de la Cochinchine en un État autonome, son gouvernement collaborera étroitement avec les autres États fédérés.

(1) Donnée en annexe.

Le gouvernement provisoire est constitué par des personnalités appartenant aux élites cochinchinoises. »

En même temps qu'il me tend cette dépêche, notre conseiller d'ambassade, chargé d'affaires, me dit que vient d'être déchiffré, émanant du ministre des Affaires étrangères, le président Bidault, un document par lequel il est demandé de ne pas communiquer à Hô Chi Minh le message de l'amiral. Il y était précisé : « Ne pas informer le président avant son arrivée en France des circonstances exactes ayant entouré la formation d'un gouvernement provisoire en Cochinchine. »

Après un entretien avec le chargé d'affaires et le capitaine d'Arcy, en accord avec eux, je garde ce télégramme et ne l'apporte pas au président. L'amiral me le reprochera par la suite...

Je monte voir Hô Chi Minh car nous devons déjeuner tous les deux dans un petit restaurant français du Caire. J'entre dans sa chambre, je le trouve irrité : « Mon général, je vous sais honnête, mais à Saigon on ne l'est pas, à peine avais-je le dos tourné qu'on suscite un gouvernement en Cochinchine. Je viens de l'apprendre par les journaux du Caire et par nos écoutes radios. Je sais que le 1er juin à 9 heures à Saigon au Temple du souvenir annamite, M. Cédile a donné lecture d'une lettre de l'amiral d'Argenlieu fabriquant ce gouvernement, avec le docteur Thinh comme président et le colonel Xuan, comme vice-président et ministre de la Défense nationale. Pourquoi ne pas m'en avoir informé avant mon départ? Je m'en doutais certes, puisque je m'en étais ouvert à vous. C'est une manœuvre déloyale.

« Mon général, ne faites pas de la Cochinchine une nouvelle Alsace-Lorraine, car nous irons à une guerre de Cent ans. Ramenez-moi à Hanoi, je vous prie. »

Je le laisse se calmer, et dis : « Non, nous irons en France où l'on vous attend, et puisque vous-même avez insisté. A Paris vous réglerez vos problèmes.

— Soit, j'ai confiance en vous, car vous êtes un officier, je sais que vous nous appréciez et j'ai là-bas de nombreux amis. »

Là-dessus nous partons ensemble et au cours du repas il reprend son calme et prononce ces paroles : « J'en verrai d'autres, mais je resterai ferme sur ma position : référendum en Cochinchine. »

Pour le distraire je l'amène l'après-midi visiter le musée de

l'art arabe, la grotte des *Bikbachis*, moines barbus, puis le château des Mamelouks. Le soir nous nous séparons.

Le 9 juin, le chanoine Drioton est là. C'est le directeur général du service des antiquités de l'Égypte ; il porte le tarbouch rouge d'où pend un gland de soie bleue, se met à notre disposition et nous le suivons au musée du Caire. Toute l'histoire de l'art de l'Égypte est réunie là, mais ce qui sera pour nous l'émerveillement ce sont les salles de Tout Ankh Amon. On doit ce rassemblement de pièces uniques au monde aux Français, et le chanoine le souligne avec beaucoup de chaleur.

L'après-midi, Étienne Drioton nous accompagne au palais, où, en l'absence de Farouk, nous sommes reçus par le premier ministre. Nous sommes frappés, dès l'entrée, par deux cavaliers hissés sur deux montures, de part et d'autre du portail. Les jambes des chevaux tiennent juste place sur un socle de granit qui dépasse les deux piliers supportant les grilles. L'effet est surprenant et, certainement, c'est unique comme spectacle.

Au coucher du soleil, nous allons aux Pyramides, puis au Sphinx que nous abordons par le bas, c'est-à-dire face au monument et non par-derrière comme il est accoutumé de le faire. La pierre et l'effigie s'illuminent et prennent toute leur valeur.

Le soir nous sommes invités dans un grand restaurant du Caire par le chanoine. Jets d'eau, grande fraîcheur... c'est fort agréable et le président est tout heureux. L'abbé Drioton nous propose alors de nous conduire le lendemain, 10 juin, visiter les fouilles de l'oasis de Sakkarah. Le président accepte avec chaleur, la personnalité de l'abbé l'amuse et l'intéresse.

Sakkarah est à une vingtaine de kilomètres au sud du Caire, rive gauche du Nil ; presque à la hauteur de Memphis, située, elle, sur la rive droite. Nous sommes reçus par M. Lauer du service des antiquités. Il est ici depuis 1926 et sa compétence en égyptologie est remarquable. A ses côtés nous découvrons un monde nouveau. Quel raffinement dans les chambres sépulcrales! Hô Chi Minh en est étonné. « Ce culte des morts, des ancêtres, dépasse, me dit-il, nos conceptions étriquées... et pourtant nous y tenons à ce culte, mais nous sommes pauvres. » A découvrir ces salles immenses, ces sarcophages, ces caveaux de granit noir, ces reliques, nous faisons là, grâce à M. Lauer, un pèlerinage dont nous mesurons toute l'impor-

tance, toute la richesse. Le président le dit avec force à notre cicérone.

Après cette promenade qui nous a enchantés, vient un frugal repas avant la visite du musée des amphores. Elles sont éclairées de l'intérieur, c'est une symphonie de couleurs dont on ne peut avoir idée si on n'a pas vu ce spectacle. Le président en complimente le chanoine Drioton et le remercie de son extrême amabilité. Dans une lettre M. Lauer me rappellera ce souvenir beaucoup plus tard, lorsque je serai en prison à Tulle.

De retour à la nuit, nous dînons en toute simplicité et nous nous séparons tôt, car le 11 juin au petit jour nous partons pour Tunis. Le soir même nous prenons congé de nos hôtes que nous remercions avec effusion tant ils nous ont procuré au Caire un séjour agréable et plein d'intérêt.

Nous survolons Tripoli. Avant nous avons vu le désert, cimetière des blindés et des véhicules de Rommel et des Britanniques. Sur ces sables s'est livrée une bataille de géants. Je l'explique au président qui me dit : « Sans eau, ces hommes que la mort guettait ont dû endurer des souffrances impossibles. »

Le pilote vient me voir, me tend un papier : nous ne pouvons pas atterrir à Tunis, le général Mast nous y déclare indésirables... Sans doute craint-il que le passage à Tunis du président Hô soit matière à des mouvements de foule en sa faveur et, de ce fait, attise le feu de l'indépendance qui couve dans une régence perturbée par le Néo-Destour nationaliste... A l'approche de la France, les ennuis vont-ils commencer ?

Ordre est donné d'aller se poser à Biskra, dans le Sud-Constantinois, nous y arrivons vers midi, après dix heures de vol. Nous sommes conduits à l'hôtel du lieu. Le chef de la province de Constantine nous y rejoint dans l'après-midi. Fort agréablement, les Bachagas, que j'ai du reste eu l'occasion de recevoir autrefois à l'*Insel-Hôtel* à Constance, nous font visiter l'oasis et nous amènent dans leurs jardins aux jolies fleurs et aux dattiers dont les régimes sont prometteurs d'une grosse récolte.

La fin de soirée se passe entre nous, dans l'attente de l'arrivée en France. Le plan de vol prévoit Pau, car à Paris il n'y a toujours pas de gouvernement. Nous quittons Biskra et, dans l'appareil, Hô me dit : « Cela change en Algérie, je l'ai senti dans mes discussions d'hier. » Je reconnais avoir fait très peu attention à ce propos au moment où il m'a été tenu.

CHAPITRE XI

ARRIVÉE A BIARRITZ, LE 12 JUIN. SÉJOUR JUSQU'AU 22 JUIN 1946

Nous survolons Alger, piquons sur Barcelone, prenons de l'altitude pour passer au-dessus des Pyrénées, lorsqu'au moment de descendre sur Pau, le chef de bord reçoit ordre de se poser au terrain de Parme à Biarritz. Je dois dire que nous n'y comprenons plus rien.

11 h 30, le terrain, beaucoup d'herbe, il pleut, les deux Dakota font un atterrissage sans secousses, se mettent sur un plan parallèle, à même hauteur, les deux pilotes ont fait une manœuvre remarquable. Les portes s'ouvrent, les échelles de coupée sont mises en place, le terrain est vide, nous sommes seuls. Pour nous dégourdir les jambes nous descendons et, comme la pluie tombe bien, nous nous abritons sous l'aile de l'appareil.

Hô Chi Minh tourne le regard vers moi, je demeure impassible, mais je ne suis pas fier. Nous avons été reçus en des pays où les Britanniques demeuraient encore, avec des honneurs simples mais combien sympathiques, on nous a accueillis partout... nous sommes à Biarritz, en France, personne ne s'y trouve pour nous recevoir. Quelle désillusion!

Un peu après midi des voitures se présentent au terrain. M. Lazari, maire-adjoint de Biarritz, s'excuse, nous étions attendus à Pau et c'est le gardien du terrain qui a prévenu la mairie de Biarritz de notre arrivée ici. La pluie tombe toujours. Il a heureusement quelques voitures et nous partons pour l'hôtel *Carlton* où on a prévu notre séjour.

L'hôtel vient à peine d'ouvrir pour la saison. C'est propre et cela nous suffira, d'autant plus que le personnel se met en quatre. Nous passons à table. Le sous-préfet de Bayonne,

M. Lamassoure, se présente et nous apporte le salut du gouvernement et du préfet des Basses-Pyrénées qui, effectivement, nous attendait à Pau. Les transmissions, une fois de plus, ont mal fonctionné à l'échelon gouvernemental. Les tours de contrôle, par contre, ont rempli leur rôle et nos pilotes nous ont conduits à bon port, malgré des conditions atmosphériques souvent très mauvaises et des contrordres sur le plan de vol initial. Le président pour les en remercier offre à chacun des membres de l'équipage, en souvenir personnel, un joli porte-cigarettes.

Mais il n'y a toujours pas de gouvernement en France... c'est la raison pour laquelle on nous a déroutés sur Biarritz, en pensant qu'une belle ville de plage nous permettrait d'attendre sans trop de préoccupations notre venue à Paris.

Le 13 juin nos affaires prennent une vilaine tournure. Une délégation est arrivée de Paris avec à sa tête Nguyen Manh Ha. Ils se sont logés à l'*hôtel du Palais*, un des palaces de Biarritz, et ils protestent parce que leur président « a été remisé » au *Carlton*. Ils désirent recevoir Hô Chi Minh, ce dernier me demande de l'accompagner. Je me rends donc à ses côtés à l'*hôtel du Palais* et nous avons droit à un discours revendicatif, il est question de la République de Cochinchine, des conditions misérables de l'accueil de leur président à Biarritz. Hô Chi Minh me demande de leur répondre.

Je leur fais alors remarquer que nous sommes bien là où nous sommes, que le personnel est parfait, que le président est venu pour discuter avec le gouvernement français, qu'eux-mêmes ont tout de même vécu à Hanoi des périodes sans gouvernement, que c'est une des incidences de la démocratie, que ce n'est pas en montant de petits faits en épingle que nous aboutirons à des conclusions logiques. Je leur demande de ne pas passionner le débat.

Le président m'approuve et le calme revient.

Le 14 juin, à 14 heures, arrive M. Tillon, député communiste, ancien chef des F.T.P. Hô Chi Minh m'en fait prévenir et j'assiste à l'entretien. Le président semble surpris par toute cette exaltation, il veut avant tout régler ses affaires lui-même. J'ai idée qu'il ne tient nullement à être considéré comme un chef de parti politique, mais bien comme un chef d'État, et les égards dont il a été l'objet au cours du voyage en pays étrangers l'ont confirmé dans ce sentiment.

Peu après, Jean Sainteny débarque à Biarritz, et je suis

relevé de la mission qui m'a été confiée de ramener en France le président Hô Chi Minh, mission fort agréable, qui m'a permis de faire un voyage exceptionnel aux côtés d'un homme remarquable avec qui j'ai beaucoup parlé.

Jean Sainteny, représentant le gouvernement, va maintenant prendre en charge notre hôte.

Puisque Paris ne peut nous recevoir encore, il va falloir tuer le temps dans l'attente du départ pour la capitale. Jean Sainteny, en accord avec les autorités locales, va s'y employer avantageusement.

Nous sommes conviés à la fête locale de Sare. Le président suit avec grand intérêt une partie de pelote basque, et ce qui l'amuse c'est de voir se démener deux abbés en soutane qui bondissent comme de beaux diables face au fronton en jetant des cris gutturaux. Ils gagnent du reste la partie et sont follement applaudis.

Jeunes gens et jeunes filles dansent ensuite sur le ciment face au fronton un fandango à vive allure mais au rythme captivant. C'est le pays basque avec tout son pittoresque et son charme simple.

Un autre jour, pêche au thon au large de Saint-Jean-de-Luz... Un soir le *toro de fuego*, autre amusement local, jette ses fusées et fait éclater ses pétards...

Mais tout cela ne peut permettre de meubler les longues journées. Le président s'impatiente et l'état d'esprit des délégués s'en ressent. Personnellement, je décide de partir pour Paris, et lorsque Hô Chi Minh arrive au Bourget le 22 juin à 16 heures, reçu par M. Moutet, ministre de la France d'outre-mer qui représente le gouvernement, je suis là pour l'attendre. Nous sommes logés au *Royal-Monceau*, avenue Hoche, dans deux appartements contigus, je dirige la mission attachée à sa personne pendant son séjour en France, avec MM. Louis Fauchier-Magnan et François Missoffe, ainsi que l'enseigne de vaisseau Quennouelle, et M. Georges Alvayez, chef du service des voyages officiels.

Le programme qui nous est remis est ainsi présenté :

Voyage en France de Son Excellence Hô Chi Minh,
Président de la République démocratique du Viêt-nam.

Le terme « démocratique » a maintenant été accolé à celui de République.

Et, après le 22 juin, on attend encore pour voir fixé au 2 juillet seulement le début des journées dites officielles et classiques, « les fameux trois jours des réceptions des chefs d'État ».

Que faire entre-temps ?

Une conférence de presse au *Royal-Monceau*... Hô Chi Minh offre une rose à chacune des consœurs journalistes, avec un charme qui plaît. L'examen qu'il passe est réussi!

Pendant cette semaine, je le vois souvent. Il a perdu tout espoir d'aboutir, la Cochinchine est sans cesse à l'ordre du jour de ses préoccupations.

Du côté français, la délégation de Fontainebleau, où doit se tenir la conférence, est maintenant composée, mais la liste de ses membres ne paraît pas encore à l'*Officiel*. C'est M. Max André, conseiller municipal de Paris, qui la préside. Il nous réunit un soir dans son appartement parisien du XVI^e^. Le professeur Rivet, député à l'Assemblée constituante, après avoir écouté l'exposé du président, dit : « Je ne veux pas être mêlé à cette mascarade, je me retire. » Cela jette un froid...

Personnellement j'ai reçu une instruction de l'amiral d'Argenlieu datée du 29 mai 1946, il y est précisé :

« Le général Salan est désigné pour être le délégué fédéral du haut-commissaire, commandant en chef, à la conférence de Paris. Il sera assisté par le colonel Lecomte, de l'état-major du général commandant supérieur. Ses attributions comportent l'étude et la présentation des accords militaires entre la France et le Viêt-nam, dans le cadre de l'organisation militaire de la Fédération. »

Cette instruction dit « conférence de Paris », pourquoi alors avoir par la suite désigné Fontainebleau ? Paris était logique et facile pour tous les délégués.

Dans les jours qui précèdent le 2 juillet, date d'ouverture des cérémonies, j'ai de nombreux entretiens avec Hô Chi Minh qui se révèle de plus en plus désemparé. Les longues attentes l'ont déprimé ; la terre du Tonkin lui manque. Il craint le pire, c'est-à-dire l'effondrement des espoirs qu'avait suscités en lui la convention préliminaire du 6 mars. « Nous ne nous entendrons pas... »

Le mardi 2 juillet, Hô Chi Minh rend visite au président du gouvernement provisoire de la République française, Georges Bidault, qui a succédé à Félix Gouin. Son nom a une résonance particulière, c'est le président du Conseil national

de la résistance. La rencontre entre les deux hommes est sympathique. Un déjeuner à 14 h 30 au 14, rue Saint-Dominique clôture la matinée. Le président Bidault rend la visite au *Royal-Monceau* à 16 heures.

Le 3 juillet a lieu la remise de la gerbe au tombeau du soldat inconnu. Le général Touzet du Vigier nous accompagne. Puis nous allons au monument aux morts indochinois de Nogent-sur-Marne.

La matinée se termine sur un déjeuner offert par M. Marius Moutet au *Crillon*. Il se trouve là d'anciens gouverneurs de l'Indochine et Hô Chi Minh me dit : « Il fut une époque où ils m'auraient volontiers fait enfermer, ils sont pleins de prévenances pour moi aujourd'hui. »

L'après-midi, le château de Versailles nous ouvre ses portes, le président est impressionné par les jets d'eau, les roseraies... Lamine Gueye, originaire de Médine au Soudan, s'est joint à nous, il est député socialiste à l'assemblée. Les deux hommes ont un long entretien, ils se tutoient.

Le corps de ballet de l'Opéra donne son spectacle à 20 h 30. S'il intéresse les jeunes, Hô et Marius Moutet regardent à peine, ils discutent. Tout de même ils se rendent dans les coulisses complimenter nos chorégraphes, ainsi que danseuses et danseurs.

A la sortie, M. Vignolles, président du conseil général de la Seine, nous propose de monter sur la butte pour voir Paris. Nous acceptons, le ciel est splendide, et Hô Chi Minh est très frappé par cette ville qui scintille à ses pieds.

Le jeudi 4 juillet, l'amiral d'Argenlieu nous reçoit au *Ritz* à 13 h 15. Je trouve là M. Edmond Michelet, ministre des Armées, dont je dépends et qui me dit : « Si vous avez besoin d'une voiture n'hésitez pas à me la demander. »

A 17 heures, nous sommes à l'Hôtel de Ville. Ce ne sont que discours sans importance, je perçois de la lassitude chez Hô Chi Minh. Or le soir, il y a le dîner de clôture qu'il offre au *Royal-Monceau* au président Bidault. Celui-ci retenu à l'Assemblée, a beaucoup de retard et fait dire de passer à table sans l'attendre. Georges Bidault arrive, s'excuse, la conversation prend heureusement un ton enjoué, et l'on se sépare après trois journées harassantes.

CHAPITRE XII

LA CONFÉRENCE DE FONTAINEBLEAU, (6 au 31 juillet 1946)

La conférence de Fontainebleau se tient dans le château. L'ouverture a lieu le 6 juillet. Nous entrons dans la galerie des Colonnes après avoir emprunté le célèbre escalier en fer à cheval.

On nous a dotés d'une carte servant de laissez-passer :

CONFÉRENCE FRANCO-VIETNAMIENNE 1946

s'inscrit au-dessus de deux bandes jointives placées en travers de la carte, l'une « bleu, blanc, rouge », l'autre « rouge avec en haut l'étoile jaune à cinq branches. »

Je donne sommairement la composition des délégations : *Côté français :* MM. Max André, président, conseiller municipal de Paris, deux députés : Juglas, M.R.P. et Lozeray, du parti communiste, des fonctionnaires et des experts ayant servi en Indochine. Je préside la commission militaire, l'amiral Barjot m'est adjoint. *Côté vietnamien :* Pham Van Dong, président, Phan Anh, Duong Bach Maï, Ta Quang Buu, Hoang Minh Giam et Nguyen Manh Ha.

Le 5 au soir, j'ai eu connaissance d'une note rédigée par la délégation vietnamienne, intitulée « compte rendu général ». Elle est significative du sérieux avec lequel les Vietnamiens se sont mis au travail, en voici le texte :

« Arrivée à Biarritz le 12 juin en même temps que le président Hô, la délégation y a séjourné jusqu'au 15 au soir. Pendant ce temps elle a tenu deux réunions présidées par *Cu Hô* (oncle Hô) lui-même, pour élaborer le plan de travail, elle a suivi par la suite ses instructions.

Pour le lieu de la conférence notre point de vue était que Paris devait être choisi, mais nous avons accepté Fontainebleau car nous n'avons pas voulu donner à cette question une importance exagérée.

Quant au cérémonial de la séance inaugurale, l'amiral d'Argenlieu devait être accueilli à Fontainebleau par les deux présidents des délégations vietnamienne et française. Mais devant notre ferme attitude de ne vouloir le recevoir que comme président de la délégation française seule et non comme président suprême de la conférence, l'amiral d'Argenlieu a renoncé à venir à Fontainebleau, et tout le cérémonial prévu pour lui a été décommandé au dernier moment... »

La séance inaugurale est donc présidée par M. Max André qui prononce une brève allocution :

« ... Je tiens à saluer ici S.E. le président Hô Chi Minh et l'amiral Thierry d'Argenlieu, les unissant dans le respect et l'affection que nous éprouvons pour de grands patriotes, des chefs profondément humains...

... Au point de vue politique nous avons en particulier à construire ensemble dans le respect des souverainetés légitimes, l'édifice tout neuf de la Fédération indochinoise, elle-même intégrée dans une Union française à peine naissante, mais appelée aux plus hautes destinées internationales...

... Enfin nous mettrons au point, ensemble, dans une solide organisation militaire, la structure défensive de l'Union française en Extrême-Orient.

... Je déclare ouverte la conférence franco-vietnamienne de Fontainebleau. »

La réponse de Pham Van Dong suit. Après les fleurs jetées aux uns et aux autres, ainsi qu'à la ville de Fontainebleau qui nous donne l'hospitalité, ce sont les épines :

« ... Notre devoir est d'être sincère et de dire ce que nous pensons de la conférence qui s'ouvre.

Nous sommes ici en vertu d'une disposition de la convention préliminaire du 6 mars 1946 par laquelle la France a reconnu le Viêt-nam comme un État libre.

Ce n'est pas par hasard que nous sommes réunis. Pour nous, Vietnamiens, les années passées évoquent trois quarts de siècle d'efforts et de luttes pour la libération nationale depuis le jour où la France imposa à l'empereur Tu Duc (1)

(1) Voir l'annexe historique.

la cession de la province de Cochinchine en attendant de conquérir l'Annam et le Tonkin.

Ces années évoquent aussi la lutte implacable que nous avons soutenue contre les envahisseurs japonais après que le gouvernement vichyssois de l'Indochine leur eut livré notre pays. Lutte qui a abouti, le 18 août 1945, à la prise du pouvoir par le peuple vietnamien, à la proclamation de la République et à l'établissement de son autorité sur toute l'étendue du Viêt-nam, sous la direction de notre vénéré chef, M. le président Hô Chi Minh...

... Hélas! cette paix fut de courte durée, car voici que les troupes françaises débarquèrent à Saigon. Vous savez ce qui s'ensuivit, ce fut la guerre, qui menace de gagner le Tonkin et de s'éterniser...

Mais le gouvernement vietnamien voulait la paix, la France nouvelle aussi. Car la France sortie de la Résistance ne pouvait tolérer qu'une guerre de cette nature fût entreprise en son nom, même à quatorze mille kilomètres de chez elle.

La convention du 6 mars fut signée... Eh bien, Messieurs, c'est avec une peine profonde que nous vous disons que certaines clauses de l'armistice du 6 mars n'ont pas été exécutées par les autorités françaises au Viêt-nam...

... Mais, par-dessus tout, nous tenons à protester, avec toute la force dont est capable un peuple de vingt millions d'hommes dressés dans un suprême élan de légitime défense, contre la mutilation de notre patrie, contre la création d'un État libre de Cochinchine, et la reconnaissance de son gouvernement par les autorités françaises de Saigon...

Nous avons le devoir de dire que cela n'est pas fait pour faciliter la négociation et la réalisation d'une entente définitive entre la France et le Viêt-nam...

Nous avons la claire conscience de notre place vis-à-vis de la France dans l'Union française qui devra être construite sur les fondations de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. C'est ainsi que nous comprenons cette grande politique dont nous a donné l'assurance le chef du gouvernement de la République française, M. Georges Bidault, à qui nous nous plaisons à rendre ici hommage...

Cette politique-là est bonne, elle est seule capable de satisfaire les profondes aspirations du peuple vietnamien à l'indépendance, tout en consolidant, mais sur des bases nouvelles, les intérêts et le prestige de la France en Extrême-Orient.

C'est dans cet esprit, Messieurs, que nous allons aborder la conférence avec l'espoir d'aboutir. »

Dong a parlé sur ce ton de voix posé que je lui connais, avec énergie, sans excès oratoires. Son discours doit être retenu. Les délégués français sont maintenant informés, tout au moins pour ceux qui ne le connaissaient pas. La séance se termine et je confie ma pensée à l'amiral Barjot : « Il fallait tout de suite, sur la lancée du 6 mars, passer à une ère constructive, le référendum en Cochinchine devait être organisé. Je crains que ce ne soit trop tard après ce que je viens d'entendre. »

Je vois Dong, et je lui dis que ses affirmations concernant l'attitude de notre commandement ne sont pas exactes, que ce sont eux qui ont la responsabilité des incidents de Cochinchine, que dès le 6 mars au soir j'ai fait arrêter toute opération au Tonkin. Il le reconnaît, mais objecte : « Pourquoi avoir constitué cette République de Cochinchine? Notre président vous a marqué son indignation au Caire. »

Ma conviction est maintenant formelle, nous n'aboutirons pas.

Et pourtant, les séances plénières se tiennent, des séances de commission leur succèdent, des dossiers volumineux se constituent qui forment une pile impressionnante...

Un intermède est fourni par la revue du 14 Juillet. Le président Hô Chi Minh est sur la tribune à côté du président Georges Bidault.

Le 23 juillet, le général Leclerc qui a quitté Saigon le 19, arrive à Villacoublay. Je suis là. Le général Juin est venu l'accueillir, il lui dit : « Maintenant c'est l'Afrique du Nord qui va vous passionner. »

Leclerc me prend à part : « Salan, ma tâche indochinoise est terminée, je ne veux être mêlé en rien à ces discussions, je me tiendrai à l'écart. Je sais que c'est encore de la difficulté qui vous attend. Bon vent, bonne route! »

La fin du mois de juillet se passe en entretiens très studieux. On parle même de l'Organisation des Nations unies, beaucoup de l'Union française, vagissante cependant. La délégation française connaît des heurts. MM. Lozeray et Pignon ont des mots, le député Lozeray menace même de quitter la conférence. Il m'est sympathique, je le retiens. Le soir même il me demande une place dans ma voiture car je dois aller à Paris pour prendre communication de télégrammes opéra-

tionnels en provenance de Saigon. Il a ce mot : « Le parti communiste fait un prélèvement sur notre indemnité parlementaire ; heureusement que ma femme travaille en usine. » Je le dépose près de l'église de Montrouge.

M. Pignon remet le 24 juillet une note fort peu amène pour les militaires. L'amiral Barjot lui répond par lettre :

« M. Pignon, écrit-il, a jeté ceci sur le papier : « Des accords « locaux avaient été passés en Cochinchine — accords caractérisés *par l'extrême naïveté des militaires français* qui réussirent à se placer un peu partout dans des positions intenables. A la faveur de ces accords, se développa aussitôt « une action de terrorisme contre les Annamites qui s'étaient « ralliés à notre cause. »

« La conclusion est claire, écrit l'amiral Barjot, si tel est bien ce qu'a voulu dire M. Pignon, il conviendrait de destituer des chefs militaires aussi « naïfs ».

Et il ajoute : « En tant que militaire je désapprouve les propos de M. Pignon. »

Le mois de juillet se termine, les affrontements se sont succédés, mais, parfois, une ambiance cordiale s'est installée entre les deux délégations.

Soudain, le 1er août, Pham Van Dong fait connaître que les délégués vietnamiens ne participeront plus aux discussions de Fontainebleau. La raison en est la deuxième conférence de Dalat qui s'ouvre le 2 août.

Nos partenaires nous disent que c'est une trahison. Tandis qu'ils sont ici avec nous, en exécution de la convention préliminaire du 6 mars que nous foulons aux pieds, nous élaborons à Dalat une Fédération indochinoise à notre guise.

Au fait, de quoi s'agit-il? D'une note écrite à Saigon je tire ceci :

Note sur la deuxième conférence de Dalat :

« La première conférence de Dalat avait donné à la délégation vietnamienne l'occasion de définir sa position devant le problème fédéral. Mais la création et l'organisation de la Fédération indochinoise ne peuvent résulter d'un accord où la France et le Viêt-nam seraient les seules parties contractantes. Il est donc indispensable de convier à leur tour les autres États intéressés, afin d'obtenir un statut fédéral susceptible de réaliser, le moment venu, l'agrément de tous. »

Le général Alessandri préside l'ensemble, les différentes délégations sont celles-ci :

République de Cochinchine, président : colonel Xuan.

Délégation française de Cochinchine, M. de Lacharierre.

Laos, S.A.R. Tiao Savang.

Cambodge, Son Excellence Tiou Long.

Des observateurs pour le Sud-Annam et les Plateaux Montagnards.

Mais pourquoi ne pas avoir attendu la fin de la conférence de Fontainebleau ? On dirait que tout est mis en œuvre pour qu'elle échoue...

Aucune réunion ne se tient au début d'août.

Le 5 août, je reçois de Saigon le message opérationnel suivant :

« Le 3 août au matin le convoi hebdomadaire de ravitaillement de Langson tombe dans un guet-apens à Bac Ninh. Pris à partie par des tirs de mitrailleuses et de mortiers, nous avons douze tués, quarante-deux blessés. Le Viêt-minh a subi de fortes pertes. Nous avons été dégagés par une colonne blindée. Mais le tir n'a cessé qu'à 16 heures sur l'intervention des officiers de la liaison franco-vietnamienne. Dès le lendemain nous avons fait évacuer Bac Ninh par les forces viêt-minh qui s'y trouvaient encore. Il semble que cette embuscade est le fait du commandement viêt-minh local. La complicité du gouvernement d'Hanoi n'est pas démontrée, il a manifesté sa désapprobation et l'attitude des officiers viêt-minh de liaison a été coopérante. Il n'en reste pas moins vrai que ce grave attentat, qui a été prémédité, ne trouve aucune excuse.

La ville d'Hanoi est restée calme. »

Je vois Pham Van Dong et lui présente toute la gravité de pareil incident : « Cet acte inconsidéré ne peut que nuire à la conclusion d'un accord viable. C'est vous qui, là-bas, sapez les possibilités nées de la convention préliminaire du 6 mars », lui dis-je.

Il est passablement gêné, et me répond que ce n'est pas Hanoi qui a donné l'ordre d'attaquer notre convoi.

Je lui fais alors remarquer combien leur emprise sur l'armée viêt-minh est fragile et que les incidents trop fréquents, dont la Cochinchine est le théâtre, me donnent raison.

Cette malheureuse affaire sonne pour beaucoup le glas de nos entretiens.

A quelques jours de là, le président Hô Chi Minh convie quelques membres des deux délégations à un dîner au *Royal-Monceau.* On sent que c'est la fin.

Les sourires et les paroles aimables ou protocolaires cachent tant bien que mal les graves préoccupations de la plupart des convives.

Hoang Minh Giam vient vers moi et me demande : « Que pensez-vous qu'il arrivera ? » Sans hésitation, mais avec tristesse, je réponds : « C'est clair, il ne nous restera plus qu'à nous battre les uns contre les autres. »

Les semaines qui suivent voient quelques réunions privées à Paris, mais c'en est fait ! Les belles illusions qu'avaient déterminées en moi les accords du 6 mars et du 3 avril derniers s'évaporent. C'est dramatique...

La délégation française réduite à MM. Pignon, Torel et Gonon, avec en face d'elle Pham Van Dong, Phan Anh et Maï, essaie, le 3 septembre, de relancer le dialogue, mais sans résultat sérieux. Elle remet le 6 septembre une note qui se termine sur ce propos :

« En ce qui concerne le référendum prévu par la convention préliminaire du 6 mars 1946, le gouvernement français confirmera à ses représentants en Indochine sa volonté que soient mises en œuvre rapidement toutes mesures utiles à amener l'apaisement des esprits. Il est persuadé que le gouvernement de la République démocratique du Viêt-nam donnera des instructions précises à ses agents en vue de faire cesser dans les plus brefs délais l'état de trouble et l'hostilité.

Dès que ces conditions indispensables seront remplies, il sera possible de fixer les modalités et la date d'un référendum loyal et entouré de toutes garanties. »

Pour essayer de sauver ce qui doit l'être, l'amiral Barjot et moi élaborons un projet. L'amiral est sous-chef d'état-major de la Défense nationale. C'est un homme de taille moyenne, tout rond, pétulant, plein d'idées et de malice, avec beaucoup d'entregent. Il a joué un rôle primordial dans le débarquement des Américains en Afrique du Nord le 8 novembre 1942.

L'originalité de ce projet, « relatif à la place de la Cochinchine dans le double cadre du Viêt-nam et de l'Union française », réside en ceci :

« Pour assurer la sécurité de l'Union française en Extrême-Orient, la Cochinchine est déclarée au sein de la République démocratique du Viêt-nam « territoire stratégique de l'Union

française ». A ce titre, elle constitue, sous une autorité militaire française, une zone de déploiement des forces terrestres, navales et aériennes de la France. »

Je le remets à Maï le 10 septembre, et nous prenons rendez-vous le lendemain pour déjeuner avec Giam également. Leur réponse demeure imprégnée des dernières discussions :

« Le référendum d'abord comme prévu. Ensuite nous examinerons ensemble la place à donner au *Nam Bo* (Cochinchine) du point de vue stratégique dans l'Union française. »

D'un commun accord nous décidons alors de retirer projet et contre-projet.

Nous déjeunons dans un restaurant annamite proche du Luxembourg. Maï me dit qu'il restera à Paris, quant à Giam il repartira avec le président. Il me communique une invitation de ce dernier pour le 12 au matin.

A 8 heures, accompagné de l'aide de camp de Hô, le capitaine Vu Dinh Huynh, excellent garçon, nous nous rendons en auto à Soisy-sous-Montmorency, dans la banlieue nord de Paris, au sud de la forêt de Montmorency. C'est dans une villa fort simple, mise à sa disposition par M. Raymond Aubrac, ancien commissaire de la République à Marseille qu'Hô Chi Minh s'est réfugié après avoir quitté le *Royal-Monceau.*

Le petit déjeuner est très sobre, café au lait, pain grillé, beurre.

J'ai là une dernière conversation. Je répète ce que j'ai dit au dernier dîner : « Nous allons nous battre, et ce sera très dur. Le Viêt-nam qui sort appauvri de six ans d'occupation et de guerre, supportera difficilement une nouvelle épreuve. Oh! je ne mets pas en doute les qualités de votre peuple, je connais bien aujourd'hui votre équipe de gouvernement et de commandement, je la juge fort remarquable, experte et avisée. Je vous prie de ne pas commettre l'irréversible. »

Le président s'émeut, me serre longuement les mains, nous ne nous reverrons plus.

Alors que sur le plan diplomatique tout semblait consommé, dans la nuit du 14 au 15 septembre, le président fait réveiller M. Marius Moutet, et accepte de signer une « déclaration conjointe » qui se nommera « *modus vivendi* du 14 septembre ».

Il se termine par cette phrase : « L'ensemble des dispositions du présent *modus vivendi* établi en double exemplaire entrera en vigueur le 30 octobre 1946. »

J'y relève ceci : « En ce qui concerne le référendum prévu par la convention préliminaire du 6 mars, les deux gouvernements se réservent d'en fixer ultérieurement la date et les modalités.

Ils croient pouvoir envisager pour le mois de janvier 1947 la reprise des travaux qui viennent d'avoir lieu à la conférence de Fontainebleau. »

Souhaits pieux... Je sais que nous allons vers la guerre. Les renseignements opérationnels qui me parviennent, étayent ma conviction.

Quelle pitié!

Le président Hô quitte sa résidence le 16 septembre pour embarquer à Toulon sur le *Dumont-d'Urville*, à destination de Haiphong.

Je demeure en France. J'ai récupéré ma famille, et je vais pouvoir bénéficier ainsi de joie calme et de repos.

Le 1er octobre, je reçois du président Georges Bidault une lettre de félicitations pour « la compétence et l'activité dont j'ai fait preuve à Dalat et à Fontainebleau ».

Et puis... je reste sans emploi... je me fixe à Paris.

***

Dans mes méditations du moment je pense souvent aux événements auxquels j'ai participé sous les ordres du général Leclerc.

Leclerc n'était pas un homme sectaire, contrairement à ce qu'on a rapporté. Il a sauvé la mise à beaucoup d'officiers tracassés à la Libération.

Quant à l'Indochine, il voulait la réaliser au sein de l'Union française, dans une formule très souple qui aurait permis de maintenir.

« Si nous rentrons en lutte, disait-il, c'est un effort que nous ne pourrons soutenir, ce sera une guerre sans fin. Il faut réaliser un accord avec les adversaires pour les contenir.

Si nous devenons partenaires, nous empêcherons les Vietnamiens de verser dans le clan communiste... Mao Tsé-toung est encore loin des frontières du Tonkin. »

Le général Leclerc avait une vision politique absolument juste. Autant les civils d'Indochine étaient montés contre de Gaulle, braqués contre l'amiral d'Argenlieu, autant esti-

maient-ils Leclerc qui les recevait avec beaucoup d'amabilité et les écoutait avec intérêt.

Il ne cachait pas qu'il fallait changer certaines figures dans le commandement civil et militaire, parce qu'il fallait ouvrir sur une politique nouvelle, mais il pensait qu'il était indispensable d'utiliser la compétence des anciens de ce pays.

Le drame provient de cette subordination de Leclerc à d'Argenlieu. Quelle aberration de la part du chef du gouvernement provisoire, qui pourtant devait bien connaître ces deux hommes, ses compagnons du début de la France libre!

Pourquoi ne pas avoir fait de Leclerc le personnage numéro un de l'Indochine? N'y avait-il pas chez le général de Gaulle un sentiment de jalousie à l'égard de ce général indiscuté, aimé de sa troupe, choyé partout où il se présentait et qui, parti du Tchad, après Koufra, après Tunis, Paris, Strasbourg, le nid d'aigle de Hitler à Berchtesgaden, arrivait à Hanoi, « dernière étape de la Libération »?

Je pèse mes mots :

Si Leclerc avait été le seul responsable de l'Indochine pendant cette période 1945-1946, nous sauvions l'Indochine, sous une forme différente de celle du passé, mais nous la sauvions...

RÉFLEXIONS...

Le premier livre de ces Mémoires m'a demandé beaucoup de temps. J'ai dû retrouver puis regrouper mes archives éparses, me pencher sur une somme considérable de dossiers, de notes rédigées au jour le jour. Pour moi, en effet, seul le document écrit rapporte la vérité.

Je livre ainsi cinquante ans de mon existence, avec de passionnantes périodes guerrières, de longs séjours à la colonie, des heures passées aux côtés d'hommes célèbres, d'agréables moments parfois. J'ai vécu aussi des époques pénibles et pleines d'embûches, et souvent j'ai relu ces extraits d'un poème de Rudyard Kipling :

« Si tu peux voir détruit l'ouvrage de ta vie
Et sans dire un seul mot te mettre à rebâtir,
Ou perdre en un seul coup le gain de cent parties
Sans un geste et sans un soupir,

Si tu peux être fort sans cesser d'être tendre
Et, te sentant haï, sans haïr à ton tour,
Pourtant lutter et te défendre,

Si tu peux être dur sans jamais être en rage,
Si tu peux être bon, si tu sais être sage,

Si tu peux conserver ton courage et ta tête
Quand tous les autres les perdront ;

Tu seras un Homme, mon fils. »

FIN DU PREMIER TOME

ANNEXES

I

SUR L'HISTOIRE DE L'INDOCHINE FRANÇAISE

Notice rédigée par le lieutenant Raoul Salan pendant les veillées de l'automne 1924 au poste de Nguyên Binh, 2e territoire militaire, Cao Bang, Tonkin.

HISTOIRE DU PAYS D'ANNAM

Le sujet mérite une certaine attention, ne serait-ce qu'à cause des relations que ce vaste Empire d'Extrême-Orient a entretenues avec notre pays avant de former une de nos plus prospères colonies, aussi, allons-nous nous y arrêter un instant.

SA LÉGENDE

L'histoire légendaire de l'Annam remonte à l'antiquité la plus reculée et c'est naturellement de son puissant voisin la Chine qu'elle tire son origine ; les Annamites faisaient descendre leurs rois d'un des souverains plus ou moins mythiques du Céleste Empire, le deuxième des cinq empereurs Chêu-Nông, qu'ils appellent Thanh-Nông.

Le grand Empire chinois a rejeté l'Annam dans l'ombre et ce dernier fut longtemps considéré, à tort, comme un satellite gravitant dans l'orbite de l'Empire du Milieu, alors que l'Annam a toujours revendiqué son libre arbitre et son indépendance.

SA SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Dans les temps anciens, l'Annam occupait la région que nous appelons Tong King qui était le pays des Cent Familles

aux membres desquelles les Chinois donnèrent le nom de Giao-Chi ou « orteil écarté ». Le berceau en serait la région de l'actuelle province de Cao Bang. Les Giao-Chi s'étendaient en outre sur le Kouang Toung, le Kouang Si et le Yun-Nan. On nommait ce royaume : le royaume de Van Lang.

EMPREINTE CHINOISE ET ÉMANCIPATION

Pressé au nord par le ventre chinois, l'Annam cherche à se développer aux dépens de la contrée du sud, le Tchampa, qui le séparait du Cambodge et dont il ne s'empara définitivement qu'en 1471.

Entre-temps l'Annam, forcé de subir la domination chinoise de 117 avant J.C. à 39 après J.C., de 42 à 186, de 226 à 540, de 603 à 939, de 1407 à 1427 enfin, s'était efforcé de secouer le joug. Certains épisodes se sont perpétués jusqu'à nous, tels que la courageuse attitude des deux sœurs Trung-Trac, Trung-Nhi, qui combattirent courageusement l'oppression. Trung-Trac fut proclamée reine de 42 à 43 après J.-C. Mais vaincues par le général chinois Ma-Viên, les deux sœurs se noyèrent volontairement dans le Day. Leur mémoire est toujours vénérée.

Le Chinois introduisit en Annam ses livres classiques, lui donna une administration nouvelle, et surtout le marqua de l'empreinte du sage Confucius.

ÉPOQUE HISTORIQUE MODERNE

Les Lê — En 1428, Lê Loi, vaillant soldat et politique avisé, met fin à la domination chinoise des Ming et fonde la dynastie des Lê postérieurs qui occupera le trône jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Les Mac — Pendant longtemps, elle doit lutter contre une famille rivale, les Mac, dont le fief est Cao Bang. Dans leur lutte contre les Mac, les Lê sont aidés par les Nguyên, et ces derniers, véritables maires du palais, exercent en fait le pouvoir sous le titre de Chua au nom de l'empereur ou Vua. Le premier Nguyên qui meurt en 1545 partage l'administration avec son gendre Trinh Kiêm qui réside au Tong King, alors que lui-même demeure à Hué.

Les Nguyên et les Trinh. — La lutte pour le pouvoir va alors commencer entre les deux familles, les Trinh au Tong King, les Nguyên en Cochinchine, pendant que l'empereur en suit impuissant les péripéties. Les Nguyên en sortent

vainqueurs par une paix signée en 1673. Leur suprématie était due à l'appui qu'ils avaient trouvé chez les Européens, en particulier les Portugais arrivés en Extrême-Orient dès le début du XVI^e siècle.

Révolte des Tay Son. — La révolte des Tay Son ou montagnards de l'ouest en 1773 fait crouler le trône des Lê. Elle avait commencé par la prise de Qui Nhon. C'est de Tay Son, dans la région du plateau d'An-Khê, province de Binh Dinh que prit naissance le mouvement de restauration, les trois frères Nguyên-Van-Nhac, Nguyên-Van-Lu, Nguyên-Van-Huê, ayant su exploiter les sentiments de haine que le peuple avait conçus à l'égard du régent Truong-Phuc-Loan, qui avait écarté du trône l'empereur Duong. Cette révolte s'étendit graduellement à tout le pays d'Annam.

Nguyên-Anh et Pigneau de Béhaine. — C'est alors que l'héritier des Nguyên, Nguyên-Anh, fit appel au bon secours de Pigneau de Béhaine, évêque d'Adran, belle figure de Français. Ce prélat né le 2 novembre 1741 à Béhaine, commune d'Origny-en-Thiérache, après des débuts où il avait risqué sa tête en Cochinchine, était passé à Pondichéry où il reçut le titre d'évêque d'Adran. Sacré vicaire apostolique de Cochinchine en 1774, il revient à Ha Tien en 1775 où il est l'objet de beaucoup d'attentions cette fois des partisans des Nguyên.

Le traité de 1787. — L'évêque d'Adran s'embarqua pour la France, emmenant un fils de Nguyên-Anh nommé Canh, et un de ses neveux ; il débarqua à Lorient en février 1787. Il est assez heureux pour obtenir du roi Louis XVI le traité signé à Versailles le 28 novembre 1787. Louis XVI fournit des troupes et des munitions. En échange, Nguyên Anh, qui s'intitule roi de la Cochinchine, nous cède Tourane et Poulo Condore en toute propriété et souveraineté, ainsi que protection sur tous les Français avec privilège exclusif du commerce dans ses États.

L'évêque quitte la France plein d'espoir, mais cruelle déception, à son arrivée à Pondichéry, le conseil royal l'a fait précéder d'un ordre annulant le traité.

Retour de l'évêque d'Adran. — C'est alors que Pigneau de Béhaine, en grand seigneur français, monte l'expédition à son compte, il se fait envoyer par sa famille 15 000 livres, et voit s'enrôler sous sa bannière 350 matelots avec une élite d'officiers : Dayot, capitaine de vaisseau, auteur des

premiers levés hydrographiques ; Olivier, le bâtisseur de citadelles ; Chaigneau qui fut consul.

Victoire de Nguyên-Anh. — La flotte des Tay-Son est détruite, Qui-Nhon, Hué, Hanoi tombent aux mains de Nguyên-Anh qui se fait proclamer empereur et prend le nom de Gia-Long le 1er juillet 1802.

L'ère Gia-Long. — Il déclare l'ère des « Lê » close et ouvre la période Gia-Long dont les empereurs règnent encore sur l'Annam. L'évêque d'Adran était mort le 9 octobre 1799. Un magnifique tombeau lui a été élevé à Gia-Dinh, près de Saigon, que tous les Européens qui font la promenade, rituelle pour Saigon, de l'Inspection, peuvent admirer au passage.

LES PIONNIERS DE NOTRE INFLUENCE EN INDO-CHINE.

L'époque la plus reculée où apparaît l'influence française date de 1585 au Cambodge avec le passage du R.P. Georges de la Motte. En 1640 le jésuite Alexandre de Rhodes vint en Cochinchine ; il publie une histoire du Tonkin et un dictionnaire annamite-latin-portugais. On rattache à cet auteur la mise en pratique du Quôc Ngu. Le mot Quôc Ngu est composé de deux caractères chinois qui signifient langage.

Sous Louis XIV, le maréchal de camp de Forges occupe Bangkok (Siam) en 1687. Mais nous devons évacuer devant un mouvement hostile à l'entrée des étrangers au Siam.

Pierre Poivre, en 1749, de la Compagnie des Indes orientales, messager du roi Louis XV, est reçu à la Cour de Hué, et est autorisé à installer un comptoir à Faïfo.

Dupleix cherche des alliances du côté birman mais n'y réussit pas.

Nous arrivons ainsi à l'œuvre de Pigneau de Béhaine et à l'installation de Gia-Long dans la nouvelle capitale Hué, alors qu'Hanoi, capitale des Lê, devint un simple chef-lieu de province.

Des origines de notre intervention.

Gia-Long règne en grand roi, respectant les Français et les missionnaires qui l'avaient aidé. Il meurt en 1820; son fils Minh Mang, puis le successeur de ce dernier, Thiêu Tri, redoutant l'influence française, massacrent nos missionnaires et se jouent du traité.

C'est alors qu'en 1847, puis en 1856, nos vaisseaux canonnent et détruisent les forts de Tourane, Tu Duc régnant.

La persécution continue contre les chrétiens et les missionnaires, la paix étant signée avec la Chine, l'amiral Rigault de Genouilly occupe le 1er septembre 1858 les forts de Tourane.

Occupation de la Cochinchine.

Éclairé sur l'importance des provinces de Cochinchine, l'amiral estime préférable d'établir aux bouches du Mékong les premiers jalons de notre empire colonial en Extrême-Orient.

Le 2 février 1859, le cap Saint-Jacques est entre nos mains et nous occupons Saigon le 18. Puis nous réoccupons Tourane, que, rappelés en Chine, nous évacuons malheureusement en 1860.

La paix avec la Chine étant en fait accomplie, devant la situation précaire des troupes restées à Saigon, l'amiral Charner, à la tête du corps expéditionnaire franco-espagnol, s'empare les 24 et 25 février 1861 des lignes de Chi Hoa. La pacification du pays est entreprise.

Le traité de 1863.

L'état des esprits à Hué pouvant laisser croire à une paix facile, le commandant Simon reçoit l'ordre de croiser dans la rivière des Parfums, des pourparlers s'engagent et à Saigon, le 5 juin 1862, est signé un traité par lequel la France et l'Espagne recevaient ensemble une indemnité de vingt millions de francs. Les ports de Tourane, Ba Lac et Quang An étaient ouverts au commerce de leurs nationaux. La France conservait les trois provinces de Saigon, Bien Hoa et My Tho, ainsi que Poulo Condore.

Les Français au Cambodge, 1850 - 1866.

Les Annamites après avoir dévoré le Champa, avaient glissé jusqu'au Cambodge qui était devenu le champ de bataille où ils réglaient leurs conflits avec les Siamois.

Le roi An Duong pris entre le marteau et l'enclume, pour garder son trône, résolut de s'adresser à l'étranger.

Attiré par le rayonnement du nom français, qui brillait particulièrement depuis Gia-Long, il envoya à Singapour

une ambassade solliciter notre secours auprès du consul français.

An Duong meurt en 1859, son fils Norodom 1er échange des ambassadeurs avec l'amiral Charner en 1861.

Action de Doudart de Lagrée.

Sur l'initiative de Doudart de Lagrée, l'amiral La Grandière vient voir le roi et signe avec lui une convention plaçant le Cambodge sous le protectorat de la France, le 1er mai 1863. Traité ratifié en 1864.

Les Siamois sont priés de vider les lieux, et le 16 juin 1864 il ne restait plus un seul Siamois à titre officiel dans le Cambodge.

Du reste le 18 juillet 1867 le Siam reconnaît notre protectorat sur le Cambodge.

Intervention au Tonkin — Prodromes.

Doudart de Lagrée, que le Mékong attire, reçoit mission d'explorer ce fleuve. Il meurt au cours de sa tentative le 12 mars 1868 à Tong Tchuan-Fou (Yun-Nan). Francis Garnier qui l'accompagne et qui s'est rendu compte que le Mékong n'est pas la voie d'accès vers la Chine rencontre à Han Kéou sur le Yang-tseu-kiang le commerçant français Jean Dupuis. Tous deux sont d'accord pour considérer le Tonkin comme le port d'accès du Yun-Nan.

Dupuis le prouve et remonte le fleuve Rouge (Song Nhi Hà ou Song Cai — Grand fleuve) au début de 1873, jusqu'à Man Hao.

Francis Garnier.

Le 11 octobre 1873 le lieutenant de vaisseau Francis Garnier part pour Hanoi avec cinquante-six hommes d'équipage et trente marsouins. Avec lui le sous-lieutenant de Trentinian, l'enseigne Balny d'Avricourt. Il se heurte à l'hostilité des mandarins annamites. Une proclamation injurieuse pour les Français étant publiée Francis Garnier somme les autorités de la retirer.

Devant leur refus, en un beau fait d'armes, le 20 novembre 1873, il enlève la citadelle d'Hanoi et soumet à l'aide de sa courageuse troupe le delta tonkinois ; malheureusement Garnier est tué le 21 décembre 1873 dans un engagement avec les Pavillons noirs.

Philastre.

Le lieutenant de vaisseau Philastre, dont l'attitude a été discutée, monte à Hanoi et succède à Garnier que notre histoire range parmi les preux.

Nous évacuons tout le delta, nos troupes descendent à Hai Duong, le capitaine Rheinart reste à Hanoi comme consul avec une garde de quarante hommes.

Philastre rentre à Saigon et prépare le traité dont il avait jeté les bases.

Traité de 1874.

Le 15 mars 1874, l'amiral Duprée signe un traité de paix et d'alliance entre la France et le royaume d'Annam.

Nous faisions don gracieux de cinq bâtiments à vapeur, cent canons, mille fusils, cinq cent mille cartouches, etc... Nous nous engagions à reconstruire la flotte, à instruire et réorganiser l'armée du roi d'Annam.

En contrepartie, le roi d'Annam s'engageait à conformer sa politique extérieure à celle de la France ; il reconnaissait notre pleine et entière souveraineté sur le territoire que nous occupions. Enfin la religion catholique était autorisée.

Consul avec escorte à Hanoi, Haiphong, Qui Nhon.

L'échange des ratifications eut lieu le 26 août 1875 et la date d'ouverture des ports du Tonkin fixée au 15 septembre suivant.

Les amiraux en Cochinchine en 1861 - 1879.

Avec une clarté de vue et une précision d'idée pour lesquelles il est juste de leur rendre grand hommage, nos amiraux coordonnèrent avec justice et bienveillance les fils ténus d'une administration naissante. Ce furent de grands administrateurs. Mettons leurs noms en exergue :

Rigault de Genouilly, Charner, Bonnard, La Grandière, Duprée.

Nouvelles interventions au Tonkin.

L'Annam mit tout en œuvre pour ne pas exécuter les clauses du traité. Les vexations à l'égard de nos consuls ne se comptent plus. Le gouvernement annamite prépare la guerre contre les Français.

Henri Rivière.

Le 25 mars 1882, le capitaine de frégate Henri Rivière quitte Saigon avec mission, en qualité de commandant supérieur, de se rendre à Hanoi ; il amène avec lui deux compagnies d'infanterie de marine.

A son arrivée, se rendant compte de l'animosité grandissante qui l'enveloppe, il se décide à s'emparer de la citadelle que les mandarins ont déjà mise en état de défense.

Le 25 avril 1882 la citadelle tombe entre nos mains, puis celle de Nam Dinh est prise. Nous tenons à nouveau le delta.

Intervention de la Chine.

La Chine, qui n'avait pas reconnu notre traité de 1874, revendique son droit de souveraineté sur l'empereur d'Annam et s'apprête à nous faire la guerre.

La cour d'Annam rompt avec nous et décide la guerre à la France ; des bruits d'attaque contre Hanoi courent et la population commence à abandonner la ville.

Enfin, le 10 mai, Luu Vinh Phuoc, le chef des bandes chinoises appelées « Pavillons noirs », en un placard injurieux affiché à Hanoi même, nous provoque au combat. Le cercle se resserrant, l'ordre d'opération fut donné le 18 mai 1883. Et ce fut, le 19 mai 1883 le combat malheureux du Pont de papier, route de Son Tay où Rivière trouva la mort.

L'expédition du Tonkin.

La question du Tonkin s'ouvre ainsi brutalement sur cet échec ; le gouvernement français, qui est entré dans une politique coloniale bien définie, attribue à la conquête du Tonkin l'importance qu'elle mérite, et décide qu'on l'occupera.

M. Harmand est nommé commissaire général de la République française au Tonkin, le général Bouet prend la direction des opérations. L'escadre est sous les ordres de ce grand marin que fut Courbet.

Pour commencer les premières opérations tendent à dégager Hanoi, et les Pavillons noirs refluent sur le Day.

Combat de Thuân An — Le traité de 1883.

D'autre part Courbet, le 20 août 1883, s'empare des forts et occupe Tourane. Notre représentant, M. de Champeaux,

se rend à Hué et, le 25 août 1885, est signé le traité par lequel l'Annam reconnaît et accepte le protectorat de la France et notre installation en Cochinchine. Un résident français s'installera à Hué.

A Tu Duc mort le 17 juillet 1883 a succédé Duc Duc.

Malgré le traité nous trouvons toujours contre nous au Tonkin l'hostilité de la cour de Hué. Les régents Nguyên Van Tuong et Ton That Thuyêt détrônent Duc Duc et le remplacent par Hiep Hoa. Puis ils se débarrassent de ce dernier et font monter Kien Phuoc sur le trône le 2 décembre 1883.

Prise de Son Tây.

Mais nos renforts arrivent enfin et le contre-amiral Courbet s'empare de Son Tây le 16 décembre 1883 par un brillant fait d'armes, obtenu sur un ennemi qui s'était montré redoutable. Luu Vinh Phuoc y était blessé.

Courbet reçoit alors l'ordre de passer le commandement au général Millet qui arrive à la tête d'un corps expéditionnaire comprenant les brigades Brière de Lisle et de Négrier.

Occupation des Sept Pagodes — Développement des opérations.

La position des Sept Pagodes, que Courbet avait signalée comme la clef de nos opérations futures, fut occupée le 20 février 1884.

Puis les opérations se développent, et nous occupons Bac Ninh le 12 mars, Phu Lang Thuong le 15 mars, la citadelle de Yên Thê entre le 15 mars et le 17 mai, Yen et Kep le 16 mars, Thai Nguyên le 11 mars, Hung Hoa le 12 avril.

Dans tous ces combats nous avions eu affaire à des troupes chinoises régulières, solidement encadrées et bien entraînées, constituant un ennemi sérieux.

A l'issue de ces revers chinois qui nous avaient permis de marquer des points aux dépens du Tsong Li Yamen, le capitaine de frégate Fournier avait reçu pleins pouvoirs pour signer avec les plénipotentiaires chinois la convention du 17 mai 1884, aux termes de laquelle : « le 6 juin nous pourrions occuper Langson et toute la zone adossée au Quang Toung et au Quang Si, le 26 juin Lao Kay et toute la zone adossée au Yun-Nan. »

Affaire de Bac Lê.

Fort de cette convention qui lui a été communiquée, le général Millet prescrit d'occuper Langson, That Khê et Cao Bang. Le 13 juin le colonel Dugrore quitte Phu Lang Thuong à la tête d'une colonne de mille hommes. Le 23 juin à Bac Lê la colonne est attaquée par des réguliers chinois et subit de lourdes pertes, elle se retire sur Cao Son.

On renonce à aller plus avant, les pourparlers reprennent avec la Chine.

Entre-temps, notre situation au Tonkin sans être grave était devenue difficile ; nous avions à lutter non seulement contre les Pavillons noirs, les réguliers chinois, mais encore contre les pirates de l'intérieur.

La reprise des opérations — Le général Brière de Lisle.

De nouveaux renforts arrivant, comme prélude aux opérations futures, le nettoyage du delta est sérieusement entrepris.

Par ailleurs il nous était signalé que l'armée du Yun-Nan s'organisait pour envahir le Tonkin. L'armée du Quang Si s'était avancée vers le delta sur la ligne Kep — Chu. C'est alors que nous nous mettons en branle.

Combat de Kep.

Le 8 octobre le général de Négrier, après un combat violent, s'empare de Kep et y laisse une garnison pendant que nous poursuivons les Chinois en déroute.

Tuyên Quang.

Dans la liste particulièrement bien fournie des faits d'armes de l'armée coloniale, Tuyên Quang brille au firmament d'une auréole de gloire resplendissante. Pendant cent jours, du 25 novembre 1884 au 3 mars 1885, la place, sous l'héroïque commandement du chef de bataillon Dominé, résista aux assauts puissants de forts contingents chinois qui livrèrent une guerre de siège farouche et sans merci.

Colonne de Langson.

Le 2 février 1885, une colonne de deux brigades sous les ordres du général Brière de Lisle, se porte sur Langson.

Dong Dang, Pho Vy, formidables camps retranchés, tombent entre nos mains. Le 13 février, Langson, évacué par les

Chinois, est pris. Nous nous installons à Ky Leua et dans la ville. C'est alors que la brigade Giovanelli a été envoyée au secours de Tuyên Quang, qu'elle dégage, après avoir livré le combat de Hoa Moc sur la rivière Claire.

Affaire de Langson, 28 mars 1885.

Nous nous organisons dans Langson et le général de Négrier rejette les Chinois au-delà de la frontière et bivouaque lui-même à la porte de Nam Quan. Puis après avoir fait sauter la Porte de Chine il rentre à Langson laissant à Dong Dang un bataillon.

Après un calme relatif, les Chinois attaquent nos postes, nous évacuons Dong Dang.

Le 28 mars les éclaireurs ennemis prennent contact avec nos avant-postes, puis les Chinois tentent une violente attaque au centre de notre système de défense de Ky Leua. Le général de Négrier est grièvement blessé, à l'endroit dit « carré Négrier », où sont les écuries actuelles du bataillon Thô. Le commandement tombe alors dans les mains insuffisamment préparées du lieutenant-colonel Herbinger, et, bien que la situation ait été éclairée par une contre-attaque lancée le long des mamelons où se trouve maintenant la mission, dans le flanc gauche de l'ennemi, il décide de battre en retraite.

Les canons, le trésor, soit 130 000 piastres métalliques sont jetés au fleuve dans un affolement absolu et la colonne se retrouve à Chu, ayant retraité devant des fantômes. Les Chinois en effet avaient eux-mêmes abandonné la lutte. Et la légende veut que des légionnaires qui cuvaient leur vin furent tout étonnés de se trouver seuls dans Langson, vide de nos troupes, mais vide aussi de Chinois.

Les opérations navales.

Entre-temps, Courbet détruisait la flotte chinoise, et le 31 mars nous nous installions aux Pescadores.

Ceci nous vengeait de cela.

Le traité de Tien Tsin.

Le 9 juin 1885, M. Patenotre signe avec Li-Houng Tchang, à Tien Tsin, un traité par lequel la Chine s'engage à ne plus faire franchir par ses troupes la frontière du Tonkin et promet de respecter les traités et les arrangements que nous avions

conclus ou pourrions conclure avec l'Annam. Une commission de délimitation de la frontière sino-tonkinoise allait fonctionner.

Nous rendions Formose et les Pescadores.

La conquête était terminée.

II

EXPLICATION DE QUELQUES TERMES ANNAMITES

Nam Viet ou Viêt-nam — Dai Viet.

En 221 avant Jésus-Christ, la Chine commence une période faste sous la bannière de l'empereur To in Ché Houang Ti.

Elle descend vers le sud, au-delà du delta du fleuve Rouge, jusqu'à Hatinh, elle appelle ce pays « le Pays de Yué », et ses habitants *Viet*, déformation de *Yué* (*Yet*).

Le vocable de « Kiao Tché » leur est aussi donné, ce qui n'est autre que « Giao Tchi » qui signifie « orteil écarté ». En effet les Vietnamiens marchent pieds nus dans leur majorité, et leurs orteils sont écartés. Ainsi entre le gros orteil et l'autre doigt peuvent-ils saisir une balle de ping-pong.

En 939 après Jésus-Christ, Ngo Quyen, de la dynastie locale des Ngo, libère le pays de l'emprise chinoise et, en 1054, sous le règne de Ly apparaît le nom de *Dai Viet* et de *Nam Viet* d'où *Viêt-nam* pour la région du delta du fleuve Rouge.

La capitale en est Dai La dont les fondations furent retrouvées sous le Hanoi actuel.

An Nam.

A partir de 1164, le *Viêt-nam* devient l'*An Nam* ou « Sud Paisible » (*Nam* = Sud ; *An* = Paisible).

Tonkin.

Vient du terme *Dong Kinh* (*Dong* = Est, *Kinh* = Capitale), ou « capitale de l'Est. » Les Chinois prononcent Tong King au lieu de Dong Kinh, articulation annamite.

Bac = Nord.
Bô = Région.
Ky = Territoire.

Dai Viet = Est aussi le nom d'un parti politique ultra-nationaliste.

Viêt-Minh = Abréviation de *Viêt-nam Cach Ménh Doc Lap Dong Minh Hoi* ou Ligue pour la Révolution et l'indépendance du Viêt-nam.

Bac Bô = Région du Nord = Tonkin.
Troung Bô = Région du Centre = Annam.
Nam Bô = Région du Sud = Cochinchine.

III

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ FRANCAIS DE LA LIBÉRATION NATIONALE

en date du 8 décembre 1943

L'entreprise de guerre et de conquête engagée par le Japon pour imposer sa domination aux terres libres d'Extrême-Orient et du Pacifique s'est, en 1940, abattue sur l'Indochine. Privée de tous secours extérieurs, n'ayant pu recevoir des grandes démocraties, alors encore insuffisamment solidaires et organisées, l'aide qui lui eût été nécessaire, l'Indochine s'est vue contrainte, après une héroïque mais vaine résistance, de subir les exigences de l'ennemi. La cession au Siam, allié du Japon, des provinces de Battambang, Siem Réap et Sisophon et de la rive droite laotienne du Mékong, l'institution du contrôle japonais sur le Tonkin, puis l'infiltration progressive des troupes nippones sur tout le territoire de l'Indochine, ont marqué les étapes de l'invasion japonaise.

Devant cette œuvre de conquête et de force, la France Libre ne s'est jamais inclinée. Le 8 décembre 1941, le Comité national français se déclarait en état de guerre avec le Japon, au lendemain de l'agression nippone sur Pearl Harbor. La France répudie solennellement tous les actes et les abandons qui ont pu être consentis au mépris de ses droits et intérêts. Liée aux Nations unies, elle poursuivra, à leurs côtés, la lutte jusqu'à la défaite de l'agresseur et la libération totale de tous les territoires de l'Union indochinoise.

La France, alors, de même qu'elle gardera présentes à l'esprit la noblesse et la droiture des souverains régnants d'Indochine, saura se souvenir de l'attitude fière et loyale des peuples indochinois, de la résistance qu'ils ont, à nos côtés, opposée au Japon et au Siam, de la fidélité de leur attachement à la communauté française. A ces peuples qui ont su ainsi affirmer à la fois leur sentiment national et leur sens de la responsabilité politique, la France entend donner, au sein de la communauté française, un statut politique nouveau où, dans le cadre de l'organisation fédérale, les libertés des divers pays de l'Union seront étendues et consacrées : où le caractère libéral des institutions sera, sans perdre la marque de la civilisation et des traditions indochinoises, accentué ; où les Indochinois, enfin, auront accès à tous les emplois et fonctions de l'État.

A cette réforme de statut politique correspondra une réforme du statut économique de l'Union qui, sur la base de l'autonomie douanière et fiscale, assurera sa prospérité et contribuera à celle des pays qui lui sont voisins.

Des relations d'amitié et de bon voisinage avec la Chine et le développement avec ce grand pays de nos relations intellectuelles et de nos rapports économiques achèveront de promettre à l'Indochine, dans le rôle qui va devenir le sien, un avenir sûr et fécond.

Ainsi la France entend-elle poursuivre, en association libre et intime avec les peuples indochinois, la mission dont elle a la charge dans le Pacifique.

IV

DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE EN DATE DU 24 MARS 1945 RELATIVE A L'INDOCHINE

Le Gouvernement de la République a toujours considéré que l'Indochine était appelée à tenir une place particulière dans l'organisation de la communauté française et à y jouir d'une liberté adéquate à son degré d'évolution et à ses capacités. La promesse en a été faite par la déclaration du 8 décembre 1943. Peu après, les principes de portée générale énoncés à Brazzaville sont venus préciser la volonté du Gouvernement.

Aujourd'hui, l'Indochine combat : les troupes, où Indochinois et Français sont mêlés, les élites et les peuples de l'Indochine, que ne sauraient abuser les manœuvres de l'ennemi, prodiguent leur courage et déploient leur résistance pour le triomphe de la cause qui est celle de toute la communauté française. Ainsi l'Indochine acquiert-elle de nouveaux titres à recevoir la place à laquelle elle est appelée.

Confirmé par les événements dans ses intentions antérieures, le Gouvernement estime devoir, dès à présent, définir ce que sera le statut de l'Indochine lorsqu'elle aura été libérée de l'envahisseur.

***

La Fédération indochinoise formera avec la France et avec les autres parties de la communauté une « Union française » dont les intérêts à l'extérieur seront représentés par la France. L'Indochine jouira, au sein de cette Union, d'une liberté propre.

Les ressortissants de la Fédération indochinoise seront

citoyens indochinois et citoyens de l'Union française. A ce titre, sans discrimination de race, de religion ou d'origine et à égalité de mérites, ils auront accès à tous les postes et emplois fédéraux, en Indochine et dans l'Union.

Les conditions suivant lesquelles la Fédération indochinoise participera aux organismes fédéraux de l'Union française ainsi que le statut de citoyen de l'Union française seront fixés par l'Assemblée constituante.

***

L'Indochine aura un gouvernement fédéral propre présidé par le gouverneur général et composé de ministres responsables devant lui, qui seront choisis aussi bien parmi les Indochinois que parmi les Français résidant en Indochine. Auprès du gouverneur général, un Conseil d'État, composé des plus hautes personnalités de la Fédération, sera chargé de la préparation des lois et des règlements fédéraux. Une assemblée, élue selon le mode de suffrage le mieux approprié à chacun des pays de la Fédération et où les intérêts français seront représentés, votera les taxes de toute nature ainsi que le budget fédéral et délibérera des projets de lois. Les traités de commerce et de bon voisinage intéressant la Fédération indochinoise seront soumis à son examen.

La liberté de la presse, la liberté d'association, la liberté de réunion, la liberté de pensée et de croyance et, d'une façon générale, les libertés démocratiques formeront la base des lois indochinoises.

Les cinq pays qui composent la Fédération indochinoise et qui se distinguent entre eux par la civilisation, la race et les traditions, garderont leur caractère propre à l'intérieur de la Fédération.

Le gouverneur général sera, dans l'intérêt de chacun, l'arbitre de tous. Les gouvernements locaux seront perfectionnés ou réformés ; les postes et emplois dans chacun de ces pays y seront spécialement ouverts à ses ressortissants.

Avec l'aide de la métropole et à l'intérieur du système de défense général de l'Union française, la Fédération indochinoise constituera des forces de terre, de mer et de l'air, dans lesquelles les Indochinois auront accès à tous les grades à égalité de qualification avec le personnel provenant de la métropole ou d'autres parties de l'Union française.

Le progrès social et culturel sera poursuivi et accéléré dans le même sens que le progrès politique et administratif.

L'Union française prendra les mesures nécessaires pour rendre l'enseignement primaire obligatoire et effectif et pour développer les enseignements secondaire et supérieur. L'étude de la langue et de la pensée locales y sera étroitement associée à la culture française.

Par la mise en œuvre d'une inspection du travail indépendante et efficace et par le développement syndical, le bien-être, l'éducation sociale et l'émancipation des travailleurs indochinois seront constamment poursuivis.

La Fédération indochinoise jouira, dans le cadre de l'Union française, d'une autonomie économique lui permettant d'atteindre son plein développement agricole, industriel et commercial et de réaliser en particulier l'industrialisation qui permettra à l'Indochine de faire face à sa situation démographique. Grâce à cette autonomie, et en dehors de toute réglementation discriminatoire, l'Indochine développera ses relations commerciales avec tous les autres pays, et notamment avec la Chine, avec laquelle l'Indochine, comme l'Union française tout entière, entend avoir des relations amicales étroites.

***

Le statut de l'Indochine, tel qu'il vient d'être ainsi examiné, sera mis au point après consultation des organes qualifiés de l'Indochine libérée.

Ainsi, la Fédération indochinoise, dans le système de paix de l'Union française, jouira de la liberté et de l'organisation nécessaires au développement de toutes ses ressources. Elle sera à même de remplir dans le Pacifique le rôle qui lui revient et de faire valoir, dans l'ensemble de l'Union française, la qualité de ses élites.

Paris, le 24 mars 1945

Déclaration extraite du Journal Officiel de la République Française du dimanche 25 mars 1945, n° 72.

V

CONFÉRENCE D'ÉTAT-MAJOR DU 3 AVRIL 1946

L'accord suivant intervient entre :

— le Général SALAN, Délégué Militaire du Haut-Commissaire de la République Française, d'une part,

— MM. VO NGUYEN GIAP, VU HONG KHANH, Président et Vice-Président du Conseil Supérieur de la Défense Nationale de la République du VIET-NAM, d'autre part.

Il a pour but de préciser les conditions d'application au point de vue militaire de la Convention Préliminaire du 6 Mars 1946 et de l'Accord Annexe à ladite Convention.

Il a un caractère provisoire et est valable jusqu'à la conclusion des négociations générales prévues à l'article 3 de la Convention Préliminaire.

I. — LES FORCES DE RELÈVE.

1. Les forces de relève franco-vietnamiennes se composeront de 10 000 Vietnamiens et de 15 000 Français.

2. Les 10 000 Vietnamiens en unités constituées — dont 5 000 sont armés — avec leurs cadres vietnamiens et relevant des autorités militaires du VIÊT-NAM, seront mis à la disposition du Commandant Supérieur français assisté de Délégués Vietnamiens au fur et à mesure des nécessités de la relève.

Ils continueront à être administrés par le Gouvernement Vietnamien.

3. La modernisation de leur équipement, de leur armement ainsi que les questions d'administration et de ravitaillement,

avec l'aide de la FRANCE, seront étudiées au cours des négociations générales.

4. L'effectif des Forces Françaises dans le territoire du VIÊT-NAM au nord du 16e parallèle, ne doit pas dépasser 15 000 hommes.

5. Les forces françaises doivent être composées uniquement de Français. Les Français d'origine non métropolitaine devront être uniquement affectés à la garde des prisonniers de guerre Japonais.

II. — IMPLANTATION ET RÉPARTITION DES TROUPES.

1. *Troupes françaises.*

L'effectif prévu pour la garde des prisonniers de guerre japonais est de 500 hommes.

Les unités chargées d'assurer en collaboration avec l'armée vietnamienne le maintien de l'ordre public et la sécurité du territoire vietnamien ainsi que les unités chargées de la défense des bases seront stationnées suivant le tableau donné en annexe (Annexe nº 1). L'effectif total s'élève à 14 500 hommes.

2. *Troupes vietnamiennes.*

L'implantation des troupes vietnamiennes de relève est réglée suivant le tableau annexe nº 2.

3. L'implantation des troupes de relève peut être toutefois soumise à révision par entente commune.

4. Pour chaque point d'implantation, les zones de cantonnement seront choisies d'un commun accord dans le centre urbain. Les bâtiments militaires ou de l'ancienne garde indochinoise, dans les zones de cantonnement, seront utilisés par priorité. Ils doivent se prêter à la mission envisagée.

De même le traitement médical devra se faire dans les hôpitaux ou les infirmeries — hôpitaux militaires à déterminer d'un commun accord.

Les frais d'installation et de fonctionnement seront supportés proportionnellement aux effectifs cantonnés et soignés.

5. Le port des armes en dehors du service par les militaires

est en principe interdit. Une réglementation à cet effet sera établie d'un commun accord pour chaque localité.

6. Les terrains de manœuvre et d'exercice ainsi que leur usage seront fixés d'un commun accord par les commandements locaux.

7. Les véhicules militaires de liaison et de ravitaillement (avec 4 hommes au plus en armes par voiture) circuleront normalement et sans laissez-passer entre les postes français et vietnamiens de relève. Le nombre d'hommes armés par convoi de ravitaillement ou mission de liaison n'excédera pas 60. Chaque armée de relève contrôlera ses propres véhicules. Des missions mixtes auront accès en tout temps aux postes de contrôle qui devront communiquer leurs comptes rendus de circulation. L'établissement de ces postes de contrôle sera arrêté d'un commun accord.

8. Les voies fluviales sont ouvertes au trafic militaire dans les mêmes conditions. Pour tenir compte de certaines conditions locales et jusqu'à ce que la sécurité générale soit établie, le commandement français s'adressera cependant au gouvernement vietnamien avant de faire ses mouvements et tiendra compte de ses suggestions.

9. Les questions des Chemins de Fer, des P.T.T. et de Radio feront l'objet d'accords ultérieurs entre les organismes compétents.

III. — PROGRESSION DES TROUPES DE RELÈVE.

Pour chaque mouvement des troupes françaises ou vietnamiennes de relève, les ordres après élaboration avec la Délégation Vietnamienne à l'échelon commandement supérieur, seront remis à cette Délégation au moins 48 heures à l'avance. Ils devront fixer la date, l'itinéraire et les modalités du mouvement. Le gouvernement vietnamien avisera la population pour parer dans la mesure du possible à des incidents.

Pour ce qui concerne les villes frontières, étant donné les difficultés locales, les troupes françaises doivent tenir le plus grand compte des modalités recommandées par le gouvernement vietnamien.

Ces mouvements ne doivent affecter en aucune façon le plan d'implantation prévu aux annexes 1 et 2.

IV. — UTILISATION DES TROUPES.

1° *Organisation du commandement.*

Les forces de relève franco-vietnamiennes sont placées sous le Commandement Supérieur français assisté d'une délégation vietnamienne installée en permanence auprès de lui et dont le chef devra être d'un rang élevé.

Les ordres du Commandant Supérieur aux forces franco-vietnamiennes de relève seront pris en accord avec les délégués vietnamiens. Les ordres concernant les troupes vietnamiennes de relève seront contresignés et transmis en temps utile par les délégués vietnamiens aux troupes vietnamiennes de relève.

2° *L'ordre et la sécurité.*

Les troupes françaises et vietnamiennes de relève sous l'autorité du Commandant Supérieur Français assisté des délégués vietnamiens collaboreront avec l'armée vietnamienne au maintien de l'ordre et de la sécurité dans les conditions suivantes :

a) Garde permanente de certains points sensibles arrêtés d'un commun accord.

b) Discipline intérieure à chaque armée par ses moyens propres usuels dont la mise en œuvre sera arrêtée d'un commun accord.

c) Appoint de piquets et patrouilles mixtes fourni aux forces locales de police par les commandants d'armes français et vietnamiens à la demande des autorités vietnamiennes par le canal des organismes permanents de liaison existants.

d) La question de la responsabilité du Commandement Supérieur français dans le domaine de la protection de la vie et des biens des nationaux étrangers fera l'objet d'un protocole séparé avec le gouvernement du Viêt-nam.

V. — LA LIAISON ET LE CONTRÔLE.

1° Une Commission mixte centrale de liaison et de contrôle est créée. Son siège est à HANOI. Elle est chargée de contrôler l'application fidèle des clauses du présent accord.

2° Elle prendra toutes dispositions pour favoriser les

contacts amicaux et prévenir les malentendus et les incidents entre les deux armées.

3° Des commissions mixtes locales seront constituées entre les troupes vietnamiennes et les troupes françaises de relève suivant les besoins, dans les divers centres d'implantation.

Elles reçoivent les directives de la Commission de Hanoi à laquelle elles peuvent recourir. Dans l'application de ces directives, elles dépendent des Commandants d'Armes français et vietnamiens locaux. Elles établissent les accords locaux.

VI. — ARMISTICE.

1° Accord sur l'envoi d'une Commission d'Armistice dans le Sud du Trung-Bo.

2° Réserve sur la question d'Armistice dans le Nam-Bo (1).

Fait à HANOI, le 3 Avril 1946

Le général SALAN
signé : SALAN

M. VO NGUYEN GIAP
Signé : VO NGUYEN GIAP

M. VU HONG KHANH
Signé : VU HONG KHANH

(1) La question armistice dans le Nam-Bo ayant été posée au cours de la Conférence du 31 Mars, le Général SALAN répond qu'elle est du ressort des deux Gouvernements et ne peut être réglée au cours de cette conférence. Monsieur GIAP insiste pour que « des délégués vietnamiens partent pour Saigon » et renouvelle ses protestations « contre les opérations dirigées contre les troupes vietnamiennes ».

ANNEXE N° I

à l'accord d'État-Major du 3 Avril 1946

IMPLANTATION PROVISOIRE
DES TROUPES FRANÇAISES

Cette implantation est provisoire. La question des bases, celle de la répartition des troupes entre les bases et les points intérieurs ainsi que l'amortissement par année seront étudiés en cours des négociations générales.

HANOI (y compris 1 000 pour la base aérienne)	5 000
HAIPHONG	1 750
HONGAY	1 025
NAM-DINH	825
HUÉ	825
TOURANE	825
HAIDUONG (et ponts de PHULUONG ET LAIKHE) ...	650
DIÊN BIÊN PHU	825
Régions frontières	2 775

REMARQUES

La répartition des postes entre Français et Vietnamiens, troupes de relève, pour la région frontière et celle des effectifs sera définie ultérieurement.

Ces postes frontières sont les suivants :

MONCAY
LANGSON
CAO BANG
HAGIANG
LAOKAY
LAICHAU

Fait à HANOI, le 3 Avril 1946.

Le général SALAN
Signé : SALAN

M. VO NGUYEN GIAP
Signé : VO NGUYEN GIAP

M. VU HONG KHANH
Signé : VU HONG KHANH

ANNEXE N° II

à l'accord d'État-Major du 3 Avril 1946

IMPLANTATION PROVISOIRE DES TROUPES VIETNAMIENNES DE RELÈVE.

Cette implantation est provisoire. La question des bases, celle de la répartition des troupes entre les bases et les points intérieurs ainsi que la question de relever les troupes françaises rapatriables par année seront étudiées au cours des négociations générales.

HANOI	952	THANH HOA	684
HAIDUONG	904	DONG HA	684
HUÉ	500	DONG HOI	220
PHULY	500	VINH	904
THAI BINH	500	TOURANE	904
NAMDINH	500	NINH BINH	904

La répartition des postes entre Français et Vietnamiens (troupes de relève) pour la région frontière et celle des effectifs seront définies ultérieurement.

Ces postes frontières sont les suivants :

MONCAY	CAO BANG	LAOKAY
LANGSON	HAGIANG	LAICHAU

Pour Vinh, il n'y a pas de garnison française, mais une mission militaire mixte chargée de la liaison et du contrôle. Elle devra en outre assurer le trafic aérien au terrain d'aviation. Un détachement d'aviation d'une trentaine d'hommes destiné à assurer le service d'escale sera mis en place suivant les besoins.

Fait à HANOI, le 3 Avril 1946.

Le général SALAN
Signé : SALAN

M. VO NGUYEN GIAP
Signé : VO NGUYEN GIAP

M. VU HONG KHANH
Signé : VU HONG KHANH

INDEX ALPHABÉTIQUE

Abbas (Ferhat), 12.
Achebber Gabre-Hiot, 71, 73.
Adam, colonel, 150.
Alessandri, général, 169, 170, 171, 182, 207, 208, 209, 261, 402.
Alexander, général, 177.
Alexandre Ier (roi de Serbie), 111.
Al-hadj Omar, 92.
Allard, 36.
Allard, (Aline), Princesse Souvana Phouma, fille du précédent, 36.
Allard, commandant, 152.
Alvayez (Georges), 394.
Amalric (Pierre), médecin-aspirant, 151.
André (Max), 362, 364, 369, 395, 397, 398.
An duong, roi du Cambodge, 413, 414.
Anosse, capitaine, 208, 209.
Archinard, 11, 92.
Arcimoles, (d'), 68.
Arcy (d'), capitaine, 364, 382, 389.
Arnoux, 46, 182.
Attlee, 180.
Aubinière, commandant, 310.
Auboyneau (Philippe), amiral, 366, 367.
Aubrac (Raymond), 404.
Aukhentaler, 127.
Aymé, général, 207.

Babitchef, 63, 67.
Bac cam quy, 259.
Baffeleuf, 234.
Baglion (de), commandant, 191.
Ba ky, 241.
Balbo (Italo), général, 73.
Balny d'Avricourt, enseigne de vaisseau, 414.
Bao Dai (alias M. Vinh Thui), empereur d'Annam, 181, 358, 379.
Barbanègre, général, 140.
Baril, commandant, 56.
Barjot, amiral, 397, 400, 401, 403.
Barrau, général, 92, 94, 96, 97, 98, 99, 104.
Baudot, lieutenant-colonel, 151.
Baudouin, ministre des Affaires étrangères, 82, 83.
Baylin, 265, 267.
Bazillon, commandant, 91.
Beaufils, lieutenant, 128.
Beaufort (de), 123, 126, 127.
Béchamp, docteur, 221.
Béchard (Paul), 146.
Ben Barka, 152.
Benest, lieutenant, 141.
Bénouville (Guislain de), 89.
Bensimon (dit Jacques Hébey), 114, 115.
Béranger, capitaine de vaisseau, 86.
Berchoux (de), colonel, 149.
Bernard, lieutenant-colonel, 136.
Bertrac (Sophie), 20.
Besset, capitaine, 209.
Bethouart, général, 146.
Beylié (de), général, 38.
Bianco, capitaine, 145.
Bidault (Georges), 156, 389, 395, 396, 399, 400, 405.
Bigot, médecin commandant, 79.
Billotte, général, 112.
Binet (Léon), professeur, 160.
Blaizot, général, 97.
Blanc, colonel, 106.
Bloch-Lainé, 249.
Boisanger (de), 184.
Boisboissel (de), général, 104.

Boissoin (Pierre), gouverneur général, 84, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 102, 103, 104, 105.
Bonfils, administrateur, 207.
Bonnard, amiral, 415.
Bonnet (Georges), 61.
Bordier, 259.
Borgnis-Desbordes, général, 11, 92.
Borgnis-Desbordes, colonel, 89, 116.
Bosc, résident supérieur, 37.
Bosc, lieutenant-colonel, 149.
Botreau-Roussel, médecin général, 223.
Bouard (Michel de), 67, 68.
Bouet, général, 416.
Boulet, 259.
Boulet (Mme), 354.
Boulle, 221.
Bourgouin, chef d'escadron, 117, 129, 135, 143.
Bourgund, colonel, 146.
Bouvet, lieutenant-colonel, 123.
Brancourt, docteur, 181.
Brazza, 11.
Breteuil (Charles de), 109.
Brière de Lisle, général, 417, 418.
Broode (de), 369.
Brosset, général, 123, 132, 136.
Bruguier (Michel), lieutenant, 152, 156.
Buckley, major, 297.
Bührer, général, 44, 57, 58, 59, 60, 62, 75, 76, 82, 83, 117.
Burgard, 200, 221.

Calvet, 128.
Caput (Louis), 204, 240, 288, 291, 301, 307, 314, 330, 343.
Carayon, colonel, 61.
Carbonnel, commandant, 219, 232.
Carles, commandant, 31.
Cartier-Bresson, capitaine, 253, 298, 335, 382.
Carton de Wiart, général, 254, 264, 270, 276, 376.
Casey (Richard), gouverneur du Bengale, 384.
Cassou, lieutenant, 285.
Cassou, 310.
Catroux, général, 85, 103.
Cazaux, inspecteur général des colonies, 221.
Cazin d'Honincthun, 56.
Ceccoto, 269.
Cédile, gouverneur des colonies 181, 182, 389.
Cerdan (Marcel), 109.
Chaban-Delmas (Jacques), général, 157.
Chah Djahan, sultan, 386.
Chaigneau, consul, 412.
Chamberlain, 61.
Champeaux (de), 416.
Chandon, colonel, 98.
Charles, 127.
Charner, amiral, 413, 414, 415.
Chatel, gouverneur, 98.
Chatel, capitaine, 170.
Chauvin (Richard), 107.
Chavanieux (Marius), 203, 230.
Cheng, colonel, 265.
Cheng Chang, 198, 243, 257, 258, 294, 306, 307, 312, 313, 316, 319, 320, 326, 333, 334, 348, 349, 357, 358.
Cheng Cheng, général, 171.
Chennault, général, 180.
Chin You Chow, général, 264, 265, 270.
Chou Chih Jou, général, 266.
Chou En-lai, 274, 275.
Chou teh, 274.
Chow, général, 317, 318, 319, 320, 326, 329, 330, 333.
Chrétien, colonel, 67.
Churchill (Winston), 72, 101, 180, 254, 265, 277.
Chu Van Tan, 237, 240, 256.
Cissé, sous-lieutenant, 76.
Clarac, 249, 278, 279, 280, 300.
Clark, général, 97.
Clemenceau (Georges), 26.
Clemenceau (Michel), fils du précédent, 65.
Collinet, amiral, 96.
Colliou (dit Roussel), lieutenant-colonel, 135, 149.
Colson, général, 83.
Combes (Émile), 20.
Commentry, capitaine de vaisseau, 218.
Communal, commandant, 126, 138, 143.
Conus, 185, 217.
Corréard, lieutenant-colonel, 285.
Costier (Louis de), 89.
Cote (Michel), 63.
Coué, colonel, 149.
Coueslant, capitaine, 65, 73, 89, 90.
Courbet, amiral, 416, 417, 419.
Cournarie, gouverneur, 104.
Cousin-Montauban, général, 265.
Crépin, colonel, 253, 258, 278, 280, 281, 296, 298, 299, 300, 302, 303, 304, 312, 313, 320, 321, 326, 338, 339, 341, 342, 376.
Crest de Villeneuve (du), capitaine, 92, 96.

Crèvecœur (de), lieutenant-colonel, 170, 296.
Cunningham, amiral, 102.

Daboval, commandant, 125, 128, 141, 250, 251, 327.
Daguerches, colonel, 203.
Daladier (Édouard), 57, 61, 62, 111.
Dallières, commandant, 95.
Darcy (Robert), 27.
Daridan (Jean), 262, 272, 275.
Darlan, amiral, 83, 88, 97, 98, 99.
David (Charles, alias Mayréna), 44.
Dax, lieutenant-colonel, 145.
Dayot, capitaine de vaisseau, 411.
Debay (Jean), 117, 118.
Decoux, amiral, 85, 86, 182, 208, 221, 223.
Delaporte, enseigne de vaisseau, 48.
Delimarski, 56.
Delsuc, général, 184, 208.
Demule, lieutenant-colonel, 220, 221.
Deo van Long, 259.
Deo van Moun, 259, 283.
Deo van Tri, 259.
Dessert, colonel, 117, 118, 120, 124, 129, 135, 143, 144, 205, 250, 251, 280, 291.
Destremau (Bernard), lieutenant, 127.
Detaille (Édouard), 140.
Devey, colonel, 182.
Dewavrin (alias Passy), 210.
Diethelm, 17, 58, 132, 158, 165.
Dio, général, 186.
Dominé, commandant, 418.
Doudart de Lagrée, capitaine de frégate, 48, 414.
Doumenc, général, 64.
Drioton, (Étienne), chanoine, 390, 391.
Droniou, commandant, 283, 294, 295.
Dronne (Raymond), commandant, 175, 183, 349.
Drouineau (Monseigneur), 216.
Duc Duc, empereur d'Annam, 417.
Duchet-Suchaux, capitaine, 117, 143.
Duchet-Suchaux, lieutenant, 295.
Dugrore, colonel, 418.
Dunderdale, commander, 56, 63, 101.
Dunoyer de Segonzac, commandant, 151, 156.
Duong Bach Mai, 370, 371, 373, 375, 376, 397, 403, 404.
Duprée, amiral, 415.
Dupuis (Jean), 414.
Dupuy (Pierre), ambassadeur, 89, 101, 102.
Dürer (Albrecht), 153.

Eboué (Félix), gouverneur, 186.
Eisenhower, général, 99.
Elphiston, colonel, 69.
Eugénie, Impératrice, 70.

Fabien, colonel, 138, 139, 145.
Fabre, commandant, 169.
Faidherbe, général, 92.
Falvy, général, 96.
Farouk, roi d'Égypte, 390.
Farris, capitaine, 231, 330.
Fassy, commandant, 369.
Fauchier-Magnan (Louis), lieutenant, 199, 225, 394.
Fay, général, 346.
Faycal, 69.
Ferrié, commissaire, 237.
Filippi, commandant, 78.
Fillet, commandant, 269.
Fischer, lieutenant, 135.
Fleutot, 207.
Flichy, lieutenant de vaisseau, 219, 232.
Florimond Bonte, 107.
Flottes, docteur, 206.
Fontana, 108.
Forges (de), maréchal de camp, 412.
Foucauld (Charles de), 117.
Fouchet (Christian), consul, 366, 383.
Fourcade, 233.
Fournier, capitaine de frégate, 417.
Frager, commandant, 89, 90.
Franck, adjudant, 130, 144.
Franco, 60.
Froment (Jean), aspirant, 125.
Furstenberg (Karl-Egon de), prince, 152, 154.
Fusier, lieutenant, 128.

Gabré Maskal, 71.
Gallagher, général, 181, 231, 232.
Gallieni, général, 11, 31, 32, 33, 99, 241.
Gamelin, généralissime, 110.
Garin, capitaine, 31.
Garnier (Francis), lieutenant de vaisseau, 48, 414, 415.
Gasser, 56.
Gaucher, commandant, 283, 285, 286, 295.
Gaulle (Charles de), général, 12, 79, 84, 102, 103, 104, 107, 110, 113, 147, 149, 151, 158, 171, 181, 186, 187, 222, 277, 356, 367, 379, 388, 405, 406.
Gauvin, commandant, 117, 126, 127, 128, 130, 133, 138, 141, 143, 146.
Génin, lieutenant-colonel, 88.
Georges, général, 110, 111, 112.
Georges, commandant, 150.

GERMAIN, capitaine, 72, 73.
GERMANI, lieutenant-colonel, 135, 136, 137.
GIA-LONG, empereur d'Annam, 412, 413.
GIGANOT, adjudant-chef, 137.
GIOVANELLI, général, 419.
GIRAUD, général, 97, 98, 99, 100, 103, 111, 114.
GLASFORD, amiral, 99.
GODFROY, amiral, 102.
GOETHE, 155.
GONON, 403.
GORDON-PACHA, 70.
GOUIN (Félix), 277, 395.
GOURAUD, général, 11, 28.
GRACEY, général, 174, 183, 184, 185, 281.
GRACIEUX, commandant, 60, 117, 118, 129, 135, 136, 143.
GRANET, professeur, 64.
GRAZIANI, maréchal, 63.
GREINER, lieutenant-général, 80.
GRIBELIN, capitaine, 312.
GROUSSARD, colonel, 89.
GROUSSARD (Serge), fils du précédent, 89.
GRÜSS, colonel, 106.
GUIBAUT, 58, 179.
GUILLAUME, général, 123, 124.
GUILLAUME, 117, 129.
GUILLERMAZ, commandant, 261, 263, 264, 272, 275, 276, 281, 312.
GUIOL, capitaine, 220.
GUISAN, colonel, 140.
GUISLAIN, colonel, 364.
GUTENBERG, 153.
GUYOMAR, enseigne de vaisseau, 327.

HA BA QUAN (alias Trong Chinh), 240.
HACHA, président, 63.
HAÏLÉ SÉLASSIÉ, 68, 73.
HAMBOURG, 107.
HARMAND, commissaire général de la République, 416.
HEBEY (Jacques), alias Bensimon, 114, 115.
HEINE (Henri), 155.
HERBINGER, lieutenant-colonel, 419.
HERRIOT (Édouard), 22.
HEURTAUX, colonel, 89.
HIEP HOA, 419.
HITLER (Adolf), 58, 60, 61, 62, 63, 64.
HOANG MINH GIAM, 314, 330, 360, 380, 382, 397, 403, 404.
HOANG TRONG PHU, 243.
HO CHI MINH (alias Nguyen Ai Quoc), 35, 181, 231, 237, 238, 239, 240, 241, 256, 280, 288, 289, 290, 291, 292, 294, 297, 298, 299, 301, 303, 304, 305, 307, 309, 314, 317, 318, 319, 320, 325, 329, 330, 332, 336, 337, 339, 343, 347, 349, 351, 352, 353, 354, 355, 360, 361, 362, 363, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 403, 404, 405.
HO HING CHINH, général, 179, 180, 376.
HO KOUEI TCHANG, général, 282, 284.
HOLBEIN (Hans), 153.
HOLLAND, major, 64, 65, 70.
HORRN, intendant, 202, 203.
HO YIN CHIN, général, 261.
HUARD, commandant, 101.
HUSS (Jean), 158.

IMFELD, commandant, 169, 262, 263.
INGOLD, 186.
IN KI HOUN, major-général, 243, 258, 326, 333, 348.

JACOBI, capitaine, 77.
JACQUIN, lieutenant, 207.
JACQUINOT, 132.
JACQUOT, lieutenant-colonel, 150, 151.
JEANNIN, administrateur, 200, 221.
JÉGOU, 107.
JOFFRE, 31.
JOSEPH (Gaston), 57.
JOSSET, commandant, 56.
JOUBERT, docteur, 48.
JOURNOUD, capitaine, 129.
JUGLA, député, 387.
JUIN (Alphonse), général, 97, 98, 114, 119, 268, 293, 301, 304, 366, 367, 368, 373, 378, 400.

KATO, 88.
KATZ, capitaine, 150.
KERGARAVAT, capitaine, 117, 139.
KERMEL (DE), lieutenant-colonel, 285.
KIEN PHUOC, 419.
KIPLING (Rudyard), 387, 407.
KITCHENER, 72.
KŒNIG, capitaine, 106, 108, 159, 167.
KOHLER, général, 253.
KOUNG, général, 268, 270, 271.
KOUTOUSOFF, 94.
KUUNG, 375.

LABUSSIÈRE (William), 216, 221.
LACHARIERRE (de), 402.
LACHEROY, 135, 138.
LA GRANDIÈRE, amiral, 414, 415.
LAMASSOURE, sous-préfet, 393.
LAMINE GUEYE, député, 396.
LA MOTTE (R. P. Georges de), 412.
LANATA, 221.

LANDOUZY, colonel, 133, 145, 146.
LANGLADE (de), 210, 222.
LANGLAIS, commandant, 250, 251.
LANGLOIS, capitaine, 98, 173, 249, 352.
LAPEYRONNIE, administrateur, 40, 44, 50.
LAPIE (Pierre-Olivier), 186.
LARMINAT (de), général, 127.
LARTIGAU, médecin-capitaine, 117, 118, 143.
LATTRE DE TASSIGNY (Jean de), général, 9, 17, 108, 115, 118, 119, 120, 121, 123, 125, 127, 132, 136, 140, 146, 148, 151, 154, 158, 159, 162.
LATTRE DE TASSIGNY (Mme de), 159.
LAUER, 390, 391.
LAURENT (Jean), 285, 286.
LAWLER, colonel, 346.
LAWRENCE, colonel, 69.
LAZARI, 392.
LEBON, capitaine, 145.
LE BRIS, colonel, 57.
LE CHUITON, capitaine de vaisseau, 194.
LECLERC (Philippe), général, 9, 17, 97, 98, 108, 155, 156, 157, 165, 167, 169, 170, 172, 173, 174, 175, 176, 181, 182, 183, 186, 187, 188, 192, 193, 194, 196, 197, 198, 202, 212, 213, 217, 219, 220, 223, 231, 232, 242, 244, 249, 250, 252, 253, 254, 258, 268, 271, 277, 278, 280, 283, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 308, 310, 311, 313, 314, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 330, 333, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 355, 356, 357, 358, 364, 365, 366, 367, 375, 400, 405, 406.
LECLERC (Henri), fils du précédent, 186, 349.
LECOMTE (Jean), colonel, 218, 292, 310, 311, 314, 316, 318, 320, 321, 333, 334, 348, 374, 395.
LE COQ, colonel, 205, 209.
LEDOUX (Pierre), 225.
LEFEBVRE D'ARGENCÉ, colonel, 207.
LEFÈVRE, 96.
LEGENDRE, lieutenant de vaisseau, 310, 313, 320, 325, 326, 328.
LEGENTILHOMME, général, 17, 84, 113.
LEGRAND, commandant, 58.
LEGRAND, colonel, 258.
LE LOÏ, 412.
LEMAIGRE-DUBREUIL, 84, 91, 96, 109.
LÉMERY, ministre des colonies, 82, 83.
LEPAGE, commandant, 278, 283, 295.
LE PORZ, lieutenant-colonel, 199, 201, 206, 225, 274, 286, 291, 294, 310, 314, 316, 325, 326, 333, 341.
LE PULOCH, commandant, 98.
LESTERRE, enseigne de vaisseau, 49.
LE TACON, colonel, 79.
LE TROQUER (André), 110, 111, 112, 114.
LE TROTTER, capitaine, 56.
LEYER, général, 106.
LIEUX, médecin-colonel, 149.
LI-HOUNG TCHANG, 419.
LINARÈS (de), colonel, 123, 155.
LIN CHI HAN, 229, 243, 258.
LIONG SUI LAN, 207.
LIOTARD, 59, 90, 179.
LI TAI PO, 243.
LI TSI NGEOU, colonel, 264, 277, 281.
LOCHARD, lieutenant, 56.
LOISY (de), commandant, 146.
LONG YUN, 215.
LOUBATON, capitaine, 307, 314, 319, 320, 333.
LOU HAN, général, 182, 192, 198, 210, 215, 216, 227, 228, 231, 233, 243, 244, 245, 263, 278, 283, 285, 294, 297, 298, 299, 300, 302, 303, 307, 312, 315, 316, 320, 325, 326, 342, 343, 344, 348, 349, 355, 357, 358, 367, 372, 377.
LOUSTAUNAU-LACAU, commandant, 89.
LOZERAY, député, 397, 400.
LU, général, 284.
LUC KY (dit Sin Fat), 207.
LUIZET, capitaine, 60, 61.
LÜTZOW, 94.
LUU VINH PHUOC, 416, 417.
LYAUTEY, 11, 31, 33.

MA, 285.
MACARTHUR, général, 179, 187, 188, 189, 206, 231, 313, 321.
MACARTHUR (junior), 90.
MACKENSIE, lieutenant, 64, 70.
MAGNAN, général, 115, 116, 123, 125, 126, 127, 130, 132, 133, 144.
MAÏ, lieutenant, 285.
MAILLARD, capitaine, 220, 264.
MA ING, général, 206, 216, 233, 243, 244, 256, 257, 258, 267, 270, 285, 286, 305, 306, 312, 314, 315, 316, 317, 318, 320, 326, 333, 334, 338, 340, 341, 342, 344, 348.
MALLET, commandant, 60.
MALRAISON, lieutenant-colonel, 56.
MALRAUX (André), dit colonel Berger 44, 130, 151.
MANDEL (Georges), 9, 26, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 65, 69, 76, 82, 89, 157, 220, 258.

MANGIN, général, 11, 60.
MANHÈS, colonel, 149.
MANUE (Georges), 109, 154.
MAO TSÉ-TOUNG, 59, 241, 274, 275, 276, 316, 339, 342, 384, 405.
MARANNE (Georges), sénateur, 236.
MARCHAND, général, 11, 72, 73.
MARETTE, capitaine, 61.
MARMIER (Lionel de), 166.
MARSHALL, général, 275.
MARTINI, professeur, 64.
MASSIGLI, 103.
MASSIMI, général, 207.
MASSU, colonel, 174, 175, 380.
MAST, général, 166, 391.
MATHIEU (R. P.), 118.
MATSUOTO, 208.
MAUPIN, colonel, 220.
MAUREL (Paul), 127.
MAUREL, capitaine, 143.
MAUROIS (André), 107.
MA-VIEN, général, 410.
MAYRÉNA (alias Charles David), 44.
MAZERAN, enseigne de vaisseau, 49.
MENNERAT, général, 85.
MERCIER, lieutenant, 56.
MERLIN, gouverneur général, 35, 36, 46, 239.
MESSMER (Pierre), 183.
MEYER (Jacques), capitaine, 115.
MEYRIER (Jacques), ambassadeur, 258, 262, 265, 266, 270, 272, 273, 275, 306.
MICHELET (Edmond), 364, 396.
MICHELIN-JAEGER, lieutenant-colonel, 146.
MILLET, général, 417, 418.
MILLION-ROUSSEAU, 136.
MINGANT, capitaine, 220, 221.
MINH MANG, empereur d'Annam, 412.
MIRAMBEAU (Henri), chef d'escadron, 157, 175, 194, 300, 303, 352, 364.
MISSOFFE (François), lieutenant, 225, 302, 394.
MONNIER, colonel, 63, 66, 68, 70, 90.
MONSABERT (de), général, 123, 158.
MONTAGNÉ, docteur, 206.
MONTGOMERY, général, 97.
MORDANT, général, 222, 223.
MORLIÈRE, général, 144.
MOULIN (Jean), dit Max, 156.
MOUNTBATTEN, amiral, 169, 181, 183, 184, 185, 276.
MOUTET (Marius), 46, 55, 394, 396, 404.
MUHAMMAD ADMAD ABH ALLAH, le Mahdi, 70, 72.
MUNTAZ-I-MAHALL, 385.
MURPHY, 97.
MUS (Paul), 172, 182, 207.
MUSSOLINI, 60, 62.
MUSELIER, amiral, 90.

NAVARRE (Henri), capitaine, 56.
NÉGRIER (de), général, 417, 418, 419.
NGO DINH DIEM, 379.
NGO QUYEN, empereur d'Annam, 420.
NGUYEN AI QUOC, alias Ho Chi Minh, 35, 46, 47, 237, 239, 383.
NGUYEN-ANH, voir Gia Long, 411.
NGUYEN HAI THAN, 238, 256, 309, 336.
NGUYEN MANH HA, 236, 237, 336, 393, 397.
NGUYEN SINH HUY, 239.
NGUYEN SINH TCHIN, alias Nguyen Ai Quoc, alias Ho Chi Minh, fils du précédent, 239.
NGUYEN TUONG TAM, 238, 330, 336, 354, 362, 369, 371.
NGUYEN-VAN-HUE, 411.
NGUYEN-VAN-LU, 411.
NGUYEN-VAN-NHAC, 411.
NGUYEN VAN TUONG, 417.
NGUYEN VAN XUAN, colonel, 83, 362, 389, 402.
NIMITZ, amiral, 187.
NOGUÈS, général, 98.
NORDLINGER, colonel, 230.
NORODOM Ier, roi du Cambodge, 414.
NOUTARY, commandant, 133.
NTCHORÉRÉ, capitaine, 61.
NYO, colonel, 55, 57, 157, 174, 218, 292, 364.

OLIVIER, 414.
OLLER, lieutenant, 140.
ORNANO (d'), capitaine, 31.

PAILLOLE, 56.
PAJOT (Henri), 107.
PASQUIER, gouverneur général, 47.
PASSY (alias Dewavrin), colonel, 210.
PASTEAU (Michel), 88, 89.
PATCH, général, 121, 123, 125, 155.
PATÉ, capitaine, 129, 130.
PATENÔTRE, 421.
PATTI, major, 183, 230.
PATTON, général, 145, 150.
PAVIE (Auguste), 259.
PECHKOFF, général, 113, 262, 268, 270, 376.
PÉRI, enseigne de vaisseau, 67, 90.
PERRETIE, lieutenant, 135.
PERRIE, lieutenant, 141.
PERRUCHE, commandant, 56.
PESCHAUD, capitaine, 175.
PÉTAIN (Philippe), maréchal, 111.
PETIT, capitaine, 141.
PHAM QUYNH, 257.

PHAM VAN DONG, 360, 363, 383, 397, 398, 400, 401, 402, 403.
PHAN ANH, 336, 371, 378, 379, 397, 403.
PHILASTRE, lieutenant de vaisseau, 415.
PHILIP (André), 103.
PHILIPPON, 200, 221.
PICARD (Marcel), 114.
PIGNEAU DE BÉHAINE (Mgr), évêque d'Adran, 411, 412.
PIGNON (Léon), administrateur, 184, 225, 291, 314, 329, 340, 352, 353, 400, 401, 403.
PINSARD, capitaine, 107.
PLACIDI, lieutenant-colonel, 149.
PLATON, amiral, 83, 84, 88, 89.
PLECY, aspirant, 114.
PLEVEN (René), 105, 113.
POGGI, colonel, 205.
POIVRE (Pierre), 412.
PONCHARDIER, 183, 217, 296.
PONIATOWSKI (André), prince, 89.
PORTAL, capitaine, 117.
POULAINE (Robert), 65, 66, 89.
PREITCEL, 61.
PRÉMOREL (Mlle de), 127.
PRIOU (Georges), colonel, 364.
PSICHARI (Ernest), 117, 209.
PUJO, général, 83.

QUENNOUELLE, enseigne de vaisseau, 394.
QUILICHINI, lieutenant-colonel, 211, 212, 216, 233, 258, 259, 260, 278, 279, 280, 282, 283, 284, 285, 295, 333.

RENUCCI (Dominique), lieutenant-colonel, 58, 206.
REPITON-PRÉNEUF, commandant, 182, 218, 291, 300, 303, 314, 325, 333, 341.
REYMOND (de), gouverneur, 171, 180, 340.
REYNAUD (Paul), 63.
RHODES (R.P. Alexandre de), 412.
RIBO, médecin-capitaine, 79.
RIENCOURT (de), capitaine de frégate, 181.
RIGAULT DE GENOUILLY, amiral, 413, 415.
RIGNOT, général, 97.
RIVET, colonel, 56, 113.
RIVET, professeur, 395.
RIVIÈRE (Henri), capitaine de frégate, 416.
RIVOALEN, docteur, 206.
ROBERT, colonel, 222.
ROBIN, résident supérieur, 47.
ROL-TANGUY, lieutenant-colonel, 150.
ROMMEL, général, 80, 81, 96, 97, 391.
RONIN, colonel, 89, 113.
ROOS, colonel, 169, 172.
ROOSEVELT, F.D., 277, 339.
ROSCHINE, général, 271.
ROSENTHAL, commandant, 169.
ROUCAYROLS (Louis), 19.
ROUFFIANDIS, médecin-colonel, 38.
ROUSSEL, colonel, 31.
ROUSSEL (alias Colliou), lieutenant-colonel, 135, 149.
ROUYER, 84, 91.
RULLIER, capitaine, 314.

SABATTIER, général, 170, 207, 209.
SAINT-EXUPÉRY (Antoine de), 100.
SAINTENY (alias Jean Roger), 169, 183, 193, 198, 199, 225, 280, 286, 291, 294, 295, 298, 299, 301, 302, 303, 304, 305, 307, 311, 314, 316, 320, 325, 329, 330, 332, 334, 341, 348, 349, 351, 352, 353, 354, 357, 377, 378, 383, 393, 394.
SAINT-GERMAIN, commandant, 135, 138.
SALAN (Mme Lucienne), 101, 204.
SALAN (Albin), 21.
SALAN (Dominique), 343, 354, 375.
SALAN (Georges), docteur, 21, 138.
SALAN (Jean Baptiste), 20.
SALAN (Jean Thomas), 20.
SALAN (Victor), 53.
SAMMARCELLI, sergent-chef, 97.
SANDFORD, colonel, 73.
SANTOLINI, lieutenant, 136, 137.
SARRAUT (Albert), 169.
SAUVAGNAC (Roland alias Sadoun), lieutenant, 225, 330.
SAUVE (André), commandant, 106, 108, 113, 114.
SAVELLI (Horace), 186.
SCHARNHORST, 94.
SCHLESSER, colonel, 56.
SCHWEISSGUT, colonel, 130.
SCIÉ TONG FA, 264.
SEYNHAEVE (R.P.Pascal), 152, 153.
SHANG CHEN, général, 273, 277.
SIAO WEN, colonel, 229, 238, 243, 357.
SILBERG, lieutenant-colonel, 138, 143.
SIMON, commandant, 413.
SIN FAT (alias Luc Ky), 207.
SIRI SAMPATISIRI, professeur, 64.
SISAVANG VONG, roi du Laos, 37, 224.
SLIM, général, 180.
SOGLO (Christophe), 118.
SOONG (T.V.), 270, 273.
SOULIÉ, commandant, 208.
SOUPHANOUVONG, 224.
SOUVANA PHOUMA, prince, 36.

Souvana Phouma (Aline Allard, princesse), 36.
Speidel (Hans), général, 80.
Spruance, amiral, 179, 187.
Staline, 64, 180, 277.
Stilwell, général, 179, 180, 339.
Strube, 269.
Sun Yat-Sen, 242.
Sun Yat-Sen (Mme), 273.

Tapie, colonel, 264, 265, 266, 270.
Ta Quang Buu, 375, 397.
Tascher, 84, 91.
Tchang Fa Kwei, général, 238, 241.
Tchang Kaï-Chek, généralissime, 58, 59, 113, 177, 179, 180, 254, 258, 262, 270, 272, 276, 277, 281, 282, 339.
Tchang Kaï-Chek (Soong May Ling, Mme), 273.
Tcheou, général, 317.
Terauchi, maréchal comte, 182.
Thiabault, colonel, 116.
Thiebault, résident, 36.
Thierry d'Argenlieu (Georges), amiral, 17, 167, 171, 181, 186, 194, 195, 218, 252, 253, 256, 261, 291, 293, 297, 303, 304, 330, 340, 352, 353, 367, 369, 395, 396, 398, 405, 406.
Thieu Tri, empereur, 412.
Thinh, docteur, 389.
Thomas (dit David), 138, 140.
Thorel, docteur, 48.
Thorel, capitaine, 117, 118.
Tiao Boun Oum, prince, 198.
Tiao Savang, 224, 402.
Tiao Pethsarat, prince, 36, 44, 48, 49, 224.
Tillon, député, 393.
Tiou Long, 402.
Tixier-Vignancour, 12.
Toan, adjudant-chef, 211, 212.
To In Che Houang Ti, empereur, 420.
Ton That Thuyet, 417.
Torel, 403.
Tout Ankh Amon, 390.
Touzet du Vigier, général, 123, 396.
Tran Ngoc-Diep, 165.
Tran Kuy Lien, 237.
Tran Trong Kim, 181, 236.
Trinh Kiem, 410.
Trinquier, sous-lieutenant, 54.
Trentinian (de), sous-lieutenant, 414.
Tristani, colonel, 96.
Trocard, colonel, 252.
Trong Chinh (alias Ha Ba Quan), 240.
Truman, 180, 188, 197.
Trung-nhi, 410.
Trung-trac, 410.
Tseng Kai Min, général, 261, 262, 263, 268, 269.
Tsin Te Cheng, général, 277.
Tu Duc, empereur, 397, 413, 417.
Tuttenges, colonel, 340, 382.

Udet, général, 61.

Valence (de), capitaine, 186.
Valluy (Étienne), général, 58, 59, 96, 104, 106, 115, 125, 150, 157, 174, 218, 252, 269, 280, 310, 311, 328, 345, 346, 348, 354, 358, 359, 377, 379.
Vautrin (Jean), aspirant, 175.
Vernières, capitaine, 220.
Vicaire, colonel, 232.
Vignolles, 396.
Vinh Thui (S.M. Bao Dai), 181, 358, 379.
Vitrolles (de), colonel, 61.
Vitry, résident, 36.
Von Colomb, 94.
Vo nguyen giap, général, 237, 238, 240, 256, 306, 335, 342, 343, 345, 348, 349, 350, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 359, 360, 362, 367, 369, 370, 371, 372, 373, 375, 378, 383, 426, 430, 431, 432.
Von Rundstedt, général, 145.
Vorochilov, 64.
Vrinat, 221.
Vu Dinh Huynh, capitaine, 404.
Vu Hong Khanh, 170, 238, 256, 309, 329, 330, 332, 336, 337, 339, 342, 348, 354, 355, 356, 373, 426, 430, 431, 432.
Vuillemin, général, 61.

Wagner (Richard), 155.
Walker (Chapman), colonel, 264, 270.
Wang, colonel, 285.
Wang (Gaston), général, 325, 328, 333, 340.
Wang Chih Tchieh, docteur, 272, 306.
Wavel (Sir Archibald), général, 68.
Waymel, commandant, 116, 117.
Wedemeyer, général, 179, 180, 262, 273.
Weygand (Maxime), général, 82, 83.
Wilgers (R.P.), 240.
Wilson (Maitland), général, 68, 69.
Wilson (Trevor), colonel, 172, 230, 330, 345.
Winter (de), lieutenant-colonel, 149.
Wittersheim, intendant, 215.

Yersin, docteur, 370.

Zeller (André), colonel, 125.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 9

AVANT-PROPOS 11

PREMIÈRE PARTIE

LE GÉNÉRAL LECLERC M'APPELLE EN INDOCHINE 15

PRÉAMBULE 17

Chapitre Premier — JEUNESSE ET SAINT-CYR 19

— II. — LE FRONT 22

— III. — LE VOYAGE - L'INDOCHINE (1924-1937) 30

— IV. — LE LAOS - LE HAUT-MEKONG 35

— V. — MINISTÈRE DES COLONIES : LE S.R.I. - MANDEL (1937-1939) 55

— VI. — CAMPAGNE DE FRANCE (1939-1940) .. 76

— VII. — VICHY (août 1940-février 1942)..... 82

— VIII. — DAKAR (février 1942-août 1943) 91

— IX. — ALGER (1er septembre 1943-18 mai 1944) 106

— X. — LA CORSE (1er juin 1944) - LA PREMIÈRE ARMÉE ....—..... 116

— XI. — LE DÉBARQUEMENT EN PROVENCE 121

— XII. — LA 14e D.I. - DONAUESCHINGEN-CONSTANCE 148

DEUXIÈME PARTIE

Chapitre Premier — Vers L'Indochine 165
— II. — Saigon (23 octobre 1945) 173
— III. — Hanoi (1er novembre-6 novembre 1945) 196
— IV. — Avant et après le 9 mars 1945 - La Résistance Indochinoise 220
— V. — L'armée chinoise occupe le nord de l'Indochine - Sa mission - ses effectifs - son comportement - Les incidents 226
— VI. — Le nouveau milieu annamite - Les partis : Le Viêt-minh - Son président Hô Chi Minh 235

TROISIÈME PARTIE

Chapitre Premier — Liaison a Saigon du 17 au 21 décembre 1945 - Je retrouve mon ancien régiment, le 6e R.I.C. - Je reçois les directives pour les négociations a Tchoung King 249
— II. — Hanoi (21 décembre 1945-5 janvier 1946) - La noël - Les événements de ces journées 255
— III. — Mission a Tchoung King (5 janvier-2 février 1946) 258
— IV. — En séjour a Kunming du 2 au 5 février 1946 - Retour des troupes de Chine 283
— V. — Rencontre avec Hô Chi Minh 288
— VI. — Les journées qui précèdent le 6 mars. 312

QUATRIÈME PARTIE

Chapitre Premier — La matinée du 6 mars 1946 - Le guet-apens d'Haiphong..... 325
— II. — Signature des accords franco-vietnamiens du 6 mars 1946 329

— III. — Premier entretien avec Vo Nguyen Giap 335
— IV. — Le chinois suscite a nouveau des difficultés..... 338
— V. — Je pars rencontrer le général Leclerc a Haiphong pour lui ouvrir les portes d'Hanoi..... 345
— VI. — Diner chez Hô Chi Minh, le 7 avril 1946 360
— VII. — Rencontre a Calcutta avec le général Juin 366
— VIII. — La conférence de Dalat, 17 avril au 11 mai 1946 369
— IX. — Retour a Hanoi 375
— X. — En route pour la France, (31 mai-12 juin 1946) 382
— XI. — Arrivée a Biarritz, le 12 juin – Séjour jusqu'au 22 juin 1946 392
— XII. — La conférence de Fontainebleau, (6 au 31 juillet 1946)..... 397

Réflexions 407

ANNEXES

I. — Sur l'histoire de l'Indochine française..... 409
II. — Explications de quelques termes annamites.. 420
III. — Déclaration du président du comité français de la libération nationale en date du 8 décembre 1943 421
IV. — Déclaration du gouvernement en date du 24 mars 1945 relative a l'Indochine 423
V. — Conférence d'état-major du 3 avril 1946 ... 426

Annexe N° 1 431

Annexe N° 2 432

Index alphabétique 433

Cet ouvrage a été imprimé
sur papier bouffant VII crème
des papeteries de Condat
par l'imprimerie Bussière
à Saint-Amand (Cher)

— N° d'édit. 2818. — N° d'imp. 1563. —
Dépôt légal : 4e trimestre 1970.
Imprimé en France

Raoul SALAN

Né à Roquecourbe (Tarn) le 10 juin 1899, engagé volontaire le 2 août 1917, admis à Saint-Cyr dont il sort un an après aspirant, pour monter au front devant Verdun d'où il revient avec sa première citation. Nommé sous-lieutenant en 1919, il participe, de 1920 à 1921, aux opérations du Levant où il est grièvement blessé.

Il part en 1924 pour l'Indochine où il effectuera comme lieutenant et capitaine plusieurs séjours jusqu'en 1937 dans différents postes à la frontière de Chine et dans la province laotienne du Haut-Mékong. Rentré en France comme chef de bataillon, Georges Mandel en fait le chef du service des renseignements au ministère des Colonies. En janvier 1940, il commande un bataillon de tirailleurs sénégalais engagé dans la bataille de France, puis à partir d'août, dirige le 2e bureau de l'état-major des Colonies. A Dakar, en 1942, il est chef du 2e bureau de l'A.O.F., puis est affecté au 2e bureau de l'état-major général à Alger en 1943.

Colonel, à la tête du 6e régiment de tirailleurs sénégalais, il débarque, en 1944, à l'île d'Elbe puis en Provence. Avec son régiment qui deviendra le 6e R.I.C., il libère Toulon et mène de durs combats dans la boucle du Doubs et en Alsace. A peine est-il promu général en décembre 1944 que le général de Lattre lui donne le commandement de son ancienne division, la 14e D.I., entièrement reconstituée avec des unités venant des maquis, qu'il conduira jusqu'à Constance.

Réclamé par le général Leclerc, il est nommé, en octobre 1945, commandant des troupes de Chine et d'Indochine du Nord, puis, en mai 1947, commandant des troupes françaises en Indochine du Nord. Alors qu'il dirige les troupes coloniales, fin 1950, le général de Lattre l'appelle en Indochine et en fait son adjoint opération-

nel puis le commissaire de la République du Nord Viêt-nam. A la mort du maréchal, il devient commandant en chef des forces françaises en Indochine.

Rentré en France en 1953, il occupe le poste d'inspecteur général de la défense en surface du territoire métropolitain jusqu'en juin 1954 où il accomplit une mission d'information en Indochine. De septembre 1954 à 1956, il commande en France les réserves stratégiques et à ce titre appartient au Conseil supérieur de la Guerre. Fin 1956, il est nommé commandant de la 10e région militaire, commandant interarmes à Alger et promu général d'armée. Après le 13 mai 1958, il sera nommé délégué général du gouvernement et commandant en chef des forces en Algérie. Revenu en France en décembre de la même année avec le titre d'inspecteur général de la Défense nationale, il exercera les fonctions de gouverneur militaire de Paris jusqu'à son admission à la retraite le 10 juin 1960.

Il participe au coup d'Etat militaire d'Alger du 21 au 25 avril 1961 et sera destitué et condamné à mort par contumace. Il devient alors le chef de l'O.A.S. jusqu'à son arrestation à Alger le 20 avril 1962. Condamné à la réclusion perpétuelle, il sort de la prison de Tulle le 15 juin 1968 et sera amnistié quelques jours plus tard.

Raoul Salan a reçu la Médaille militaire le 13 juillet 1958 ; il était déjà grand-croix de la Légion d'honneur, titulaire de la Croix de guerre de 1914-1918, de 1939-1945, des T.O.E., de la croix de la Valeur militaire (totalisant seize citations), de la Distinguished Service Cross et de nombreuses décorations étrangères.

Tibet
BHOUTAN
Assam
Sadiya
Brahmapoutre
Mékhong
Irraouadi
Salouen
Yunn
Gange
INDE
Chindwin
Myitkyina
Tali
PAKISTAN
oriental
Imphal
Pao Shan
Katha
Bhamo
Dacca
CALCUTTA
Chittagong
Lashio
Mandalay
Bouches du Gange
BIRMANIE
Muon
Ban Hou
GOLFE
DU BENGALE
Salouen
Chiang Rai
Irraouadi
Chiang Mai
Me Nam
RANGOON
THAÏ
GOLFE
DE
MARTABAN
Nakhon S
OCEAN
BANG
ILES
ANDAMAN
MER
D'ANDAMAN
INDIEN
Isthme
de Kra

Tchong K'ing
VOIE FERRÉE
ROUTE
FRONTIÈRE
RIVIÈRE
Kouei Tcheou
H I N E
Kouang Si
Kouang Toung
Canton
Mong Tseu
Nanning
Cao Bang
Lao Kay
Bac Kan
Macao
HONG KONG
TONKIN
Dinh Lap
Lang Son
Bac Ninh
Mon Kay
Sonla
HANOI
GOLFE
Haïphong
DU
TONKIN
Hai Nan
Vinh
MER
Dong Hoi
Thakhek
Savannakhet
HUË
Tourane
16° PARALLÈLE
DE
M.Oubon
Paksé
CHINE
Pleiku
Qui Nhon
Siem Reap
Mékhong
Ban Me Thuot
CAMBODGE
Nha Trang
Dalat
PHNOM PENH
MÉRIDIONALE
SAÏGON
My Tho
Can Tho
COCHINCHINE
Bouches du Mékhong
Pointe de Camau
0 100 200 300 400 500 km